This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

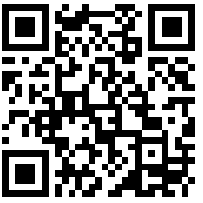

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

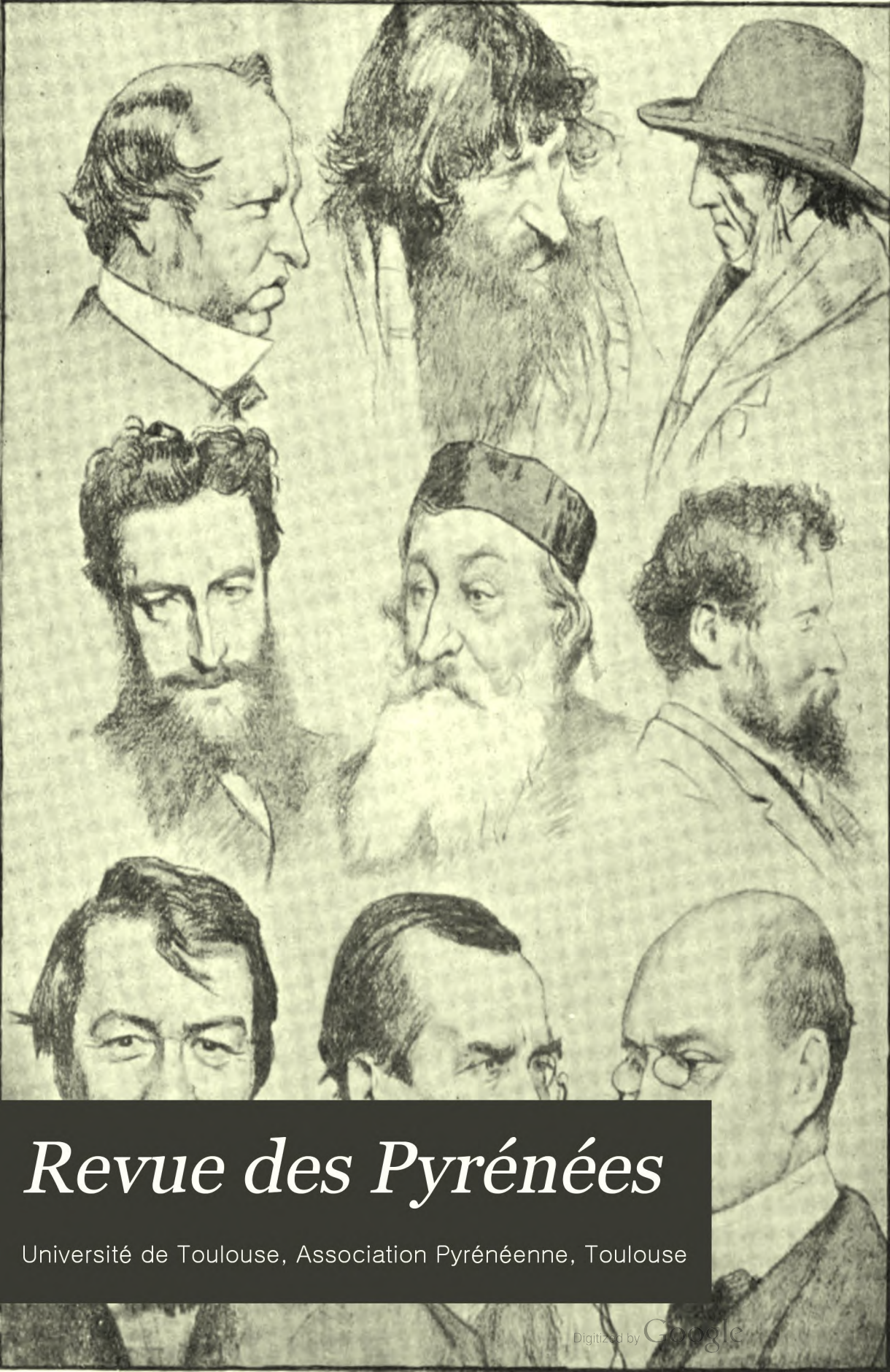

Revue des Pyrénées

Université de Toulouse, Association Pyrénéenne, Toulouse

Digitized by Google

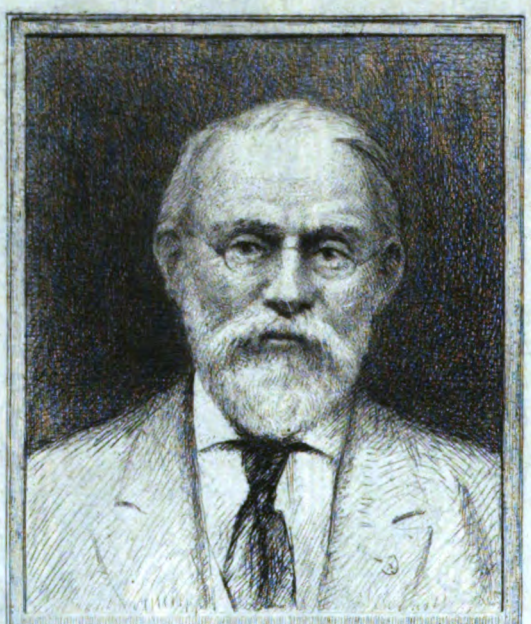

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.P981
R4

Digitized by Google

Digitized by Google

Janvier-Février 1902.

Revue

des

Pyrénées

Toulouse

Digitized by Google

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT
45, RUE DES TOURNEURS, TOULOUSE.

Revue des Pyrénées

CONDITIONS D'ABONNEMENT

L'abonnement est d'un an. Il part du 1er janvier.

Année courante.....	France et Étranger....	**10 fr.**
	Chaque livraison.....	**3 fr.**
Années antérieures...	France et Étranger.....	**15 fr.**
	Chaque livraison.....	**4 fr.**

Il ne reste que quelques collections complètes des **treize** premières années de la ***Revue des Pyrénées***, qui sont mises en vente au prix net de 130 francs.

NOTA. — 1. On est prié d'adresser toutes les valeurs à M. le Secrétaire-gérant de la *Revue des Pyrénées*, 45, rue des Tourneurs, à Toulouse, *dans le courant des deux premiers mois de l'abonnement*, si l'on ne préfère payer à domicile *dans le courant des deux seconds mois.*

2. Tout abonnement inscrit court jusqu'à ordre contraire. Il est considéré comme renouvelé pour un an si le premier numéro de l'année est accepté par l'abonné. En ce cas, l'abonné ne peut refuser le mandat-poste qui, à défaut de payement antérieur, lui sera présenté *à l'avenir*, selon l'usage, après réception de ce premier numéro.

3. Pour les *Abonnements*, le *Service de la Revue*, les *Annonces*, s'adresser au Gérant de la *Revue*, 45, rue des Tourneurs, Toulouse.

4. Toutes les communications concernant la *Rédaction* doivent être adressées au Directeur ou au Secrétaire de la *Revue*, 45, rue des Tourneurs, Toulouse.

VIENT DE PARAITRE

L'IMPOT SUR LE REVENU AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

PRINCIPALEMENT EN GUYENNE

PAR MARCEL MARION

Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux.

(*Bibliothèque méridionale*, deuxième série, tome VII.)

Un volume grand in-8°, XVI-252 pages..... 6 francs.

Montrer comment des problèmes que l'on considère souvent, fort à tort, comme exclusivement contemporains se posaient déjà dans l'ancienne France et comment ils ont été résolus; étudier comment l'impôt *personnel sur le revenu global* fonctionnait dans l'ancien régime, et comment l'impôt *réel sur les revenus* s'y est progressivement substitué et l'a définitivement éliminé avec les grandes réformes de l'Assemblée constituante : tel a été le but de cet ouvrage, fait surtout d'après les riches documents des archives départementales de la Gironde, et qui, tout en apportant une contribution à une partie importante de l'histoire financière de l'ancien régime, aborde enfin parfois des questions d'un intérêt plus actuel.

LES DEUX SIÈCLES DE L'ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX

Par Axel DUBOUL

Membre de l'Académie.

Deux volumes in-8°, 720 et 560 pages..... 20 francs.

Les historiens de l'Académie des Jeux Floraux ont été nombreux; mais aucun n'a étudié, comme M. Duboul, son établissement, ses institutions, ses séances et ses concours, ainsi que l'histoire de ses fauteuils, la biographie de ses membres, les œuvres de ses lauréats et tout ce qui se rattache à l'Académie par le souvenir et par les documents. Aussi les deux volumes que présente l'auteur ont-ils tout l'attrait d'un ouvrage nouveau et tout l'intérêt d'une étude puisée aux meilleures sources et présentée avec autant de clarté que de précision.

Digitized by Google

REVUE

DES PYRÉNÉES

FRANCE MÉRIDIONALE

& ESPAGNE SEPTENTRIONALE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

PYRÉNÉES

FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE SEPTENTRIONALE

Fondée par MM. Julien SACAZE et le Dr F. GARRIGOU

DIRECTEUR : le Baron **DESAZARS DE MONTGAILHARD.**

TOME XIV — 1902

TOULOUSE

BUREAUX DE LA *REVUE DES PYRÉNÉES*

LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT

14, RUE DES ARTS (SQUARE DU MUSÉE)

Digitized by Google

Digitized by Google

LE VRAI VIRGILE TOULOUSAIN

I. — Les récits des chroniqueurs toulousains et les découvertes d'Angelo Maï.

Les premiers historiens de Toulouse sont pleins de fables en leurs récits. Ils les empruntaient aux anciens chroniqueurs & surtout aux historiographes du Capitole. Souvent aussi, ils les amplifiaient quand ils n'en inventaient pas de nouvelles.

Ainsi, après avoir fait remonter la fondation de Toulouse au temps de la prophétesse Débora, en l'an 3916 après la création du monde, correspondant à l'an 1273 avant la naissance de Jésus-Christ, c'est-à-dire à 568 ans avant la fondation de Rome, Nicolas Bertrand[1], & après lui Antoine Noguier[2], font des Toulousains le peuple le plus nombreux, le plus riche, le mieux doué. Si les chefs de Toulouse étaient puissants en temps de guerre, ils n'étaient pas moins grands en temps de paix. Ils formaient un Conseil de quatre « sages » & de quatre cents « chevaliers, vrais chevaucheurs de parfaite vertu ». Ils cultivaient toutes les sciences libérales & entrete-

1. *Opus de Tholosanorum gestis, ab urbe condita. Impressum Tholosæ... anno Domini* 1515... 1 petit volume in-folio. Il a été traduit en français sous le titre de : *Gestes des Tholosains ;* à Toulouse & à Lyon, 1517; in-4°.

2. *Histoire tholosaine ou de la province de Languedoc*, depuis son origine jusqu'en 1557. Tholose, 1559; in-folio.

Digitized by Google

naient des écoles qui étaient célèbres dans l'univers entier.

Ces écoles avaient été établies par Tolus, premier roi de Toulouse, lequel descendait de Japhet. Elles furent « à merveille favories » sous les rois qui lui succédèrent. L'astrologie y fut d'abord enseignée, puis toutes les autres sciences, en particulier l'art oratoire & la poésie latine. Leurs « régents » se faisaient remarquer par leur admirable savoir, &, de tous côtés, arrivaient pour s'instruire les étrangers des nations les plus diverses & les plus éloignées. « Semblables aux cerfs... quand amoureusement sont courans à la fontaine pour étancher la cuisanteur de la soif », ils accouraient par bandes « désireux & famëliques de humer la douceur profitable de Minerve, pour être, en temps & lieu, capables de publique régissement ». « L'assiette de ces écoles, ajoute Antoine Noguier, était vn lieu éminent de la môtaignette de Piedavid en la rue appelée de Cavallerie & Bourgeoisie, demeure des chevaliers nobles & aisés de la Ville (bien qu'elle fût assez loing de Vieille-Tolose & de la nouvelle Cité de plusieurs traits d'arbalète). » Cette rue « portoit où le chemin fait la descente à la rivière de Garonne, à l'endroit du bout du grand ramier des molins du Château, sur les prëries de Saint-Etienne & sur la plaine appelée les Condomines, qui êt ioignant cette montaignette ».

Si grande devint la renommée des écoles de Toulouse & de ses docteurs, & si loin se répandit-elle que « leurs louënges furent cornées aux oreilles du doctissime Vergile ». Cette renommée lui causa « une journalière fin de les accointer ». Il ne put résister aux désirs d'en devenir l'élève &, « finablement, il achemina vers Tolose où fut constitué nouveau ôte pour se parfaire en Astrologie, receuant l'intelligence & signification des Astres, l'an de la création du monde cinq mil cinquanteneuf ans & de la fondation de Tolose vnze cens quarantetrois ». En ce moment, cette intelligence & cette signification des astres étaient devenues un sujet d'études d'autant plus recherché qu'elles avaient fait connaître aux « trois rois portant or, myrrhe & encens du païs du Leuant par l'étoille du plain midi apparaissant, la naissance de Iésus-Christ, en la cité de Bethléem. »

Digitized by Google

Virgile reçut à Toulouse les leçons de maîtres très distingués par leur « souveraineté & excellence, entre lesquels Maître Guillaume de Capdenier tenait le premier rang ». Ce Guillaume de Capdenier « estoit fort expert ès sept Ars libéraux, & avec cela bon Chevalier... Le Seigneur Dieu lui avoit élargi (bien qu'il fut Ethnique) les dons précieux de la boëte, l'assortissant d'éloquêce & de vaillance »; aussi avait-il « de toutes les sciences l'entière connaissance ». Virgile ne tarda pas à devenir un de ses meilleurs élèves. Il employa tellement de journées à l'étude de l'astrologie, « qu'après beaucoup de veilles deséchées & amaigris travaux, il vint conquerre le titre de parfait Astrologue, comme étant celui qui deuançoit en toute sorte de sçavoir le plus grand mignon des muses du temps de l'empereur Octavien ». Mais, sur ces entrefaites, Guillaume de Capdenier étant venu à décéder, « Vergile affectueusement pria les seigneurs de Tolose pour obtenir la régence des Escolles ». Le fils de Guillaume de Capdenier lui ayant été préféré, Virgile quitta Toulouse fort dépité & retourna à Rome, où il se fit bientôt après remarquer par ses talents poétiques.

Tel est le récit d'Antoine Noguier[1], amplifiant celui de Nicolas Bertrand[2], lequel le tenait à son tour d'Etienne de Gan, le premier en date des historiographes du Capitole[3]. Mais ce sont là assurément « des choses de folle opinion », pour parler comme ces trop crédules historiens. Aussi Catel, dans ses *Mémoires sur l'Histoire de Languedoc*[4], traite-t-il leurs « discours de pures inventions desquelles on ne sçauroit vérifier ni par autorité, ni par raison, car ce que Frère Estienne de *Ganno* & les autres ont écrit de la fondation de Tolose... n'est ny vray, ny vraisemblable », & il en est de

1. *Histoire tholosaine*, pp. 43 & suiv.

2. *Les gestes des Tolosains*, pp. 28 & suiv.

3. *Stephanus de Ganno* (Etienne de Gan), ainsi nommé parce qu'il était originaire de Gan, village près Pau, dans les Basses-Pyrénées). C'était un cordelier qui vivait du temps de Charles VIII & dont l'histoire manuscrite se lit au commencement du Livre blanc conservé aux archives du Capitole. (Lafaille, *Annales de Toulouse*, abrégé, p. 2.)

4. Tolose, Bosc, 1633, in-fol., p. 392.

Digitized by Google

même de « ce qu'ils ont dit des Escholes de Pech-David, de Virgile & de Maistre Guillaume de Capdenier; car ce nom de Guillaume n'estoit point du temps des Romains... », quoiqu'on vît encore, au seizième siècle, « au bout de la rue du fauxbourg S. Michel, qui va aux Recollets, une Tour assez vieille » que l'on nommait encore de ce temps « la Tour de Virgile ».

Depuis Catel, tous les historiens se sont plu à rejeter les récits de Bertrand & de Noguier en ce qui concerne le séjour de Virgile à Toulouse. Certainement, ils ont eu raison; mais ils n'ont pas soupçonné la vérité. Et l'abbé Audibert s'était montré autrement avisé lorsqu'il semble dire dans sa *Dissertation sur les origines de Toulouse*[1] qu'il y avait lieu de se renseigner sur le fondement de cette prétendue tradition. En effet, le célèbre érudit italien, Angelo Maï, devenu plus tard cardinal, ayant été admis en 1811 au nombre des bibliothécaires de la Bibliothèque Ambrosienne & ayant été chargé de visiter les bibliothèques les plus riches de l'Italie pour y rechercher les vieux manuscrits inédits, rapporta de ce pèlerinage scientifique, entre autres ouvrages d'anciens scoliastes sur les poèmes de Virgile, deux traités de grammaire inscrits sous le nom d'un homonyme qui s'appelait également *Virgilius Maro*. Ces ouvrages faisaient partie d'un manuscrit napolitain datant du dixième ou du onzième siècle, extrêmement difficile à lire & dont presque tous les mots présentaient des fautes qui assaillirent Maï (ce sont ses propres termes) de doutes & d'anxiétés. L'un de ces traités était en forme d'épître : *Epistolæ de octo partibus orationis;* & l'autre constituait des *Epitomæ* ou lettres grammaticales adressées à un certain Fabianus d'Afrique, que l'auteur traite de *puerum meum peritissimum ac docillimum*, & qui devait être son élève[2].

On a retrouvé depuis plusieurs autres manuscrits contenant ces traités, en tout ou en partie, à Rome, à Vienne, à Paris, à Nancy, à Amiens & à Montpellier. En sorte qu'on connaît

1. Avignon & Toulouse, 1764, in-8°, p. 24.

2. *Epistolæ, præfatio*, p. 107, ligne 6, de l'édition Jean Huemer. (Leipzig, 1886.)

Digitized by Google

aujourd'hui cinq manuscrits principaux des œuvres du grammairien Virgile, lesquels sont ainsi désignés :

1° *Fragmentum Vindobonense* (de Vienne, Autriche), 19556, datant du neuvième siècle & contenant certaines parties des *Epitomæ*, édité par le Dr Johannes Huemer, sous le titre : *Die Epitomæ des Grammatikers Virgilius Maro, nach dem Fragmentum Vindobonense* 19556, von Dr Johannes Huemer Wien; 1882. — Cette publication avait déjà paru dans le *Sitzungsberichte der phil. hist.* Classe der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, 1881, XCIX Bd, II Hft, p. 510;

2° Le manuscrit (*Codex*) de Paris (*Parisinus*), latin 13026, primitivement *Corbeiensis*, n° 540, provenant du monastère de Corbeil, datant du neuvième siècle & contenant les *Epitomæ* (fol. 11-40), dont Huemer a joint le texte à celui des parties des *Epitomæ* faisant partie du *Fragmentum Vindobonense;*

3° Le manuscrit de Montpellier, *Codex Montepessulanus*, conservé à l'Ecole de médecine (306), datant du neuvième siècle; il contient des extraits des *Epitomæ*, dont Huemer a donné un spécimen;

4° Le manuscrit de Naples, *Codex Neapolitanus* (nr IV, A, 34), qui date du dixième ou du onzième siècle & contient les *Lettres* & les *Epitomæ;* il a été publié par Angelo Maï en 1833, mais en partie seulement & d'une façon peu exacte, dans le tome V du grand ouvrage intitulé : *Classicorum auctorum e Vaticanis codicibus editorum*, pp. 1-149; *Appendix ad opera edita ab Angelo Maio.* Romæ, 1871, apud Josephum Spithoever, pp. 151-166;

5° Enfin, le manuscrit *Angélique*, datant du onzième siècle & conservé dans la Bibliothèque Angélique des Pères Augustins (V. 3, 22); il contient la partie des *Epitomæ* qu'a éditée Arevalus dans l'Appendice des ouvrages de Sedulius ainsi intitulé : *Cœlii Sedulii opera omnia ad mss. codd. vaticanos aliosque & ad veteres editiones recognita... A Faustino Aevalo... Romæ*, M.DCC.XCIII.

Digitized by Google

Il faut ajouter à cette nomenclature un autre manuscrit, datant du dixième siècle, mais incomplet, à Amiens[1].

On trouve enfin d'assez nombreux passages de Virgile dans les ouvrages des autres grammairiens, notamment dans l'ouvrage intitulé : *Grammatici latini ex recensione Henrici Keilii. Supplementum. Anecdota Helvetica... edidit Hermanus Hagen Lipsiæ*, A. MDCCCLXX, & dans le manuscrit de Nancy 356, datant du huitième ou du neuvième siècle, publié par A. Collignon dans la *Revue de philologie, de littérature & d'histoire ancienne...* sous la direction de O. Riemann & Em. Chatelais... Paris, 1883, pp. 13-22.

Les manuscrits des *Epitomæ* sont au nombre de trois : 1° le *Corbeiensis* de Paris; 2° le *Corbeiensis* d'Amiens; & 3° le *Neapolitanus*. Le meilleur est le manuscrit de Paris; mais aucun n'est complet. Trois des *Epitomæ* sont entièrement perdues, & ce qui nous reste des autres n'est pas exempt de lacunes ni de suppressions.

En 1886, M. Jean Huemer a publié l'ensemble des textes des *Epitomæ* dans la *Bibliotheca Teubneriana*[2].

Mais cette publication a été critiquée; elle a besoin d'être revue & corrigée d'après les collations des manuscrits & les observations de M. Stangl, publiés en 1891[3], quoique M. Stangl ait trop négligé les travaux français & fait des confusions regrettables[4].

Parfois, les textes fournis par les manuscrits diffèrent beaucoup entre eux, & souvent les passages cités par les auteurs comme étant de Virgile ne se retrouvent qu'imparfaitement, sinon pas du tout, dans les ouvrages qui nous sont parvenus. Il est vrai que nous ne possédons point tout ce qu'a écrit Virgile; & les grammairiens qui lui ont succédé & qui vivaient

1. *Catalogue des manuscrits de la ville d'Amiens*, 1836, p. 349, n° 426.

2. *Bibliotheca scriptorum Græcorum & Romanorum Teubneriana.* — Virgilii Maronis Grammatici Opera édidit Iohannes Huemer. — Lipsiæ, in ædibus B. G. Teurnerii, MDCCCLXXXVI. — 1 vol. in-12, XV-195 pages.

3. *Virgiliana*, München, 1891.

4. Voir *Revue de philologie*, XII (1888), 87, Duvau; XIII (1889), 151, & XIX (1895), 46, note 2.

Digitized by Google

sous Charlemagne ne prenaient guère soin de l'exactitude des textes.

Aucun de ces ouvrages ne nous renseigne d'une façon positive ni sur la personne du grammairien Virgile, ni sur l'époque où il a vécu. Virgile semble, d'ailleurs, avoir pris à tâche de parler & d'écrire de la façon la plus absconde, & ce n'est qu'à grand peine que nous pouvons nous éclairer sur son compte personnel comme sur ses œuvres. Nous allons pourtant l'essayer en usant des nombreuses recherches dont il a été l'objet depuis la découverte d'Angelo Maï, tant en France qu'en Allemagne & en Italie.

II. — Les origines et l'éducation de Virgile.

Le nom de « Virgile » est un nom d'origine celtique, & le « prince des poètes latins » appartenait sans doute à la race gauloise. Il était, en effet, né au village d'Andes, près de Mantoue, dans la Gaule cisalpine, où les Gaulois ont séjourné si longtemps qu'on y retrouve encore de nombreux vestiges de leur langue[1].

Il est aujourd'hui reconnu que le véritable nom du chantre d'Enée était *Vergile*[2] & non « Virgile », & ce mot a la même origine que le nom gaulois *Vergobret* qui signifiait « magistrat suprême », *summus magistratus*, mot à mot « le juge efficace[3] ». Dans la vieille langue celtique le mot *férg* signifiait « héros », d'où les mots grecs ἐν-[F]εργές « efficace » & Fέργον « ouvrage », & le mot allemand *werk* qui a la même signification. C'est pourquoi M. Emile Ernault[4] pense-t-il que le nom

1. H. d'Arbois de Jubainville, *Les origines gauloises* (*Revue historique*, t. XXX, p. 10).

2. E. Benoist, *Œuvres de Virgile*, 2e édition, Paris, 1876, I, LXXXV, n. 2.

3. Zens-Ebel, *Grammatica celtica*, II, 86, 766.

4. En sa thèse latine pour l'obtention du grade de docteur ès lettres devant la Faculté de Paris & intitulée : *De Virgilio Marone, grammatico tolosano*. Paris, F. Wiewey, éditeur, 1886, p. 8.

Digitized by Google

gaulois de *Vergile* pourrait se traduire en latin par celui d'*operosus*, signifiant également « efficace » & aussi « laborieux ».

Cette transformation du nom de *Vergile* en *Virgile*, par la mutation de l'*e* en *i*, est fréquente dans la langue latine, & peut-être en était-il de même dans la langue gauloise. C'est ainsi que le mot gaulois *Vergobret* que nous citions ci-dessus est écrit en latin *Virgobretus* par Isidore de Séville[1]. Et en Allemagne, le grammairien toulousain qui nous occupe est encore aujourd'hui appelé tantôt *Virgile*[2] & tantôt *Vergile*[3]. Quant à Antoine Noguier, il ne l'appelle que *Vergile*.

D'où lui venait ce nom de Virgile? Sans doute, il l'avait reçu de son père à sa naissance. Ce nom était particulièrement répandu au sixième siècle; ce n'étaient pas seulement les Gallo-Romains qui l'affectionnaient : ce furent aussi tous les Barbares convertis au christianisme, car il leur rappelait le nom d'un sage, d'un prophète qui, dans la quatrième églogue, avait prédit la venue du Sauveur. Il était porté par plusieurs hommes d'église, tels que Virgile, diacre de Ravenne, Virgile, évêque de Salzsbourg, Virgile, archevêque d'Arles. Il l'était surtout par ceux qui se vouaient aux lettres & qui l'échangeaient volontiers contre leur nom barbare.

Quant au nom de Maro que portait également le grammairien de Toulouse, il l'avait ajouté à titre de *cognomen*, ainsi qu'il le raconte lui-même, sur l'ordre de son maître qui lui trouvait l'esprit ingénieux[4].

Son récit est même des plus singuliers. Et le voici d'après

1. *Chronic.*

2. *Grammatici latini*, ex recensione Henrici Keilii. Supplementum. Anecdota Helvetica... edidit Hermanus Hagen, Lipsiæ A. MDCCCLXX, pp. 192, 193, &c.

3. *Ibid*, p. 189, 190. — Conf. W. S. Teuffel, *Histoire de la littérature romaine*, traduit par J. Bonnart & P. Pierson, t. III, Paris, 1883, pp. 203, 304, qui l'appelle *Vergilius*.

4. Die Epitome des Grammatiken Virgilius Maro nach dem Fragmentum Vindobonense 19556 von Dr Joh Huemer, Wien, 1882 (*Sitzungsberitche der phil.-hist.* Classe der Kaiserlichen Akademie der Wisenschaften, 1881, XCIX Bd, II Hft), p. 510.

Digitized by Google

sa quinzième *Epitoma*, intitulé : *De catalogo grammaticorum*[1].

« Il y avait à Troie, dit-il, un vieillard qui s'appelait Donat (*Donatus*), lequel passait pour avoir vécu un millier d'années. Etant venu auprès de Romulus, qui fut le fondateur de Rome, il y fut reçu par lui avec la plus grande distinction & y séjourna quatre années, pendant lesquelles il fonda une école. A sa mort, il laissa un nombre infini d'opuscules, dans lesquels il proposait des questions de cette sorte : « Quelle est la « femme, ô mon fils, qui allaite d'innombrables enfants,& dont « les seins s'épuisent d'autant moins qu'on les presse davantage? « — C'est la Science... » — Il y a eu aussi, au même lieu de Troie, un Virgile, auditeur de ce Donat, lequel était particulièrement habile en l'art de faire des vers. Ce fut le premier de ce nom. Il a écrit soixante-dix volumes sur les règles de la poésie (*de ratione metri*), plus une lettre d'éclaircissements sur le Verbe (*de explanatione verbi*) adressée à Virgile d'Asie (*Virgilium Assianum*). Je suis le troisième Virgile. *Virgilius Assianus* a été le disciple du premier. C'était un homme d'un grand génie, si prompt à rendre service que jamais la parole de celui qui l'appelait ne le trouvait assis. Je l'ai connu tout enfant; il me traçait des exemples à écrire. Il a composé un beau livre sur les douze latinités... Il avait habité la Cappadoce (d'où son nom d'Asiatique, *Assianus*). C'était un homme de mœurs très douces, fort versé dans les sciences naturelles, & très habile dans le comput des lunes & des mois... — Il y a eu, en outre, ajoute un peu plus loin notre Virgile toulousain[2], trois Lucains (*Lucani*)[3], un en Arabie, l'autre dans l'Inde, le troisième en Afrique. Ils avaient été les précepteurs de mon maître Enée

1. Classicorum auctorum e Vaticanis codicibus editorum tomus V... curante Angelo Maio. Romæ typis Vaticanis, M.DCCC.XXXIII, pp. 123 124. — *Epitomæ*, XV, *de Catalogo grammaticorum*, p. 87, l. 23 & s., de l'édition Huemer.

2. *Epitomæ*, XV, *de Catalogo grammaticorum*, p. 92, l. 13 & s., de l'édition Huemer.

3. Maï a lu *Ulcain*, & tous les auteurs qui en ont parlé depuis ont suivi cette lecture. La leçon d'Huemer paraît plus conforme à la vérité.

Digitized by Google

(*Æneas*), lequel avait très lumineusement traduit leurs livres sur l'art d'écrire, &, dans ces livres, ils font mention d'un personnage (*vir*) du nom de *Maro*, lequel existait aux environs du déluge & dont aucuns siècles ne pourront assez raconter la science (*sapientiam*). C'est pourquoi Enée, m'ayant jugé homme de génie (*ingeniosum hominem*), m'ordonna de prendre son nom en disant : « Celui-ci sera mon fils *Maro* & il « sera ainsi appelé parce qu'en lui revit l'esprit de l'antique « *Maro.* »

Mais si le grammairien de Toulouse a ajouté à son nom originaire de *Virgile* le cognomen de *Maro*, il a négligé de prendre le prenomen de *Publius*, contrairement à ce qu'en a dit Comparetti en son livre sur *Virgile au Moyen-âge* [1].

D'après Angelo Maï [2], — & ce sentiment a été partagé par Quicherat [3] & par Ozanam [4], — ces divers noms doivent être interprétés, car tout est fictif dans ce que raconte notre Virgile de Toulouse. Il en est surtout ainsi pour les dates & les dénominations de lieux. Ainsi, lorsqu'il parle d'un Lucain qui habitait l'Inde, il n'entend pas, sans doute, nous faire accroire qu'un professeur toulousain ait jamais pris domicile dans les états du roi Sandracottus, le fabuleux libérateur de l'Inde après la mort d'Alexandre. De même, ajoute Quicherat, Virgile désigne si souvent Rome, dans les autres parties de son livre [5] comme le lieu où se tiennent les conciliabules littéraires de sa coterie, qu'on ne saurait douter qu'il ait voulu exprimer par Rome autre chose que la ville par excellence, c'est-à-dire celle où il enseigne, Toulouse. Cela semble d'autant moins douteux que dans un passage où il mentionne l'arrivée à Tou-

1. Virgil im Mittelalter von Domenico Comparetti, aus dem italienischen übersetzt von Hans Dustchke, Dr phil. Leipsig, 1875, p. 72.

2. *Epitomæ*, XV, *de Catalogo grammaticorum*, p. 92, l. 12 & s.

3. *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 1re série, t. II, p. 142. — Conf. Marty-Laveaux, *ibid.*, 2e série, t. V, p. 378.

4. La Civilisation chrétienne chez les Francs (t. IV, *Civilisation chrécienne au cinquième siècle*, pp. 426 & suiv.).

5. *Epitomæ*, IV, *de Metris*, pp. 25, l. 3; 27, l. 10; XIII, *de Scinderatione fonorum*, p. 82, l. 9, de l'édition Huemer.

Digitized by Google

louse du duc Bladaste, lors de la conspiration de Gondovald, en 584, il l'appelle *Romam Germanorum*[1].

Partant de là, considérant la ville de Troie comme désignant celle de Rome, ce vieux Donat, qui a vécu mille ans, c'est-à-dire de longues années, est donc un littérateur romain, grammairien, philosophe, érudit, & il pourrait bien être sinon Œlius Donatus, le maître de saint Jérôme, du moins Tiberius Claudius Donatus, qui a écrit au commencement du cinquième siècle, à en juger par Servius, qui le cite. Donat vient à Rome, c'est-à-dire à Toulouse, au temps de Romulus, le fondateur de Rome, c'est-à-dire de Wallia, fondateur de l'empire wisigothique de Toulouse (an de J.-C. 419); il y resta quatre ans, y fonda une école & laissa de nombreux écrits[2]. Pendant qu'il était à Troie (Rome), il eut pour « auditeur » un premier Virgile (*Virgilius Trojanus*), qui transmit la science mystérieuse à un second Virgile (*Virgilius Assianus*). Celui-ci fut le maître dont le troisième Virgile (*Virgilius Maro*) reçut des leçons[3].

Ce troisième Virgile (*Virgilius Maro*) appartenait à une famille déjà versée dans les lettres. Il cite lui-même son aïeul (*avus meus*), qu'il appelle *Martulis*, comme s'étant fort distingué dans l'art grammatical[4].

Le grammairien Virgile était d'origine gauloise, car toutes les fois qu'il parle des Gaulois, il ne manque pas de les appeler soit *nostrorum*[5], s'il parle au pluriel, soit *nostri*[6], s'il parle au singulier. Angelo Maï l'a trouvé qualifié de *Tolosanus* dans un traité inédit d'Abbon de Fleury[7]. Toulouse était donc sa patrie, ou, tout au moins, le siège de son école.

1. *Epitomæ*, XIII, *de Scinderatione fonorum*, p. 82, l. 5, 6 & 7.
2. *Ibid.*, XV, *de Catalogo grammaticorum*, pp. 87, l. 23 & s., de l'édition Huemer.
3. *Ibid.*, XV, *de Catalogo grammaticormm*, p. 88, l. 12 & s., de l'édition Huemer.
4. *Ibid.*, XV, pp. 93, l. 20.
5. *Epistolæ*, III, p. 137, l. 28 & 31 de l'édition Huemer.
6. *Ibid.*, II, p. 129, l. 11 de l'édition Huemer.
7. *Classicorum auctorum...*, t. V, p. 349, note « *Licet Virgilium Tolosanum in suis opusculis asserat.* »

Digitized by Google

Alors qu'il était enfant (*puerulo*), Virgile Maro avait eu pour maître Virgile d'Asie, qui corrigeait ses devoirs[1]; mais son principal maître semble avoir été le grammairien Enée[2]. Il l'était notamment à l'époque de la conspiration de Gondovald (524). Virgile avait alors vingt-cinq ans, & il nous apprend que l'un des chefs de cette conspiration, le duc Bladaste, avait occasionné dans Toulouse toute espéce de désordres : sept partis s'y étaient formés, rendant la situation très précaire & se livrant à tous les « carnages »[3]. Enée avait même écrit l'histoire de cette conspiration d'une façon très émouvante, au point d'en faire une véritable tragédie[4]. Enée avait été l'élève des trois Lucains, l'un en Arabie, l'autre dans l'Inde & le troisième en Afrique[5].

Virgile avait également fréquenté l'école (*scola*) de Gratien, dont il avait été l'élève pendant dix ans[6].

Il avait, en outre, suivi l'école (*scola*) de Galbungus, & Galbungus était un des plus fameux (*famosissimi*) grammairiens de son temps. Sur une question de grammaire concernant le pronom *ego*, pour savoir s'il avait ou non un vocatif, il discuta pendant quatorze jours & quatorze nuits avec Terrentius, qui le niait d'une façon absolue, tandis que Galbungus l'admettait dans certains cas. Et comme ils ne pouvaient s'entendre, la question fut renvoyée, par l'intermédiaire de Virgile Maro, à son maître Enée, qui accorda le vocatif au pronom dans le cas où on l'emploie dans une phrase interrogative[7].

L'école de Terrentius & celle de Galbungus étaient célèbres dans toute l'Europe, & c'est là que se faisaient surtout les controverses concernant la grammaire[8].

Les discussions de ce genre étaient, d'ailleurs, fréquentes entre les grammairiens. Elles donnaient même lieu à des

1. *Epitomæ*, XV, p. 88, l. 21 de l'édition Huemer.
2. *Ibid.*, XIV, p. 82, l. 4 de l'édition Huemer.
3. *Ibid.*, XIV, p. 82, l. 5 & s. de l'édition Huemer.
4. *Ibid.*, XIII, p. 81, l. 3.
5. *Ibid.*, XIII, p. 92, l. 12 & s. de l'édition Huemer.
6. *Ibid.*, VII, p. 63, l. 2 de l'édition Huemer.
7. *Epistolæ*, II, p. 123, l. 16 & s. de l'édition Huemer.
8. *Ibid.*, I, p. 109, l. 15 & s. de l'édition Huemer.

Digitized by Google

assemblées (*concilia*), espèce de congrès où venaient discuter tous les érudits les plus réputés. Il y en eut notamment beaucoup à Toulouse (*apud Romanos*)[1]. C'est ainsi que Virgile Maro avait assisté, dans sa jeunesse, à une assemblée de trente grammairiens où il fut décidé que rien n'était plus digne d'occuper les méditations des savants que la conjugaison du verbe, dont l'emploi dominait toute la syntaxe[2].

Dans une autre assemblée où il fut également question de la conjugaison du verbe & à laquelle prit part Virgile Maro, se trouvaient un grand nombre de savants très réputés (*famosissimi*) & Virgile Maro cite Terrentius, Galbungus, Glengus, les deux Grégoire, Regulus & Reginus Cornilius, Julianus & ses deux fils, Donatus qui était grammairien, & Don, qui fut d'abord rhéteur & grammairien & devint ensuite prêtre catholique[3].

Virgile mentionne une discussion particulièrement remarquable sur les formes des verbes entre Regulus (de Cappadoce) & Sedulus (*Romanum*, c'est-à-dire de Toulouse). Il s'agissait de savoir si tous les verbes ont un fréquentatif, & la controverse fut si ardente qu'elle dura quinze jours & autant de nuits, sans dormir & sans se mettre à table. On finit presque par en venir aux mains & par dégainer les épées, malgré la présence de trois soldats pris dans chaque camp pour empêcher une bataille[4].

Les femmes elles-mêmes prenaient part à ces controverses, & Virgile en cite une — Fassica — qu'il considère comme un des professeurs les plus érudits & tellement remarquable que « son nom restera célèbre tant que le monde existera[5] ».

Virgile Maro cite encore comme ayant été ses précepteurs (*preceptores nostri*) *Sulpita*[6] & *Istrius*[7]. Et dans un autre de

1. *Epistolæ*, III, p. 133, l. 10. de l'édition Huemer.
2. *Epitomæ*, VII, p. 49, l. 17 et s. de l'édition Huemer.
3. *Epistolæ*, III, p. 133, l. 10 & s. de l'édition Huemer.
4. *Ibid.*, III, p. 138, l. 24 & s. de l'édition Huemer.
5. *Ibid.*, II, p. 123, l. 6 & s. de l'édition Huemer.
6. C'est par erreur qu'Ozanam (*La Civilisation au sixième siècle*, t. IV, p. 428) en fait une femme comme Fassica. Virgile paraît très explicite à cet égard (*Epitomæ*, IV, p. 24, l. 7 de l'édition Huemer).
7. *Epistolæ*, IV, p. 24, l. 7 & 8 de l'édition Huemer.

Digitized by Google

ses *Epitomæ*[1], il nous apprend que cet Istrius était d'origine espagnole (*hispanus*) & doué d'une éloquence merveilleuse (*splendidæ*) en l'art de présenter l'histoire.

Les Espagnols paraissent avoir été nombreux à Toulouse à cette époque, car nous voyons un autre Espagnol, Mitterius, se présenter une nuit à la porte de Virgile pour lui demander l'hospitalité & lui offrir en échange de répondre à ses questions. C'était un vieillard très âgé, mais plein d'ardeur. Virgile le reçut très aimablement & accepta d'autant plus volontiers sa proposition qu'il honorait Mitterius comme un « prophète ». Il lui demanda le moyen de discerner la valeur d'un terme qui peut offrir deux sens sous les mêmes lettres & de reconnaître quand le mot *hic* est adverbe & quand il est pronom. Celui-ci lui répondit aussitôt en prenant un air inspiré comme s'il allait vaticiner. Et Virgile resta tout le temps sous le charme de sa parole ardente & lumineuse[2].

De telles controverses passionnees pour la grammaire peuvent aujourd'hui faire sourire, & les contemporains de Virgile ne se gênaient pas pour blâmer cette passion de disputer. Mais maîtres & élèves dédaignaient toutes ces critiques ou prenaient en pitié les profanes qui ignoraient les secrets de leur science grammaticale[3].

Dans le cours de ces deux ouvrages, Virgile Maro cite bien d'autres noms de grammairiens, les uns empruntés à l'antiquité grecque ou latine, comme Homerus, Terrentius, Horatius, Cicero, Cato, Lucain, les autres franchement barbares quoique latinisés comme Bientius & Mitterius.

La plupart sont décorés des épithètes les plus élogieuses : « très éloquents », très illustres », « très fameux », « incomparables ». Ils régentaient les lois de l'éloquence, de l'histoire & de la poésie. On ne parlait & on n'agissait que d'après leurs préceptes & d'après leurs exemples. Aussi l'École de Toulouse eut-elle une grande réputation. Professeurs & élèves y venaient de partout : de l'Espagne, comme Mitterius, dont nous

1. *Epitomæ*, XV, p. 91, l. 21 & s. de l'édition Huemer.
2. *Epistolæ*, I, p. 114, l. 12 & s. de l'édition Huemer.
3. *Ibid.*, III, p. 131, l. 26 & s. de l'édition Huemer.

Digitized by Google

avons fait connaître le zèle & l'ardeur pour la science malgré son grand âge[1], & Istrius qui était plein d'éloquence dans ses cours d'histoire[2]; de Rome, comme Donat[3]; de la Grèce, comme un certain Maceronto, qui d'élève s'était improvisé professeur &, sous prétexte d'instruire ses camarades, leur était plus nuisible qu'utile[4].

Ces rhéteurs & ces grammairiens se recrutaient souvent dans leurs propres familles. Ainsi Virgile Maro avait pour aïeul un certain Martulis, qui s'était distingué dans l'art de grammairien[5]. Le célèbre Glengus avait pour père Sarbon[6], & pour fils Maximianus, élève de Virgile Maro[7], & Cicéron était le fils de Sarricius[8], tous deux grammairiens de mérite. Terrentius avait un fils (*Terrentius quoque Terrentii filius*[9]), qui professait alors la grammaire. Julianus en avait deux, dont l'un, Donat, était grammairien, & l'autre, Don, après avoir été d'abord grammairien & rhéteur, s'était fait prêtre[10].

III. — Virgile était chrétien.

Le grammairien Virgile était chrétien. C'est lui-même qui nous l'apprend. Lorsqu'il parle de son élève Fabianus dans la « préface » de ses *Epistolæ*, il nous dit que ce dernier avait été d'abord « païen » (*tunc gentilem*), & puis qu'il était devenu chrétien grâce à la purification par le baptême (*nunc fidelem baptismate purificatum*[11]). Plus loin, il appelle le diacre Germain « très saint ministre du Christ » & il lui demande des

1. *Epistolæ*, I, p. 114, l. 12 & s. de l'édition Huemer.
2. *Epitomæ*, XV, p. 91, l. 21 & s. de l'édition Huemer.
3. *Ibid.*, XV, p. 87, l. 23 & s. de l'édition Huemer.
4. *Epistolæ*, I, p. 113, l. 16 & s. de l'édition Huemer.
5. *Epitomæ*, XV, p. 92, l. 21 & s.
6. *Epistolæ*, II, p. 122, l. 26.
7. *Ibid*, VII, p. 173, l. 23.
8. *Ibid.*, II, p. 123, l. 11 & s.
9. *Ibid.*, II, p. 129, l. 14.
10. *Ibid.*, III, p. 133, l. 19 & s.
11. *Epistolæ*, Præfatio, p. 107, l. 7, de l'édition Huemer. — Conf. Angelo Maï, *Præfatio ad opera Virgilii Maronis* (Classicorum auctorum... t. VII, VIII & seq. pp. 32, 44).

Digitized by Google

prières[1]. Enfin, il déclare mettre au service de la loi divine toute son éloquence & tout son savoir « afin d'acquérir la miséricorde éternelle[2]. De telles expressions ne peuvent se trouver que dans la bouche ou sous la plume d'un chrétien.

Le grammairien Virgile paraît même avoir été très zélé dans sa religion, car il nous apprend qu'il avait écrit contre les païens un livre sur la Création du Monde d'après la doctrine chrétienne[3]. Il n'en aimait pas moins la philosophie qu'il considérait comme « source & mère de tout art & de toute science », & il honorait comme philosophe « quiconque portait à l'étude des choses divines & humaines, un cœur pur & une active sollicitude[4] ».

Mais si, dans l'étude des choses humaines, quelques difficultés se soulèvent contre les antiques doctrines des Hébreux, il faut que les oracles de la terre se taisent devant ceux du ciel, car ceux-là font un emploi misérable de leur courage qui veulent défendre la science des philosophes en attaquant l'autorité de la sagesse hébraïque, parce qu'ils la trouvent vieille & inculte. Pour lui, fidèle aux saines maximes des Pères, il ne juge pas que ce soit trop pour éclairer le monde de deux lumières, celle de la foi & celle de la raison[5]. Il loue l'Eglise de la coutume qu'elle garde, selon la tradition apostolique, de « conserver séparément les écrits des philosophes païens & ceux des chrétiens. Il est, en effet, nécessaire que les hommes nés & élevés dans les études libérales & dans les lettres séculières, tout en se faisant chrétiens, conservent l'habitude de la science. Considérant, d'ailleurs, qu'on ne pourrait les arracher à leurs travaux accoutumés, & qu'enfin les hommes éloquents rendraient le service de commenter & de relever les livres de la sagesse divine, si, en se convertissant au Seigneur, ils persévéraient dans l'exercice de l'éloquence, les docteurs de l'Eglise décidèrent prudemment qu'on ferait deux bibliothè-

1. *Epistolæ*, Præfatio, édition Huemer, p. 108, l. 14 & seq.
2. *Ibid.*, Præfatio, édition Huemer, p. 108, l. 18 & 19.
3. *Quum librum de Creatione mundi adversus Paganos ediderimus* (Maï, *lib. cit.* p. 92).
4. *Epitomæ*, IV, *de Metris*, p. 17 de l'édition Huemer, l. 15 & s.
5. *Ibid.*, I, *de Sapientia*, p. 4 de l'édition Huemer, l. 9 & s.

Digitized by Google

ques, l'une pour les livres des philosophes chrétiens, l'autre pour les écrits des Gentils, de peur que, si l'on confondait les Infidèles avec les Fidèles, il n'y eût pas de distinction entre ce qui est pur & ce qui ne l'est pas[1]. » Ces paroles sont précieuses à enregistrer. Elles nous montrent la doctrine professée sinon à Rome, du moins à Toulouse, & cette doctrine devait s'étendre à toute l'Eglise d'Occident. Elles nous indiquent la jurisprudence ecclésiastique à cette époque en matière de livres païens & nous fixent sur l'état de l'Eglise & des lettres au temps des établissements barbares[2].

Quant à la philosophie telle que la comprenait Virgile, elle embrassait « beaucoup de connaissances dont les principales étaient la poésie, la rhétorique, la grammaire, la dialectique, la géométrie, & tout ce qui fixe la curiosité & excite l'émulation[3] ». Il y ajoute l'astronomie, qui « montre, dit-il, la course de tous les astres[4] »; la physique, « qui dispute de la nature de toutes les choses[5] »; l'éthique (*ethicam*), qui traite des mœurs des peuples; & la logique, qui discute par la raison les choses surnaturelles[6]. Il range les médecins parmi les géomètres, parce que les uns & les autres s'occupent de la terre &, par conséquent, des herbes qu'elle produit, & que les médecins doivent connaître tout particulièrement[7]. Mais la première connaissance du sage & sa principale préoccupation doivent concerner l'homme[8]. C'est là le fond même de toute philosophie. Or, dans l'homme, il faut distinguer d'abord le corps fait du limon de la terre, & puis l'esprit qui lui a été insufflé d'en-Haut. Ils ne forment qu'une entité; mais il n'en faut pas moins les distinguer, car ils sont de nature différente.

1. *Epistolæ*, III, *de Verbo*, p. 135, l. 31 & s. de l'édition Huemer.
2. Conf. Ozanam, *La Civilisation chrétienne au cinquième siècle*, t. IV, pp. 435 & s.
3. *Epitomæ*, IV, *de Metris*, p. 17 de l'édition Huemer, l. 20 & suiv.
4. *Ibid.*, p. 22, l. 8 & suiv.
5. *Ibid.*, p. 23, l. 4 & suiv.
6. *Ibid.*, p. 22, l. 5 & suiv.
7. *Ibid.*, p. 23, l. 5 & suiv.
8. *Ibid.*, p. 23, l. 9 & suiv.

Digitized by Google

IV. — Virgile vivait a la fin du sixième siècle.

Il est plus difficile d'apprécier l'époque véritable où vivait le grammairien Virgile.

On compte trois opinions à cet égard.

Un érudit allemand, Osann [1], a fait vivre le grammairien Virgile au temps de Charlemagne. Il s'appuie, à cet égard, sur une mention écrite en marge d'un manuscrit de la bibliothèque de Leyde contenant des fragments des œuvres de Virgile, & ainsi conçu : « *Virgilius fuit Caroli Magni temporibus.* » Mais Lindemann a fait observer que les notes marginales de ce manuscrit étaient plus récentes que l'écriture du manuscrit, qui, lui-même, date du onzième ou du douzième siècle : on ne peut donc leur attribuer une véracité certaine.

D'autre part, Osann croit reconnaître dans deux grammairiens cités par Virgile : Sedulius [2] & Istrius [3], le premier un grammairien irlandais du neuvième siècle, & le second un évêque espagnol qui figura dans la controverse de l'Adoptionisme. Mais cette identification est contredite en ce qui concerne Sedulius par Virgile lui-même, car il le qualifie à deux reprises de *romanus* (toulousain) par opposition à un autre rhéteur, Regulus, qu'il dit de Cappodoce.

Osann croit enfin retrouver le nom du grammairien Virgile dans ce vers d'Alcuin à Charlemagne :

Quid Maro versificus solus peccavit in aulâ?

D'abord, il est probable que dans ce vers Alcuin a voulu parler du poète Virgile & non du grammairien toulousain. Et puis, ce Virgile serait-il contemporain de Charlemagne, rien ne prouverait qu'il fût celui de Toulouse, car ce dernier n'était pas poète, mais grammairien.

1. *Beiträge zur gr. und. lat. Litteratur Geschichte*, t. II, p. 125, & *Hall. litt. Zeitung*, 1836, *Ergänzbl*, n° 48.

2. *Epistolæ*, IV, *de Adverbio*, p. 138, liv. 25, & p. 139, liv. 10.

3. *Epistolæ*, IV, *de Metris*, p. 24, l. 8; X, *de Conjunctione*, p. 74, l. 16; XI. *de Præpositione*, p. 91, l. 21, & p. 92, l. 4.

Digitized by Google

Il semble d'ailleurs que l'hypothèse d'Osann est absolument détruite par un grammairien du huitième siècle, appelé Gainfred, qui cite Virgile. Le grammairien de Toulouse était donc antérieur à Charlemagne.

Dans une de ses *Epistolæ*[1], Virgile s'exprime ainsi : « *Sarbon quoque, frater Gengli, in Rigadis reginæ cantico : Digna ab ego laudari carmento mirabili.* »

Angelo Maï s'est appuyé sur ce texte pour voir dans le nom de *Rigadis* une corruption de *Rigunthis*, fille de Chilpéric Ier, mariée au roi wisigoth Reccarède, & qui se trouvait à Toulouse lors de la conspiration de Gondovald en 584[2]. Cette conjecture est confirmée par un passage des *Epitomæ* où le grammairien Virgile nous apprend, en langage figuré suivant son habitude, que son maître Enée avait écrit une histoire, ressemblant plutôt à une tragédie, de la guerre faite par *Blastus*, Phrygien d'origine, lequel vint du Nord & entra à Rome avec une troupe de Germains dont il s'était assuré l'amitié & l'alliance, & causa de grands désordres en divisant la ville en sept factions qui en vinrent aux mains, de sorte que tout le peuple s'entr'égorgeait. Or, nous savons que *Rome* désignait *Toulouse* & que le chroniqueur Frédégaire donne aux *Francs* le nom de *Phrygiens*. En outre, il est facile de reconnaître dans le nom de *Blastus* celui de *Bladastes*, qui était un des chefs de la conspiration de Gondovald[3]. Enfin, le grammairien Virgile nous apprend qu'à cette époque il avait déjà accompli sa vingt-cinquième année[4]. Il serait donc né vers 559 & il aurait vécu à la fin du sixième siècle & au commencement du septième.

Entraîné par ce premier rapprochement, Angelo Maï a supposé que le *Julius Germanus, diaconus*, auquel Virgile écrivait ses *Lettres*[5] pourrait bien être saint Germain, évêque

1. *Epist.*, II, *de Pronomine*, p. 122, l. 26, de l'édition Huemer.

2. Grégoire de Tours, *Hist. francorum*, VII, 9.

3. Grégoire de Tours, *Hist. francorum*, VI, 12, 31; VII, 28, 34, 37; VIII, 6.

4. *Epitomæ*, XIII, *de Scinderatione fonorum*, p. 87, l. 9 & s. de l'édition Huemer.

5. *Præfatio*, p. 105 de l'édition Huemer.

Digitized by Google

de Paris. Mais saint Germain est mort en 576[1] : il ne vivait donc plus à l'époque de la venue de Rigonthe à Toulouse.

Malgré ces précisions, qui nous paraissent concluantes, Quicherat propose une autre version. Dans sa dédicace au diacre Germanus, dit-il, Virgile nous apprend qu'il avait fait hommage de ses *Epitomæ* à un certain Fabianus d'Afrique, païen, dans le temps où cet ouvrage a été composé par lui, mais qui, depuis, est entré dans la communion chrétienne[2], & Quicherat fait observer qu'il n'y avait plus de conversions de ce genre à l'époque de Rigonthe[3]. Dans ces circonstances, Quicherat croirait volontiers que, si le nom de Rigadis est corrompu, il serait plutôt une corruption du nom de *Ragnahilda* en sa forme latine *Regnahildis*, femme du roi wisigoth Euric, dont parle leur contemporain Sidoine Apollinaire[4]. Et il se demande si le grammairien Virgile ne serait pas ce Virgile, historien & poète, nommé dans l'*Abrégé* de Grégoire de Tours[5].

D'autres commentateurs du grammairien Virgile ont pensé qu'il avait pu vivre cent ans plus tôt, du temps de Clovis. Mais Ozanam a démontré qu'il fallait s'en tenir à l'opinion d'Angelo Maï. Et voici les trois raisons qu'il a données à l'appui de son sentiment[6] :

Premièrement, tout indique une époque où le paganisme vaincu résiste encore, où il se réfugie dans le culte de la philosophie & des lettres & s'efforce de sauver au moins la poésie. Il y a encore des infidèles parmi les lettrés comme parmi les barbares. On se félicite de la conversion des uns ; on écrit contre les autres. C'est une période de transition entre le paganisme qui se meurt & le catholicisme qui est en train de triompher.

1. *Gallia christiana*, t. VII, col. 20.
2. *Epist.*, *Præfatio*, p. 107, l. 5 à 8.
3. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1re série, t. II, p. 139.
4. *Epistolæ*, IV, 8.
5. *Gregor. Turon.*, VI, 34.
6. *La Civilisation chrétienne chez les Francs*, t. IV, p. 426 & s.

Digitized by Google

En second lieu, les lettres latines n'avaient pas encore péri entièrement, mais elles étaient bien près de l'être par le fait des Barbares, dont la domination croissait chaque jour & les diminuait gravement. Les grammairiens se réunissaient dans des assemblées pour sauver la langue; mais les institutions avaient déjà péri. Le langage secret dont parle Virgile est surtout justifié par lui dans l'intérêt de la conservation des lettres latines. On se cachait de ces Germains, hauts de sept pieds & qui passaient pour antropophages. Ils terrorisaient les campagnes & les villes. Ils savaient assez de latin pour copier les discours & surprendre les correspondances : il fut pardonnable à de pauvres rhéteurs de se faire un idiome inintelligible à leurs ennemis, de s'écrire en chiffres, de se constituer en Société secrète. Cette tendance à parler le moins possible la langue vulgaire a bien existé de tous les temps parmi les gens d'école. Mais les dangers de l'invasion favorisèrent singulièrement cette propension & l'exagérèrent. Du caprice des anciens grammairiens on fit un système. Au lieu de quelques mots entendus à demi par les initiés, on en vint aux douze latinités de Virgile l'Asiatique.

Dans tous les cas, aucun des traits indiqués par le grammairien Virgile ne convient aux temps carlovingiens, à cette époque toute chrétienne où l'on convertissait les Saxons, mais où l'on n'avait plus à baptiser les rhéteurs latins. Au huitième siècle, on ne dissimulait plus la science, on l'exaltait au contraire. On la rendait accessible à tous & on ouvrait les écoles à la noblesse, au clergé, jusqu'aux serfs, tandis qu'à la fin du sixième siècle, c'était un véritable combat entre la civilisation & la barbarie dans l'Eglise, dans l'Etat, dans les lettres. Ce combat n'existait pas encore au quatrième siècle, au temps d'Ausone, car, dans ses éloges des rhéteurs aquitains, il ne fait rien pressentir de pareil aux inventions grammaticales de l'école de Toulouse. Tant que l'épée de Théodose & la politique de Stilicon couvrirent les frontières, les lettrés ne se préoccupaient pas de dérober la langue latine aux Barbares qui les menaçaient. Mais il en fut autrement au temps de Brunehaut & de Frédegonde, alors que les Neustriens, les Austrasiens & les Burgondes se disputaient la Gaule & s'y

Digitized by Google

livraient ces combats sauvages qui effrayaient Grégoire de Tours & lui inspiraient tant de craintes pour les destinées du peuple franc & pour celles de la foi chrétienne & de la civilisation [1].

1. *Historia Francorum*, prætatio.

Baron DESAZARS.

(*La fin prochainement.*)

Digitized by Google

LES PYRÉNÉES

SALUT DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE

Le « Figaro » a publié récemment une série d'articles très remarqués, dont l'auteur, M. Jules Huret, attribue le mérite à un ingénieur, qui fut son compagnon de voyage : quelle qu'en soit l'inspiration, ces articles sont trop intéressants pour la région pyrénéenne pour que nous ne les publiions pas dans notre Revue. *En voici donc les principaux passages.*

I. — Les Mines.

..... L'homme dont il s'agit s'appelle M. Dolter, ingénieur éminent, déjà connu dans le monde industriel par d'importantes découvertes & applications électriques. Electricien & chimiste, de cette race de savants français & d'esprits pratiques qui sont en train de refaire l'ancienne réputation de la France à l'étranger, son imagination infatigable est aidée d'un fonds de connaissances scientifiques très sérieuses & très multiples. C'est le créateur déjà célèbre de ce système de locomotion électrique à contact, rapide & économique, qui va être appliqué en France dans quelques semaines, avec l'approbation des pouvoirs publics, & bientôt en Russie, en Allemagne & sans doute dans tous les pays d'Europe. Il est de plus l'inventeur, non encore révélé au public, d'un téléphone qui pourra servir pratiquement de Paris à Pékin, & qui pourrait au besoin faire le tour du monde. C'est dire que ce cerveau n'est pas celui d'un utopiste ni d'un rêveur.

Digitized by Google

Je le trouvai au milieu d'immenses cartes des Pyrénées diversement teintées.

— « Regardez, me dit-il, voici les mines de zinc par dizaines, les mines de fer à chaque pas, voici du marbre, de la houille, du manganèse, du plomb, des pyrites, des bauxites, du sel.

« Cela ne vous dit rien? Mais demandez aux chimistes les trésors que cela représente!

« Le zinc serait à lui seul une richesse immense! Figurez-vous que l'Europe seulement produit 1 million & demi de tonnes de minerai de zinc par an. La France, grâce aux difficultés actuelles d'extraction, n'en produit pour sa part que 50,000 tonnes. Il suffirait de quelques tramways électriques entre le val d'Aran, par exemple, & la ligne du Midi, ou de Seintein à Saint-Girons, pour en décupler immédiatement la production. Il y a là à ciel ouvert des gisements inépuisables. Et en bien d'autres endroits encore.

« Mais ce n'est pas là le point le plus important.

« Le zinc tiré aujourd'hui des Pyrénées, où va-t-il? A grand'peine, on le descend de la montagne à l'aide de câbles transporteurs; une fois arrivé dans la vallée, on est obligé de transporter le minerai, avec des bœufs, à des distances de 30 kilomètres & plus! Là, le chemin de fer le prend, le conduit à Bordeaux, où on l'embarque à destination d'Anvers ou de Swansea, en Angleterre, où il sera transformé en métal. La moitié du bénéfice est déjà mangée en frais de transport! Ne serait-il pas plus rationnel d'établir dans ces vallées, au point terminus des câbles transporteurs, des usines hydro-électriques qui fourniraient aux mines l'énergie nécessaire pour la perforation, le broyage, le triage du minerai, ainsi que l'éclairage des galeries? L'exploitation deviendrait intensive, la production décuplerait aussitôt, & par conséquent le prix d'abatage du minerai serait réduit considérablement. Puis, le minerai amené aux usines de la vallée y serait traité & transformé soit en zinc laminé, soit en blanc de zinc. Un tramway électrique conduirait ces produits jusqu'à la station la plus proche, & on aurait ainsi le métal produit à meilleur marché que partout ailleurs dans le monde!

« Car partout ailleurs l'industrie du zinc se fait par le

Digitized by Google

charbon. Avec ce procédé, l'habileté professionnelle des ouvriers est un facteur important, car selon que l'ouvrier est plus ou moins expert, les pertes de métal sont plus ou moins grandes. C'est ce qui explique que sa métallurgie est restée longtemps monopolisée en Silésie, à la Vieille-Montagne & à Swansea. En France, on a dû renoncer à lutter avec ces centres de production. Les pertes au cours de la fabrication étaient si grandes qu'on avait avantage à envoyer le minerai en Belgique & en Allemagne.

« Mais voici que, toujours grâce à l'électricité, un nouveau mode de métallurgie du zinc a été découvert qui n'exige plus aucune aptitude spéciale de la part de l'ouvrier & réduit le déchet à presque rien (3 % au lieu de 20 % !) Ce procédé exige une force motrice considérable, — *que nous avons, sous la main, à six fois moins cher que les Belges, les Allemands ou les Anglais.* Comment voulez-vous qu'ils luttent ?

« Pourtant, il y a mieux encore. A cette combinaison on gagnerait d'autres richesses plus grandes peut-être. Les sous-produits de cette transformation du minerai de zinc en zinc métallique, au lieu de profiter aux acquéreurs de la Belgique ou de l'Angleterre, nous resteraient. Or, quels sont ces sous-produits ? »

Et j'assiste à un cours passionnant de chimie appliquée qui me fait durement regretter mon ignorance.

Je passe sur ces explications pour ne pas vous ennuyer. Sachez seulement qu'avec ces sous-produits aux noms barbares (superphosphates, sulfates, sulfites !) on peut fabriquer des millions & des millions de tonnes d'engrais, de substances propres à blanchir le papier, & surtout propres à décomposer les bauxites pour en faire de l'aluminium !

Et nous touchons là à un point capital de notre démonstration.

— L'aluminium ! continue l'ingénieur, voilà la plus grande richesse que l'on pourrait tirer des Pyrénées. Le cuivre, qui devient plus rare & de jour en jour plus cher, va se voir détrôné dans la plupart de ses applications par l'aluminium. Rien que pour les canalisations électriques, vous entendez, on importe en France plus de 40,000 tonnes de cuivre par an.

Digitized by Google

Or, pour cet usage entre cent autres, l'aluminium remplace déjà le cuivre avantageusement, puisque 1 kilo d'aluminium équivaut à 2 kilos de cuivre. Quand on fera des chemins de fer électriques — & c'est demain — il en faudra des quantités énormes. Et lorsque l'aluminium aura atteint chez nous une production de 40 à 50,000 tonnes, ce qui ne saurait tarder, une quantité double de cuivre disparaîtra du marché français qui l'achète à l'étranger : il restera donc de ce chef 80 à 100 millions de francs en France.

« Or, avec nos bauxistes des Pyrénées & nos forces naturelles, nous arriverons tout de suite non seulement à produire tout ce qu'il faut d'aluminium à la consommation française, mais encore à pouvoir en exporter à l'étranger à de meilleures conditions que tous nos concurrents !

« Quant au fer, c'est une véritable révolution dans sa métallurgie qui naîtrait de l'industrialisation des chutes des Pyrénées.

« Jusqu'à présent la métallurgie n'était possible qu'au moyen de la houille. Aujourd'hui on obtient une chaleur bien plus considérable & bien moins coûteuse par l'électrolyse de l'eau. On peut fabriquer jusqu'aux aciers chromés nécessaires aux blindages des navires dans des hauts fourneaux électriques. Or, les Pyrénées renferment non seulement toute l'énergie indispensable, mais aussi, & en grandes quantités, les meilleurs minerais de fer du monde, ceux du Rancié, du Canigou, du Gard, de Baucen, &c.

« Pour les produits chimiques, la perspective n'en est pas moins éclatante. Il se trouve à Salies-de-Béarn & à Camarade des mines de sel inépuisables. Or, le premier élève chimiste venu vous dira les richesses magnifiques que l'électricité peut tirer du sel sans presque de frais : c'est, avec le soufre des pyrites & des blendes, qu'on trouve en quantité dans les Pyrénées, la base de la grande industrie chimique, ainsi que de toutes les matières colorantes dont le débit se chiffre par centaines de millions, & que nous sommes forcés d'acheter aujourd'hui en Allemagne qui s'enrichit à nos dépens !

« Mais continue M. Dolter, quand, grâce à vos chutes d'eau, vous exploiteriez toutes les richesses minérales des

Digitized by Google

Pyrénées, il resterait encore des forces colossales inemployées. Qu'en ferez-vous? Vous fournirez l'éclairage à toutes les villes des vingt-quatre départements de la région; mais qu'est-ce cela? Laisserez-vous dormir dans leurs écuries-réservoirs les millions de chevaux-vapeur qui s"offrent à vous? — Non. Car je vais plus loin encore. Je prétends même que si les Pyrénées ne renfermaient pas leurs trésors minéraux, elles resteraient toujours le centre idéal de l'industrie française.

« Prenons, par exemple, une des industries les plus florissantes de l'Angleterre, celle du coton. A l'heure qu'il est, la France ne possède que 5 millions de broches à coton, qui fonctionnent à proximité des régions houillères du Nord & en Normandie avec le charbon anglais qu'on y amène à bon marché par eau.

« L'Angleterre, elle, a 40 millions de broches en activité!

« Si on les lui prenait? Ou, du moins, si on lui en enlevait une bonne moitié?

« Eh bien, rien de plus facile! Qui empêcherait d'arrêter au passage les chargements de coton qui passent journellement devant Cette, venant de l'Inde ou de l'Egypte, & qui gagneraient ainsi, outre trois ou quatre jours de fret, la prime énorme de 15 % prélevée par les intermédiaires anglais sur la valeur du coton? Qui empêcherait de traiter ce coton dans les usines qu'on installerait dans la plaine, sur le bord du canal du Midi, & qui seraient actionnées par l'énergie des millions de chevaux-vapeur des chutes d'eau?

« Quoi encore?

« La France est propriétaire, par la Nouvelle-Calédonie, de presque toute la production de nickel du monde. Et, au lieu d'être pour la métropole une source de richesse, cette colonie nous coûte un budget d'entretien. Pourquoi? Parce que tout le minerai de nickel extrait est porté en Angleterre & en Allemagne, transformé en métal & revendu en France!

« Comment voulez-vous que dans de telles conditions un pays s'enrichisse?

« Que faut-il donc pour la transformation du minerai en nickel? De l'énergie. La métallurgie du nickel est une de

Digitized by Google

celles qui se prêtent le mieux à l'électrolyse. Le charbon ne pourrait pas lutter.

« Je pourrais vous citer des *centaines d'exemples* de cette industrie nationale. On va chercher bien loin des raisons de notre appauvrissement. Prenons-nous-en donc enfin à nous-mêmes. »

M. Dolter me cita, en effet, une série de faits saisissants que la place trop mesurée m'empêche de reproduire ici. Mais je restai frappé & ébloui de ses preuves & de la rigueur de ses déductions.

*
* *

— Et je n'ai pas fini, continua M. Dolter. Pourquoi les plaines du Sud-Ouest, malgré leur fertilité, & en dehors de la mévente des vins, s'appauvrissent-elles chaque année? Parce que, justement, les eaux des Pyrénées qui alimentent les fleuves & les canaux manquent certaines années ou débordent certaines autres; qu'elles créent ainsi, une année sur trois, la sécheresse ou l'inondation, toujours la ruine. Imaginez les eaux des monts domestiquées par les ingénieurs-électriciens, emmagasinées & retenues par des barrages nombreux pour produire à volonté l'énergie électrique. Que se passe-t-il alors? L'eau une fois employée à ce premier usage sera canalisée par le service de l'hydraulique agricole, conduite sagement à travers les terrains où elle manquait, baignera & fécondera les vignobles qui auront besoin d'être immergés pour lutter contre le phylloxera. Et alors plus d'inondation, plus de sécheresse! — Mieux encore! La vigne ne nourrit plus son homme? Le vigneron pourra déplanter ses champs & y semer ce qui n'y pouvait pas pousser jusqu'à présent faute d'une humidité régulière & normale, le blé, le seigle, le fourrage, comme dans les plus riches plaines du Centre.

« Je me résume :

« Pour vaincre industriellement tous les pays du monde, nous avons dans les Pyrénées : 1° une énergie inépuisable à bon marché; 2° des matières premières à pied d'œuvre; 3° une population ouvrière nombreuse & pauvre qui ne demande qu'à travailler; deux mers, l'Océan & la Méditerranée, qu'unit

Digitized by Google

déjà le canal du Midi dont on pourrait faire une voie de transit unique au monde, en reprenant le projet du Canal des Deux-Mers qui dort depuis vingt ans. »

Et tout cela n'est pas un mystère : les cartes, les travaux scientifiques, les expériences officielles existent, les spécialistes sont prêts à conclure.

Où est la grande main qui saisira tous ces éléments éparpillés pour remettre la France diminuée à la tête des nations européennes?

II. — L'Eau.

On ne discute plus, à l'heure qu'il est, l'infériorité chaque jour grandissante de notre commerce & de notre industrie dans le monde. Battus par l'Angleterre & l'Allemagne, nous voici désormais concurrencés par l'Amérique. Un grand métallurgiste du Rhône ne me racontait-il pas l'an dernier, au cours de mon enquête sur les grèves, qu'on lui offrait à lui-même des produits manufacturés américains à un prix inférieur à celui de son propre prix de revient? Mieux encore. Les Anglais & les Américains viennent chercher notre minerai de fer d'Algérie, le transportent à Philadelphie & nous le renvoient manufacturé moins cher que le nôtre!

Dans presque toutes les branches de l'industrie, la menace est, dit-on, pareille. Et la lutte, si énergique que nous la livrions, accroît sans cesse notre infériorité... Les économistes nous prédisent, sous peu d'années, le sort de l'Espagne, sœur latine, sœur déchue. La race française, résistante, orgueilleuse, sent obscurément cette déchéance ; elle se remue douloureusement dans le malaise de sa prédominance détruite ; trop de sang alerte & neuf court encore dans ses veines pour qu'elle subisse sans crier l'abandon définitif de sa suprématie ; de plus, âpre au gain, économe, habituée à la possession séculaire de l'argent, elle souffre vivement du drainage par ailleurs de ses capitaux. De là, à coup sûr, est né le mouvement nationaliste. On lui dit : « La France fut riche aussi longtemps qu'elle fut triomphante. Pour retrouver la prospérité & le prestige d'au-

Digitized by Google

trefois, il faut qu'elle vainque de nouveau... » Elle écoute ces discours empiriques, &, l'atavisme batailleur de la race aidant, la voilà, on dirait, prête à tenter encore l'épouvantable aléa de la guerre...

*
* *

Mais, sans compter que le sort des armes est douteux, une guerre, fût-elle heureuse, ruinerait pour longtemps le vainqueur lui-même. Et puis, quelques batailles gagnées, le traité de Francfort détruit n'augmenteraient pas le nombre de nos houillères & de nos canaux, ne feraient pas surgir à fleur de terre le charbon comme à Newcastle, ne nous mettraient pas à l'abri des grèves qui exténuent la production, effarent les capitaux.

Quelles sont, en effet, les causes de notre infériorité industrielle? On dit : Ce sont les exigences des ouvriers dont les salaires sont trop élevés. Mensonge économique! car les ouvriers anglais & américains sont plus payés que chez nous. Les causes vraies, les causes principales sont la pénurie de charbon qui nous rend tributaires de l'étranger, l'éloignement des centres houillers, l'élévation des tarifs de transport qui finissent par doubler & même tripler le prix de la force motrice & le prix de toutes les matières premières. L'Angleterre, l'Amérique, l'Allemagne trouvent à pied d'œuvre, pour ainsi dire, le principe initial de la force qui fut, jusqu'à présent, le charbon. Elles ont des tarifs de transport réduits, des fleuves navigables, & leurs canaux se multiplient.

N'y a-t-il pas de raison pour que cette infériorité cesse jamais? La France est-elle irrémédiablement condamnée à la seule supériorité de ses modes & de ses coiffeurs?

*
* *

Un espoir luit, tout proche. Déjà les Anglais se montrent effrayés de la diminution de leurs provisions de houille : ils voudraient par des droits à la sortie, ou même par une prohibition absolue, empêcher de l'exporter. Les Allemands aussi poussent un cri d'alarme. « La houille, disent-ils, va être sous

Digitized by Google

peu victorieusement concurrencée par l'eau : or, nous n'avons pas d'eau... »

Et voila justement la raison de notre espoir!

Je partais dernièrement en voyage. Dans mon compartiment, je me trouvai seul avec un petit homme tout rond, à lunettes, & chauve quoique ne paraissant pas âgé de plus de quarante ans.

Mon attention fut attirée par les proportions extraordinaires de son crâne & par les bosses de son front ample & vaste.

La conversation s'engagea sur un incident futile du voyage, & à partir de cet instant, quoiqu'il fît nuit & que ce fût l'heure du sommeil, je restai suspendu à sa parole, sans une seconde de défaillance, jusqu'à quatre heures du matin. Il me quitta, en effet, à l'aube naissante, emportant avec le plus grand soin des appareils électriques.

Que m'avait-il dit durant ces huit heures de voyage pour me tenir éveillé, moi qui ai horreur des bavards & la passion du sommeil?

Il m'avait dit, d'abord, une chose bien simple, qui court les rues :

— C'est l'électricité qui opérera les grandes transformations économiques & sociales dans l'attente desquelles le monde entier se débat.

Puis il avait précisé :

— Cette révolution est plus proche qu'on ne croit... Depuis quelques années le transport de l'énergie électrique a fait de tels progrès qu'il suffirait à la France d'un Colbert de troisième grandeur *pour nous mettre à la tête de l'industrie & de la richesse universelle.*

J'avais tendu l'oreille alors.

— Oui, continua-t-il, la France sera sauvée par l'électricité. La fortune de l'Angleterre & de l'Allemagne furent édifiées par la houille, la France les battra avec l'eau : la houille blanche, comme l'a appelée M. Bergès.

Il m'expliqua que le charbon produit la chaleur qui actionne les machines à vapeur qui, elles, actionnent les dynamos producteurs de l'énergie électrique. Mais les machines à

Digitized by Google

vapeur n'utilisent que 5 °/o de la force calorique du charbon. La déperdition est donc énorme, colossale! L'eau, elle, ne coûte rien &, tombant du haut d'une éminence sur les palettes des turbines, produit directement, par la seule force de son poids, cette énergie précieuse. La chose est connue & exploitée déjà un peu partout. On achète à présent une chute d'eau comme on achetait autrefois un terrain minier. Il y a des chutes d'eau dans l'Ain, dans le Rhône, dans les départements avoisinant les Alpes & les Pyrénées. De grands établissements industriels achètent déjà, en sourdine & à vil prix, des lacs pyrénéens & des terrains alpestres. Des bandes noires tentent d'accaparer ces richesses inépuisables de l'avenir.

Mais ces spéculations isolées & égoïstes ne changent rien à la situation générale de notre industrie.

Mon interlocuteur me raconta qu'il avait passé des mois entiers, depuis des années, à étudier les Pyrénées, qu'il en connaît les moindres défilés & toutes les hauteurs accessibles ; qu'il y a là des trésors infinis d'énergie qu'on peut amener pour ainsi dire sans frais dans la plaine.

— Ce sont des lacs éternels, des réservoirs juchés à des hauteurs de 1,000 & 2,000 mètres, & situés de telle façon qu'avec quelques centaines de mètres de conduites il est on ne peut plus aisé de leur faire produire une énergie fabuleuse.

« Le charbon s'épuise... L'eau, elle, ne s'épuise jamais. Elle coule éternellement des montagnes de neige & des glaciers. Les mineurs se mettent en grève, interrompent du jour au lendemain la production nationale ou la ruinent en l'obligeant de s'approvisionner à l'étranger. Il n'y aura jamais de grève des glaciers!

« Mais ces lacs, si nombreux & si grands qu'ils soient, ne seraient pas suffisants à opérer la révolution industrielle si ardemment attendue... Il faut amener au pied des Pyrénées, dans les plaines qui s'étendent de la Garonne à la frontière espagnole, les millions de chevaux nécessaires à la foule des industries qui viendront se créer là. Pour cela, il faudra multiplier ces lacs, à côté de ces lacs naturels des réservoirs artificiels sur tous les points de la montagne. Rien de plus facile,

Digitized by Google

rien de moins coûteux. L'eau qui déborde des lacs naturels, l'eau des glaciers & l'eau des pluies, qui coulent perpétuellement sur le flanc des monts, vont rejoindre les cours d'eau, inondent, l'hiver, des contrées entières par leurs crues imprévues, — ces eaux seront arrêtées à des endroits déterminés par un simple barrage, un mur de quelques mètres — qui coûte à peine 4 ou 5,000 francs de maçonnerie, — & sans plus d'efforts constitueront des accumulateurs de forces colossales qu'on utilisera 1,000 mètres au-dessous par une canalisation peu importante.

*
* *

— Et à quelle quantité d'énergie estimez-vous la force qui dort dans la montagne?

— Dix millions de chevaux-vapeur. Je ne les ai pas comptés, vous pensez bien, & je sais que les évaluations fournies jusqu'à présent sont bien inférieures à ce chiffre. Mais je connais bien les Pyrénées, & je suis convaincu que je pourrais, si besoin était, soutenir ce chiffre avec des preuves sérieuses.

— Qu'est-ce que cela représente?

— C'est bien simple. A l'heure actuelle la totalité d'énergie utilisée en France au moyen de machines à vapeur dans les diverses industries est égale à 700,000 chevaux, non compris, naturellement, les chemins de fer, les tramways & les bateaux.

« L'Angleterre en utilise 2 millions;

« Les Etats-Unis, 2 millions;

« L'Allemagne, 1 million 500,000.

« Or, l'énergie emmagasinée dans les hautes régions des Pyrénées & des Alpes représente le double de celle utilisée par l'Europe entière, & peut être produite dans des conditions telles que son prix de revient serait si bas qu'il deviendrait impossible à la houille noire de lutter contre elle.

— La différence est-elle vraiment si grande? demandai-je.

— Comptez vous-même. Pour installer la force motrice dans une usine, il faut d'abord immobiliser un capital en chaudières, en machines à vapeur, en bâtiments & en approvisionnements de charbon. Cette première dépense représente environ

Digitized by Google

400 francs par cheval. Il faut ensuite compter l'amortissement du capital à 5 %, plus son intérêt à 5 % également. Cela représente donc 10 % sur 40 francs, soit 400 francs. Un cheval-heure dépense 1 kilo de charbon, soit 24 kilos de charbon par jour, soit 9 tonnes par an à 25 francs, soit 225 francs. Les 40 francs d'amortissement & d'intérêt & les 40 francs de main-d'œuvre portent donc le cheval à 300 francs l'an. Or, un cheval électrique pris à la chute d'eau coûte, *commercialement*, 50 francs, en laissant un beau bénéfice au vendeur. »

J'écoutais avec un étonnement grandissant.

Cela avait l'air d'un conte des *Mille & une Nuits* engendré par un cerveau d'électricien. Je le lui dis.

— Et pourtant, me dit-il très simplement, la chose ne peut être discutée. Lisez les beaux travaux de M. Blondel, professeur du cours d'électricité appliquée à l'Ecole des ponts & chaussées ; ceux de M. Aristide Bergès, ceux de M. Labour sur l'électro-dynamique, de M. Paul-Lévy Salvator sur l'hydraulique, de MM. Raoul Pictet & d'Arsonval sur l'oxygène, de M. Pech, commandant du génie à Annecy, & vous verrez que je ne vous raconte rien d'extraordinaire ou du moins d'impossible.

— Mais que fera-t-on dans cette région de cette multitude folle de chevaux qui, dans les pays industriels, n'auraient pas de prix?

— La région pyrénéenne peut devenir en peu d'années le centre industriel du monde. On y trouve en abondance le fer, le zinc, le plomb, la baryte, l'alumine, la pyrite, le sel, le manganèse. Il y a des carrières de marbre superbes, des forêts entières y pourrissent faute de moyens d'exploitation. On extrait de l'argent, depuis deux ans, en quantité, à Castelnau. Nulle part la nature n'a été d'une prodigalité si folle & si variée...

— Mais alors, ces choses-là doivent se savoir? Et depuis longtemps! Pourquoi n'en tire-t-on pas parti?

— On commence. Il y a une dizaine de mille chevaux utilisés à présent dans les Pyrénées. Dans l'Ariège, à Sentein, vous trouverez quatre petites compagnies qui exploitent le

Digitized by Google

zinc; près de Saint-Girons, on a ouvert des mines de carbonate de manganèse; à Aulus, on tire parti de la pyrite de fer... En d'autres endroits encore...

— Ce que je voudrais savoir, c'est pourquoi on a attendu si tard, & surtout comment il se fait que l'on n'exploite pas de telles richesses en grand?

— On ne le pouvait pas, jusqu'à présent. Les mines sont situées, comme vous le savez (ma foi, non!) sur les hauteurs des monts. Or, les machines à vapeur ne pouvaient pas monter les rampes trop raides. Il fallait, pour y accéder, faire de longs détours, des lacets de plusieurs kilomètres quelquefois, édifier des travaux d'art fort coûteux, des viaducs sur les vallées, des ponts sur les torrents, des tunnels, & finalement les produits retirés ne donnaient pas de bénéfices suffisants pour payer le capital.

— Et à présent?

— A présent, grâce aux progrès de l'électricité & de la mécanique, on peut faire monter des trains jusqu'à 800 mètres d'altitude en se servant des routes ordinaires de la montagne. La force est donnée pour ainsi dire gratuitement par les chutes d'eau. On peut désormais exploiter avec la plus grande économie. On amènera au point terminus de pénétration l'énergie nécessaire pour l'extraction & la préparation des minerais.

« On dressera des câbles télédynamiques pour descendre économiquement le minerai extrait, le marbre, la pierre à bâtir & les bois des immenses forêts pyrénéennes. Des centaines d'usines peuvent donc s'y installer dès demain, sûres d'y trouver les matières premières nécessaires.

— Ecoutez, Monsieur, dis-je alors à mon interlocuteur... Tout cela est trop beau pour ne pas m'étonner. On doit pouvoir vérifier de tels faits... »

L'homme grave riait doucement avec bienveillance de mon ignorance & de mon étonnement.

— Certes! certes! me répondit-il. Mais sachez que je n'ai rien inventé. De savants spécialistes ont écrit de gros livres qu'il vous sera loisible de lire. Malheureusement, ils sont restés sans écho... Les Allemands, eux, plus avisés, commencent

Digitized by Google

à ouvrir l'œil. Ils sentent que leur industrie chimique, qui s'est développée avec une rapidité inouïe, pourrait trouver là-bas une concurrence inattendue & mortelle. Jusqu'à présent, c'est à eux que nous achetons tous nos produits chimiques nécessaires à l'industrie & pharmaceutiques qui se chiffrent par des centaines de millions...

— Et vous êtes sûr que les Pyrénées recèlent tant de trésors?

— Venez chez moi à votre retour à Paris, je vous montrerai mes cartes & mes livres.

Jules HURET.

Digitized by Google

L'ABBÉ JEAN DU FERRIER

(1609-85)

(*Suite.*)

Revenons à l'éducation du jeune du Ferrier que nous avons laissé aux prises avec un prêtre impudique. C'est une occasion pour notre mémorialiste d'examiner « la matière des précepteurs & des pédagogues domestiques ». Au lieu qu'on ne choisit, dit-il, « pour nourrices que celles de qui un médecin juge le sang pur, on prend des esprits lépreux pour instruire les écoliers ». Toutefois il n'ose conseiller « ce que le P. Maffée, jésuite, fit lorsque, pour conserver la délicatesse de son latin, il demanda permission de dire l'office de son bréviaire en grec ». Le P. Jean-Pierre Maffei, S. J., professeur d'éloquence, d'abord à Gênes, puis au Collège Romain, enfin secrétaire de la République Gênoise, était mort en 1603, un peu avant la naissance de notre Toulousain.

Du Ferrier signale « avec quel soin M. le cardinal Grimaldy, archevesque d'Aix, *travaille* à détourner dans son diocése » les maux que font les mauvais précepteurs qu'on note ce présent. Il indique que, au moment où cette partie des *Mémoires* était écrite, le cardinal-archevêque d'Aix vivait encore. Issu d'une famille gênoise, nommé cardinal par Urbain VIII en juillet 1643[1], Jérôme de Grimaldi, nommé

1. Il fut cardinal-prêtre du titre de Saint-Eusèbe & de celui de la Trinité-des-Monts.

Digitized by Google

archevêque d'Aix-en-Provence le 20 septembre 1645, maintenu en 1655[1], mourut en novembre 1685, après avoir porté les titres d'archevêque de Séleucie, évêque de Brugnato & d'Albano. « Il veut », écrit du Ferrier en employant un second présent qui confirme ce que nous disions — & que ces *Mémoires* ont été composés après août 1680 (M[gr] de Caulet mourut le 7, & du Ferrier parle de sa mort) & avant novembre 1685 — « que les évêques interdisent aux pédagogues de mener les enfants au cabaret, de coucher au même lit, de jouer avec eux, de ne pas (*sic*) leur laisser chanter des chansons d'amour & à boire, ny lire des romans, ny les comédies, ny avoir des images de nudité dans leurs chambres, ny voir les comédies, le bal, les masques & les théâtres de charlatans ».

A ces volontés du cardinal, notre Toulousain joint quelques idées qui lui sont propres. « Il ne faut attendre rien de bon des clercs qui portent des perruques... Les prêtres ne doivent pas, sous peine d'excommunication, enseigner des filles ou des femmes à lire ny à escrire, à chiffrer, crayonner, enluminer, peindre, encores moins à chanter, jouer des instrumens, danser ». Il faut obliger les ecclésiastiques à quitter les maisons « où il y aura des coquettes & des personnes lascives & contagieuses ».

Du Ferrier, ayant terminé sa philosophie chez son père, — donc à Foix, — ne peut aller « étudier en théologie à l'université à cause de la peste ». Ces mots font penser au fléau qui ravagea le sud-ouest de la France dès 1628; « l'université » ne peut être que celle de sa ville natale. Ce que fut la peste à Toulouse en 1631, nous l'avons rappelé en examinant ce qu'elle fut dans une des petites villes des Pyrénées fuxéen-

1. Le siège d'Aix avait été donné le 30 octobre 1645 à Michel Mazarini, dominicain, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Cécile le 28 mars 1647, général des Frères Prêcheurs, qui fut aussi vice-roi de Catalogne en 1648 & mourut à Rome le 4 septembre 1648. C'était le frère du cardinal-ministre. Après sa mort la mitre d'Aix resta vacante sept ans; puis le cardinal de Grimaldi la reprit. C'est lui que M[me] de Sévigné — qui alla trois fois en Provence, en 1672, 1690 & 1694 — appelle quelque part « le bon cardinal ».

Digitized by Google

nes, Ax[1]. En juin, Toulouse était « presque dépeuplée » ; en octobre, ce n'était plus qu'un « vaste cimetière », & le 10 de ce mois le premier président du Parlement, Gilles Le Masuyer, mourait du fléau. Né en 1609[2], notre du Ferrier avait alors vingt-deux ans : il resta à Foix.

Il lut Aristote, des cours en latin qui lui apprirent à soutenir « le pour & le contre, les livres des Pyrrhoniens & des Académiciens : j'entendais le grec assez bien ». De quels ouvrages parle-t-il? Lorsque Pascal interrogea les principales philosophies, il s'adressa au Pyrrhonisme, mais tel qu'il est dans les *Essais* de Montaigne[3], & au Stoïcisme, tel qu'il le trouvait dans le *Manuel* d'Epictète traduit par du Vair[4].

Les parents de du Ferrier lui procurèrent « deux canonicats dans deux cathédrales » ; lesquelles? Trop souvent notre mémorialiste manque de précision. S'agit-il de celles de Toulouse & de Pamiers? Ils songent à le faire chevalier de Malte « parce que mon grand oncle[5] en fut élu grand maistre ». Les chefs de l'ordre de Malte furent, dans la seconde partie du règne de Louis XIII, Antoine de Paule, du 20 mars 1623 au 7 juin 1636, & Paul Lascaris du Castel'ar, du 13 juin 1636 au 14 août 1657. Comme il est probable que ce projet des parents de notre Toulousain leur vint à l'esprit peu après la peste, il s'agit du premier de ces grands maîtres. Antoine de Paule était d'ailleurs, on le sait, apparenté à l'une des illustres familles du Languedoc, les Bertier[6].

Le jeune chanoine apprend à « faire des armes & les exercices, les mathématiques, à danser, à nager même, à cause de

1. Voir *la peste à Ax en* 1631, Foix, Pomiès 1897 (extr. du *Monit. de l'Ariège*).

2. D'après Moreri.

3. On sait avec quel éclat un Ariégeois — plus jeune que notre du Ferrier de près de quarante ans — Bayle, représenta le Pyrrhonisme : notre Toulousain eut le temps, avant de mourir, de connaître ses premières œuvres.

4. Voir l'*Entretien avec M. de Saci.*

5. Son grand-oncle *maternel*, dit M. l'abbé Bertrand (p. 62.)

6. Plus loin notre mémorialiste se proclame « bon ami » de Pierre de Bertier, qui fut d'abord coadjuteur (de 1634 ou 1636 à 1652) puis évêque (de 1652 à 1674) de Montauban.

Digitized by Google

la mer, & enfin à quoy la noblesse fainéante s'applique, à peindre, à jouer des instrumens ». Une des raisons qui l'empêchèrent d'être chevalier de Malte fut « l'horreur des duels inévitables pour lors comme il me sembloit ». On connaît la passion de la noblesse d'alors pour l'épée & les mesures par lesquelles Richelieu y mit bon ordre. C'est précisément en mai 1634 qu'il fait renouveler les édits qui portaient peine de mort contre les duellistes; deux ans plus tard il put blâmer, dans un chef-d'œuvre de Corneille, où un juge prévenu critiquait d'ailleurs la glorification de l'Espagne, l'apologie de « cette fureur de duels qui décimait la noblesse française, entretenait son humeur hautaine, la rendait ingouvernable, la préparait aux révoltes & aux conspirations » Le jeune chanoine ne se prépara pas longtemps à devenir chevalier de Malte : le souvenir de la façon dont le cardinal-ministre avait fait tomber, en juin 1627, la tête des comtes de Bouteville, un Montmorency[1], & des Chapelles, qui s'étaient battus en duel contre deux seigneurs[2], le faisait réfléchir.

« J'aimay mieux que M. le grand maître de Malte, mon grand oncle, demandât un évêché pour moy. » Une mitre à vingt-cinq ans ? & pour un jeune homme qui n'avait pas reçu les ordres ? Mais alors Balzac en sollicitait un, bien que dans sa jeunesse il eût déclaré qu'il n'avait « que de petits rayons de dévotion » : il est vrai que Richelieu ne donna pas même un modeste bénéfice à l'éloquent auteur du *Socrate chrétien*. Godeau, cousin de Conrart, reçut par contre l'évêché de Grasse pour avoir paraphrasé un psaume &, si la plaisanterie attribuée au cardinal fut faite, le *Benedicite*[3] : or l'on sait que Riche-

1. Le père de celui qui devint le maréchal de Luxembourg.

2. Sans parler du reste des mesures qu'il prit contre les grands : supplice de Chalais (août 1626), de Marillac (mai 1632), de Montmorency — à Toulouse, après un procès devant le Parlement de Languedoc présidé par le chancelier Châteauneuf (novembre 1632), soumission de Gaston d'Orléans (octobre 1634).

3. « Vous me donnez le *Benedicite*, & je vous rends *grâces* » = Grasse. Plaisanterie dont l'authenticité est d'ailleurs contestée par le plus récent historien de Godeau, dans la thèse de doctorat qu'il soutint en Sorbonne (Abbé Cognet, *Godeau*, Paris, Picard, 1900, p. 33, note 3).

Digitized by Google

lieu avait eu la mitre à vingt & un ans, & que Godeau, sous-diacre à trente en mai 1635, fut nommé évêque en juin 1636 & sacré en décembre.

Le commandeur de Sillery, grand'croix de Malte[1], prie alors du Ferrier de l'aider à réformer l'ordre : il n'ose point. Le commandeur déplorait « une profession sans noviciat; les impuretés des femmes de Malte lui faisoient verser des ruisseaux de larmes »; les chevaliers passaient leur temps, dit notre chanoine, à faire bonne chère, à acheter des chiens, des meubles, des habits somptueux; il les compare incidemment aux Templiers. « La croix des chevaliers de Malte est d'or, bien différente de celle de Jésus-Christ. »

Du Ferrier est alors pourvu d'un canonicat régulier de l'ordre de Saint-Augustin, « avec un prieuré optatif, dans un chapitre abbatial fort déréglé où je ne voulais pas me faire profès ny prendre place par le noviciat qu'ils faisoient avec un habit blanc ». On le sait[2], les chanoines génovéfains appartenaient à la communauté établie à Paris & dans l'église bâtie sur le tombeau de sainte Geneviève; ils étaient soumis à la règle de saint Augustin, telle que la définit la lettre CCXI du grand évêque d'Hippone; leur congrégation, déjà réformée sous Louis VII, le fut encore sous Louis XIII & par les soins du P. Charles Faure, premier supérieur général en 1624. Les génovéfains portaient une robe blanche & un rochet; en dehors de leur couvent, un manteau noir. Du costume, dit un biographe anonyme de M^gr^ de Caulet[3], il ne leur restait plus qu'une étroite bande de lin qui allait de l'épaule gauche

1. Noël Brulart, fils de Pierre III & de Marie Cauchon, dame de Sillery & de Puisieux, fut chevalier d'honneur de la reine, ambassadeur de la religion en France & à Rome & ambassadeur extraordinaire de France en Espagne. Ses deux frères aînés eurent une certaine célébrité : Nicolas, qui conclut le mariage de Henri IV & de Marie de Médicis, fut garde des sceaux en décembre 1604, chancelier de Navarre en 1605 & de France en 1607 jusqu'en 1616, redevint garde des sceaux en 1623 & mourut le 1^er^ octobre 1624, — & François, aumônier du roi, archidiacre de Reims.

2. Voir mon *Caulet réformateur*, p. 13.

3. Ms. 730 de la Bibliothèque municipale de Toulouse.

Digitized by Google

au côté droit, « comme un baudrier », ou, selon un autre auteur[1], « qu'une écharpe blanche sur la soutane noire ». Or, la couleur d'habit qui contrarie du Ferrier fait songer à l'abbatiale de Foix & à son chapitre qui eut de si curieux différends avec ses abbés[2]. Je crois que du Ferrier fut chanoine de ce corps. J'ai montré ailleurs[3] que le chapitre fuxéen ne soupçonnait plus rien de la règle de saint Augustin, non plus que celui de la cathédrale de Pamiers. Il y avait encore plus à réformer à Foix. Les détails sont plus difficiles à exposer sans que de respectables scrupules soient choqués. J'ai dit que certains faits & gestes d'un chanoine, qui avait une des principales dignités du chapitre fuxéen lorsque François de Caulet, abbé de Foix depuis 1627, devint évêque de Pamiers, figureraient assez bien dans les *Contes* de La Fontaine. Du Ferrier, qui ne recule devant aucun détail, eût pu en parler.

Il fut — sans doute comme fils du premier magistrat de la province — dispensé de la profession, du noviciat, de l'habit blanc, & ne resta d'ailleurs que peu de temps dans ce milieu. Les chanoines réguliers sont comme les chevaliers de Malte, dit-il. « M. de Cahors, le b(ienheureux) Alain que Dieu glorifie dans la terre par les miracles qu'il fait à son tombeau », réforma plusieurs abbayes de ces chanoines, qui n'étaient réguliers que de nom. Notre Toulousain parle ici d'un prélat qui a joué un rôle considérable dans sa vie : M[gr] Alain de Solminiac, évêque de Cahors du 27 septembre 1637[4] au 31 décembre 1659. Il avait été consacré par l'archevêque de Toulouse, M[gr] de Montchal, & c'est l'évêque de Montauban, M[gr] Pierre de Bertier, qui prononça son oraison funèbre. Lorsqu'il n'était qu'abbé de la Chancelade, le futur évêque de Cahors avait été chargé par le cardinal François de La Rochefoucauld[5], au nom du Pape & du roi, — de réformer l'abbaye

1. Besoigne, t. II, p. 149.

2. Voir mes *Docum. complément. sur l'épiscopat de Caulet*, 1[re] série; Foix, Francal, 1897.

3. Voir mon *Caulet réformat.*, pp. 16 & surtout 134 & seq.

4. Il prit possession de l'évêché en 1639.

5. Abbé de Sainte-Geneviève depuis 1610, cardinal du titre de saint Calixte depuis 1607, évêque de Senlis, — il avait reçu de Grégoire XV

Digitized by Google

de Foix[1]. Il vint dans cette ville en septembre 1636[2] & souleva des difficultés dont faillit pâtir le curé Delescazes[3]. Mgr de Solminiac est resté célèbre par sa haine des Jésuites. C'est pour avoir publié « la déclaration que l'évêque de Cahors avait faite, à l'heure de la mort, au sujet des Jésuites, pour qu'elle fût communiquée aux évêques d'Alet[4] & de Pamiers[5] », & pour s'être « acquitté de cette commission[6] », que du Ferrier « s'attira par là bien des affaires, fut exilé à Tonnerre en 1680, puis mis à la Bastille. Jamais il ne voulut révoquer la déclaration qu'il avait donnée, & mourut à la Bastille, âgé de plus de quatre-vingts ans, après seize mois de prison[7]. » Quant aux miracles opérés sur le tombeau de Mgr de

(1621-1623) des pouvoirs qu'Urbain VIII, alors régnant, avait confirmés.

1. Deux bénédictins, chargés de corriger l'ancienne édition du *Gallix*, passèrent à Foix en 1709 et notèrent que « la réforme de Sainte-Geneviève » — avait « ré paré tous les désordres que l'hérésie des calvinistes, qui avaient été fo rt puissants à Foix, et le relâche des anciens religieux avaient causé dans l'abbaye de Saint-Volusien et parmi les chanoines régu liers qui la possèdent. » (*Bull. de la Soc. arch. du Midi*, communic. de M. le baron de Rivières, 1900, p. 107)

2. Du Ferrier n'y était plus. Solminiac était déjà nommé par le roi — mais non encore préconisé par le pape — comme évêque de Cahors, lorsqu'il vint à Foix, en qualité de subdélégué du cardinal. Voir mon *Caulet réformat.*, p. 18.

3. Voir mes *Incid. de la vie de Delesc.*, 2e numéro complémentaire (daté de 1895) du tome IV du *Bull. de la Soc. Ariég.* Caulet, alors abbé de Foix, voulait établir la réforme de Chancelade dans son abbaye & avait consulté la Sorbonne sur la conduite à tenir vis-à-vis de ses religieux qui n'observaient rien. (Faillon, I, p. 130.)

4. Pavillon.

5. Caulet.

6. La lettre de du Ferrier est datée du 22 août 1659; Caulet la cite textuellement dans sa *Lettre aux prélats du royaume* relative aux difficultés qu'il eut avec les Jésuites de sa ville épiscopale.

7. Moréri. Il est dit, d'autre part, dans la *Vie d'Olier* de Faillon (III, p. 235), qu'il fut exilé en 1680 & mourut à la Bastille en 1686, & il semble que cet ouvrage attribue ces mesures à la part que du Ferrier avait prise à la lutte de Caulet relativement à la Régale. M. l'abbé Bertrand écrit (p. 65) qu'il mourut à la Bastille le 20 avril 1685, Vendredi-saint, à soixante-seize ans.

Digitized by Google

Solminiac[1], c'est une tradition à laquelle les jansénistes — préoccupés d'événements surnaturels depuis que la nièce de Pascal & de la sœur Sainte-Euphémie avait été guérie par la Sainte-Épine & au milieu de la polémique des *Provinciales* — ont tenu fidèlement.

Voici un passage qui intéresse tout particulièrement l'histoire du diocèse de Pamiers : « M. François-Estienne, décédé en 1680 avec l'estime de sainteté, que N. S. P. le Pape propose pour exemple presque toujours dans les consistoires », répugnait à admettre « aux saints Ordres les chanoines de deux chapitres ses diocésains soumis à sa juridiction ». M^gr de Caulet mourut, on le sait, le 7 août 1680[2]; Innocent XI, le 12 août 1689. Ce pape avait été élu le 21 septembre 1676. L'emploi du présent « *propose* », & non de l'imparfait « *proposait* », prouve que cette partie des *Mémoires* de du Ferrier fut écrite avant la mort du pape qui avait si vaillamment tenu tête à Louis XIV au sujet de la régale, des quatre articles, du droit d'asile, & appuyé Caulet. Nous avions déjà dit, plus haut, que les *Mémoires* ont été composés avant novembre 1685. « Le pape Innocent XI », dit un document de ce temps[3], « appele Caulet un évêque fidèle, que Dieu a suscité lui-même dans ces temps très fâcheux pour élever sa voix comme une trompette alors que toutes les autres étaient dans le silence[4] ». J'ai rappelé ailleurs[5] le jugement de Ranke sur ce pape :

1. Godeau a écrit l'éloge d'Alain de Solminiac.

2. Le tome III de l'*Hist. littér. de Saint-Sulpice*, que M. l'abbé Bertrand vient de publier en 1900, contient de belles pages (19 à 61) sur « M. de Foix », autrement dit Caulet qui, avant d'être nommé évêque de Pamiers, était abbé de Foix.

3. Document de la Bibliothèque municipale de Marseille, que j'ai reproduit dans mes *Docum. complém. sur l'épisc. de Caulet*, 2^e série; Foix, 1899.

4. Il s'agit du bref du 17 juillet 1680 où Innocent XI remercie Dieu « quod difficillissimo tempore suscitaverit sibi in isto regno sacerdotem fidelem, qui in communi animorum consternatione & silentio quasi tubam exaltet vocem suam... ». Caulet venait de mourir quand le bref arriva à Pamiers : c'était, comme on le dit alors, la plus belle oraison funèbre qu'on pût faire à l'évêque (Bertrand, pp. & sep.).

5. *Caulet réform.*, p. 29, note 3.

Digitized by Google

« Homme austère, doux & pieux, la même intégrité qui réglait sa vie privée l'engageait aussi à remplir les devoirs du Saint-Siège sans lâches ménagements. » Le 1er décembre 1676 Caulet le félicitait de son élection ; le 30 janvier 1677 [1] le pape le remercia ; le 12 mars 1678 il envoya à Louis XIV le premier des brefs par lesquels il intervenait dans la querelle de la régale en faveur de l'évêque qui, ayant écrit au roi le 21 juin 1677 & le 20 janvier suivant, avait vu l'intendant Foucault saisir son temporel, y compris ses légumes & le bois, déjà mis en fagots, de son jardinet [2]. Un second bref fut écrit le 20 septembre 1678 & envoyé seulement le 4 janvier suivant au roi ainsi qu'à Caulet qu'il encourageait à résister. De nouveaux brefs furent adressés à l'évêque le 2 août & le 20 décembre 1679, ainsi que le 17 juillet 1680 : ce dernier arriva après la mort de Caulet qui avait recommandé à ses fidèles de lutter. Par contre, on sait que l'archevêque de Toulouse, « organisant par avance le schisme de Pamiers, s'était fait, contre son suffragant, le très docile & actif instrument du pouvoir civil [3] », & que, dès le lendemain de la mort de Caulet, un pamphlet, le plus virulent, a-t-on dit dernièrement, qui ait été écrit contre lui, désigna auprès au Pape l'unique défenseur des droits de l'Eglise dans le royaume de Louis XIV [4]. Qu'on relise, dans le livre de M. Bertrand « les nombreux brefs & magnifiques éloges qu'Innocent XI adressa à Caulet avant & pendant cette affaire [5] ».

Sans insister davantage sur toutes les marques de sympathie qu'Innocent XI prodigua à Mgr de Caulet, — on a dit qu'il avait

1. Je corrige les dates que j'ai données ailleurs par celles que M. l'abbé Bertrand donne d'après les *Innocentii PP. XI Epistolæ*, publiées à Rome, en 1890, par le P. Joseph Berthier « ordinis Praedicatorum ».

2. « Hortuli domestici olera & colligata in fasces ligna. »

3. J'emprunte quelques mots de l'article que M. l'abbé Auriol, mon savant confrère de la Société archéologique du Midi, a consacré à la dernière lettre, retrouvée par lui, de l'évêque à son métropolitain (*Bull. de la Soc. Ariég. des Sc., Lett. & Arts*, t. VII, 1900, p. 40, sqq).

4. Bertrand, pp. 32 & 48 sq.

5. Bertrand, d'après la récente édition des *Lettres* d'Innocent XI.

Digitized by Google

songé à le nommer cardinal, — j'ai cité ailleurs[1], & d'après le *Port-Royal* de Sainte-Beuve qui en a parlé l'un des premiers, les curieuses lettres d'Arnauld, datées d'avril, août & septembre 1683. On y voit une dame demander à Dieu « un enfant par l'intermédiaire du Bienheureux François de Pamiers », & se recommander aux prières de feu M^gr de Caulet « dans la même vue que la mère de Samuel ». L'historien de Port-Royal réserve d'ailleurs toutes ses sympathies à Pavillon, l'évêque d'Alet, dont son collègue de Pamiers, entré huit ans plus tard dans l'épiscopat, se considérait comme l'ami moins que comme le fils & le disciple. Sainte-Beuve traite Caulet de « cœur honnête, cerveau étroit & formé pour des opiniâtretés successives ». Toutes mes études relatives au grand évêque de Pamiers ont eu pour objet de le juger plus équitablement, s'il est permis de reviser les arrêts d'un critique aussi autorisé que Sainte-Beuve. Innocent XI le proclamait encore en 1687, & dans un bref adressé à son persécuteur, l'archevêque de Toulouse, « un prélat de pieuse mémoire ». Une des Vies de Caulet[2] dit qu'on se disputa les restes de ses vêtements, que le peuple aimait à baiser les pieds de l'évêque mort & à toucher le modeste lit de parade où il gisait dans un linceul emprunté, qu'il fut enterré au milieu des plus vives protestations contre le pouvoir civil qui avait apposé les scellés jusque sur le dortoir des chanoines où il vivait depuis quatre années. « On pria M^gr de Caulet jusqu'en 1713, pour obtenir les grâces de Dieu », ajoute ce document; donc jusqu'au temps de la bulle *Unigenitus* & environ trente ans après l'époque où du Ferrier avait rédigé ses souvenirs. Enfin, je rappelle[3] que Caulet ne faisait pas deux prêtres en trois ans, & Pavillon un seul en douze.

Notre Toulousain eut alors « le doyenné d'un petit chapitre collégial » où il n'avait « quasi rien à faire, parce que, sortant des guerres des Huguenots qui avoient démoli l'église & ruiné

1. *Caulet réform.*, p. 3.

2. Je crois que c'est le manuscrit 730 de la Bibliothèque municipale de Toulouse, chap. XX.

3. Voir mes *Docum. complém. sur l'épisc. de Caulet*, 2^me série; Foix, Francal, 1898.

Digitized by Google

ses biens, l'Evêque avoit dispensé du service » momentanément. On verra plus loin qu'il s'agit de la collégiale de Notre-Dame-du-Camp, à Pamiers, détruite par les protestants en 1577; les catholiques avaient commencé à la reconstruire en 1603, mais à peine; c'est Mgr de Caulet qui reprit les travaux en 1645 & passa le contrat de reconstruction [1].

Du Ferrier dit ici qu'il alla à Paris étant sous-diacre. Nous verrons plus loin (car il omet ici d'indiquer la date) que ce fut au début de 1634. Le P. Charles de Condren y fut son directeur [2]. Condren (ou Gondrent), entré en 1617 dans la congrégation de l'Oratoire dont il fut le second des généraux [3], était le confesseur de Gaston d'Orléans. Il refusa l'archevêché de Reims, celui de Lyon, la pourpre romaine. J'ai montré ailleurs [4] la manière dont Mgr de Caulet le proclamait son père, apprit de lui l'humilité, reçut les ordres sur ses conseils.

Le P. de Condren est parfois jugé avec sévérité : « Ennemi de toute science, esprit étroit, malgré sa réputation établie de sainteté, malgré l'influence extraordinaire que son mysticisme de voyant inspiré exerçait sur ses disciples, & en outre hostile aux congrégations de femmes [5]. »

Après avoir gardé le doyenné dont nous avons parlé & dont le P. de Condren ne voulut pas que du Ferrier tirât le moindre revenu [6], notre Toulousain le résigna, seize ans après l'avoir reçu, à Mgr de Caulet, qui avait été fait évêque de

1. Communication de M. Roger à la séance du 1er mai 1898 de la Société Ariég. des Sc., Lett. & Arts.

2. « Etant allé à Paris pour y étudier en Sorbonne, J. du Ferrier se mit sous la direction du P. de Condrent avec l'abbé de Foix, M. de Caulet » (Moreri). Faillon aussi dit que Caulet fut un des disciples bien-aimés de Condren (I, p. 117). Le frère de du Ferrier, « M. de Cambiac », ne vint à Paris qu'après lui (Bertrand, p. 65, note).

3. En 1629, lorsque le premier, Pierre de Bérulle, cardinal en 1627, mourut.

4. *Doc. complém. sur l'épisc. de Caulet*, 1re série; Foix, Francal, 1897.

5. Rabbe, *Rev. Histor.* de nov.-déc. 1899.

6. Nous verrons plus loin du Ferrier dire que Nicolas Barreaux — un prêtre qui appartenait à la Compagnie du Saint-Sacrement — détermina Condren à ne tolérer point que le jeune doyen reçût la moindre somme de son père, le juge mage, « qui l'entretenait à Paris ».

Digitized by Google

Pamiers. On sait que ce dernier, abbé de Foix depuis 1627 (à 17 ans), avait été nommé évêque de Pamiers, le 14 juin 1644, selon les conseils que saint Vincent de Paul avait donnés à Anne d'Autriche[1]; qu'il fut préconisé le 16 janvier 1645 par Innocent X[2] & sacré le 5 mars; qu'il fit son entrée dans sa ville épiscopale le dimanche des Rameaux, donc le 9 avril. Lorsque du Ferrier résigna ce doyenné, il gouvernait alors, dit-il, la communauté de Saint-Sulpice.

« M. de Pamiers pourvut de mon doyenné un bon sujet qui le servit mieux que je n'auroys scu faire. Le seul service que je rendis fut que, pour mettre à la raison ce chapitre qui luy résistoit & refusoit de luy donner contentement sur les réparations & ornements qu'ils devoient faire à leur église, je fis semblant de vouloir qu'on me représentât mes revenus pendant quatorze années d'absence » — nous verrons que du Ferrier partit pour Paris au début de 1634 : c'est donc en 1648 qu'il remit à M[gr] de Caulet son doyenné du Camp. Et cela « à raison de deux canonicats chaque année, & je les leur quittay lorsqu'ils eurent contenté ce saint prélat qui contribua incomparablement plus qu'eux au rétablissement & à la décoration de leur église ». Je rappelle que sous le premier épiscopat de M[gr] Henri de Sponde[3] l'église du Camp fut rasée, moins les tours qui servirent aux guetteurs. « Je ne puis m'empescher icy de déplorer la calamité de ce chapitre appelé du Camp » — c'est ce qui nous a permis de préciser dans ce qui précède — « quy, ayant été en paix & rétabli des ruines que les Huguenots y avoient causées » — & la phrase reste en suspens, du moins dans la copie qui est aux Archives Nationales. « Le sieur Palarin, prestre & promoteur de l'evesché depuis quatorze ou quinze années, s'estant indisposé contre son evesque, s'estant servy de l'occasion de la querelle de la Régale, a demandé & obtenu du Roy le brevet de doyenné qui ne vacquoit pas, qui est électif & par conséquent hors de la question agitée entre le

1 Faillon, III, p. 207. Sur les conseils d'Olier il avait refusé; puis Olier & lui se soumirent aux observations de saint Vincent de Paul (*Ibid.*, p. 208).

2. Arch. du Vatican.

3. Celui qui alla de 1626 à 1639.

Digitized by Google

roy & l'evesque par les chanoines de la cathédrale. Mais, comme ledit Palarin ne vouloit pas se faire religieux, il chassa de sa place le véritable doyen, appuyé des officiers du roy & du sieur Foucaut, intendant de Guyenne. M. de Pamiers l'excommunia, s'y croyant obligé en conscience, & lorsqu'il l'a veu s'emporter contre luy, il l'a souffert avec douceur... La patience de saint Martin à l'égard de Brice qui l'outrageoit & ses prières en firent un saint : Dieu veuille que M. de Pamiers obtienne cette grâce pour Palarin ! » Tout ce passage est fort curieux. J'ai parlé ailleurs de Palarin [1]. C'était un prébendé du chapitre cathédral ; il s'entendit avec un chapelain de la collégiale du temps, promit aux Jésuites & au P. de la Chaise des documents de nature à compromettre l'évêque, fut excommunié par lui. Ce que les amis de Palarin appelaient « une inspiration de Dieu » était traité de « félonie » par ceux qui aimaient Mgr de Caulet. Ailleurs encore [2], j'ai indiqué que Palarin avait « l'intelligence & la faculté de lire toutes sortes d'anciennes lettres ». Quant à Caulet, le P. Rapin — un jésuite alors en vue, mais que nous ne sommes pas obligés de considérer comme un juge impartial [3] — le disait peu intelligent, peu instruit, plutôt têtu & inférieur à son entourage [4]. Pour saint Martin, — & je n'ai pas besoin de rappeler que l'évêque de Tours est le premier des saints confesseurs auxquels l'Eglise latine ait rendu un culte public, — il fut injurié par Brice qui avait commencé par mener une jeunesse orageuse. Celui-ci devint ensuite chrétien, fut le successeur de celui qu'il avait outragé & sur la désignation même de Martin aux soins de qui sa famille l'avait confié, fut accusé deux fois, il est vrai, de manichéisme & de dissolution, obligé de se réfugier quelque temps à Rome, & plus tard canonisé. Ses restes ont été déposés au commencement du dixième siècle dans la basilique de Saint-Martin. Caulet ne fut un « bienheureux » & un « saint » que

1. *Caulet réform.*, p. 108, note, 4 & p. 216.

2. *Annal. du Midi*, t. IX, 1897, & d'ap. un document des Arch. municip. de Pamiers.

3. Bertrand, III, p. 23, &c.

4. Voir le *Mois Bibliograph.* du 1er septembre 1896, article signé B. H.

Digitized by Google

pour les Jansénistes; mais de Palarin les Jésuites n'ont jamais songé à faire, malgré le vœu narquois de du Ferrier, un homme supérieur à l'humanité.

Notre Toulousain rapporte ici qu'il faillit obtenir, au diocèse de Nîmes[1], un prieuré régulier dont le titulaire ne valait pas cher. Condren estimait qu'il y avait « à travailler utilement en ce pays hérétique », puis lui déconseilla de le demander. Je passe une longue digression sur les tribunaux séculiers & la chicane : il la termine en revenant sur Palarin « soulevé contre son evesque », sur la Régale, « sur la fermeté du grand évêque » qui excommunia le régaltiste.

1. D'après ce qu'on a vu, M^gr de Saint-Bonnet de Toiras — le frère du gouverneur de la ville & du château de Foix, qui fut en exercice de septembre 1621 à octobre 1634, & de celui qui (protestant) y avait été chargé des mêmes fonctions en août 1621 — avait été obligé de résigner l'évêché de Nîmes au début de 1633.

(*A suivre.*) Georges DOUBLET.

Digitized by Google

LES AGOTES DE LA VALLÉE DU BAZTAN

Sont-ils d'origine gothique (agothe), comme quelques-uns l'ont supposé en se basant sur l'analogie des mots, *à Gothis?* Ou bien leurs ancêtres eurent-ils, il y a quelques siècles, une de ces maladies contagieuses ou répugnantes, comme la lèpre par exemple, ainsi que d'autres l'ont affirmé? Ou bien descendent-ils de quelque secte hérésiarque, comme le dit le Père Moret dans ses *Annales de Navarre?* Cela non plus ne semble guère probable, à en juger par la bulle du pape Léon X que nous citerons plus loin.

Le problème de leur origine est intéressant; mais, comme il se perd dans le chaos des temps, nous abandonnons le champ des hypothèses & nous laissons les érudits à leurs investigations historiques, notre but n'étant que de faire connaître, en les résumant, les faits que relatent nos archives municipales & ceux qui sont connus par les traditions locales.

Dans le Baztan on a toujours considéré les Agotes comme des immigrants ou plutôt des proscrits chassés de leur pays, venus de France ou autres points, sans qu'aucun document précis quand & pour quel motif ils vinrent s'y établir.

Ainsi que les gitanos qui excitent les méfiances par leur vie nomade & vagabonde, les Agotes inspirent la compassion parce qu'ils sont l'objet d'un mépris qui n'a pas de raison d'être à notre époque. Ils sont laborieux, intelligents & très industrieux. Ils s'adonnent à la culture de la terre, à l'élevage des troupeaux (principalement des porcs), à la charpenterie, la maçonnerie, la minoterie & autres arts mécaniques. Ils se marient

Digitized by Google

entre eux, les habitants du Baztan ne voulant pas s'allier à eux par des mariages, & dans les certificats d'origine ils font toujours spécifier qu'ils ne procèdent ni de juifs ni d'Agotes ni d'autres races semblables.

Si vous demandez au vulgaire ce que c'est que les Agotes, on vous répondra invariablement : « Ce sont les habitants de Bozate ou ceux qui en proviennent. » Et ceci n'est pas absolument exact, car il y en a aussi à Saint-Jean-Pied-de-Port & dans d'autres villages français de la frontière comme Azcarate, & aussi en dehors de la vallée du Baztan à Ituren, Legase, &c., &c., & ainsi que l'on peut le voir par le dossier des procès des Agotes, ils furent en des temps antérieurs expulsés du Guipuzcoa.

Mais il est indiscutable que le noyau principal est à Bozate; les noms qu'ils portent sont positivement euskare, comme Bidegain, Yauzena, Amorana, Santochena, Ezponda, &c., &c., & il est à remarquer qu'ils nomment *perlutas* ceux qui ne sont pas Agotes comme eux.

Si en arrivant à la *venta* (hôtellerie) d'Icatzatea, située entre le 62e & le 63e kilomètre sur la route carrossable de Pampelune à la frontière de France par Otsendo, nous prenons celle qui mène aux hauteurs d'Izpegui qui séparent les deux pays, à 1,200 mètres de là nous serons à Bozate. Dans ce hameau, à la fin du dix-septième siècle, il n'y avait que vingt maisons, & une quarantaine de plus en 1768, ce qui est à peu près le chiffre actuel. Elles abritent deux cent soixante-dix habitants. Bozate est à distance égale d'Arizcun & d'Irrazu, villages qui, avec celui d'Azplicueta, forment le premier district ou *cuartel* de la vallée du Baztan sous le nom de Baztangaiza, & il appartient à la paroisse du premier de ces villages (Arizcum). Il est dans un site riant qui, selon quelques-uns, est l'origine de son nom.

Un peu avant d'y arriver, sur un monticule assez élevé, se trouve le château ou *palacio* de Ursúa, qui est, selon la tradition, la première forteresse qui fut construite dans le Baztan. Elle a de grosses murailles de pierres; on voit encore les restes d'un pont-levis, des créneaux, fossés & autres vestiges d'un château fort; il appartient à la comtesse de Giraldell.

Digitized by Google

Dans le terrain qui appartient à ce domaine & à celui de Nas (tous deux à la même propriétaire), se trouve Bozate & les terres cultivées par les Agotes, en vertu d'une sorte de bail emphytéotique, en échange duquel ils payent comme une redevance consistant en grains d'abord, puis en prestations, en travaux déterminés exécutés chaque année à jours fixes. Cette redevance se nomme à Bozate *acura*.

Voyons à présent & avec ordre à quelles vexations, mépris & outrages ont en tout temps été en butte les malheureux habitants de Bozate par des atteintes continuelles à leurs droits civils & leurs sentiments intimes, soit dans les fêtes populaires, soit dans les fêtes religieuses, &, ce qui semble plus inconcevable, dans la maison du Seigneur, dans l'église.

Une des principales danses populaires du pays est celle qui est nommée en basque *Inguruko dantza*. Elle consiste à marcher en cadence au son du classique *chum-chum* autour de celui qui en joue. Les danseurs sont liés les uns aux autres par leurs mouchoirs roulés en corde que l'on tient de main en main.

Une des figures consiste en ce que le couple qui est en tête de la file élève les bras en forme de pont pour que tous les autres couples, en commençant par celui de l'extrémité opposée, passent en dessous & reviennent ensuite en sens contraire recommençant la même chose.

Cette figure a pour but de vérifier s'il y a dans les rangs quelqu'un d'indigne de prendre part à la danse, & si on le reconnaît d'abaisser aussitôt le mouchoir, de l'en frapper légèrement, de rompre la chaîne & de le faire asseoir à l'écart sur une chaise en signe de raillerie... Les Agotes sont considérés comme indignes. Il n'y a pas dix ans que, pour s'être mêlée à une danse de ce genre à Irrazu, une jeune fille de Bozate en fut exclue de cette façon & ce fut le sujet de discussions & de querelles.

C'est peut-être à cause de faits semblables que la coutume s'est établie chez les gens de Botaze (*la gente de Botatze*) de se réunir & divertir exclusivement entre eux, soit pendant les fêtes patronales d'Arizcun (la Saint-Jean-Baptiste), soit pour les autres fêtes populaires où ne saurait manquer le tradition-

Digitized by Google

nel *chum-chum* à l'exception des dimanches du Carême & de l'Avent pendant lesquels il chôme comme dans les autres villages; ils célèbrent allègrement tous les jours de fête sans monter à la place publique d'Arizcun.

A notre époque, la *vecindad* (droit de domicile, qualité du domicilié) s'applique à l'individu seul; aux époques antérieures, c'était plutôt à la maison, la *casa* (dans ses deux acceptions réelle & figurée, famille & demeure); de là dénomination très commune dans les vieilles *Ordenanzas* (ordonnances) de *casas vecinales* qui subsiste encore entraînant les mêmes effets administratifs dans des cas déterminés mais beaucoup moins étendus aujourd'hui qu'autrefois.

Au chapitre 61 desdites *Ordenanzas* de mars 1691, confirmées par le *Real cousejo* de Navarre du 26 mars 1696, il était prohibé d'établir de nouvelles *vecindades*, interdit aux *alcaldes* & *jurados* d'accorder l'autorisation de couper des arbres qui puissent servir à de nouvelles constructions, ordonne de tenir note dans les registres de l'*Ayuntamiento* de celles qui auraient été élevées contiguës aux anciennes, pour éviter que par la suite des temps leurs possesseurs puissent prétendre à aucun droit *vecinal* & que le nombre des foyers ne puisse être augmenté, que ni le propriétaire ni le locataire ne puisse prétendre à la *vecindad*.

Au chapitre 44 des mêmes *Ordenanzas* il était dit que seuls les possesseurs de *casas vecinales* dans la vallée & résidant sur les lieux pourraient jouir du droit de *vecindad* & établir des clôtures, fossés, ou faire des plantations, & que ceux à qui ce droit n'avait pas été antérieurement reconnu ne sauraient d'aucune façon en jouir, comme non plus du droit de pacage pour leurs troupeaux, notifiant que c'était là la coutume ancienne observée de temps immémorial.

Cependant, la *Real Cedula* de l'empereur Charles-Quint du 27 janvier 1524 disposait que, en quelque lieu ou village qu'ils vécussent, ceux que l'on désignait sous le nom d'Agotes puissent jouir des droits de *vecindad*, pacage & autres biens temporels, comme en jouissaient les autres habitants des mêmes campagnes ou villages, conformément aux lois & *fueros* du royaume de Navarre, sous peine d'amende de mille florins

Digitized by Google

d'or à chacun de ceux qui contreviendraient à cette ordonnance. Le 27 juin de la même année, le *Real consejo* de Navarre avait disposé que cette *Real Cedula* serait appliquée ; que les Agotes seraient traités bénignement, sans qu'il fût permis de les injurier, ni de les léser dans leurs droits, ni molester dans leurs personnes & leurs biens, ni exclure des églises & offices religieux au dedans & au dehors, afin qu'ils puissent jouir comme les autres des biens spirituels & temporels, sous peine de mille ducats d'or d'amende pour chacun de ceux qui contreviendraient à ces ordonnances.

En dépit de ces dispositions, il est évident que jamais les *casas* de Bozate ne purent être considérées comme *casas vecinales*, que jamais on ne voulut reconnaître aux Agotes les droits de *vecinos*, qu'on ne leur concéda à aucune époque que ceux de *résidents :* de là une multitude de petits procès entre eux & la vallée & le *lugar de Arizcun*.

***

Ceux qui visitent la jolie vallée du Baztan remarquent les maisons ornées de l'écu sculpté en pierre blanche & grise & surmonté du casque. Ce blason ne figure pas sur les maisons de Bozate, & celles-ci se distinguent surtout par un genre de construction qui ne ressemble à aucun autre des villages voisins, pas même dans les quartiers misérables d'Arizcun. Plutôt que des maisons, ce sont des *demeures*, des abris reliés les uns aux autres par groupe de trois ou quatre, sans la séparation qu'on observe dans la construction des autres centres de population.

Et déjà à la fin du dix huitième siècle, on trouve dans les registres de la vallée de nombreuses plaintes exposant combien cela est contraire à l'esprit & aux dispositions des *Ordenanzas*.

On se plaignait aussi d'un autre abus. C'est que quelques-uns parmi ces *gens de Bozate* laissassent leurs maisons indivises à deux ou plusieurs de leurs enfants, & que ceux-ci puissent se croire le droit de réclamer plus tard la *vecindad* pour chacun d'eux, alors qu'elle ne pouvait appartenir qu'à un

Digitized by Google

seul. Et on réclamait des mesures rigoureuses pour empêcher cet abus de s'étendre.

Nos ancêtres veillaient avec un soin particulier à la conservation des plantations d'arbres & les *Ordenanças* portent que chaque année l'administration de la vallée de Baztan devait en planter deux mille & chaque *vecino* quatre. Chaque village désignait le point où la plantation devait être faite & envoyait des délégués spéciaux pour la surveiller.

Et quoique les *vecinos* de Bozate n'eussent aucune voix aux délibérations, aucun droit reconnu, ils étaient tout de même obligés à effectuer chaque année ces plantations.

*
* *

Les terres des domaines de Ursús & Nas étaient restées indivises & même indistinctes des biens communaux de la vallée jusqu'aux années 1762 & 1763 (elles appartenaient à cette époque au comte de Gerona, vicomte de Ursús). Une sentence arbitrale, confirmée par le *Real consejo*, décida alors que ces territoires privés devaient être délimités, ainsi que les terrains communaux de la vallée du Baztan. Il fut alors constaté que les Bozatesos avaient dépassé dans leurs plantations les limites des propriétés de la maison de Ursús & de Nas & envahi les terrains communaux.

Le manque de délimitation de ceux-ci jusqu'en ces années 1762 & 1763 donna lieu à un procès dans lequel les habitants de Bozate réclamèrent l'égalité des droits avec les autres habitants de la vallée, prétendant qu'ils payaient les mêmes contributions & supportaient les mêmes charges. La vallée prétendait, au contraire, que ces allégations étaient fausses, qu'on n'avait jamais exigé des Agotes ni la contribution connue sous le nom de *cuartel* ni celle sous le nom d'*alcabala*, & qu'on ne réclamait d'eux que celle désignée sous le nom de *consejil*, & encore seulement la moitié, en échange du droit d'assistance que leur prêtait le curé ou vicaire d'Arizcun & du droit de jouir du bois de chauffage tombé des arbres secs.

Dix-neuf jeunes gens, armés d'arquebuses & porteurs de haches de bucherons, se présentèrent le 28 juillet 1653 sur les

Digitized by Google

limites d'*Artabides*, *Odoqui* & *Errecaberrecarrote*, où il y avait une grande quantité de châtaigniers & autres arbres fruitiers, qui depuis plus de cent ans étaient la propriété des habitants de Bozate, & ils en firent l'abatage total. Cela donna lieu à une poursuite criminelle à la suite de laquelle Pedro de Irribarren fut condamné à quinze cents livres appliquées la moitié à la *Camara y Fisicos* d'une part, l'autre aux frais de justice, & deux ans d'exil hors du royaume de Navarre. Les autres accusés en furent quittes pour cent livres seulement & un an d'exil, ou sinon à double durée d'exil si l'indemnité due des deux cent cinquante châtaigniers & vingt pommiers coupés n'était pas acquittée en temps voulu.

Cette sentence rendue par les *Alcaldes de Corte* fut confirmée par le conseil, le 3 décembre 1655.

Ce qui ressort de ce procès dont les pièces existent encore aux archives municipales, c'est que le motif de cette vengeance fut que « l'on n'avait pas tenu compte de la Bulle de Sa Sainteté pour qu'on les admît aux divins offices ».

Comme cela a été indiqué au début de cette étude, les Agotes étaient l'objet d'une exception blessante dans l'intérieur même de l'église où ils devaient occuper une place écartée sans se mêler au reste des fidèles.

Le souverain-pontife Léon X, par une bulle concédée à Rome le 13 mai 1515, délégua don Juan de Sant-Maria, Arcediano de Santa-Gema, dignitaire de la cathédrale de Pampelune, « à l'effet de déterminer les croyances & manières de vivre de certaines personnes vulgairement connues sous le nom d'*Agotes* & le motif pour lequel elles étaient empêchées de concourir avec les autres fidèles aux offices religieux dans les églises... Le dit *Arcediano* procéda comme « *Juez de Comision* » à l'enquête ordonnée, & le résultat fut que « les dites personnes avaient toujours vécu & vivaient encore en vrais & fidèles catholiques, sans jamais être tombés dans la moindre hérésie ni avoir appartenu à aucune secte réprouvée (*ni tuvieron infeccion alguna*), & il rendit une sentence par laquelle il ordonnait qu'ils fussent admis à concourir à tous les actes religieux; qu'on fût tenu de leur administrer tous les sacrements; qu'ils fussent admis même au baiser de paix & cérémo-

Digitized by Google

nies de toutes sortes pour n'avoir jamais été souillés d'aucune tache, ni temporelle ni spirituelle, & qu'ils fussent, s'il était nécessaire, réintégrés dans tous droits dont ils auraient été privés, disposant en outre des censures & peines effectives contre ceux qui contreviendraient à cette sentence; & que pour son exécution le secours du bras séculier pût être requis. Ladite sentence, prononcée devant les *procuradores* de la cause, fut publiée aussi en la chaire de la cathédrale de Pampelune.

Et dans les Cortes générales de Navarre du 15 novembre 1520, il fut ordonné que cette bulle & cette sentence fussent exécutées & obéies.

Et cependant, les faits prouvent qu'il n'en fut tenu nul compte dans l'église paroissiale d'Arizcun, où, non seulement les Agotes continuèrent à être parqués dans une place séparée, mais il y eut même des occasions où l'on mit obstacle à ce qu'ils puissent s'approcher pour recevoir les cendres, le Mercredi des cendres, alors que l'office divin répète en nous rappelant la désobéissance du premier homme ces mémorables paroles : « Rappelle-toi que tu es poussière & que tu retourneras en poussière. »

Le Vendredi saint de la même année, on les empêcha encore de prendre part à l'adoration de la croix en venant s'agenouiller pour la baiser auprès des autres fidèles.

Pour ce motif, à la sollicitation des habitants de Bozate, une plainte fut portée & une poursuite ordonnée contre Martin Bobace, Iñigo de Enecorrena, Guanes de Lorga, Pedro de Ormat, Guanes de Latadi & Juan de Itebeverri, ce dernier notaire royal. Selon le plaidoyer de Manuel de Gogarre, procureur des Agotes, ceux-ci durent rentrer chez eux, les affaires du Vendredi saint achevées, sans qu'il leur eût été permis d'adorer la croix, gardant le plus amer désespoir d'être l'objet de ces mépris & de ces violences indignes de chrétiens contre de bons catholiques, alléguant la pureté de leur doctrine & de leur vie.

Les prévenus cités ci-dessus se disculpèrent en alléguant qu'ils étaient gens de qualité, *hidalgos*, de sang noble, qu'ils s'étaient toujours comportés comme tels, spécialement dans le

Digitized by Google

saint temple, observant le silence & le recueillement sans donner occasion à aucun trouble. Ils accusaient au contraire les Agotes d'avoir été la cause du tumulte qui avait eu lieu dans l'église d'Arizcun en refusant de se soumettre à la coutume établie de temps immémorial qui les obligeait à rester au fond de l'église, en arrière des personnes originaires de la vallée. Leur refusant la qualité de *vecinos* & disant qu'ils n'étaient que des proscrits venus du royaume de France par suite de leur expulsion de ces provinces, qu'ils n'avaient jamais exercé aucun droit, rempli aucune fonction honorifique ni autre de celles qui ne peuvent s'accorder qu'aux personnes originaires du Baztan. Qu'ils ne formaient en aucun cas partie de la population de la vallée ni en temps de paix ni en temps de guerre ni en temps de divertissement, puisqu'ils étaient exclus des danses & autres jeux.

On ne dit pas quel fut le jugement rendu & le résultat du procès; mais il est évident que les Agotes ne purent obtenir d'être traités comme les autres fidèles dans l'église & qu'ils durent rester & restent encore tout au fond, derrière tous les assistants.

Comme preuve à l'appui, nous terminons cette étude en copiant la sentence suivante dans le *pleito de Onores :*

« En ce qui concerne les raisons & mesures de la sentence de notre cour en date du 16 avril de l'an dernier 1717, folio 590 des décrets judiciaires, eu égard aux faits nouveaux allégués & prouvés, il est nécessaire d'amender & révoquer, & pour ce fait nous évoquons les sentences de notre Cour & Conseil du 19 juin 1582 & 31 janvier 1585, folios 36 & 37. Nous maintenons & confirmons les dits jurés *vecinos* & conseillers du *lugor de Arizcun* dans les droits qu'ils ont toujours possédés, qu'ils soient mariés ou célibataires, enfants ou alliés des *vecines* de Arizcum ayant droit à la prééminence dans toutes les cérémonies de l'église, comme d'offrir & recevoir le pain & les cendres, adorer la croix & suivre les processions, soit pour Grauan de Etcheoverri & consorts & ceux de leurs familles, de même pour les femmes & filles des dits jurés & *vecinos* du dit lieu d'Arizcun que nous déclarons maintenir dans les mê-

Digitized by Google

mes droits à préférence de tous autres sans qu'on puisse les leur contester.

« *Signé :* Señores regents : PEREZ, ANOZ, en l'audience du samedi 17 décembre 1718.

« Oncio Villanueva. »

*
* *

En résumé, les Agotes ne peuvent prétendre à se mêler par le mariage aux habitants du Baztan, ni à jouir de la plénitude des mêmes droits. Ils sont tenus à l'écart des divertissements publics & religieux, au fond de l'église pendant le service divin.

Pauvres gens! ..

Manuel YRIGOYEN Y OLONDRIZ.

Digitized by Google

LA POUDOUÈRO

NOUVELLE PYRÉNÉENNE

I.

Ah! que je m'ennuie! se disait Jeanne.

Tante Fine dormait à poings fermés, l'air terrible même dans le sommeil, avec ses moustaches hérissées & la toison grise qui crevait les dentelles jaunies d'un bonnet noir rejeté sur l'oreille. La petite regarda le visage tanné de la dormeuse, fit quelques pas en sourdine & jeta plutôt qu'elle ne posa sur un piano carré qui avait laissé pas mal de touches à la bataille les gros chaussons de laine qu'elle tricotait. Etrange bizarrerie des destinées! Ce piano était couvert d'ustensiles les plus disparates : vaisselle vinaire, pot à sulfater, paillasson garni d'œufs, fers à repasser & Dieu sait quoi encore. Malgré tout, il jurait dans cette cuisine enfumée, une cuisine de riche aux cuivres si verdis, aux meubles si dépenaillés qu'elle en paraissait pauvre.

Rien ne bougeait dans la pièce assombrie que l'essaim bourdonnant des mouches. Jeanne se glissa dehors & respira. Le nez en l'air, en quête d'un plaisir, elle regarda autour d'elle. Un joyeux soleil d'août flambait sur les montagnes, accrochait dans le bois voisin des girandoles de lumière, habillait de rayons la vieille maison rustique couverte de lierre & de bignone qui en cachaient la vétusté. Cette maison, mi-ferme, mi-chalet, avait l'aspect misérable des choses condamnées à

Digitized by Google

disparaître & qui s'obstinent à durer. Sur le fumier qui pourrissait près du logis, une poule gloussait, appelait ses poussins. Le purin dégoulinait en minces rigoles, allait se perdre dans un pré. Plus loin, descendant, une pente rude, un valet de ferme conduisait la charrue, &, entre temps, passait dans le silence :

— Hue, Casta!.... Arrè, Mascaret!....

Pas d'autre bruit. On se serait cru au bout du monde. Ni gens, ni habitations, ni bêtes; un désert de verdure, & tout en haut du mamelon en surplomb sur la Garonne, les ruines du château de Montespan, vision du passé dont le prestige essaye de s'imposer encore, se soulevaient énormes, dominaient l'horizon étalé devant elles, sans parvenir à le mesurer de leurs regards morts.

Pour câliner cette solitude, des sources murmuraient sous les gazons qu'elles lavaient; des chèvrefeuilles, des menthes, des saponaires embaumaient. Jeanne en cueillit à brassées, en orna son corsage, en couronna sa tête, &, transformée ainsi en fée Printemps, elle se dirigea vers le bois voisin. Elle ne s'ennuyait plus : la nature lui parlait. Sur sa robe de toile d'un rose fané, étroite & courte, une pauvre robe de fillette pressée de grandir, d'enfant que l'on néglige, des gouttes de soleil filtrant à travers les branches scintillaient comme des pierreries. Jeanne se prêtait aux caprices de la lumière, se reculait, s'avançait, pirouettait, dansait, chantait avec de la gaieté plein les yeux & des poses d'artiste. Elle arriva ainsi devant une fontaine rustique formée de rocs superposés, &, en vraie fille d'Eve, en qui la coquetterie n'attend pas le nombre des années, elle écarta d'un joli geste, pour mieux se voir, les herbes folles aux odeurs fines, les clématites aux aigrettes argentées qui voilaient en partie le miroir liquide. La fraîcheur de l'eau montait jusqu'à elle, elle y trempa le bout des doigts, goûta à même. Séduite, elle tordit le cou avec une grâce de cygne & approcha les lèvres du roseau qui servait de goulot à la fontaine. Elle buvait à lampées gourmandes, quand une ombre se profila droit devant elle. Effarée, elle poussa un léger cri, &, ne sachant trop ce qu'elle faisait, elle jeta au loin sa couronne fleurie.

Digitized by Google

— Je vous ai fait peur, Mademoiselle, excusez-moi & gardez vos fleurs qui n'en peuvent mais. Je me suis égaré. Ni indication, ni âme qui vive pour me remettre dans la bonne voie. Heureusement votre chant m'a servi de guide. Il vous sera possible, peut-être, de me tirer d'embarras.

Il parlait d'une voix très musicale, avec un accent charmant. Elle osa enfin le regarder. L'inconnu, l'air las, les traits émaciés par quelque maladie récente, la regardait aussi et semblait trouver exquise cette physionomie étonnée.

Jeanne secoua les boucles défaites de sa chevelure brune, emperlée d'eau, embroussaillée de pétales multicolores. Un court silence. Puis :

— Qu'y a-t-il pour votre service, Monsieur? demanda-t-elle.

— Peu de chose, Mademoiselle; m'indiquer la demeure de la *Poudouèro.*

— Pas facile à dénicher le gîte de la sorcière. Seul, vous ne le découvrirez jamais.

— Comment faire?

— Le plus simple est de vous accompagner.

Après avoir protesté pour la forme, il la suivit, docile. Elle avait coupé une gaule & s'en servait en guise de canne pour écarter ou abattre les branches enchevêtrées à travers les sentiers à peine tracés. Ils étaient en plein bois. Une ombre verte piquée ça & là de points lumineux les enveloppait d'une grande paix béate. Jeanne furetait dans les coins, allait, venait, caquetait, heureuse de l'aventure. L'inconnu s'était présenté comme parent des Berton, très connus dans la contrée, avait décliné son nom : Vidian de Gondrin, & sa qualité : lieutenant d'artillerie. Et, n'aurait-il rien dit, ne doit-on pas aide à qui en a besoin, à qui souffre?

Jeanne n'était pas grand clerc en ces matières. Si ces pensées effleurèrent son esprit, elles ne la préoccupèrent guère. Un plaisir rare s'offrait à elle. Pourquoi le repousser & n'en pas pleinement jouir?

Tout en causant, courant, s'amusant, la gamine, à poignées, cueillait des noisettes, en cassait une sous la dent, offrait l'amande à son compagnon qui souriait de la voir rire & l'ap-

Digitized by Google

pelait déjà, presque familier, sa petite fée bienfaisante. Si elle s'apercevait qu'il s'essoufflait à lui tenir pied, elle le forçait à s'asseoir, se plaçait à ses côtés, l'interrogeait sur l'école polytechnique dont il était sorti depuis deux ans à peine, sur Madagascar, d'où il arrivait avec deux galons, mais mangé par la fièvre, si débile, si maigre, si étiolé, que la chère créature en était émue de pitié.

Dès qu'elle avait connu sa qualité d'officier, elle s'était sentie en famille avec lui. Au nom de Madagascar, le cœur de Jeanne avait bondi. N'était-ce pas là que le commandant Desroses, son père, avait fait ses preuves, & au Soudan, au Tonkin aussi?

Ils cheminaient de nouveau. Devenue grave, Jeanne parlait de ces choses déjà lointaines avec un enthousiasme de poète. Elle vantait les hauts faits, restés obscurs, d'une foule de héros ignorés; elle énumérait les campagnes de son père comme on fait le récit succinct d'une belle page d'histoire. Ce cher père! A vingt-huit ans, il sortait de l'école de guerre; à trente-cinq, porté à l'ordre du jour après un rude combat contre les Annamites, il était nommé commandant & fait officier de la Légion d'honneur. Il serait aujourd'hui lieutenant-colonel, colonel, peut-être; malheureusement, lui qu'avaient épargné tant de climats meurtriers, tant de balles ennemies, il était venu mourir à Paris d'une misérable chute de cheval.

— Il y a longtemps de cela? demanda le jeune officier avec intérêt?

— Il y a trois ans, Monsieur, trois longs siècles.

— Et depuis?

— Depuis? Je m'ennuie auprès d'une vieille cousine de ma mère, tante Fine, & de son grand bénêt de fils, le cousin Nestor.

— Ah! un cousin!

— Un sage, Monsieur, un vrai sage, long comme un échalas, noir comme une taupe, barbu comme madame sa mère qui l'est autant que Belzébuth, ancien comme Hérode. Age, trente-six ans. Vingt ans de plus que moi. Un aïeul quoi!...

Le lieutenant se mit à rire. Pas flatteur ce portrait, exagéré,

Digitized by Google

sans doute? Non? Le cousin Nestor était vraiment né grand-père? Cela arrive quelquefois. Quant au physique, à l'esprit, à la tournure, était-il bien de ceux qui ont tout à désirer?...

Jeanne expliquait, protestait, affirmait. Avec la mobilité de l'extrême jeunesse, la tristesse qui, le moment d'avant, s'exhalait d'elle, s'évanouissait peu à peu, faisait place à une ironie qui ne manquait ni de malice ni de verve. A l'écouter, le lieutenant oubliait sa faiblesse. Ce langage tout d'à-propos, de candeur & de sincérité lui produisait l'effet d'un parfum subtil & discret que l'on respire avec délices. Flattée de se sentir comprise, Jeanne ressuscitait les mille souvenirs ensevelis au fond de sa mémoire. Paris, les menus faits de son enfance, sa mère à qui Dieu n'avait pas laissé le temps de la chérir, le lycée Racine d'où le cousin Nestor était venu l'arracher, à la mort du commandant, sous prétexte d'atténuer sa douleur, autant de sujets qui la rendaient tour à tour mélancolique ou joyeuse & pour lesquels elle trouvait, sans la chercher, la note juste & agréable. Inoubliables les impressions de son arrivée dans le pays. C'était au printemps, des fleurs partout; sur les sommets, de la neige que l'on aurait cru pouvoir toucher du doigt tant elle paraissait proche. Les Pyrénées, voilées d'un brouillard d'argent, étaient d'un beau bleu ardoisé. Les verdures à peine épanouies ressemblaient à une flore d'émeraude. On avait mis la table à l'entrée de l'étable, dans l'air très doux, pour lui faire fête. Elle avait trouvé cela un peu étrange : toute nouveauté amuse les enfants. Tante Fine l'avait embrassée.

— Oh! ce baiser! Je le sens encore, Monsieur! Un baiser de hérisson. Heureusement qu'on ne s'embrasse ici que dans les occasions extraordinaires.

— Et le cousin?

— Il fut très bien, le cousin. Je le jugeai de suite très bon, très faible & un peu *bébête*. Sa mère déclare qu'ainsi doit être tout gentilhomme campagnard. Cela ne vous étonnera pas quand vous saurez que, d'après elle, le travail intellectuel, la lecture ne sont pâture que pour les sots.....

Gagné par cette expansion, le lieutenant apprenait à Jeanne qu'il était à Pointis chez ses parents Berton pour essayer de

Digitized by Google

guérir les fièvres rapportées de Madagascar. A bout d'expédients & de drogues, il venait consulter la *poudouèro* dont on lui vantait la science.

Jeanne battit des mains. Pas une erreur cette confiance. Tante Fine, qui ne croyait pourtant pas à grand'chose, avait une foi absolue dans l'expérience de la vieille femme & s'était souvent très bien trouvée de ses conseils.

L'heure passait rapide. Le chemin semblait s'allonger.

— On va s'inquiéter de vous, Mademoiselle, murmura le lieutenant, l'air confus.

— S'inquiéter de moi ! se récria Jeanne. Ah! bien oui! Tante Fine a d'autres chiens à fouetter! Elle respecte ma liberté pourvu que la besogne imposée soit faite. Education libre dans un pays libre. J'en profite. N'est-ce pas mon droit?

Elle avait une si drôle de mine en prononçant ces mots, que la confusion du brave garçon fut mise en déroute.

Ils étaient sortis du bois & gravissaient un mamelon empierré, fleuri çà & là de bruyères blanches & mauves, de petits œillets que leur fine odeur décelait. Arrivés au sommet, Jeanne désigna du doigt, à cent pas au-dessous d'eux, une masure agrippée au roc comme une excroissance lépreuse.

— Voilà le palais de dame Mette, dit-elle. Pas beau, n'est-ce pas? Solide quand même & défiant voleurs & avalanches.

Quelques minutes plus tard, ils s'arrêtaient près de la masure. Sur le seuil, la *Poudouèro* filait de la laine, une chèvre endormie à ses pieds. De la femme, jolie peut-être jadis, il ne restait qu'une face d'oiseau de proie dont le soleil aurait mangé les paupières & tatoué la peau de rides profondes. La tête & les mains remuaient sans cesse, le corps était plié en deux. Rien de vivant qu'un œil très vif enfoncé dans l'orbite. Elle eut un sourire énigmatique en apercevant les jeunes gens.

Jeanne ne comprit pas ce sourire. En gamine qui n'a pas peur, elle apprit à la vieille femme ce que son compagnon attendait d'elle & comment il avait gagné les fièvres à Madagascar. La vieille ne paraissait pas l'entendre. Elle riait tou-

Digitized by Google

jours, déshabillait du regard la quémandeuse, auscultait la physionomie du lieutenant. Cette petite mal peignée était déjà tournée... Il y avait de l'avenir dans l'admiration visible dont l'enveloppait le jeune officier. Qu'était-il pour elle? Qu'importe!... Que serait-il?... A quoi bon s'attarder en réflexions inutiles. C'était affaire à tante Fine dont elle connaissait la clairvoyance...

Elle interrogea bientôt le lieutenant, se fit expliquer toutes choses, lui donna des pilules composées d'herbes cueillies par elle, lui enjoignit de boire dans une soirée deux bouteilles de vin d'Espagne réduit à moitié sur un feu doux & aromatisé par des plantes dont seule elle connaissait les merveilleux effets & qu'elle allait chercher dans la montagne à époques déterminées.

Elle baragouinait cette ordonnance avec une conviction telle que nul n'aurait osé douter de son efficacité.

Jeanne applaudissait du regard, traduisait ce que disait la *Poudouèro*, recommandait au malade de ne rien oublier, de tout exécuter à la lettre, de revenir s'il le fallait, & elle ajoutait tout haut sans le moindre embarras :

— C'est dit! je vous reconduirai.

Au moment du départ, dame Mette l'attira à elle & lui glissa dans l'oreille :

— Si tu es sage, ce beau garçon t'aimera & te donnera du bonheur à en vendre.

Jeanne crut que son cœur chavirait. Cette femme était folle, en vérité, de se prononcer ainsi à propos d'un passant! On n'était plus au temps où les fées parlaient en prophètes à leurs filleules.

Le lieutenant avait glissé un écu dans la main de Mette.

— Adieu, la mère, adieu & merci!

— Que le bon Dieu & la sainte Vierge vous guérissent & vous accompagnent...

Et plus bas :

— Quant à toi, petite, souviens-toi que j'ai une prière infaillible pour faire réussir ce que t'ai prédit.

Jeanne rougit.

Digitized by Google

— Que vous disait la sorcière en si grande confidence? lui demanda le lieutenant dès qu'ils furent seuls.

Jeanne rougit de plus belle. Elle baissa la tête & ne répondit pas. Elle ne riait plus, ne folâtrait plus, n'avait plus avec l'officier les innocentes familiarités qu'elle s'était d'abord permises & dont elle s'accusait maintenant comme d'un péché. Elle aurait voulu savoir ce qu'il pensait d'elle. L'idée qu'il l'avait aperçue folâtrant en vraie gamine la remplissait de confusion. Elle n'osait le regarder par un accès de pudeur nouvelle, & néanmoins elle le voyait avec sa physionomie ouverte & souffrante; elle sentait le parfum discret de l'homme élégant; elle avait dans l'oreille les vibrations de sa voix de caresse, & une honte la saisissait comme si sa mise délabrée eût fait d'elle un être inférieur.

Après un long silence :

— Qu'avez-vous, vous n'êtes plus la même? dit-il, étonné. Douteriez-vous de la science de dame Mette & surtout du miracle annoncé?

— Du miracle! répéta Jeanne arrachée à ses songeries. Le mot est ambitieux. Je crois avec tante Fine qu'il n'y a pas plus du surnaturel divin que du diabolique dans les cures qui ont établi cette réputation. On donne dans ce pays, en français, faute de terme propre, le nom de sorcière à la *Poudouèro* (le mot *poudouèro* signifie *puissante*), alors que ses sortilèges, si sortilèges il y a, sont le produit de l'étude approfondie que les siens & elle ont fait des plantes, des êtres & des choses. Si à sa propre expérience la *Poudouèro* ajoute, comme celle que nous quittons, l'expérience de plusieurs générations, sa *magie*, en laquelle tout paysan a foi, devient une force, un appel au succès à nul autre comparable. Quoi qu'il en soit, je vous affirme qu'elle vous guérira.

— J'en accepte l'augure, & voilà une explication parfaitement logique; mais elle ne m'apprend pas ce qui vous a rendue un moment si songeuse & a failli voler votre gaieté.

— Est-ce qu'on s'occupe du nuage qui passe? Si j'étais encore au lycée Racine, à la lecture du palmarès on entendrait : M^lle^ Jeanne Desroses, premier prix de dissertation française. Cela ne vous suffirait pas?

Digitized by Google

Elle avait repris, en prononçant ces mots, avec ses franches allures, la jolie pétulance qui donnait de la grâce à chacun de ses mouvements.

Le lieutenant la regardait, examinait ce corps fluet d'adolescente qu'on devinait si finement dessiné, cette tête expressive, ces yeux d'un bleu violet si profonds & si doux. Quelle charmante Parisienne elle redeviendrait!

Ils étaient entrés dans le bois que les rayons obliques du soleil animaient d'une vie plus intense, nuançaient de toutes les gammes des ors mêlées aux roses les plus tendres. Jeanne continuait à bavarder comme les fauvettes chantent. Le jeune homme lui répondait avec entrain. Ils atteignirent ainsi un grand chêne & se reposèrent à son ombre. Un énorme gui s'arrondissait en corbeille sur une branche. L'officier le désigna du doigt & dit en souriant :

— On assure que le gui du chêne porte bonheur; malheureusement celui-ci défie ma faiblesse.

— Vous le regrettez?

— Comme on regrette ce que l'on désire & qu'on ne peut avoir.

— Et si quand vous reviendrez, car vous reviendrez, vous l'avez promis à la *Poudouèro*, je vous en offrais une branche?

— Je croirais que le bonheur ne serait plus désormais pour moi le grand absent.

Quelque chose d'inconnu aussi délicieux qu'une caresse effleura l'épiderme de Jeanne. Il y eut entre eux un silence, &, peu après, ils s'éloignaient du chêne avec une lenteur de regret. A l'orée du bois, ils se dirent adieu & se séparèrent. Adieu? Non, au revoir!

Ils s'étaient revus trois semaines plus tard au pied du chêne, lui, guéri, elle, radieuse.

Jusque-là, elle avait vécu dans une attente perpétuelle. Il tardait bien à venir remercier la sorcière! Elle aurait voulu savoir ce qui se passait à Pointis, puis, en réfléchissant, elle trouvait sa curiosité ridicule. Il était là enfin! Trop naïve, pas encore déformée par l'éducation du monde, elle lui avait laissé voir sa joie tout en refaisant avec lui les chemins déjà parcou-

Digitized by Google

rus comme on ferait la cueillette du bonheur. Dame Mette, le gui, le bois, rien n'avait été oublié, tandis que le lieutenant racontait ce qui l'avait frappé dans ses pérégrinations à travers le pays. Trop tôt l'heure de l'ultime départ avait sonné, & Jeanne était restée seule, sans trouver ce jour-là en elle & autour d'elle de quoi satisfaire son activité.

II

On eût juré qu'avant de la quitter Vidian de Gondrin avait coulé des gouttes de soleil dans les yeux & dans le cœur de Jeanne. Un je ne sais quoi d'obscur, d'impénétrable se déchirait peu à peu en elle pour faire place à une clarté d'aube qui l'irradiait toute. Elle était heureuse sans savoir pourquoi. Son esprit voyageait dans le bleu & semait à foison, comme un magique avril, des roses autour d'elle. Elle soignait à souhait sa petite personne, devenait coquette pour les vêtements, inventait des modes, des coiffures à mettre en fureur tante Fine qui n'admettait que les bandeaux plats & les maigres chignons dans la nuque.

Les vulgaires occupations qui lui étaient imposées & auxquelles elle satisfaisait par pure obéissance, lui devenaient odieuses, rendaient tentants les travaux intellectuels délaissés.

Jusque-là, elle s'était contentée de lire & de relire les seuls ouvrages tolérés par tante Fine : la vieille Imitation qui avait appartenu à sa mère, les contes de Perrault & une histoire des femmes illustres de France. Dans ces pages si diverses, elle avait puisé, sans s'en douter, des leçons d'héroïsme, de foi & d'amour. Elle les lirait encore, elle en comprendrait mieux la portée & le sens grâce aux études qu'elle allait entreprendre.

Elle eut tôt fait de déclouer la caisse où étaient enfermés, ainsi que des morts dans un cercueil, cahiers & livres de classe, & elle se mit à la besogne avec une ardeur passionnée, malgré les moqueries & les colères de tante Fine qui aurait envoyé au diable les livres & ceux qui les ont inventés, comme si, en revenant à eux, Jeanne s'éloignait un peu plus d'elle. Rien ne rebutait la jeune fille. Grâce à sa vive intelligence

Digitized by Google

elle devinait ce qu'elle n'avait pas appris. Quand les ouvrages classiques qu'elle possédait ne lui suffirent plus, elle puisa dans la bibliothèque peu importante mais choisie du curé de Montespan, un ami des lettres aussi modeste qu'éclairé, un fureteur d'archives, à même de lui servir de guide sinon de professeur.

Au milieu de ces occupations, l'hiver était survenu, un hiver triste, au ciel toujours plein de neige ou de brume qui semblaient le barbouiller de boue. Impossible souvent de sortir, d'aller même à Montespan entendre la messe, voir les femmes en cape & les hommes en sabots, de prendre des livres chez le curé, de jouer de l'harmonium dans la blanche église déserte. Et pourtant Jeanne ne s'ennuyait pas, ne paraissait pas sentir l'infinie tristesse de cette nature endeuillée, de l'intérieur disparate & mesquin dans lequel elle vivait & que tante Fine rendait misérable à plaisir pour ne pas tenter les voleurs, disait-elle.

Le printemps revint avec la gaieté des êtres & des choses, les montagnes perdues dans les nues basses se découvrirent, ne ressemblèrent plus à des monstres faisant le gros dos. Jeanne avait grandi, s'était développée. Le renouveau qui embellissait gorges & plaines semblait l'avoir touchée de son pinceau. Parfois, elle surprenait le regard du cousin Nestor fixé sur elle, & ce regard exprimait un tel ravissement qu'elle se trouvait blessée & ne savait de quoi. Un soir qu'ils étaient seuls assis devant la porte de la maison, il lui saisit les mains & lui dit :

— Sais-tu, Jeannette, que tu deviens bien jolie?

Il voulut l'embrasser, ainsi qu'il le faisait jadis.

Elle le repoussa vivement, saisie d'une belle fureur comme devant une tentative de vol. Cela la fâchait, non qu'il la trouvât jolie, mais qu'il se permît de le lui dire & voulût s'accorder des privautés qu'elle était décidée à ne plus laisser prendre.

A partir de ce moment elle le traita en grand-père avec une déférence exagérée, & un peu de cette blague parisienne, qui lui revenait pas bouffées, éclatait brusquement en fanfares. Il paraissait parfois souffrir du rôle qu'elle lui imposait; mais

Digitized by Google

elle avait une manière toute particulière pour le lui faire accepter sans qu'il osât se fâcher ou se plaindre!

Lui ne se lassait pas. Il devenait câlin & tendre, si gauchement, que Jeanne le déconcertait par des rires et arrêtait sur ses lèvres le mot qui voulait jaillir, qui s'étranglait net dans sa voix rocailleuse. A chaque boutade de l'espiègle, le pauvre cousin se disait :

— Mon ami, tu n'es qu'un sot!

Le malheur est que ce qu'il essayait de s'avouer à lui-même, peut-être pas avec une croyance absolue, Jeanne lui en donnait la conscience exacte.

Pour la fête de l'Ascension, elle parut à Montespan, à l'insu de tante Fine, en robe blanche & en chapeau à fleurs de sa composition. Ce costume n'aurait pas fait florès à Longchamps ; cela n'empêchait pas la jeune fille d'être charmante. Le cousin Nestor la conduisait ce jour-là à l'église. Radieux & inquiet, il l'admirait en silence, la couvait du regard à la façon d'un collectionneur devant un objet rare qui manque à sa collection & dont il ne pourra jamais payer le prix. Jeanne ne l'observait guère; elle allait, d'un pas souple, légèrement vainqueur, & continuait, éveillée, Dieu sait quel rêve! Les paysans la regardaient passer comme on regarde le printemps qui arrive.

Au retour de la messe, ce fut une autre chanson. Du plus loin qu'elle l'aperçut, tante Fine leva les bras au ciel.

— Qui t'a fagotée de la sorte? lui cria-t-elle. Pour qui ces frais, ces airs qui ne me conviennent pas?

Elle fulminait, décoiffait la jeune fille d'un geste brutal, jetait au loin le chapeau garni par Jeanne de bleuets naturels qui s'éparpillèrent en choses de rebut.

Que voulait cette folle? Croyait-elle la dépouiller des droits imprescriptibles de la jeunesse? Elle lui demandait : Pour qui ces frais? Pour qui? Interdite, un éclair de révolte dans ses yeux assombris, Jeanne ne savait que répondre. Nestor la tira d'embarras. Pris soudain d'un accès de vaillance, il ripostait à sa mère, lui tenait tête en une pose de défi. Longtemps passa dans l'air un bruit de querelle, puis, peu à peu, le silence se fit. Jeanne s'était esquivée. Quand elle revit le cousin, elle lui sauta au cou.

Digitized by Google

— Vous êtes un brave cœur, lui dit-elle.

— C'est que je t'aime bien, ma Jeannette.

— Chut! Cela se prouve & ne se chante pas sur les toits.

— Vraiment?

C'était lui qui semblait être l'enfant.

— J'en suis sûre! répliqua-t elle avec une belle assurance. Et d'abord, quand on aime les gens, on tente le possible pour les rendre heureux.

— Que faut-il faire? Parle! Ordonne! Quoi que tu exiges, tu peux compter sur moi.

— Plus tard... je vous mettrai peut-être à l'épreuve.

— Soit! Pour commencer, ma mère ne te tourmentera plus, je t'en réponds. Il paraît que tu aurais dû la consulter. Enfin, ce qui est fait est fait. J'ai montré les dents pour la première fois de ma vie, & cela a réussi, c'est l'essentiel.

— Réussi! Tante Fine a, sans doute, rentré les griffes pour mieux s'en servir à l'occasion.

— Non, non, ma chère Jeanne. Elle est bonne au fond & ne songe qu'à ton bien. Seulement, elle a des manières de voir...

— Des manières, en effet, qui ne seront jamais les miennes. Vous prétendez qu'elle est bonne... au fond... Avouez que cette bonté est d'une suprême indigence. Est-ce qu'on peut se dévouer à quelqu'un lorsqu'on est incapable de se dévouer à soi-même!

Nestor ne répondit rien. C'était pourtant vrai ce que disait la jeune fille. Il ne s'était jamais permis de juger la nature avare & dominatrice de sa mère. Il avait vécu lâchement semblable à une bête de somme sous le joug. Que n'avait-il eu l'énergie de la chère petite & dirigé sa volonté vers un but autrement élevé que cette servitude abrutissante. Qu'était-il? Rien! Que serait-il jamais? Rien! Devant cette enfant au sourire souvent énigmatique, il se trouvait infiniment petit. Son existence manquée lui produisait l'effet d'une tare. On ne recommence pas l'existence. A cette pensée, il était pris de violents désespoirs que, sans le savoir, Jeanne calmait ou avivait comme à plaisir.

La veille de la Trinité, il lui dit :

Digitized by Google

– C'est demain la fête de saint Vidian à Martres-Tolosane. Mon ami, Charles Delort, nous invite à y assister. Veux-tu y aller?

— Tous les deux, oui! Avec tante Fine, non!

— Oh! la vilaine!... Est-ce que mère se déplacerait pour si peu?

— Parfait! Je cours préparer ma robe blanche, & que tante y consente ou non, je veux être jolie à croquer.

Elle riait en gamine qui prépare une niche. Nestor riait de la voir rire, lui déclarait qu'il ne la laisserait pas croquer sans essayer de la défendre. Elle lui cria :

— Bravo, cousin! & s'esquiva.

A l'aube, elle était sur pied. Ils partirent.

Drelin! drelin! Hue, Coquette.

Coquette, les naseaux ouverts, filait sur la route poudreuse. L'air embaumait. Partout des fleurs, de la verdure. Au fond du ciel, des alouettes chantaient matines.

Hue, Coquette! Va! va! Tu portes l'espérance!

Les yeux de Jeanne pétillaient, semblaient ramasser au passage des visions heureuses.

Hue, Coquette! Va, cours, vole! Voilà des gens de Pointis, & parmi...

Le cœur de Jeanne battit très vite.

— Hue, coquette! Hue! hue!

Et Coquette allongeait le pas, ne voulait point rester en arrière du break qui emportait au trot allongé de deux bons normands la famille Berton. Amusée, ravie de cette course inattendue, Jeanne excitait la jument. Et Coquette allait à perdre haleine, aussi fringante qu'en sa prime jeunesse, avec l'allure retrouvée d'un bon cheval de sang.

Ils arrivèrent ainsi à Martres. Nestor arrêta Coquette à l'entrée du village, devant la porte de son ami. Les autres avaient disparu lorsque Jeanne eut mis pied à terre. La jeune fille poussa un soupir, un nuage passa sur son visage mobile.

— C'eût été trop beau, pensa-t-elle, s'ils étaient descendus ici...

Puis :

Digitized by Google

— Nous nous retrouverons, c'est probable, c'est même certain...

Et se fiant au dieu hasard, elle se laissa lutiner par ses espoirs remis en branle.

Avec leur hôte, Nestor & elle allèrent visiter la fabrique de poteries & les nombreux débris de mosaïques & de sculptures gallo-romains exhumés du sol.

— Ceci, croit-on, servait à la décoration de la grande villa de Chiragan, disait M. Delort à ses invités, & représente la période fastueuse de l'empire romain. Ces mosaïques, d'un coloris si délicat & si fin ont été extraites de la villa de Sana, moins importante que celle de Chiragan. Ces médailles nous apprennent que cette villa de Sana & celles de Bordier & de Coulieu étaient encore habitées au quatrième siècle.

Il nomma en passant ce qu'on a appelé les *vicis* de Saint-Cizy & de Tuc-de-Mourlan composés de fermes considérables répandues sur une immense étendue de terrain & remontant d'Auguste à Théodose, d'après les monnaies retrouvées.

Nestor restait bouche bée devant l'érudition de son modeste ami. Il ne comprenait pas qu'on eût pu reconstituer sur le papier de si belles choses à l'aide de quelques vieux débris, de substructions plus ou moins informes enfouies depuis des siècles dans les champs que le temps, les événements, la charrue avaient si souvent bouleversés. Et comment ces merveilles avaient-elles pu disparaître? Pourquoi cet entassement d'objets précieux au fond de trous presque symétriques?

— Mon cher Varnier, répliqua l'ami, vous oubliez les grandes invasions & que les Vandales sont passés ici.

Jeanne, d'abord peu intéressée, écoutait maintenant avec une attention louangeuse. Elle questionnait à son tour. Qui donc avait été capable de ressusciter un si lointain passé?

— Les vrais savants expliquent tout. Le monde leur appartient.

Un éclair de fierté passa alors dans le regard de Jeanne. Son père était de cette élite & aussi celui auquel elle songeait sans cesse depuis la prédiction de la sorcière. Ce jour-là, il lui avait suffi d'apercevoir les Berton pour le *sentir* présent. Il ne lui était donc pas indifférent, comme parfois elle s'était

Digitized by Google

efforcée de le croire, & cette fête à laquelle elle allait assister ne la rendait vraiment joyeuse que parce que c'était sa fête à lui, bien qu'elle ne se l'avouât point, pas plus qu'elle ne s'était avoué les motifs de sa coquetterie naissante & de son ardeur pour l'étude.

Les cloches de l'église sonnaient à toute volée, la plus grande animation régnait dans la petite ville, de tous côtés des gens affairés, endimanchés, racontaient aux étrangers, qui, les exploits de saint Vidian contre les Sarrasins, qui, les origines impériales de ce patron vénéré, neveu de Charlemagne, vainqueur dans cent combats, avec des troupes infimes, de légions d'infidèles. Par lui, l'émir d'Huesca avait été mis en déroute, & la ville de Martres, appelée alors Angonia, délivrée. Le souvenir de cette merveilleuse épopée restait vivant dans la contrée. Ici, le saint avait lutté avec une poignée de braves; au bord de cette fontaine, il avait été surpris désarmé, sans casque, tandis qu'il lavait dans l'eau courante ses nombreuses blessures. D'un choc formidable, arrachant un cimeterre à l'ennemi, il lui avait tenu tête, l'avait traqué, poursuivi, puis, maître du champ de bataille, exténué, ruisselant de sueur & de sang, il s'était couché sur le sol pour mourir.

Jeanne écoutait, regardait, admirait. Il lui semblait que dans l'air passait un grand souffle de foi, que ces âges lointains évoqués autour d'elle renaissaient par le fait de cette évocation, que cette figuration de paysans costumés en Francs, en Sarrasins devenait la réalité même, mettait en scène les belligérants de jadis.

Dans le temple, l'office se célébrait avec une pompe particulière. A l'élévation, un tambour battit aux champs, les honneurs militaires furent rendus aux cendres du héros chrétien.

Jeanne était transportée. Ces fumées d'encens & de gloire mystique exaltaient son imagination, lui donnaient la vision de quelque miracle prêt à se produire. Quel miracle? sinon celui qu'avait prédit la *Poudouèro* & que tout bas commençait à réclamer son cœur.

Comment redire la litanie des grâces demandées? Peut-on se flatter de recueillir les parfums qui s'exhalent en mai des lilas, des lis & des roses?

Digitized by Google

Depuis sa rencontre fortuite avec Vidian de Gondrin, Jeanne, secouant l'engourdissement de l'enfance, croyait être entrée dans l'infini ; mais jamais comme en ce moment elle ne s'était sentie éclore & s'épanouir en une vie nouvelle.

Nestor dut la tirer de son extase. La châsse [1] où reposent les reliques du saint, portée par quatre notables, sortait de l'église avec le clergé.

Monté sur un superbe cheval noir au caparaçon blanc brodé d'or, coiffé d'un casque antique empanaché, vêtu de chausses grises, d'un justaucorps grenat sur lequel étincelait une éclatante armure, le président de la Société de secours mutuel, généralement choisi dans la famille du baron de L..., représentait saint Vidian. Vingt cavaliers francs, costumés eux aussi d'après la tradition, lui faisaient escorte. En procession, on se rendit à la fontaine où jadis le neveu de Charlemagne avait lavé ses plaies. On se pressait, on se bousculait, on s'échelonnait sur la route pour ne rien perdre de ce spectacle. Jeanne, Nestor & leur hôte, arrivés des premiers, virent le célébrant tremper dans les eaux claires un buste du saint. Puis, ce fut le tour du combat entre chrétiens & infidèles auquel la jeune fille voulut assister, fût-ce de loin. Elle était à un bon poste d'observation, les yeux écarquillés, haletante, comme si ce simulacre de lutte eût été réel. Une main d'enfant vint bientôt se glisser dans la sienne.

— Me voulez-vous près de vous, Mademoiselle? murmurait une fillette de neuf ou dix ans qu'elle reconnut aussitôt & à qui elle sourit.

Il n'en fallut pas davantage à la chère petite pour être tout à fait à l'aise & poser d'interminables questions.

Jeanne l'avait placée devant elle afin de lui permettre de mieux voir. On se battait ferme là-bas. Pas mal de combattants gisaient à terre, immobiles. L'enfant reprit :

— Papa prétend que tous ces morts sont des morts pour rire. Est-ce vrai, dites, ou me conte-t-on cela pour que je n'aie pas peur?

1. Cette châsse, ou plutôt ces châsses, car il y en a plusieurs, ont été faites en 1635 par ordre de Mgr Louis de Berthier, évêque de Rieux.

Digitized by Google

— C'est vrai, bien vrai, mignonne, répondit Jeanne.

— Tant mieux! C'est si vilain des hommes qui se tuent! L'oncle Vidian, vous savez, mon petit oncle, veut me faire croire que c'est très beau la guerre. Moi, je prétends que c'est affreux. Qu'en pensez-vous?

— Votre petit oncle a sans doute raison, & vous n'avez pas tort, répliqua Jeanne, non sans effort, comme si son cœur remontant à la gorge l'eût étouffée.

Toujours faisant l'ignorante, elle continua :

— Qu'est-ce que M. Vidian?

— Un lieutenant d'artillerie & de la graine de général, prétend papa, répliqua la fillette très fière.

— Où donc est-il en garnison votre oncle Vidian?

— Je l'ai oublié. Voulez-vous que je le sache avec petit père?... Papa!...

Jeanne lui ferma la bouche & demanda bien bas :

— Vient-il souvent dans le pays? Quand l'at...

L'enfant l'interrompit, &, avec la mobilité de son âge :

— Regardez... les chrétiens accourent... Bravo, chrétiens!...

— Excusez cette petite bavarde, disait en même temps d'un ton aimable une voix de femme. Que vous racontait-elle avec de si grands gestes? Elle n'a eu de cesse qu'elle ne soit à vos côtés.

— Nous parlions de la guerre, répondit la fillette, du petit oncle Vidian, & Mademoiselle voulait savoir où il se trouve en garnison.

Jeanne, décontenancée, était tentée de fuir. Elle balbutiait des non! des : elle se trompe... elle a mal compris... La petite se faisait plus affirmative.

— Si! si! si! répétait-elle. Cela l'intéressait de savoir, comme je suis intéressée lorsque père ou toi voulez vous dire un gros secret que je suis sensée ne pas devoir entendre.

Mme Berton, c'était elle, devant le visible embarras de Jeanne, renvoya la fillette à son père.

— Excusez-la, dit-elle gentiment. Propos d'enfant, gamme d'oiseau, autant en emporte le vent! Je suis heureuse de l'occasion qui nous rapproche & me fait espérer de vous voir

Digitized by Google

à Pointis. Quand vous connaîtrez mieux ma Lucette, vous l'aimerez tout plein & elle vous aimera de même.

Pas une allusion à la fameuse rencontre du lieutenant dans le bois, à la cure de la sorcière. Etait-ce oubli, réserve ou ignorance? Jeanne fut ravie & désappointée à la fois de ce mutisme. Que de pourquoi plus tard elle devait formuler à ce sujet !

Nestor s'avançait, causant avec M. Berton. Dès qu'il fut près d'elle :

— M. Varnier, lui dit la jeune femme, j'espère que vous serez assez aimable pour nous conduire souvent votre charmante pupille. Pointis est si près de Montespan, & nous sommes de si anciens voisins !

Nestor balbutia une réponse qui se perdit dans le brouhaha de la foule & le cliquetis d'armes des guerriers qui rentraient au logis légèrement tourbus.

Cette nuit-là Jeanne rêva que saint Vidian, sous la figure du lieutenant de Gondrin, l'emportait à travers monts & vallées par des chemins couverts de floraisons idéales, sur un beau cheval noir caparaçonné de blanc & or. Au réveil, quand elle se retrouva dans sa petite chambre dont la tapisserie fanée pendait de tous côtés en loques, il lui sembla que de l'empyrée elle tombait dans un gouffre. Mais au dehors le soleil parait toutes choses d'un manteau royal ; les fleurs, endiamantées par la rosée du matin, relevaient fièrement la tête, la gent ailée s'égosillait à célébrer le jour & la joie de vivre. Jeanne sortit & chanta bientôt à la façon des oiseaux. Nestor la surprit en cette grave occupation.

Aussitôt fut agitée la question de la visite promise. L'imagination de Jeanne, toutes brides lâchées, allait avec entrain. Un mot de Nestor ramena la jeune fille sur terre.

Avait-elle songé à l'opposition certaine de tante Fine? Et où recevoir les Berton si, ce qui était probable, ils rendaient la visite reçue! D'un geste navré il montrait l'aspect misérable de la maison maternelle. Sans doute, nul n'ignorait dans le pays les manies de Mme Varnier, mais personne, sauf quelques rares paysans qui n'en avaient eu cure, n'avait pu consta-

Digitized by Google

ter jusqu'où elles étaient poussées. On savait sa mère riche & tout lui était pardonné.

Le visage de Jeanne s'était empourpré. Elle leva sur Nestor un regard désolé. Réflexion faite, ne parvenant pas à renoncer au projet si tendrement caressé :

— Cousin, ne vous tourmentez pas pour si peu, dit-elle, le ton câlin. Inutile de déranger tante Fine, de la forcer à rompre avec ses habitudes. Le bois est superbe en cette saison. Je me charge de le faire trouver admirable & d'y improviser un goûter très parisien... Non?... Vous ne croyez pas?... Alors prévenons simplement que tante Fine a fait vœu de...

Il l'interrompit. A quoi bon chercher des combinaisons inadmissibles ou exposer sa mère à un ridicule qu'elle n'accepterait pas?

Jeanne essaya de protester. Elle comprit bien vite que protestations ou prières ne changeraient rien à la situation qui lui était faite, et elle pleura amèrement, au grand désespoir du malheureux Nestor.

A partir de ce moment elle prit en horreur ce coin de terre où elle se sentait végéter & compta les jours & les semaines qui la séparaient des vacances.

Les vacances passèrent, les arbres se dépouillèrent & le miracle espéré, attendu, ne se produisit pas.

Qui donc la délivrerait, déchargerait ses frêles épaules du joug odieux qu'elle avait peine à supporter! Vidian de Gondrin ne revenait pas. Reviendrait-il? N'avait-elle pas erré jusque-là dans le pays des chimères? La vérité n'allait-elle pas à en préciser les mensonges, en faire évanouir les trompeurs mirages? Pourquoi avait-elle eu foi dans la sorcière? Pourquoi son scepticisme des premiers temps s'était-il peu à peu transformé? Pourquoi les paroles de la vieille femme, qui d'abord avaient à peine effleuré son esprit, s'étaient-elles gravées si vite au plus profond du cœur, au point que, pour les effacer, il aurait fallu arracher le cœur lui-même? Jeanne ne comprenait pas.

Depuis le passage du jeune officier, nul n'avait été plus apte qu'elle à se créer des joies, à inventer des paradis, où aspirations, espérances, sentiments imprécis, charmantes choses fragiles et neuves s'épanouissaient à l'aise, où, l'âme grande

Digitized by Google

ouverte, elle attendait, elle appelait ce que nous nommons le bonheur, elle faisait provision de beauté & de charme. Elle avait cru, elle croyait encore, peut-être, tant la foi avait pris en elle de fortes racines, que *l'aimé*, *le prince Charmant* viendrait parce qu'il devait venir, parce qu'ils étaient promis l'un à l'autre de toute éternité. Et il ne venait pas. Et Jeanne pâlissait dans cette attente douloureuse, comme pâlissent les fleurs dans des ténèbres que le soleil ne dissipe plus.

Elle avait brûlé le gui desséché & en avait conservé les cendres. Reliques vaines, talisman trompeur! Sur le chêne dépouillé verdissait un autre gui tout emperlé de ses fruits sauvages. Elle n'en ferait pas la cueillette. Et pourquoi la ferait-elle? Puisque l'autre, détaché de l'arbre *con amore*, avait, sans doute, été mis au rebut.

Ainsi, peu à peu, comme les feuilles rouillées tombaient & disparaissaient, s'en allaient au loin les espérances. Mais les rêves ne l'abandonnaient pas, &, avec le poète[1], Jeanne admettait, lorsqu'ils étaient doux, qu'il n'y a de vrai ici-bas que le rêve. Elle en arrivait à ne plus causer qu'avec elle-même. Les confidences qu'elle se faisait ne servaient qu'à aviver son mal.

Le cousin Nestor suivait avec inquiétude les progrès de ce mal mystérieux dont elle souffrait sans rien dire. Pour la distraire, il la promenait à travers monts & vallées, & était heureux si, pour remerciement, il obtenait d'elle un sourire.

C'est ainsi qu'ils visitèrent les ruines du château de Roquefort, si informes de près, si intéressantes à distance, & dont l'aspect poétique & fier frappe les touristes aussi bien que les archéologues.

Ils parcoururent aussi le pittoresque Saint-Gironnais par des journées de fin d'automne, froides mais claires. Saint-Lizier surtout[2] les attira avec ses anciennes *concathédrales*, dont l'une, N.-D.-du-Siège (autrefois évêché sous la mouvance des comtes de Toulouse), sert de chapelle à l'hospice; l'autre,

1. Philadelphe de Gerde, *Chanson d'aqur.*

2. Saint-Lizier, jusqu'au dix-septième siècle, formait deux villes juxtaposées.

Digitized by Google

appartenant aux comtes de Comminges, mi-partie romane, mi-partie ogivale, très singulière, très irrégulière, ornée, comme la première, de débris romains finement taillés, reste une énigme pour les connaisseurs. Ce fut ensuite le tour de l'antique église de Valcabrère, dont l'abside & le chœur mettent en querelle les savants : ceux-ci voulant qu'ils appartiennent à l'époque carolingienne, ceux-là à l'époque mérovingienne, les troisièmes à un temps plus reculé encore, & ces derniers augurent que cette partie de l'édifice a dû servir de transept à quelque autre temple d'une période antérieure.

Qu'importait à Jeanne! Elle ne parvenait pas à s'exiler d'elle-même. Pour elle, toutes les heures étaient lentes & vides, toutes lui disaient les mêmes choses, lui enfonçaient les mêmes pensées au même endroit du cœur.

L'intérêt de curiosité & de distraction né de sa rencontre avec le jeune lieutenant avait pris peu à peu dans sa vie de récluse les proportions d'une grande affaire, s'était à la fin transformé en passion souveraine en dehors de laquelle plus rien n'existait.

En vain elle essayait de continuer ses études, de puiser dans la bibliothèque du curé, de lire beaucoup, de prendre des notes; elle sentait que tout ce travail devenait stérile, que le goût littéraire & artistique qui s'émoussait en elle était bien près de s'éteindre devant l'*à quoi bon?* qu'elle s'obstinait pourtant à ne point formuler.

Un jour qu'elle feuilletait distraitement un petit livre : *Foix & Comminges*, son attention fut captivée par un nom qu'elle y rencontra. Il était dit dans une courte notice que la seigneurie de Montespan (Monte ispaña), après avoir longtemps appartenu à la maison d'Espagne était passée par alliance à un Pardaillan de Gondrin, avait été érigée en baronnie sous François Ier, en marquisat sous Louis XIII, & que le dernier marquis, dont le fils Louis Antoine, devait prendre le titre de duc d'Antin, n'était autre que le « mari séparé de biens & d'habitation de la trop célèbre marquise ».

Vidian de Gondrin se rattachait-il à cette famille? Par quelle série d'ancêtres? Appartenait-il simplement à quelque branche détachée du tronc dans des âges lointains? Autant

Digitized by Google

d'énigmes posées à son esprit. Le moyen de les déchiffrer? Elle y renonça bien vite, mais revint plus souvent au milieu des ruines du château comme on va à la découverte d'un mystère. Nul n'y troublait ses méditations & elle pouvait, sans crainte d'être surprise, errer de la tour ronde à la tour carrée, consulter, ausculter en quelque sorte l'horizon, savoir si de là-bas une silhouette bien connue ne surgirait pas soudain pour répondre à l'appel de sa volonté tenace. Toujours rien, personne!

Alors elle s'adressa à tous les saints du Paradis; elle fit neuvaines sur neuvaines, n'osant se hasarder à aller implorer l'aide & l'appui des prières de la sorcière. Ces prières étaient-elles aussi efficaces que l'affirmait la vieille femme? Et que lui expliquer? Une pudeur la retenait. Elle se disait :

— Les saints doivent être autrement puissants auprès de Dieu que dame Mette.

Puis, prise de scrupule :

— Si elle avait ce pouvoir, pourtant!... si, avec son flair habituel, elle devinait mes doutes, ne pourrait-elle m'en punir?

Jeanne ne savait à quoi se résoudre. Et toujours dans ses oraisons elle entendait la voix cassée de la sorcière lui murmurer :

— Petite, souviens-toi que j'ai une prière infaillible pour faire réussir ce que je t'ai prédit.

Avant de recourir à ce moyen extrême, Jeanne était résolue à épuiser toutes les ressources pieuses qu'elle connaissait. Pas un sanctuaire où elle ne laissât des traces de son passage. Nestor, bien qu'effrayé de tant d'ardeur religieuse, la suivait sans protester. Tante Fine elle-même ne la contrariait plus guère, cédait sans peine apparente à ses moindres caprices, négligeait moins la question toilette, semblait vouloir se mettre en coquetterie réglée avec les goûts de sa pupille qu'elle laissait faire, sans chercher à expliquer le but d'un pareil changement.

En septembre, Jeanne avait voulu se joindre au pèlerinage annuel que dans la région on fait à Notre-Dame du Bout-du-

Digitized by Google

Puy[1]. Pieusement, elle s'était agenouillée devant chacune des stations échelonnées à l'angle des sentiers qui conduisent à la chapelle. Il lui semblait encore que tout souriait à sa dévotion, que du ciel tombaient des hymnes d'allégresse avec les chansons des oiseaux, que ces pèlerins qui festoyaient sous les grands arbres ou priaient au pied du sanctuaire s'unissaient d'instinct à ses aspirations. Elle était revenue de là réconfortée, presque triomphante à la pensée que Dieu l'avait enfin entendue.

Un peu plus tard, elle se faisait conduire à Saint-Bertrand de Comminges, l'antique cité des Convènes, capitale ibérienne des Pyrénées centrales, dont elle aimait à relire l'histoire, à apprendre ce que cette cité avait été jadis avant que les Francs, par vengeance, en eussent nivelé les murailles. Que de fois elle avait erré à travers le rude périmètre de pierres qui enserre, sur l'ancienne acropole, la ville reconstituée, une pauvre petite ville qui va s'amoindrissant, & dont les maisons amoncelées semblent s'humilier autour de l'imposante église qui, surtout d'un côté, a conservé l'aspect guerrier d'une vieille forteresse.

Jeanne avait de suite apprécié cet ensemble grandiose, l'éclat des verrières, l'orgue, véritable édifice très historié dont la Révolution avait fondu les tuyaux et qui depuis a été remis en état, les onze chapelles qui rayonnent autour de la nef, le superbe tombeau de l'évêque Hugo de Castellane, mort en 1352 & à qui l'on doit l'achèvement du monument commencé en 1304 par Bertrand de Got. La beauté des boiseries du chœur attirait surtout l'attention de la jeune fille. Jamais son goût artiste n'avait été porté plus haut. C'est que dans ces merveilleuses sculptures, la vie, la poésie, les types, l'histoire, la légende, les traditions chrétiennes palpitent sous l'inspiration puissante de l'ouvrier.

Jeanne bénissait le jeune officier d'avoir, un jour, par le récit qu'il lui avait fait de son excursion à Saint-Bertrand, donné le vol aux facultés admiratives qui sommeillaient en

1. Le Bout-du-Puy est situé en face de Saint-Gaudens, de l'autre côté de la Garonne.

Digitized by Google

elle. Jusque-là, elle avait regardé en enfant, maintenant, elle voyait, elle sentait, & c'était pour elle des sensations, des visions neuves, exquises.

Ce jour-là, laissant prophètes & pythonisses, martyrs & rois, vertus philosophiques & vertus chrétiennes, l'arbre de Jessé aux rameaux chargés de figures, le trône épiscopal avec son saint Michel foudroyant, les douze sibylles, le lion héraldique des Mauléon dont la mémoire emplit l'église, plane au ciel de la voûte avec la devise de l'évêque, elle se réfugia derrière le maître-autel, & là, seule, enveloppée de silence, les mains jointes sur le mausolée de saint Bertrand, les yeux fixés sur la châsse où reposent les reliques du pieux évêque, elle adjurait le saint de lui faire retrouver l'ami de son choix.

Les touchantes, les naïves raisons dont elle embellissait cette oraison jaculatoire!

Bientôt il lui sembla que le peuple de statues, de figurines que venait d'embrasser son regard, s'animait, lui chuchotait des exhortations tendres, illuminait jusqu'au fond ses longues espérances. Alors, la caresse du nom de Vidian aux lèvres, elle dressa un cordon de lumière devant la châsse avec les restes des cierges éteints avant d'avoir été tout à fait consumés & recommença de plus belle à prier. C'était puéril, enfantin, mais charmant.

Quand elle sortit de l'église pour rejoindre Nestor qui l'attendait sur la place devant un café, elle était rasserénée & souriante, ce que remarquant le cousin, il lui demanda, non sans une pointe de malice :

— Que t'a dit saint Bertrand, aujourd'hui?

III.

L'heure vint trop tôt où ces promenades lointaines ne furent plus possibles. La saison triste barrait à nouveau les horizons, mangeait ce qui restait de vie à la terre, semblait manger aussi la chair de la pauvre enfant.

Un soir, le regard perdu dans un insondable infini, Jeanne feuilletait d'une main distraite les contes de Perrault, illustrés par Doré, — un cadeau de son père. Nestor, seul auprès

Digitized by Google

d'elle, l'examinait en silence, la devinait loin, bien loin de lui. Qu'avait-elle? Que fixait-elle dans ce lointain? Il se rapprocha doucement, lui parla plus doucement encore, avec, dans la voix rugueuse, des tendresses inconnues.

— Jeanne, tu ne lis pas. A quoi penses-tu? Tu souffres, tu m'inquiètes. Quel chagrin te ronge? Confie-le-moi. Tu t'ennuies, peut-être? Je ne veux pas que tu t'ennuies. Si l'existence te paraît ici maussade & triste, un mot, & nous irons où bon te semblera.

Elle avait ouvert de grands yeux désolés, & comme il insistait, elle éclata en sanglots.

Ce diable d'homme dans lequel il restait de l'enfant, abruti qu'il était par le despotisme maternel, se mit à pleurer avec elle en la serrant dans les bras.

Elle était malheureuse. A qui la faute? Pas à lui, bien sûr! Ne faisait-il pas la cour à ses moindres désirs? Que ne se servait-elle de lui comme d'une chose à elle? Il l'adorait; ne le devinait-elle pas? Ne devinait-elle pas que sa volonté était la sienne, qu'il ne vivait que par elle & pour elle?

Il disait cela l'accent mouillé, avec une émotion prenante. Jeanne, blottie sur cette robuste poitrine, sanglotait toujours, avait des tressaillements d'oiseau blessé, l'instinctif besoin d'épancher sa peine. Quelques mots de Nestor la firent se rejeter violemment en arrière.

Il murmurait :

— Tu cours sur tes dix-huit ans, Jeannette. Ma mère songe à faire de toi ma femme, & cette pensée me rend fou de crainte. A toi de changer cette crainte en orgueil, en joie. Ma femme!... le permettras-tu? Si tu allais refuser!... Il me semblerait être chassé du ciel. Et pourtant, quoi que tu décides, je m'y soumettrai, dussé-je en mourir. Ne me regarde pas avec ces yeux de colère... Je t'aime tant que tu finiras par m'aimer.

Elle s'était reculée avec un de ces gestes qui repoussent comme si un gouffre s'ouvrait devant elle... Aux dernières paroles de Nestor, elle bondit & s'écria :

— Moi, vous aimer! Jamais! jamais, entendez-vous? De quel droit tante Fine ose-t-elle disposer de ma destinée? Sait-

Digitized by Google

elle si mon cœur est libre? Le serait-il, croit-elle que l'amour naît à commandement?

— Jeanne!

— Oublie-t-elle que l'armée est ma grande famille, que fille & petite-fille d'officiers supérieurs, je n'épouserai...

Elle n'acheva pas & se confina dans un orageux silence. Il essaya de l'interroger. Ce « sait-elle si mon cœur est libre? » bruissait à ses oreilles, le bouleversait jusqu'aux moelles.

Qui aimerait-elle?

Il ne connaissait personne dans la contrée qui fût digne d'elle, de son amour. Son amour? Rêves d'enfant, sans doute, éclos à la lecture des contes bleus. Mais fées et princes Charmants ne sont que dans les livres, qu'imaginations de poètes & combien hors de la vie! Une fille intelligente ne saurait croire à ces jolis mensonges...

Brusquement, elle sortit pour se ressaisir, pour ne plus entendre la gaucherie de ces accents qui voulaient être tendres & l'irritaient à l'égal d'une menace, d'un attentat fait à sa liberté. On interdirait à son cœur de battre, à son esprit de penser, à son être d'agir? Cela ne serait pas. Les défenses tyranniques ne servent qu'à activer la volonté, à aiguiser la passion. Jeanne était très décidée à fuir plutôt que de céder. Et pourtant, malgré sa belle vaillance, elle avait peur. Où aller, à qui demander asile & conseil. Seule, elle était seule, & si jeune! Resterait-elle jusqu'à sa majorité la prisonnière de ces gens-là? Nul ne parviendrait donc à l'arracher à leurs convoitises? Elle comprenait enfin leurs manèges & les changements apparents de sa vieille parente qui trouvait tout naturel de garder la pupille pour n'avoir pas à rendre l'avoir qu'elle lui avait porté. Elle était si avare, tante Fine, d'une avarice à tout abdiquer pour grossir ses rentes. N'était-elle pas de ceux qui s'obstinent à mourir de faim, la vie durant, sous prétexte de faire des réserves pour l'avenir? Et cette folle espérait la river, elle, une jeunesse, à ce destin de bête de somme! Quelle existence entre une belle-mère semblable & un mari qui serait votre père! Très bon, le cousin Nestor, délicat même. Il est malheureusement des êtres chez lesquels la bonté n'est qu'une qualité négative. Devenir sa femme, allons donc!

Digitized by Google

Ils ne parleraient jamais la même langue, un monde les séparerait toujours! Le malheureux espérait la séduire avec de fallacieuses promesses, le mirage d'une existence large et facile dans ce Paris qu'elle regrettait.....

— Je suis riche, très riche, lui disait-il parfois, croyant que cet or dont il ne jouissait guère pouvait avoir un effet attractif sur elle. Le fou, le grand fou!

Elle allait droit devant elle, dans la nuit, sous les blancheurs de la lune. Pas un bruit que celui de ses pas. Cette solitude agrandie par le silence lui donna bientôt les frissons d'angoisse du naufragé qui ne sent autour de lui qu'une mer sans merci. Dans sa tête, un tocsin battait à briser ses tempes. Elle ne raisonnait plus; elle fuyait elle ne savait quoi, mais elle fuyait. La fièvre qui la minait depuis de si longs jours se transformait en accès terrible. Les arbres & jusqu'aux buissons qui accrochaient ses vêtements au passage, autant de fantômes formidables qui l'effrayaient & ne l'arrêtaient pas. Elle arriva ainsi, poussée par un vent de folie, aux ruines de Montespan. Surprises qu'on osât envahir leur domaine, des chauves-souris, d'un vol silencieux, vinrent effleurer son visage. Elle frissonna & balbutia, à bout de forces, dans un spasme d'horreur :

— C'est la mort qui vient!

Les bras tendus vers la Garonne qui, d'en bas, l'attirait, elle s'affaissa. Nestor l'avait suivie, il surgit près d'elle. Epouvanté, il la souleva, la serra éperdument contre sa poitrine, l'emporta en murmurant, la voix étranglée par une désespérance cruelle & des émotions multiples :

— Jeanne, ma fille, mon amie, mon aimée, reviens à toi, pardonne, efface de ton esprit l'erreur qui m'abusait, sois heureuse comme tu l'entends, & que ta volonté soit faite, non la mienne.

Elle restait inerte & froide.

L'aurait-il tuée?

L'atroce pensée! Il répétait :

— Jeanne! Jeanne! pardon! oublie ma démence!

Il s'accusait, il s'excusait, il lui semblait qu'il portait un monde, qu'il succombait sous la malédiction de cette enfant.

Digitized by Google

Il dut s'arrêter, reprendre haleine. Stupide, il la regardait. Dieu, qu'elle était pâle ! Il lui touchait le front, les paupières closes, cherchait à la ranimer sous son souffle. Elle tressaillit enfin, ses lèvres remuèrent, laissèrent échapper des mots incohérents.

Quel rêve extravagant faisait-elle ?

Elle disait maintenant des choses !...

Visions tristes ou radieuses où passait, comme un refrain, un nom qu'il ne connassait pas, mêlé au nom de la sorcière.

Que venait faire là la vieille femme ? Avait-elle jeté un sort à l'enfant ?

Il pensa :

— Elle divague. Le mal qu'elle couvait depuis des mois éclate en ce coup de violence.

Et malgré tout, il écoutait, il voulait savoir, il cherchait un sens à ces divagations. Le délire, s'il erre parfois, est souvent un divulgateur. Il comptait sur le délire pour s'instruire, pour aviser s'il y avait lieu.

Jeanne parlait toujours. Il l'interrogeait. Elle ne l'entendait pas. Elle suivait une idée, son idée fixe, sans doute, & égrenait un long chapelet de prières à l'adresse de la *Poudouèro*.

— Dame Mette, venez à mon secours...

— Dame Mette, souvenez-vous de votre promesse...

— Dame Mette, délivrez-moi de mes angoisses...

— Dame Mette, ne permettez pas qu'on me vole le droit au bonheur...

Et mille autres invocations touchantes qui bouleversaient le malheureux Nestor. Jusque-là, il n'avait senti que le frôlement de la tristesse de Jeanne. A cette heure, cette tristesse pénétrait en lui, broyait ses nerfs & emmurait son cœur dans une prison de glace.

Chargé du trop cher fardeau, il rentra chez lui titubant, trébuchant, laissant au milieu des ruines de Montespan toutes ses espérances.

De longs jours il agonisa au chevet de la jeune fille. Le délire ne la quittait pas. Des médecins de Toulouse & de Saint-Gaudens furent par lui appelés & aussi la sorcière.

Qui eut raison du mal ?

Digitized by Google

Tante Fine donnait bien haut la palme à dame Mette, ne croyant peut-être pas si bien dire, Quoi qu'il en soit, un mois plus tard, alors que le printemps commençait à barbouiller de vert la cîme des branches, Jeanne, en pleine convalescence, se laissait aller à la joie de vivre, &, comme d'une sève nouvelle, sa poitrine se gonflait d'espoir.

Ce matin, elle avait pu se rendre à Montespan & entendre pieusement la messe. Maintenant, à pas ralentis, elle se dirigeait vers la fontaine où Vidian de Gondrin lui était apparu. Que de fois, même par les froids durs, elle avait fait ce pèlerinage, mais jamais avec une dévotion aussi fervente. Il lui semblait que Dieu lui-même l'accompagnait, que le miracle annoncé par la *Poudouèro* ne pouvait enfin tarder à s'accomplir.

Arrivée au bord de la fontaine, elle avait écarté les herbes, & les yeux, le cœur écarquillés, elle se demandait si l'image chérie ne se montrerait pas au fond de ce clair miroir. Elle murmurait :

— Mon Dieu, faites que je le revoie si vous ne voulez pas que je meure !

Sa tête d'enfant avait une expression exquise en prononçant ces mots. Soudain, elle poussa une exclamation.

— Lui ! Lui !

Elle avait joint les mains. Elle se penchait, se penchait encore, prête à tomber. Deux bras l'enlacèrent. Elle ferma les paupières. Quand elle les rouvrit, l'officier inquiet lui frottait les tempes. Elle bégaya, pas sûre de la réalité :

— Oh ! le doux rêve ! Je ne voudrais m'éveiller jamais.

Il la contemplait souriant, extasié de la voir si embellie, & grandie, & charmante. Il l'avait attirée sur sa poitrine, sous ses baisers. Jeanne crut que toutes les musiques du Paradis célébraient leurs fiançailles. Lentement ses bras se nouèrent au cou du jeune homme en une caresse innocente.

C'était donc vrai qu'il était revenu, que la promesse de la *Poudouèro* n'était point vaine !

Elle le regarda à son tour. C'était bien lui ! Et comme il lui chuchotait à l'oreille de ces mots qui lient deux destinées, dans l'air passa une déchirante plainte, une sorte de cri de

Digitized by Google

fauve blessé à mort, & ils aperçurent la longue silhouette de Nestor qui fuyait, en bête assommée, ce bonheur par lui préparé & voulu malgré les révoltes de son cœur & les objurgations de sa mère. Là-bas, dans un écartement des branches, apparut la figure ridée de dame Mette. De sa voix cassée elle criait :

— Que Dieu vous bénisse, mes enfants ! Aimez-vous jusqu'au bout de la vie, c'est le vœu de la *Poudouèro* !

Elisa GAY.

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

La mort vient d'enlever à l'Institut catholique de Toulouse son vénérable doyen de la Faculté libre des Lettres, M. l'abbé Léonce Couture. Le deuil de ses confrères & de ses élèves ne se borne pas au clergé toulousain dont il était l'éducateur & le modèle, il s'étend à tout le Languedoc & à toute la Gascogne, sinon au Midi tout entier, qui le considérait comme un de ses plus solides & plus brillants représentants. M. l'abbé Couture était, en effet, une de nos gloires méridionales par sa rare érudition comme par son délicieux talent de parole. Personne n'enseignait mieux ce qu'il savait, & personne n'était documenté comme lui sur tous les sujets, religieux ou philosophiques, historiques ou littéraires, anciens ou modernes. Il pouvait tout professer de la façon la plus docte & la plus agréable, le latin & le grec, le français & la langue d'Oc, l'italien & l'espagnol.

L'abbé Couture.

C'était un « terrien » dans toute la force de l'âme, & rien n'avait pu le « déraciner », ni l'éducation ambiante, ni l'ambition personnelle, ni les offres les plus flatteuses & les plus alléchantes. Il avait conservé pour la petite patrie gasconne dont il était originaire le culte le plus affectionné & le moins oublieux. Mais il étendait à Toulouse les sentiments de son âme généreuse & il lui avait consacré la meilleure part de sa vie intellectuelle.

M. Couture (Joseph-Bernard-Léon, dit Léonce) était né le 3 septembre 1832, à Cazaubon, en plein Armagnac, dans

Digitized by Google

la terre classique des glorieux défenseurs de la France au quatorzième & au quinzième siècles contre les Anglais & contre les Bourguignons. S'il n'avait pas l'esprit militaire de ces temps héroïques, il en avait du moins l'esprit alerte & le cœur ardent. Il y ajoutait une haute culture intellectuelle : le Cantabre s'était latinisé, & il avait conservé les traits caractéristiques des Gallo-romains du Midi, le teint brun, la petite taille, le corps robuste & la tête forte & ronde avec la large face rasée & les cheveux drus & coupés courts.

Après avoir été successivement élève du Collège d'Eauze (1842), de la maîtrise d'Auch (1843-1845), du Petit Séminaire d'Auch (1846-1849), du Grand-Séminaire de la même ville (1850-1853), il était devenu professeur d'humanités au Collège de Lectoure (1853-1858). Puis, il avait fait un séjour à Paris (1859) où il avait suivi les cours de l'école des Chartes. Il était allé ensuite, en qualité de précepteur, à Naples (1860-1861), où il s'était formé à la langue italienne. Pendant ces trois années passées loin du Gers, il avait été repris par la nostalgie du terroir, & il y était revenu en qualité de préfet des études au Collège de Lectoure (1862), pour passer bientôt au Petit Séminaire d'Auch, d'abord en qualité de professeur d'humanités (1863), puis comme professeur de philosophie (1866-1879). Ce fut là qu'il fit apprécier l'excellence de ses enseignements. Il y montra l'esprit chercheur & éclairé faisant valoir l'âme catholique dans toute sa ferveur. Le clergé auscitain lui doit ses meilleurs élèves & ses plus dignes prélats. Travailleur infatigable, il avait rempli, en outre, les fonctions d'archiviste de la ville d'Auch (1867-1870), puis du département du Gers (1871-1874), lorsqu'il fut appelé, en 1879, à inaugurer à l'Institut catholique de Toulouse l'enseignement des langues romanes, puis des littératures méridionales. Il se fit ainsi l'émule des maîtres français, allemands & italiens les plus distingués. Il y joignit bientôt des conférences hebdomadaires, où il admettait, en outre de ses élèves, tous ceux qui pouvaient s'intéresser à son enseignement, & ses auditeurs remplissaient la salle où il avait coutume de parler, débordant même souvent jusque dans les couloirs qui y aboutissaient.

Digitized by Google

Son talent de conférencier était hors de pair. Ceux-là seuls qui l'ont entendu peuvent dire ce qu'il y avait d'érudition & de charme dans ces causeries si claires & si pénétrantes sur Dante & le Moyen-âge, sur Pétrarque & la Renaissance italienne, sur Manzoni & la littérature moderne. On eût dit entendre tout à la fois la grande voix catholique d'Ozanam, la parole alerte de Villemain, sans compter l'écriture aiguisée de Sainte-Beuve. Ses conférences hivernales étaient des chefs-d'œuvre d'érudition laborieuse & patiente, en même temps que d'art littéraire, sous la forme la plus correcte tout en étant très primesautière. Il ne négligeait rien pour les rendre accessibles & fructueuses. Il estimait, comme les savants de la Renaissance, que la volonté devait présider à l'éclosion de toute œuvre de littérature ou d'art & il se méfiait des improvisations faciles, quelle que fut l'étendue de son érudition lentement amassée & profondément mûrie dans la fréquentation des bibliothèques & dans le silence du cabinet. Pour une conférence de soixante minutes, il avait coutume, nous disait-il, d'ajouter à son immense bagage scientifique soixante heures de travail spécial — une heure de préparation pour une minute parlée! C'est qu'il voulait être impeccable tout à la fois comme historien & comme philosophe, comme érudit & comme littérateur, comme grammairien & comme lexicologue. Et il était, en effet, un véritable maître pour l'enseignement, comme un parfait virtuose de la phrase parlée — une musique dans sa bouche avec toutes les combinaisons de la fugue & du contrepoint.

Mais il n'était pas seulement un parfait éducateur; c'était aussi un merveilleux excitateur d'intelligences. Combien de maîtres aujourd'hui lui doivent leur éveil vers le Beau & vers le Bien! Il était pour eux le plus éclairé des guides dans la direction de l'esprit, le plus sûr des conseillers dans les difficultés de la vie, le meilleur des confidents dans les troubles de la conscience ou dans les peines du cœur.

Tout en prodiguant à Toulouse les trésors de sa vaste intelligence & de sa bienveillance libéralement acquise à chacun, il n'avait jamais oublié son pays ancestral. Il dirigeait avec autant de zèle éclairé que d'amour patriotique la *Revue de Gascogne*, qu'il avait fondée en 1863 & dont il avait fait un des recueils pro-

Digitized by Google

vinciaux les plus complets & les plus intéressants. Mais des vides considérables avaient fini par se produire parmi ses collaborateurs habituels. Naguère, nous enregistrions ici même la mort inopinée de M. Bladé succédant à celle de M. Tamizey de la Roque. Ces pertes cruelles affligeaient profondément M. l'abbé Couture, mais ne le décourageaient pas : il les réparait par un travail personnel plus opiniâtre, qui devait amener un surmenage physique & intellectuel fatal à sa santé.

Entre temps, l'abbé Couture s'était associé à l'œuvre de renaissance méridionale entreprise par Mistral & il était félibre majoral depuis le 21 mai 1876. Il était devenu, en outre, membre résident de la Société archéologique du Midi de la France, à laquelle il a fait d'importantes & savoureuses communications, membre correspondant de l'Académie des sciences de Toulouse, & mainteneur de l'Académie des Jeux Floraux, où il a prononcé de remarquables allocutions, comme son discours de réception sur le *Génie gascon* (1862), & donné une précieuse impulsion aux concours annuels en langue d'Oc. Il était, enfin, président de la Société historique de Gascogne depuis le 15 juin 1885 & membre correspondant de la Société d'agriculture, sciences & arts d'Agen, de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, de la Société d'études italiennes, de la Société d'histoire littéraire en France, &c.

Dans son labeur incessant, M. l'abbé Couture a tout connu, tout étudié, tout scruté avec compétence : épigraphie, histoire civile & politique, hagiographie & histoire ecclésiastique, histoire littéraire ancienne & moderne, philosophie & théologie, études latines, grammaire & littérature provinciales, littératures étrangères, folk-lore & félibrige. Ses écrits sont de toute sorte : articles de revue, rapports, allocutions, lettres-préface, &c. Pendant trente ans, il a rendu compte au *Polybiblion* de tout ce qui a paru en France, & quelquefois à l'étranger, sur la philosophie & l'histoire de la philosophie. Il a, en outre, collaboré à la *Bibliographie catholique*, à la *Revue des questions historiques*, au *Bulletin de l'Institut catholique de Toulouse*, qu'il a dirigé depuis 1889 jusqu'en 1899, à la *Renaissance* d'Auch, à la *Semaine religieuse d'Auch*, à la *Revue d'Aquitaine*, à la *Musica sacra* de Toulouse, &c. Qui

Digitized by Google

ne l'a vu & ne se le rappelle parcourant les rues de Toulouse comme s'il flanait, mais l'œil toujours éveillé, l'esprit chercheur, la pensée active, se dirigeant vers quelque magasin de bouquiniste, y faisant de longues stations & furetant à travers les livres pour y faire de nouvelles découvertes & revenant avec quelque emplette utile ou curieuse? Aussi, était-il un des plus avisés collaborateurs du *Bulletin du bouquiniste* & un véritable répertoire vivant de tout ce qui peut intéresser l'intelligence humaine. Il eût été difficile de trouver un esprit aussi heureusement organisé pour l'érudition & une parole plus apte à faire jaillir nettement la pensée.

L'œuvre de M. l'abbé Couture a été immense. A la demande de ses amis, il avait fini par en dresser l'inventaire; mais que de lacunes on pourrait citer dans son *curriculum vitæ*, tel qu'il nous l'a laissé! Il s'était trop dispersé pour pouvoir se retrouver tout entier. Pour ce motif aussi, il n'a pas laissé d'œuvre maîtresse qui s'impose à la postérité. Tel est le pire défaut de ceux qui se dévouent comme lui à l'enseignement public & qui écrivent dans les revues ou les journaux. Ils se prodiguent avec tant d'abnégation qu'ils ne songent pas à eux-mêmes, & ils ne savent travailler que pour le profit des autres.

C'est pourquoi encore il est resté sans les honneurs qui lui étaient dus. L'archevêque d'Auch aurait voulu lui octroyer le camail de chanoine; mais les lois ecclésiastiques ne le lui permettaient point. L'archevêque de Toulouse avait obtenu pour lui la décoration de l'ordre de Saint-Grégoire, & il se proposait de lui en remettre les titres & les insignes le jour de son prochain jubilé. M. l'abbé Couture devait mourir sans recevoir aucune des distinctions que lui valaient depuis longtemps ses mérites. S'il portait la robe de prêtre, c'était sans avoir reçu les ordres sacrés; &, s'il était devenu docteur, c'était *honoris causâ*.

Il avait repris cette année le cours de ses conférences annuelles, & il le poursuivait avec le même succès. Il parlait de Jansénius & des Jansénistes avec cette science & cette méthode qui avaient déjà excité l'admiration de l'historien de *Port-Royal*, quand il en avait donné les prémices dans la *Revue critique*. Mais, depuis 1896, il était atteint de la « maladie

Digitized by Google

du siècle », & la neurasthénie avait fait de tels ravages dans sa constitution, d'apparence si robuste, qu'il n'était plus possible de se faire illusion. Il a lutté jusqu'à la dernière extrémité. Le 3 février, il faisait encore sa conférence hebdomadaire du lundi, lorsque, dans la nuit du 5 au 6, on entendit des gémissements dans sa chambre. On accourut. Il avait conservé toute sa lucidité d'esprit. Mais une hémorragie cérébrale s'était déclarée; &, après plusieurs alternatives de relèvements & de chutes, d'espérances & de déceptions, il finissait par succomber le lundi 17 février, vers huit heures du soir, presque sans agonie, conservant le souvenir de tous ceux qu'il appréciait & ayant pour chacun d'eux un mot de souvenir amical ou de reconnaissance affectueuse.

Ce fut la mort d'un sage & aussi celle d'un juste, voyant approcher sa fin avec sérénité, parce qu'il n'avait rien à redouter du jugement des hommes pas plus que de celui de Dieu. Elle plongeait dans la douleur tous ceux qui le connaissaient. Aussi ses obsèques furent-elles nombreuses. On était venu de tous côtés, & en particulier de la Gascogne, pour s'associer au deuil de l'Institut catholique, qui était aussi celui de Toulouse académique & universitaire.

Le corps de l'abbé Couture a été transporté dans sa terre natale pour être inhumé en ce petit cimetière de Beaulieu, où il avait souhaité dormir son dernier sommeil, près de ce séminaire où il avait eu tant de condisciples qu'il n'avait jamais oubliés & où il avait formé tant d'élèves dont il était justement fier. Sur sa tombe, Mgr Pierre Batiffol, recteur de l'Institut catholique, s'est fait l'interprète autorisé des collègues de M. l'abbé Couture, ainsi que de ses élèves & de ses amis, & a rendu hommage à ses mérites & à ses services en termes éloquents. A ces justes honneurs nous joignons nos plus sympathiques regrets. La mémoire de M. l'abbé Couture restera gravée dans nos cœurs comme celle du meilleur de nos confrères par l'agrément des relations et la délicatesse des sentiments généreux.

B. D.

*
* *

Digitized by Google

Les membres fondateurs de la Société ont reçu l'épreuve numérotée de la première gravure & se félicitent hautement de ce début. L'habile burin de M. Delzers rend supérieurement le beau tableau dont la reproduction lui avait été confiée. Elle n'était pas sans de grandes difficultés. La toile présente des tons d'une intensité à peu près égale, mais l'artiste a su colorer sa planche & y répandre de la variété dans la vigueur. Les personnages se détachent vivement sur le fond, & les manteaux de velours lamés de flammes, leurs revers de satin, les chausses de soie blanche, les collerettes de dentelle sont traitées par des tailles diverses qui accusent la différence des étoffes & font vibrer l'ensemble. Les têtes conservent leur importance; peut-être leur finesse n'est-elle pas reproduite jusqu'au degré de distinction & de finesse qu'elle atteint dans le tableau. La robustesse caractérise surtout le talent de M. Delzers, & il a montré dans cette création — car une interprétation pareille en est une — la science déjà complète de son art.

La Société de Gravure.

Le tableau de Philippe de Champagne, qui fut très admiré à Paris pendant l'Exposition universelle de 1878, représente Louis XIII remettant le collier du Saint-Esprit au duc de Longueville. Toutes les figures sont des portraits d'une réalité saisissante, ceux entre autres du nouveau chevalier & des seigneurs de Bullion & de Boutilhier. Il est probable que le roi ne prit pas la peine de poser, car sa tête est d'une facture sommaire très inférieure aux autres.

La Société, encouragée par ce premier succès, a aussitôt arrêté pour l'année prochaine la gravure de deux autres tableaux du Musée. On sait que celui qui attire le plus les regards & l'admiration est le *Crucifiement*, de Rubens, autrefois à l'église des Capucins d'Anvers, donné à Toulouse par le Premier consul en 1803. La gravure en a été confiée à M. Lalauze dont le talent éprouvé sera à la hauteur du modèle.

Il est certainement une des plus belles œuvres du maître anversois. Composition dramatique & mouvementée, expression pathétique des figures & des attitudes, éclat de la

Digitized by Google

lumière & de la couleur s'unissent dans un ensemble saisissant.

Le Christ entre les deux larrons expire en jetant à son Père son dernier cri d'angoisse. Le contraste entre les lignes calmes du corps divin & les contorsions violentes des deux criminels accusent la différence des natures. Cependant, le bon larron incline vivement la tête vers le Sauveur, tandis que l'autre s'agite désespérément. La Vierge tend ses bras vers son fils & lui adresse un regard attendri. Saint Jean appuie sur ses mains sa tête accablée, & Marie-Madeleine embrasse la croix en levant vers le divin crucifié des yeux pleins de larmes, tandis que deux soldats romains contemplent froidement la scène tragique.

Le tableau est non seulement très supérieur au *Crucifiement* du Louvre, mais il surpasse même peut-être le *Coup de lance* du musée d'Anvers, qui a passé, aux yeux de quelques critiques, pour représenter le mieux le génie de Rubens & avec lequel il a d'ailleurs bien des points de ressemblance.

La composition a plus d'unité; elle est mieux rassemblée, le sentiment surtout en est beaucoup plus poignant.

Ainsi, dans le tableau d'Anvers, le Christ déjà mort montre sa tête baissée; dans celui de Toulouse, elle se dresse vers le ciel avec une expression déchirante; la Vierge tord ses mains dans une attitude un peu théâtrale & regarde dans le vide, tandis qu'à Toulouse elle semble vouloir encore s'élancer vers son fils & ne consent pas à le perdre de vue; Marie-Madeleine lève aussi un de ses bras dans un geste vide & banal & ne regarde rien, tandis qu'ici elle serre ardemment le bois du supplice. Enfin, l'exécution est plus nerveuse, plus mouvementée, & les colorations puissantes font frémir la vie dans la scène entière. Elles montrent au plus haut degré l'application des procédés du maître, qui sont d'ailleurs ceux de tous les grands coloristes & que les impressionnistes sont loin d'avoir inventés : la pose des tons presque purs à côté les uns des autres, amenant l'unité d'effet & l'harmonie par l'accord des complémentaires avec plus de vigueur & de brillant que des tonalités affadies par le travail de fusion de la brosse.

L'émotion est assez rarement ressentie devant les tableaux

Digitized by Google

de Rubens pour que ce tableau mérite d'être spécialement signalé & répandu par la gravure.

La Société a choisi ensuite une *Pastorale*, de Boucher, qui sera gravée par M. Monziès, un Montalbanais qui habite le Mans. Le musée de Toulouse possède un grand nombre de tableaux très supérieurs à cette esquisse, projet probablement pour un dessus de porte, qui rappelle bien des *déjà vus*. Les colorations blondes sont assurément très séduisantes, l'accord du bleu & du rose sur les vêtements du berger est d'un fin coloriste, mais ces charmes disparaîtront dans la gravure qui sera obligée de rendre de graves imperfections de dessin. Elle plaira toutefois sûrement, car Boucher est redevenu à la mode, & le burin aisé & coulant de M. Monziès rendra à souhait les lignes ondoyantes & la grâce de mouvement des personnages, l'arrangement ingénieux du paysage & même l'harmonie claire & tendre de l'ensemble. J. DE L.

Albigeois.

Archives historiques.

Dans notre dernière chronique tarnaise, nous signalions les *Extraits de registres de notaires, documents des quatorzième-seizième siècles*, publiés par M. Charles Portal dans les *Archives historiques de l'Albigeois*[1]. Cette nouvelle œuvre fait le plus grand honneur au très érudit archiviste du Tarn. — On connaît l'importance des registres notariaux; ce sont des sources où l'on a puisé encore à peine. Et comme ces documents ne sont pas dans des dépôts publics, qu'ils n'ont pas été inventoriés, on peut espérer y faire de curieuses trouvailles. M. Portal a dépouillé cent cinquante de ces registres provenant de la collection de M. Favarel, notaire à Cordes, déposés aux archives départementales & appartenant à l'étude de Me Boyer, également de Cordes, & enfin le *Liber feudorum regiorum loci de Corduis seu ejus ba-*

1. VII, 224 pages, 1901. Imprimerie Nouguiès, Albi; A. Picard, à Paris; Edouard Privat, à Toulouse.

Digitized by Google

julie ac ressorti... incepti anno domini millesimo CCCºLXXIIJº (1373-1412). C'est le suc de la moelle des innombrables actes qu'il a disséqués que M. Portal nous a servis.

Par sa nature même, l'œuvre échappe à l'analyse : c'est un amas de matériaux prêts à être utilisés par le futur historien de l'Albigeois. Familles, histoire générale & histoire particulière, archéologie, économie sociale, institutions civiles, ecclésiastiques & judiciaires, impôts, &c., &c, tout le passé revit dans ces fragments d'actes.

Le classement de ces matériaux si disparates était le gros problème qui se posait tout d'abord ; l'ordre chronologique était impossible ; on se serait égaré, en effet, dans cet inextricable fouillis. L'auteur a bien fait de l'écarter, bien qu'il fût le seul qui rendît sa tâche aisée. Il s'est arrêté à l'ordre alphabétique. Peut-être que le groupement méthodique, corrigé par l'ordre alphabétique, aurait été plus heureux. Nous aurions aimé voir, groupé autour d'un même titre, tous les documents qu'un lien étroit unit entre eux ; ces grandes divisions, rappelées dans une table, auraient singulièrement facilité les recherches.

Quoi qu'il en soit de cette légère critique, qui n'enlève rien au mérite de l'ouvrage, essayons de faire ressortir l'intérêt de ces *Extraits de registres de notaires*. Parmi les familles nobles de l'Albigeois, nous en relevons une cinquantaine dont un certain nombre jouèrent un rôle important. Citons : les Alaman, dont MM. Cabié & Mazens ont édité le cartulaire[1] ; les d'Armagnac, dont les gens d'armes occupent, en mars 1412, Villeneuve-sur-Vère ; les d'Ebrad, seigneurs de Saint-Sulpice, dont l'un d'entre eux, Frotard, achetait, en 1455, la baronnie de la Bastide-Fortunière, devenue la Bastide-Murat, dans le Lot ; les d'Arpajon ; les de Lavistour, l'une des plus anciennes familles nobles de la région cordaise, dont un membre, Guillaume, dans une note du 29 octobre 1380, est qualifié de *judex Albie* & *Albigesi*[2] ; les de Belcastel qui, à la seigneurie de ce nom,

1. *Cartulaire et divers actes des Alaman, des de Lautrec & des de Lévis.* Toulouse, A. Chauvin & fils, 1882.

2. Arch. comm. d'Albi, BB. 16.

Digitized by Google

joignent celles de La Borie, de Campagnac, de Concores & de Salviac, dans le Lot; les de Brens; les de Cajarc, dont la noblesse ne remonte qu'au quinzième siècle; les de Caraman qui fournissent un prieur au Ségur en 1480; les de Castelpers; les de Cazilhac, d'où était issu Bernard de Cazilhac qui disputa, les armes à la main, le siège épiscopal d'Albi à Robert Dauphin; les de Comminges, vicomtes de Bruniquel, qui figurent si souvent dans le registre des délibérations du conseil communal d'Albi[1]; les Ebral ou Hébrail, chez qui se perpétue, pendant plus d'un siècle, le prénom de Ot (Othon) : ils étaient seigneurs de Tonnac & de Rouyre, & l'un d'eux a joué un rôle sous le gouvernement du duc de Berry qui le disgrâcia[2]; les de Lescure dont le nom rappelle de sanglants démêlés avec les habitants d'Albi & l'évêque Hugues d'Albert; les de Mirabel, seigneurs de Rosières; les de Rubartens, de la célèbre famille des vicomtes de Paulin, &c., &c.

Les *Extraits* ne sont pas moins intéressants au point de vue de l'étude des institutions civiles & ecclésiastiques. Nous y lisons un grand nombre d'actes (1357-1507) concernant la baylie de Cordes; le sceau de Beauvais, institué en 1342, année de la fondation de cette bastide, & qui rendait exécutoires, dans tout le royaume, les décisions qu'il validait. Une longue série d'actes nous initient aux secrets de la curieuse organisation consulaire de Cordes d'où dépendaient huit *jurades* ou *juratifs*, & dont la juridiction s'étendait, au treizième & même dans la première moitié du quatorzième siècle, jusqu'au Bout-du-Pont d'Albi. On y relève encore la liste presque complète des juges d'Albigeois de 1348 à 1566, de nombreux actes relatifs aux biens vacants, aux boucheries, au courtage, au dex & aux encans de Cordes, des lettres de bourgeoisie; l'acte le plus intéressant de cette série est le tarif du péage des Vieux que l'on peut comparer à *las costumas del pont de Tarn d'Albi*, publiées par M. Vidal dans la *Revue des Langues romanes*[3], & un tarif de même nature de Rabas-

1. BB. 16.
2. Arch. comm. d'Albi, BB. 16 & *Histoire de Languedoc* (IX, passim).
3 Année 1901, pp 481-513.

Digitized by Google

tens, édité par M. Marty dans la *Revue du Tarn*[1]. M. Portal, croyons-nous, a mal saisi le sens du mot roman *fiuza*, dans la phrase *fiuza de carn salada;* il le traduit par cette périphrase : *fiuza* représente la quotité normale que supportait un fil ou filet. *Fiuza* est le même mot que *fiansa* & *fienza* que M. Vidal, dans le glossaire des *Comptes consulaires d'Albi de* 1359-1360, traduit par double quartier. Il n'est pas impossible cependant que la racine de ces mots ne soit *fial.*

Parmi les documents qui concernent les institutions ecclésiastiques, notons ceux qui intéressent : l'archiprêtré de Cordes; les deux chapitres d'Albi; les prieurés de Saint-Etienne, de Brès & d'Alzone; les monastères de Beaulieu, des religieuses de Sainte-Catherine d'Albi, que l'on connaissait sous le nom de *Catherinettes*, du Carmel, les Trinitaires de Cordes, les abbayes d'Aurillac, de Candeil, de Gaillac, de Conques & de Valsainte; les commanderies de Drulhe, de *Macelhata* & de Vaour; la Préceptorerie de Cambon-du-Temple; les hôpitaux de Saint-Jacques & des Trinitaires de Cordes; la léproserie de Sainte-Catherine, des Cabannes; les Frères Prêcheurs de Castres; la chapelle du Saint-Crucifix de Cordes; enfin une infinité de bénéfices ecclésiastiques & de confréries, & quelques testaments de personnes sur le point d'accomplir un pèlerinage à Rome ou à Saint-Jacques de Compostelle.

L'intérêt n'est pas moindre au point de vue économique. M. Portal a relevé des contrats *d'affrayramen* ou associations formées généralement entre parents, des contrats d'apprentissage pour les métiers de barbier, bastier, boucher, charpentier, chaudronnier, cordonnier, drapier, forgeron, maçon, maréchal, menuisier, mercier, notaire, plâtrier, savetier, serrurier, tailleur, tanneur, teinturier, même un contrat pour l'enseignement du plain-chant; il nous donne les statuts de la confrérie des tisserands de Cordes, un grand nombre d'actes sur la noble profession des verriers qui pullulaient dans la région cordaise; des ventes de draps (Bourges, Coutray, Narbonne, Réalmont), de pastel & de garance. Dans cette catégorie de documents, on relève un certain nombre de contrats pour répara-

1. Année 1901, pp. 188-196

Digitized by Google

tions à l'église de Saint-Michel de Cordes, au quatorzième siècle, & enfin la preuve de l'existence, en 1422, d'un atelier monétaire à Villefranche d'Aveyron. Le volume abonde en renseignements sur la forêt de Grésigne, sur la culture du safran, de la vigne, du blé, de la garance, du pastel ; signalons un bail à métayage de 1478.

Cette aride nomenclature de documents n'épuise pas l'intérêt du volume de M. Portal ; la liste des communautés, des paroisses, des seigneuries qui interviennent dans les *Extraits* prendrait des pages entières de cette *Revue*. Toutes ces bribes d'histoire qui, éparses dans l'ouvrage, ne disent presque rien, méthodiquement rapprochées constituent un sérieux apport à l'histoire régionale.

Nous montrerons, dans une prochaine chronique, que M. Portal, le premier, a mis à profit ces trésors accumulés par lui.

ALBIENSIS.

Gers.

Publications historiques.

Le Gers peut-être est l'un des départements les mieux pourvus en fait de publications historiques. Trois revues y paraissent assez périodiquement. Le *Bulletin de la Société archéologique du Gers* — organe trimestriel d'une Société qui comprend trois cents membres actifs. Jusqu'en 1900, les communications faites aux réunions paraissaient dans la *Revue de Gascogne ;* mais à cette époque il fut décidé de paraître à part, ce qui fut fait. Le format est élégant, l'impression soignée & le fond des travaux est resté le même : court, anecdotique & toujours documenté. L'impartialité la plus grande est de règle & toutes les opinions historiques y paraissent.

La *Revue de Gascogne.* — Cette publication est trop connue pour que j'aie à faire son éloge. La grande autorité historique du regretté M. Léonce Couture était un garant de la solidité des travaux que l'on y publie. C'était lui le soutien intellec-

Digitized by Google

tuel de la *Revue*; il en était l'âme. Lui disparu, quel sera son sort? Quelle personne sera capable d'assumer avec désintéressement un pareil fardeau? Cette année, la *Revue* change d'imprimeur; cette amélioration matérielle sera vivement appréciée de tous. Nous avons remarqué dans le numéro de décembre 1901 un travail sur le trésor de Saint-Arailles dont nous parlions dans notre dernière chronique. L'auteur, M. l'abbé Cézerac, dont la compétence en numismatique est bien connue dans la région de Lectoure, a commis quelques erreurs dans ce travail, fait peut-être à la hâte, pour un besoin d'actualité bien compréhensible.

Le *Bulletin de la Société archéologique du Gers* (4e trimestre 1901), contient une nomenclature exempte d'erreurs, composée par deux des membres de la Société qui ont pu voir en détail toutes les pièces du trésor & soumis leur liste à un spécialiste éminent. Cette étude, lue à la séance de novembre, était donc nécessaire quoique publiée tardivement.

Les *Archives historiques de la Gascogne*. — Cette publication, précieuse pour l'histoire de la Gascogne, & éditée avec luxe, a un peu perdu de sa splendeur depuis le départ de Mgr de Carsalade du Pont, nommé évêque de Perpignan. C'est lui qui, avec sa grande science & ses nombreuses relations, avait fondé, soutenu cette publication. Lui disparu, le ressort semble manquer. Ce n'est pourtant pas la faute de savants, tels que MM. Lavergne, Lauzun, etc...

Dans une réunion de la *Société historique de Gascogne* tenue dernièrement on a essayé de remédier à cet état de choses, sans d'ailleurs trop y arriver. Le seul remède serait de confier la publication de ces travaux d'érudition à une commission moins nombreuse et plus compétente qu'actuellement.

R. P.

Digitized by Google

Gironde.

Le chanoine Allain.

Le samedi 11 janvier, Bordeaux a fait des obsèques triomphales au chanoine Allain, curé de la paroisse de Saint-Ferdinand. Je n'ai ni le temps ni la liberté d'esprit nécessaires pour écrire, comme je le voudrais, sur un homme qui m'était très cher; on me permettra du moins de rappeler quelle leçon se dégage de cette existence prématurément brisée & toute faite de droiture & de labeur. L'abbé Allain était vicaire d'une paroisse très populeuse quand il publia ses premiers livres sur l'institution primaire qui ont valu à son nom une enviable notoriété. Devenu curé d'une paroisse où les œuvres abondent & dont l'administration fut infiniment délicate, il trouvait le temps de se tenir au courant de la littérature historique, & il travaillait encore, quand la mort l'a frappé, à une biographie de la bienheureuse Jeanne de Lestonnac.

Rarement, j'ai rencontré une tête aussi heureusement organisée pour l'érudition & dont la pensée jaillît aussi ferme & aussi nette.

Plus rarement encore, peut-être, j'ai vu un homme exerçant une pareille attraction. C'était l'un des traits dominants de cette originale personnalité. Quelque vive que fût sa foi, quelque actif que fût en lui l'effort de la réflexion, l'abbé Allain ne vivait pas replié sur ses croyances & ses théories. Ses convictions n'avaient rien d'étroit ni d'exclusif, & loin de se détourner des hommes qui donnaient aux problèmes de la destinée humaine d'autres solutions que lui, il allait à eux la main tendue & le cœur ouvert, toujours prêt à se donner de franche amitié dès qu'il sentait une âme vibrer à l'unisson de son âme loyale.

Les déplorables divisions de l'heure présente ne l'empêchaient pas de nouer dans tous les partis des relations affectueuses et sûres. Il attirait par la rondeur de ses allures, par l'imprévu pittoresque & charmant de son langage; il retenait par l'agrément de son commerce & plus encore par sa bonté

Digitized by Google

profonde & vraie. Car cette intelligence d'élite était au service d'un cœur d'or; ce savant était aussi un prêtre zélé & le plus dévoué des amis, & je ne sais ce qu'il faut le plus admirer en lui, de la puissance & de la supériorité de son esprit ou de la délicatesse & de la générosité de ses sentiments.

J.-A. BRUTAILS.

*
* *

Archives historiques.

La Société des *Archives historiques de la Gironde* vient de publier son 36e volume, lequel comprend notamment les *Acta memorabilia* du prieuré de La Réole, rédigés au dix-huitième siècle par don Marpel; une série de baux à cens & de reconnaissances du quatorzième siècle pour les environs de Saint-Macaire; un ensemble important de documents sur la Fronde en Agenais; quelques extraits du registre des clercs de ville de Bordeaux; des règlements de la corporation des maîtres d'armes de la même ville; des pièces sur la tour de Cordouan; des cahiers de doléances de paroisses en 1789, etc.

Ces textes, on le comprend, sont de portées très diverses. Les transcriptions de pièces relatives à la Fronde sont habilement entremêlées d'analyses. Le procédé est bon à condition d'être judicieusement employé; mais il est rationnel de l'appliquer à des documents de premier ordre comme les cartulaires de Sainte-Croix & de La Réole, & d'imprimer tout au long, avec colonnes spéciales pour les chiffres, des comptes insignifiants de maçons ou des devis dépourvus de tout intérêt.

Les textes m'ont paru établis avec soin. Dans un acte du Moyen-âge, au lieu de : « reverendo tituli Sante-Marie-Nove, diacono cardinali », il faut manifestement lire : « Ramundo, tituli », &c. Il s'agit de Raimond de Goth.

C'est là une imperfection négligeable; ce qui est plus sérieux, c'est l'anarchie qui règne parmi les accents dans ce volume comme dans les précédents. Le très distingué secrétaire de la Société ne pourrait-il pas mettre ces rebelles à la raison? Il trouvera, sans sortir de Bordeaux, un excellent phi-

Digitized by Google

logue avec lequel il pourra arrêter une règle pour ces auxiliaires utiles mais capricieux.

*
* *

La Garonne navigable.

Les lecteurs de la *Revue des Pyrénées* sont renseignés sur les projets élaborés pour rendre la Garonne navigable, par l'article détaillé que nous avons publié naguère ici-même[1]. Depuis, le Parlement a voté 497,640,000 francs pour les consacrer aux travaux d'amélioration de navigation intérieure; mais il n'accorde que 10 millions aux travaux de la Garonne navigable. Cette répartition est tout à la fois insuffisante & contraire aux principes de l'équité & de la justice. En effet, les travaux auxquels elle se réfère comprennent le 1/5 de la France & on ne leur attribue que 1/50 de l'argent voté pour améliorer les voies navigables en vue d'augmenter la prospérité & la richesse du pays.

En présence de cette situation essentiellement préjudiciable aux intérêts du Sud-Ouest, le Président de la *Garonne navigable*, à Bordeaux, se faisant l'interprète des Comités déjà constitués à Agen, Bordeaux, Cahors, Marmande, Montauban, Périgueux & Toulouse, sans compter les Comités en formation sur un programme identique à Bayonne, Bergerac, Dax, Libourne, Mont-de-Marsan, Villeneuve, &c., a adressé, le 15 février, à M. le Ministre des Travaux publics une protestation, qu'il a communiquée aux sénateurs, députés, conseillers généraux & d'arrondissement, maires & conseillers municipaux, présidents & membres des chambres de commerce & des Syndicats du commerce & de l'industrie de la région du Sud-Ouest, afin qu'une répartition plus équitable & par conséquent plus considérable soit accordée à la Garonne navigable. Nous joignons notre protestation particulière à celle du Président de la Garonne navigable & nous nous associons à ses plaintes & à sa réclamation.

1. *Revue des Pyrénées*, t. XIII, p. 553 & suiv.

Digitized by Google

Hérault.

Ce mois de janvier, le Félibrige a fait une perte regrettable en la personne du poète Jean Laurès, son « majoral » depuis 1892. Né à **Béziers** en 1822, Jean Laurès n'avait cessé de chanter la langue d'Oc pendant cinquante ans avec la même verve & le même succès. Il excellait dans le conte populaire. Il laisse surtout deux œuvres maîtresses : *Lou Campestre* qui fut sa première publication et parus l'année même de la création de la Maintenance de Languedoc, en 1877, & *Jean de Calais*, poème en seize chants, qui a paru l'an passé. « Vieillard jovial & bon enfant, ingambe comme un jeune homme, spirituel & doux, a dit M. Félicien Court qui l'avait vu récemment à Béziers, il possédait cette affabilité de l'accueil, cette modestie de l'attitude, cette foi juvénile dans le Beau & dans le Bien, cette bonté inépuisable qui forcent la sympathie & imposent le respect... Sa vie était comme son œuvre, toute faite de simplicité de haute sagesse. »

Jean Laurès.

Laurès fut avant tout, comme l'a dit Mistral, un oiseau des champs. Ce fidèle terrien a glorifié la vie de nos vignerons bitterrois en des strophes inspirées dont on ne saurait trop recommander la lecture aux jeunes gens qui seraient tentés de déserter nos campagnes pour l'existence plus facile, en apparence, des grandes villes.

En 1855, à l'époque des ravages de l'oïdium, Laurès écrivit un court poème qui est peut-être son chef-d'œuvre. Il y mit toute son âme. A ce moment on arrachait la vigne. Laurès s'en indigne. Pour lui la vigne est le produit naturel du sol natal ; il ne conçoit pas sa terre sans la vigne et dans sa noble colère il s'écrie :

Qu'a-je pas ges d'argent, ni d'argau, ni de pa,
Soufrirai, patirai, manjarai que de cebo,
Mès la boli pas derrabà

Ces vers, le majoral Arnavielle les a rappelés sur le cercueil du félibre-vigneron, & dans une improvisation inspirée, il

Digitized by Google

a établi une comparaison des plus heureuses entre la souche de la vigne & notre langue méridionale, fruit naturel de notre terre d'Oc. Laurès devait l'avoir faite lui aussi cette comparaison, car de même qu'il gémissait à l'idée d'arracher sa vigne, de même il pleurait sur le sort fait à sa langue de paysan vilipendée & méprisée par les « moussurots ». Mais Laurès eut la grande joie de voir ressusciter & sa vigne & sa langue maternelle. La vigne a résisté aux fléaux qui la menaçaient & la langue d'Oc a vu passer les heures de détresse pour s'épanouir dans la gloire de la renaissance félibréenne.

*
* *

Les représentations théâtrales de Béziers.

Depuis quelques années, **Béziers** s'est signalé par une initiative qui a été louée par tous ceux qui s'intéressent en France à la décentralisation en général, & à la décentralisation méridionale en particulier. Cette initiative a également attiré l'attention de la presse étrangère, & voici comment un journal allemand, *la Gazette de Francfort*, apprécie Béziers & ses représentations théâtrales en plein air :

« Béziers est une petite ville, brûlante, aride, poussiéreuse, antique comme toutes les villes de cette basse région. Les Romains la nommaient *Beterræ Septimanorum*, & les habitants, fiers de leur origine, s'appellent encore aujourd'hui *Biterrois*. Elle possède de vastes & belles arènes pour les courses de taureaux. C'est dans ces arènes que depuis quatre ans régulièrement, vers la fin août, ont lieu des représentations d'œuvres à la fois musicales & dramatiques. Toute la France méridionale y vient en pèlerinage. Dans la loge d'honneur est assis le plus grand compositeur français, qui promet une partition nouvelle pour chaque année. Paris envoie ses critiques les plus distingués. Dans le public, beaucoup d'étrangers. Et déjà, il y a des gens qui nomment Béziers le *Bayreuth français*.

« La prompte imagination gasconne seule pouvait s'ouvrir

Digitized by Google

une si vaste perspective. Un Mécène, un grand compositeur & des places à 20 francs ne suffisent pas pour faire un Bayreuth ; des efforts consciencieux, le goût passionné du public le mieux doué sont loin de remplacer le génie & son effet irrésistible sur les âmes. Cette métaphore « le *Bayreuth français* » est pour Béziers encore infiniment prématurée. Mais ici, sur ce sol antique, où les tramways électriques roulent à travers des rues antiques, on serait tenté de croire qu'il n'y a rien d'impossible. Ce ne serait pas la première fois que le mouvement intellectuel français recevrait des côtes de la Méditerranée & de la vallée de la Garonne de nouvelles impulsions. Nous sommes ici dans le pays où l'on rencontre à chaque pas des restes d'antiquité classique, dans le pays des Troubadours, des Albigeois, dans ces provinces qui, malgré l'influence écrasante de Paris, ont conservé avec le plus de pureté & d'énergie leur originalité, leur indépendance intellectuelle.

« Les prophètes à imagination ardente qui ont prédit à la France une renaissance artistique par l'esprit gascon ont reçu ces dernières années une justification éclatante : Edmond Rostand a été salué comme un nouveau Victor Hugo par des esprits plus critiques que ceux de son pays natal. Et, d'une manière générale, les fêtes de Béziers ne sont pas pour leur donner absolument le démenti.

« On ne quitte les représentations qu'à demi-satisfait. Par moments, elles procurent une émotion puissante & profonde ; mais parfois aussi elles font songer non à Beyreuth, mais à Obermergau. Mais, après tout, ce n'est que le sentiment de désappointement que laisse après elle toute tentative juvénile.

« Malgré leurs efforts consciencieux, les Biterrois suivent peut-être une fausse voie & peut-être encore la suivront-ils longtemps. Il est difficile de se défendre de l'impression devant laquelle on se trouve, devant un mouvement original qui n'en est encore qu'aux premiers degrés de la création, mais qui s'éclaircira. Seulement l'œuvre pourrait devenir autre chose qu'un Bayreuth.

« Les représentations de Béziers ne sont pas un simple épisode de cette rénovation de l'antiquité qui depuis quelques

Digitized by Google

années se manifeste de toutes parts dans le pays gallo-romain; partout où il y a des restes d'amphithéâtres antiques, les Français du Midi, amis des fêtes, voudraient restaurer l'antique splendeur.

« C'est à Orange qu'on a commencé & on y a obtenu des progrès qui probablement ne se perdront point. Ce n'est point une concurrence que veut faire Béziers. A Orange on joue les anciens classiques dans l'ancien amphithéâtre : à Béziers, ce ne sont que les œuvres modernes qui doivent être jouées dans les arènes modernes, & sur cette scène nouvelle on ne jouera que des *premières*, projet qui, malheureusement, ne sera pas toujours réalisable. Cette année déjà, les promoteurs des fêtes furent délaissés par leur compositeur. Saint-Saëns avait destiné son dernier opéra : *les Barbares*, aux fêtes de Béziers.

« Le Grand-Opéra de Paris devait se charger de la représentation; mais M. Gailhard est un homme habile, un gascon par-dessus le marché. Un directeur de l'Opéra préfère conserver pour son propre théâtre une nouveauté qui vient de Saint-Saëns. Lorsqu'il eut en mains la partition, il eut tout à coup de grandes appréhensions : les frais considérables, le superbe décor en danger d'une averse, les indispositions des chanteurs. On ne sait au juste comment cela se passa; tant est-il que *les Barbares* seront joués à Paris l'hiver prochain & que les Biterrois durent se contenter de la reprise de la pièce de l'année précédente, à laquelle ils ne purent ajouter comme nouveauté qu'un simple ballet. Il est vrai que Saint-Saëns a dû jurer ses grands dieux pour l'année prochaine & il veut écrire sa meilleure musique sur un drame de Mme Dieulafoy, *Parisatys*, qui traite un vieux sujet persan.

« Comment Béziers a-t-il été amené à ces solennités? C'est une ville de cinquante mille habitants au milieu d'une région vinicole, entre la Gascogne & la Provence. Elle est le centre du commerce des vins de toute la région & elle est très riche; elle n'a point de port, mais de ma fenêtre j'aperçois le miroir de la mer bleue, à peine distant de deux lieues. La petite rivière de l'Orb qui coule auprès n'ajoute pas de charme au paysage brûlé; le canal du Midi, pas davantage.

« La ville s'étend sur une colline. Presque de chaque mai-

Digitized by Google

son le regard peut dominer la campagne. Sur la verdure desséchée de la plaine s'élèvent de petites collines en terrasses couvertes de vignobles. Çà & là, au milieu des vignobles, des groupes de pins font des taches sombres. Dans la ville même, on trouve à chaque pas des vestiges classiques & des œuvres de l'architecture la plus moderne.

« A travers toute leur histoire, les Biterrois ont su se maintenir au sommet de la civilisation dans chaque période, & cela avec une noble fierté. Chaque style y a laissé des traces. Près de la rivière, il y a une petite église romane. Dans quelques chapelles au portail gothique flamboyant, on a placé des autels baroques.

« La cathédrale semble presque une forteresse ; elle commence avec des fondements gallo-romains, puis se transforme en bâtiment gothique, à trois nefs aux lignes grandioses. Le chœur possède des vitraux aux tons ravissants ; les tours sont inachevées. Tout près de l'église, le sol toujours vert d'une vieille cour de cloître avec une belle galerie gothique où l'on conserve des antiquités. Quant aux maisons particulières, ce sont ou de vieilles bâtisses d'un gris sale, hautes, avec un toit plat comme en Italie, ou bien ce sont des villas toutes modernes. De la gare on monte par un joli parc, le Jardin des Poètes, jusqu'à la rue principale, les allées Paul-Riquet. Ces allées, avec quatre rangées de platanes, sont si larges que, le soir, tout Béziers peut s'y promener & s'y promène, en effet. A la partie supérieure, elles se terminent par le Théâtre municipal, un joli bâtiment Renaissance, dégagé de toutes parts & orné de reliefs de David d'Angers. Au milieu des allées, la statue de bronze d'un grand Biterrois, Paul Riquet, qui, au dix-septième siècle, fit construire le canal du Midi entièrement à ses frais (17 millions). Adjacente aux allées, en face de la statue, se trouve la place de la Cidadelle avec une fontaine & un kiosque où la musique de la garnison donne, le soir, des concerts. Pendant les fêtes actuelles, des lampions brillent dans le feuillage de tous les arbres.

« Les cafés sont pleins de monde toute l'année. Leurs terrasses occupent presque la moitié de la rue. C'est à se deman-

Digitized by Google

der si les Biterrois n'ont pas autre chose à faire que de rester assis au café & de se faire cirer les souliers.

« Les décrotteurs, sont, en effet, une des curiosités de Béziers. Il y en a ici plus que dans tout Paris, & ils ont tous constamment à faire. Depuis que je suis arrivé, je me suis laissé gagner par la passion de me faire cirer les chaussures. On ne peut pas faire autrement, Béziers est si poussiéreux & les décrotteurs si engageants! Pas le moins du monde importuns; mais ils vous ont un air de *grandezza* si persuasif & si convaincant, lorsqu'ils montrent du doigt au passant ses chaussures poudreuses! Et puis, ce sont de vrais artistes. C'est un plaisir de les regarder brosser, frotter, cirer. On ne goûte, il est vrai, ce délice dans toute sa plénitude que lorsqu'on se fait cirer à la façon biterroise, c'est-à-dire sur la terrasse d'un café, un journal à la main ou en causant avec des connaissances.

« Certains côtés de l'histoire de la civilisation s'illuminent tout à coup à vos yeux. Vous comprenez alors la vie des anciens Romains dans leurs thermes. Jamais vous ne vous sentez l'esprit plus stimulé que lorsqu'un esclave est empressé autour de vous, ne fût-ce que sur vos souliers & sans le moindre parfum. La sieste fatigue et alourdit, le décrotteur stimule agréablement.

« Béziers n'oublie pas non plus à l'heure actuelle que, sans ébranler précisément le monde, il a toujours joué un rôle particulier. Toulouse, ville trois fois plus grande, n'a que de misérables tramways traînés par des chevaux. Béziers a des trams électriques modernes qui fonctionnent parfaitement. Lorsque les courses de taureaux, sortant d'Espagne, franchirent la frontière, Béziers fut une des premières villes françaises qui construisirent des arènes convenables. Lorsque là-bas, dans la Provence, les Félibriges commencèrent à organiser leurs fêtes littéraires, à tenir leurs cours d'amour, à représenter dans les amphithéâtres les tragédies antiques, Béziers ne pouvait rester en arrière. Il lui fallait faire quelque chose & quelque chose de « grand ». Partout où les Biterrois ont pris une cause à cœur, ils l'ont fait franchement & avec énergie. Au Moyen-âge ils furent de si ardents albigeois que

Digitized by Google

le grand tueur d'hérétiques envoyé de Paris, Simon de Montfort, se tourna d'abord contre eux. De cette croisade date un mot célèbre.

« Lorsque Simon de Montfort eut pris la ville, il lui fut difficile de distinguer les hérétiques des vrais croyants : « Tuez-les tous, lui dit un de ses capitaines, Dieu reconnaîtra les siens. » Suivant ce conseil, Simon de Montfort fit massacrer trente mille Biterrois. Et ensuite Béziers peut être fier surtout de son Paul Riquet. D'autres pays peuvent le lui envier. Un homme qui, au lieu de demander l'appui de l'Etat & du Parlement, construit un canal à ses frais en déboursant dix-sept millions, un tel homme ne se trouve pas tous les jours.

« Béziers a fourni aussi ses hommes lorsqu'il s'est agi de soutenir les récents efforts artistiques de la France méridionale. Sans M. Castelbon de Beauxhostes les arènes ne verraient aujourd'hui encore que des courses de taureaux. M. Castelbon est un des plus riches propriétaires de vignobles & un ami intime de Saint-Saëns. Il nous a raconté lui-même comment il a eu l'idée de consacrer des centaines de milliers de francs à l'organisation des fêtes musicales.

« Un jour il visitait les arènes avec Saint-Saëns. Tous deux ils furent surpris de la netteté avec laquelle ils distinguaient les voix & entendaient les conversations des points les plus éloignés. Ils firent avec des instruments une expérience qui les convainquit encore davantage de l'excellence de l'acoustique, & Saint-Saëns écrivit sa *Déjanire* qui, il y a quatre ans, fut jouée ici pour la première fois. Le grand succès des premières fêtes les encouragea à continuer, & aujourd'hui déjà ces solennités sont une institution complètement assurée au point de vue matériel. M. Castelbon deviendra-t-il aussi célèbre que Clémence Isaure, cette noble dame qui, au quinzième siècle, fit une donation au « Collège du gay sçavoir » de Toulouse, pour augmenter les prix des Jeux Floraux consistant en fleurs d'or & d'argent ? Cela dépendra des artistes qui concourront pour le nouveau prix Saint-Saëns.

« Jusqu'ici ils ont à peine produit quelque chose de grand, mais cela peut venir. Cela viendra peut-être. Car l'œuvre « *en*

Digitized by Google

plein air » à la fois musicale & dramatique nous paraît être quelque chose qui a de l'avenir, qui pourrait développer son originalité particulière & obtenir dans son épanouissement les effets du grand art. Nous n'avons vu représenter ici que des pièces insignifiantes dans une mise en scène qui n'était pas parfaite, par des artistes qui ne sont pas du premier rang; néanmoins, par moments, on reconnaissait que quelque chose de grandiose pouvait être créé avec des moyens nouveaux.

« Et peut-être les méridionaux, qui songent immédiatement au gigantesque, n'ont-ils pas tout à fait tort lorsqu'ils s'imaginent avoir ouvert une voie nouvelle par la Fête Biterroise, & donné à la vie intellectuelle française une nouvelle & puissante impulsion. Le mouvement offre actuellement le caractère d'un impétueux courant, dont les sources sont multiples. Ce n'est pas du tout le simple caprice de quelques individus, ni un élan destiné à cesser promptement. »

***

Institut Bouisson-Bertrand.

Tous nos lecteurs connaissent de réputation l'Institut Bouisson-Bertrand, constitué à **Montpellier** grâce à la libéralité faite à la Faculté de médecine par Mme Bouisson & à la fondation duquel a contribué également une souscription populaire très fructueuse faite en 1895. On sait que cet établissement, véritable Institut Pasteur, pratique le traitement préventif de la rage, prépare le sérum antidiphtérique & fait l'analyse bactériologique & chimique des eaux dans un but d'hygiène publique, sans compter les recherches scientifiques qui y sont poursuivies sur divers points théoriques & pratiques de l'histoire des maladies infectieuses. Nous pensons intéresser nos lecteurs en leur donnant les renseignements suivants sur la quatrième année d'exercice de cet Institut, du 1er octobre 1900 au 30 septembre 1901, d'après le rapport annuel présenté récemment au conseil d'administration par M. le professeur Rodet, directeur :

Digitized by Google

A. *Service antirabique.* — Le traitement préventif de la rage a été donné cette année à 352 personnes; l'année précédente il y en avait eu 294, la première année 152. Cet accroissement est bien une preuve de l'augmentation de notoriété de l'Institut & de la confiance des populations. Le nombre total des personnes traitées depuis le début s'élevait, au 30 septembre dernier, à 1,001. Des 352 traitées cette année : 77 provenaient du département de l'Hérault (dont 13 de Montpellier), 45 des Pyrénées-Orientales, 41 de l'Aude, 41 du Tarn, 35 de la Haute-Garonne, 34 du Gard, 33 de l'Aveyron, 13 du Tarn-&-Garonne, 11 de l'Ariège, 8 des Hautes-Pyrénées, 7 de Vaucluse, 4 de la Lozère, 2 de la Gironde, 1 du Gers. Pour le plus grand nombre (311), le traitement a été commencé moins de huit jours après la morsure. Il est certain que c'est un avantage considérable des Instituts régionaux que de donner aux intéressés toute facilité pour s'y rendre & commencer le traitement sans retard. La durée du traitement, qui varie suivant le siège & l'importance des morsures, a été (sans compter un traitement interrompu) de 15 jours pour 75 personnes, de 18 jours pour 140, de 21 jours pour 133; trois personnes ont été traitées 24 jours, ce qui représente 6,502 journées de présence, une moyenne de personnes présentes chaque jour de 17,8 & un nombre total d'injections pour toute l'année de plus de 8,000.

B. *Service sérothérapique.* — La liste des communes inscrites pour recevoir périodiquement en dépôt le sérum antidiphtérique comprenait, au 1er octobre dernier, 807 communes (30 de plus que l'année précédente) ainsi réparties : Hérault, 238; Gard, 129; Aude, 297; Pyrénées-Orientales, 56; Vaucluse, 30; Lozère, 27; Tarn, 20; Aveyron, 9; Var, 1. Le dépôt de ces communes a été renouvelé quatre fois dans le courant de l'année. Ces expéditions ont exigé 10,260 flacons de 10 c. c. Le service a dû, en outre, pour satisfaire à des demandes d'urgence, expédier 962 flacons (125 de plus que l'année précédente). Cela donne un total de 11,222 flacons pour le service de l'Assistance publique. A titre onéreux, il a été fourni 174 doses. L'Institut a donc, au total, délivré 11,354 flacons

Digitized by Google

dans le courant de cette année, c'est-à-dire plus de 1,000 de plus que dans le précédent exercice. Le nombre des chevaux fournisseurs de sérum est toujours de 4.

Les analyses de produits morbides suspects de diphtérie adressés à l'Institut ont été, cette année, au nombre de 39.

C. *Service des analyses d'eaux.* — Ce service a pratiqué, du 1er octobre 1900 au 30 septembre 1901, 67 analyses pour satisfaire aux demandes de 45 communes. Le plus souvent il s'agissait d'analyses motivées par une nouvelle captation ou l'extension d'un service existant; un certain nombre ont été faites à l'occasion d'épidémies de fièvre typhoïde; plusieurs ont porté sur l'eau de Montpellier à propos des travaux qui ont été effectués à la source du Lez & à l'aqueduc. Vingt-trois fois un délégué de l'Institut s'est transporté dans les localités pour recueillir les échantillons.

D. *Service d'hospitalisation.* — Le nombre des personnes hospitalisées par l'Institut Bouisson-Bertrand a été bien plus élevé cette année que les années précédentes. Du 1er octobre 1900 au 30 septembre 1901, l'Institut a logé à Grammont 63 personnes admises au traitement antirabique, dont 60 munies d'un certificat d'indigence & provenant de communes qui versent une subvention à l'Institut ont été hospitalisées gratuitement, 3 moyennant un prix de journée par suite d'une entente spéciale avec la commune ou le département. De plus, l'Institut a pris à sa charge les frais de séjour & d'entretien à l'hôtel de 18 indigents pendant la durée de leur traitement. En réunissant ces deux catégories, cela donne un total de 81 personnes qui ont bénéficié cette année de l'hospitalisation; l'année précédente il n'y en avait eu que 46. Ces 81 personnes représentent plus de 1,450 journées de présence. Ajoutons que de nouveaux agencements sont en cours d'exécution au château de Grammont, qui permettront très prochainement à l'Institut d'hospitaliser à la fois un plus grand nombre de personnes, environ le double du nombre que l'on pouvait admettre jusqu'ici, & cela sous la surveillance des Sœurs de charité, conformément au vœu inscrit dans le testament de Mme Bouisson.

Digitized by Google

On voit que tous les services de l'Institut Bouisson-Bertrand sont en progrès incessant. Par là, nos lecteurs peuvent se convaincre que les personnes généreuses qui ont participé à la souscription de 1895 n'ont pas à regretter leurs libéralités, & que les municipalités qui ont consenti à inscrire à leur budget annuel une subvention à l'Institut font œuvre louable en favorisant un établissement qui rend aux populations de la région de multiples services, en même temps qu'il peut concourir au progrès scientifique dans une branche de la science éminemment utile. A ce point de vue, le directeur fait remarquer dans son rapport que ce n'est pas le département de l'Hérault qui tient la tête pour le nombre de communes subventionnant l'Institut, & il exprime le désir que toutes les municipalités de l'Hérault qui ont négligé de le faire jusqu'ici tiennent à honneur de contribuer, par une libéralité en rapport avec leurs ressources, au fonctionnement et au développement de l'Institut Pasteur de Montpellier.

Basses-Pyrénées.

Etudes historiques et religieuses.

Les *Etudes historiques & religieuses du diocèse de Bayonne* rentrent dans leur dixième année. L'*Avis aux lecteurs* du numéro de décembre paraît plutôt triste : la mort de M. l'abbé Harigtery a été un désastre pour cette publication. Il serait grand dommage qu'elle disparût, car elle a rendu de vrais services & a publié une multitude de documents inédits & des articles d'une réelle importance. Elle ne fait d'ailleurs pas double emploi avec l'excellent *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres & Arts de Pau*. Espérons que cette Revue pourra vivre longtemps encore.

*
* *

Digitized by Google

Société de Pau.

La *Société des Sciences, Lettres & Arts de Pau* a procédé au renouvellement de son bureau. Ont été nommés : M. Adrien Planté, président; M. Albert Piche, vice-président; M. Hilarion Barthety, secrétaire général; M. Minvielle, secrétaire des lettres; M. le Dr Verdenal, secrétaire des sciences. Cette Société voudrait, comme tant d'autres, créer des excursions archéologiques & historiques; mais le feu sacré ne paraît pas encore avoir animé ses membres, le climat de Pau est toujours si doux & bénin!

Hautes-Pyrénées.

De la vallée d'Aure à Gavarnie.

M. Belloc, dont les remarquables travaux pyrénéistes sont bien connus de l'excursionnisme toulousain, vient de se réveiller philologue éminent dans une étude fort intéressante, publiée dans le *Bulletin pyrénéen*, sous le titre : *De la vallée d'Aure à Gavarnie.* — Nous ne voulons pas suivre le narrateur dans la longue série des aventures qu'il narre avec tant de charmes. C'est au rez-de-chaussée du *Bulletin* que nous en avons. Pour être composé en minuscules caractères comme il sied à des notes qui se respectent, il n'en attire pas moins l'attention, &, fait plus rare, la retient.

Nous voudrions signaler toutes ces discussions de terminologie montagnarde; mais nous serions entraînés trop loin à la recherche de l'origine & de la transformation des noms de lieux que le touriste a parcourus dans son odyssée aragonaise.

Elle s'est opérée, en effet, sur les confins de deux dialectes, de deux races, de deux mondes, si nous en croyons Michelet & Reclus. Nulle part, l'influence de localité ne s'est faite sentir avec une plus grande force; d'autre part, les mots, brusquement, s'adoucissent ou s'aspirent férocement d'après les traditions violentes de la plaine & de la montagne, des glaciers & des vignes, escaladant les collines caillouteuses.

Nul, il faut le dire, n'était plus apte que M. Belloc à une

Digitized by Google

étude aussi délicate ; car, M. Schrader excepté, nul n'a mieux étudié la région limitrophe des Pyrénées bigourdanes & des Pyrénées aragonaises.

*
* *

Superstitions populaires.

Quelques superstitions populaires dans la région de Bagnères, tel est le titre d'un opuscule que vient de publier M. le docteur Lafforgue. Avec beaucoup d'humour, l'aimable docteur nous fait part de son enquête sur les remèdes de bonnes femmes qu'il a scrupuleusement menée aux environs de Bagnères.

Le soleil, le cordillon, les vers, le collier d'ail, le gilet rouge, le pigeon vivant, le crapaud vivant, le transfert, le mal donné sont autant de superstitions médicales, plus répandues qu'on ne le croit, dans nos campagnes.

Mais la palme dans ce domaine de l'absurde revient à la *claouette*. Nous nous en voudrions de ne pas reproduire intégralement l'explication qu'en fournit M. le Dr Lafforgue :

« En interrogeant avec patience les bonnes femmes, très nombreuses, spécialistes de la *claouette*, on arrive à démêler, au milieu d'un long charabia nuageux, l'idée suivante sur l'anatomie intime du corps humain.

« Aux environs de l'estomac, très profondément, se trouve comme un balancier d'horloge accroché dans un anneau situé sur la ligne médiane, ou peut-être à la pointe du cœur ; ce balancier est terminé par un crochet incomplètement fermé ; aussi comprend-on qu'un mouvement brusque, un saut, un cri violent puissent faire décrocher l'instrument. »

Les remèdes sont nombreux, sinon efficaces. Nous regrettons de ne pouvoir en donner, pour la plus grande joie du lecteur, la longue énumération.

Il est bon de réserver de douces heures d'hilarité à nos petits-neveux en leur parlant de nos grands-parents. Nous leur laisserons assez de sujets de pleurer.

Nous ne plaignons pas le fureteur du vingt-deuxième siècle qui mettra la main sur la joyeuse brochure de M. Lafforgue.

*
* *

Digitized by Google

Club Alpin.

Section Club Alpin Français de Bagnères. — Nous donnerons dans la prochaine chronique des détails sur le Congrès Club Alpin Français qui doit avoir lieu à Bagnères au commencement d'août prochain & dont tout le monde ici se préoccupe déjà.

A. L.

Roussillon.

Nécrologie.

Au commencement du mois de décembre 1901 est mort, à Perpignan, un catalaniste dont la disparition ne saurait désintéresser les lecteurs d'un organe décentralisateur tel que la *Revue des Pyrénées;* nous voulons parler du regretté Justin Pepratx père, mainteneur des Jeux-Floraux de Barcelone, membre de l'Académie royale des Belles-Lettres.

C'était un des rares catalanistes roussillonnais qui connussent le catalan moderne, tel qu'on le parle & qu'on l'écrit en Catalogne.

On lui doit une magistrale traduction de l'*Atlantide,* le fameux poème catalan de Mossen Jacinto Verdaguer, & encore d'autres traductions du même poète : le *Songe de saint Jean,* l'*Enfance de Jésus* & les *Fleurs du Calvaire.*

M. Pepratx a publié en outre : *Ramallets de proverbis, maxims, refrans y adagis catalans; Espigas y flors,* obretas d'en Pau Farriol de Cèret; *Pa de casa,* llibret de versos d'en Pau Farriol de Cèret; des études sur le *Canigó* de Verdaguer; des traductions de Joaquim y Ora, &c.

Ces œuvres importantes firent connaître & aimer leur auteur, non seulement en Roussillon, mais aussi & surtout par delà les Pyrénées, dans la province de Catalogne.

Ses admirateurs lui ont fait de belles & imposantes obsèques.

H. C.

Digitized by Google

Navarre espagnole.

Les Etudes historiques en Navarre.

La Députation provinciale de la Navarre a eu la bonne fortune de rencontrer, pour le mettre à la tête de ses riches archives, un homme aussi remarquable par son érudition que par son amour des études historiques, don Mariano Arigita, & en l'aidant dans ses recherches, elle lui a permis de faire connaître au public des documents intéressants qui éclairent d'un jour nouveau l'histoire de cette province.

L'appui donné par l'assemblée provinciale qui a pris à sa charge tous les frais d'impression mérite tous les éloges ; mais sa générosité fût restée stérile si elle n'eût trouvé chez M. Arigita une compétence paléographique & une patience de chercheur exceptionnelles.

La meilleure preuve en est le tome Ier de la *Colección de documentos ineditos para la historia de Navarra* publiée l'an dernier à Pampelune.

Il l'a orné d'un substantiel & élégant prologue dans lequel il se lamente sur l'état d'abandon des études historiques en Navarre, à tel point que depuis quatre siècles, en en exceptant les livres bien connus & à certains points de vue appréciables de Góngora, Garibis, Moret & Aleson, ainsi que les travaux de l'archiviste Yangüas, on n'a vu paraître que des résumés des ouvrages anciens ou des manuels absolument dépourvus de valeur scientifique.

M. Arigita relève des erreurs graves dans les œuvres citées ci-dessus, tout en rendant hommage au patient labeur d'auteurs dignes de respect, &, avec un sens historique très juste, il croit que pour les progrès de l'histoire de Navarre, la première œuvre à entreprendre est de mettre à la disposition de tous un bon nombre de documents inédits, ignorés & importants, dont l'étude entraîne la nécessité d'un voyage aux archives de Pampelune, de longues pertes de temps employé à les déchiffrer & à les transcrire.

Consacré à cet ingrat labeur, M. Arigita commence par publier le *Cartulario* (Cartulaire) *de Santa Maria la Real de Fitero*,

Digitized by Google

composé de deux cent cinquante-neuf documents appartenant pour la plus grande part aux douzième & treizième siècles. Ces documents constituent un monument très important pour l'étude de l'histoire de la Navarre à cette époque. Ce sont des donations soit royales, soit particulières faites au monastère de Fitero & à ceux de Tudegen & de Bienciebas (qui se fondèrent plus tard dans celui de Fitero), échanges, ventes, accords, établissements de servitudes, &c. Avec ces documents on peut plus aisément étudier le droit civil de la Navarre, se rendre même compte de ce qu'étaient ses coutumes agricoles, ses monnaies, les noms des familles, les armes, les costumes, en un mot, la vie du peuple navarrais, tâche à laquelle on accorde maintenant autant d'importance qu'on en attachait seulement autrefois aux récits de batailles ou de noces royales.

Depuis la publication du *Cartulaire*, M. Arigita en a entrepris d'autres sur des traités & négociations entre certains rois de Navarre & de Castille ; & parmi ces documents quatre très remarquables : le testament secret de Carlos III de Navarre, un *Inventaire des documents & effets existants dans divers châteaux de Navarre*, presque aussi copieux que le *Cartulaire*, car il fait connaître six cent vingt-huit documents, dont deux concernant l'histoire ecclésiastique, très étendus & très importants.

Il termine le volume par deux tables (ou index) qui en facilitent le maniement, l'une contenant la liste des documents & l'autre des personnages & lieux cités en ces derniers.

Telle est l'œuvre de M. Arigita. Il laisse percer dans son prologue la crainte que les difficultés de l'entreprise ne soient pas comprises ; mais il se console avec la pensée que quelques érudits en apprécieront l'importance. Qu'il se rassure & qu'il soit certain que les veilles consacrées à ses patientes investigations ne sont pas perdues ; ces découvertes seront son honneur comme celui du clergé auquel il appartient, car elles constituent une œuvre éminemment patriotique. Eduardo IBARRA.

Le Secrétaire-Gérant,
Edouard PRIVAT,
Archiviste-Paléographe.

Toulouse, imprimerie DOULADOURE-PRIVAT, rue Saint-Rome, 39. — 505

Digitized by Google

LE COSTUME ET L'ARMEMENT

DU WISIGOTH AUX Ve ET VIe SIÈCLES

Ceux que Rome appelait les Barbares, qu'ils fussent Francs, Burgondes, Goths... étaient loin de présenter ce caractère de sauvagerie qu'elle leur prêtait & que l'histoire leur a conservé.

Leur âme ne nourrissait point cette cruauté froide du Romain ; elle n'était point fermée à tout sentiment d'humanité.

Si, d'un côté, la licence effrénée des mœurs s'étalait partout dans l'Empire en décadence, au delà du Rhin, les Barbares se montraient en quelque sorte austères & pratiquaient même, peut-on dire, certaines vertus ; ils possédaient au plus haut degré le respect de la famille, ce qui les rendait forts & contribua à leur donner la victoire.

La différence, au point de vue moral, était profonde entre les Romains & les Barbares ; elle ne l'était pas moins en ce qui concerne leur costume & leur armement.

D'une manière générale, le vêtement du Barbare était sensiblement le même chez les divers peuples envahisseurs, & ses armes variaient peu de nation à nation, quoique je puisse avancer que tous, indistinctement, ne faisaient pas usage d'armes & de bijoux absolument identiques.

La coutume qui faisait à ces peuples une obligation d'ensevelir leurs morts avec leurs vêtements & leurs armes a permis de reconstituer à peu près complètement le costume & l'armement du Barbare.

Digitized by Google

Bien qu'on ait tenté, en se basant sur le récit de quelques historiens, d'établir une distinction entre ces peuples, selon l'usage plus ou moins répandu de certaines armes, il ne paraît pas possible, d'après l'étude des mobiliers funéraires recueillis par milliers en Gaule, de pouvoir arriver à différencier utilement les hordes envahissantes par leur armement seul. C'est principalement dans les pièces du costume, les bijoux & surtout leur technique que résident les distinctions essentielles entre les Francs, les Burgondes, les Wisigoths, &c.

J. Quicherat a donné sur le costume à l'époque mérovingienne quelques renseignements dont la précision est loin de nous satisfaire [1].

Les splendides tapisseries de Flandres des quinzième & seizième siècles conservées dans la cathédrale de Reims, figurant *le couronnement de Clovis & le siège de Soissons*, *la fondation de Paris par Clovis & Clotilde*, *la guerre des Burgondes*, *la campagne contre les Wisigoths*, représentent les personnages magnifiquement vêtus de pourpoints, de haut-de-chausses, de robes à traîne, de belles armures, de pelisses herminées, coiffés de chapeaux & de heaumes empanachés, de bonnets, d'escoffions; chaussés de riches mules, de souliers à la poulaine ou de bottes de fer pouvues d'énormes éperons à molettes; armés de masses d'armes, de hallebardes, d'arquebuses, de yatagans...

Evidemment, il n'est point possible de s'en rapporter à ces chefs-d'œuvre pour connaître le costume des Francs, des Wisigoths ou des Burgondes.

Si l'on veut se faire une idée exacte du vêtement en général du guerrier ou de la femme barbares, je ne crois pas que l'on doive s'en rapporter à certaines figurations de personnages que nous présentent les gravures d'un âge manifestement bien postérieur à celui qui nous occupe; car il est certain que les artistes représentaient autrefois leurs héros, à quelque peuple qu'ils appartinssent ou à quelque époque qu'ils aient vécu, constamment vêtus à la mode du temps où ils vivaient eux-mêmes.

L'exploration méthodique des tombes des Barbares nous

1. J. Quicherat, *Histoire du Costume en France*, 1875, p. 45.

Digitized by Google

fournit aujourd'hui la solution vraie & à peu près complète de ce problème.

Ouvrons & fouillons attentivement les sépultures des soldats

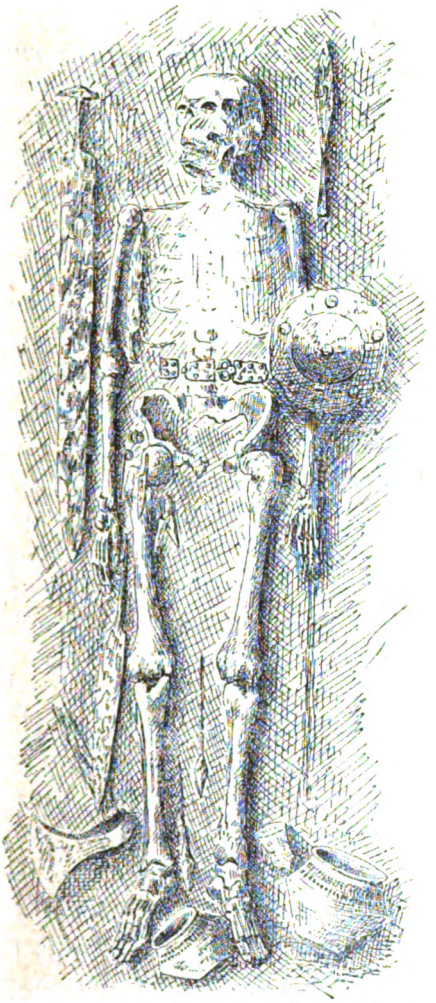

Fig. 1. — Tombe ouverte de guerrier barbare.

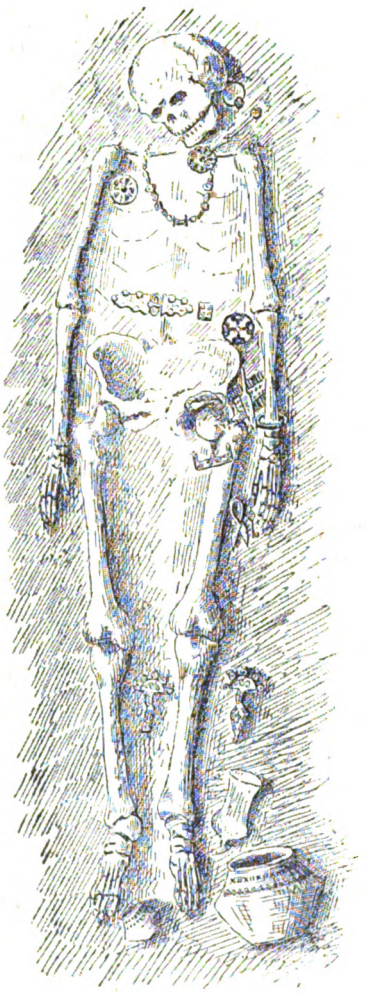

Fig. 2. — Tombe ouverte de femme barbare.

de Clovis, celles des géants burgondes (*septipedes*) & des blonds Wisigoths; qu'elles soient sur les bords de la Sambre, de la Meuse ou de la Somme, dans les riantes vallées de l'Helvétie ou sur les rivages pittoresques de la Garonne, partout

Digitized by Google

elles renferment les mêmes armes, les mêmes pièces du costume. La forme, la dimension, l'ornementation, la technique seules varient.

J'essayerai d'exposer aussi exactement que possible, & dégagés de toutes considérations archéologiques, l'armement puis le costume des Wisigoths durant leur domination éphémère dans le sud de la Gaule.

L'historien grec Agathias a donné une rapide description du vêtement des Francs[1]; mais Sidoine Apollinaire est bien autrement précis & intéressant quand il décrit, d'une part, le costume d'un jeune prince probablement franc dont les noces avec une princesse burgonde furent célébrées à Lyon[2], & lorsqu'il retrace ailleurs le portrait du roi wisigoth Théodoric[3].

Il n'y avait point, à cette époque reculée, d'ordonnance qui réglementât l'uniformité dans l'équipement militaire. L'usage consacrait seul l'emploi de telle arme déterminée chez un peuple ou dans une tribu; il fallait d'ailleurs tenir compte de l'âge, de la force ou de la qualité des guerriers[4]. D'aucuns ont avancé que les hommes forgeaient eux-mêmes leurs armes; mais il est plus probable — & cela est d'ailleurs conforme à certaines données historiques, comme aussi corroboré par plusieurs découvertes — qu'il y eut des hommes dont la profession était de fabriquer des armes à l'usage des guerriers.

L'arsenal du Wisigoth se composait-il numériquement des mêmes pièces que celui des Francs? D'autre part, les mêmes armes furent-elles employées aux premiers temps de l'invasion comme durant les époques postérieures?

Un paragraphe de la loi des Wisigoths pourrait, semble-t-il, être utilement retenu ici; malheureusement sa rédaction ne remonte pas au delà de la fin du septième siècle, sous le roi Ervige (680-687), & il est probable qu'il s'était alors pro-

1. Agathiœ Scholastici, *Myrinæi Historiarum*, lib. V, n° 5.
2. Sidoine Apollinaire, litt. XXXII, *Domnitio*.
3. *Ibid.*, litt. I, *Agricolæ*.
4. « Arma ut cuique suum visum erat, apparebant... » (Agathias, *De Imperio & rebus gestis Justiniani imperatoris*, lib. V.)

Digitized by Google

duit des modifications plus ou moins importantes dans le costume & dans l'armement.

Lindenschmit, le savant antiquaire de Mayence, a commis une confusion en attribuant au roi Euric (484) le passage de la loi auquel je fais allusion[1] (chap. IX, Titre II, lib. IX ayant pour titre : « *De his qui in exercitum constituto loco vel tempore definito non successerint aut refugerint, vel quæ pars servorum uniuscujusque in eadem expeditione debeat proficisci.* »

Il s'agit de l'équipement des guerriers au service d'un chef quelconque, comte ou duc... Celui-ci, partant en expédition, doit amener avec lui le dixième de ses serfs armés de cuirasses, — *ʒavis vel loricis*, — le plus grand nombre, de boucliers, d'épées, de scramasaxes, de lances & de flèches, quelques-uns même de frondes & autres armes, — *plerosque vero scutis, spatis, scramis, lanceis, sagittisque instructos, quosdam etiam fundarum instrumentis vel ceteris armis.*

Il est remarquable de constater que la hache ne fait pas l'objet d'une mention spéciale; mais il faut bien observer que c'est là l'armement du Wisigoth de la fin du septième siècle. Au moment où les guerriers d'Ataulph & de Wallia se répandirent dans le sud de la Gaule, ils ne possédaient certainement pas les mêmes armes, principalement les armes défensives, que leurs descendants de Wamba ou d'Ervige. Les dépouilles recueillies dans les sépultures que, par rapprochement, il est aujourd'hui facile de dater approximativement en font manifestement foi.

D'une manière générale, les armes sont rares dans les tombes des barbares du midi & du sud-ouest de la Gaule. Cela tient, d'une part, au bouleversement de presque tous les cimetières de cette région, de l'autre, au vandalisme de ceux qui les ont découverts. Dans les provinces de l'Ouest, où des fouilles plus méthodiques ont pu être faites, on a rencontré des armes relativement nombreuses.

L'épée était l'apanage des chefs, partant, elle doit être raris-

1. Lindenschmit, *Handbuch der Deutschen Alterthumskunde*, 1889, p. 149.

Digitized by Google

sime ; d'ailleurs, la lame a peu résisté à l'oxydation &, la plupart du temps, on n'extrait des tombes que des débris effrités.

Le scramasax ou grand & fort coutelas, — *sax*, en saxon, « combattre », — qui s'identifie avec les *breves gladii* des Germains, de Tacite, avec les *mucrones* qu'Ammien Marcellin donne aux Goths, aussi bien qu'avec le *culter validus* mentionné par Grégoire de Tours & la Chronique des rois francs, & le *scrama* de la *Lex Wisigothorum*, est communément répandu, avec des dimensions variables allant de 0^m30 à 0^m50 & jusqu'à 0^m70 centimètres.

La lance, selon Lindenschmit [1], avait chez les Goths une importance capitale. Procope — historien grec du sixième siècle — limite l'armement des cavaliers goths au glaive & à la lance. Il voit là la cause des grands désavantages qu'ils éprouvaient dans les combats contre un ennemi qui savait user — comme les Francs — des armes lancées à distance, & éviter ensuite la lutte corps à corps [2]. Cependant le même historien parle ailleurs de l'habileté de ces guerriers à manier la lance de jet, & raconte en détail les exploits & les tours d'adresse auxquels se livra le roi goth Totila, avant de livrer bataille à Narsès & en attendant les renforts sur lesquels il comptait.

Tout porte à croire que la lance était une arme d'élite chez les Wisigoths, & pourtant on n'a véritablement recueilli de lances que dans trois ou quatre stations wisigothiques selon toute probabilité, & dans le grand & riche cimetière d'Herpes (Charente) où se trouvaient des tombes de toutes les époques renfermant des défunts de nationalités diverses.

La hache *francisque*, que Lindenschmit caractérise par la direction de l'axe du tranchant qui passe au-dessus du sommet ou tête de l'arme [3], était pourvue d'un manche court, & semble bien, par sa configuration générale, avoir été une arme de

1. Lindenschmit, *Handbuch der Deutschen Alterthumskunde*, pp. 170-171.
2. Procope, *De Bello gothico*, I, 27.
3. Lindenschmit, *oper citat.*, p. 190.

Digitized by Google

jet. Cette hache n'était assurément pas en usage chez les Wisigoths; car, indépendamment de la *Lex Wisigothorum* qui ne la nomme pas, Isidore de Séville donne une preuve plus décisive de ce fait, en spécifiant qu'au commencement du septième siècle cette arme était appelée par les *Espagnols*, c'est-à-dire les *Goths*, francisque ou hache des Francs [1].

Il faut voir dès lors chez les Wisigoths la hache de forme plus commune, large & massive, servant peut-être à deux fins & non plus employée seulement comme arme de guerre & surtout de jet.

Lindenschmit suppose que les Goths, tout comme les autres Barbares, portaient la hache de jet, puisque, selon la relation d'Agathias, ils la lançaient à leurs ennemis au siège de la ville de Cumes [2].

Quoi qu'il en soit, elle manque dans la plupart des stations du sud de la Loire & nous ne la trouvons guère signalée que dans l'Ouest.

Jornandès, l'historien des Goths, attribue à ce peuple une aptitude particulière pour l'exercice de l'arc & une habileté remarquable dans l'usage de cette arme [3]. Végèce, auteur latin du quatrième siècle, est d'un avis identique [4]. Cependant, Sidoine Apollinaire ne signale pas les flèches comme armes de guerre; il ne parle de leur emploi que pour la chasse [5]. Dans sa lettre à Agricola, l'évêque de Clermont s'exprime ainsi au sujet de Théodoric, roi des Wisigoths : « S'il a décidé d'aller à la chasse, il regarde comme au-dessous de la majesté royale, d'attacher un arc à son côté... Quand il veut tirer une pièce, il porte la main en arrière & reçoit de celle de son serviteur un arc dont la corde ou la courroie flotte détendue. Car, de même qu'il regarde comme puéril de porter son arc dans un étui, il croit aussi qu'il serait trop efféminé de le recevoir tout tendu... Puis il choisit les traits, les ajuste, les lance... »

1. Isidore de Séville, *Etymologies*, lib. XVIII, ch. VI.
2. Lindenschmit *Handbuch der Deutschen Alterthumskunde*, p. 201.
3. Jornandes, *De origine actuque Getarum*, lib. III.
4. Vegetius Flavius Renatus, *De re militari*, I, XX.
5. Sidoine Apollinaire; Litt. I, *Agricolæ*.

Digitized by Google

La mention négative de pointes de flèches dans les tombes de la région occupée jadis par les Wisigoths ne doit en rien nous surprendre & s'explique aisément par l'oxydation de ces pièces relativement exiguës qui, par là même, ont été négligées par les fouilleurs profanes.

En ce qui concerne la cuirasse, on peut se demander si la *Lex Wisigothorum* a voulu parler de cette arme défensive, faite entièrement de fer & dont on n'a retrouvé nulle part la moindre trace, ou si elle fait allusion à une sorte de cotte de maille, portée par quelques guerriers & seulement au septième siècle, alors que, selon toute vraisemblance, les premiers Goths en étaient dépourvus. La disparition complète de ces pièces ténues qui composaient la cotte s'expliquerait aisément après un séjour de quinze siècles dans la terre.

Il me reste à parler de deux pièces de l'équipement qui ne furent pas, selon toute probabilité, en usage chez les Wisigoths. La première est le bouclier.

La seule indication historique que nous possédions à cet égard est fournie par Procope. Dans un de ses chapitres, il signale le bouclier des Goths, lors du siège de Rome par Witichis, & le donne comme étant d'une grandeur étonnante[1], — telle, dit Lindenschmit, qu'il ne s'en trouve pas de comparable chez les peuples Alamans[2]. Ailleurs, lorsque l'historien grec rapporte la mort du roi goth Téjas dans un combat contre les Romains, il le représente changeant de bouclier toutes les fois que celui-ci était hérissé des traits qui venaient s'y fixer[3].

Les renseignements archéologiques ne confirment nullement les allégations de l'historien ; car aucune armature de fer du bouclier, appelée *umbo*, n'a été rencontrée, soit entière, soit en fragments, dans les tombes des Barbares du sud de la Loire & attribuables aux Wisigoths.

Il semble au contraire que le bouclier ait été plus particulier aux peuples du Nord, d'après l'antiquaire anglais Roach Smith[4]

1. Procope, *De bello Gothico*, I, 22.
2. Lindenschmit, *Handbuch der Deutschen Alterthumskunde*, p. 241.
3. Procope, *op. cit.*, IV, 36.
4. Roach Smith, *Collectanea antiqua*, London, 1853-1868.

Digitized by Google

& le Dr Rigollot, d'Amiens[1]. Il est, à coup sûr, fréquemment recueilli dans les tombes anglo-saxonnes, & l'abbé Cochet le considérait, suivant ses propres observations, comme faisant uniquement partie de l'armement des guerriers éprouvés ou des chefs francs[2].

En second lieu, l'angon — *ang*, harpon, — longue tige de fer terminée par une pointe d'hameçon aiguë & tranchante, est inconnue des Wisigoths[3]. Très rare chez les peuples barbares en général, — puisque je n'en connais que vingt-huit ou trente exemplaires absolument caractérisés, — il a été cependant recueilli une fois par M. Ph. Delamain dans une sépulture, mais que j'ai tout lieu de considérer comme franque, du cimetière de Biron (Charente)[4].

Le vêtement qui couvrait directement le corps du Barbare paraît avoir été sensiblement le même chez tous les peuples des invasions, & il n'y a pas à signaler, croyons-nous, de particularités relatives à la tunique, aux braies, à la chaussure du Wisigoth, & la description du costume du prince Sigismer, fournie par Sidoine Apollinaire, peut servir de type.

Voici, en effet, comment s'exprime l'évêque de Clermont. « Ce prince, paré d'un manteau de couleur rouge écarlate, portait une tunique de soie blanche brodée d'or. Ses pieds, comme ceux de ses compagnons, étaient enveloppés de bandes de cuir; les genoux, les jambes, les mollets étaient nus. Un justaucorps de plusieurs couleurs, haut & serré, descendait à peine à la hauteur du jarret. Les manches ne couvraient que la partie supérieure des bras, & l'étoffe était verte rayée de rouge. Le glaive pendait de son épaule, retenu par une courroie, & ses reins étaient ceints d'une ceinture à têtes de clous. De

1. Dr Rigollot, *Recherches historiques sur les peuples de race teutonique qui envahirent la Gaule au cinquième siècle*, 1850, p. 984.

2. Cochet, *Sépultures gauloises, romaines, franques & normandes*, 1857, p. 224.

3. Augustin Thierry, *Lettres sur l'Histoire de France*, V, donne de cette arme une description qui n'est en quelque sorte qu'une traduction du paragraphe 5, lib. V, des *Histoires* d'Agathias, l'historien grec dont nous avons précédemment parlé.

4. Collect. Ph. Delamain à Jarnac.

Digitized by Google

la main droite il portait une lance à crochet & une hache de jet, &, sur le côté gauche, un bouclier dont l'umbo jette des reflets de flamme & dont les bords sont d'un blanc de neige[1]. »

Il est opportun de faire observer tout d'abord que le mot *balteus*, dont s'est servi Sidoine Apollinaire pour désigner la lanière qui soutenait l'épée, ne doit pas être traduit exclusivement par *baudrier*, comme on l'a dit. Ce terme n'indique qu'une courroie en général ; il est du reste manifestement établi aujourd'hui que les Barbares ne portaient point de baudrier, & que le glaive, de même que le scramasax, pendait à la ceinture.

On peut être admis à penser que si le vêtement des Wisi-

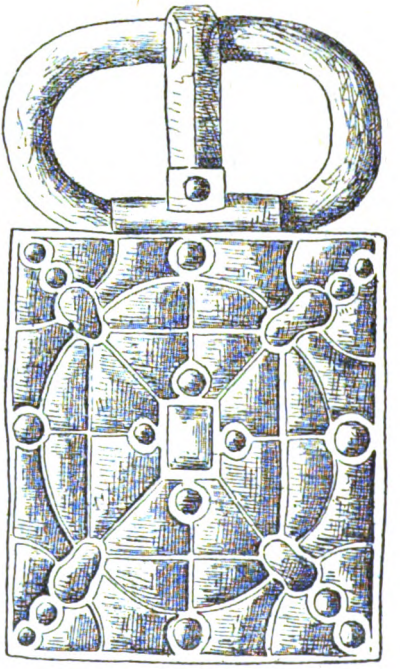

Fig. 3. — Agrafe cloisonnée. Saint-Jean-le-Pouget (Hérault). Musée des Antiq. nation. de Saint-Germain-en-Laye.

goths différait peu, quant à la forme, de celui des autres peuples des invasions, son étoffe pouvait être plus fine & mieux

1. Sidoine Apollinaire, litt. XXXII, *Domnitio*.

Digitized by Google

préparée. Ces Barbares en effet savaient confectionner des tissus de soie aussi bien que des étoffes de fil & de laine ; & Isidore de Séville assure même qu'ils possédaient plusieurs fabriques. On sait aussi qu'ils avaient des artistes d'une habileté incomparable dans le travail des métaux précieux.

Le pourpoint ou la tunique était serré à la taille, chez l'homme comme chez la femme, à l'aide d'une ceinture de cuir maintenue au moyen d'une agrafe ou boucle, en fer ou en bronze, le plus souvent fixée par une charnière à une plaque de même métal rivée à la courroie. Cette plaque portait presque toujours des ornements des plus variés, riches ou grossiers suivant la condition du sujet.

Cette pièce, essentiellement apparente, était, chez les Wisigoths des premiers temps de l'invasion, décorée de verroteries colorées de grenats de formes diverses sertis à froid dans des alvéoles préalablement disposés à la surface du métal; ce qu'on appelle l'émaillerie cloisonnée *(fig. 3)*.

Plus tard, l'émaillerie champlevée ou en taille d'épargne remplaça la première, & il est absolument certain aujourd'hui que les Goths, voire même les Francs, ont connu & pratiqué l'émaillerie à chaud *(fig. 4)*.

Puis apparaissent les grandes & belles plaques de bronze étamé — & non argenté comme on l'a cru longtemps, — pourvues d'énormes têtes de clous & couvertes de dessins bizarres, capricieux, souvent pleins de finesse & de précision *(fig. 5)*.

La trousse était le complément indispensable du costume féminin; on la retrouve aussi chez le guerrier. Elle se composait d'un peigne en os, rarement en ivoire, à simple ou double rangée de dents, de ciseaux ou forces en fer, d'une pince à épiler en bronze, — le Barbare ne se rasait probablement pas, — d'un petit couteau, d'un briquet & d'un silex, d'une sorte de poinçon, de cure-dents & cure-oreilles en bronze, d'un trousseau de clefs; enfin d'une bourse ou aumônière qui renfermait quelques pièces de monnaie, tout le pécule du Barbare, & de menus objets tels que, pour la femme, des dés à coudre & des aiguilles en bronze, une petite cuiller à parfums & des pesons de fuseau en pate de verre, en pierre ou en poterie.

Digitized by Google

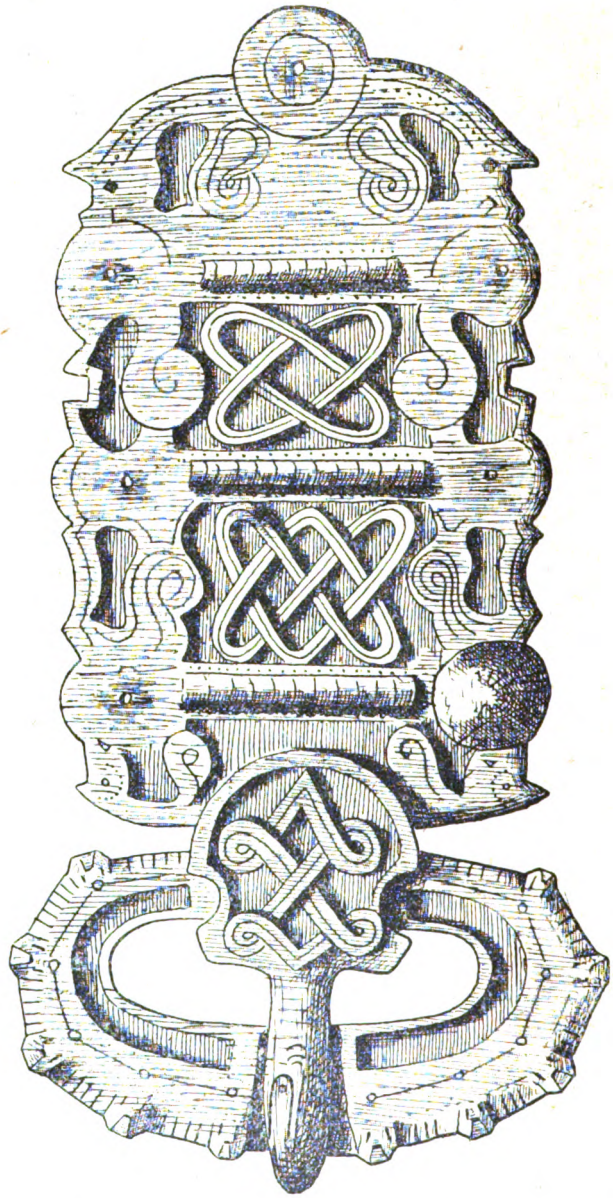

Fig. 4. — Agrafe émaillée. Revel (Haute-Garonne). Musée Saint-Raymond, à Toulouse.

Digitized by Google

La bourse, en toile ou en cuir, n'a pu se conserver dans la terre, mais le fermoir qui a été souvent recueilli parmi les autres pièces était en bronze ou en fer rehaussé de verroteries incrustées.

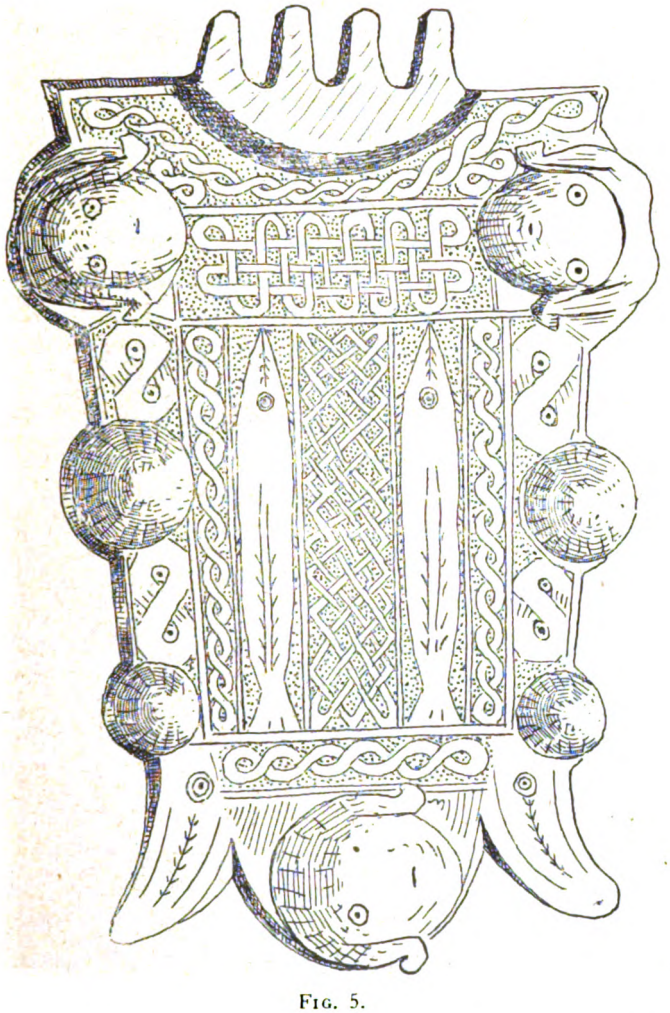

Fig. 5.

Tous les objets que je viens d'énumérer étaient rattachés au moyen de lanières de cuir ou de minces chaînettes de bronze à une rouelle ou plaque de bronze ajourée, fixée elle-même sur le côté gauche à la ceinture du Barbare.

Les Wisigoths avaient-ils une coiffure particulière. Sidoine

Digitized by Google

Apollinaire, dans le portrait du roi Théodoric, dit que sur sa tête ronde les cheveux sont frisés du front à la nuque; &, plus loin, que sa chevelure, selon la coutume de ce peuple, descend en boucles sur ses oreilles[1]. Je ne vois pas là, comme le veut Lindenschmit, que le cou fût laissé libre & dépourvu de chevelure. Toutefois, si l'on rapproche cette interprétation d'un passage d'Agathias où il décrit le port de la chevelure chez les Francs[2], on comprendra que Lindenschmit ait étendu cette mode à peu près à tous les Barbares, les Saxons exceptés. L'antiquaire de Mayence s'appuie d'autre part[3] sur le témoignage de Paul Diacre, dans sa description des peintures exécutées au palais de Monza, sur les ordres de la reine Théodelinde, où figurent des guerriers lombards ayant les cheveux coupés autour de la tête, à la hauteur de la bouche & séparés par une raie au milieu du front, le cou complètement rasé. Cette coupe qui, au Moyen-âge, distinguait les hommes libres des serfs dont la chevelure était complètement taillée, paraît certainement postérieure aux cinquième & sixième siècles, quoi qu'en dise Lindenschmit.

A B C

Fig. 6. — *A*. Sceau de Dagobert II. — *B*. Sceau de Childéric Ier. — *C*. Bossette d'une plaque de ceinturon de Saint-Léon (Haute-Garonne).

La véritable coiffure des Wisigoths me paraît être indiquée par Sidoine Apollinaire : « la chevelure descend en boucles sur ses oreilles; » cette mode avait attiré son attention & il dit

1. Sidoine Apollinaire, litt. I.
2. Agathias... *Historiarum*. Ex Francis, lib. I.
3. Lindenschmit, *Handbuch der Deutschen Alterthumskunde*, pp. 316, 317, 318.

Digitized by Google

que telle était la coutume de ce peuple. L'archéologie vient ici confirmer cette manière de voir, car il existe une plaque de ceinturon en bronze, vraisemblablement unique, trouvée à Saint-Léon (Haute-Garonne)[1], sur laquelle trois grosses têtes de clous grossièrement ciselées représentent une tête humaine dont la coiffure est représentée d'une manière identique à celle décrite par l'évêque de Clermont *(fig. 6)*.

Les peuples barbares avaient pour habitude de teindre leurs cheveux généralement en rouge, & c'était, chose remarquable, la mode chez les hommes, à l'exclusion des femmes. Il paraîtrait même, au dire de l'antiquaire allemand Lindenschmit, que les Goths possédaient à cet effet une couleur plus éclatante, & il pense que ces Barbares employaient la sanguine ou cinabre, d'après la mention qui en est faite par Isidore de Séville[2].

Les Wisigoths ne portaient pas la barbe & conservaient seulement une étroite moustache, au dire d'Isidore, qui ne devait pas couvrir entièrement l'espace compris entre la bouche & les narines, puisque, fait observer Lindenschmit, le roi Théodoric, selon Sidoine, se faisait extirper chaque jour les poils au-dessous du nez[3]. Ils devaient, en outre, laisser croître de légers favoris. Sidoine dit expressément que la barbe garnit la moitié des tempes, tandis que le barbier arrache tout le poil qui croît à la partie inférieure du visage jusqu'aux joues[4].

Pour la femme, la coiffure est difficile à caractériser, attendu qu'aucune indication ne nous est transmise par les anciens chroniqueurs.

Les jeunes filles devaient porter les cheveux flottants, d'où le terme *in capillis esse*, employé dans les lois germaniques pour indiquer leur état civil.

Les femmes mariées les relevaient vraisemblablement en forme de nœud au sommet de la tête. A cet effet, on employait des épingles de bronze de minime dimension, puis on ajoutait à

1. Cette plaque fait partie de ma collection.
2. Lindenschmit, *Handbuch der Deutschen Alterthumskunde*, p. 323.
3. Sidoine Apollinaire, litt. I.
4. *Ibid.*

Digitized by Google

l'édifice quelques-unes de ces belles épingles longues, en bronze doré ou argenté, dont la tête affectait diverses formes. C'était tantôt une boule d'or ou de cristal ; tantôt, & le plus souvent, un bouton de forme polyédrique incrusté de verroteries & rehaussé de filigranes ; quelquefois, le bouton était en cône renversé & supportait une perle ou une verroterie de couleur. On retrouve fréquemment ces objets de toilette auprès du crâne des femmes barbares.

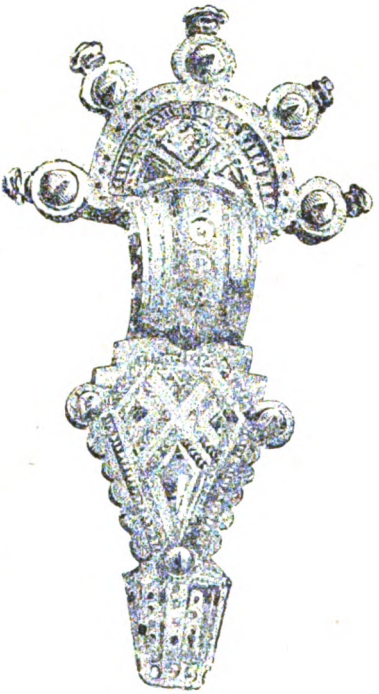

Fig. 7.

Fig. 8.

La compagne du guerrier wisigoth se paraît, comme celle du Franc, de colliers composés de perles de verre soufflé ou de pâte émaillée de formes variées, cylindriques, cubiques, sphériques, elliptiques. La mode de ces parures autorise évidemment à penser que le haut du corsage était suffisamment ouvert pour laisser voir le collier reposant sur la gorge nue.

La fibule ou broche était aussi très communément em-

Digitized by Google

ployée chez les femmes wisigothes. Elle était à la fois un objet utile à la toilette & un bijou. Elle servait soit à maintenir croisé sur la poitrine une sorte de fichu destiné à protéger les épaules, soit à fixer les plis gracieux de la robe & à relever un vêtement de dessus afin de faciliter la marche.

La fibule affecte aussi des formes nombreuses mais que l'on peut ramener à trois types principaux. Le premier genre comprend toutes les variétés de broches dites à rayons ou appelées digitées par l'abbé Cochet, qui sont allongées avec une des extrêmités se terminant par un demi-cercle ou un rectangle hérissé de rayons surmontés d'une boule incrustée d'une verroterie rouge (*fig.* 7, 8 et 9). La surface du bijou est décorée de

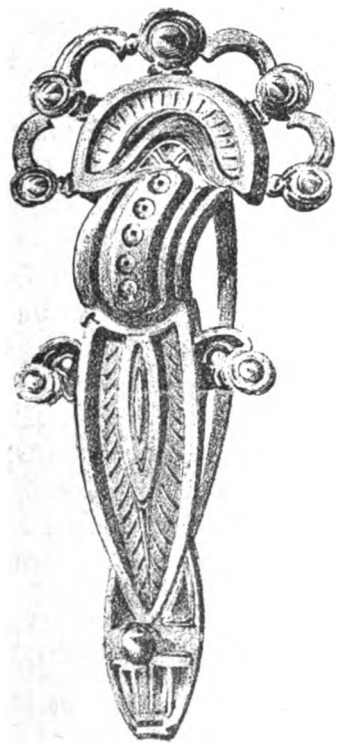

Fig. 9.

ciselures dorées ou argentées, & les bords en sont parfois ornés de nielles. Cette fibule est la plus répandue chez les Wisigoths.

Dans la seconde catégorie se rencontrent les broches rondes

Digitized by Google

ou polygonales dont la partie supérieure plaquée d'or est couverte de filigranes alternant avec des verroteries colorées serties dans des battes. Ces broches sont plutôt rares chez les Barbares du midi de la Gaule.

Enfin, la troisième espèce renferme toutes les petites agrafes de bronze doré & ciselé qui représentent des animaux divers, tels que perroquets ou faucons, poissons, salamandres, monstres innommés, & maintes autres figures plus ou moins régulières & fantastiques. Ces fibules sont fréquentes dans les stations gothiques.

J'arrive à la partie inférieure du costume du Wisigoth : la chaussure.

D'après Sidoine Apollinaire, la chaussure de ces Barbares était en cuir de cheval [1]. Ils l'attachaient par une lanière nouée simplement sur le pied. Je ne pense pas qu'elle fût uniquement en usage chez les Goths.

Quicherat, dans son *Histoire du Costume*, pas plus que Paul Lacroix [2], dans son *Histoire de la Chaussure*, ne fournissent de renseignements satisfaisants.

Il est toutefois certain, d'après les découvertes & les observations nombreuses qui ont été faites à l'ouverture des tombes, que la chaussure devait être fixée au pied de deux manières. En premier lieu, la peau de cette sorte de soulier se ramenait sur le pied où elle était maintenue à l'aide d'une bouclette avec plaque & contre-plaque dans le style des grandes agrafes du ceinturon ; en second lieu, la chaussure était retenue au moyen de lanières qui s'entrecroisaient autour de la jambe jusqu'au genou, & à l'extrémité desquelles pendaient des aiguillettes de bronze. Ces menus objets se retrouvent assez fréquemment dans les sépultures soigneusement fouillées : les bouclettes sur les os des pieds, les aiguillettes près des tibias & des genoux.

Cependant, il est impossible d'affirmer jusqu'ici auquel, du guerrier ou de la femme, était plus spécialement réservé l'un ou l'autre genre de chaussure.

1. Sidoine Apollinaire, litt. XXXII.
2. Paul Lacroix, *Histoire de la chaussure*, 1862, p. 26.

Digitized by Google

Il reste certainement des points encore obscurs, des détails qui nous échappent dans le costume de la femme & du guerrier wisigoth. Il en est qui pourront sans doute être élucidés un jour, grâce à des fouilles méthodiques, à des études sérieuses & comparatives; mais il est aussi certaines questions dont on cherchera assurément en vain la solution.

C. BARRIÈRE-FLAVY.

Lauréat de l'Institut.

Digitized by Google

LA LÈGENDE DE VIRGILE A TOULOUSE

LE VRAI VIRGILE TOULOUSAIN

(SUITE ET FIN[1])

V. — Les œuvres et les enseignements de Virgile.

Tout ce qui a été conservé des écrits du grammairien Virgile se réduit à quinze *Epitomæ* sur *divers sujets de grammaire* & à huit *Épîtres* adressées au diacre Jules Germain sur les *parties du discours*[2].

Il avait également écrit un livre sur la *Création du monde* contre les Païens[3]; mais rien n'en est arrivé jusqu'à nous.

On s'est demandé si, en outre de ses ouvrages didactiques & religieux, le grammairien Virgile avait composé des ouvrages poétiques & des ouvrages historiques. C'était l'opinion de Jules Quicherat[4]; mais il n'a fourni que des raisons ingénieu-

1. Voir *Revue des Pyrénées*, livraison de janvier-février 1902, pp. 1 à 22.

2. Angelo Maï, *Auctores classici e codicibus Vaticani*, t. V, pp. 1 & seq. — Editoris præfatio, V-XXXIII. — *Bibliotheca... scriptorum græcorum & romanorum, — Teubneriana* (editio Ioannes Huemer; Lipsiæ, 1886, 1 vol. in-12 de XV-196 pages).

3. Maï, *lib. cit.*, p. 92.

4. *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 1re série, t. II (1840-41), pp. 130-143).

Digitized by Google

ses à l'appui de son opinion, & il n'a pu y ajouter des preuves décisives. Les vers qu'il rapporte & qu'il attribue à Virgile[1] sont évidemment incorrects; mais ils conservent l'ancien rythme prosodique que Virgile paraît n'avoir connu qu'imparfaitement, si même il l'a connu. En effet, ses œuvres renferment si peu de vers prosodiques que M. Wilhem Meyer a cru pouvoir dire qu'il n'y en avait pas trouvés. Cependant, M. Sitti en a cité un qui est du reste faux & qu'il croyait unique :

Occasu celeri imos inuissere priscos[2],

& M. Paul Lejay en a cité un autre[3], qui est également faux :

Perfectem in cunctis oportet crescere uirum[4].

M. Jean Huemer a montré[5] que les vers loués par Virgile étaient purement rythmiques & prouvent qu'à l'époque de son enseignement la métrique ancienne avait été complètement abandonnée & remplacée par des rimes semblables pour chaque distique. Tels sont les vers suivants :

Participium generis omne
tam ex verbo quam etiam ex nomne
comparativum rectrogradum trahit iure :
sed et superlativum eodem receptat mure.

Ainsi donc, à cette époque, non seulement l'ancienne versification prosodique était méconnue, mais la langue latine elle-même s'était profondément déformée; c'est pourquoi *nomne* pour *nomine* ne paraissait pas plus étrange que *domnus* pour *dominus*. Il en était de même du changement de *o* en *u*, comme *mure* pour *more*. La langue latine avait si fort dégénéré dans les Gaules qu'elle était déjà en partie « romane ». Et c'est sans doute à cause de cela que Virgile comptait douze

1. *Lib. & loc. cit.*, p. 131.
2. *Epitomæ*, VIII, *de Adverbio*, Huemer, p. 69, l. 4.
3. *Revue de philologie*, t. XIX (1895), p. 45.
4. *Epitomæ*, VI, *de Pronomine*, édition Huemer, p. 42, l. 3.
5. *Die Epitomæ...*, pp. 556-558.

Digitized by Google

latinités sur lesquelles le second Virgile (*Virgilius Assianus*) avait composé un maître livre (*librum nobilem*)[1].

Virgilius Assianus avait donné un nom spécial à chacune d'elles.

Il appelait la première, la langue « vulgaire », *usitata*, parce qu'elle était employée dans la littérature parlée & écrite.

La seconde était désignée sous le nom d'*assena*, langue abrégée, sténographique, propre aux notaires : *hoc est notaria, quæ una tantum littera pro toto sono contenta est & hæc quibusdam formulis picta.*

La troisième se nommait *semedia*, signifiant qu'elle n'était ni entièrement vulgaire, ni entièrement savante (*hoc est nec tota inusitata nec tota usitata*), comme par exemple *gilmola* pour *gula.*

La quatrième était dite *numerosaque proprios numeros habet.* Elle altérait le nom des nombres comme *nim* pour *unus*, *dun* pour *duo*, *tor* pour *tres*, &c.

La cinquième, *metrofia*, c'est-à-dire *intellectualis :* par exemple, *sade* signifie *justitia*, *gno* signifie *utilitas*, *bora* signifie *fortitudo*, &c.

La sixième latinité est dite *lumbrosa*, c'est-à-dire *perlonga*, parce qu'elle allongeait les discours & pour un seul mot en langue vulgaire usait de tout un vers; par exemple, pour le mot *vita*, on disait : *nebesium almigero pater panniba.*

La septième *sincolla*, c'est-à-dire « courte » (*perbrevis*), faisait le contraire de la sixième (*lumbrosa*) : de tout un vers elle faisait un seul mot; ainsi *biro* voulait dire : *linquere parentes utile non est.*

La huitième *belsavia*, c'est-à-dire *perversa*, parce qu'elle échangeait entre eux les cas des noms & les modes des verbes, comme *legibus* pour *lex* & *lex* pour *legibus*, *rogo* pour *rogate* & *rogant* pour *rogo.*

La neuvième était dite *presina*, c'est-à-dire *spaciosa*, lorsque *unum phonum multa usitata significat;* ainsi le mot *sur*

1. *Epitomæ*, XV, *de Catalogo grammaticorum*, pp. 88 & s. de l'édition Huemer.

2. Liv. II, v. 88.

Digitized by Google

signifiait tantôt *campus*, tantôt *spado*, tantôt *gladius*, tantôt *amnis*.

La dixième *militana*, c'est-à-dire *multimoda*, parce que *pro uno phono usitato multa ponuntur;* par exemple, pour le mot *cursus*, on avait les mots *gammon*, *sualin*, *selon*, *rabat*.

La onzième *spela*, c'est-à-dire *humillima*, parce qu'elle ne s'occupait que des choses de la terre, *quæ semper res terrena, loquitur*.

Enfin, la douzième latinité s'occupait des choses supérieures, *quæ de superioribus tractat*, & se nommait *polema*, c'est-à-dire *superna*. Et le terme *polema* est à peu près identique au terme *volema* employé par Virgile dans les *Géorgiques*[1] pour désigner une grosse espèce de poire & qui signifiait « choses grandes & bonnes[2] ».

Il résulte de ces constatations que les grammairiens des temps de Virgile recherchaient les mots les moins usités & en dérivaient de nouveaux termes auxquels ils attribuaient des significations tout à fait détournées. En outre, ils employaient les prépositions les unes pour les autres; ils avaient des déclinaisons & des conjugaisons particulières, dont les formes étaient absolument contraires au génie de la langue latine. Les plus subtils joignaient à ces procédés l'abus de l'hyperbate & de la tmèse. Ils se servaient également des sigles[3], non pas pour abréger l'écriture, comme on le fit au Moyen-âge, mais pour rendre la science inabordable aux profanes[4].

De tous ces divers enseignements, il serait trop long de fournir des exemples typiques. En voici cependant quelques-uns à titre d'indication.

Ainsi, dans la langue vulgaire, le mot « feu » se disait *ignis*, parce que de sa nature il brûle tout; mais les savants l'appelaient aussi *quoquihabin*, parce qu'il a la propriété de cuire; *ardon*, parce qu'il brûle; *calax*, *calacis*, parce qu'il

1. Liv. II, v. 88.
2. Roguet, baron de Belloguet, *Glossaire gaulois*, 2e édition, p. 247.
3. *Epitomæ*, XIII, *de Scinderatione fonorum*, p. 76, l. 7 & s.
4. Marty-Laveaux, *Examen des Œuvres de Virgilius Maro, le grammairien*, Thèse de l'Ecole des chartes (bibliothèque de l'Ecole des chartes), t. V, 2e série, 1848-49, p. 245.

Digitized by Google

chauffe ; *spiridon*, parce qu'il exhale une vapeur ; *rusin*, parce que les charbons sont rouges ; *fragon*, parce que la flamme crépite ; *fumaton*, parce qu'elle produit de la fumée ; *ustrax*, parce que le feu consume, *uret* ; *vitius*, parce qu'il donne de la vigueur aux membres engourdis ; *siluleus*, parce qu'il jaillit du silex ; *æneon*, parce que le dieu Enée habite en lui. On arrivait ainsi à créer douze signes pour une même pensée [1].

Là où les savants dépassaient toutes les bornes, c'est dans ce que Virgile a appelé la *scinderatio fonorum*, que pratiquaient les grammairiens & les rhéteurs comme Cicéron, Virgile l'Asiatique, Emilius, Galbungus, Virgile de Troie &, en particulier, son maître Enée [1]. Ainsi, Cicéron écrivait : RRR. SS. PP. MM. NT. EE, OO. A. V. I., & cela devait se traduire ainsi : *Spes Romanorum perit.* Pourquoi ? c'est ce que Virgile Maro n'indique point [2]. L'exemple qu'il cite de Virgile d'Asie n'est pas plus compréhensible : GGGG. L. B. FF. RR. S. NNN. TT. E. AE. I. VYV. EE. voulaient dire *glebæ gignunt, fruges ferunt.* Et ainsi des autres exemples cités.

Quant à la versification, elle avait totalement changé. Virgile Maro lui a consacré sa quatrième *Epitoma*, sous le titre *De metris* [3]. Il commence par dire qu'il ne veut pas parler des mètres grecs, car leur nature est très différente. Il distingue donc deux espèces de mètres &, par suite, deux métriques. Par *metra greca*, Virgile entend des mesures qui peuvent s'appliquer à des mots latins, sans quoi il n'en parlerait pas. Ces mètres grecs sont évidemment les mètres classiques fondés sur la quantité. Ils s'opposent d'une manière absolue aux rythmes réglés d'après l'accent. Virgile considérait comme proprement latins les vers toniques. Ces vers n'étaient pas le produit des savants ; ils étaient simplement formés à l'image de la langue parlée, déjà presque romane. L'oreille suffisait à les former, & ils étaient sur toutes les bouches. Ils étaient donc populaires ;

1. *Epitomæ*, I, *de Sapientia*, p. 5, l. 19 & s.
2. *Ibid.*, XIII, *de Scinderatione fonorum*, pp. 76 & s.
3. *Ibid.*, IV, *de Metris*, p. 12, l. 23, à page 25, ligne 22.

Digitized by Google

c'était assez pour les faire considérer comme nationaux. Aussi Virgile s'en enorgueille-t-il patriotiquement[1].

Ainsi que l'ont fait observer MM. Stangl[2] & Paul Legay[3], une des confusions graves de Virgile, c'est d'identifier les *metra* & les *fona*, c'est-à-dire les pieds rythmiques & les mots. Ainsi dans *bella consurgunt*, il voit un spondée suivi d'un dactyle, & chaque mot forme un pied. Or, c'est la méconnaissance du principe fondamental de ce genre de versification, car les accents & les temps forts ne coïncident plus.

Malgré cela, on le voit décomposer correctement, par exemple, les vers *fĕsta dium sollémnia* qu'il divise en trois *metra* : 1° *fĕsta;* 2° *dium sol*, & 3° *lémnia*. M. Paul Legay explique cette contradiction avec la définition donnée par Virgile par une méprise du grammairien, occasionnée, sans doute, par le fait fortuit de la concordance des pieds avec celui des mots. Il faut y ajouter l'état d'esprit de ce maître d'école qui cherche à assimiler les notions de la métrique aux notions familières de la grammaire élémentaire.

Enfin, Virgile identifie toujours le pied & la syllabe; avec lui, il faut donc, pour éviter des méprises, entendre toujours par pied un tout de plusieurs syllabes, & ce tout, Virgile l'appelle *mètre*. Cela se comprend : du jour où l'on cessait de faire sentir la différence entre une longue & une brève, on n'avait plus à faire sentir l'équivalence de la longue & de deux brèves. Puisqu'il n'y avait plus que des toniques & des atones, groupées d'après certaines règles, le compte des syllabes devenait un élément du vers : deux vers, pour être semblables, devaient donc avoir un nombre égal de syllabes[4].

Virgile reconnaissait pour la versification quatre espèces de rythmes :

1° Les *uersus prosi*, composés de pieds uniformes & de spondées, comme cet exemple qu'il emprunte à son maître Enée & qui montre le lever du soleil :

1. Georges Lafaye, *Le grammairien Virgile & les rythmes latins*. *Revue de philologie*, t. XIX (1895), p. 47.
2. *Virgiliana*, p. 47 sur 68, 9, & p. 41 sur 46, 20.
3. *Revue philologique*, t. XIX (1895), p. 48.
4. Paul Legay, *loc. cit.*, p. 49.

Digitized by Google

Phœbus surgit, cælum scandit,
polo claret, cunctis paret[1].

2° Les *uersus mederii*, qui étaient des vers composés de spondées & de dactyles rythmiques à place variable[2].

Les *mederii* cités par Virgile, forment une strophe de quatre vers, par exemple :

fésta dium sollémnia,
pupla per cánam cómpita
qúorum fistilla modéla
póli persúltant sídera[3].

3° Les *uersus liniati* (ou bien *limati*, suivant certaines lectures du manuscrit), où l'on emploie des pieds de diverses espèces, mais chaque espèce ayant une place déterminée[4]. L'exemple cité par Virgile semble constituer aussi une strophe de quatre vers :

bella consúrgunt *póli praesentis sub fine*
précæ temnuntur *sénum suétæ doctrinæ*
regis dolósi *fóuent dolósos tyránnos*
díum cultúra *mólos neglécta per ánnos*[5].

Chaque vers commence par cinq pieds, après lesquels vient la prose. Ces cinq pieds se composent de deux mots dont le premier a deux pieds & le second trois pieds. Puis viennent huit pieds : ce qui répartit les syllabes en cinq + huit, soit treize syllabes pour chaque vers.

4° Les *uersus perextensi*, qui sont de longues périodes poétiques, composées de plusieurs membres qui riment ou assonent. Tel est l'exemple suivant qui ne forme qu'un seul vers :

Ueritas uera, æquitas æqua, lárgitas láuta, fíditas fida, diurnos dies [tranquílla tenent témpora.

Ce n'est pas à tort que Virgile appelle ce vers *perextensus*,

1. *Epitomæ*, IV, *de Metris*, p. 13, l. 14 & s. de l'édition Huemer.
2. *Ibid.*, IV, *de Metris*, p. 13, l. 22 de l'édition Huemer.
3. *Ibid.*, IV, *de Metris*, p. 13, l. 23 & s. de l'édition Huemer.
4. *Ibid.*, IV, *de Metris*, p. 14, l. 17 de l'édition Huemer.
5. *Ibid.*, IV, *de Metris*, p. 14, l. 23 & s. de l'édition Huemer.

Digitized by Google

car il est singulièrement long avec ses trente-trois syllabes. Mais il faut sans doute le couper après *fiditas fida* & considérer tout ce qui précède comme des strophes de quatre vers; chaque vers se composant de cinq syllabes. Par suite, on doit lire ainsi :

ueritas uera
aequitas aequa
lárgitas láuta
fíditas fída.

puis ajouter en reprise après ces rimes & d'un seul trait :

diúrnos dies tranquílla tenent témpora[1].

En résumé, il y avait donc deux classes de vers : les vers contenant des pieds semblables & les vers constitués par des pieds différents.

Dans les vers composés de pieds semblables on trouvait ou bien des spondées seulement : (ce sont les *prosi* « spondaïques ») ou bien des dactyles (ce sont les *prosi* « dactyliques »).

Dans les vers composés de pieds différents, ou bien chaque espèce revenait dans chaque vers à la même place : ce sont les *liniati;* ou bien il n'y a rien de fixe : ce sont les *mederii.*

Si le son d'un mot était trop long pour former le nombre de syllabes nécessaires au vers, on l'y admettait quand même en trichant, &, lorsqu'il était trop court, on l'allongeait arbitrairement.

Quant à la rime ou à l'assonance habituelle à la fin des vers, ceux-ci pouvaient se diviser en membres rimant entre eux.

Enfin, les vers se groupaient en strophes, le plus souvent de quatre vers, mais pouvant s'allonger en périodes plus étendues (*uersus perextensi*).

On peut citer d'autres nombreux exemples en application des théories de Virgile. Ainsi a procédé Commodien, & M. Ramorino a relevé de nombreuses altérations de vers clas-

1. *Epitomæ*, IV, *de Metris*, p. 14, l. 19 & s. de l'édition Huemer.

Digitized by Google

siques dues à la prononciation populaire des syllabes accentuées[1].

Mais Virgile lui-même a pris soin de nous en fournir un très grand nombre (92 environ) qu'il emprunte tantôt à des auteurs portant des noms de l'antiquité classique, comme Cato, Cicero, Homerus, Horatius, Lucanus, &c.; tantôt à des auteurs portant des noms barbares comme *Galbungus*, *Glengus*, &c.

M. Paul Legay en a fait une étude très complète, à laquelle nous ne pouvons que renvoyer tous ceux qui s'intéressent à cette question spéciale[2].

VI. — La langue de Virgile.

Ces diverses constatations sont caractéristiques. Elles montrent que les nouveaux grammairiens cherchaient à innover. Au lieu de se contenter de relire & d'interpréter les écrivains classiques, comme leurs prédécesseurs, ils en étaient venus à se créer pour eux seuls & pour leurs élèves un idiome, une littérature & une écriture tout à fait particuliers. Virgile attribue l'origine des règles à son maître Enée & lui en fait donner trois raisons[3] : La première avait pour but d'exercer la sagacité de ses élèves; la seconde, de prêter à l'éloquence un ornement de plus; la troisième, enfin, de réserver aux adeptes ce qui ne doit pas être livré aux profanes en vertu de la vieille maxime : « Ne jetez point les perles aux pourceaux. » « En effet, ajoutait-il, si les imbéciles & les sots nous comprenaient facilement, ils n'auraient pour nous ni considération, ni honneur, ni respect; bien au contraire, à la manière des pourceaux, ils se jetteraient sur ceux qui les auraient parés & ils les mettraient en pièces[4]. »

1. *La pronùnzia popolare dei versi quantitativi latini nei bassi tempi ed origine della verseggiatùra ritmica*. Torino, 1893, in-4°.

2. *Loc. cit.*, p. 52 & s.

3. *Epitomæ*, XIII, *de Scinderatione fonorum*, p. 76, l. 7 & s. de l'édition Huemer.

4. *Ibid.*, XIII, *de Scinderatione fonorum*, p. 76, l. 7 & s. de l'édition Huemer.

Digitized by Google

Ces manières de penser & d'agir ne devaient pas être spéciales à l'école de Toulouse. Elles durent y être importées, ou tout au moins développées, par Virgile l'Asiatique, qui la transmit à son disciple Enée; Virgile Maro la tint sans doute de l'un & de l'autre, car Virgile Assianus corrigeait ses notes alors qu'il était enfant[1] & il eut surtout pour maître Enée[2]. Il cite un autre grammairien, Ursinus, comme se servant particulièrement de la onzième latinité (*spela*) & de la douzième (*polema*)[3].

Cependant, ni Isidore ni Bède de Séville, ces deux savants encyclopédistes qui vivaient le premier au septième siècle & l'autre au huitième siècle, ne parlent nulle part de ces douze latinités ni même de l'une d'elles. Isidore de Séville, qui s'est surtout occupé de philologie, ne mentionne qu'une langue « mêlée », *mixta*, c'est-à-dire un latin corrompu par de nombreux idiomes encore en usage de son temps dans toute l'étendue de l'Empire[4]. C'était cette lanque *rustica* que l'on cite si souvent aujourd'hui, mais qui devait varier de province en province, & dont quelques éléments, parvenus jusqu'à nous dans les divers dialectes romans de la France méridionale & de la Suisse, non seulement sont tout à fait étrangers au latin, mais paraissent avoir appartenu à une langue préexistante, & différente soit du basque & du celtique, soit du tudesque[5].

Virgile nous a transmis un grand nombre de termes barbares qu'on peut classer dans deux catégories : ceux qui étaient entrés dans le latin usuel & ceux qui appartenaient aux onze autres latinités. Les premiers consistent souvent en prépositions dont il donne, dans son traité *De octo partibus sermonis* (*Epitomæ VII, de præpositione*), une longue liste appuyée de quelques exemples[6]; en interjections & en substantifs ou autres

1. *Epitomæ*, XV, *de Catalogo grammaticorum*, p. 88, l. 21 de l'édition Huemer.
2. *Ibid.*, XV, p. 92, l. 18 & s.
3. *Ibid.*, XV, p. 90, l. 25, & p. 91, l. 2 & 3.
4. *Origin.*, IX, 1.
5. Voir Fauriel, *Dante*, &c., t. II, pp. 257, 260 & *passim*. — Conf. Roguet, baron de Belloguet, *lib. & loc. cit.*, p. 245.
6. P. 172 & s. de l'édition Huemer.

Digitized by Google

mots qu'il cite ou qu'il emploie lui-même à l'occasion. (Maï & Huemer en ont donné des *Index* spéciaux dans leurs éditions de Virgile.)

Ainsi que l'a fait observer M. Roget, baron de Belloguet, dans son *Glossaire gaulois*[1], la plupart de ces termes qu'on ne sait à quel idiome attribuer, ces onze latinités qui se seraient greffées à la fois sur le latin véritable, quelques-uns des spécimens qui nous en sont présentés, tout cela est si étrange qu'on croirait volontiers à quelque mystification.

Mais Angelo Maï a découvert, ou plutôt publié depuis d'autres écrits qui ne sont pas moins étranges sur le même sujet, tels que les *Hisperica Famina* (*Paroles d'Occident*), dont l'auteur, suivant Ozanam[2], devait être un Irlandais, & non Virgile, de Toulouse, comme l'a dit la *Biographie universelle*[3] sur le *Polypticon* d'Atton, évêque de Verceil, au dizième siècle[4]. Il faut y joindre plusieurs autres ouvrages du même genre ou qui se rapprochent de ces latinités baroques, entre autres l'*Instrumentorum plenariæ securitatis*, publié par le jurisconsulte Conradi dans ses *Parerga*, vers 1745.

Zenss a examiné les mots cités par Virgile de Toulouse pour les confronter avec le celtique & il a fini par les rejeter en bloc. J. Grimm s'est borné à les passer volontiers sous silence. Mais M. Roguet, baron de Belloguet[5], croit reconnaître à certains une origine gauloise & à quelques autres une origine basque, tel qu'on parlait l'aquitainique entre Toulouse & les Pyrénées occidentales.

Il y a, dans tous les cas, quelque chose de très remarquable dans la huitième latinité citée par Virgile, c'est la manière dont elle employait suivant lui les mots latins pour se les approprier. Son procédé d'échanger entre eux les cas des noms & les désinences des verbes le rattache évidemment à la généalogie des langues romanes ou néo-latines.

1. 2e édition, 1872, p. 244.
2. P. 484 du t. IV de la *Civilisation chrétienne chez les Francs.*
3. 2e édition, v° *Atton.*
4. Voyez le t. V des *Classici Auctor.* & le t. VI des *Scriptor. Veterum*, fragm.
5. *Glossaire gaulois*, 2e édition, 1872, pp. 245 à 247.

Digitized by Google

Et M. Emile Ernault, qui a longuement étudié[1] la latinité du grammairien Virgile, a montré successivement ce qui devait être rapporté à la langue vulgaire parlée dans l'Aquitaine au sixième ou au septième siècle, ce qui appartenait à la véritable langue latine & ce qui avait été modifié ou tout à fait changé par les grammairiens de l'école de Toulouse à cette époque. Quoiqu'ils eussent pris les noms des grands écrivains latins, la plupart de ces grammairiens ne paraissaient pas avoir eu en leurs mains les œuvres complètes de ces écrivains. En tout cas, ils en avaient lu peu de pages. Ils se contentaient de certaines traditions d'écoles. Par suite, il leur était difficile de distinguer l'ancienne latinité de la nouvelle, & à plus forte raison les mots latins des expressions barbares.

Néanmoins, le grammairien Virgile a souvent fait preuve d'un discernement véritablement sagace & il n'est pas rare que ses enseignements s'accordent avec les méthodes des écrivains du siècle d'Auguste.

Lorsqu'il abandonne son langage ampoulé ou nébuleux, il parle aussi bien que Sidonie Apollinaire qui appartenait au cinquième siècle (430-488) & qu'Ennodius Magnus qui est mort en 521. Il était même susceptible de parler une langue pure & châtiée. Et comme l'a fait observer Jules Quicherat, les défauts qu'on peut lui reprocher, il faut les attribuer moins à lui-même qu'au siècle où il vivait[2]. Nous devons d'ailleurs ne pas oublier qu'à cette époque la langue latine n'était parlée que dans les écoles & que la langue usuelle était déjà la langue romane. D'autre part, nous ne connaissons le texte des ouvrages de Virgile que par des copistes postérieurs qui ont bien pu altérer sa latinité. Il convient donc d'apprécier son art de composer & d'écrire plutôt que la langue dont il a usé, &, à cet égard, il ne manque ni d'habileté ni d'ingéniosité[3].

On a vivement reproché au grammairien Virgile d'avoir

1. *Lib. cit.*, cap. III.

2. *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1re série, t. II (1840), p. 138.

3. M. Emile Ernault, dans sa thèse précitée, pages 36 à 63, a soigneusement relevé toutes les différences de la latinité du grammairien Virgile avec la latinité classique.

Digitized by Google

retourné le vers connu de Virgile concernant le mauvais poète Bavius pour faire l'éloge de Mœvius[1].

L'illustre chanteur des *Eglogues* avait dit[2] :

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mœvi.

Et le grammairien Virgile a changé ce vers de la façon suivante[3] :

Qui favum mellis non amat, odit tua carmina, Mœvi.

Mais, en parlant ainsi, ce dernier n'essayait pas de réhabiliter le mauvais poète que le chant des *Eglogues* avait voué à l'immortalité ; il avait voulu simplement être agréable à un poète de son temps, Aquitain comme lui, & peut-être aussi de Toulouse, qui portait un nom également romain, celui de Mœvius[4], & qu'il considérait comme un poète des plus agréables (*vir in carminibus dulcissimus*[5]).

Dans tous les cas, ce vers prouve qu'il connaissait les œuvres de Virgile, & il est probable qu'il connaissait de même la plupart des écrivains latins. Cependant, il est douteux qu'il sût la langue grecque & surtout la langue hébraïque, quoiqu'il ait cité Sophanias[6]. Il raconte, en effet, qu'il possédait les livres de l'Ecriture sainte en langue grecque, mais qu'il pria un certain Balapsidus, qui vivait en Nicomédie, de les lui traduire en latin[7]. Et, ce qui est assez particulier, le début de cette traduction rapportée par le grammairien Virgile semble inspiré d'un passage de l'*Enéide*. En effet, elle commence ainsi : *In principio cœlum terramque, mare omnia que astra*

1. H. Hagen, *Anecdota Helvetica*, p. CVI.
2. *Eglogues*, III, 90.
3. *Epistolæ*, V, p. 165, l. 10 & s., de l'édition Huemer.
4. Conf. *Appendix ad opera*, edita ab Angelo Maio, p. 112, & Emile Ernault, *op. cit.*
5. *Epistolæ*, V, 165, l. 10 & s., de l'édition Huemer.
6. *Epistolæ*, I, p. 120, l. 9 , de l'édition Huemer.
7. *Epitomæ*, XV, *de Catalogo grammaticorum*, p. 92, l. 7, de l'édition Huemer. — *Appendix ad opera*, edita ab Angelo Maio, p. 265. — Conf. Emile Ernault, *op. cit.*, p. 26 & s.

Digitized by Google

spiritus intus fovet[1]. Or, il y a là tout d'abord un vers héroïque :

Principio cœlum terramque mare omniaque astra,

&, de plus, ce passage rappelle les vers suivants de l'*Enéide :*

Principio cœlum, ac terras, camposque liquentes
Lucentemque globum Lunæ, Titaniaque astra
Spiritus intus alit[2].

On peut voir, par les exemples que nous venons de citer, celui de Virgile concernant Mœvius & celui de Balapsitus traduisant en latin l'Ecriture sainte, la différence qu'il y avait entre la versification du grammairien Virgile & celle de Balapsitus. Ce dernier conservait encore aux vers latins l'ancienne méthode poétique du rythme & de la quantité, tandis qu'à cette même époque Virgile suivait les nouvelles méthodes poétiques du mètre & de la rime, qui devaient triompher avec la transformation de la langue latine en langue romane.

Ces constatations sont d'autant plus intéressantes qu'on n'est pas encore bien fixé sur l'époque comme sur les modes de cette transformation. Ce n'est que par des conjectures qu'on les fixe aux sixième, septième & peut-être huitième siécles de notre ère. La langue parlée par le grammairien Virgile peut donc servir à éclairer ce point d'histoire resté si nébuleux, & ses investigations dans la linguistique de son temps sont d'autant plus précieuses qu'il a été un témoin avisé de la transformation de la langue latine, & qu'il a soigneusement noté les phases de son évolution. En revanche, il ne parle ni de la langue ibérienne ni de la langue celtique. Dès cette époque donc, elles devaient être complètement abandonnées, & il ne pouvait en être question dans son enseignement, &, par suite, dans celui de l'école de Toulouse[3]. Il ne fait pas même la moindre allusion à ces langues, si ce n'est, peut-être, en un

1. *Epitomæ*, p. 120, l. 9., de l'édition Huemer.
2. *Æneid.*, l. VI, v. 724-726.
3. Conf. *Grammatica celtica*, editio altera, curavit Ebel, pp. XXXII-XXXIII.

Digitized by Google

passage où il parle du *bigerro sermone*, & ce mot *bigerro* pourrait bien être mis pour *bigerrico*, signifiant *aquitanico*[1]. C'est assez dire que la romanisation avait effacé jusqu'au souvenir des langues ancestrales de nos populations méridionales & sans doute aussi de leurs mœurs nationales.

A cette romanisation était venue se joindre l'éducation judéo-chrétienne, &, finalement, notre Midi devait recueillir l'héritage de Rome & d'Athènes, & créer une nouvelle langue & une nouvelle littérature qui allaient devenir les instruments de la civilisation moderne.

VII. — Conclusion.

Tels étaient les enseignements du grammairien toulousain, Virgile Maro. L'on peut s'étonner du mélange de corruption barbare & de recherches pédantesques qui les caractérise. Ils n'en sont pas moins dignes de remarque.

L'invasion des Francs avait été désastreuse pour les études & pour les lettres. Nous en trouvons la preuve dans Grégoire de Tours s'écriant : *Væ nobis quia perierunt litterarum studia à nobis*[2]. Mais il resta quelques centres où les traditions gallo romaines se continuèrent avec succès. Telle fut surtout Toulouse. Elle garda le titre de *palladienne* que lui avaient donné successivement Martial au premier siècle, Ausone au quatrième & Sidoine Apollinaire au cinquième. On voit ses écoles se perpétuer aux siècles suivants & le grammairien Virgile y continuer les traditions de ses maîtres. La barbarie de son latin & l'étrangeté de ses enseignements n'avaient nui ni à sa réputation ni à celle des écoles de Toulouse, car nous en retrouvons l'écho de longs siècles après, par exemple avec l'auteur irlandais, auteur de l'écrit *Hisperica Famina* (Paroles d'Occident), avec l'anglo-saxon Aldhem, avec Clemens, avec Atton, évêque de Verceil. On en discerne les traces dans les livres de Bède & d'Alcuin.

Ce n'est pas seulement le manuscrit de Clemens cité par

1. *Epitomæ*, II, *de Littera*, p. 8, l. 13, de l'édition Huemer.
2. *Historia Francorum*, præfat.

Digitized by Google

Osann qui parle de l'école de Toulouse. On retrouve le nom de Virgile dans un autre manuscrit mentionné par M. Marty-Laveaux & intitulé : *Liber grammaticus de octo partibus orationis*[1]. Il en est enfin question dans un manuscrit très postérieur à tous ceux que nous avons nommés, puisqu'il cite souvent Marbode, décédé en 1123. Ce manuscrit paraît composé suivant les préceptes de l'école de Toulouse. C'est une sorte de glossaire, dans lequel la grammaire personnifiée enseigne elle-même à ses disciples le sens de chaque mot. Le prologue général placé en tête du livre appartient à une latinité tout à fait analogue à celle qu'enseignait Virgile & serait souvent inintelligible sans les notes qui l'accompagnent. Un des prologues particuliers qui suivent, servant d'introduction à chaque partie de l'ouvrage, celui qui précède la lettre F, présente un autre genre de conformité avec les œuvres de Virgile; il renferme des invectives contre ceux qui, ne connaissant que la latinité usitée dans le langage vulgaire, croient savoir la latinité. Enfin, on y retrouve un grand nombre de mots qui semblent appartenir à la latinité mystique ou phylosophique qu'affectionnait Virgile, & certains mots même ont des définitions semblables à celles qu'à fournies notre grammairien toulousain. Tel est le mot *pus* qui aurait le sens de *custodia*, d'où le mot *corpus* serait formé de *cordis pus* & signifierait par suite la « prison du cœur[2] ».

Nous pourrions parler plus longuement encore du grammairien Virgile, mais nous croyons en avoir assez dit pour renseigner sur son enseignement, montrer le rôle qu'il a joué & caractériser le temps où il a vécu.

Sans doute, Nicolas Bertrand & Antoine Noguier ont complètement travesti ce personnage en le présentant comme le prince des poètes latins, venant s'instruire aux écoles de Pech-David ; mais cette confusion n'en avait pas moins quelque fondement sérieux, ainsi que l'a soupçonné l'abbé Audibert.

1. *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 2e série (1848-49), t. V, p. 379.
2. *Epitomæ*, t. XV, p. 85, l. 23 & 24, de l'édition Huemer. — Conf. Angelo Maï, *Auctores classici e codicibus Vaticanis*, t. V, p. 120, & t. VI, p. 427. — Conf. Marty-Laveaux, *lib. & loc. cit.*, p. 379.

Digitized by Google

Les documents qui ont été retrouvés nous montrent qu'il y a souvent tout autant de témérité à repousser complètement une vieille tradition, comme l'avait fait Catel, qu'à l'admettre aveuglément ou à l'enjoliver à plaisir, comme les historiographes du Capitole.

Il n'est jamais commode de pénétrer dans les siècles de décadence, & l'on risque de n'en sortir que meurtri & déchiré par les buissons épineux qui les encombrent, trop souvent dépourvus de feuilles & de fleurs. Il n'en est pas moins curieux de rechercher où peut en arriver l'esprit humain lorsque la barbarie s'empare de nouveau de lui après avoir traversé les siècles les plus éclairés. Il est particulièrement intéressant de pénétrer dans la psychologie des âmes à ces époques où se mêlaient étrangement l'ignorance barbare & la tradition scolastique, la naïveté curieuse & la pédanterie puérile. Le grammairien Virgile méritait d'autant plus de fixer notre attention qu'il a donné un relief caractéristique à tous ces éléments & qu'il nous permet d'étudier plus complètement les problèmes obscurs de nos origines romanes. Il remplit le rôle d'intermédiaire entre le passé & l'avenir, & ce rôle n'a pas été sans mérite ni sans gloire pour sa réputation comme pour celle de Toulouse.

Baron DESAZARS.

Digitized by Google

LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ

DANS LA HAUTE-GARONNE

L'ORIGINE DES TROUBLES

Nous avons assisté [1], avec une première série de documents, à l'organisation de l'Église constitutionnelle, depuis l'élection de l'évêque métropolitain du Sud (29 mars 1791) jusqu'aux premiers troubles religieux qui éclatent de novembre 1791 à mars 1792 dans le canton de Cadours & la région circonvoisine. Nous avons fait très grande la part des témoignages favorables au mouvement. Il nous reste, en historien fidèle, à montrer ce que nous appellerions volontiers l'épreuve négative de notre tableau.

Quelques semaines à peine se sont écoulées depuis la prestation des serments de fidélité (février-mai 1791), & un certain nombre d'assermentés, tourmentés par des scrupules, peut-être spontanés, peut-être provoqués, cherchent à se reprendre. Le 4 juin 1791, l'abbé Lacroix, vicaire à Castelmaurou, fait présenter au District, par voie d'huissier, la déclaration suivante : « Je soussigné, cédant aux sollicitations de ma conscience, déclare révoquer purement & simplement le serment que j'ai prêté, comme fonctionnaire public, le 25 mai dernier, pardevant M. le Président du Directoire du département de Toulouse. Je certifie néanmoins que je suis fidèle sujet de l'Etat & que je ne désire que la paix & l'union. »

Les refus de serment abondent. Le curé de Bellegarde, Daban,

1. Voir *Revue des Pyrénées*, t. X, pp. 46 & suiv.

Digitized by Google

a dit publiquement (13 mars 1791) « qu'il ne pouvait pas le prêter en conscience, que celui qui viendrait après lui serait sans qualité pour administrer & faire les fonctions pastorales ». Le mouvement suit, comme une traînée de poudre, tout ce canton de Cadours dont l'agitation s'explique dès lors amplement : les curés de Caubiac, de Garac, de Brignemont, de Sainte-Livrade, de Vignaux, du Grès (mars 1791) refusent de signer la formule du serment. Le curé de Noïc (l'abbé Lafont) déclare qu'il « n'est pas nécesssaire de donner aucune raison à l'appui de son refus[1] ». Le dimanche suivant (27 février 1791), il s'explique devant ses paroissiens & donne lecture, la municipalité étant présente, de la lettre pastorale[2] de l'archevêque de Toulouse. Procès-verbal est dressé de son attitude.

Nous avons déjà cité quelques formules de serment avec restriction. Elles varient peu : « exceptant formellement tout ce qui pourrait être contre le dogme & qui serait contre l'autorité spirituelle que l'instruction de l'Assemblée nationale sur la constitution civile du clergé assure ne vouloir & ne pouvoir toucher (l'abbé Laverat, vicaire à Montbrun) ; — en ce qui est de l'ordre politique, exceptant formellement les objets qui dépendent essentiellement de l'autorité spirituelle (l'abbé Bouny, curé de Mailholas) ; — sans toutefois prétendre manquer à Dieu & enfreindre la foi & la loi de la religion catholique, apostolique & romaine dont j'ai le bonheur d'être l'un des ministres par la grâce de Jésus-Christ » (l'abbé Joseph Rouch, curé de Marliac) ; — « motivé » sur la déclaration de l'Assemblée « de maintenir toujours l'unité de foi, de communion, de religion catholique, apostolique, romaine & l'autorité spirirituelle & sacrée de l'Eglise de Jésus-Christ ». L'abbé Cérès, curé de Rieumajou, écrit au district de Villefranche qu'accablé d'infirmités depuis longtemps[3] & dépourvu des moyens de se faire transporter au département de Toulouse, pour obéir aux

1. Archives de la Haute-Garonne, V 3.

2. Qu'il ne faut pas confondre avec la lettre écrite à son chapitre le 10 mars 1791 (voir Arch. Haute-Garonne, V 7), & que nous analyserons en son lieu.

3. Il a soixante-dix ans. (Arch. Haute-Garonne, V 3.)

Digitized by Google

ordres qui lui ont été notifiés par les officiers municipaux, il est décidé à envoyer son serment par écrit. Il en soumet une copie au District « pour lire & corriger s'il le faut ». Joint la formule : « Mes chers paroissiens, Nous voici assemblés ici aujourd'hui pour être témoins des déclarations que je vais faire par ordre de l'Assemblée nationale, au sujet du serment qu'elle exige de nous, & *sur la déclaration qu'elle a toujours fait* & assuré que ledit serment *n'attaque en rien la foi, ni l'Eglise, ni la religion*, je vous déclare, vous promets & jure d'avoir soin de la présente paroisse qui m'a été confiée, ainsi que je crois l'avoir fait irréprochablement par le passé jusqu'à présent, malgré mes infirmités ; d'être encore intimement & inviolablement uni à la nation française, très humblement soumis aux ordres de l'Assemblée nationale, & promets de maintenir de tout mon pouvoir la constitution sanctionnée par le Roi, d'y être fidèle, & soumis à la loi & à la supériorité sans nulle résistance. Fait & déclaré publiquement & à haute voix, en la sainte présence de Dieu & de cette Eglise, à l'issue de ma messe de paroisse, ainsi qu'il est ordonné, audit Rieumajou, ce 20 septembre 1792. CÉRÈS, curé. »

Rarement ces atténuations, probablement tolérées[1] faute de mieux, sont atténuées à leur tour. Le curé d'Angerville, l'abbé Tier de Bar, ne refuse pas de prêter le serment ; mais d'après sa « syndérèse » il ne peut le prêter en ce moment sans restriction & jusqu'à ce que la cour de Rome ait parlé & qu'elle se soit expliquée sur ce décret (27 février 1791). Même attitude de l'abbé Dominique Pouilh à Fajolles, de l'abbé Fourcade à Saint-Paul. L'abbé Garros, vicaire de Fustignac & Labrande, a réservé, dans sa formule du 12 avril 1791, « tout ce qui est du ressort de la spiritualité »... acceptant la Constitution dans « tout ce qui est civil & politique ». Le 14 juin 1791, il signe la déclaration suivante : « Après un plus mur examen

1. Exception faite toutefois pour Bladier, curé de Salies, contrairement à ce qu'un premier document incomplet nous avait fait dire. Il avait d'abord fait des restrictions, mais la municipalité demande & obtient un serment pur & simple. (Voir *Revue des Pyrénées*, t. X ; — Arch. Haute-Garonne, V 3.)

Digitized by Google

des décrets de l'Assemblée nationale, ayant vu qu'ils ne contenaient rien de contraire à la foi ni au dogme de l'Eglise catholique, apostolique & romaine, je déclare rétracter mon serment que j'avais fait avec restriction & me conformer exactement aux lois dans ce (dict) que j'entends faire purement & simplement. »

Quelques-uns des insermentés laissent entrevoir qu'ils pourraient bien se rallier, les circonstances aidant. Le 15 mars 1791, l'abbé Merle, prêtre consorciste, ancien vicaire de Verdun, se plaint que le curé constitutionnel lui ait refusé l'autorisarion de confesser. « Mon seul crime, écrit-il, est de n'avoir point fait mon serment. Je respecte ceux qui l'ont fait & il ne me faut qu'une seule chose pour suivre les traces de ceux-ci. Ne permettez plus, Monsieur, que je sois persécuté avec tant d'acharnement; qu'on me laisse réfléchir, & peut-être qu'avec le temps j'acquerrai de nouvelles preuves pour être un des plus zélés défenseurs de la Constitution entière. » Et en *P. S.* : « Je désirerais que les messieurs qui composent le Directoire connussent mes sentiments & ma conduite pour être plus à portée de me juger si le cas le demande [1]. »

Ces hésitations, ces corrections semblent indiquer que la bonne foi est entière dans les deux sens. Il n'est pas téméraire d'affirmer que si l'unité de doctrine ne fut jamais sérieusement en cause, sous l'ancien régime, au sein de l'Eglise catholique, il n'en fut pas de même de l'unité de discipline. Il est par trop simple, & par conséquent peu conforme aux saines données de la critique historique, d'expliquer, comme on le fait souvent, le mouvement constitutionnel en prêtant des vues intéressées, des arrière-pensées ambitieuses à ses adhérents [2].

1. Arch. Haute-Garonne, V 24. En note, de la main du procureur-syndic : « Répondu verbalement. »

2. Les partisans des assermentés adressaient les mêmes accusations à leurs rivaux; mais ils n'avaient pas, comme nous, l'avantage de voir les choses de haut & à distance, puisqu'ils étaient mêlés à la lutte. « Quels sont les desseins des prêtres de Saint-Porquier, qui refusent d'annoncer au peuple les vérités contenues dans votre réquisition..... L'amour de la corruption invétérée dans l'Eglise, le chagrin du rétablissement de la pureté primitive qui s'oppose à leurs vues d'ambition, d'ava-

Digitized by Google

Ce mouvement indiquerait bien mieux, comme l'a dit un écrivain autorisé [1], l'impossibilité où était l'Assemblée constituante de se dégager, toute peuplée de philosophes qu'elle fût, des liens d'une religion d'Etat. Quant aux prêtres « assermentés », ils croyaient avoir de fort bonnes raisons de l'être : c'était peut-être, comme nous le dirions aujourd'hui, une question de « lectures » & de culture théologique. Ceux qui ont plaidé en faveur des plus sympathiques les circonstances atténuantes ont dit que ces derniers avaient accepté des fonctions publiques pour éviter un plus grand mal [2]. Peut-être quelques-uns des intéressés l'ont-ils cru & dit plus tard; mais les textes sont là pour nous porter à penser qu'il y avait dans cet examen de conscience rétrospectif une grande part d'illusion. Nous ne parlons pas seulement des écrivains spéciaux comme Grégoire, Le Coz, Sermet, Barthe ou Déjean ; ceux-là sont les doctrinaires de l'idée constitutionnelle. Voici en quels termes un humble curé de campagne, l'abbé J.-Pierre Seré, d'Esperce, justifie son adhésion (6 mars 1791) : « Conformément à la loi de Jésus-Christ, & dans le sens que le divin Sauveur l'a imposé aux hommes, j'ai rendu, je rends & je rendrai à César [3] ce qui appartient à César, & l'obéissance étant plus agréable à Dieu que le sacrifice [4], je ferai à ma na-

rice, &c.. .. » (Du procureur de la commune de S[t]-Porquier à M. Mailhe; 7 décembre 1790). Il s'agit ici de la publication au prône d'un arrêté du 10 novembre 1790 ; mais l'argumentation vise des faits & des règlements émanant de l'administration civile. (Arch. Haute-Garonne, V 24.)

1. M. E. Champion, *Révolution française*, t. XIV. Le texte est plus précis encore : « Impuissance de se dégager des croyances & des pratiques populaires. »

2. Des traditions de famille veulent que ce soit le cas de Sermet, & la célèbre devise : « Autre chose est de se soumettre, autre chose est d'approuver » semblerait confirmer ce point de vue. Mais si Sermet hésite plus tard, en 1795, à entrer dans le mouvement de réorganisation de l'Eglise constitutionnelle, c'est pour des raisons d'opportunité. Sa correspondance indique bien que ses convictions n'ont jamais fléchi : il est porté à la conciliation, mais pas au prix d'une rétractation. (Voir *Revue des Pyrénées*, t. X. Correspondance inédite de Sermet.)

3. Math., 22, v. 21. Les citations sont de l'abbé Seré.

4. Reg. 15, v. 22.

Digitized by Google

tion un acte de soumission aux puissances supérieures [1]. Je jure donc de veiller avec soin sur les fidèles qui me sont confiés (suit la formule), sans néanmoins enfreindre la foi & la loi de la religion catholique, apostolique & romaine. Conclusion qui répond aux sentiments que l'Assemblée nationale a fait proclamer le 21 janvier dernier 1791 [2]. »

II.

Comment des hommes également pénétrés de la valeur de leurs mobiles, ne différant peut-être que sur des questions de détail [3], nullement éloignés d'une solution libérale, soit en matière politique, soit en matière religieuse, ne trouvèrent-ils pas un terrain d'entente? Fut-ce, comme on l'a dit, la faute de la politique de l'Assemblée? Le Roi, sincèrement rallié à la cause de la Révolution & dominant les événements, aurait-il pu obtenir de la cour de Rome des décisions conciliantes? Autant de questions que nous n'aborderons pas ici. Ce qui apparaît clairement, c'est que les passions locales, les imprudences personnelles, les intérêts & les besoins quotidiens aggravèrent le malentendu. Le mot terrible, sans doute inévitable, a été prononcé : « Celui qui viendra après moi sera sans qualité pour faire les fonctions pastorales. » En présence d'un pareil état d'esprit, la prétention des Constituants de faire vivre côte à côte les deux clergés était illusoire : c'était rapprocher les deux éléments d'où devait jaillir l'étincelle qui allait allumer la guerre civile.

1. Rom., 13, v. 1.

2. Arch. Haute-Garonne, V 3.

3. Il s'agit bien entendu des « intentions », autant que nous pouvons en être juge à distance & d'après des documents officiels. On nous rendra cette justice que nous ne cherchons pas à atténuer la gravité des faits, & historiquement, l'importance ou le degré d'opportunité des mesures prises par l'autorité politique ou religieuse fait tout le fond du débat. Nous analyserons ces documents : brefs, lettres pastorales, arrêtés du Directoire départemental, circulaires de l'administration centrale, &c., dans notre troisième article.

Digitized by Google

Rien n'est plus suggestif, à ce point de vue, que les monographies dont la série V nous fournit les matériaux. On y voit grandir en quelque sorte d'un jour à l'autre les causes de division : luttes d'influence, tracasseries, discussions de personnes autour de la chaire, intervention sans règle & sans mesure de l'autorité civile [1]. Nous assistons même à ces sinistres luttes autour d'un lit d'agonie ou d'un cercueil dont le dix-huitième siècle, dans ses plus mauvais jours, avait donné le scandaleux spectacle.

Le 1er mars 1792 meurt à Escatalens, district de Castelsarrasin, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, un sieur Jean Petit, prêtre non assermenté, ancien jésuite. Il a, semble-t-il, fait quelque opposition au curé constitutionnel, disant « qu'il n'assisterait plus à sa messe ». Le peuple s'ameute : hommes, femmes, enfants « armés de bâtons, de fourches de fer & d'autres armes meurtrières », veulent empêcher l'inhumation de celui qu'ils considèrent comme un « schismatique ». La municipalité n'intervient que faiblement. Le Directoire du district, surpris de cette explosion de « fanatisme », semble lui aussi désemparé : « On excite le peuple, on l'égare; on lui persuade de s'opposer à l'inhumation des aristocrates & de ceux qui ne reçoivent pas les sacrements, &, nous le disons à regret, ce sont quelques curés ignorants qui répandent & accréditent ces funestes erreurs. » Il faut aviser, faire part au besoin des événements à l'Assemblée nationale & au Roi.

Le fait n'est pas isolé : à Saint-Porquier, chef-lieu du canton dont Escatalens fait partie, la population s'est opposée, pour les mêmes motifs, à l'inhumation d'un laboureur. L'autorité, non sans apparence de raison, croit à un mot d'ordre. Elle n'entend pas avoir créé une hiérarchie nouvelle pour que celle-ci soit aussi intolérante que l'ancienne; elle croit « cette

1. Il faut rappeler que l'empiétement des deux pouvoirs a commencé bien avant la Révolution. (Voir *Révolution française*, t. XIV, art. de M. E. Champion déjà cité; à propos du livre de M. Sciout : *Histoire de la Constitution civile du clergé*, 1790-1801.) M. E. Champion cite, d'après Sainte-Beuve, le procès des Filles de l'Enfance, à Toulouse. (Voir là-dessus le très intéressant travail de M. H. Jaudon : *Port-Royal à Toulouse ou le Jansénisme au Parlement ;* Toulouse, 1900).

Digitized by Google

opinion bien éloignée assurément des sentiments du clergé actuel »; une pareille doctrine tendrait à lui donner un pouvoir plus oppressif & plus tyrannique que celui que l'abus & l'erreur du siècle avaient laissé envahir au ci-devant clergé; ce serait là « le germe odieux de dissensions & de guerres civiles ». Cette sorte d'interdit détruit d'ailleurs « le plus sacré des droits naturels de l'homme en société, celui d'être enterré dans le cimetière commun des citoyens, de ses pères & de ses amis »[1].

Le Directoire du district prend un arrêté portant qu'on en référera au Directoire du département, à « M. l'Evêque métropolitain du Sud, qui sera invité à éclairer sur cet objet les fonctionnaires ecclésiastiques & le peuple du département & à concourir à la répression des faux principes également destructifs de la religion & de la société ». Le Procureur de la commune d'Escatalens est expressément chargé de dénoncer & de poursuivre devant le tribunal de police du canton de Saint-Porquier les auteurs, fauteurs & instigateurs de l'insurrection, & notamment ceux qui ont enfoncé la porte du clocher... »

Cet arrêté est du 7 mars 1792. Le lendemain, il était complété par un autre ordonnant l'envoi à Escatalens & à Saint-Porquier d'un détachement de dragons du 15e régiment, en garnison à Castelsarrasin. Le vice-président du Directoire du district, Subsol, était envoyé dans les deux localités en qualité de commissaire & chargé de faire respecter la loi.

Le 12, rien n'a été fait malgré un troisième arrêté du District. Le Directoire du département, obligé d'intervenir, invitait l'évêque à procéder lui-même à l'inhumation du prêtre Petit. Le 13, Sermet arrivait à Escatalens accompagné du lieutenant de gendarmerie Dugua. L'un & l'autre se trouvaient en présence de faits accomplis : le curé Bertrand Maurin, mieux conseillé, avait procédé à l'inhumation; la

1. Mailhe, procureur général syndic, écrit le 7 avril 1791, à M. Peyrusse, curé constitutionnel de Cornebarrieu : « Il serait impolitique, contraire à la loi & dangereux de refuser la sépulture ecclésiastique aux personnes dont vous me parlez dans votre lettre. » (Arch. Haute-Garonne, L. 65.)

Digitized by Google

population avait laissé faire. L'évêque n'eut qu'à procéder à une cérémonie réparatrice : discours où il rappelle les « vrais principes de la religion & des lois », amende honorable & bénédiction du Saint-Sacrement, lecture de l'arrêté & discours du commissaire du département ; inscription du procès-verbal sur le registre de la municipalité, &c.

L'épilogue de cette affaire nous est donné par une lettre de Roland en date du 4 avril 1792. Après avoir blâmé comme il convenait la faiblesse de la municipalité, le ministre de l'intérieur est amené à tracer le rôle de l'autorité en cas de troubles :

« C'est véritablement une extrémité fâcheuse d'être obligé d'employer la force, lorsqu'il y a espoir de rappeler les citoyens au respect dû à la loi par les voies de la douceur & de la représentation. Mais lorsqu'elles ont été employées inutilement, lorsqu'elles ont échoué contre l'emportement du peuple ameuté, il faut bien recourir à l'emploi de la force publique, & c'est dans ces occasions que les magistrats du peuple doivent pour son propre avantage s'armer de toute la rigueur de la loi, la faire triompher par leur courage, & faire usage de tous les moyens qu'elle a mis dans leurs mains pour dissiper les troubles & rétablir le bon ordre... Ne négligez rien, Messieurs, pour éclairer le peuple de vos contrées sur la liberté des opinions religieuses & sur l'obéissance due à la loi... En un mot, chargés par la loi de veiller à la tranquilité générale, acquittez-vous de ce soin avec le zèle qu'on doit attendre de dignes représentants du peuple. »

Le Ministre croit que l'inhumation n'est pas encore faite & donne des ordres en conséquence. L'envoi du procès-verbal de Dugua l'informe que les représentants de l'autorité départementale ont été plus heureux que ceux du District [1].

Multipliez ces événements dans vingt, trente communes ; répétez & retournez au besoin les scènes d'intolérance ; ajoutez-y les faits non moins caractéristiques dont les archives n'ont pas gardé trace, & vous aurez par l'imagination le spectacle des divisions dont ces malheureuses querelles religieuses furent la cause.

1. Arch. Haute-Garonne, V 24.

Digitized by Google

III

Ce qui frappe dans tous ces événements, c'est qu'ils sont presque toujours accompagnés de soulèvements populaires, attroupements, prises d'armes. De sorte que ce qui aurait pu n'être qu'une simple mesure de police prend le caractère d'une véritable expédition à l'intérieur.

Le 22 février 1792, l'autorité municipale de Toulouse est informée qu'au mépris des arrêtés un rassemblement considérable de plusieurs prêtres non assermentés a lieu dans le couvent des Dames religieuses carmélites. Deux officiers municipaux, Jean-Marie Derrey & Henri-Louis Ferrand, accompagnés d'un secrétaire, Froidefont, & d'un piquet de la garde de la commune, se rendent sur les lieux.

La supérieure, invitée à venir au parloir, s'y refuse. La « Dame portière », chargée de lui transmettre les motifs de la démarche des municipaux, répond en son nom qu'elle est au désespoir de ce qui arrive, qu'elle se conformera désormais à l'arrêté des autorités constituées. Les commissaires enquêteurs dressent la liste des personnes présentes, particulièrement des prêtres occupés à dire la messe. Suivent les noms : « M. Noyac, M. Castilhon, ci-devant curé de Saint-Sernin ; M. Dominique Savy, acolyte ; M. Belin, prêtre ; M. Labat, clerc tonsuré ; M. Albert, ci-devant curé de Merville ; M. Lescure, prêtre au lieu de Verdun ; M. Vincens, de Béziers, bourgeois ; M. Boutes, acolyte ; M. Garros, clerc tonsuré ; M. Gourmanel, sacristain ; M. Bastide, sous-diacre ; M. Rigaud, M. Delpech, apothicaire ; M^lles Bordes, Mis, Boucard, Marianne Delpech ; M^me Rolland & ses trois demoiselles ; M^me Ferrand, M^me Yon & M^lle Justine Puymaurin ; & pour la sûreté des personnes énoncées ci-dessus en avons référé au corps municipal, & sur son avis nous avons fait conduire de suite les prêtres autres que les aumôniers, & quant aux autres personnes des divers sexes nous les avons consignées avec partie de notre main-forte pour

Digitized by Google

éviter toutes voies de fait vu la grande affluence du peuple.....[1] »

Le 3 juin de la même année, les officiers municipaux d'Auzielle écrivent au procureur-syndic du département Malpel. Leur paroisse a pour annexe Lauzerville. Le curé d'Auzielle est constitutionnel. Un prêtre réfractaire s'est établi à Lauzerville : il dit que les enfants baptisés par les prêtres assermentés doivent être rebaptisés, que les premières communions présidées par eux sont nulles. Il a prêché deux fois contre la Constitution. Après l'intervention du maire de Lauzerville, il s'est borné à des conversations particulières. Personne, à Lauzerville & dans la région du canton de Lanta[2], ne le dénoncerait. Il est dans leur opinion qu'il ne faut avoir que des prêtres non assermentés.

Comme il excite les habitants de Lauzerville & ceux de Saint-Orens & d'Auzielle, une levée de gardes nationaux de ces deux dernières localités a eu lieu spontanément pour marcher sur Lauzerville. Une relation d'un sieur Chauliac nous fait connaître les incidents tragi-comiques de cette prise d'armes.

Un notable d'Auzielle a été envoyé par les municipaux à la poursuite de la troupe pour l'engager à revenir sans entrer dans Lauzerville. Le maire de Lauzerville a fait sur la limite de sa commune des injonctions aux envahisseurs, qui se sont retirés. Chauliac est survenu ; il a fait des représentations aux hommes d'Auzielle, leur rappelant que la loi leur défend de faire aucun rassemblement qu'ils n'en soient requis par les officiers municipaux. Ceux qui étaient sans armes ont demandé à aller se rafraîchir à Lauzerville, ce qui leur a été accordé & ce qu'ils ont fait paisiblement.

Le maire de Lauzerville demande à être à l'abri de pareilles menaces. Chauliac l'a engagé à ne pas garder ce prêtre qui refuse de lire les décrets de l'Assemblée[3]. On a grossi les faits,

1. Arch. Haute-Garonne, V 24.

2. Auzielle était du canton de Castanet & du district de Toulouse ; Lauzerville, du canton de Lanta & du district de Revel.

3. La délibération du Directoire du département enjoignant aux curés des municipalités de publier les décrets au prône des messes paroissiales est du 23 septembre 1790. (Arch. Haute-Garonne, L 32.)

Digitized by Google

mais si Lauzerville recevait un prêtre assermenté tout rentrerait dans l'ordre. Au reste, les gardes nationaux s'étaient armés par imitation de ce qui s'est fait dans un canton voisin [1].

Ainsi, la scission avait passé par deux phases successives : à l'opposition légale, toute de raison & de conscience, avait succédé la lutte d'influence ; la tendance était de remplacer de part & d'autre les arguments par des anathèmes. Comme la violence appelle la violence, puis l'impatience du joug, la lutte ne tardera pas à se transporter sur le terrain politique. En attendant cette nouvelle transformation, nous voyons le cercle des discordes s'étendre & se resserrer autour du chef-lieu. Il a trois centres : les districts de Grenade, de Castelsarrasin & de Revel. L'opposition au nouveau régime religieux est tenace, insinuante &, semble-t-il, prépondérante autour de la grande ville. Pour ne rappeler qu'un fait, c'est à Cornebarrieu, par les soins du curé non conformiste, l'abbé Villadubie, qu'est « débité » le bref du pape à l'archevêque de Sens [2]. Tel prêtre

1. Cette grosse question de la prise d'armes des gardes nationales s'était présentée plus d'une fois. Le 4 mars 1791 la légion de Saint-Sauveur ayant conçu le projet de visiter un dimanche celle de Saint-Jory, le Directoire du département est d'avis de défendre à la garde nationale de Saint-Sauveur, non seulement de sortir de son territoire, mais même de prendre les armes sans y être autorisée par la municipalité, & que « tant ladite légion que la municipalité ne pourront rendre ni faire des visites en corps à aucune des légions ou municipalités voisines sans avoir reçu à cet égard de nouveaux ordres de l'administration. » (Arch. Haute-Garonne, L 516). On sent là la crainte toute bourgeoise d'un élément démocratique déchaîné, & le conflit latent des autorités départementales & des municipalités qui vont, malgré leurs rivales, accentuer le mouvement révolutionnaire.

Voir pour ces intéressantes questions, A. Aulard : *Histoire politique de la Révolution française.* — Pour l'affaire d'Auzielle, voir Arch. Haute-Garonne, V 24.)

2. Bureau de *l'Ami du roi*, rue Saint-André-des-Arcs, n° 37 (imprimé, Arch. de la Haute-Garonne, V 24). Cornebarrieu paraît avoir été d'ailleurs un centre de résistance au mouvement constitutionnel. Marqués, curé retraité de Rouffiac, — qui avait été élu après serment sur l'intervention de Mailhe, — s'y est réfugié : on l'éloignera parce qu'il est à moins de quatre lieues de son ancien domicile (Arch. de la Haute-Garonne, L 65, f° 123, Corresp. du Procureur général syndic).

Digitized by Google

des environs de Toulouse, de Flourens par exemple, reçoit copie de correspondances parisiennes renfermant des nouvelles, d'ailleurs parfaitement fantaisistes, des préparatifs de guerre de l'Autriche & de la Prusse[1]. On comprend quel chemin en sens inverse font les deux partis : d'une part le patriotisme s'exaltant & devenant soupçonneux, la législation devenant oppressive; de l'autre, toute une classe de citoyens, jadis dévouée à la liberté, s'habituant à ne rien attendre de la légalité & rêvant je ne sais quel bouleversement qui remettrait les choses à leur place. Tels sont les faits qu'il nous reste à examiner avec quelques détails & que nous aborderons, sinon sans quelque émotion patriotique, du moins avec les sentiments d'équité dus avant tout à ceux qui ont souffert pour leurs idées.

J. ADHER.

1. Arch. de la Haute-Garonne, V 7 (lettre du 2 février 1792).

Digitized by Google

UN MÉMORIALISTE TOULOUSAIN DU XVII[e] SIÈCLE

L'ABBÉ JEAN DU FERRIER

(1609-85)

(*Suite.*)

Du Ferrier va à Paris « au début de 1634, estant sous-diacre ». Etait alors curé de la ville de Foix, qu'il quittait [1], & depuis 1632 au moins, Delescazes qui écrivit plus tard le curieux *Mémorial historique* que nos lecteurs connaissent. A notre jeune voyageur de vingt-cinq ans, quand il arrive dans la capitale de la France au moment où Richelieu achevait d'inspirer aux grands une terreur nécessaire, allait négocier le retour du frère du roi & l'éloignement de leur mère & se préparait, comme on l'a dit, à jeter l'épée de la France dans la guerre de Trente Ans, « Dieu ouvrit les yeux par l'exemple de vertu & de piété que je vis à M. de Caulet, abbé de Foix, mort evesque de Pamiers l'an 1680 ». Nous avons déjà dit que Caulet, Toulousain comme du Ferrier & son cadet d'un an, avait été abbé commendataire de Saint-Volusien de Foix en 1627, dès l'âge de dix-sept ans, & avant d'être prêtre : c'est en octobre 1634 qu'il fit sa première visite officielle à Foix [2].

1. Son père y était juge mage & y restait, engagé dans les querelles dont nous avons parlé & qui lui valurent quelques jours d'incarcération au château de Foix.

2. Voir mes *Incid. de la vie municip. à Foix sous Louis XIII*, p. 79, ma *Vie de Delescaz.* dans la *Rev. des Pyrén.* de 1899, & mon *Caulet réform.*, pp. 16, 17.

Digitized by Google

« Je n'entreprends pas de faire ici le panégyrique de M. de Caulet : Dieu le fait par les miracles qu'il opère à son tombeau ». On a déjà vu une phrase analogue, mais relative à Mgr de Solminiac. « Comme sa vie a été une instruction admirable & que j'auray plusieurs fois occasion de parler de luy dans mes *Mémoires*, il me suffira de dire icy qu'ayant été lié d'étroite amitié pendant soixante-trois ans, vécu & travaillé ensemble, depuis qu'il m'instruisit par son exemple jusqu'à ce qu'il fut fait evesque, & continué toujours dans une communication & une correspondance non interrompue même par la distance des lieux..... » Interrompons la période de du Ferrier. Caulet est mort en août 1680; donc c'est en 1617 que du Ferrier l'a connu : alors celui-ci avait huit ans, & le futur prélat sept. Le détail est important : du Ferrier était son compatriote, son contemporain, son aîné de quelques mois & son ami d'enfance. Pendant une dizaine d'années, l'aîné a profité de « la vertu & piété » du cadet : de 1634 à 1644 ou 45 nous les trouverons ensemble en voyage. « Je n'ay jamais connu d'homme qui ait toujours marché plus droit dans les voies de Dieu, accomplissant ce qu'il dit à Abraham : *Ambula coram me & esto perfectus.* Il n'a jamais reculé ni décliné à droite ni à gauche, n'estant point *vir duplex animo neque inconstans.* Je ne l'ai jamais vu se relascher ny pour sa santé ny pour ses parens ny pour se faire estimer ou éviter le mépris. » Il me sera permis de rappeler que, vieux & atteint d'un « affaiblissement de l'estomac » qui inquiétait ses médecins, il eût fallu à l'évêque de Pamiers « des viandes nourrissantes & délicates » : il refuse d'en manger[1], « afin de faire pénitence pour les péchés de son peuple & pour les siens »[2]; que, au médecin qui vient le voir dans ses derniers jours, il demande à quoi bon se donner « tant de peine pour une carcasse »[3]; qu'à son frère, qui

1. Ce qui n'empêcha pas les jésuites de le dénoncer, au lendemain de sa mort, à Innocent XI, comme un glouton. (Voir sur le pamphlet *Epistola pro pacando*, &c... ce que dit M. l'abbé Bertrand, III, p. 48 & suiv.)

2. Voir mes *Docum. compl. sur l'ép. de Caulet*, 1re série.

3. *Ibid.*, 2e série.

Digitized by Google

était prêtre, il lègue par testament la croix d'or qui lui servait à la messe, & à sa sœur, la baronne de Mirepoix, « un petit crucifix » qu'il portait sur lui ; que ses héritiers « universels & généraux » sont les pauvres du diocèse appaméen.

« Enfin, depuis que M. de Caulet mit la main à la charrue, il n'a jamais regardé le monde : au contraire, il a toujours avancé au chemin de la Croix..... devenant chaque jour plus petit & plus enfant. Il avait pour directeur le P. de Condren, général des prêtres de l'Oratoire, de qui la vie, écrite par M. Amelot, donne de l'admiration. » Le P. Denis Amelot (ou Amelotte), de l'Oratoire, écrivit contre les Jansénistes en 1660 & fut un des théologiens que le chancelier Séguier consulta, lorsque Saci publia la partie de la Bible connue sous le nom de *Nouveau Testament de Mons*. J'ai publié une belle lettre de Caulet à Amelot, datée de Toulouse & du 8 juillet 1650[1]. Il était mort en 1678, donc avant l'évêque de Pamiers. Sa *Vie du R. P. Condren* parut d'abord en 1643 ; une réédition augmentée, en 1657.

« J'ai suivi M. de Caulet *non passibus aequis*, aussy bien que l'amitié de M. l'abbé Olier[2] qui fut depuis curé de Saint-Sulpice & refusa l'evesché de Châlons. » Voici la première mention d'un homme illustre entre tous les réformateurs catholiques du dix-septième siècle. Je ne saurais assez renvoyer mes lecteurs au livre que Faillon, prêtre de Saint-Sulpice, écrivit sur Olier & au mémoire de Baudrand, composé en 1682, dont Faillon s'est continuellement inspiré. M. l'abbé Bertrand a tenu d'autant mieux à le publier dans son *Histoire littéraire de Saint-Sulpice* que M. Monier, supérieur de la maison Saint-

1. *Docum. complém. sur l'Episc. de Caulet*, 1^re série. Cette lettre est restée inconnue de M. l'abbé Bertrand qui ne cite que les quatre lettres, jusque-là inédites, que j'ai publiées dans mon *Caulet réform.* (Voir Bertrand, III, p. 61.)

2. Ordonné prêtre à Paris en décembre 1632, — Olier le fut en mai 1633, — Amelotte fut le précepteur d'un des premiers collaborateurs d'Olier, de du Ferrier & de Caulet, M. de Bassancourt. Supérieur du séminaire qu'ils avaient fondé à Chartres en 1641, il fut exclus par Olier de sa compagnie, entra à l'Oratoire où il fut supérieur de la maison de Saint-Honoré & y combattit le jansénisme.

Digitized by Google

Jean à Paris, qui prépare une nouvelle « Vie d'Olier », a bien voulu l'annoter pour lui. M. l'abbé Dubarat, qui a eu la bonté d'appeler mon attention sur ces *Mémoires* de du Ferrier, m'a signalé justement l'intérêt de l'ouvrage de Faillon, où ces *Mémoires* mêmes sont souvent mis à contribution. J'y renverrai plus d'une fois. Jean Olier[1] est bien connu pour avoir réuni les premiers « Sulpiciens », commencé les travaux de l'église Saint-Sulpice, dont il fut curé, & du séminaire de ce nom, dont M. l'abbé Bertrand a dernièrement écrit, avec tant de mérite, l'*Histoire littéraire*. Olier fut un des meilleurs amis de saint Vincent de Paul & mourut en 1657. On sait dans quelles conditions il refusa la coadjutorerie de Châlons, dont l'évêque Henri Clausse, titulaire du siège depuis 1624, mourut le 13 décembre 1640; puis l'évêché même, qui fut donné à Mgr Félix Vialart[2]. Du Ferrier nous apprend plus loin qu'Olier refusa aussi, & sur ses conseils, l'évêché d'Ispahan en Perse[3]. Faillon de son côté dit qu'en 1636 Caulet alla rejoindre en Auvergne Olier qui y prêchait & qu'il s'y forma lui-même à la parole[4]; plus tard, quand Olier fut frappé d'une maladie des plus graves, Caulet ne le quitta pas & lui répéta sans cesse les noms de Jésus & de la sainte Vierge[5].

Olier, qui avait été dès sa douzième année prieur de Bazainville, près Paris, à dix-sept ans de Clisson en Bretagne & de

1. Né en septembre 1608, il était donc de très peu l'aîné de du Ferrier & de Caulet. Son père était aussi un magistrat : conseiller au Parlement de Paris, maître des requêtes au Conseil d'Etat en 1617, puis intendant en Lyonnais, Forez & Beaujolais, enfin conseiller d'Etat, il mourut en mars 1631. Jean Olier était le quatrième de ses enfants. L'une des sœurs de Jean Olier épousa le lieutenant civil de Paris, Dreux d'Aubray, qui eut pour fille la marquise de Brinvillers & mourut empoisonné par elle (Monier; voir aussi Frantz Funck-Brentano, *Le Drame des poisons*, pp. 3 & 12).

2. Celui-ci mourut en juin 1680.

3. En 1649, dit M. Monier. Il refusa « sept ou huit évêchés », écrit Baudrand (Rodez en 1634, Châlons en 1639, Le Puy en 1641, Rodez une seconde fois en 1645, Babylone & Ispahan en 1649, Le Puy une seconde fois en 1652, Grenoble en 1654).

4. Faillon. I, p. 177.

5. *Ibid.*, pp. 194 à 197.

Digitized by Google

Pébrac près de Langeac, & à dix-neuf ans de la Madelaine de Pouancé en Anjou[1], était prêtre depuis mai 1633 : saint Vincent de Paul, après l'avoir éprouvé dans l'œuvre des Missions, lui avait fait donner les trois ordres sacrés, coup sur coup, dans la maison de Saint-Lazare[2], & l'eût volontiers, sans l'opposition de Condren qui l'emporta, poussé à l'épiscopat. Retenons qu'Olier était de peu l'aîné de du Ferrier, & que celui-ci l'était de peu aussi de Caulet. Du Ferrier est arrivé à Paris au début de 1634 : huit mois plus tard Caulet faisait à Foix son entrée solennelle comme abbé de Saint-Volusien, & Olier — en faveur de qui l'évêque de Rodez voulait se démettre de sa mitre — était convoqué à Paris[3] par le cardinal de La Rochefoucauld au sujet de la réforme des chanoines de Saint-Augustin & recommandé par une religieuse[4] aux soins de Condren, qui dès lors le détourna de l'épiscopat où saint Vincent de Paul voulait le pousser[5].

Notre Toulousain insiste sur Condren, sur la façon dont celui-ci réglait « mon esprit léger, petit & curieux » & lui interdisait de lire autre chose que la Bible, sur la manière dont il l'empêchait de lire des commentaires & jusqu'à l'*Imitation de Jésus-Christ*, sur l'habitude qu'il lui donna d'entendre « les confessions aux missions ». Il lui permit toutefois de lire « le casuiste que je trouverois à meilleur marché dans les boutiques des libraires ». Ce fut un Bertin Bertaut qui ne lui coûta que six sous. J'ai parlé ailleurs[6] des rapports de Condren & de Caulet qui, après sa mort, devenu évêque de Pamiers, l'appelait encore « mon père ». Du Ferrier ne l'a pas moins respecté[7].

1. Le Vendredi-Saint de 1649 il résigna au pape Pébrac & Bazainville dont il avait voulu, devenu curé de Saint-Sulpice, — mais ses amis l'en avaient d'abord empêché — se démettre (Monier).

2. Les 12 & 26 mars & le 21 mai 1633 (Monier).

3. Il était allé à Pébrac.

4. La mère Agnès, supérieure des filles de Saint-Dominique de Langeac.

5. Monier.

6 *Docum. complém. sur l'épisc. de Caulet*, 1re série.

7. M. Monier établit qu'Olier passa en Auvergne le deuxième semestre de 1636 & presque tout 1637, qu'il fit en juillet 1638 ce pre-

Digitized by Google

Condren faisait des conférences auxquelles assistaient[1] du Ferrier, « les deux abbés Olier & de Foix, » — il s'agit de F. de Caulet[2], — « M. Brandon, conseiller d'Etat ordinaire, mort évêque de Périgueux », — consacré en 1648, il cessa de vivre dès 1652, — « M. de Bassancour, son frère,... M. Amelot ». C'est Condren qui détourna du Ferrier, dit celui-ci, de l'épiscopat[3]. Il le pouvait d'autant mieux, ajouterons-nous, qu'il avait refusé lui-même les archevêchés de Lyon & de Reims & le chapeau de cardinal. D'ailleurs, l'oncle de du Ferrier, le grand maître de Malte, se brouilla avec Richelieu pour la vente d'un corsaire. Chez cet oncle, le jeune homme allait souvent; « la table y étoit fort exquise », on y jouait « aux échetz, au trictrac & aux quilles », jamais aux cartes; on n'y disait « jamais d'ordures ni de médisances », & notre Toulousain s'y plaisait. J'ai rappelé que le grand-maître Antoine de Paule mourut le 7 juin 1636, au moment où la situation de la France devint si critique.

Du Ferrier est emmené, sur l'ordre de Condren, par Bassancourt & Amelot, en Saintonge, à Champdolent, où il devait se préparer à sa première messe. C'était un petit village[4]. En quelle année? Faillon dit que ce fut au printemps de 1638[5]. Du Ferrier célébra sa première messe au fond de cette province que l'on appelait alors « la perle de la Couronne de France », comme la Charente y passait, selon le mot de Henri IV, pour « le plus beau ruisseau du royaume ». On sait quels avaient

mier — le second eut lieu en octobre 1641 — voyage en Bretagne, au cours duquel se passa l'épisode des « Eveillées », dont il sera question plus loin, & qu'il resta à Paris en janvier 1639.

1. « Six disciples à l'origine » (Faillon, I, p. 140).

2. Celui-ci se faisait remarquer par son désintéressement & sa mortification; du Ferrier était alors agent du clergé en 1634 (*ibid.*).

3. Faillon, I, pp. 140, 147 & 148.

4. Aujourd'hui dans la Charente-Inférieure, arrondissement de Saint-Jean-d'Angely; 500 habitants.

5. Pp. 201, 202, 207 & 208. Il ajoute que du Ferrier, Bassancourt & Amelotte furent rejoints par Meister, qui voulait les former au travail des missions. M. l'abbé Bertrand dit aussi que du Ferrier reçut la prêtrise à la fin du Carême de 1638 (p. 62); son frère, « M. de Cambiac », en 1648 (p. 65, note).

Digitized by Google

été les efforts du protestantisme dans ce pays & quel prix Louis XIII & Richelieu attachèrent à la capitulation de la place forte de l'Aunis. Durant la retraite préparatoire à sa première messe, le jeune prêtre eut d'incroyables envies d'éclater de rire & y vit des tentations du diable. Il se désabusa à Champdolent des paroles inutiles & « de ces chansons lascives d'amour ou à boire que chantent les filles & les femmes ». Le jour de la Saint-Marc — mais en quelle année? avant ou après l'Ascension dont il a parlé? on ne sait — il était à Saint-Jean-d'Angely. Ses amis se contentèrent de manger, au dessert, un peu de fromage; mais il dévora toutes les assiettes de confitures liquides qu'on avait servies aussi, « n'y ayant point de fruit en cette saison », & la nuit, il eut horreur de sa gourmandise. Mention est faite ici de Bonal, « ce grand serviteur de Dieu, qui a si bien commencé d'escrire sur les cas de conscience [1] », ainsi que de « M. Paul Vincent, d'autant plus vénérable qu'il s'est estimé plus méprisable, qui réforma si bien la prédication », ce dont du Ferrier parle longuement. Vincent Depaul, — c'est l'orthographe de son nom, — prêtre depuis 1600, captif à Tunis de 1605 à 1607, aumônier de Marguerite de Valois en 1610, puis des galères de France en 1619, venait de fonder en 1625 les Prêtres de la Mission ou Lazaristes, & en 1634, les Sœurs de Charité. Il assista Louis XIII à son lit de mort, fut président du Conseil de conscience sous la régence d'Anne d'Autriche, constitua en 1648 l'établissement des Enfants-Trouvés & en 1655 la Salpêtrière, & mourut en 1660. On sait le mal qu'il s'imposa pour réformer beaucoup d'abbayes de filles, livrées aux pires désordres; ce dont notre du Ferrier, étant donné la tournure de son esprit, dut lui savoir infiniment de gré. Vincent Depaul fut canonisé bien après la mort de notre Toulousain, par Clément XII, en 1737. Du Ferrier avait raison d'admirer en lui un des réformateurs de la chaire catholique.

En 1638, « l'année de la naissance du Roy que Dieu veuille nous conserver », — & l'on n'ignore pas que Louis XIV était venu au monde le 5 septembre, — & durant une mission qu'un ami de Conlren, Meister, prêchait en Saintonge, du

1. Raymond Bonal a composé une *Théologie* (Faillon, III, 326).

Digitized by Google

Ferrier fut appelé à prononcer son premier sermon, le jour de la Saint-Barnabé. Il parla — donc le 11 juin 1638 & postérieurement à sa première messe — des afflictions à Tonnay-Charente[1]. Il avait appris son discours avec soin, — mais fut pris d'un battement de cœur tel qu'il parla trop bas jusqu'après l'*Ave Maria*. « Un hibou enfoncé dans la muraille, n'entendant plus de bruit dans l'église, crut que la nuit était venue & sortant du fond de son trou vint se mettre sur le bord d'une corniche près du toit de l'église. Un petit oiseau le vit, se mit à piailler & sortit par la fenêtre, appelant ses compagnons. Incontinent, il revint avec une quantité d'autres oiseaux qui, en criant, allèrent charger à coups d'ailes le hibou qu'ils chassèrent enfin de l'église. »

Il insiste sur Meister, sur sa manière de prêcher, sur les larmes de contrition qu'il versait, sur l'habitude qu'il avait de refuser l'absolution aux plaideurs & aux chicaneurs. Caulet servit souvent d'arbitre à ce propos.

En octobre 1638, du Ferrier revient à Paris. Il y trouve son père qui fréquente Meister & qui devient alors, « d'un cœur élevé & d'un magistrat fort savant & politique qu'il étoit », — il avait eu, en 1635, les difficultés dont nous avons parlé, — « humble, petit comme un enfant, homme d'oraison & charitable. Il était lieutenant général civil & criminel », ou plutôt juge mage du comté de Foix.

Jusqu'en 1638, le père de du Ferrier ne se gênait pas « pour juger les affaires ecclésiastiques, enyvré de l'erreur générale que les privilèges de l'Eglise gallicane donnent aux officiers royaux le pouvoir de la faire esclave ». L'un des quatre articles de l'Assemblée de 1682, le premier, dit que les souverains ne sont soumis à aucune puissance ecclésiastique dans les choses temporelles : du Ferrier, qui écrit au lendemain de cette assemblée célèbre, ne semble guère aussi gallican que Bossuet.

Ici, il parle de la mission[2] qu'il fit à Amiens avec Amelotte &

1. Aujourd'hui chef-lieu d'un des cantons de la Charente-Inférieure (arrond. de Rochefort) & petite ville de près de 10,000 âmes.

2. « Condren employa J. du Ferrier & l'abbé de Foix, M. de Caulet, avec plusieurs autres, — entre lesquels Olier, — à faire des missions : du Ferrier s'y distingua » (Moréri).

Digitized by Google

Meister. « Quelques bons religieux » en dénoncent le succès au gouverneur de la Picardie, Honoré d'Albert d'Ailly, seigneur de Cadenet & frère du connétable de Luynes. Maréchal de France depuis 1619, sa femme lui avait apporté les titres de vidame d'Amiens & comte (en 1621 duc & pair) de Chaulnes[1], & il gouvernait la province depuis 1633. Les moines prièrent le duc d'écrire à Richelieu que Meister, Espagnol de naissance, pouvait porter la ville à se livrer à nos ennemis. On sait ce dont il s'agit : nous sommes à peu de mois de la pointe que les Espagnols avaient poussée sur Paris, de la prise & reprise de Corbie, des circonstances troublées où Corneille faisait jouer, probablement en décembre 1636, une admirable « tragi-comédie » qui glorifiait un héros espagnol, & où Voiture écrivait en novembre une habile lettre destinée à lui concilier les faveurs du cardinal. Or Amiens venait de s'imposer, par suite des hostilités de 1635 & 36, des dépenses dont on craignait qu'elles ne fussent le prétexte de quelque révolte dans cette ville qui avait embrassé le parti de la Ligue en 1588, ne s'était soumise à Henri IV qu'en 1592 & avait été aux mains des Espagnols de mars à septembre 1595.

La mission dura « neuf mois[2] » : donc environ jusqu'en septembre ou octobre 1639. « Les gens de M. Meister » sont les seuls à confesser. Un jour, notre Toulousain se voit entouré d'une foule de pénitents : par mégarde, il s'était placé « devant un grand cartouche environné de lauriers, où était écrit en grosses lettres : *Indulgence plénière*, & qu'on avait accoutumé de mettre sur la porte les jours d'indulgence. » D'où l'affluence

1. Les seigneurs de Chaulnes, petite ville près de Montdidier, avaient eu le titre de baron jusqu'en 1563 & de comtes jusqu'en 1621.

2. Mission « de grâce, dessein non des hommes, mais de Dieu », dit Condren dans une de ses lettres citée par Faillon (I, p. 233). Les confessionnaux étaient entourés, deux heures avant le jour, notamment de soldats qui périrent peu après dans une embuscade. Le conseil de ville envoya aux missionnaires le présent qu'on faisait aux gouverneurs lors de leur entrée en fonctions, dit encore la *Vie d'Olier* : confitures, six grandes cruches d'étain aux armes d'Amiens, pleines de vin, que présentèrent les sergents en robes rouges. Les missionnaires les firent porter à l'Hôtel-Dieu.

Digitized by Google

de pénitents. Il confesse deux maîtres ivrognes & parle des démoniaques ainsi que des « faux possédés ». Incidemment, il décrit le tombeau de François de Sales à Annecy, tel que le trouvèrent « les évêques du Puy, de Saint-Flour & de Belley, commissaires du Saint-Siège chargés de l'information des miracles de ce grand saint ». Non que notre mémorialiste soit allé à Annecy; mais François de Sales, mort en 1622, avait été canonisé par Alexandre VII en 1665, & du Ferrier avait lu quelques détails sur sa tombe. Le bénitier de l'église était environné de pauvres qui se disaient « possédés », dont « l'un hurloit comme un chien, un autre chantoit comme un coq, & un autre grognoit comme un pourceau » ; ce n'étaient que des imposteurs venus de Genève où ils rentrèrent après avoir bien mendié & raillèrent, avec les autres huguenots, ce qui se passait à Annecy autour du tombeau de celui qui, selon la hiérarchie catholique, avait été évêque de Genève.

Il parle aussi, à titre de digression, des Ursulines de Loudun : leur prétendue « possession » & le procès d'Urbain Grandier qui y fut brûlé vif, l'année même où du Ferrier arrivait à Paris, en 1634, sont connus. Je ne puis dire que du Ferrier ait visité ce trop fameux couvent ; j'ai montré ailleurs que Caulet y passa [1]. Puis du Ferrier mentionne « une fille possédée » qui pria un religieux & lui — dans quel pays? il n'en dit rien [2] — de venir la voir & qui subitement leur « découvrit sa nudité d'une telle façon que tout ce que je pus faire fut de fermer les yeux pour éviter cet objet infâme ». Ensuite, il en vient aux religieuses de Louviers, à « la feue Reine Mère » — donc Anne d'Autriche, morte, on le sait, en 1666 — à Mgr de Montchal, archevêque de Toulouse. Ce prélat fut titulaire du siège de 1628 au 22 août 1651. Que du Ferrier

1. Voir mes *Docum. compl. sur l'épiscop. de Caulet*, 1re série (d'après Besoigne, p. 118). « Dans l'église où on les exorcisait, le diable s'adressa à M. de C. sur le champ, l'appela par son nom, lui reprocha son humilité & son amour pour les pauvres, ainsi que sa dévotion particulière pour saint Joseph. » Le jeune abbé de Foix n'avait pas encore reçu les ordres sacrés.

2. Nous verrons ailleurs l'histoire d'une « Saintongeoise pas mal faite » & celle d'une « Lorraine extasiée ».

Digitized by Google

ait vu ces religieuses, qui d'ailleurs n'ont pas eu la notoriété de celles de Loudun, rien ne l'indique. Certain médecin du roi, dit-il, &, d'après le témoignage « de la sœur tourrière qui étoit sorcière », leur confesseur, « nommé Picard, magicien, avec qui elle alloit au sabbat », ne les avaient guère habituées à la pudeur.

Le nom de M^gr de Montchal mérite de nous retenir. Ses funérailles furent présidées par un membre d'une famille à laquelle les du Ferrier étaient, je crois, apparentés, Jean-Louis de Bertier, évêque de Rieux, assisté des évêques de Lombez, Castres, Couserans, — Pierre de Marca, qui le remplaça à Toulouse, — & Pamiers : ce dernier, Caulet, prononça son oraison funèbre dans le chœur de la cathédrale Saint-Etienne. Une autre fut prononcée à Carcassonne par un autre Bertier, Pierre, — que du Ferrier appelle quelque part « mon bon ami » : évêque d'Utique & à ce titre coadjuteur de Montauban, il devint peu après, le 8 septembre 1652, successeur de l'évêque de cette ville.

Du Ferrier rend hommage à la piété des gens d'Amiens & raconte la conversion d'un colonel suédois ainsi que le suicide d'un soldat suédois dont le corps fut jeté à la voirie. Il retourne à Paris — quand ? vers la fin de la mission, donc environ en septembre 1639, — en ramène « MM. les deux abbés Olier & de Foix », donc Caulet, va avec eux & Meister à Montdidier, & contribue à ce que les capucins de cette petite ville témoignent quelque bienveillance aux missionnaires. Incidemment il parle des dangers qu'une pénitente « qui n'était pas mal faite » lui avait fait courir en Saintonge, des propos libres qu'elle lui avait tenus & de la sévère opinion que Condren, « homme éclairé comme un ange », avait sur les femmes en général.

Alors il raconte ce qui concerne « les Illuminées de Picardie [1] », religieuses de l'ordre de Saint-Augustin à Montdidier, dont il dut s'occuper malgré lui, sur l'ordre d'Amelotte & de l'évêque d'Amiens, François Lefèvre de Caumartin, titulaire du siège depuis 1618, & qui mourut le 27 novembre 1652. Elles ser-

1. Voir Faillon, I, p. 262.

Digitized by Google

vaient un ancien hôpital de malades; deux devinrent à demi folles & firent des excentricités; un des capucins parla contre elles & l'évêque le blâma; le P. Joseph se fâcha de cette réprimande, « lui qui étoit si considéré de M. le Cardinal, » & fit enlever les religieuses; l'évêque alla les reprendre à Paris.

D'où longues réflexions sur les religieuses : « une fille entrant en religion doit se considérer comme un monstre, un basilic & une pestiférée, se cacher dans un lieu où elle ne puisse nuire à personne, avoir double grille de pointes de fer, un rideau tiré, un voile sur le visage... Le monde combat les religieuses, mais on peut bien dire qu'elles combattent bien pour lui par leurs discours, leurs lettres, leurs ouvrages, leurs curiositez, leurs confitures, leurs sirops, leurs broderies... qui attirent & lient le cœur... Je ne prétends pas persuader qu'on les abandonne, mais seulement qu'on les craigne comme très périlleuses. » Il est difficile de citer ce que « M. de Queylus, mort en estime d'une grande piété », — il s'agit d'un prêtre originaire du Rouergue, Gabriel de Queylus, qui posséda dans son pays l'abbaye de Loc-Dieu [1], — raconta à du Ferrier au sujet de religieuses chez qui il avait dû dire la messe. Je ne prends que les expressions les plus tolérables. « Elles s'offroient avec une impudence extraordinaire... & étoient sorcières [2] ». Il en est de même de ce que du Ferrier rapporte sur une religieuse qui, déséquilibrée par ce que nous appellerons de mauvaises habitudes (& il les expose crûment) « fut transportée au sabbat... & marquée en trois endroits, l'un desquels était au bras, que j'ay vu, & on y enfonçoit sans douleur une épingle en ma présence... puis guérie par un miracle. Son bon ange lui faisoit entendre une flagellation continuelle pendant huit mois, auprès de son lit, avec de profonds gémissemens. »

Revenons aux religieuses de Montdidier. « Je me serois égaré, si je n'avois eu de bons guides. » Il fut leur directeur,

1. Faillon, III, p. 314. Il s'embarqua pour le Canada en 1657, avec des pouvoirs de vicaire général que lui avait donnés l'archevêque de Rouen, puis fut obligé par une lettre de cachet de s'embarquer pour la France, retourna au Canada de 1668 à 1671.

2. Sur les sorcières, lire notamment Frantz Funck-Brentano, *Le Drame des poisons*, p. 95 sqq.

Digitized by Google

selon le désir de l'évêque, pendant deux ans — donc de l'automne de 1639 à celui de 1641. Il devait tous les six mois leur consacrer une quinzaine de jours. Il leur enleva « tous les livres de spiritualité, comme Harphius, Taulère, Rusbroche, le P. Jean de la Croix ». Insistons sur ces auteurs. Le premier, Henri d'Erp, écrivain mystique flamand, mort à Malines en 1478, avait été supérieur des franciscains de cette ville. Il a écrit beaucoup d'ouvrages exaltés. Les franciscains le considèrent presque comme un saint. Bossuet, moins complaisant qu'eux & que du Ferrier, le tenait pour un « visionnaire livré à la chaleur de son imagination. » Quant à Jean Tauler, c'est un mystique allemand, mort à Strasbourg en 1361. Il avait été dominicain & membre de la confrérie des « Amis de Dieu ». Orateur puissant, loué par Luther & Mélanchthon pour la force avec laquelle il avait condamné les désordres du clergé de son temps, Bossuet le jugeait « l'un des plus solides & des plus corrects des mystiques ». De Jean Ruysbroeck, autre mystique flamand, mort en 1381 et à Gronendale, où il avait fondé, à soixante ans, un monastère de chanoines réguliers, on a entendu parler. Il avait été vicaire de Sainte-Gudule. Certains l'ont proclamé contemplatif par excellence, illuminé, divin. On l'a même donné pour l'un des maîtres de Tauler. Bossuet le tenait pour un des ancêtres de l'hérésie des quiétistes. Reste le P. Jean de la Croix, mystique espagnol, mort en 1591. Carme & ami de sainte Thérèse, il avait fondé le premier couvent des carmes dits déchaussés. Benoît XIII l'a canonisé en 1726.

Du Ferrier, ayant enlevé aux religieuses de Montdidier les œuvres de ces quatre mystiques (dont l'un pourtant devait être canonisé), ne leur laissa que l'Evangile, Grenade & les *Vies des Saints*. On sait que Louis de Grenade, dominicain, prédicateur & écrivain ascétique, mort en 1588, était notamment l'auteur d'un *Guide des pécheurs* fort apprécié. Richelieu recommandait la lecture de ce livre dans ses ordonnances synodales de 1603 pour le diocèse de Luçon[1]. Caulet, encore abbé de Foix & ami de notre Toulousain, est reconduit par

1. Hanotaux, *Richelieu*, t. I, p. 106.

Digitized by Google

son père à Paris, lorsqu'il se faisait remarquer « par certains airs de mondanité » qui choquaient sa famille à Toulouse. Invité à lire Grenade & frappé de ce qu'il trouve dans le *Guide*, il fait une confession générale à un des bénédictins de Souillac. Ce livre avait été son chemin de Damas ; devenu évêque de Pamiers, il en prescrivit la lecture fréquente à son clergé [1]. Il est vrai que la Macette de Regnier, devenue « clergesse », met cet ouvrage à côté des livres de saint Bernard & des *Méditations sur la communion* de sainte Thérèse.

Du Ferrier brûle d'autre part « quantité de manuscrits spirituels » — c'est-à-dire mystiques — que les religieuses de Montdidier lui remirent. Il faut enfin citer le souci que lui causa un jésuite, Labbadie, originaire des environs de Bordeaux. Celui-ci arriva à dominer les religieuses de Montdidier, finit par se faire huguenot à Montauban « où il avoit donné rendez-vous à une fille qu'il appeloit sa nièce & dont on dit que c'étoit une religieuse », devint ministre à Genève & fut noyé dans le lac. Il sera question plus loin de cet ex-jésuite [2]. A propos de ces « illusions » des religieuses & des « visions » que l'apostat leur disait avoir, du Ferrier note que Condren lui fit une loi de « craindre tout ce qui est extraordinaire dans l'oraison & dans notre conduite ».

Ici finit le premier des six cahiers de ses *Mémoires*.

(*A suivre.*) Georges DOUBLET.

1. Voir mon étude sur la vie ecclés. du dioc. de Pamiers sous Caulet, dans le *Bull. de la Soc. ariég.*, t. V, nos 6 & 7.

2. M. l'abbé Cognet, dans sa récente thèse sur Godeau (Paris, Picard, 1900, p. 310), dit que cet apostat, « après avoir passé par Port-Royal, se fit protestant, eut diverses aventures et mourut dans le Holstein en 1674 ». Il cite une lettre de Godeau à Mgr de Montchal, archevêque de Toulouse, relative aux Jésuites dont cette apostasie justifiait les prédictions (d'apr. Bibl. Nation., *Ms. fr.*, n° 2812).

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

Le Congrès français de médecine.

Le VI^e^ Congrès français de médecine vient de tenir ses assises à Toulouse à qui était échu l'honneur de continuer le cycle des importantes réunions scientifiques tenues dernièrement dans les grands centres universitaires de la province tels que Lyon, Bordeaux, Montpellier, Nancy & Lille. Bien que le Congrès de Toulouse ait eu le désavantage de succéder au Grand Congrès international de médecine de Paris & malgré l'absence d'une réduction par les compagnies de chemins de fer, près de deux cents membres adhérents avaient répondu à l'appel du Comité d'organisation & sont venus prendre part aux travaux scientifiques du Congrès. Il est juste d'ajouter que la Municipalité de Toulouse, le Conseil général de la Haute-Garonne & l'Université ont largement facilité la tâche des organisateurs en souscrivant de très bonne grâce des sommes importantes & en mettant à leur disposition toutes les ressources matérielles capables d'assurer aux congressistes une réception digne de Toulouse. De sorte que, malgré quelques difficultés heureusement vaincues, on peut affirmer que le VI^e^ Congrès français de médecine tenu à Toulouse ne l'a point cédé à ses aînés & a réussi certainement au delà de toute espérance.

La séance d'ouverture a eu lieu le mardi matin 1^er^ avril, surlendemain de Pâques, dans la grande salle de l'Hôtel d'Assézat, gracieusement mis à la disposition du Congrès par M. Deloume. Après une allocution du Maire de Toulouse, M. Serres,

Digitized by Google

souhaitant en fort bons termes la bienvenue aux congressistes, le président du Comité local, M. le professeur Mossé, a fait un intéressant historique des Congrès précédents. Puis, le président du Congrès, M. Lemoine (de Lille), a donné lecture d'un important discours. On a beaucoup admiré la forme littéraire de ce travail consacré à l'étude du développement de l'instrumentation & de la technique médicales au dix-neuvième siècle & ses conséquences en clinique & en thérapeutique. Enfin M. le professeur Saint-Ange, secrétaire-général du Congrès, a su charmer l'auditoire par un rapport plein de verve & d'esprit.

La première séance a été tenue à deux heures de l'après-midi, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, pour la discussion de la première question mise à l'ordre du jour « Insuffisance hépatique ». Cette importante question avait fait l'objet de trois rapports fort intéressants rédigés par MM. Charrin (de Paris), Ducamp (de Montpellier) & Ver Eecke (de Gand). On peut dire que ces trois mémoires se complétaient très heureusement, car si M. Charrin s'est complu dans de difficiles problèmes de biologie générale, M. Ducamp a fourni un exposé méthodique & pratique du sujet, tandis que M. Ver Eecke a critiqué, de façon vraiment scientifique, la valeur sémeiologique de l'hypoazoturie. La discussion a porté principalement sur la valeur de la glycosurie alimentaire dont MM. Linossier, Baylac, Cassaët & Mongour ont fait ressortir les avantages ou les défauts. M. Glénard (de Vichy) est ensuite venu développer sa conception bien connue de l'hépatisme. Finalement, après avoir critiqué le terme d'insuffisance hépatique actuellement employé, plusieurs membres du Congrès ont essayé en vain de le remplacer par une appellation plus précise, mais tous ont paru se mettre d'accord sur ce point que, si l'insuffisance hépatique existe, nous ne savons pas encore la reconnaître, & c'est là une nouvelle étude à entreprendre que le Congrès de Toulouse aura eu le mérite d'inaugurer.

MM. Moussous (de Bordeaux) & d'Espine (de Genève), rapporteurs de la deuxième question « Convulsions de l'enfance », ont donné d'excellents travaux, le premier consacré à

Digitized by Google

la pathogénie, aux conséquences & au traitement, le second à la symptomatologie & à l'étiologie de ce syndrome. On ne pouvait ajouter beaucoup à la remarquable description de l'éminent clinicien de Genève, ni à l'exposé si complet du problème pathogénique tenté par le professeur de pédiatrie de l'Université de Bordeaux ; à noter cependant la remarque de M. Bézy, que maints hystériques ayant eu des convulsions dans l'enfance, il est peut-être permis de considérer les convulsions de certains enfants comme des manifestations précoces de l'hystérie.

Enfin les « Médicaments d'épargne » ont donné lieu à un exposé de la question par MM. Soulier (de Lyon) & Henrijean (de Liège), qui ont résumé leurs rapports sur ce point si important de thérapeutique. D'une discussion à laquelle ont pris part MM. Bard (de Genève) & Maurel (de Toulouse), il est résulté que, si quelques remèdes ou quelques agents semblent capables de faire mieux utiliser les forces de l'organisme, le nom d'épargne est loin de représenter exactement leur mode d'action.

Outre les questions précédentes qui étaient à l'ordre du jour & avaient fait l'objet de rapports spéciaux très consciencieusement édités par la maison Privat, de Toulouse, de nombreuses & intéressantes communications particulières ont été faites par les membres adhérents du Congrès. Il nous est impossible de citer le titre de tous les travaux apportés qui s'élève à plus de cent, mais on doit mentionner en particulier une discussion fort instructive sur le traitement du tabes & de la paralysie générale progressive par la médication mercurielle intensive, à laquelle prirent part MM. Lemoine, Leredde, Cassaët, Lépine & Gilbert Ballet.

Ajoutons que plusieurs médecins de Toulouse & de nombreux représentants de la Faculté de médecine avaient tenu à apporter leur contribution scientifique personnelle à l'œuvre commune.

Comme dans les Congrès précédents, Toulouse n'a eu garde de manquer à la tradition qui veut qu'à côté des discussions scientifiques se placent des fêtes & des banquets. C'est ainsi que les congressistes ont été reçus au Capitole par M. le Maire

Digitized by Google

& le corps municipal de la ville de Toulouse, par M. le Recteur au nom de l'Université, & que le banquet par souscription du Congrès a eu lieu dans la belle salle capitulaire des Jacobins. Dans toutes ces réceptions, avec les toasts & le champagne, les membres du Congrès ont eu le plaisir d'apprécier nos sociétés musicales & chorales, entre autres l'Ecole philarmonique qui a soulevé l'enthousiasme général en exécutant des chants populaires languedociens & surtout la *Toulousaine* de notre compatriote Deffès.

Signalons encore la visite faite aux principaux monuments de la ville par un groupe de congressistes, sous la direction d'un savant archéologue toulousain dont la modestie nous oblige à taire le nom, mais qu'on aura reconnu sans peine.

Avant de se séparer, le Congrès de Toulouse a décidé que la prochaine session aurait lieu à Paris en 1904 & les questions suivantes ont été mises à l'ordre du jour : 1° la pression artérielle dans les maladies; 2° les formes cliniques de l'obésité; 3° les injections hypodermiques de préparations mercurielles.

Après cette séance de clôture, une caravane importante de congressistes s'est mise en route pour l'excursion finale dans les Pyrénées-Orientales. Deux journées entières ont été consacrées à la visite des stations thermales pyrénéennes du Boulou & d'Amélie-les-Bains, du laboratoire zoologique & du sanatorium de Banyuls-sur-Mer. On nous permettra d'ajouter que les voyageurs ont emporté le meilleur souvenir de cette excursion parfaitement organisée par les soins du Comité local.

En résumé, le Congrès de Toulouse a été un succès, non seulement au point de vue matériel mais encore plus au point de vue moral & intellectuel; il a de nouveau montré combien notre ville constitue un centre scientifique capable de rivaliser avec les Universités voisines. On ne saurait terminer ce rapide compte rendu sans rendre hommage à l'activité & au dévouement de MM. Mossé, Saint-Ange & Parant, qui ont été les véritables artisans du Congrès & auxquels revient l'honneur du succès qui a couronné leurs efforts.

Dr R.

*
* *

Digitized by Google

Les Jeux Floraux.

De toutes les fêtes toulousaines, il n'en est aucune de plus populaire — & l'on peut dire de plus nationale — que la fête des Fleurs qui a rendu célèbre l'Académie des Jeux Floraux, car c'est par excellence la fête de la petite patrie, la fête de la patrie languedocienne. Commencée le 1er mai, suivant la tradition, elle s'est continuée le 3 mai : le premier jour à l'hôtel d'Assézat, le dernier au Capitole dans la salle des Illustres.

Le 1er mai a été consacré, conformément à l'usage, à la lecture des pièces françaises simplement distinguées & au rapport sur la langue d'oc.

M. le marquis de Suffren, modérateur du trimestre, présidait, ayant à sa droite M. le comte Fernand de Rességuier, secrétaire-perpétuel, & à sa gauche M. le baron Desazars de Montgailhard, rapporteur. Etaient également présents : MM. de Raymond-Cahusac, de Capèle, colonel Perrossier, abbé Maisonneuve, Lazeu de Peyralade, Cartailhac, Deloume, Marchal, Depeyre, Mgr Batiffol, de Lahondès-Lafigère, de Laportalière.

M. le baron Desazars de Montgailhard, directeur de la *Revue des Pyrénées*, a présenté le rapport sur le concours, avec cette science, ce goût & cette élégance littéraire qui lui sont propres.

Dès le début, il rappelle l'influence exercée par Pétrarque sur la poésie méridionale : « Tandis que Dante Alighieri nous apparaît comme un ange de mort, scellant la pierre tombale du Moyen-âge & le symbolisant avec sa *Divine Comédie*, Pétrarque se révèle à nous comme un ange de résurrection annonçant la littérature moderne & ouvrant avec ses *Canzone* les portes de l'avenir qui est notre présent. »

Puis il a examiné les divers ouvrages présentés au concours : ils tendent à devenir plus nombreux & plus intéressants chaque année. Magie merveilleuse de la langue maternelle! elle attache par des liens subtils & puissants le poète à son sol. Ce qu'ils chantent, ces Occitans, c'est le nid où ils sont nés, l'amour de la charrue, le vin nouveau, *la Terro mairalo*, les joies du foyer, *la Cansou del pa* & la *Cansou del bi!*

Digitized by Google

Aussi, le distingué rapporteur a-t-il amplement raison de conclure ainsi, en chantant l'Ode à Victor Hugo de Gabrielle d'Annunzio :

« Patrie! Patrie! s'écriaient les Hellènes en frappant les boucliers suspendus aux portes des temples, quand ils sortaient du blanc théâtre, la poitrine pleine du Dithyrambe religieux auquel Eschyle avait donné les serpents & les torches de l'Erynnis sans sommeil. Patrie! Patrie! Et, des deux bras, ils ceignaient les colonnes pures, sœurs des hymnes. Que la même foi patriotique vous anime, ô poètes de la langue d'oc! Ceignez vos reins & marchez fièrement au combat. C'est parmi les chanteurs de Toulouse & d'Avignon que l'esprit moderne a trouvé des voix pour se manifester : qu'il y en découvre de nouvelles pour son rajeunissement littéraire & pour sa rénovation artistique. »

Après ce beau morceau littéraire, on a procédé à la lecture des ouvrages en langue française simplement mentionnés dans la concours. En voici la liste.

L'Etoile bleue, discours en vers, par M. Monniot, de Paris ; lu par M. de Lahondès.

Cousine Paule, idylle, par M. Maurice Raynal, de Narbonne; lue par M. Marchal.

La mort d'un enfant, élégie, par Mme Hubert de Fraisse, de Toulouse ; lue par M. de Raymond-Cahusac.

La promise, élégie par M. Amédée Bessou, avocat à la Cour d'appel de Paris; lue par M. Cartailhac.

Patria, sonnet, par M. l'abbé Joseph Merlin, d'Arras; lu par M. Deloume.

Les éphémères, sonnet, par M. Valette, lieutenant d'infanterie, à Sedan; lu par M. l'abbé Maisonneuve.

Le soir sur l'Acropole, sonnet, par M. Dauniau, à Lille (Nord); lu par M. le colonel Perrossier.

L'Abîme, pièce, par M. Edouard Dulac, d'Aubiet (Gers); lue par M. l'abbé Maisonneuve.

Doute, pièce, par Mme Marie Caylas, de Toulouse; lue par M. de Peyralade.

Virginale, pièce, par M. Emile Odier, d'Auch; lue par M. le colonel Perrossier.

Digitized by Google

Rien, pièce, par M. Louis Théron de Montaugé; lue par M. le baron Desazars de Montgailhard.

Belle-de-Nuit, pièce, par Mlle de Puybusque, de Saint-Sulpice (Haute-Garonne); lue par M. le colonel Perrossier.

Victor Hugo, pièce, par M. Pierre Mourguès, de Narbonne; lue par M. de Laportalière.

M. Pierre Domerc, de Toulouse, a lu une pièce : *Chemin creux*. M. Pierre Fons a lu deux sonnets : *Rêve de Septembre* & *Vœu;* enfin M. Joseph Rozès a dit un *Poème à Pierre Fons*, où s'affirme en en strophes d'un profond modernisme l'amitié des deux jeunes poètes toulousains. Cette dernière œuvre a été mentionnée, bien qu'elle soit écrite en dehors des règles de la prosodie classique chère à M. Sully-Prud'homme. L'Académie a justement indiqué par là qu'elle n'était nullement hostile aux sages innovations des jeunes écoles.

Espérons que l'année prochaine nous verrons des pièces semblables, écrites en alexandrins libres, figurer parmi les ouvrages couronnés.

Avant la clôture de la séance, on est revenu aux poètes languedociens; voici quels sont les poèmes que l'on a fait connaître :

Un aoùsel cantabo , pièce extraite de *A la Bimbolo !* recueil de M. Gaston Lavergne, à Oran (Algérie); lue par M. le baron Desazars de Montgailhard.

Le Mouli delaïssat, pièce de M. Joseph Gayssot; lue par M. de Peyralade.

Un fragment de *Manelo de Versés*, recueil de M. Paul Fagot, notaire à Villefranche; lu par M. le baron Desazars.

Enfin, M. Xavier Rivière, de Villenouvelle (Haute-Garonne), est venu lire lui-même une belle poésie extraite de son recueil *Bourdous Lauraguéses*.

La séance, suivant la formule traditionnelle, a été alors *suspendue*, pour être reprise solennellement samedi à 2 heures, dans la salle des Illustres, au Capitole, pour la distribution des fleurs & des prix de vertu.

M. le marquis de Suffren présidait, ayant à sa droite M. le comte Fernand de Rességuier, secrétaire perpétuel.

Etaient présents : MM. Duméril, Cartailhac, Depeyre, De-

Digitized by Google

loume, marquis de Lordat, Mgr Batiffol, de Raymond-Cahusac, de Lahondès, baron Desazars de Montgailhard, de Peyralade, comte d'Adhémar, le colonel Perrossier, Marchal, comte Gardès, l'abbé Maisonneuve, le chanoine Valentin, de Malafosse, Hallberg, de Capèle, Arnaud, Tresserre, mainteneurs, & l'abbé Jean Barthès, maître ès jeux floraux.

M. Cartailhac prononce l'éloge de Clémense Isaure. Saluant le complet & sérieux ouvrage de son collègue, M. Axel Duboul, *Deux siècles de l'Académie des Jeux Floraux*, il rappelle les éloges qui ont été prononcés où était effleurée la question du *féminisme ;* celui prononcé jadis par M. Buisson demandant un monument pour Clemence Isaure lui fournit matière à exalter la décoration de la salle des Illustres, cette sorte de commentaire du poème toulousain.

Après ce beau morceau historique, MM. de Raymond-Cahusac, Marchal, de Malafosse, comte Gardès, l'abbé Maisonneuve, Tresserre, le chanoine Valentin & l'abbé Barthès se rendent à la Daurade, accompagnés par l'excellente musique de l'Ecole d'artillerie.

Pendant ce temps, M. Duméril lit son rapport sur le concours littéraire. C'est une excellente étude, pleine de bienveillance & de goût, qui a été beaucoup appréciée.

Immédiatement après, M. le marquis de Suffren remet solennellement les lettres de maîtrise à Mlle Berthe de Puybusque. De chaleureux applaudissements ont salué la nouvelle maîtresse ès jeux floraux, qui, sous le pseudonyme de *Rustica*, a publié tant d'œuvres charmantes, où palpite, au milieu des plus hauts sentiments, le culte discret de l'art & l'amour fidèle de la patrie toulousaine.

M. Gabriel Depeyre fait ensuite connaître son rapport sur les prix de vertu. Au fur & à mesure qu'il énonce les mérites des lauréats, ceux-ci viennent recevoir leurs diplômes aux applaudissements de l'assistance.

Ce sont :

M. Jean Costes, de Toulouse. Prix de 300 francs.

Prix de 250 francs : François Dardier, garçon boulanger, à Toulouse; Jean-Marie Bégué, d'Argelès (Hautes-Pyrénées);

Digitized by Google

Elisabeth Combes, de Toulouse ; Apollonie Roussel, de Luzanac (Ariège) ; Jeanne Massalit, de Toulouse.

Prix de 200 francs : Joséphine Antelin, de Toulouse ; Hélène Laborde, de Toulouse ; Rose Gache, veuve Dutech, de Toulouse ; Thérèse Maurand, épouse Ténégal, de Villefranche-d'Albigeois ; Marguerite-Anne, veuve Allène, de Toulouse ; Lucien Aragon, de Sajas (Haute-Garonne) ; Marie-Anne Rogale, d'Ercé (Ariège).

Les personnes récompensées à la fin de la liste étaient absentes ; leur prix leur sera envoyé. Ce sont :

Prix de 150 francs : Victoire Dennez, de Bourisp (Hautes-Pyrénées) ; Zélie David, de Cordes (Tarn) ; Marthe-Bertrande Bergès, d'Alan (Haute-Garonne) ; Philippine Bouisset, de Saint-Aignan-de-Brassac (Tarn).

Prix de 100 francs : Marie-Anne Bourrec, veuve Carrère, d'Aragnouet (Hautes-Pyrénées) ; Maria Maurin, d'Auvillars (Tarn-&-Garonne) ; & Marie Durand, de Carcassonne.

Après avoir détaillé délicatement les vertus de chacun des lauréats, M. Depeyre termine en évoquant le souvenir grandiose du tombeau de Lamoricière, dans la cathédrale de Nantes. Là se dressent quatre statues, symbolisant la foi, le courage, la sagesse & la charité.

— « Messieurs, dit l'éloquent rapporteur, en érigeant ce monument, un artiste de génie a voulu perpétuer le souvenir & honorer la mémoire de l'un des hommes qui ont le mieux illustré le siècle passé. En décernant des prix aux vertus dont ces magnifiques statues sont la vivante image, l'Académie des Jeux-Floraux fait mieux encore. Elle met ces vertus en lumière, elle provoque l'admiration autour d'elle ; &, en dépit de tous les pessimistes, le mot de M. Guizot restera toujours vrai : « L'héroïsme & la piété sont puissants sur le cœur des hommes, « &, au moment où les hommes les admirent, ils deviennent « capables de les imiter. »

Cependant, bien avant cette superbe péroraison, la commission avait rapporté les fleurs bénites : le temps est venu de les distribuer aux poètes.

M. Léon Bouyer, avocat à Saintes (Charente-Inférieure), a détaillé la série de sonnets sur la cathédrale de Saintes,

Digitized by Google

intitulée : *les Tailleurs d'Images*, qui lui a valu la Violette d'argent, prix du poème.

M. Pierre Fons, de Toulouse, a déclamé *les Adieux d'Octobre*, poème qui a obtenu un Souci d'argent.

M. Joseph Rozès, de Toulouse, a lu avec beaucoup de goût sa pièce : *le Moulin de Brousse*, qui a obtenu un Œillet d'argent.

Mlle Ginet, de Villeneuve-sur-Lot, est venue chercher l'Eglantine d'argent accordée à sa pièce : *Soir d'hiver ;* mais elle a préféré laisser lire cette œuvre par M. le comte Gardès.

Enfin, M. Antonin Deloume a lu *le Faune*, pièce qui a obtenu une Primevère d'argent, par M. Alcide Marot, à Nijon (Haute-Marne), absent à la séance.

Il restait encore à récompenser les prosateurs pour l'*Etude sur l'œuvre d'Alphonse Daudet ;* trois discours ont été fleuris :

C'est une charmante jeune fille qui est allée chercher la Violette d'argent donnée à M. François de Gélis, à Villenouvelle. L'Eglantine accordée à M. l'abbé Joseph Dominique, à Toulouse, & la Primevère à Mme Marie Caylas, à Toulouse, n'ont pas été réclamées à la séance.

J'ai vu alors sourire les vieux Troubadours de la fresque d'Henri Martin ; les fleurs précieuses vont aller maintenant aux vrais poètes du terroir.

M. Xavier Rivière, de Villenouvelle, & M. Joseph Gayssot, de Castanet (Haute-Garonne), cueillent deux Primevères, l'un pour ses *Bourdous Lauraguéses*, l'autre pour ses pièces intitulées : *le Mouli délaïssat*, *le bielh Castel*, &c., &c. Une jeune Muse occitane vient quérir l'Œillet d'argent accordé à son père, M. Paul Fagot, notaire à Villefranche (Haute-Garonne), pour son recueil de vers intitulé : *Manèlo de Bersés*.

N'oublions pas de mentionner non plus que M. Gaston Lavergne, à Oran (Algérie), a obtenu une Eglantine d'argent pour son ouvrage intitulé : *a la Bimbolo*. Sa récompense lui sera envoyée au delà de la mer latine.

Mais il m'a semblé que les poètes du jardin des Augustines se voilaient de tristesse ; c'est dans la séance de l'Hôtel d'Assézat que les lauréats languedociens avaient fait entendre leurs poèmes. Au Capitole, les sourires allaient surtout aux Franci-

Digitized by Google

mands — & la musique puissante de notre *lengo moundino* n'a pas éveillé les échos séculaires.

Comme les vieux fervents des traditions ancestrales s'attardaient à regretter encore ce silence, on annonçait les sujets de concours pour les années à venir.

Ils sont superbes.

Pour l'année 1903 : Discours en prose (jasmin d'or, prix d'Eckmühl, fondation de Mme la marquise de Blocqueville) : *La Religion inspiratrice du Patriotisme.*

Pour l'année 1904 : Poème (violette d'or, fondation de M. le commandant de Rauquemaurel) : *La mort de l'enseigne de vaisseau Henry, à Pékin.*

Orateurs & poètes, la séance est levée ! Vous pouvez d'ores & déjà vous remettre au travail. Clémence Isaure, inépuisablement, sourit à vos efforts & renouvelle pour vous sa promesse éternelle. A. P.

Suivant la tradition, pendant la lecture du rapport du concours, une délégation de l'Académie s'était rendue à l'église de la Daurade pour y chercher les fleurs bénites destinées aux lauréats.

Mais cette année les Mainteneurs n'ont pas pris toutes les fleurs. La chapelle de Notre-Dame-la-Noire était magnifiquement illuminée; la statue miraculeuse avait revêtu ses plus beaux atours; une foule nombreuse se pressait dans l'enceinte.

A deux heures & demie, la délégation, composée de MM. Marchal, qui la préside, de Raymond-Cahusac, de Malafosse, abbé Valentin, Tresserre, comte Gardès, abbé Maisonneuve, mainteneurs, & de M. l'abbé Barthès, maître ès jeux, était reçue à la grande porte par M. le Curé doyen, entouré du clergé de la basilique.

MM. les membres de l'Académie sont conduits aux fauteuils qui leur sont préparés. M. le Doyen, en camail & revêtu de l'étole, monte dans une chaire basse & prononce le discours d'usage.

Nous voudrions pouvoir reproduire ces pages, brûlantes de la foi qui anime M. l'abbé Péfaure. « L'aumônier des Jeux Floraux » est fier « de ses paroissiens d'élite »; il connaît les

Digitized by Google

gloires de sa basilique; la bénédiction des Fleurs est une des plus belles; il s'excuse de n'être ni écrivain, ni orateur; son discours est un démenti à son humilité.

De quelle confiance & de quel amour n'entoure-t-il pas Notre-Dame-la-Noire, Notre-Dame-de-la-Délivrance! Et il dit combien la femme qui va devenir mère s'adresse avec ferveur à Notre-Dame-de-la-Délivrance pour être aidée & secourue à l'heure qu'elle espère & redoute tout à la fois. Les annales de la basilique répètent dans beaucoup de leurs pages les faveurs obtenues; certaines sont voisines du miracle.

Une chrétienne de grand cœur, de haute valeur intellectuelle & morale, priait dernièrement Notre-Dame-la-Noire : elle fut exaucée. Sa reconnaissance se traduisit dans un hymne qui pense, respire & chante comme pensent, respirent & chantent toutes les femmes qui après l'anxiété de l'attente, possèdent le bonheur de la maternité.

« Je lus, j'admirai & je m'adressai à vous, messieurs des Jeux Floraux. Notre-Dame-la-Noire bénit chaque année les fleurs, aucune encore ne lui a été offerte, à elle la Reine des roses, des violettes & des lis.

« Je vous envoie cet hymne trop tard, je le sais. Le temps est clos. Mais si vous jugez ce chant digne d'une fleur, accordez un lys & que l'Académie le décerne à Notre-Dame. »

M. le Curé doyen lit l'hymne :

La Vierge Noire de la Daurade, Notre-Dame-de-la-Délivrance.

Vierge Noire de la Daurade, ô Notre-Dame,
Berceuse de Jésus à qui vous souriez,
Accueillez-moi ! Je viens déposer à vos pieds
Mes désirs de chrétienne & mes terreurs de femme.

Je viens vous dire, à vous, dont le sein a porté
Dans sa candeur de lis, le doux Sauveur du monde,
Que le ciel m'a bénie & qu'en ma chair féconde
Fleurit aussi l'espoir de la maternité.

Pour l'enfant que j'attends, d'une main inquiète,
J'ai préparé des langes, nuit & jour.
Or, seules, nous savons ce que l'on met d'amour
Dans tous ces mille riens charmants d'une layette.

Digitized by Google

Quand mon regard songeur contemple le trousseau,
— Le rêve maternel prête une vie aux choses —
Je crois y voir frémir ses petits membres roses,
Et le ciel, tout le ciel, me rit en un berceau.

Mais hélas! j'ai trop peur de souffrir. D'heure en heure,
Comme un rameau courbé sous le poids d'une fleur,
Mon jeune front plus bas a penché sa pâleur,
Car le fardeau d'amour pèse à ma chair qui pleure.

Je tremble, au moindre choc qui pourrait le briser.
Que Dieu ne le reprenne à ma tendresse avide,
Ou que je ne m'endorme auprès du berceau vide
Sans goûter la douceur de son premier baiser.

Vierge Noire, Fontaine ouverte d'espérance,
Par ta maternité joyeuse d'ici-bas,
Par le divin Jésus qui repose en tes bras,
Accorde-moi d'être forte dans la souffrance.

J'ai ceint pieusement le mystique lien
Que m'offrit en secret la pitié de ton geste.
O Vierge, accorde-moi, par ce ruban céleste,
De transmettre à l'enfant un sang pur & chrétien.

Je te l'apporterai dans la blancheur des langes,
Tel qu'une fleur vivante au milieu de tes fleurs;
Car je veux qu'il soit tien! Et n'es-tu pas d'ailleurs,
Ici-bas, comme au ciel, la Princesse des Anges?

M. Marchal répond à M. le Curé de la basilique. Son discours, rempli de sentiments élevés, impressionne vivement l'assistance.

L'Académie regarde comme un honneur de venir chercher les fleurs qu'elle distribue sur l'autel de Notre-Dame-la-Noire, & elle s'estime heureuse de couronner un hymne qui lui permet d'offrir un Lis d'argent à la protectrice des Jeux Floraux. En offrant ce Lis, l'Académie entend faire un acte de foi.

Un chœur de jeunes filles entonne le *Magnificat*; le clergé & les mainteneurs se rendent à la chapelle Notre-Dame.

M. le Doyen fait la remise des fleurs. M. Marchal reçoit le Lis d'argent & le dépose sur l'autel de la Madone.

Les grandes orgues jouent une sortie. M. le Curé reconduit la délégation à la porte.

Digitized by Google

Cette cérémonie sera un des plus beaux souvenirs de l'Académie des Jeux Floraux & de Notre-Dame-la-Daurade.

H. DE R.

Aude.

M. Doinel.

D. Doinel, archiviste départemental à Carcassonne, est décédé presque subitement le 17 mars dernier. Il a succombé à une maladie du cœur, dont il avait ressenti les premières atteintes il y a quelques mois. Il était agé de cinquante-sept ans.

M. Doinel était un érudit très apprécié. Il est l'auteur de plusieurs opuscules historiques.

Membre de la Société des Arts & Sciences, il faisait aussi partie du syndicat de la presse, en qualité de rédacteur à la *Revue Méridionale*.

Nous offrons à la famille du regretté défunt nos respectueuses condoléances.

*
* *

Syndicat d'initiative.

Ceci est une forme nouvelle & peut-être de première valeur de l'activité provinciale. Les syndicats de ce genre existent déjà à l'étranger & même en France, car ils prospèrent en Savoie, en Dauphiné où ils disposent d'un budget annuel de 35,000 francs, ailleurs encore, pour faire connaître le pays, y attirer & y retenir les étrangers.

Le Syndicat des Pyrénées-Orientales existe depuis deux ans; il obtient déjà des résultats notables. Le *Syndicat de Carcassonne & de l'Aude* vient de publier son premier bulletin, la composition de son bureau & de ses Conseils d'administtation; enfin une remarquable conférence de M. G. Jourdanne, qu'on est toujours sûr de trouver sur la brèche quand il s'agit d'une bonne œuvre, surtout d'une œuvre d'intérêt national.

Voici, d'après les Statuts, le but du Syndicat fondé le 15 février dernier, dans les salons du Cercle du commerce :

Digitized by Google

ARTICLE PREMIER. — Le *Syndicat d'initiative de Carcassonne & de l'Aude* est institué dans le but d'étudier les mesures qui peuvent tendre à augmenter, d'une manière générale, la prospérité de Carcassonne & de la région & d'en poursuivre la réalisation.

Il s'efforce notamment d'attirer les visiteurs étrangers dans cette ville & dans la région, & de leur en rendre le séjour agréable & facile.

Le Syndicat a son siège à Carcassonne; il peut avoir des sections dans d'autres villes.

ART. 2. — Le Syndicat s'interdit formellement toutes discussions politiques & religieuses, ainsi que tous jeux de hasard & d'argent.

Le Bureau & les Comités comprennent des hommes de toutes carrières : avocats & financiers, médecins & négociants, professeurs & industriels, fonctionnaires & rentiers. Déjà plus de cent personnes ont adhéré.

Le Conseil général de l'Aude, dans sa session d'avril, vient de subventionner le Syndicat, & les demandes de renseignements, venues même de l'étranger, arrivent; tandis que toutes les localités s'émeuvent & se préparent à effectuer les améliorations qui leur seront indiquées à des points de vue très divers : hygiène, confortable, viabilité, &c.

Gironde.

Ventes de Bibliothèques.

Les bibliophiles bordelais ont été comblés depuis quelque temps; deux bibliothèques importantes ont été successivement mises aux enchères dans les salles de l'hôtel des ventes, rue de Grassi : la bibliothèque du chanoine Allain, en février, celle du comte Alexis de Chasteigner, en avril. Les prix ont été élevés; c'est une consolation pour les amis de l'un & de l'autre érudit. Pendant que se dispersaient les livres de l'excellent abbé Allain, plus d'un travailleur a dû se rappeler les heures de délassement passées dans cette hospitalière *librairie*, — les longues conversations où le cœur &

Digitized by Google

l'esprit trouvaient également leur compte & auxquelles *Douce* prenait part de temps à autre par un miaulement discret, — les labeurs & les nobles joies intellectuelles dont ces volumes avaient été les instruments & les témoins.

*
* *

M. Ducaunnès-Duval.

M. Ducaunnès-Duval, archiviste de la ville de Bordeaux, vient d'être promu officier de l'Instruction publique. Bien des personnes en auront éprouvé quelque surprise, pensant que M. Duval avait depuis longtemps obtenu cette distinction. Le fait est que depuis longtemps il la méritait, & si l'on peut adresser une critique à la décision qui la lui a conférée, c'est d'être bien tardive. Elle n'en a fait que plus de plaisir aux amis du sympathique & consciencieux érudit.

*
* *

La Jurade.

La Mairie vient de distribuer le second volume de l'*Inventaire sommaire des registres de la Jurade*, rédigé au dix-huitième siècle par un aulneur-encanteur juré! Cet in-4° cossu, de près de 800 pages, renferme la lettre B du répertoire. Les chercheurs qui ont à consulter la lettre Z peuvent s'armer de patience.

Nos arrière-neveux nous devront cet ombrage,

terriblement embroussaillé & touffu. J'ai dit ailleurs tout le mal que je pense de cette publication & je n'insisterai pas : voilà une grande ville, qui possède des débris précieux de riches archives, un excellent archiviste & de l'argent, & toutes ces ressources aboutissent à imprimer sur papier vergé un immense fatras à peu près dénué de valeur scientifique & d'intérêt. Il serait si simple de faire au point de vue historique l'inventaire de ces registres de la Jurade, qui subsistent en grande partie! Ce serait beaucoup moins coûteux & infiniment plus utile.

*
* *

Digitized by Google

Société d'archéologie.

La *Société d'archéologie* de Bordeaux vient de consacrer plusieurs séances laborieuses à reviser ses statuts : le nouveau projet renferme notamment un article aux termes duquel tout membre « incriminé » (*sic*) de ne pas payer régulièrement ses cotisations sera traduit devant un « jury » ; on ne dit pas s'il sera enchaîné & gardé par la maréchaussée, mais on veut bien nous apprendre qu'il pourra faire appel de la sentence du « jury » à l'assemblée plénière. Tout cela est sévère, mais injuste : une Société qui depuis plusieurs années ne publie pour ainsi dire plus de bulletin n'a pas le droit de montrer une exigence ainsi féroce pour le recouvrement des cotisations. Il y a un moyen plus convenable & plus efficace d'assurer la rentrée des souscriptions : c'est de distribuer les fascicules dont ces souscriptions sont le prix &, pour cela, de se chamailler un peu moins & de travailler un peu plus. Mais, vraiment, il faudrait avoir le goût des persécutions & la soif du martyre pour entrer dans une Société où, pour un retard dans le paiement des cotisations, on serait menacé de se voir « incriminer » & traîner devant un « jury ».

***

Henry de Béthune.

L'histoire bordelaise s'est enrichie durant ces derniers mois de plusieurs volumes, au premier rang desquels il faut citer la *Vie de Messire Henry de Béthune, archevêque de Bordeaux* (1604-1680), par l'abbé L. Bertrand, bibliothécaire au grand séminaire de Bordeaux, Paris, 2 vol. in-8°. Le nom seul de l'auteur garantit l'excellence de l'œuvre ; l'information est d'une abondance merveilleuse. M. Bertrand possède à fond les annales ecclésiastiques de notre province au dix-septième siècle. S'il m'est permis de mêler quelques critiques à cet éloge sincère, j'exprimerai le regret que le savant écrivain fasse la part trop large à l'anecdote : des digressions bien longues & des détails infinis rompent l'unité du livre ; d'autre part, les documents cités entre guillemets sont accommodés à l'ortographe moderne, expurgés de locutions incorrectes ou obscures, en un

Digitized by Google

mot très dissemblables des originaux. L'œuvre n'en est pas moins fort remarquable. Quoi que puisse dire le docte Sulpicien, cet ouvrage n'est pas de ceux après lesquels on brise sa plume : il dénote une puissance de travail, une vigueur de pensée qui autorisent, Dieu aidant, de longues espérances.

*
* *

Les Maîtres d'armes bordelais.

M. Ernest Labadie vient de donner sur *les Maîtres d'armes bordelais du dix-huitième siècle* un joli volume de XV-128 pages, avec fac-similés de signature & portrait[1] d'un maître d'armes, arrière-grand-père de l'auteur. Là encore bien des disgressions auraient pu être évitées, d'autant qu'elles portent, en général, sur la politique, l'odieuse politique. Abstraction faite de ces hors-d'œuvre, il reste une étude attachante. Bordeaux est l'une des cités saintes de l'escrime ; la science de l'épée y est depuis longtemps en grande faveur. On sait que la population bordelaise est composée d'éléments ethniques divers, où dominent, je crois, le gascon & le créole : au gascon, le tireur bordelais emprunte sa souplesse & sa vigueur dans l'attaque ; du créole, il tient le coup d'œil & le sang-froid. En somme, maîtres & amateurs bordelais occupent une excellente place dans le monde de l'escrime. Les assauts annuels organisés dans la salle Franklin sont très brillants ; les meilleures lames de notre temps s'y sont fait admirer : Pini, ce représentant prestigieux d'une école très surfaite ; Kirchoffer, que je persiste à croire supérieur, par la science sinon par les muscles, à son heureux adversaire, Mérignac, ce maître des maîtres, &c.

1. Tous les détails de costume de ce portrait sont-ils bien authentiques ? Je préférerais des sandales de salle aux souliers à boucle. Le fleuret me semble trop semblable à nos fleurets actuels ; d'après le texte & les planches de l'Encyclopédie, je me représente le fleuret du dix-huitième siècle comme plus massif & plus raide, avec une garde différente. Je crois aussi que le tireur sur la planche, avant de tomber en garde, plaçait les pieds autrement qu'ils ne sont figurés dans le dessin que donne M. Labadie & qui est, d'ailleurs, d'une jolie allure.

Digitized by Google

Il était d'un incontestable intérêt de s'informer des anciennes salles où s'est formée l'école bordelaise & des maîtres qui l'ont constituée. M. Labadie n'a pas trouvé sur l'histoire de l'escrime à Bordeaux de détails techniques ; il n'y fallait pas songer. Du moins, il a réuni des notes biographiques assez précises, transcrit les statuts de la corporation & publié avec ces statuts quelques autres documents.

Je souhaite que cet hommage rendu à nos vieux maîtres soit un encouragement aux jeunes bordelais qui continuent la tradition & qui n'ont pas abandonné pour les idoles du jour le culte de l'épée. D'autres sports sont plus attrayants peut-être ; je ne pense pas qu'aucun soit plus sain, développe plus harmonieusement le corps, élève davantage le caractère.

Mais je m'aperçois que je tombe à mon tour dans les digressions. Quand l'occasion se présente de parler d'escrime, le silence est bien difficile à qui fut un fervent du fleuret.

J.-A. B.

***

Premier Congrès de la Garonne Navigable.

Nous rappelons aux lecteurs de la *Revue des Pyrénées* que le premier congrès annuel de la *Garonne Navigable* doit avoir lieu à *Bordeaux* les 12, 13 & 14 juin prochains, & sera suivi d'une excursion le 15 juin. Il suffit, pour prendre part à ce Congrès, de se faire inscrire au secrétariat général, rue Belleville, 177, à Bordeaux, & l'inscription est absolument gratuite.

Le programme du Congrès est suffisamment connu & a été rappelé dans le numéro 4 de la *Garonne Navigable*, où l'on a pu voir que toutes les communications relatives non seulement aux cours d'eau & canaux du Sud-Ouest, mais aussi à la batellerie en général & à la navigation intérieure dans les divers pays du monde, seront accueillies avec empressement.

Dès à présent, des personnalités éminentes, ingénieurs, industriels, commerçants, membres de sociétés savantes, ont promis des communications qui font bien augurer du Congrès de Bordeaux. Mais il va sans dire qu'on n'a pu encore les pres-

Digitized by Google

sentir toutes, & c'est pourquoi nous demandons à nos lecteurs leur collaboration, leur présence & leur participation à ces travaux, avec prière d'adresser le titre de leur communication à M. le secrétaire général, G. Rossignol, rue Belleville, 177, à Bordeaux, qui fournira tous renseignements complémentaires.

Hérault.

Le Creusot à Cette.

Le mercredi 16 avril, par un temps pluvieux & un vent très fort, avait lieu à **Cette** l'inauguration de l'usine établie par MM. Schneider & Cie comme annexe de la grande usine du Creusot. Cet événement était impatiemment attendu par nos concitoyens.

A dix heures trente-cinq sont arrivés, venant de Montpellier, MM. le général Pédoya & son aide de camp, MM. Arnaud, préfet de l'Hérault, & Duponteil, secrétaire général; divers hauts personnages, entre autres M. Guibal, ingénieur en chef des ponts & chaussées. Ils ont été reçus par M. & Mme Schneider.

Le bateau qui transportait les invités à l'établissement du Creusot est parti du quai Vauban à dix heures cinquante du matin.

Nous avons remarqué parmi les invités : MM. Gény, directeur général des usines; Lichtenberger, secrétaire général; Bais, fondé de pouvoirs; Saladin, Delmas, Brosser, ingénieurs principaux; Lapret, chef du personnel; Juliotte, Courreau, chef du service; Ribuffet, directeur des Forges de Cette, & Carron, secrétaire de M. Gény, délégué au service de la presse, auquel nous adressons nos remerciements pour son extrême courtoisie.

En outre, nous y avons vu les principales personnalités de Cette, tels que MM. Salis, député; Euzet, conseiller général; Marius François, conseiller d'arrondissement; Molle, maire de Cette; Massonaud, premier adjoint; Estève, président de la Chambre de commerce, & la plupart des membres de cette Compagnie; M. Calais-Auloy, président du Tribunal de com-

Digitized by Google

merce; M. Augé, juge de paix; M. Kleichneicht, commissaire central; MM. les commandants du 122me & des douanes; M. le lieutenant de gendarmerie & les chefs des différents services du port, de la mairie, des ponts & chaussées, ayant à sa tête M. Hermann, ingénieur du service maritime, &c. &c.

La visite à l'établissement a été faite sous la direction de Mme & M. Schneider.

Voici quelques détails sur cet établissement :

Le haut-fourneau qu'on inaugurait aura une production journalière de 200 tonnes environ.

Il assurera l'approvisionnement complémentaire en fonte des établissements du Creusot qui jusqu'ici étaient obligés d'en acheter.

Les matières premières arriveront par canal ou par mer.

Elles sont déchargées par deux appareils manutentionnant environ 50 tonnes à l'heure, mus par l'électricité.

Trois locomotives électriques à trolley conduisent les matériaux au monte-charge & aux fours à cokes.

La hauteur du fourneau est de 26 mètres; quatre appareils Cowper, de 30 mètres de haut & de 6m50 de diamètre extérieur, chauffent à 800° le verre destiné à être insufflé dans le haut-fourneau, tout produit par deux machines soufflantes à vapeur & trois à gaz.

Une cheminée de 96 mètres de haut complète l'installation.

Mme Schneider a allumé elle-même le haut-fourneau

A ce moment, M. Prieur, au nom des ouvriers du Creusot, depuis quarante ans employé de MM. Schneider, a offert une splendide gerbe de fleurs à la gracieuse Mme Schneider, fort courageuse, malgré le temps détestable.

La visite s'est terminée par les autres installations qui comprennent les derniers progrès scientifiques & les plus puissants, & l'on s'est ensuite rembarqué pour le Kursaal, où devait avoir lieu le banquet.

Après avoir traversé les canaux sur les bords desquels stationnait une foule compacte, on arrive vers une heure & demie au siège du banquet.

Le menu signé : Higé, patron du Grand-Café, est des plus exquis.

Digitized by Google

Mme Schneider préside, ayant à sa droite MM. Schneider, Salis, Estève, Arnaud, Pasqueau, des ponts & chaussées; de Volontal-Calais-Auloy, Hermann, Royer-Amadou, Gervais de Saint-Gobains; à sa droite, le général Pédoya, Molle, de Fitz-James, Gros-Claude, Guibal, Duponteil, Pommier-Rebuffet & Durand, de l'usine à pétroles.

M. Schneider, au dessert, prend la parole.

MM. Salis, Estève, Euzet, Arnaud, Molle prennent également la parole, pour se féliciter de l'événement heureux & plein d'avenir pour Cette.

Basses-Pyrénées.

Le Musée Bonnat.

Le musée Bonnat, dont **Bayonne** peut se glorifier, a été ouvert au public du 10 au 20 avril, & on peut dire que la presque totalité de la population bayonnaise a défilé dans ses salles. Si la municipalité n'a pas fait d'inauguration solennelle, c'est sans doute afin de ne pas contrarier le maître dont le caractère répugne à ces sortes de manifestations. Cela n'a pas empêché le pays presque entier d'accourir dans ces salles somptueuses, dont toute la décoration provient de la générosité du peintre illustre qui a cru devoir payer ainsi une légère dette de reconnaissance.

En effet, les cinq salles que le maître s'est réservées sont entièrement garnies des chefs-d'œuvre qu'il a détachés de son inestimable collection. Collection formée pendant de longues années avec ce goût si sûr & si épuré qui fait que pas un morceau banal n'est venu se mêler à ces longues séries d'objets d'art. Nous n'avons pas l'intention de décrire en détail tous les tableaux qui sont exposés, nous réservons ce soin pour une étude moins hâtive & qui nous permettra de donner un aperçu complet d'une des plus anciennes galeries de province qu'il soit donné aux étrangers de visiter. Nous nous bornerons ici à signaler quelques-unes des œuvres maîtresses qui sont déjà exposées & qui brillent comme des diamants aux yeux des experts.

Digitized by Google

Cinq salles ont été réservées à la collection Bonnat, & nous sommes heureux de dire que le maître bayonnais y est lui-même représenté par deux de ses maîtresses toiles, *l'Idylle* & le *portrait de Basge*. Une salle presque entière est remplie des plus lumineux dessins d'Ingres, qui laissent, dit-on, bien loin derrière eux ceux qui sont conservés par le musée de Montauban. Mais Ingres n'est pas le seul artiste dont les dessins sont exposés dans ce ravissant édifice. Les maîtres anciens & modernes y ont tous apporté leur contingent. Ce sont des dessins de Brillard, des Prud'hon, des Flandrin, des Daubigny, des Brascassat, d'admirables aquarelles de Batye dont une collection de bronzes superbes forme une des principales curiosités de la galerie. Mais quoique Bonnat ait surtout collectionné des dessins de maître, au point que ses cartons sont d'une richesse unique, il a aussi donné des tableaux, & des tableaux de la plus grande valeur. Ce sont des Rambrandt, des Ribeira, des Goya, des Philippo Lippi, des Rubens, du Van-Dyck, un Onco, inoubliable, un Picto della Francesco. Des ébauches de David, de Meissonnier, de David d'Angers & bien d'autres sur lesquels nous reviendrons plus tard. En un mot, & selon l'expression unanime de tous les critiques d'art qui ont déjà visité & apprécié cette collection princière, « le *Musée Bonnat* sera bientôt un lieu de pèlerinage dont s'honorera la nation tout entière ».

E. D.

Hautes-Pyrénées.

Hôtel de montagne au Monné.

La question des hôtels de montagne est à l'ordre du jour. Les ligues & associations fondées en France pour enrayer la tuberculose pulmonaire entreprennent de bâtir des sanatoriums d'altitude, & déjà l'initiative particulière a créé les établissements du Canigou, de Durtol, de Gorbio, d'Aix, &c.

Le *Club Alpin français* emploie les puissants moyens de propagande & d'action dont il dispose à favoriser la construc-

Digitized by Google

tion d'hôtelleries qui sont, il est vrai, bien souvent, de simples abris destinés à servir de refuge aux alpinistes.

Le *Touring Club* a présidé, l'an dernier, à un concours d'architecture qui avait pour but de dresser les plans d'un hôtel de montagne modèle. Notre compatriote, M. Ribes, fut chargé de rédiger le rapport de ce concours, où parurent de trés remarquables travaux.

Il n'était pas possible que les Pyrénées Centrales restassent en dehors de ce mouvement. La douceur relative de notre climat, l'incontestable pureté de notre atmosphère, la variété & le charme pittoresque de nos sites, la grande affluence d'étrangers déterminée depuis des siècles par nos stations thermales, nombreuses & renommées; les ressources de toute nature que possède notre région, tout recommande nos Pyrénées, tout démontre qu'elles ont au moins autant de titres que les autres centres montagneux français pour recevoir des installations de cures d'air.

Pour ne parler que de **Bagnères** divers projets se sont fait jour depuis une dizaine d'années & méritent qu'on les mentionne avant de parler en détail de celui qui fait l'objet de cette étude.

En 1892, au Congrès de l'*Association française pour l'avancement des Sciences* tenu à Pau, un habitué & un ami de Bagnères, M. Henri Léon, communiquait un projet de sanatorium à la *Fontaine des Fées*, à 770 mètres d'altitude, sur le plateau bien connu, admirablement exposé au sud & à l'est, devant un magnifique panorama, & parfaitement abrité contre les vents de l'ouest & du nord [1].

En 1895, le 15 septembre, à la suite d'une conférence données aux Thermes de Bagnères par le Dr Courtin, de Bordeaux, une commission, formée de médecins & de membres de la Société Ramond, était nommée pour s'occuper de la fondation d'un sanatorium thermal infantile & pour préparer les voies à la création d'un sanatorium de montagne...

Entre temps, M. l'ingénieur Sansot avait soumis au Conseil

1. Cette étude a paru dans le *Bulletin* de la Société Ramond (1893, 1er trimestre).

Digitized by Google

municipal un projet de cure d'air pour enfants au sommet du Bédat, avec un ascenseur d'un système ingénieux, qui eût doté Bagnères d'une attraction comparable à celle du funiculaire du Grand Ger, à Lourdes.

Aucun de ces projets n'a eu la bonne fortune de recevoir un commencement d'exécution, & tous les projets analognes seraient, peut-être indéfiniment, restés dans le domaine des rêves, si l'active & entreprenante *Société des Excursionistes bagnerais* n'avait pas un jour jeté un regard favorable sur les efforts tentés par un de ses membres pour procurer à notre coin des Pyrénées ce que les Alpes Suisses possèdent en abondance : un hôtel confortable sur les hauteurs.

J'ai raconté, il y a deux ans, dans une réunion semblable à celle-ci, mes recherches dans la vallée de Lesponne, plus exactement : dans les replis du versant nord de cette admirable vallée, sur un territoire qui est bien à nous & qui présente à la fois une direction générale SW.-NE., avantageux sous le rapport de l'insolation, & des sites particuliers remarquablement propres à une adaptation sanitaire. J'ai décrit le vallon de Cérétou, à la base du Mont-Aigu, au-dessus de la cascade de Magenta; l'idéale clairière de Belle-Vue, au sein du bois de Baïsaou; le pittoresque vallon de la Glaire... ces divers emplacements ont contre eux d'assez sérieuses difficultés d'accès, & nous cherchions encore, quand M. le Dr Déjeanne nous engagea à visiter le versant méridional du Monné, avec une insistance qui décida plusieurs membres de la *Société des Excursionnistes* à faire cette petite excursion, le 27 septembre dernier.

L'emplacement qui a réuni les suffrages de cette commission d'explorateurs est marqué, sur le plateau incliné qui forme la partie supérieure du versant méridional de la montagne, par une légère dépression ou cuvette, située au S.-E. du mamelon boisé qui constitue le principal sommet du Monné. Ce sommet lui-même & les plantations de jeunes hêtres qui le couvrent défendent l'espace choisi contre les vents du N. & du N.-W.

Complètement dégagée à l'E., au S., au S.-W., cette partie du plateau, qui doit avoir une altitude de 1,200 mètres, domine

Digitized by Google

un vaste & superbe panorama, que l'on connaît trop bien pour que j'entreprenne de le décrire. Le Pic-du-Midi est là, tout près, devant vous, fièrement posé comme une coupole sur la colossale cathédrale que lui font ses contreforts. Le ravin de Binarros, avec les moutonnantes forêts de Niclade & de Mourgoueil, se laisse en quelque sorte disséquer par le regard, avec une étonnante netteté. Puis apparaissent, à droite : le vallon d'Ardalos où se cache cette émeraude, le lac de Peyralade; la gorge du lac Bleu, la montagne de Bizourtère, les premiers gradins du Mont-Aigu, & le Mont-Aigu lui-même, qui dispute au Pic-du-Midi l'empire de cette région.

A gauche : Houn-Blanco, la Mountagnette, l'Arbison, &, à l'extrême horizon, les Gours blancs, le Lac d'Oo...

La température est assez douce en cet endroit pour y permettre un séjour agréable pendant sept mois de l'année. Quelques promeneurs avaient parfois rapporté l'impression que l'air est moins vif & moins frais au Monné qu'au Bédat. Mais personne ne se doutait de la réalité & de l'importance du phénomène que les recherches de M. Marchand ont aujourd'hui démontré, tout paradoxal qu'il puisse paraître :

A certains jours & à certaines heures, il fait réellement plus chaud au Monné qu'à Bagnères.

Ces certains jours sont ceux pendant lesquels souffle le vent du sud; ces heures sont celles du lever du soleil.

Qu'on se représente un courant aérien passant sur l'Espagne & venant vers nous, chargé de vapeurs. Avant de franchir les Pyrénées, il perd son humidité qui se précipite en pluie. Il nous arrive ainsi desséché &, mieux que cela, il s'échauffe par compression en descendant sur le versant français, en vertu d'une loi de thermodynamique, au point d'acquérir : un degré par 100 ou 110 mètres; si bien que ce courant, dont la température était de — 10° à 3,000 mètres d'altitude, peut avoir acquis, à 1,000 mètres, une température de 8° ! Chez nous cette zone paradoxale se trouve placée entre 1,000 & 2,000 mètres. Au-dessus, la loi de décroissement des températures suivant la verticale trouve son application normale. Au-dessous, dans la plaine, le thermomètre obéit aux lois générales qui règlent les températures suivant la latitude & la saison.

Digitized by Google

Les exemples suivants feront bien saisir ces différences :

Le 19 avril 1901, au lever du soleil, le thermomètre marquait : à Bagnères, 5°8 ; au sommet du Monné, 9°4 ; au Pic-du-Midi, — 2°8.

Le 20 avril, le thermomètre marquait : à Bagnères, 4°9 ; au Monné, 9°8 ; au Pic-du-Midi, — 2°8.

Le 5 mai, 6°5 ; 8°3 ; — 5°8.

Le 26 juin, 13°9 ; 14°8 ; — 8°8.

Le 12 novembre, — c°5 ; 6°9 ; — 2°2.

Le 9 janvier 1902, — 1°3 ; 7°3 ; — 3°1.

Le 17 janvier, — 2°5 ; 9°0 ; — 6°1.

Il est à remarquer que ces différences sont plus accentuées en hiver qu'en été. Certains jours elles ont atteint une amplitude absolument extraordinaire : 11°5 de plus au Monné qu'à Bagnères, le 17 janvier dernier. Et si l'on réfléchit que l'écart thermométrique moyen entre Bagnères & le Monné est de 3°6 au profit de Bagnères, on peut dire que, le 17 janvier, l'inversion des températures atteignait 11°5 + 3°6 = 15°1 (!).

Si nous interprétons ces chiffres, nous devons en déduire, non pas qu'il fait plus chaud au Monné qu'à Bagnères, ce qui est faux & ce qui serait d'ailleurs une médiocre réclame pour notre station pendant l'été, *mais que la variation diurne y est moins étendue qu'à Bagnères.*

En effet, cette inversion ne se produit guère qu'à certaines heures de la matinée, aux heures où le thermomètre est au bas de sa course. Plus tard, la température de Bagnères se relève & même dépasse, comme il convient, celle du Monné. Il en résulte que la variation diurne est moins forte au Monné de toute la différence *en plus* que la température du Monné présentait le matin & de la différence *en moins* qu'elle présente le soir.

Cette cause n'est probablement pas la seule qu'on puisse invoquer pour l'explication de ce phénomène. L'essentiel était de mettre en lumière le fait lui-même qui confère au Monné une des propriétés les plus précieuses des climats conseillés aux malades : la stabilité thermique.

La question de l'eau est à l'étude. Il y a, à 30 ou 40 mètres

Digitized by Google

au-dessous de la crête du Monné, une source qui coule toute l'année dans un ravin escarpé & profond. Elle donnait, le 27 septembre dernier, 6 litres par minute, soit 8,640 litres dans les vingt-quatre heures. En supposant 40 consommateurs par jour, ce débit représente plus de 200 litres par consommateur, chiffre sensiblement supérieur à la moyenne des localités les mieux approvisionnées.

Reste la difficulté d'élever cette eau pour les besoins de l'Hôtel. Si, comme on nous le fait espérer, on peut, par un bon captage, augmenter le débit de la source, l'excédant sera utilisé pour actionner un bélier ou une autre machine élévatoire.

On pourra, en outre, pour ménager l'eau potable, établir des citernes à la cime du Monné & y recueillir les eaux pluviales, les soins de propreté & la bonne tenue hygiénique de l'établissement exigeant, en effet, une assez grande quantité d'eau.

Reste le chemin carrossable à faire pour conduire les malades à l'Hôtel. Deux projets sont en présence : ou bien utiliser, en l'améliorant, la route de la Tapère, récemment construite pour l'exploitation de Castel-Mouli, & la prolonger jusqu'à l'emplacement du sanatorium projeté.

Ou bien créer un chemin de voitures allant de la vallée de Laponne aux plaines d'Esquiou en remontant le ruisseau d'Ardesen, & des plaines d'Esquiou, atteindre le plateau supérieur, soit par des lacets, soit en contournant au nord le sommet du Monné. Cette dernière partie du chemin est commune aux deux projets.

La diplomatie des fondateurs s'emploierait à obtenir que les frais d'établissement du chemin fussent assurés par l'Administration des forêts & par la commune de Bagnères, intéressées l'une & l'autre à la création d'une route dans cette région.

Seules les dépenses de construction de l'Hôtel & d'appropriation du terrain (jardin ou parc anglais, sentiers, &c.) devraient être à la charge de la Société qui ferait cette entreprise.

Ces dépenses ne dépasseraient pas 130,000 francs pour un

Digitized by Google

hôtel de 20 lits avec une buvette-restaurant pouvant fonctionner indépendamment de l'hôtel.

Dans la pensée du fondateur, cet hôtel serait plutôt un aérarium qu'un sanatorium proprement dit. Il serait destiné à recevoir les anémiques, les convalescents de maladies graves, les névrosés, les paludéens, les enfants débiles, les femmes éprouvées par des maladies intérieures, qui forment la plus grande partie de la clientèle thermale de Bagnères.

Rien n'empêcherait plus tard, si l'opinion le réclamait, de fonder un sanatorium pour tuberculeux : les emplacements ne manquent pas aux environs de Bagnères. Mais notre premier hôtel de montagne n'aurait point d'affectation spéciale & exclusive : il serait largement ouvert à tous ceux qui, venant chercher à Bagnères le repos & la santé, voudraient essayer d'une cure d'altitude pour achever leur guérison.

Dr GANDY.

*
* *

Larcher.

Les deux grandes publications manuscrites laissées par l'érudit Larcher, régent latiniste sacristain, un peu épicier, secrétaire de la mairie à **Vic**, secrétaire des Etats de Bigorre, avocat, agent d'affaires, &c., mais avant tout archiviste & paléographe, — savoir : le *Glanage* dont les vingt-cinq volumes forment le fonds le plus précieux de la bibliothèque de la ville de Tarbes, & le *Dictionnaire*, conservé aux archives des Hautes-Pyrénées, — sont d'un inestimable prix pour l'histoire de la Bigorre & des pays voisins, les documents que l'auteur y a transcrits étant aujourd'hui perdus pour la plupart. Mais il faut se garder d'avoir en Larcher une absolue confiance. Il a copié beaucoup, mais mal. Un érudit de Vic-Bigorre le soupçonne de n'avoir pas toujours su résister à la fructueuse manie de fabriquer des généalogies. Enfin, M. Pambrun, sous-archiviste des Hautes-Pyrénées, l'a surpris en faute, en très grande faute. Chargé par la municipalité de Vic de classer à nouveau les fonds anciens des archives de la commune, M. Pambrun vient de constater que Larcher, qui classa ces mêmes archives en 1732 (son inventaire, tenu au courant jusqu'en 1772, subsiste

Digitized by Google

encore), a daté les pièces avec une incroyable légèreté. Il a pris la première date qui lui tombait sous les yeux, soit vers le début, soit vers la fin de l'acte, sans parcourir l'acte en entier, en sorte que la date qu'il donne se rapporte tantôt à un document visé ou mentionné, tantôt à l'expédition de l'acte lui-même. Et ces erreurs, il ne les a pas commises seulement pour des documents de son époque, qu'il aurait pu traiter avec le mépris de bien des érudits pour le moderne ; on les rencontre même dans l'analyse d'actes du seizième siècle. « Souviens-toi de te défier », disait un philosophe grec.

***

Vieilles pierres.

On se souvient que le théâtre de **Bagnères-de-Bigorre** fut dévasté par le feu le 9 janvier 1901. Les érudits s'émurent. Cette salle était, en effet, l'anciennne chapelle des Hospitaliers de Saint-Jean-de Jérusalem, dépendant de la commanderie d'Aureilhan, fermée en 1791 comme église non paroissiale, & que la commune de Bagnères fut autorisée à acheter par un arrêté du directoire de département du 1er décembre 1792. Elle l'acheta en effet pour sept mille cinquante livres. D'abord maison de détention pour les prêtres, moines & frères, « présumés n'avoir point prêté le serment », & autres suspects, elle servit ensuite de salle pour les séances de la Société populaire, & de théâtre jusqu'à nos jours.

La chapelle avait été reconstruite dans le premier tiers du dix-septième siècle ; mais son ancien portail s'est conservé jusqu'à nous. Il était devenu l'entrée des artistes. Il se compose de deux petites arcades de tracé brisé, retombant sur un trumeau central, & encadrées par une archivolte également brisée, ébrasée à trois voussures. Les voussures retombent chacune sur deux colonnettes à chapiteaux médiocres, dont l'un est décoré de têtes de feuilles de pauvre & maigre facture. Malgré son aspect archaïque, il ne faut pas y voir le portail de l'église mentionnée dans des actes de 1286 & 1287. Le style sec & plat des sculptures, ainsi que le galbe des chapiteaux, rappelle certaines œuvres très médiocres du quinzième

Digitized by Google

siècle. Sans le rajeunir jusqu'à cette époque, on peut l'attribuer au cours du quatorzième siècle, en réservant la colonne servant de trumeau qui est certainement antérieure.

Le Conseil municipal de Bagnères, dans sa séance du 14 avril dernier, a voté un crédit pour la démolition des ruines de la salle du théâtre & décidé la conservation de cet intéressant portail.

Les habitants de Bramevaque demandent à grands cris (comme l'exige d'ailleurs le nom significatif de la localité) qu'on mette à bas un arceau, dit « porte de ville », qui gêne leur circulation. Cette réclamation est sur le point d'être entendue. Sans doute, un arceau délabré est peu de chose. Mais outre que son effet est toujours pittoresque, son dessin & son profil peuvent fournir à l'archéologue un élément de date. Et n'est-ce pas sous cette arcade que passa jadis la gracieuse reine Marguerite, se rendant au château qui devait la garder longtemps prisonnière? Peu importe aux Bramevaquais l'archéologie & la légende... Les démolitions sont toujours regrettables. Il ne faut pas les laisser s'accomplir sans quelques protestations, d'ailleurs vaines.

***

Congrès du Club-Alpin français.

Le Club-Alpin revient cette année au cœur des Pyrénées, & **Bagnères-de-Bigorre** lui prépare une réception digne d'elle. Le 10 août, on célébrera le centenaire de la première ascension de Ramond au Mont-Perdu! — Voici le programme officiel :

Dimanche 3 *août* 1902. — Après-midi : Fête populaire. — Soir : Réception du Congrès par la municipalité bagnéraise & la Section C. A. F. de B.-B. au Casino municipal.

4 *août*. — Lhéris (1593^{m}). — A pied ou à mulet. Déjeuner sur l'herbe. — Asté, château de Gramont, Palomières de Gerde.

5 *août*. — Pic-du-Midi-de-Bigorre (2877^{m}). — Voiture, puis à pied ou à mulet. — Vallée de Campan, cascades de

Digitized by Google

Gripp, Tramesaïgues, pâturages d'Arizes, hôtellerie Costallat, observatoire. — Retour : *a*) par Gripp & la vallée de Campan ; — *b*) par le lac Bleu & la vallée de Lesponne ; — *c*) par Barèges & la vallée du Bastan, Luz.

6 *août*. — *a*) Fontaine sulfureuse de Labassère, Monné (1258m), pâturages d'Esquiou, Couret, La Lyte, Fontaine, ardoisières du Maillou, La Gailleste ; — *b*) vallée de l'Oussouet ; — Fontaine (en voiture). Déjeuner sur l'herbe. — *c*) Luz. — Gèdre, Gavarnie (en voiture), Luz, Lourdes.

7 *août*. — *a b)* Croix-Blanche. Déjeuner sur l'herbe. — Loucrup, Visker, Montgaillard (gare). — *c*) Lourdes. — Funiculaire du Grand Jer, Croix-Blanche, Bagnères (en voiture). — A sept heures, réunion générale, banquet officiel.

8 *août*. — Vallée du Campan, Paillole, Col d'Aspin, Arreau. Déjeuner. — Dislocation.

Excursions finales. — 8 *août*. — *a*) Arreau, Aragnouet ; — *b*) Arreau, Aragnouet, Orrédon.

9 *août*. — *a*) Port de Bielsa, Barossa, Bielsa ; — *b*) Lac d'Orrédon.

10 *août*. — *a*) Bielsa, Torla ; — *b*) Lac d'Orrédon, Port-Bieilh, Bagnères.

11 *août*. — *a*) Torla, vallée d'Arazas, brèche de Roland, Gavarnie ; — *b*) Torla, Mont-Perdu, Tuquerouye, Héas, Gèdre.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. A. Lacoste, secrétaire du C. A. F., rue Lorry, Bagnères-de-Bigorre.

***

Bagnères et la Révolution

« Bagnères & la Révolution », tel est le titre d'un mémoire de M. Louis Canet, professeur au Lycée de Tarbes, dont le *Bulletin de la Société académique des Hautes-Pyrénées* commence la publication. Dans cette première partie, l'auteur étudie, à l'aide des documents d'archives, Bagnères au déclin de l'ancien régime, passant successivement en revue le cadre de la cité, l'organisation politique &

Digitized by Google

communale, les services administratifs, la balnéation & la vie à Bagnères, & comme conclusion les vœux de Bagnères en 1789. Nous reviendrons sur cette très importante & remarquable étude, quand la publication en sera terminée.

L.

Tarn.

Il n'est pas encore trop tard pour parler d'elle, bien que plusieurs fois *quinze* jours soient déjà passés. Parlons-en.

Une conférence de M. Rieux.

C'était le 11 janvier 1902, à **Albi**, dans cette salle des Etats d'Albigeois, toute pleine encore des souvenirs d'un passé qui ne fut pas sans grandeur & qui se prête si bien à l'envolement des périodes sonores; M. Emile Rieux donnait une conférence.

Présentons le conférencier. M. Rieux est cuisinier de son métier, un cuisinier à rendre jaloux feu Vatel dans sa tombe, mais avec infiniment plus d'esprit. Il ne se passerait pas, lui, l'épée à travers le corps pour une marée qui aurait manqué le train; il improviserait une marée absente.

Au cuisinier qu'est M. Rieux se superposent un artiste, un céramiste, un littérateur. Artiste, on n'a qu'à parcourir les divers appartements, même la cuisine, où il pontifie en veste blanche, de son *Hostellerie du Grand-Saint-Antoine :* ce ne sont que tableaux, ce ne sont que gravures; céramiste, son étude sur les poteries de Giroussens lui a valu le prix fondé par la *Société des Sciences, Arts & Belles-Lettres du Tarn;* littérateur, l'analyse de sa conférence sur *l'art de gueule*, ainsi que disaient Rabelais & Montaigne, va l'établir péremptoirement.

Disons tout d'abord que le titre de la conférence, *l'alimentation*, & le nom du conférencier avaient attiré un gros public dans la salle des Etats d'Albigeois. M. Rieux l'a conquis d'emblée par l'air de sympathie répandu sur toute sa personne & par son humour. Mais suivons le conférencier.

« La cuisine est un art ondoyant & divers; il doit s'accommo-

Digitized by Google

der à la région & au tempéramment de l'indigène. Incontestable est son influence sociale; la paix de la famille peut dépendre d'un bon plat cuisiné par les mains expertes de la maîtresse de maison. La femme française est la seule qui, grâce à sa dextérité, peut se risquer, en robe de soie, dans le voisinage des fourneaux.

« Les chroniques culinaires disent le rôle que les femmes ont joué dans l'art de la gastronomie. La cuisine ne fut pas étrangère à la conquête de Marc-Antoine par Cléopâtre; Agrippine dut à son talent d'assaisonner les mousserons l'empire qu'elle prit sur son mari. Quelles lumineuses traces les femmes du grand siècle ont laissées dans la cuisine! & les pâtisseries à la Sablé, & les côtelettes à la Maintenon, & le carré de mouton à la Conti, & la purée d'oignons à la Soubise, & l'immortel gigot à la Mailly! »

Après ces considérations générales sur l'art qu'il pratique si bien, M. Rieux nous promène à travers les siècles. Il nous dit les menus de l'époque de Néron, aux mets étranges; ceux de la *cœna pontificalis* que nous révéla Lentulus; les goinfreries de la cour de Louis XIV, qui mettaient le médecin Fagon sur les dents. Un menu de 1693 comprend douze couverts & trois services de neuf plats : vingt-sept plats au total. Et quels plats! Ils n'étaient digérés qu'à grand renfort de lénitifs, de digestifs, de purges & de clystères.

Le conférencier passe ensuite à la cuisine contemporaine. Et d'abord le pain & ses diverses espèces : pain bis, pain blanc, pain choine — une corruption de chanoine, — fait de la fine fleur de farine. Du temps des corporations, le chef-d'œuvre à faire pour obtenir la maîtrise fut un pain de chapitre. Dans l'article pain, le *millas* ne pouvait être oublié, & M. Rieux nous a cité le court colloque connu du pain & du *millas* :

Que fas aqui, millas?
— Fàu pla d'àunou quant i sios pas.

Ici une pointe dans les pays de l'érudition. Le conférencier résume rapidement la législation des fours banaux & des marques des pains qu'on y cuisait. Ces marques, dont M. Rieux

Digitized by Google

possède deux exemplaires datés de 1470, portaient, gravés en creux, divers dessins : monogramme du Christ, un Saint-Esprit, des feuilles & une fleur de lis; ou bien : blason seigneurial & fleur de lis. Ces dessins s'imprimaient sur la pâte.

La boucherie fournit au conférencier un nouveau motif à érudition & à renseignements utiles. Il s'étend sur les droits & les devoirs des bouchers sous l'ancien régime. Ils devaient assurer l'approvisionnement *à peine de la hard & soubs aultres corrections.* M. Rieux nous enseigne le moyen d'apprécier les vertus & les vices des viandes par leur seul aspect. Après Rabelais & Monselet, il chante un lyrique couplet en l'honneur du cochon, ce *cher ange.*

Il fait ensuite défiler devant nous le bataillon des gâteaux de dessert &, en passant, il nous dévoile les secrets de la fabrication des gimblettes, une des gloires d'Albi.

J'allais oublier le chapitre des sauces d'autrefois. Plusieurs sont célèbres : la sauce *al pàure home*, la sauce Robert, la sauce verte. Cette *saulce verte* avait pour base le poivre, le gingembre, le clou de girofle.

Aimez-vous la muscade ? On en a mis partout.

Partout aussi, à propos de tout & de rien, on mettait de l'anis, du fenouil, du salpêtre, de la coriandre, du safran, du verjus, de la moutarde. L'ail, malgré les anathèmes d'Horace, était, & est resté, dans notre Midi, en grande faveur. Une préparation, fort goûtée en Gascogne, & dont M. Rieux dit le plus grand bien, est la pâte d'ail pilé avec des noix fraîches. Il paraît qu'on s'en mettrait jusque-là.

La conférence prend tout à coup une tournure scientifique, & le cuisinier — nouvelle incarnation — se mue en chimiste; il jongle avec le carbone & l'hydrogène, avec l'oxygène & l'azote. Nous ne pouvons, à notre vif regret, le suivre dans ses démonstrations chimico-culinaires. Heureusement qu'il abandonne vite ces hautes cimes pour vanter la cuisine & le cuisinier français.

Dans toutes les cours de l'Europe, le chef français trône devant les fourneaux des cuisines impériales ou royales. N'est-ce pas un hommage rendu à la France? M. Rieux nous décrit

Digitized by Google

de visu, & fort élégamment, les majestueuses cuisines de la cour de Madrid; leur aspect cause une impression de grandeur, de chose énorme. La description des mets qui s'y élaborent est si appétissante que

— Est-ce une illusion de nos sens abusés? —

les narines de l'auditoire en frémissent.

La conférence se clôt sur quelques bons conseils donnés aux ménagères. Ai-je besoin de dire qu'elle a été soulignée de nombreux & très légitimes applaudissements? Empruntons à M. Rieux, qui l'a empruntée à Rabelais, notre conclusion : « Tenez-vous chaudement, redoubtez les catharres, mangez ferme & beuvez du meilleur. »

***

Marché-Couvert.

On va démolir un des plus vieux quartiers d'**Albi** pour y installer un Marché-Couvert. Nous serions surpris si la démolition n'amenait pas de découvertes archéologiques intéressantes. Nous aurons l'œil sur les travaux qui commenceront incessamment. En attendant faisons connaître la décision du jury chargé de juger le mérite des projets de construction du Marché-Couvert.

« Sont classés par ordre de mérite :

« N° 1 (*chargé à ce titre de l'exécution*). — Le projet présenté par M. Michelin (André-Jules), ingénieur-constructeur à Paris;

« N° 2. — Le projet présenté par M. Gabelle, ingénieur-constructeur à Marseille;

« N. 3 *ex-æquo*. — Le projet présenté par M. Baudon & C^e^, ingénieurs-constructeurs à Ronchin-lès-Lille, & le projet présenté par M. Alexanbre Dumez, ingénieur-constructeur à Paris.

« Sont en outre accordées :

« 1° Une première mention honorable à M. Sagné, entrepreneur à Toulouse;

Digitized by Google

« 2° Une deuxième mention honorable à M. Jules Doré & MM. Schwartz & Mourer, ingénieurs-constructeurs à Paris.

« Le jury manifeste toute sa satisfaction pour les soins & les efforts apportés dans l'étude des projets soumis qui sont, en général, très satisfaisants. »

Les projets ont été exposés dans la salle des Etats d'Albigeois.

ALBIENSIS.

Tarn-et-Garonne.

Société archéologique.

La Société archéologique de Tarn-et-Garonne, si habilement dirigée par le chanoine Pottier, vient de reprendre les excursions érudites & pittoresques qu'elle aime à faire chaque année, à travers toute la France. Le 16 avril, elle visitait Carbonne, Rieux & Saint-Elix, dans la Haute-Garonne. A six heures du matin, quarante excursionnistes, au nombre desquels figuraient plusieurs dames, prenaient, à la gare de Montauban, le train pour Toulouse. A Toulouse, ils s'adjoignaient quelques membres de la Société archéologique du midi de la France & tous se dirigeaient vers Carbonne.

Arrivés dans cette localité, vers dix heures, nos archéologues font d'abord visite à l'hôtel, car leur estomac crie la faim. Du repas, rien à dire, sinon que le chanoine Pottier, dans un de ces fins discours dont il a le secret, souhaite la bienvenue à Mgr Batiffol, recteur de l'Institut catholique de Toulouse, à M. de Montazet, ancien sous-préfet, à M. Pasquier, archiviste de la Haute-Garonne, & à tous les étrangers. Après le déjeuner, on a visité l'église qui, à vrai dire, ne présente de curieux qu'un portail du quatorzième siècle.

A deux heures, on se met en marche pour Rieux. Rieux est une petite ville, située sur les bords de la Rise. Siège d'un ancien évêché, elle possède une charmante église qui date, en grande partie, du quatorzième siècle : le portail, les fenêtres, les pilastres de la sacristie, les contreforts de l'extérieur, attestent cette époque; la voûte, suivant MM. Subra, le docteur Le Palenc & le chanoine Pottier, aurait été refaite totalement

Digitized by Google

au dix-septième siècle; d'après M. Pasquier, les chapiteaux, seuls, auraient été retouchés. C'est, en somme, une question à examiner de près, & une monographie de cet édifice serait à faire.

A Rieux, il y a bien d'autres choses à voir : maisons du quinzième & seizième siècle, ruines de l'ancien évêché, si habilement restauré par M. Rocher, hôtel-de-ville, prison, tout mériterait une longue description; mais il nous faut parler de Saint-Elix, où les membres de la Société archéologique reçurent une si cordiale hospitalité, du propriétaire M. Bernard de Suarez d'Almeida.

En dépit de ses formes qui rappellent le Moyen-âge, ce château, comme l'expliqua savamment à ses confrères M. Pasquier, qui a trouvé dans les registres notariaux de Toulouse un bail relatif à sa construction, a été élevé entre les années 1540-1548. Il est entouré d'un magnifique parc qui fut tracé par Le Nôtre.

De Saint-Elix, les excursionnistes reprirent le chemin de Toulouse; à minuit, ils étaient de retour à Montauban, enchantés du voyage qu'ils venaient d'accomplir. Aussi comptent-ils bientôt renouveler leurs pérégrinations & visiter Terride (Tarn-&-Garonne), Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne) & Bonaguil (Lot); & nous aimons à croire que, comme à Rieux, des membres des Sociétés voisines viendront en grand nombre se joindre à eux.

*
* *

Archives.

Nous ne saurions trop attirer l'attention des historiens sur l'important fonds d'Armagnac, déposé aux Archives de Tarn-&-Garonne, & dont le classement & l'inventaire, œuvre de M. Maisonobe, sont complètement terminés; ils y trouveront beaucoup de textes inédits, relatifs à la guerre de Cent ans dans le midi de la France. Quarante pages de l'inventaire ont actuellement paru; le reste va peu à peu s'imprimer.

La série dont on va maintenant s'occuper est la série C. Elle comprendra cinq fonds : *Intendance*, *Bureau des Finan-*

Digitized by Google

ces, *Administration de la Haute-Guyenne*, *Etats de Languedoc*, *Régie & Domaine*. Vingt articles sont déjà rédigés. C'est dans le fonds de la *Régie & Domaine* que seront analysés les importants registres, versés en 1899 par l'Enregistrement.

Un ouvrage destiné à paraître à l'occasion du prochain Congrès pour l'avancement des sciences à Montauban contiendra un article détaillé sur l'état des Archives dans le Tarn-&-Garonne & donnera une liste complète des inventaires manuscrits. A. G.

***

Congrès de l'Association française.

L'Association française pour l'avancement des sciences tiendra sa trente & unième réunion annuelle à **Montauban**. C'est la première fois qu'elle choisit une ville qui n'est ni un chef-lieu universitaire, ni un centre industriel. Mais le Tarn-&-Garonne est une région très éclairée; c'est la patrie de l'illustre géomètre Fermat & du plus grand peintre français du siècle dernier, Ingres. Personne ne doute du succès des excursions dans un pays admirablement pittoresque.

Le président général est M. Carpentier, membre du Bureau des longitudes; il a pour adjoint M. Levasseur, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. Les présidents de section ont été élus l'an dernier au Congrès d'Ajaccio & sont les suivants :

1re & 2e Sections (*Mathématique*, *astronomie*, *géodésie & mécanique*), M. Baillaud, correspondant de l'Institut, directeur de l'Observatoire, doyen honoraire de la Faculté des Sciences de Toulouse.

3e & 4e Sections (*Navigation*, *génie civil & militaire*), M. Fontès, ingénieur en chef des ponts & chaussées, à Toulouse.

5e Section (*Physique*), M. Mathias, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse.

6e Section (*Chimie*), M. Sabatier, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse.

7e Section (*Météorologie & physique du globe*), M. Mar-

Digitized by Google

chand, directeur de l'Observatoire du Pic-du-Midi, à Bagnères-de-Bigorre.

8e Section (*Géologie & minéralogie*), M. Peron, correspondant de l'Institut, à Auxerre.

9e Section (*Botanique*), M. Bræmer, professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse.

10e Section (*Zoologie, anatomie, physiologie*), M. Moquin-Tandon, professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse.

11e Section (*Anthropologie*), M. Rivière (Émile), sous-directeur adjoint de laboratoire au Collége de France.

12e Section (*Sciences médicales*), M. le Dr Bories, à Montauban.

13e Section (*Électricité médicale*), M. le Dr Bordier, agrégé à la Faculté de Médecine de Lyon.

14e Section (*Agronomie*), M. Regnault (Ernest), président du Tribunal civil de Joigny.

15e Section (*Géographie*), M. Gauthiot (Charles), secrétaire général de la Société de Géographie commerciale de Paris.

16e Section (*Économie politique & statistique*), M. Saugrain (Gaston), avocat à la Cour d'appel de Paris.

17e Section (*Enseignement*), M. Merckling, directeur des études à la Société philomatique, membre du Conseil supérieur des écoles techniques, rue Saint-Sernin, 66, à Bordeaux.

18e Section (*Hygiène & Médecine publique*), M. le Dr Tachard, médecin principal, directeur du service de santé du XIe corps d'armée, à Nantes.

Sous-Section (*Archéologie*), M. le chanoine Pottier, président de la Société archéologique de Tarn-&-Garonne, à Montauban.

Sous-Section (*Odontologie*), M. le Dr Sauvez (Emile), dentiste des hôpitaux.

Le Congrès s'ouvrira le jeudi 7 août & durera huit jours. Les excursions à Moissac & dans la vallée de l'Aveyron (Bruniquel, Pennes, Saint-Antonin) auront lieu les 10 & 12 août; des excursions finales auront lieu à partir du 15 août, d'un côté au gouffre de Padirac & à Rocamadour, de l'autre aux cavernes avec peintures préhistoriques des Eysies (Dordogne), récemment découvertes.

Digitized by Google

Une grande conférence sera faite sur les volcans par M. Stanislas Meunier, professeur au Muséum de Paris.

Un Comité est formé à Toulouse pour faciliter la visite de cette ville & de ses établissements scientifiques la veille & l'avant-veille du Congrès, c'est-à-dire les mardi 5 & mercredi 6 août.

S'adresser, pour tous renseignements, au Secrétariat de l'Association, Paris, rue Serpente, 28.

L'Association possède actuellement un revenu de 120,000 fr. Elle a distribué cette année 16,732 francs de subventions.

Allemagne.

La langue d'Oc.

La France garde un culte patriotique aux parties de l'Alsace-Lorraine que lui a fait perdre la guerre de 1870; mais, à part quelques érudits, personne ne s'intéresse à un nombre assez considérable de villages de l'Allemagne du Nord & de l'Allemagne du Sud, où la langue d'oil se maintient encore à l'état sporadique. — Les colonies sont, les unes antérieures, les autres postérieures à la révocation de l'édit de Nantes. Parmi les plus curieuses figurent celle des Vaudois du Wurtemberg, en grande partie constituées par des familles que les persécutions du duc de Savoie forcèrent à un exode célèbre dans les annales de la Suisse & de l'Allemagne.

L'Association des félibres montpelliérains demanda, vers le milieu de l'année 1899, que ces dialectes pussent désormais concourir aux Jeux Floraux de Cologne, alors présidés par Carmen Sylva (la reine Elisabeth de Roumanie). La requête de 1899 a été accueillie en 1901 & le premier prix de la section de langue d'oc de 1902 a été attribué à une femme poète de Serres (Wurtemberg), Anna Gille, pour une élégie touchante sur l'abandon que l'on fait de sa vieille langue. Elle a pour titre : *Suspier par mot de l'awa perdre la lango e lou droit de li Vaudoi à Serres.*

Digitized by Google

L'élégie d'Anna Gille a reçu, en séance publique des Jeux Floraux, un objet d'art donné par le Félibrige latin.

Un mémoire du docteur C. Marmier sur la colonie wallonne de Friedrichsdorf, près Francfort, a eu le premier prix de la section de langue d'oil. Cette colonie a fêté, il y a quelques années, le troisième centenaire de son existence.

Des prix particuliers, donnés par les présidents du Félibrige limousin & du Félibrige de Paris (MM. Joseph Roux & Sextius Michel), par MM. Alphonse Tavan, Antoine Roux & la famille du regretté Jean Laurès, ont été attribués à d'autres pièces composées à Malmédy (Wallonnie prussienne), à Serres, Baden, Arnsberg, Stuttgart, &c.

Les Jeux Floraux de Cologne, où seront proclamés les lauréats du concours, auront lieu au Gürzenich, sous la présidence de la princesse Frédérique de Saxe-Meiningen. Elle doit y être présentée par Mlle Claire Becker, fille du bourgmestre de Cologne.

Les Jeux Floraux de l'an dernier avaient eu pour présidente l'infante Doña Paz, sœur d'Alphonse XII d'Espagne & femme de Ferdinand de Bavière, le prince-médecin bien connu.

Les vingt-deux pièces méridionales ou wallonnes adressées à la fête littéraire de 1902 sont toutes originaires de l'Allemagne. Il n'en est aucune qui soit venue de la France, de la Belgique, ni de la Suisse.

Suisse.

La « Revue des Pyrénées » à l'étranger.

Le *Journal de Genève* du 27 avril consacre à Toulouse un article où il parle trop élogieusement de la *Revue des Pyrénées* pour que nous n'en faisions pas connaître le passage à nos lecteurs. Ils pourront y voir en quelle estime y sont appréciés nos efforts pour faire de notre *Revue* une des publications les plus importantes & les plus intéressantes de notre région.

« De toutes les grandes villes de France, Toulouse est peut-

Digitized by Google

être celle dont la physionomie est le moins caractéristique. Non qu'elle n'ait des monuments remarquables; au contraire, l'église romane, en briques, de Saint-Sernin, est une des plus curieuses qu'on puisse voir; elle nous reporte au temps où florissait la brillante civilisation d'Aquitaine, entre la première croisade, dont Raymond de Toulouse fut l'un des chefs, & l'odieuse expédition de Simon de Montfort, qui mit fin à l'hérésie albigeoise. Je veux dire qu'on peut parcourir bien des rues de Toulouse sans y rien remarquer d'original, de local. La population n'y a aucun type caractérisé. La ville n'a pas d'industrie autochtone, ni de commerce extérieur considérable. C'est plutôt, comme autrefois au temps des rois wisigoths & plus tard des comtes de Toulouse, la capitale artistique & intellectuelle d'une grande partie du Midi. Son attraction se fait sentir au sud jusqu'aux Pyrénées, au nord-ouest jusqu'à Agen, à l'est jusqu'aux rives de la Méditerranée, au nord jusque dans le Lot & l'Aveyron. Le reste du Midi languedocien & gascon se partage entre Bordeaux, dont l'attraction commence à Agen, & Montpellier. Toulouse sert ainsi de centre à quatre ou cinq départements, dont la jeunesse vient s'instruire à ses grandes écoles, où les bourgeois viennent s'amuser, faire leurs achats, se fixer après fortune faite. De là vient un mélange incessant de population qui ne permet pas de reconnaître un type bien caractérisé.

« Le Toulousain a l'esprit régional très développé. Plus que le Marseillais, plus encore que le Lyonnais, il éprouve à l'endroit de Paris un sentiment de méfiance & de jalousie. Il oppose capitale à capitale : Toulouse a ses Académies, dont celle des Jeux Floraux, qui distribue chaque année ses fleurs en or ou en argent; elle a ses savants & ses lettrés, quelques-uns très-éminents; il s'y publie une revue littéraire qui a du mérite, la *Revue des Pyrénées*, & un journal qui, depuis quelques années, est devenu le plus important des organes provinciaux, *la Dépêche*, &c., &c... » F.

F. CERCAMON.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE TOULOUSAINE

NOTES AU JOUR LE JOUR.

(Suite [1].)

125. Allemand ou **L'Allemand** & les **Moulins de Toulouse.** On s'occupait, sous Louis XVI, d'améliorer la navigation de la Garonne, & il n'était question de rien moins que de supprimer les célèbres moulins du Château & du Bazacle. — Voir, sur les projets alors présentés, les *Mémoires secrets*, 19 mars & 3 août 1784, & 15 octobre 1785. Ce dernier passage est curieux & serait à citer tout entier. M. Allemand ou L'Allemand était alors « conservateur général de la Garonne ». — Cl. P.

126. Lacombe, qui présidait, en 1794, la « Commission militaire de Bordeaux », était de Toulouse. Il avait été instituteur à Sainte-Foy (Gironde). Après la chute de Robespierre, il fut condamné à mort & exécuté à Bordeaux le 27 messidor an II (14 août 1794). — Cl. P.

127. Daspe, conseiller au Parlement, fut le premier maire de Toulouse après la création des maires, en vertu des édits d'août 1692 & 7 avril 1693. Il avait acquis cette charge moyennant 80,000 livres. Il eut 6,000 livres de gages annuels payés par la ville. Cette charge de maire choquait les Capitouls, mais le syndic de la ville, M. Germain de Lafaille, plus

1. Voir 1re livraison de 1900, p. 106; 3e livraison, p. 323; 4e livraison, p. 429, & 6e livraison, p. 666. — 2e livraison de 1901, p. 221; 4e livraison, p. 429, et 6e livraison, p. 654.

Digitized by Google

que tout autre. « M. le Maire ne fut pas plutôt en place, dit ce dernier, qu'il me fallut lui céder ma maison. Je l'avais rendue assez propre pour m'opiniâtrer. Le Conseil de ville offrit de faire bâtir au maire un bel appartement ailleurs, dans l'hôtel de ville : il ne voulut jamais démordre de sa prétention. Enfin, la ville m'ayant donné une somme de 5,000 livres pour indemnité, je la lui quittai & m'allai loger autre part. » Ce fut dans la rue Villeneuve (aujourd'hui rue Lafayette). Le 12 septembre 1685, il fut payé à Nadal Carrière 8 livres 2 sols pour avoir transporté les livres de M. le Syndic de la ville, d'après le Compte de 1684.

Les faits & gestes du nouveau maire lui aliénèrent les sympathies de ses collègues du Parlement & mécontentèrent la population au point que des troubles se produisirent. C'est ainsi que le *Testament syndical* de Lafaille nous apprend que « le sieur Daspe, ayant prétendu quelques avantages contre le droit des commissaires du Parlement, s'étant fait accompagner par des hallebardiers qui marchaient à côté de sa chaise &, enfin, ayant été convaincu d'avoir fait sortir du blé de la ville pendant la nuit, ce qui avait contribué à la disette du pain & à la cherté du blé, il fit crier le peuple. Tout cela causa des émeutes qui tendaient à la sédition, parce que le pain était enlevé par les pauvres des boutiques des boulangers, qui cessèrent d'en exposer en vente.

« Le Parlement manda venir le maire au Palais, où il dit que ce qu'il avait fait, c'était par l'ordre de l'intendant. On le tint jusqu'à deux heures après midi. Cependant, il s'était assemblé beaucoup de monde à la place du Palais & du Salin : il fallut que deux présidents & les gens du roi lui donnassent place dans leur carrosse & qu'ils l'accompagnassent jusqu'à l'hôtel de ville. Cela n'empêcha pas que la canaille ne le huât à la place du Salin. On commençait même à faire voler des pierres, lorsqu'un des Capitouls qui était à cheval du côté du carrosse, avec le guet, fit tirer deux coups de mousquet sans balle, ce qui écarta la foule, qui, voyant que personne n'avait été blessé, se rassembla avec d'autant plus de furie, de sorte que ce même capitoul tira un coup de pistolet qui renversa un homme au milieu de la foule : c'était un grand laquais de mon

Digitized by Google

neveu qui s'était allé mêler étourdiment dans ce désordre, croyant que c'était l'avantage de son maître. On appela cette émotion « la sédition de Lafaille », à cause de l'intérêt que nous avions qu'il n'y eût pas de maire!! » — Connac, *le Testament syndical de Lafaille*, pp. 99 & suiv.

« Mais peu après l'office de maire fut supprimé. Le roi, ayant voulu la paix, permit à toutes les communautés du royaume de rembourser les maires. Les Capitouls & les Bourgeois opinèrent tous à ce remboursement, de sorte que le conseiller Daspe se vit obligé de quitter sa place avec de grands regrets. Les capitouls ne furent plus obligés de valeter auprès de lui. » — *Ibid.*, p. 104. — B. D.

128. Boysson (Jean de). Etait professeur de droit à Toulouse. Marot l'a appelé Boyssoné :

> Viens, Boyssoné, Villas & la Perrière ;
> Je vous invite avec moy à dîner.

C'était également l'ami de Rabelais, qui l'a vanté maintes fois, lui & son fils Théodule, mort à l'âge de deux ans (Heulhard, pp. 106 & suiv.), & de Gilbert Ducher[1]. Il avait été distingué de Christophe de Longueil, un des plus célèbres latinistes de son temps, qui lui a adressé une épître latine. Etienne Dolet lui a dédié le troisième livre de ses *Epigrammata*. Jean de Coras a laissé de lui un magnifique éloge (*Com. de Impuber*). Il faisait partie du cénacle de Marguerite de Navarre.

Ses démêlés avec les autorités de Toulouse furent très graves. Commencés en 1532, ils reprennent en 1534-35, après son voyage d'Italie (ce voyage date de la fin de 1532). Il en sort vainqueur en 1536, devant le Grand Conseil, alors à Lyon avec toute la cour. C'est cette victoire que Ducher a célébrée & à laquelle Rabelais dut s'employer[2]. Jean de Boysson avait failli être « bruslé vif comme un hareng soret ».

1. Voir, notamment, *Gilberti Ducherii Epigrammata*, lib. II (Lyon, S. Gryphe, 1538).

2. Voir les détails donnés par Guibal, *De Boyssonæi vita & scriptis. Revue de Toulouse*, juillet, 1864.)

Digitized by Google

Il ne lui fallut rien moins que la protection de Marguerite de Navarre & du roi pour le tirer de là. (Lettre de Fontainebleau, 1537.) Boysson ne fut pas plus exempt de tribulations à Chambéry, où il avait été nommé conseiller du Parlement[1] avec le président Pellissor, le plus écouté, le plus influent des magistrats de Savoie (Berriat Saint-Prix, *Histoire de l'Université de Grenoble*). Il oublie toutes ces misères dans le culte de Cicéron. Il a une villa qu'il appelle *Tusculane*, par religion pour son modèle. Il continue à se soutenir par ses relations, à ouvrir sa maison aux hommes doctes & qui pensent librement. Il était en relations avec Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, qui était l'un des meilleurs généraux de François Ier & sans contredit, le plus habile des diplomates français de son époque, nommé, en 1537, vice-roi de Piémont. Ceux qui appartiennent à Langey sont ses hôtes préférés. Dans l'été de 1540, il renouvelle à Langey ses protestations de dévouement & de fidélité sans bornes (*Epistolæ Boissonæi*, pp. 127 & suiv.; Bibliothèque de Toulouse, 834). Il s'appuie sur Rabelais pour garder ses bonnes grâces : « François Rabelais vous l'a déclaré abondamment il n'y a pas longtemps », lui écrit-il.

En effet, Boysson était allé à Turin en avril précédent. — Voir des détails sur ce voyage dans *Rabelais* (ses voyages en Italie, son exil à Metz), par Arthur Heulhard; Paris, 1891, pp. 135 & suiv. — B. D.

129. Médidier (M.), assesseur de l'Hôtel de ville, qui avait depuis longtemps recueilli des mémoires sur l'histoire municipale, fut chargé en 1718, par une Commission de quatre membres, d'exécuter la volonté du Conseil de bourgeoisie du 2 septembre 1718, de réparer & remettre en état les manuscrits. M. de Médidier se mit à l'œuvre & moins de cinq ans après, le 13 janvier 1719, M. de Valette put rendre compte

1. Il fut compris dans la dénonciation de Tabouet contre les membres du Parlement de Chambéry pour péculat, faux, vol, recel de pièces, prévarication, concussion, détournement de deniers fiscaux &c. (Voir le ms. 3905 du fonds français de la Bibliothèque Nationale.) Il fut même condamné à une amende, à la requête de Tabouet (8 août 1557). Il finit par triompher.

Digitized by Google

au Conseil de la besogne accomplie. « M. Médidier a réparé quatre cent vingt-quatre années en commençant l'année 1295 jusqu'à la présente ; il a fait revivre les chiffres effacés par l'ancienneté, a rétabli les entrées de nos rois & des princes, écrit les choses les plus remarquables de tous ces temps, corrigé les erreurs commises par le relieur dans le premier livre de l'histoire, fait mettre du taffetas sur les peintures de plusieurs livres, & rempli avec tout le succès qu'on en pouvait attendre, les lacunes des années 1637, 1640, 1645, 1647, 1650, 1652, 1353, 1654, 1663, 1706, 1707 & 1708, & relever les omissions de plusieurs autres qui avaient été négligées. — E. C.

130. Guilhem Molinier fut un des sept troubadours qui ont établi, en 1323, la Compagnie du Gai-Savoir, laquelle s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom d'Académie des Jeux Floraux lors de sa reconstitution en 1694 par Louis IV, & paraît n'avoir été au quatorzième siècle que la continuation d'une Compagnie littéraire plus ancienne encore. Devenu chancelier des Jeux, il fut chargé de rédiger les règles de la Compagnie & d'y ajouter un traité de rhétorique & de poésie sur les principes duquel on jugerait du mérite des vers. Il est dit dans la préface de ce traité qu'il fallut beaucoup de temps pour le composer : il ne fut en effet achevé qu'en 1352.

Guilhem Molinier était jurisconsulte & devint syndic capitulaire. Il présenta au Sénéchal de Toulouse un mandement daté de Béziers le 10 février 1336, à raison d'une composition pour recouvrer le capitoulat & autres droits de la Maison commune (*Inventaire-sommaire* des Archives municipales de la ville de Toulouse, AA, 6 : 51). Il fit un accord comme syndic le 18 juin 1339 (*id.*, AA, 35 : 33) ; présenta requête en juillet de la même année, toujours comme syndic capitulaire, à propos d'exactions du fermier du Salin (*id.*, AA, 35 : 34) ; reçut procuration des Capitouls, le 9 mai 1340, pour protester contre la levée des péages exigés par terre & par eau à Muret (*id.*, AA, 7 : 27) ; fit une signification, le 8 octobre 1352, à propos d'un accord intervenu entre les Capitouls & Bernard Jourdain de l'Isle (*id.*, AA, 3 : 231).

131. Maury (l'abbé). On lit à la page 63 du *Testament*

Digitized by Google

syndical de Germain de Lafaille (manuscrit conservé aux Archives municipales du Donjon, au Capitole de Toulouse) :

« L'abbé Mauri, âgé de plus de quatre-vingt ans, quitta Paris & vint résider à Toulouse. C'était un savant théologien & grand poète latin qui a mis en vers hexamètres le *Livre de Job*, l'*Ecclésiaste* de Salomon & plusieurs autres ouvrages. Il avait une pension de 300 livres par les bienfaits du clergé. Il fesait aussi des vers français, non pas de la beauté des latins, mais pour les communiquer à toutes sortes de personnes. Son talent était merveilleux pour attirer chez lui les gens de lettres. M. de Fieubet (alors premier président du Parlement) lui fit donner, par MM. le Capitouls, un appartement de deux chambres aux maisons du Pont-Neuf appartenant à la ville, en l'honneur de la littérature. Cette générosité de M. de Fieubet attira l'envie de certains petits esprits malins qui firent des affaires à ce bon homme & le firent résoudre de quitter Toulouse pour aller finir ses jours au lieu de sa naissance, dans le Rouergue. »

On retrouve en effet, à la page 5 du Compte de l'Hôtel de Ville pour 1684 (Archives municipale, CC, 988), cette mention : « Le restant de la d. maison (la septième du côté de la Daurade) a été louée par le sieur Mauri, prêtre, pendant l'année de ce compte sans rien payer, le d. louage lui ayant été donné suivant la délibération du Conseil de bourgeoisie. — Néant. » — B. D.

Le Secrétaire-Gérant,
Edouard PRIVAT,
Archiviste-Paléographe.

Toulouse, Imp. DOULADOURE-PRIVAT, rue St-Rome, 39. — 744

Digitized by Google

LES MÉMOIRES DU GÉNÉRAL AMANS D'HAUTPOUL

L'ÉDUCATION D'UN PRINCE

Le général Amans d'Hautpoul, de la branche des d'Hautpoul-Félines, a laissé des Mémoires dont plusieurs fragments ont paru dans la *Revue de Paris* & dans la *Revue hebdomadaire*. Le volume qui vient d'être publié est lu avec un intérêt passionné parce qu'il parle d'un jeune prince sur lequel la France, celle des dévoués comme celle des adversaires, eut les yeux fixés pendant plus d'un demi-siècle. Le général dirigea en effet, pendant les quelques mois qui remplissent le volume, l'éducation de celui que l'on appelait alors le duc de Bordeaux.

Les événements & les hommes qu'un temps déjà si long, surtout parce qu'il a été agité par tant d'événements, sépare de nous, sont au point pour être examinés sous leur plus juste aspect, comme avec le plus haut intérêt. Assez rapprochés pour qu'ils nous touchent par la conformité des sentiments & la tournure d'idées, assez éloignés pour que les faits & les caractères soient entrés déjà dans la sereine gravité de l'histoire, ils allient à l'attrait des choses qui vivent le respect dû aux choses disparues. Lorsque l'attention s'arrête sur les hommes qui prirent part aux épopées des grandes guerres, sur ceux aussi, les mêmes souvent, qui eurent à discerner la voie du devoir au milieu des tempêtes qui transformaient autour d'eux la vie

Digitized by Google

sociale & les institutions du pays & ne se trompèrent pas, en la poursuivant, même avec des directions diverses, dans le dévouement à leur patrie, l'émotion devient palpitante, parce que les mêmes difficultés & les mêmes inquiétudes se dressent devant nous.

D'ailleurs ces jours, qui sont d'hier à peine, s'éteignent déjà cependant si vite dans les ombres du passé que la discrétion due à la *Revue des Pyrénées* n'aura pas à s'alarmer d'un récit qui, naguères encore, eût été brûlant.

Amans d'Hautpoul était né le 30 septembre 1780 au château de Lasbordes, près de Castelnaudary. Son père & sa mère l'amenèrent à Versailles, avec leurs autres enfants, lorsqu'ils y vinrent rejoindre leur fils aîné, Antoine, page du comte d'Artois, pour lequel la protection du cardinal de Brienne laissait concevoir de hautes espérances. La Révolution les y surprit, tandis que le jeune page venait de mourir à Meudon de la petite vérole.

La famille se crut plus en sûreté à Fontenay, mais elle y vivait dans des transes perpétuelles & la gêne était extrême. Le pain fut bientôt distribué publiquement, & c'était une lutte quotidienne pour avoir sa part. Le frère aîné allait le chercher à Versailles & la portion en vint à être réduite à une once par personne. Quelques jours après les massacres du 2 & du 3 septembre, le jeune homme entreprit sa course accoutumée au chef-lieu, & assista, terrifié, à l'égorgement, dans la rue de l'Orangerie, de soixante prisonniers envoyés d'Orléans. Il vit la fille du maire de Fontenay, que l'on avait obligée d'attacher à son fichu l'oreille sanglante d'une des victimes. Tandis qu'à son retour il glaçait d'épouvante tous les siens, arriva le maître de dessin de ses sœurs, portant à la boutonnière un doigt qu'il disait être celui de l'évêque d'Orléans. Mais la terreur était telle que la mère dut surmonter l'angoisse qui l'étouffait & que le père se contraignit à laisser donner la leçon.

La famille n'en fut pas moins déclarée suspecte. Le jeune d'Hautpoul se hasarda à demander sa protection au maire jacobin de Fontenay qui, flatté de la démarche, l'accorda à la condition que tous vivraient comme des paysans. La mère allait au marché, la sœur aînée était cuisinière, la seconde eut

Digitized by Google

soin de la basse-cour, la plus jeune s'occupait de l'intérieur. Le futur général aidait le jardinier, le seul serviteur qu'on eût gardé, & allait vendre à Versailles le beurre que ses sœurs fabriquaient avec le lait de deux vaches qu'elles appelaient Vénus & Minerve. Le dernier né, Alphonse, ne fut, dit-il lui-même, qu'un embarras, étant un marmot fort turbulent[1].

Après la tourmente, Amans d'Hautpoul entra en 1799 à l'Ecole polytechnique & en sortit le premier en 1802. Dès lors les campagnes glorieuses se succèdent ; le camp de Boulogne, Ulm, Austerlitz, Eylau. Dans cette dernière bataille si sanglante & cependant indécise, les deux frères se battaient sous les ordres du général d'Haupoul-Salettes, qui roula sur la neige, frappé mortellement dans l'aine par un biscayen, au moment où il traversait pour la seconde fois les lignes russes.

Ils ne s'étaient pas aperçus pendant la mêlée ; ils n'osaient regarder ni les morts sur l'horrible champ de bataille, ni les blessés à l'ambulance. Ils apprirent cependant bientôt l'un & l'autre qu'ils étaient sains et saufs, mais ils ne purent se rejoindre, car leurs régiments exécutaient des mouvements en sens inverse.

Puis ce fut l'Espagne, Wagram où Amans d'Hautpoul fut blessé, la Pologne, la Russie, Lutzen où il commanda comme major l'artillerie de la vieille garde, Dresde où il fut blessé de nouveau, enfin, malgré sa blessure, le commandement de plusieurs batteries dans la plaine Saint-Denis, lorsque ce fut Paris qu'il fallut défendre.

Malgré ses préférences pour les Bourbons, il ne consentit à les servir que lorsque Gourgaud lui eut notifié l'abdication, le relèvement de ses serments & l'invitation de se mettre aux ordres du roi. Il le suivit à Gand, bien qu'il eût été d'abord assez froidement reçu. Mais, après le licenciement de la maison

1. Ces détails sont empruntés aux mémoires du général Alphonse d'Hautpoul, qui fut gouverneur de l'Algérie, ministre de la guerre & grand référendaire du Sénat, plus jeune de dix ans que son frère Amans, mort au château de Saint-Papoul le 17 juillet 1865. (Mémoires encore manuscrits conservés par Mme de Martin, sa petite-fille, qui a eu l'amabilité de m'en laisser prendre connaissance. Qu'elle veuille bien agréer ici mes remerciements.)

Digitized by Google

militaire, il se retira à Paris, puis dans les terres de Mme d'Hautpoul, où il demeura en surveillance pendant les Cent jours parce qu'il n'avait pas voulu accepter le commandement d'un régiment de la Garde que l'Empereur lui avait fait offrir.

Néanmoins, lorsque revint Louis XVIII, les anciens services de ce fidèle tardèrent à être reconnus, & ce n'est qu'en 1819 qu'il fut nommé maréchal de camp. Sous le ministère du général de Clermont-Tonnerre, il reçut plusieurs missions spéciales, le commandement de l'artillerie de la Garde, l'inspection de l'Ecole de Saint-Cyr, puis de l'Ecole de cavalerie de Saumur qu'il avait commencé à organiser, enfin le commandement de l'Ecole d'Etat-major.

L'insurrection de juillet 1830 vint l'y attaquer. Il refusa d'amener son drapeau devant elle, & se replia sur l'Hôtel des Invalides pour joindre sa résistance à celle du général de Latour-Maubourg. Quand Louis-Philippe fut proclamé roi, il ne voulut pas reprendre du service.

Résolu à ne plus vivre que de la vie de famille, il commença bientôt à rédiger ses Mémoires.

Ils sont écrits avec pureté, élégance & précision, sans beaucoup de relief, bien que quelques pages soient vibrantes, comme celles, par exemple, dans lesquelles il raconte les derniers événements de sa carrière militaire, mais avec une justesse de termes & une vigueur qui sont la marque d'un homme qui pense fortement & connaît la valeur des mots. N'est-ce pas tout le talent d'écrire? Il avait, en effet, des goûts littéraires & une culture très étendue. C'est grâce à une partie de sa vaste bibliothèque, divisée après sa mort, que j'ai pu, il y a quelques années, donner un essai sur les auteurs comiques, plusieurs à peu près oubliés aujourd'hui, des deux avant-derniers siècles. Leur étude est particulièrement attrayante parce que c'est justement dans les comédies courantes des auteurs de second ordre que se peignent le plus sûrement les mœurs d'une époque.

Le frère aîné raisonne & émet des idées hautes sur les bouleversements dont il est le témoin, tandis qu'Alphonse se contente de les retracer, en les accompagnant toutefois de saillies piquantes ou d'anecdotes caractéristiques. Ainsi l'un, arrivé au

Digitized by Google

moment où nous sommes de sa vie, se livre à des considérations élevées sur la fausse situation du gouvernement nouveau, né de l'émeute & bientôt obligé de la réprimer, fils de la Révolution & tremblant devant elle; tandis que l'autre nous amuse en nous parlant des gamins qui, moyennant trente sous obtenus des passants, obligeaient le malheureux monarque à paraître au balcon du Palais-Royal, en criant : Vive le Roi! & avec un petit supplément à marquer de la main la mesure de la *Marseillaise* qu'ils entonnaient aussitôt, quelquefois même à abaisser la dignité de la pieuse reine Amélie à se montrer aussi à la foule. La populace n'était-elle pas la vraie souveraine?

Le général préparait son installation définitive à Paris, lorsqu'une proposition inattendue vint le ramener vers une œuvre haute d'intérêt public.

Les légitimistes, voyant de près en France la transformation des idées & les courants nouveaux qui se manifestaient dans l'opinion, étaient préoccupés des obstacles qui pouvaient se dresser devant le retour de la branche aînée, par la direction inintelligente des temps actuels donnée à l'éducation du jeune prince sur lequel ils fondaient leurs espérances. A la cour de Prague, le vieux roi Charles X, qui n'avait jamais pu se passer de favoris, se laissait dominer par trois hommes dont l'influence pouvait devenir néfaste. Le duc de Blacas n'avait pas quitté Louis XVIII pendant l'émigration &, ministre de la maison du roi, en 1814, devint bientôt très impopulaire. « Froid, ferme, impassible, doué d'un esprit élevé & d'une profonde instruction, dit la duchesse de Gontaut, qui ne l'aimait pas, il avait tout ce qu'il faut pour obtenir de l'ascendant. » Et Chateaubriand, qui déplorait comme elle sa méconnaissance absolue des nécessités qui s'imposaient, est cependant moins sévère que le général d'Hautpoul. « M. de Blacas, dit-il, a du courage & de l'honneur, il n'est pas sans générosité (on disait même qu'il aidait le roi dans l'exil, grâce à son immense fortune accrue d'ailleurs par les bienfaits de son prédécesseur); il est dévoué & fidèle. Il est très bien né; il sort d'une maison pauvre mais antique, connue dans la poésie & dans les armes. Le guindé de ses manières, son aplomb, son

Digitized by Google

rigorisme d'étiquette conservent à ses maîtres une noblesse qu'on perd trop aisément dans le malheur : du moins, dans le muséum de Prague, l'inflexibilité de l'armure tient debout un corps qui tomberait. » On ne saurait oublier aussi que c'est au duc de Blacas que l'on doit la création du musée égyptien du Louvre.

A côté du duc, le cardinal de Latil, aumônier du comte d'Artois émigré, qu'il avait toujours suivi, avait conservé une puissante influence sur lui quand il devint roi [1]. Il fut un des inspirateurs des Ordonnances fatales, & il ne pouvait guère contribuer à ramener l'opinion de la France si ardemment égarée sur les vrais sentiments des Bourbons. Elle ne savait pas encore, mais elle apprit bientôt qu'elle était appelée à subir des atteintes bien autrement graves à sa liberté que celles qu'elle aurait pu supporter momentanément jusqu'à ce que les injustes passions se fussent apaisées.

Enfin, le baron de Damas, gouverneur du duc de Bordeaux, instruit mais ne vivant que dans les pensées & les souvenirs d'un temps écoulé inconnu à la France, subissait l'ascendant dominateur du duc de Blacas. « Il passait, ajoute le général, pour un des apôtres de la congrégation & du parti des Jésuites, expressions dont les révolutionnaires avaient fait un épouvantail & que le gouvernement de la Restauration n'avait su ni défendre ni expliquer, sur lesquelles, au contraire, il avait laissé s'établir des préventions fâcheuses qui furent habilement exploitées par ses ennemis. »

Certes, on a le droit d'être indulgent pour des hommes qui se refusaient à admettre la moindre conséquence d'une révolution dont ils avaient si cruellement souffert & dont ils voyaient les développements logiques devenir de plus en plus funestes à la France. Mais ne pouvaient-ils ne pas abuser de leur noble dévouement en s'arrogeant une autorité exclusive que les circonstances rendaient fatale à la cause qu'ils voulaient servir? « Si le véritable dévouement doit survenir quand

1. C'était toujours, dit Chateaubriand, le prestolet à ventre rondelet, à nez pointu, à face pâle, tel que je l'avais vu en colère à la Chambre des pairs, un couteau d'ivoire à la main.

Digitized by Google

il est nécessaire, dit le général, ne devrait-il pas aussi savoir s'abstenir quand il peut être nuisible? »

C'est dans ces circonstances que le duc des Cars vint, un matin, dire au général d'Hautpoul qu'il était urgent de donner au duc de Bordeaux, qui approchait de sa majorité de roi, une éducation qui donnât à la France les garanties qu'elle désirait; de l'entourer d'hommes qui fussent en même temps dévoués à la légitimité, connaissant la France & connus d'elle par leurs services : idées que le général approuva fortement, car il les partageait; enfin, que le roi en avait lui-même reconnu la justesse; que, de plus, il avait approuvé le choix qui avait été proposé, & que c'était lui que les royalistes de l'intérieur avaient désigné pour aller remplacer le baron de Damas.

Effrayé par cette proposition & par les responsabilités qu'il allait encourir, le général hésita modestement, mais ne put reculer devant une situation qui pouvait être un devoir; cependant, avec une haute loyauté, il ne voulut prendre une décision avant de savoir si les principes sur lesquels il entendait baser l'éducation d'un prince destiné au trône seraient acceptés par la cour en exil.

« Au milieu de tant de conflits, disait-il d'abord, à la vue de ces trônes renversés, prodigués, avilis, la royauté a perdu ce caractère imposant & sacré qui l'entourait du respect des peuples. Désormais, toute illusion a disparu, tout prestige est détruit; les rois ne semblent plus, comme sous nos heureux ancêtres, une émanation de la divinité, des êtres au-dessus de la nature; ils sont hommes, & leur premier devoir est de justifier les droits de leur naissance en cherchant, par leur valeur personnelle, à se rendre supérieur aux autres hommes. »

Ce n'est que par elle aussi que le prince légitime pourra être appelé à régénérer la France désorganisée; il devra n'être pas le roi des légitimistes seuls, mais de tous les Français, de la grande masse de la nation, qui n'est pas agissante par elle-même, mais qui ne demande que des garanties d'ordre, de justice & de stabilité. Le premier devoir sera de lui rappeler que si les passions de l'homme se laissaient pardonner jadis par la haute dignité des rois, l'époque actuelle est beaucoup plus exigeante sur la réalité que sur les démonstrations exté-

Digitized by Google

rieures; de lui faire comprendre qu'au lieu de songer à rétablir le passé, c'est sur la France actuelle qu'il devra s'appuyer, & dans ce but étudier l'esprit & les mœurs de son siècle, connaître à fond l'opinion publique, afin de la rectifier dans ce qui est mal, d'aller au-devant d'elle dans ce qui est bien, & de la tolérer dans ce qui n'est qu'indifférent; afin aussi de se convaincre qu'un roi doit accorder beaucoup, mais ne jamais se rien laisser prendre; être pour ses sujets le type de la loyauté & du courage, non seulement par la bravoure du soldat, mais par le courage moral, la fermeté d'âme qui donne à l'homme une supériorité si grande sur ses semblables; ne pas s'enfermer dans le cercle séduisant mais trop exclusif d'une cour; éloigner les favoris & redouter leur influence; s'entourer sans doute d'une certaine représentation, mais d'une représentation qui ne repose pas seulement sur des noms, parce que sous ces noms il faut qu'on trouve des hommes.

L'instruction du jeune prince devra être étendue & variée, dans l'histoire surtout, dans les langues anciennes qui forment l'intelligence, dans la sienne, parce qu'il importe qu'il parle en public avec autorité, dans l'art militaire, dans les diverses branches de l'administration. Il aura à se convaincre qu'il ne devra ni imposer son opinion d'une manière absolue, ni s'abandonner légèrement à l'avis de chacun; que l'art de dissimulation qu'on a décoré du nom de politique n'importe plus, & que la loyauté, la franchise & la bonne foi doivent être la base de la politique des rois. Le prince sera sincèrement religieux, de cette religion qui élève l'âme & donne la confiance des grandes actions, sans mysticité, sans superstitions, sans les scrupules qui absorbent & rétrécissent la pensée. L'exemple qu'il donnera devra séduire & non forcer.

En résumé, le jeune roi doit être religieux sans affectation, instruit sans pédantisme, bon sans faiblesse & avec discernement, ferme sans dureté; généreux pour son propre compte, mais économe des deniers publics.

Ce programme est tout l'homme. Il fut confié aussitôt à Prague, mais le général sut plus tard que l'entourage de Charles X l'avait tenu caché. Il ne recevait pas en effet de réponse. Il ne négligeait pas de consulter les personnages

Digitized by Google

importants du parti royaliste : Latour-Maubourg, l'abbé Liautard son ancien précepteur, le duc de Bellune, Chateaubriand, qui tous approuvèrent son plan d'éducation, le dernier surtout.

Le grand écrivain & le grand fidèle arrivait de Prague où il s'était rendu pour prendre auprès du roi la défense de la duchesse de Berry, dont l'entreprise de Vendée n'avait pas été approuvée. Sans doute elle fut mal conduite, trop hâtive; selon d'Hautpoul elle avait le grave inconvénient de prendre les allures d'une révolte contre un gouvernement qui paraissait généralement accepté & déjà devenir légal, & d'imiter l'action révolutionnaire; sans doute aussi des incidents pénibles en affaiblirent l'impression, mais elle était héroïque, chevaleresque; elle s'appuyait sur la revendication d'un droit plusieurs fois séculaire, & finalement elle avait compromis le gouvernement nouveau plus que la cause royale, par les odieuses mesures prises pour s'emparer de la duchesse, où déjà un juif fut mêlé, & par les indignes traitements qu'il lui fit subir.

On ne peut oublier le récit des *Mémoires d'outre-tombe;* la tragique peinture de la cour, en exil, enfermée dans un château qui semblait plutôt une prison; le contraste de cette déchéance avec le cérémonial courtisanesque dont elle s'entourait encore; l'ironie de ce tissu de réalités & de fictions; l'émotion du noble visiteur, qui ne pouvait retrouver la voix que grâce à l'aménité du vieux monarque, demeuré roi par la bonne grâce & la bonté; ses longues marches à travers les corridors à l'aspect funèbre du Hradschin.

La famille royale venait en effet, depuis peu, de quitter le château d'Holyrood. Il ne pouvait lui convenir d'accepter l'hospitalité d'un gouvernement qui, le premier, s'était empressé de reconnaître & d'accepter la Révolution de Juillet, l'Angleterre demeurant ainsi fidèle à sa politique dissolvante, qui suscite sans cesse, pour en profiter, les troubles & les luttes intérieures du continent. Elle avait accepté celle que lui offrit l'empereur d'Autriche dans son antique château de Bohême, dont il se réserva toutefois le premier étage.

Les idées de Chateaubriand sur l'éducation à donner au duc de Bordeaux étaient absolument les mêmes que celles du

Digitized by Google

général. Il avait montré à la duchesse de Berry les dangers que courait la formation de l'esprit de son fils au milieu d'hommes dont les regards n'étaient tournés que sur des tombeaux qui ne pouvaient pas se rouvrir ; qui se disputaient, disait-il, une royauté sans royaume, « un sceptre qui n'est que le bâton sur lequel nous appuyons nos pas dans le pèlerinage peut-être long de notre exil. » Lui aussi n'aurait voulu se charger de la direction du jeune prince qu'entièrement libre dans ses choix & dans ses idées, & placé sur un sol indépendant hors du cercle des monarchies absolues.

Le général n'avait pas, pour pouvoir choisir, l'autorité qui appartenait à l'ancien ministre & ambassadeur & à l'homme que le génie révêtait d'un si grand prestige. Ses anxiétes étaient grandes. Des demandes nettes n'arrivaient pas de Prague. On se décida cependant à manifester le désir de le voir arriver, mais il était apparent déjà que, si on avait accepté les principes qu'il avait exposés dans son plan d'éducation, on était décidé d'avance à ne pas les laisser appliquer tous.

Cependant ses amis de France le pressaient de partir. Il devait prendre les fonctions de sous-gouverneur, le général de la Tour-Maubourg étant nommé gouverneur. Mais la santé de Latour-Maubourg l'empêcha d'accepter, & le général d'Hautpoul, retardé encore par des difficultés d'étiquette & des incidents de voyage, arriva à Prague le 26 octobre 1833.

Il ne voyait dans la ville que des Français, royalistes fidèles accourus pour saluer & célébrer la majorité du jeune prince. Mais la famille royale était absente. Elle avait quitté précipitamment le Hradschin pour se rendre à Léoben, au-devant de la duchesse de Berry qui rentrait d'Italie pour se réunir à elle. Ce n'était pas par empressement de la voir, mais au contraire pour l'empêcher d'arriver & éviter qu'elle se trouvât au milieu de ces Français enthousiastes que sa chevaleresque campage avait enflammés & dont quelques-uns auraient pu montrer les blessures reçues en Vendée. On redoutait son influence, & le duc de Blacas n'avait vu qu'avec crainte & dépit le cortège des Français dévoués, intrigants, disait-il, qui ne cherchaient qu'à exploiter leur dévouement dans leur intérêt, ennuyeux d'ailleurs qui l'excédaient. « Eh ! monsieur le duc, lui dit le général

Digitized by Google

quelques jours après, plût à Dieu qu'il y eût en France trente millions d'ennuyeux comme ceux-là, l'exil de nos princes ne serait pas long. »

Le duc d'Angoulême seul était demeuré au Hradschin. Le général alla aussitôt le saluer & le trouva dans une pièce triste & froide, garnie seulement de chaises de paille & de quelques meubles de noyer. Le prince le reçut avec une bienveillance signalée, mais lorsque le général voulut parler des Français qui étaient venus à Prague, le prince déclara formellement qu'il ne voulait se mêler de rien ; de même lorsqu'il voulut s'expliquer sur les motifs qui l'avaient attiré. Le duc était d'ailleurs résigné à n'attendre aucun espoir de salut que de la Providence.

Le général était attristé du pénible désappointement de ces fidèles, & inquiet du résultat fâcheux qu'il ne pouvait manquer de produire si on repoussait les dévouements ; on s'attachait à isoler le jeune prince de tout rapport avec eux.

La famille royale rentra le 22. Le roi accueillit le général avec une bonté qui le pénétra profondément, parla beaucoup de la France, sans aigreur, mais, prenant l'initiative, lui dit que le baron de Damas serait fort heureux de l'avoir avec lui.

Le général demeura interdit. Il était évident que le groupe dominant à la cour de Prague ne le voyait pas arriver sans inquiétude & désirait garder le baron de Damas qu'il croyait venir remplacer.

Cependant, le soir même, M. & Mme d'Hautpoul furent reçus dans le salon du roi, où tous se réunissaient après le dîner. Le duc de Bordeaux & ses sœurs s'y trouvaient. « Je fus frappé de la grâce & de la figure aimable de Mademoiselle, mais plus encore de la beauté remarquable du duc de Bordeaux, qui dépassait tout ce qu'on m'avait dit de lui : l'éclat de son teint, la vivacité de ses yeux, sa tournure distinguée m'enchantèrent. » Le général avait le plus grand désir de causer avec lui, mais, dès son entrée dans le salon, il s'aperçut qu'il s'éloignait de lui avec une affectation qui lui fit éprouver une impression pénible. Il le vit sortir bientôt avec le baron de Damas, qui n'avait accueilli son abord qu'avec une froideur marquée.

Il devint plus perplexe. La situation était difficile ; elle était

Digitized by Google

presque ridicule. Le duc & la duchesse d'Angoulême ne lui donnaient que des réponses évasives. La froideur du duc de Blacas & la réserve des personnes qui entouraient le prince le décidèrent à demander au roi la permission de se retirer, bien que les Français qui restaient à Prague le suppliassent de rester; que l'ancien ministre toulousain, M. de Montbel, venu de Vienne où il résidait, insistât de même; enfin que la duchesse de Gontaut & les amis de sa société se joignissent à eux, & que Mademoiselle, les yeux pleins de larmes, saisissant une de ses mains dans les siennes, lui eût dit : « Je vous en conjure, n'abandonnez pas mon frère ; il est perdu si vous ne restez pas avec nous. » Lorsque, le 1er novembre, veille du jour qu'il avait fixé pour son départ, le baron de Damas lui signifia les ordres du roi, le nommant gouverneur du duc de Bordeaux & remit aussitôt le prince entre ses mains.

Le général fut effrayé à ce moment par ce changement brusque de la responsabilité qu'il allait encourir, surtout devant l'attitude du prince, qui paraissait avoir de l'éloignement pour lui. Mais il ne pouvait, dès lors, revenir sur ses pas.

Le baron de Damas quitta Prague avec les deux jésuites qui instruisaient le prince sous sa direction & dont l'un, le P. de Place, devait plus tard habiter Toulouse & s'y voir hautement apprécié. Le général était seul gouverneur ; l'évêque d'Hermopolis, de Frayssinous, arrivé deux jours avant lui, précepteur, avec l'aide de l'abbé Trébuquet.

Le soir même, le général prit son service auprès du duc de Bordeaux &, tandis qu'il réfléchissait sur les événements de la journée dans la chambre qui venait de lui être destinée, séparée seulement de celle du jeune prince par un cabinet d'études, il l'entendit sangloter. Il s'approcha de son lit, le vit en proie à une agitation pénible, & n'obtint pas la moindre réponse à ses questions affectueuses. Il lui parla du baron de Damas, lui dit que son départ était sans doute la cause bien légitime de son chagrin. Le prince commença alors à jeter un regard sur lui, paraissant étonné de l'entendre parler ainsi de son prédécesseur. Il se calma, s'intéressa ensuite à quelques anecdotes militaires que le général lui raconta pour le distraire & bientôt s'endormit.

Digitized by Google

Mais le nouveau gouverneur n'en demeurait pas moins singulièrement inquiet de ce début pénible qu'il ne savait comment s'expliquer. Ce ne fut que plus tard, après son retour en France, qu'il apprit de la veuve du valet de chambre Colas que le duc de Bordeaux avait vivement pressé son mari de mettre des armes à sa disposition, afin de pouvoir se défendre!

Ainsi, on avait effrayé le jeune prince, on lui avait représenté le général d'Hautpoul comme un danger, comme un... je n'ose achever.

Mais il ne tarda pas à s'attacher à son gouverneur. Dès le lendemain soir, tandis qu'après avoir assisté à son coucher le général se disposait à se retirer : « Monsieur d'Hautpoul, lui dit-il, est-ce que vous ne resterez pas à causer un moment avec moi comme hier? »

La direction nouvelle était en effet aussi tendre qu'elle était respectueuse & surtout qu'elle était ferme. Elle s'imposait par l'autorité comme par l'affection. Elle n'était pas sans difficultés graves. Le jeune prince était plein d'ardeur, doué d'aptitudes diverses comme de qualités aimables; mais on avait semblé s'étudier jusqu'alors à perpétuer son enfance. On le laissait s'amuser à des jeux ou même prendre des habitudes qui n'étaient plus de son âge. On ne consentait pas à admettre dans son plus proche entourage qu'il fût le nouveau roi. Charles X & son conseiller toujours écouté, le duc d'Angoulême, respectueux jusqu'à la soumission enfantine des volontés de son père, se refusaient à admettre la validité des abdications de Rambouillet. Ils prétendaient qu'elles pouvaient être relevées, les conditions n'en étant pas accomplies, puisque le duc de Bordeaux n'était pas en possession du trône.

Le prince était désireux aussi de connaissances nouvelles, mais la contrainte de l'étude était parfois pénible à sa nature bouillante. Aux observations que le gouverneur présentait parfois au vieux roi, Charles X, qui d'ailleurs gâtait son petit-fils, comme tous les grands-pères, même royaux, répondit : « J'aime mieux qu'il soit enfant que pédant; » ou bien, comme il n'était pas un lettré, un latiniste du moins ainsi que Louis XVIII : « A quoi bon tout ce latin; pourvu qu'il en sache assez pour suivre la messe, n'est-ce pas tout ce qu'il faut? »

Digitized by Google

Le général n'en poursuivait pas moins résolument sa tâche. Il faisait comprendre à son élève que pour être digne de son rang il était obligé d'être supérieur à tous les jeunes gens de son âge. Il règla sévèrement les heures de leçons & l'emploi de son temps. Il se gardait des complaisances courtisanesques, & ne craignait pas de lui montrer l'exemple de ses cousins d'Orléans qui recevaient une forte éducation classique dans les collèges de Paris. De même il avait obtenu que l'enseignement de l'histoire de France dépassât le règne de Louis XVI, auquel elle s'arrêtait jusqu'alors, puisque la présente période était celle qui pouvait lui être la plus nécessaire, & il lui faisait apprécier le génie militaire de Napoléon en lui détaillant le récit de ses opérations de guerre.

Il déplorait aussi l'isolement dans lequel on tenait le jeune prince. Il aurait désiré que quelques jeunes gens, d'une moralité & de principes sûrs, fussent admis pendant quelques semaines dans son intimité, lui eussent fait connaître la France & les Français, en le mettant à même de discerner des caractères divers. Ces jeunes gens revenus en France auraient parlé de lui avec un enthousiasme qu'ils auraient fait partager. Mais lorsqu'il en fit la proposition au roi & au duc de Blacas, elle fut fort mal accueillie. Voulait-il donc pervertir le prince & le livrer à cette jeune France qui ne pouvait que le perdre ?

A la cour de Prague, le terme de « jeune France » désignait toutes les personnes qu'on devait tenir en suspicion, même parmi celles qui avaient donné le plus de gages de dévouement à la légitimité. On avait fait de ce titre un épouvantail pour le jeune prince.

Certes, des vents destructeurs avaient bouleversé la France, mais combien de brises favorables pouvaient en arriver encore ! La suite des événements n'a-t-elle pas montré leur constante force de résistance aux orages ?

Le duc de Bordeaux offrait à ce moment tous les charmes de la séduction. Ses défauts eux-mêmes n'étaient que l'effervescence d'un cœur impétueux & fier : hardi, courageux jusqu'à l'imprudence dans ses jeux d'enfant où il était très adroit, surtout à cheval ; généreux, impatient de donner, ayant peine à attendre les jours de fête & le jour des étrennes ; pitoyable

Digitized by Google

aux malheureux; ouvert à tous les horizons de l'intelligence; doué déjà, quand il écrivait, « d'un style pur, clair & concis ».

Il eut un jour la visite du trésorier d'une œuvre qui recueillait, à Paris, les orphelins abandonnés. Il courut à son cabinet & prit pour le lui donner tout l'argent qu'il venait de recevoir pour ses menus plaisirs & son entretien personnel pendant le mois de novembre. Le soir, il sortit avec son gouverneur, le duc de Blacas & ses fils, dont l'un s'occupait beaucoup de minéralogie. On visita plusieurs collections. Le jeune de Blacas fit quelques achats. Le prince eut bien voulu en faire autant; il n'avait plus d'argent, mais il ne témoigna pas le plus léger regret de sa bonne action du matin.

Le retour de Prague au Hradschin était assez pénible, par une rampe raide, que le prince descendait fort lestement mais où le général avait parfois quelque peine à le suivre. Un soir, une pauvre fille du peuple, chargée d'un lourd panier, paraissait succomber sous le faix. Le jeune prince s'empara du panier, le porta jusqu'au haut de la rampe & le lui rendit en ajoutant une pièce de monnaie. Ces traits ravissaient son gouverneur.

C'était à cheval ou un fleuret à la main qu'il était le plus heureux. Il montait les chevaux les plus difficiles, & le vieux roi, la duchesse d'Angoulême elle-même, assez indulgente pour les irrégularités, d'ailleurs souvent inévitables, de ses jours d'étude, ne lui pardonnaient pas une maladresse ou une chute, & il tombait souvent au manège. On sait que cette hardiesse devait amener, peu d'années après, un accident dont il se ressentit toute sa vie.

Chateaubriand avait admiré le jeune cavalier. « Henri est mince, agile, bien fait; il est blond, il a les yeux bleus avec un trait dans l'œil gauche qui rappelle le regard de sa mère; ses mouvements sont brusques, il vous aborde avec franchise, il est curieux & questionneur. Je lui faisais compliment sur sa bonne mine à cheval : « Vous n'avez rien vu, me dit-il; il fallait me voir sur mon cheval noir : il est méchant comme un diable; il rue, il me jette par terre, je remonte, nous sautons la barrière. L'autre jour il s'est cogné & sa jambe est enflée. N'est-ce

Digitized by Google

pas que le dernier cheval que j'ai monté est joli? Mais je n'étais pas en train. »

A la première leçon d'armes qu'il prit devant son gouverneur, le prince voulut faire assaut avec son maître, & il lui porta plusieurs bottes qui ne furent pas des coups de complaisance.

Mais le prince était hautain aussi; sa vivacité arrivait parfois jusqu'à la violence. Il rappelait à cet âge, celui de ses aïeux, si cher à Saint-Simon, qui « naquit terrible » & que l'éducation dirigée par Fénelon & Beauvilliers rendit si parfait comme si regrettable. Dans les rues de Prague, il prétendait que chacun lui cédât le pas, mais le général lui fit comprendre, en le menaçant de cesser les promenades dans la ville, que dans un pays où il n'était qu'un étranger il devait se soumettre à la loi commune.

Le gouverneur réprimait avec une égale fermeté ses éclats de violence, tantôt en lui faisant comprendre le ridicule & la honte même de l'état dans lequel ils le mettraient si le public en était témoin, une fois même en l'obligeant, mais non sans peine, à présenter des excuses à son compagnon de jeux, le jeune de Bourbon-Busset, qu'il avait offensé. Le prince comprit qu'il les devait à qui ne pouvait se venger, &, non d'abord sans résistances, il s'exprima d'une manière noble & touchante qui attendrit tous les témoins.

Mais l'éducation plus ouverte, plus large, plus libérale, surtout nullement courtisanesque, que le général entendait donner à son royal élève déplaisait à l'entourage. Il s'aperçut bientôt qu'il était l'objet d'une surveillance offensante & aussi dangereuse d'ailleurs pour le prince que pour lui-même. Il sut qu'on voulait le faire passer pour un bonapartiste & pour un révolutionnaire. N'avait-il pas exprimé le regret que l'on entretînt l'isolement autour de la famille royale & du parti légitimiste, & dit que si l'on ne trouvait aucun royaliste assez pur d'opinion pour mériter confiance on risquait de rendre fort exigu le nombre des fidèles?

Il était évident que le duc de Blacas, tout-puissant à la cour de Prague, redoutait l'influence que le général ne pourrait manquer de prendre sur son élève. La défiance allait jusqu'à

Digitized by Google

craindre celle de Mademoiselle, d'esprit plus haut déjà, & qui devait montrer plus tard de rares qualités de souveraine dans son duché de Parme. Il obtint que les visites du frère à la sœur devinssent plus rares. Deux professeurs attachés aux leçons du prince étaient surtout des créatures chargées de le renseigner sur tout ce qui se disait autour de lui : MM. Billot & Cauchy ; le premier, jurisconsulte habile, ancien magistrat qui avait donné sa démission en 1830, utile au roi pour la direction de ses affaires personnelles ; le second, mathématicien & astronome, avec lequel le duc d'Angoulême se plaisait à s'entretenir sur les sciences. Le général les avait traités avec une extrême bonhomie, mais il ne tarda pas à comprendre qu'ils avaient reçu pour mission de signaler en lui le moindre acte ou le moindre mot qui pût paraître suspect. Les blessures se renouvelaient & devenaient plus offensantes de jour en jour. La *Gazette du Lyonnais* publia un article fort inconvenant sur le nouveau gouverneur, dont l'origine ne pouvait être douteuse. MM. Cauchy & Billot ne le désavouèrent pas, mais affectèrent de dire qu'il n'avait pas d'importance. Le général n'en jugea pas ainsi ; il exprima son intention de se retirer. Le roi lui demanda de rester auprès de son petit-fils, mais ne voulut pas sacrifier les deux professeurs, & il ne pouvait lui convenir de se soumettre à la prééminence de ses subordonnés. La duchesse d'Angoulême le pressa de même de ne pas quitter son neveu, mais ne s'engagea pas. L'évêque d'Hermopolis voulut d'abord le défendre, mais, au moment de parler, n'osa. Personne ne le soutint ouvertement que la duchesse de Gontaut, gouvernante de Mademoiselle. Le 13 février, le roi lui manifesta le profond chagrin que lui causait sa résolution. Il n'avait qu'un mot à dire & le général serait demeuré auprès de son élève. « Eh ! je ne le peux pas », s'écria le roi, avec un geste & une expression qui exprimaient un mal sans remède.

Le général n'avait plus qu'à prévenir le jeune prince de la nécessité de la séparation. En entendant cette déclaration, le royal élève resta dans un profond silence qui témoignait une profonde tristesse. La nuit suivante il ne put dormir.

Le général eut la générosité de ne pas révéler au duc de

Digitized by Google

Bordeaux les vrais motifs de son départ & de lui laisser croire que la santé de Mme d'Hautpoul l'obligeait à rentrer en France.

La vérité, c'est qu'il partait le cœur brisé, car il s'était passionnément attaché au jeune prince ; c'est aussi que le prince le regretta profondément. Il n'aimait pas le duc de Blacas, dit Chateaubriand, & moins encore M. Billot qui remplaça d'abord le général d'Hautpoul. Il avait peut-être le pressentiment de ce qu'il perdrait en perdant un gouverneur qui l'aurait associé mieux aux vrais sentiments de la France. Il ne cessa de correspondre avec lui, & l'un de mes cousins conserve un épais album de ses lettres que j'ai souvent feuilleté. Le général se rendit plusieurs fois auprès de lui &, accident étrange, la dernière fois qu'il alla lui présenter ses hommages à Frohsdorff, tandis qu'il visitait avec lui le champ de bataille d'Austerlitz, la fatigue de la marche fit se rouvrir une ancienne blessure dont il souffrit jusqu'à sa mort.

M. & Mme d'Hautpoul quittèrent Prague le 20 février. Peu de semaines après, le général vint à Toulouse où il retrouva le P. de Place & où il vit M. de Villèle qui lui exprima sa désapprobation de la ligne de conduite suivie par M. de Blacas.

Il vécut encore vingt ans & mourut à Paris en janvier 1853. Il ne laissait pas d'enfants & il donna sa fortune & son marquisat à son frère, le grand référendaire.

Le comte de Chambord survécut trente ans à son gouverneur. Peut-être se rappela-t-il quelquefois ce que le général lui avait dit : qu'il ne devait pas compter uniquement sur la force de son bon droit pour en voir le triomphe ; mais il préféra vivre & mourir dans son rêve immaculé.

Il ne convient pas d'abuser du mot de Pascal sur le nez de Cléopâtre, ni d'attribuer à des circonstances secondaires une trop grande influence sur les événements humains. Mais est-ce une chose secondaire que l'éducation, la formation de l'esprit, de l'état d'âme, comme on dit aujourd'hui, d'un prince qui pouvait être appelé à régner ? & n'est-il pas permis de penser que les destinées de la France auraient été autres peut-être, si le général d'Hautpoul était demeuré le gouverneur du duc de Bordeaux ?

Digitized by Google

Dix-huit mois après le départ du général, un jeune Toulousain ouvrait sa vie d'homme en allant saluer au Hradschin la majesté de la royauté tombée. Ce que fut son émotion, les sentiments que cette visite lui inspira, on le lira bientôt dans le second volume des *Récits d'un grand-père*[1]. Il n'apportait pas à Prague le ressentiment de déceptions cruelles, comme Chateaubriand, qui, à travers l'éloquence des peintures de ces tragiques infortunes, laisse échapper, avec la liberté familière, je dirais presque avec l'impertinence du génie, des railleries sur le contraste de la grandeur des destinées avec les petitesses inhérentes à la pauvre humanité, plus apparentes encore dans les déchéances de rois. Il n'y trouvait pas les inimitiés & les injustices qui y avaient frappé le général d'Hautpoul. Son âme sereine d'adolescent s'ouvrait aux impressions hautes & touchantes qui émanaient des intimités de la famille royale déracinée, & c'est peut-être dans les pages dont l'Académie des Jeux Floraux eut la primeur, un soir de cet hiver, qu'il en faut chercher la peinture vraie & l'aspect sous lequel la postérité se plaira à se la représenter dans les jours de son exil.

J. DE LAHONDÈS.

1. *Récits de grand-père*, par M. le comte de Rességuier, 1 vol., Toulouse, Privat, 1900.
Le second volume est impatiemment attendu.

Digitized by Google

COINS DE CATALOGNE[1]

AUBERGE EN CATALOGNE.

Les hauts mulets empanachés, pleins de sonnailles,
Bercent leur marche à la cadence des grelots;
Sur la route où les troncs de platane s'écaillent
Paraît au fond l'auberge blanche aux volets clos.

Les cigales font rage; une torpeur pareille
Opprime sous le blanc midi de plein été
Les routes & les champs, les vergers & la treille
De l'auberge où les hauts mulets sont arrêtés.

La servante, bras nus en la lourdeur de l'heure,
Son corsage moulant les globes de ses seins
A puisé le seau d'eau qui ruisselle & qui pleure,
Toute rouge, cambrée en un effort de reins.

Puis elle arrive avec ses tresses dénouées
Et tenant la carafe épaisse au lourd goulot,
Que la fraîcheur de l'eau farde d'une buée :
Un rayon se faufile entre les volets clos.

Le muletier sourit quand la servante approche
Et verse l'eau dans l'anisette qui blanchit,
En désignant — du coin de l'œil — la chambre proche
Avec l'indienne à fleurs bizarres sur le lit.

1. Extrait de *Les Balcons sur la mer*, édition de *la Plume*, Paris, 1901.

Digitized by Google

Mais la fille s'enfuit, goguenarde & vermeille,
Et de loin, prête à fuir plus loin, l'œil en éveil,
Debout, sous l'ombre errante & claire de la treille,
Rit toute en des éclaboussures de soleil.

INTÉRIEURS.

I.

Le piano vibrant de gammes & d'arpèges
Réveille le salon pénétré de fraîcheur;
Aux champs de blé voisins, l'ombre des chênes-lièges
Doit protéger un peu la sieste des faucheurs.

En bas, c'est le jardin plein d'ardentes corolles
Où, contre les murs blancs recrépits à la chaux,
Les murs blancs aveuglants sous la lumière folle,
Des lis de Fête-Dieu montent dans l'air trop chaud.

D'odorant café fume en de petites tasses,
Dans un sommeil qui vient le décor se confond,
On suit le balancier reflété dans la glace,

Et le tabac qui brûle avec des cendres pâles
Laisse si mollement monter vers le plafond
Le déroulement lent & bleu de ses spirales !

II.

Un salon frais, au carrelage reluisant,
Où l'on entend marcher un tic-tac de pendule
Et que frôle le doigt doré du crépuscule,
Touchant la glace obscure & les cadres brillants.

Digitized by Google

Aux cornets de cristal, le parfum s'évapore
De roses-thé, de roses rouges à foison !
Dehors, un forgeron frappe le fer sonore,
Et le bruit d'un ruisseau coule au long des maisons.

La jeune femme sur un vieil air de gavotte,
Un reflet ravivant l'or de ces bracelets,
Fait chanter le clavier & palpiter les notes.

Comme un marbre, parmi les cheveux qui l'encombrent,
Sa nuque est éclairée au jour fin des volets,
Et les persiennes sont des lames d'or & d'ombre.

PALMA DE MALLORCA.

J'habite dans Palma la fonda de Majorque,
Où je m'endors dans un grand lit à baldaquin :
D'héraldiques dessins ornent les hautes portes,
L'air bleu fait palpiter les palmiers du jardin.

La demeure est immense où chaque pas éveille
L'écho des longs couloirs dallés, puis brusquement
C'est la terrasse avec des pigeons & des treilles,
Et l'enfilade encor des clairs appartements.

La vie est alentour large & patriarcale,
Avec les mœurs, avec les meubles de jadis,
Et chaque jour ramène à la table frugale
Les faïences à fleur & les fruits du pays.

Je voudrais vivre là, par les chaudes journées
Où brûle le soleil comme un morne brasier,
Où la mer est en feu, où de rares bouffées
Viennent avec le soir : j'y ferais disposer,

Digitized by Google

Au fond des corridors sonores & pleins d'ombre
Où la fenêtre ouverte éblouit de soleil,
Quelque fauteuil léger qui me berce & m'endorme,
Par les après-midi de flamme & de sommeil.

SONNET D'AUTOMNE.

Depuis que vous voilà si loin, ô ma jolie,
Mon cœur est comme un nid sans oiseaux, & je sens
Qu'il erre dans le ciel une mélancolie,
Car l'automne a rendu les cieux compatissants.

Allez! pas plus que moi, la fleur ne vous oublie,
Elle exhale son âme en un dernier encens
Et, pour qu'à mes regrets leur tristesse s'allie,
Les derniers rossignols ont de tristes accents.

Sentant l'hiver qui vient, sous le ciel qui se brouille,
Les branchages frileux sont tout rongés de rouille;
L'amour, les beaux espoirs & les rayons ont fui.

Et seule, tu sais bien, dans la combe lointaine,
Sous ses platanes qui se fanent, la fontaine
Pleure éternellement le rêve évanoui.

EVOCATION.

Te souviens-tu, — là-bas, dans l'île de Majorque, —
De la maison étroite & du grain des murs blancs,
Du toit rose de tuile neuve & de la porte
Peinteen vert violent sous le ciel aveuglant?

Digitized by Google

La barrière était verte aussi, la cour petite
Où s'écroulait un éboulis d'oranges d'or;
De vieux cactus poudreux & barbelés d'épines
Clôturaient le jardin qui donne sur le port.

O lyriques jours bleus de ces îles heureuses!
Chaque matin, nos yeux retrouvaient au réveil
Le vaste enchantement de la mer lumineuse,
Et plus beau que jamais, notre ami le soleil.

Puis sous le ciel régnait la chaleur souveraine,
Nul souffle n'agitait les palmes des dattiers;
Nous regardions au loin s'espacer dans la plaine
Des caroubiers luisants & leur ombre à leur pied.

On arrosait le carrelage de la salle,
Des mouches bourdonnaient autour des volets clos,
L'arome du café brûlant montait des tasses;
Dans le soleil, traînait le chant d'un matelot.

Te souviens-tu des nuits si belles & si lentes,
Qui, sans secousses, s'emparaient du firmament?
Une à une naissaient des lampes au village
Et sur le golfe bleu s'argentait le croissant.

Le vent portait l'odeur des lavandes sauvages,
Tous les astres allaient s'ouvrir... N'est-il pas vrai
Qu'il est doux de goûter le même paysage
Et que l'on s'aime mieux parmi les étrangers?

Dans notre chambre était un coquillage rose
Où j'écoutais la mer murmurer & gémir;
Notre cœur nostalgique est pareil à la conque,
Encore empli d'un bruit confus de souvenirs.

Henry MUCHART.

Digitized by Google

L'ART A TOULOUSE

MATÉRIAUX POUR SERVIR A SON HISTOIRE

DU QUINZIÈME AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

(Suite [1].)

HOTEL DE JEAN DE BERNUY (*Suite*).

6.

Quittances faites à Jean de Bernuy par Aymeric Cayla, maçon, des sommes reçues par lui en déduction du travail fait pour la construction de sa maison.

1° 25 *avril* 1505, quittance de 215 écus & de 18 setiers de blé.
2° 30 *mai* 1505, quittance de 73 écus.
3° 18 *juin* 1505, quittance de 10 écus.

(Archives des Notaires de Toulouse, Mandinelli not., Reg. années 1504-1506, fol. LXV v°-fol. LXVIIj.)

Quictancia Johannis de Vernoy, mercatoris Tholose.

In Dei nomine. Amen. Noverint universi presentes pariter & futuri quod, anno Dominice Incarnacionis millesimo quingentesimo quinto & die vicesima quinta mensis aprilis... personaliter constitutus Aymericus Cayla, massonerius Tholose, qui gratis per se & successores suos bona fide & sine dolo recognovit & confessus fuit prudenti viro Johanni de Vernoy, mercatori Tholose, presenti, pro se & successoribus suis stipulanti & recipienti, se habuisse & recepisse ab eodem de Ver-

1. Voir *Revue des Pyrénées*, livraisons de juillet-août, septembre-octobre 1900; janvier-février, novembre-décembre 1901.

Digitized by Google

noy summam ducentorum & quindecim scutorum computando viginti septem solidos & sex denarios turonen. pro quolibet scuto, & hoc in peccunia numerata in diversis vicibus, & in deductionem hedifficiorum per ipsum Cayla a dicto de Vernoy ad faciendum acceptorum & facere promissorum, necnon decem & octo sestaria bladi, scilicet sex sestaria pro uno *arvoult* quem facere debet *a scinq claus* & per antea facere tenebatur solum *a doas claus*, & alia sex sestaria que tradere sibi promiserat pro faciendo murum inter coquinam & vitem ultra foriam factum, & alia sex sextaria pro iterato faciendo dictum murum inter coquinam & vitem. De quibu quidem ducentis & quindecim scutis & decem octo sextariis bladi se tenens & reputans dictus Cayla pro bene paccato pariter & contento eundem de Vernoy presentem & ut supra stipulantem quictavit penitus perpetuo & absolvit, cum pacto de ulterius dictam summam & bladi quantitatem non petendo. Fuit tamen conventum & concordatum inter dictas partes quod casu quo dictus Cayla non faceret dictum *arvoult* & murum predictum, quod ipse tenebitur solvere eidem de Vernoy dicta decem & octo sextaria bladi ad duos francos turonen. quodlibet sextarium; & promisit dictus Cayla predictam quictanciam & alia supradicta tenere, complere & observare modo & forma predictis & in nullo contrafacere, dicere seu venire aliqua racione seu causa in futurum, sub expressa obligacione & ypotheca omnium & singulorum bonorum suorum mobilium & inmobilium, presentium & futurorum, & sub omni reffectione dampnorum, gravaminum & expensarum curie litis & extra ac eciam interesse..... &c.

Actum fuit hoc Tholose, anno, die & mense.... quibus supra, in presencia & testimonio Petri Lopes mercatoris, Petri Solarii vanerii, Petri Delacaza menescalli, Tholose habitatorum, testium ad premissa vocatorum, & mei Adhemarii Mandinelli, notarii Tholose publici infrascripti, qui instrumentum retinui.

Successive, anno Domini ab Incarnatione millesimo quingentesimo quinto, & die tricesima mensis maii, supradictus Aymericus Cayla, massonerius Tholose, gratis recognovit &

Digitized by Google

confessus fuit se habuisse & recepisse a dicto Johanne de Vernoy, mercatore Tholose, ibidem presente & stipulante, summam septuaginta trium scutorum parvorum ultra aliam summam supradictam, & hoc in deductionem dictorum operum, que ipse facere tenetur pro dicto de Vernoy; de qua quidem summa septuaginta trium scutorum ipsum de Vernoy quictavit penitus & absolvit, cum pacto de ulterius non petendo; renunciavit ad plenum, &c.; & promisit ac juravit supra sancta Dei quatuor evangelia scripturis a se tactis, quictanciam hujusmodi tenere & non contra venire; presentibus Bernardo de Menjus alias *la Lampresa* nauta, & Petro Solas vanerio, Tholose habitatoribus, testibus propterea vocatis, & me Adhemario Mandinelli, notario Tholose publico supra & infra scripto, qui de premissis presens instrumentum retinui.

Deinde, anno predicto & die decima octava mensis junii, preffatus Aymericus Cayla, massonerius, gratis, ultra summas in precedentibus instrumentis contentas, recognovit & confessus fuit antedicto Johanni de Vernoy presenti, stipulanti & recipienti, se habuisse & recepisse ab eodem de Vernoy summam decem scutorum parvorum in deductionem dictorum operum, que ab eodem de Vernoy ad faciendum recepit; de quibus decem scutis eumdem de Vernoy quictavit penitus & absolvit, fecitque eidem pactum de ulterius dictam summam decem scutorum non petendo; renunciavit & juravit, &c. De quibus premissis dictus de Vernoy requisivit instrumentum sibi fieri; retineri & tradi per me notarium infrascriptum. Actum fuit hoc Tholose, anno & die predictis, in presencia & testimonio Johannis Sanxii & Johannis Vidalha massoneriorum, Tholose habitatorum, testium ad premissa vocatorum, & mei Adhemarii Mandinelli, notarii Tholose, qui instrumentum retinui.

Digitized by Google

7.

19 *juin* 1533. — Bail passé entre noble Jean de Bernuy & Jean Roux, « pavaire », pour paver la grande basse cour de la maison dud. Bernuy.

NOTA. Deux basses cours & deux maisons dont l'une est dite maison neuve, où il y a une galerie.

(Archives des notaires, Mandinelli not., Reg. Bernuy, années 1532-1540, f° 48 v°.)

L'an mil cinq cens trente troys & le dix neufviesme jour du moys de juin, regnant très chrestien prince Françoys roy de France, en presence de moy notaire & tesmoings cy après nommés, sont esté faictz les pactes & conventions que s'ensuyvent entre noble Jehan de Vernoy, seigneur de Palficat, Villanove la Comtal & bourge[o]ys de Tholose, d'une part, & Jehan Roux pavaire de Tholose & habitant, c'est assavoir que led. Jehan Roux a prins à faire & paver la grand basse court dud. de Vernoy qu'est devers les boutiques & jardin dud. de Vernoy, c'est assavoir de calhaux. Et premierement a promis led. Roux de jecter tout le reblon & teule qu'est en lad. basse court & galerie & le pourter à la maison neufve dud. de Vernoy & le mectre là où l'on luy monstrera, c'est soubz une galerie qu'est à lad. maison; & portera lad. teule [de façon] que ne se rompra poinct, & la metra en plegues comme se appartient, & aussi le reblon mectra en plegue en sorte de murailhe par devant, afin que ne occupe grand place. Et aussi sera tenu despaver toute lad. basse court devers lesd. boutiques & jardin, & ne jecter toutes les gailhaus que y sont & les metre soubz les galeries de lad. basse court, ou là où meilheur sera avisé par led. de Vernoy, fors que le jecter hors lad. maison. Et aussi sera tenu ne geter toutez les terres & femiers que sont de present dans lad. basse court & perier & toutes autres inmondicités neccessaires à ne jecter. Et le tout aux despens dud. Jehan Roux. Et après aussi sera tenu led. Roux de passer toutez les terres & sable que ont faict les massoniers en bastissant la maison dud. de Vernoy, & la passera toute en

Digitized by Google

une clede & la soignera[1] après par le perier & basse court pour après paver dessus; & toute l'ordure & rebon que y demeurera, seta teneu la jecter hors la ville; & tout à ses despens. Et aussi sera tenu fornir tout le sable que fera mestier à lad. basse court pour paver, & le tout à ses despens, excepté que led. Monsr de Vernoy sera tenu fornir tout le cailhau & mortier franc, si n'y fait mestier, & pierre. Et led. Roux sera tenu tout ce dessus bien & deuemeut fere à dict de maistres. Et led. Monsr de Vernoy de paver led. peyrier luy donne pour cinq cannes ung escu petit comptant xxvij sous & vj deniers, & les cannes messurées jouxte les coustumes de Tholose. Et sera tenu led. Roux de commenser à paver led. peyrier au premier jour, & ne sessara jamais jusques à ce que sera parachevé, & y tiendra sept ou huict homes. Et après que led. perier & passe (*sic*) court sera parachevé, se s'enentroit à cause que led. Roux n'eusse bien frapée la terre, ou bien par faulte de acoustrer le calhaux, sera tenu le reffere à ses despens. Et led. Vernoy le payera comme il fera la besonhe; & pour commencement de paye lui a bailhé dix livres tourn. Et aussi a esté dict que là & quant que led. Roux ne tinsse tousjours à lad. besonhe sept ou huict homes, led. de Vernoy n'y pourra metre aux despens dud. Jehan Roux; & aussi led. Roulx sera tenu se y tenir. Et ainsi l'ont promis & juré tant d'ung cousté que d'autre de garder & observer tout ce dessus, led. Roulx de fere la besonhe come est dit dessus oblig[e]ans ses biens, & led. Monsr de Vernoy le payer, aussi comme est dit dessus.....

... Et ès presences de Jehan Gomes merchant & Louys Privat maistre massonier, & Filip Esteve, habitans de Tholose.

A la marge : Anno Domini millesimo quingentesimo xxxiij°, & die nona mensis octobris, presens instrumentum fuit cancellatum tanquam solutum, de voluntate dicti de Vernoy, retferente Carolo de Chindoso servitore dicti de Vernoy, & de dicto Johanne Roux presente. Testes magister Anthonius Martini jurium baccallarius, & magister Inmarius *(sic)* Mandinelli notarius, & ego Raimundus Beau notarius.

1. Étendra, répandra.

Digitized by Google

8.

25 *juin* 1533. — Maistre Louis Privat reconnaît avoir reçu de Jean de Bernuy 1532 liv. 8 d. tourn., qui ajoutés à l'argent déjà reçu font un total de 15,870 liv. 16 s. 4 den., le tout « pro opere, lapidibus & aliis simentis & portibus & dietis operariorum ».

(Archives des Notaires, Mandinelli not., Reg. Bernuy, années 1532-1540, f° 55.)

Quictancia ejusdem de Vernoy & magistri Ludovici Privat.

Anno quo supra Domini millesimo quingentesimo xxxiij° & die xxv[a] mensis junii, in mei notarii presencia existens magister Ludovicus Privat, qui gratis per se & suos, ultra summam quatuordecim millium trecentarum triginta & octo librarum quindecim solidorum & octo denariorum turon. in instrumento per me retento xiij mensis augusti novissime preteriti, confessus fuit habuisse & recepisse a dicto nobili domino Johanne de Vernoy seu suis gentibus, videlicet summam mille quingentarum triginta duarum librarum & octo denariorum turon.; de qua summa ascendente in universo quindecim mil[l]ia octo centum septuaginta lib. xvj s. iiij d., fuit contentus pro opere, lapidibus & aliis simentis & portibus & dietis operariorum & ex compoto finali inter ipsos a dicta die xiij augusti citra facto & de omnibus de arte massonerie. Testes Anthonius Preymeja (?) mercator, marinerius Tholose, Bernardus Casse mercator de Juzas, & Petrus Gil mercator de Lux, & ego Ademarius Mandinelli notarius, qui instrumentum recepi, &c.

Digitized by Google

9.

13 *août* 1533. — Compromis passé entre Jean de Bernuy & Louis Privat, sculpteur, *lapicida*. Sanche *de Mena* pris pour arbitre attribue à Louis Privat, pour complément des travaux déjà faits, *pro complemento hedifficiorum*, la somme de 50 liv. tourn. qui lui sera incontinent payée, & la somme de 200 liv. tourn. pour la dot de sa fille aînée ou de sa seconde fille, si celle-ci meurt ou ne se marie pas, payable au moment du mariage, à la condition cependant que Louis Privat achèvera *lo arvoult* aux dépens de Jean de Bernuy.

22 *février* 1536 (n. st.). — Quittance faite par Louis Privat de la somme de 200 liv. tourn. qu'il a reçue pour la dot de Jeanne, sa fille, mariée à Vital Jambefort, notaire de Toulouse.

(Archives des Notaires, Mandinelli not., Reg. Bernuy, années 1532-1540, f° 62 v°.)

Instrumentum ejusdem & magistri Ludovici Privat massonerii.

Anno quo supra Domini millesimo quingentesimo trigesimo tercio & die trigesima mensis augusti, &c., in mei notarii, &c., existentes nobilis dominus Johannes de Vernoy, dominus de Palficat & de Villanova Comitali pro se & suis, &c., ex una parte, & magister Ludovicus Privat, lapicida, pro se & suis ex alia parte, de & super debatis & differenciis inter ipsos ad causam hedifficiorum per ipsum Privat in domo dicti de Vernoy factorum existentibus, dicte partes omne debatum omnesque questiones & differencias remiserunt dicto & ordinacioni Sanxii de Mena dicto Angolo presenti &..... promiserunt-que ordinacionem per eundem Angolo faciendam & dicendam tenere & non contra venire, &c., & eorum bona obligando, &c., renunciarunt & jurarunt, &c. Et ibidem, facta dicta remissione, preffatus Sanxius de Mena, qui jam partes audierat & quictancias per dictum Privat factas viderat, dixit & ordinavit quod pro complimento omnium hedifficiorum & in quibus ad causam illorum dictus de Vernoy eidem Privat teneri poterat, dictus de Vernoy tradat & liberet incontinenti eidem Privat quinquaginta libras turon. in computando; & ulterius det

Digitized by Google

dictus de Vernoy eidem Privat ducentas libras turon. pro maritando & dotando suam filiam majorem; & si dicta filia major decedat antequam maritetur, emet pro alia sua filia, & si ambe moriantur antequam maritentur, dictam summam eidem magistro Ludovico tradet pro suis voluntatibus faciendis eidem Ludovico Privat; & mediam premissis quictet prout ibidem quictat de dicta summa quinquaginta librarum turon., quam ibidem realiter recepit. Et de omnibus in quibus ipse de Vernoy eidem teneri poterat ad causam dictorum hedifficiorum promisit tenere dictam quictam & finire *lo arvoult* expensis ipsius de Vernoy; dictusque de Vernoy promisit solvere dictas ducentas libras turon., terminis predictis, scilicet dum filie maritabuntur, vel eidem Privat si filie decedant, bona sua obligando, &c. Actum Tholose, &c.

Testes Johannes Fort, Germanus Masfre massonerius, Johannes Destornies & Johannes Dalberar, Tholose habitatores, & ego A. Mandinelli notarius Tholose, qui recepi, &c.

A la marge : Anno Domini millesimo quingentesimo xxxv° & die xxij^a^ mensis februarii, prefatus Ludovicus Privat confessus fuit habuisse a dicto de Vernoy absente, Johanne de Venero presente, summam ducentarum librarum turon. in presenti instrumento contentam, quam realiter habuit pro dotando Johannam Privade conjugatam cum magistro Vitale Jambafort, notario Tholose; de qua summa fuit contentus ac quictavit, &c., obligando bona sua, &c. Testes G^us^ Tilhac de Monte Audranno & Johannes Vaquie serviens Tholose & ipse A. Mandinelli notarius, qui, &c.

10.

1538. — Lettre de Boissoné à Brachet au sujet de l'hôtel Bernuy. (Bibl. de la ville de Toulouse, ms. 834, f° xxxix (40) v°.

Jo. a Boyssone Bracheto. S.

Cum essemus ambo nuper in aedibus Bernuyanis in comitatu illustrissimae Reginae Navarrae, atque in contemplanda

Digitized by Google

ea domo, quam ille Tolosae, magno sumptu, summaque diligentia, construxit, occuparemur, incidimus in sermonem architecturae. Cumque ego dicerem pleraque illic esse nulla artis observatione aedificata, immo plane contra artis praecepta posita, venimus tandem in mencionem authorum, qui de ea arte scripserant; petiistique a me an librum, quem de re aedificatoria Leo Baptista Albertus ad Laurentiun Mediceno olim scripserat, domi haberem. Quem cum ego me habere affirmassem, rogasti ut illum tibi videndum commodarem. Verum cum invenissem codicem, quem in bibliotheca habebam, jam fere totum detritum quotidiano usu, praeterea aliquot folia esse concisa, nolim ut ille sic mutilus ad tuas manus veniret, honestius esse ducens novum a bibliopola emere, quem nunc ad te mitto. Scripsit is docte & eleganter, secutus potissimum Theophrastum, Aristotelem, Plinium & Vitruvium, nihilque praetermisit, quod ad hanc artem addiscendam pertinere possit. Tu meam operam studiumque boni consules. Si quaeras quid agam, & mente & corpore certe valeo, partemque temporis legitimis studiis impendo, quo mihi aliquid victus parem partem philosophiae eloquentiaeque studiis tribuo. Haec certe mihi maxime omnes curas animi leniunt, faciuntque ut ad omnes casus perferendos sim paratior & robustior. Neque illam vestram foelicitatem aulicam vobis invideo, qua tamen sola vos beatos ac felices predicare soletis, quoque nomine majorem in modum sibi placent fere omnes. Sed trahit sua quemque voluptas. Aliud non scribo tibi, nisi me tuum esse. Reginae, si molestum non est, me commenda. Vale.

Tholose, v id. jan. 1538 a nativitate.

Digitized by Google

II.

23 *décembre* 1556. — Vente par Jean de Bernuy à Antoine de Clary de son hôtel, sis rue Peyrolières, pour le prix de 20,000 livres.

NOTA. — Pour le notaire de Besco, l'année commence le 25 mars. Les payements se firent donc le 1er janvier 1558, le 1er janvier 1559 & le 1er janvier 1560.

(Archives des Notaires, Besco not., Reg. années 1556-1557, fol. CVIJ v°-fol. CXJ.

Achapt pour Monsieur Me Anthoine de Clary, conseiller & recepveur.

Saichent tous presens & advenir que l'an de l'Incarnation de Nostre Seigneur mil vc LVj & le vingt troysiesme jour du moys de decembre, en Tholose, regnant tres chrestien prince Henry par la grace de Dieu Roy de France, en presence de moy notaire royal & tesmoings soubznommés, personnellement constitué scavoir est noble Jehan de Bernuy, viscompte de Lautrec, seigneur & baron de Cessac & Venes, de son bon gré, franche & liberalle volunté, tant pour luy que pour ses hoirs & successeurs à l'advenir, tot dol & fraude cessant, a vendu, cedé & aliené, vend, cede & allienne & remect par la teneur du present instrument à tousjours vallable, à discrete personne Monsieur Maistre Anthoine de Clary, conseiller du Roy nostre sire & recepveur general de ses finances en la ville de Montpellier, illec present, stipullant & acceptant tant pour luy que pour ses hoirs & successeurs à l'advenir, scavoir est la maison là où led. sieur de Bernuy faict sa residence, assize en Tholose & rue vulgarement appellée de Payrollieres, confrontant d'*aulta* avec la maison de Pierre Dupuy marchant dud. Tholose cy devant vendue par led. de Bernuy aud. Dupuy, que avoit esté acquise de Michel Mirabel, & avec la maison & jardin de noble Pierre de Loppes, bourgeoys dud. Tholose; de pardevant avec lad. rue de Pairollieres, de part derireaires avecques la rue appellée de Cordieres Vielhes alant au couvent des freres Precheurs; d'aultre costé, avecques aultre rue

Digitized by Google

publicque appellée Bretonieres alant de lad. rue Payrolhieres aud. couvent des freres Prescheurs; d'aultre part aveques la maison des hoirs de feu Jehan de Rabastencz vers lad. rue; d'aultre costé, avecques la maison appellée *Las petites Balances*, apartenant à.....[1], & avec la maison de Bertrand de Comps maneschal de chevaulx dud. Tholose, & avec toutes ses aultres plus vrayes & legithimes confrontations, entrées, yssues, veues, servitudes apartenans à lad. maison & appertennences d'icelle, franche, quite & inmune d'oblie *sive* sensive & rentes jusques au jour present, aussi franche & quite de tailhes, empruntz que par cy devant pourroient avoir esté impausés jusques au jour present, & en rellever indempne led. sieur Clary achapteur, ses hoirs & successeurs à l'advenir; & ce, à tenir, vendre, changer, allíener & autrement fere & dispouser par toutes & chascunes les voluntés dud. sieur Clary achapteur, ses hoirs & successeurs à l'advenir, moyennant le vray & juste pris de la somme de vingt mil livres tourn., comptant pour livre vingt soubz tourn.; de laquelle somme susd. led. sieur de Bernuy, venditeur, a confessé & confesse, en presence de moy notaire & tesmoings, avoir eu & receu avant la passation du present instrument, la somme de quatre mil livres tourn. tellement que d'icelle somme de quatre mil livres tourn. s'en est tenu & tient pour bien payé, satisfaict & comptant (*sic*), & en a quitté & quitte led. sieur Clary achapteur, ses hoirs & successeurs à l'advenir, avec pacte ne luy rien plus demander quant à lad. somme de quatre mil livres tourn.; & le resideu qu'est la somme de seze mil livres tourn., led. achapteur a promis & promect payer aud. Bernuy venditeur, scavoir est cinq mil troys cens trente troys livres six soubz huict deniers tourn., le premier jour de janvier de l'année mil cinq cens cinquante sept; semblable somme de cinq mil troys cens trente troys livres six soubz huict deniers tourn., le premier jour de janvier mil cinq cens cinquante huict, & semblable somme de cinq mil troys cens trente troys livres six soubz huict deniers tourn., faisant le parfaict payement desd. vingt mil livres tourn., le

1. Le nom manque.

Digitized by Google

premier jour de l'année mil cinq cens cinquante neuf; reservé que celluy à qui led. sieur de Bernuy a loué tout le cartier de la maison nommé Vieulx, où est la grand bassacourt, le jardin, l'ancienne establerie, le comptoir, boticques & habitations, que y est dessus galeries, en jouira d'icelle habitation paisiblement jusques aud. jour de janvier mil cinq cens cinquante neuf, sans en estre tenu de payer aulcung louaige aud. Clary durant led. terme; & après icelluy terme, led. de Bernuy sera tenu fere laisser la possession vuyde de lad. maison ausd. locataires sans aulcune contradiction; à la charge que icelluy de Bernuy sera tenu de demeurer aud. Clary achapteur du deteriorement, si aulcung en faict led. loccataire en lad. maison durand led. terme... &c. De quoy tant led. sieur Clary achapteur, que led. de Bernuy venditeur, en ont requis instrument leur en estre faict & retenu par moy notaire soubzsigné; ce que ay faict èz presences de nobles Anthoine Peyrusse seigneur de Boysseson, Bernard de Muys seigneur dud. lieu, sire Jehan Blanc merchant, Jehan Montanihé maistre chandelier, Jehan Vignes orphevre, de Tholose habitans & tesmoings à ce appellez, & de moy

De Besco.

VI.

HOTEL DE GUILLAUME DE BERNUY.

(1536-1539.)

Cet hôtel, rue Tolosane, appartient aujourd'hui à M. Lansac, notaire. Il a été remanié & il est difficile d'y distinguer les travaux du seizième siècle Il dut être construit rapidement, puisque trois ans après, Jean de Bernuy en accepta l'échange avec un autre hôtel qui avait une issue rue Four-Bastard. A noter parmi les confronts de ce second hôtel l'habitation de Duranti, conseiller du roi.

Digitized by Google

1.

18 *janvier* 1536. — Accord entre Guillaume de Bernuy & maistre Louis Privat, « massonier », pour la construction d'une maison à la rue Tholosane.

(Archives des Notaires, Mandinelli not., Reg. Bernuy, années 1532-1540, f° 196 v°.

Accord faict entre noble Guillaume de Vernuy, greffier de presentation en la suppreme court de Parlement de Tholose, d'une part, & maistre Louys Pryvat, massonier de Tholose, d'autre,

L'an mil cinq cens trente six & le xviij^me^ jour du moys de janvier, comme fut ainsin que lesd. de Vernoy & Privat eussent certain differant entre eulx touchant le bastiment de massonerie que led. Privat a faict à la maison dud. de Vernuy scituée à la rue Tholosane, laquelle led. de Vernuy avait baillée à bastir aud. Privat, comme est contenu en l'instrument sur ce entre eulx passé & retenu par maistre Ademard Mandinelli notaire de Tholose, les an & jour en icelluy contenus; touchant lequel different se sont accordés comme s'ensuyt, assavoir est que pour toutes muralhes que led. Privat a faictes en lad. maison, lesquelles ont esté mesurées, & toute pierre mise ez portes & en tous autres endroictz de lad. maison jusques au jour present, led. de Vernoy lui baillera la somme de cent & huictante livres tourn., en ce comprins la mejansserie de violete [1] faicte en la chambre sur la cuisine.

Item, pour la talhe des deux vitz de lad. maison luy baillera vingt livres tourn.

Item, pour toutes les fenestres de pierre tant petites que grandes qu'il a faictes par devant sur la rue, luy baillera cent livres tourn., pourveu que led. Privat sera tenu garnir les fenestres desd. deux vitz de une pierre dessus & une autre

1. Brique employée pour les cloisons.

Digitized by Google

debatz en caudiere. Et aussi sera tenu de joincter & enlusir ce que reste enlusir èsd. muralhes.

Item, a esté pacté que led. Privat ne pourra rien demander aud. de Vernoy des embragamens des murailhes qu'il dict avoir faictz devers le cousté de Monsr de Montauriol, ny autres chouzes faictes jusques au jour present, excepté troys chemignées qui sont jà faictes, lesquelles & autres qu'il fera luy seront payées jouxte le contenu dud. premier instrument.

Item, a esté pacté que led. de Vernoy sera tenu paier aud. Privat les susd. sommes montant ensemble troys cens livres tourn., assavoir est d'ici à huict jours deux cens livres tourn., & les cent livres restans ainsin qu'il fera la besonhe, à laquelle led. Privat promect incontinant & sans delay mectre la main après que aura receue lad. somme de deux cens livres tourn., & la continuer jusques à ce que sera parachevée ; laquelle promect avoir parachevée d'ici à la feste de la panthecoste prochain venant touchant les chouzes susd. Et quant au surplus de ce qu'il conviendra fere aud. bastiment, lesd. parties se sont remises au contenu dud. premier instrument retenu par led. Mandinelli, auquel n'entendent [en] rien desroger par cestuici, mais demeurera en sa force & rigueur comme auparavant; lesquels pactes susd. & tout le contenu au present instrument lesd. parties ont promis tenir, complir, garder & observer de poinct en poinct & ne venir au contraire, obligeant leurs biens, &c., ont renoncé à toutes exceptions, &c., voulant estre contraincts & compellés par toutes rigueurs de justice, &c., & ainsi l'ont promis & juré, &c. Faict à Tholose, &c. Tesmoings maistre Pierre Trossebot, bachelier ez droictz, & Jehan Perrot, habitans de Tholoze, & moy Ramond Beau notaire, qui ay retenu le present instrument.

F° 197 v°.

Quictance dud. de Vernuy.

L'an susd. & le premier jour du moys de fevrier, Antoine (?) Pierre Gairdes fustier de Tholose a confessé avoir & illec a realement receu dud. de Vernuy present la somme de douze

Digitized by Google

livres tourn.; & ce pour & en deduction de la besonhe de la chapelle, oultre les autres sommes cy paravant receues, de laquelle somme, &c., & a promis ne demander rien plus jusques que la besonhe sera parfaicte. Tesmoings Jehan Fort poyseur de pastel & P. le Vendeaic marchant de Sainct Supplice & moy Cruselli.

2.

26 *mai* 1539. — Guillaume de Bernuy permute avec son père Jean de Bernuy sa maison de la rue Tholosane avec une autre maison située rue « del Potz de Tres Caras ».

NOTA. — Nicolas Bachelier, témoin.

(Archives des Notaires, Mandinelli not. Reg. Bernuy, années 1532-1540, f° 277 v°-f° 278.)

PERMUTATIO.

L'an que dessus mil cinq cens trente neuf & le xxvj^e^ de may, regnant François, &c., ez presences, &c. Comme soit ainsi que au contract de mariage faict & passé entre noble maistre Guillaume de Vernuy, greffier des presentations du Parlement de Tholose, d'une part, & noble Magdeleine Binete, d'autre part, noble Messire Jehan de Vernuy, bourg[e]ois de Tholose, seigneur de Villeneufve, pere d'icelluy greffier, eust baillé, à contemplation dud. mariage, oud. son filz, une maison scituée en la present cité de Tholose à la rue appellée Tholosane lez La Croix Varanho, confrontant avec noble Mons^r^ Jehan de Bonefoy, secretaire du Roy nostre sire, & Mons^r^ Nicolas Benoist & ses freres & Blanche Marque, & noble...[1] de Montesquiu, seigneur du Vernet, & avec lad. rue avec ses autres confrontations; & despuis led. greffier auroit faict reediffier icelle maison; & car despuis led. seigneur de Vernuy pere auroit acquise une autre maison ou maisons joignantes & botiques ensemble jadiz appartenans aux heretiers de feu Jehan Davelhanede, scituez en la rue *del Potz de Tres*

1. Le nom manque.

Digitized by Google

Caras faisans yssue à la rue *del Forn Bastard* confrontant avec noble...[1] de Sainct-Paul docteur, & avec les heretiers de Hugues Rabe, & avec Monsr...[2] de Micharle (?) docteur, & avec Monsr...[3] Duranti, conseiller du Roy nostre sire en Parlement, & avec lesd. deux rues publiques, avec toutes les aultres confrontations; & led. Monsr le Greffier aymoit plus lad. maison de Lavellanede que l'aultre; a requis & supplié sond. pere estre son bon plaisir luy changer icelle avec la premiere de la rue Tholosane; ce que led. pere a esté content fere.

Pour ce est il que l'an & jour que dessus personnellement constitué led. Jehan de Vernuy, seigneur de Palfecit & de Villeneufve, lequel de son bon gré, &c., pour luy & les siens, &c., a permuté & echangé & pour icelluy changement donné oud. Mr Guillaume de Vernuy greffier son filz, present, &c., c'est assavoir lad. maison ou maisons & botiques soy joignans, jadiz appartenent ousd. heretiers de Jehan Avellanede dessus confrontée, avec leurs apartenences sans y rien reserver en la qualité qu'est au present, à l'avoir, tenir & posseder, &c.; & au contraire, led. greffier a permuté & baillé à sond. pere pour raison de lad. maison, present, &c., c'est assavoir l'aultre maison dessus en premier lieu confrontée, scituée à la rue Tholosane, avec ses appartenences & repparations faictes, en la qualité qu'est au present, sans rien reserver, à l'avoir, tenir & posseder, &c. Ez presences de François Parroton appoticaire, Pierre de Sainct Estienne le jeune & Pierre Veile (?) demeurant avec maistre Nicolas Bachelier ymagier de Tholose, & moy Mandinelli, notaire qui en ay retenu instrument.

1. Le nom manque.
2. Le nom manque.
3. Le nom manque.

Digitized by Google

VII.

HOTEL BAGIS.

Aujourd'hui cour intérieure de l'Hôtel de pierre.

(1538 (n. st.)-1543.)

A) *Jean de Bagis.*

Jean de Bagis, conseiller du roi, jouissait d'une belle fortune, puisque, après avoir construit à grands frais l'hôtel qui d'abord porta son nom, il fit à Castelmaurou d'importants achats de terres[1]. Vraisemblablement, Nicolas Bachelier fut l'architecte de l'hôtel & l'auteur des fenêtres simples, élégantes & d'un style large avec leurs colonnettes superposées qui ornent encore la cour intérieure de l'Hôtel de pierre. On ne peut toutefois l'affirmer absolument, car Antoine de Lescale entra comme partie dans le bail à besogne avec Nicolas Bachelier, & nous y lisons que l'hôtel fut construit « suyvant le plan & pourtraict qui par eulx, ensemble Mons^r le prieur de la Reole, a esté

1. Carrerii not. Reg., année 1541 :

F° III v°.. — 18 *octobre* 1541. — Jean de Bagis, conseiller au grand conseil du roi, absent, achète une terre à Castelmorou, presente damoiselle Marguerite Bordine, sa femme.

F° XLVIj v°. — 26 *janvier* 1542 (n. st.). — Achat par le même d'une autre pièce de terre à Castelmaurou.

F° CXXj v°. — 22 *juillet* 1542. — Accord entre Jean de Bagis & Léonard Flainhac, laboureur de Castelmaurou.

F° CXLVIj v°. — 24 *septembre* 1542. — Mariage de Jean Tuelle, docteur en droit, & de demoiselle Jeanne de Bagis, fille de M^e Jean de Bagis, conseiller.

F° CLXVj v°. — 31 *octobre* 1542. — Achat par Jean de Bagis d'une terre à Castelmaurou.

F° CCLXXIIIIj. — 7 *avril* 1543. — Autre achat par le même.

F° CCCIIj v°. — 19 *avril* 1543. — Achat d'une terre par le même.

F° CCCCXLVIjj. — 3 *décembre* 1543. — Achat d'une terre par le même.

Digitized by Google

faict ». Antoine de Lescale ou Lescale tout court, excellent artiste & mauvais financier[1], jouissait d'une grande réputation comme architecte & sculpteur. Le jour où il sortait de prison pour dettes, il achetait des matériaux pour un grand travail à faire au couvent des Clarisses à Toulouse[2], aujourd'hui l'Institut catholique. Il apparaît très souvent dans les

1. Arnaud Subran de Saint-Martory l'avait fait mettre en prison pour dettes; il n'en sortit qu'après un premier paiement fait par son fils.

(Archives des Notaires, Carrerii not., Reg. années 1538-1541, f° CCCXXVj v°.

Concentement de Arnaud Subran.

L'an que dessus [mil cinq cens & quarante] & le douziesme jour du moys d'apvril, en la cité de Tholose, regnant très chrestien prince Françoys par la grace de Dieu roy de France, en presence de moy notaire & tesmoings dessoubs escripts personnellement estably Arnauld Subran, batgier & habitant du lieu de Sainct Martoire, lequel consentit que Jehan de Lescale masson de Tholose, prisonnier aux carces de la maison comune de Tholose à sa requeste pour la somme de treze escus petiz & vingt solz tourn., soit eslargy desd. carces, &c.

En presnce de messire Robert de Bagiis prebtre & M^e^ Raimond de Casalibus bachelier ez droicts dud. Tholose & de moy

CARRERII.

Et illec Anthoine de Lescale, fils dud. Jehan de Lescale maistre masson de Tholose, a promis de payer aud. Subran illec present la moytié de lad. somme pour led. Jehan de Lescale, son pere, d'ici à la feste de noel prochain venant, &c.

Presens ceulx que dessus.

2. Arch. des Notaires, Carrerii not., Reg. années 1538-1541, fol. CCCXXVIj.

Achapt de Guillaume Lescale maistre masson de Tholose.

Les an, jour, lieu, regnant & devant que dessus [mil cinq cens & quarante & le douziesme jour du moys d'apvril en la cité de Tholose, &c.], personnellement estably Pierre Serres, marchant du Port Garault de Tholose, lequel de son bon gré & franche volunté vendit aud. de Lescale illec present toute la tuile plane violete & pasiment que sera neccessaire aud. Lescale achapteur à fere l'edeffice qu'il faict à present au couvent des nonains Saincte Clere dans les murs de Tholose pour le pris & somme le milier de la tuile plane de six livres & demye tourn. & la violete & pasiment de quatre livres & quinze sols tourn. le milier; laquelle tuile sera tenu & promest bailler & aporter ou fere porter à ses despens icelluy Serres de jour en jour, &c.

Digitized by Google

baux à besogne de cette époque ; il travailla beaucoup en Gascogne. Il est à croire, en ce qui regarde l'hôtel Bagis, que sa collaboration avec Nicolas Bachelier ne fut pas simplement passive, d'autant qu'il apparaît dans les quittances à titre égal avec lui [1]. Quoi qu'il en soit de ce point, la construction se poursuivait encore en juin 1539 ; elle fut terminée avant 1543, puisque cette année la maison voisine de l'hôtel que Jean de Bagis avait habitée fut donnée en location : ce qui laisse entendre que le fastueux conseiller occupait déjà sa nouvelle & superbe demeure, qui venait de faire faire un si grand pas à l'architecture civile. Ces deux actes font naturellement suite au bail à besogne [2] où le travail à faire est décrit minutieusement & avec un détail qui en relève singulièrement l'intérêt.

B. — *Hôtel de Jean de Bagis.*

1.

5 *mars* 1538 (n. st.). Bail à besogne passé entre M. Jean de Bagis, conseiller du roi, d'une part, & Nicolas Bachelier & Antoine de Lescale « maistres maçonniers », d'autre, pour la construction de sa maison.

(Original signé. Archives des Notaires, liasse : Baux.)

Ce sont les pactes & convenances faictz & passez entre Monsr & Maistre Jehan de Bagis [3], docteur ès droitz, conseiller ordinaire du Roy nostre sire en son grand Conseil, d'une part, maistres Nycolas Bachelier & Anthoine de Lescale maistres maçonniers de la present cité de Tholose, d'autre ; & ce,

1. 17 mai 1539. Quittance de maistres Nicolas Bachelier & Ant. Lescale maçons, de ce qui leur est dû par M. Jean de Bagis pour la construction de sa maison. (Archiv. des Notaires, Hugues Carrerii not., Reg. de 1538 à 1541, fol. LXXVj v°.)

2. Voy. l'étude de M. de Lahondès sur l'Hôtel de pierre (*Bulletin de la Société archéologique du midi de la France*, année 1896, p. 97). M. de Lahondès s'est empressé d'utiliser la découverte du bail.

3. Un Jean de Bagis reçut commission de Henri II, par lettres du 25 avril 1552, avec Pierre Du Faur, François Bertrand Michel & Du Faur, pour la vente de 120,000 livres du domaine royal. (Arch. de la ville de Toulouse, AA, 20.)

Digitized by Google

sur la construction & ediffication d'une mayson, que lesd. maistres maçons ont prins à bastir & ediffier aud. s^r de Bagis en la place joignant à sa mayson, suyvant le plant & pourtraict qui par eulx, ensemble Mons^r le prieur de la Reole, a esté faict, qui est signé de la main desd. maistres maçons.

Premierement a esté convenu que led. de Bagis fera toutes & chascunes les fornitures neccessaires au bastement de lad. mayson tant que touche la matiere neccessaire à fere led. bastement; & lesd. maistres maçons feront toutes manefacteures concernant la forme dud. bastement, comprins en ce l'amortissement de la chaux & fere les mortiers tant de chaulx & sable que terres neccessaires à la construction de lad. mayson.

Item, est accordé que led. de Bagis fera caver les fondemens neccessaires à la construction de lad. mayson & abatre les murailles vieilles comme sera neccessaire, à l'ordonnance desd. maistres maçons.

Item, a esté convenu que lesd. maistres maçons seront tenuz fere & construire tant les arvoltz[1] que murailles neccessaires pour le pris de six cannes pour deux escuz petits comprins tant plain que vuyde en la forme que s'ensuit, assavoir est de deux tuiles & demye les fondemens jusques à fleur de terre, & de fleur de terre jusques à la premiere estaige de deux tuyles de poincte, & de la seconde estaige de tuyle & demye, la tierce estaige de deux demys tuyles; & le tout suyvant led. plant.

Item, a esté convenu que lesd. maistres feront les cheminées neccessaires en lad. mayson selon la qualité dud. plant & ediffice à dix escuz petits chascune piece.

Item, seront tenuz de fere les autres cheminées des chambres & arriere chambres à arc de molure au pris de six escuz petitz chascune, excepté que si les cheminées, tuyles & moulins qui sont à present en lad. place sont employées par lesd. maçons à l'usaige & service d'icelle mayson, leur sera satisfaict de leur travail & peine à l'arbitre de deux maistres, ou bien desduict, au prouffict dud. de Bagis, dud. pris que des-

1. Voûtes.

Digitized by Google

sus de la tailleur qui sera employée, ainsi que de rayson.

Item, a esté convenu & accordé que lesd. maistres seront tenuz fere les fenestres & crozées à l'antique, piliers carrez ou deux demy colonnes rondes, pour le pris de quinze escuz petits chascune.

Item, & les demy fenestres qui seront faictes à lad. façon, au pris de huict escuz petits chascune.

Item, a esté convenu que led. de Bagis sera tenu de payer ausd. maistres troys soubz pour chascune palm de pierre qui sera employée & mise en besoigne en lad. mayson, & sy y a molure enlevée, à quatre Karolus pour paulm [1].

Item, a esté accordé que lesd. maistres seront tenuz fere la viz à repoz suyvant led. plant, en poyant par led. de Bagis aud. pris de six cannes pour deux escuz, poyant pour palm de pierre desd. marches aud. pris de troys soubz pour palm.

Item, est convenu que led. de Bagis sera tenu payer ausd. maistres cinq escuz petitz pour chascune fenestre carrée qui sera mise en lad. viz, ou bien si est fenestre entiere & de la façon susdite, là où sera besoing, aud. pris de fenestre entiere.

Item, sur lesd. pactes n'est aucunement comprins le rabatement, & illusument & joinctement que y conviendra fere.

Item, a esté convenu que toutes les parties se obligeront respectivement & chascune pour le tout à garder & entretenir lesd. pactes & convencions [2].

Nichollas BACHELLIER *signé*.

DE BAGIS *signé*.

DE LAGORRÉE *signé*.

BAIULI *signé*.

L'an mil cinq cens xxxvij & le cinquiesme jour de mars, personnellement constituez lesd. de Bagis, d'une part, & lesd. massoniers, d'autre, lesquieulx se sont obligés à garder & observer lesd. pactes soub[s] ypothecque de tous & chescuns

1. Par palme.
2. *& de ce fere bailleront pleiges & cautions*, plus tard effacé.

Digitized by Google

leurs biens & arrestation de personnes, &c., par toutes cours & rigueurs & ont renoncé, &c., constitué leur procureur, & juré, &c.; & illec mesmes lesd. massoniers ont receu dud. s^r de Bagis, en deduction dud. edifice, la somme de cent livres tournois en quarante quatre scutz sol & vingt livres tournois montant jusques à lad. somme ; de laquelle se sont tenuz pour bien payés & ont quictez led. s^r de Bagis, &c.; ès presences de Mestre Nicholas La Gourrée, Pierre Baiuli perruquier, & Guilhaume Vilhiegres fustier &...,

2.

21 *juin* 1539. Quittance à M^e Jean de Bagis du prix convenu pour l'achat de 40,000 briques pleines fait le 10 mars 1539 (n. st.) en présence de Nicolas Bachelier « maistre masson ».

(Archives des Notaires, Hugues Carrerii not., Reg. années 1538-1541, fol. IIIj^xxXIIIj v°.)

Quictance de Monsieur M^e Jehan de Bagiis, conseiller du Roy nostre sire en son grant conseil.

L'an mil cinq cens trente neuf & le XXj^e jour du moys de jung, en la cité de Tholose, regnant Françoys, &c., en presence de moy notaire, &c., personnellement establi led. s^r de Bagiis ; lequel après avoir veu l'instrument d'achapt de quarante miliers de tuile plaine faict par maistre Guillaume Arnauld de Bagiis son frere, curé de la cure de Malbec, de Pierre Serres & Pierre Castain du Port Garauld & faulxbors Sainct Michel de Tholose, pour le pris & somme de six livres tourn. le milier, receu par moy notaire soubzsigné, le dixiesme jour de mars l'an mil cinq cens trente huict, de son bon gré, &c., ratiffia & emologua led. instrument & realement bailla au susd. Serres & Casteing, en deduction de la tuile dessusd. la somme de cent escuz d'or soleil chascun de la valeur de quarante cinq solz tourn. en presence de moy notaire, &c.

En presence de Nicolas Bachelier maistre masson, maistre Pierre Bama banquier & Bernard Galy prebtre, habitants de Tholose, & de moy Hugues Carrerii notaire, qui ay receu le present instrument.

Digitized by Google

3.

8 *février* 1543 (n. st.). Location de la maison de M. de Bagis sise à la rue de la Dalbade, confrontant avec « l'aultre mayson ».

(Archives des Notaires, Hugues Carrerii not., Reg. années 1541-1544, fol. ijᶜᶜxxx.)

Louaige de Monsr de Bagiis.

L'an mil cinq cens quarante deux & le huictiesme jour du moys de fevrier, en la cité de Tholose, regnant, &c., en presence de moy notaire, &c., stablye en personne damoyselle Marguerite Bordine, femme à Monsr maistre Jehan de Bagiis, conseiller du Roy nostre sire en son grand Conseil, laquelle de son bon gré, &c., & ou nom dud. de Bagiis son mary, a loué & par maniere de louaige a baillé à damoyselle Francoyse de Berail, veufve de Monsr maistre Pierre de Tornemire, advocat du Roy en la seneschaulcée de Tholose illec presente, scavoir est une mayson dud. seigneur de Bagiis de hault en bas assize à la rue de la Dalbade de Tholose au debvant le colliege de Sainct Jehan dud. Tholose, confrontant d'une part avec les heretiers de feu maistre Pierre Barrain banquier de Tholose, d'aultre part avec l'autre mayson dud. seigneur de Bagiis & avec ses aultres confrons & services acoustumez, pour le temps & espace de deux ans commensens le cinquiesme du present moys de fevrier & semblable jour finissens lesd. deux ans revolus & completz, pour le pris & somme de chascune année de soysante livres tournoys, &c.

Bail renouvelé le 9 février 1544 (n. st.). *Ibid.*, fº iiijᶜlxxxvij.

(*A suivre*).

† Cél. Douais,

Évêque de Beauvais.

Digitized by Google

LE CORPS DE MÉTIER TOULOUSAIN

DES FOURBISSEURS D'ÉPÉES

AU COMMENCEMENT DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE[1]

L'histoire des corps de métier sous l'ancien régime est en ce moment à l'ordre du jour. A une époque où l'on n'entend parler que de réglementation du travail & de syndicats ouvriers, il est naturel que de tous côtés les chercheurs & les érudits fouillent dans le passé de notre ancienne France & publient les statuts de nos vieilles corporations. On n'a qu'à ouvrir la savante Bibliographie de M. Hippolyte Blanc pour être frappé de la grande quantité d'ouvrages qui avaient déjà paru sur cette importante question en 1885. Depuis cette époque, de nombreuses monographies & quelques études d'ensemble, comme celle de M. Martin Saint-Léon, sont venues encore grossir la littérature déjà si riche des corps de métier. Et cependant bien des statuts, au moins en province, sont ensevelis dans nos Archives & attendent encore leur publication. A Toulouse, par exemple, malgré l'excellente étude de M. Dubourg sur l'ancienne organisation du travail dans le midi de la France, beaucoup de statuts de métiers n'ont jamais été intégralement publiés. Il faut bien se dire pourtant qu'on ne connaîtra d'une façon complète l'évolution historique

1. Ce travail a été couronné en 1900 par la Société archéologique du midi de la France. (Prix Ourgaud.)

Digitized by Google

des corporations françaises sous l'ancien régime que lorsque tous les documents qui les concernent sortiront de nos Archives départementales & communales pour être étudiés en détail. J'ai essayé de contribuer, dans une très faible mesure je l'avoue, à la réalisation de ce projet en faisant connaître les statuts de la corporation toulousaine des fourbisseurs d'épées au commencement du dix-septième siècle. J'ai cru devoir plusieurs fois établir quelques rapprochements intéressants avec ceux des fourbisseurs de Paris & des autres corporations toulousaines. C'est ainsi qu'après avoir donné quelques notions historiques sur les fourbisseurs de Toulouse & sur la situation générale des corps de métier en France au commencement du dix-septième siècle, j'examine successivement, d'abord l'organisation interne de la corporation, avec sa hiérarchie de membres & son système de gouvernement, & ensuite ses diverses fonctions, religieuse, sociale & économique.

HISTORIQUE.

Les Archives communales de Toulouse, déposées au Donjon, contiennent des documents très nombreux & très importants sur l'histoire des corporations de cette ville. On trouve là dans de grands registres in-folio tous les règlements concernant les corps de métier depuis le treizième siècle. Chaque fois que de nouveaux statuts étaient rédigés, ou que les anciens étaient modifiés, on les inscrivait textuellement sur ces registres officiels, dont le contrôle appartenait aux Capitouls. Ces derniers en effet, comme nous le verrons plus loin, exerçaient une véritable juridiction sur les corporations toulousaines. Mais chaque corps de métier conservait précieusement une copie de ses statuts, ainsi que des actes les plus importants de la vie de la communauté. C'était là, pour ainsi dire, le Code de la corporation [1] auquel on recourait quand des contestations

1. D'après une sentence de police du 27 octobre 1719, les jurés des corporations parisiennes devaient tenir trois registres. Sur le premier, on transcrit les délibérations relatives aux affaires de la communauté & les comptes des syndics & jurés; sur le second, on enregistre les bre-

Digitized by Google

surgissaient entre les membres ou avec d'autres corps de métier. Un heureux hasard a mis en notre possession un de ces registres particuliers. C'est celui des fourbisseurs de Toulouse au commencement du dix-septième siècle. Il se compose de 65 feuillets de 0^m33 cent. de longueur sur 0^m23 cent. de largeur, écrits au recto & au verso d'une écriture ronde, très lisible, sauf aux feuillets 37, 40 & 41 qui ont dû être mouillés. La reliure en veau qui les recouvre est en assez mauvais état. On y voit cependant encore deux sortes de plats dorés, dont l'un représente l'Annonciation avec ces mots : « *Ave gratia plena* », & l'autre les armes de la ville de Toulouse. Le premier sujet devait sans doute être répété sur la bannière de la corporation ; mais ce n'est là qu'une hypothèse, car les statuts sont muets sur ce point. Les huit premiers feuillets nous présentent la copie de quatre évangiles : de saint Jean, saint Luc, saint Mathieu & saint Marc. Puis viennent, jusqu'à la page 35, les statuts proprement dits en vingt-trois articles, réformés & augmentés en 1615. Ils sont suivis, de la page 35 à la page 47, par sept autres articles ajoutés en 1623. Enfin, dans les derniers feuillets, nous trouvons la copie de certains actes importants, & entre autres de la réforme du chef-d'œuvre accomplie en 1647, & dont nous parlerons plus loin.

Tel est le contenu de ce registre dont nous entreprenons aujourd'hui l'étude [1].

Mais auparavant il nous faut dire quelques mots du travail des fourbisseurs en général, puis de l'histoire de ceux de Toulouse en particulier [2]. Comme le montre M. de Lespinasse, le

vets d'apprentissage, les réceptions de maîtres, les élections de jurés ; sur le troisième, qui se rapproche de celui de nos fourbisseurs, on reproduit les titres, arrêts, sentences intéressant la corporation. Cet usage devait sans doute exister à Toulouse au dix-septième siècle.

1. M. Ant. Du Bourg dans son *Tableau de l'ancienne organisation du travail dans le Midi*, a publié trois articles des statuts des fourbisseurs au dix-septième siècle.

2. Nous empruntons les détails qui suivent à M. Du Bourg (*Mémoires de la Société archéologique du midi de la France*, tomes XIII & XIV, années 1885-1886 à 1889) pour les fourbisseurs de Toulouse, & au livre de M. René de Lespinasse sur *Les métiers & corporations de la ville de Paris* (quatorzième-dix-huitième siècles), pages 357 & suivantes, pour les fourbisseurs de Paris.

Digitized by Google

travail des fourbisseurs d'épées de Paris, & cela est vrai aussi de ceux de Toulouse, ne subit pas de grands changements depuis les origines jusqu'aux temps modernes. Foubir & éclaicir les épées, les monter & les garnir, tel était le rôle de ces ouvriers. Le fourbisseur était même le type de l'artisan qui répondait le mieux aux conditions de l'ancienne association ouvrière en vendant les objets façonnés par lui. De plus, l'objet qu'il fabriquait n'avait pas sensiblement changé d'usage ou de forme depuis le Moyen-âge. Si l'on en croit Savary[1], l'épée était presque la seule arme que montaient & vendaient les fourbisseurs. « Elle se compose, nous dit-il, de trois parties : la lance, la garde & le fourreau. Le hêtre employé pour les fourreaux est découpé en feuilles de quatre pouces de large sur trois lignes d'épaisseur. La lame elle-même sert de moule. Le bois bien gratté est recouvert de toile, puis de cuir bien cousu & collé avec la toile. A la pointe se met un bout de métal & au haut un crochet. » La fabrication de l'épée, tel était donc le genre de travail auquel se livraient les fourbisseurs.

Si maintenant nous passons à l'histoire de cette corporation toulousaine[2], nous devons d'abord faire une remarque relati-

1. Savary, *Dictionnaire du commerce*, tome II, col. 734. — On trouve aussi des renseignements intéressants sur les fourbisseurs au tome XVII, page 784, de la *Grande Encyclopédie du dix-huitième siècle.*

2. La corporation des fourbisseurs de Paris, à la différence de celle de Toulouse, remontait au treizième siècle. Ses premiers statuts en douze articles datent d'Etienne Boileau qui les inséra dans son *Livre des métiers* (titre XCVII, p. 210 du *Recueil* de M. René de Lespinasse). En 1290, ils reçurent un nouveau texte de Jehan de Montigny, prévôt de Paris. A cette époque le métier comprenait quarante-trois maîtres & soixante-quatre valets. Les statuts des fourbisseurs parisiens furent confirmés par Louis XI en juin 1467. En septembre 1550 & mars 1566 survint une autre confirmation, en même temps que des modifications importantes étaient apportées aux anciens règlements. Enfin, Louis XIII, en 1627, confirma encore, en les reproduisant, les statuts de 1566 qui restèrent désormais toujours en vigueur. Cette confirmation se trouve imprimée en tête des éditions des fourbisseurs (Paris, Lamesle, 1740). Nous avons cru devoir donner sur les fourbisseurs de Paris ces quelques renseignements, car il nous arrivera souvent de comparer les statuts de notre corporation toulousaine avec ceux des fourbisseurs parisiens.

Digitized by Google

vement à son nom. Au début, ces ouvriers s'appelaient *espassiers-fourbisseurs*; à cette époque ils fabriquaient l'épée tout entière avec la lame. Mais au seizième siècle beaucoup de corps de métiers se détachèrent des anciennes corporations toulousaines pour former des communautés sœurs, parfois même rivales[1]. Les fourbisseurs furent du nombre; ils se séparèrent des espassiers, & ils se contentèrent dès lors de fourbir & de monter les épées sans fabriquer les lames. Quoi qu'il en soit, l'histoire[2] des espassiers-fourbisseurs jusqu'au seizième siècle est assez peu connue. M. Du Bourg nous dit[3] que leurs plus anciens statuts conservés dans les *Archives* sont du 19 novembre 1465. Mais cela ne prouve pas que l'existence de cette corporation date seulement de cette époque. En effet, dans l'ordonnance de juin 1622 par laquelle Louis XIII confirme les nouveaux statuts des fourbisseurs toulousains[4], nous trouvons la phrase suivante : «... lesquels estatuts auroint esté continués & authorisés & esmologués par Raymond comte dudict Tholose, depuis par les roys Charles en 1324, Louis en l'an 1461, Charles neufviesme en l'an 1560 & autres roys nos prédécesseurs[5]. » Il semble donc résulter de ce texte que notre corporation existait déjà du temps des comtes de Toulouse, probablement sous Raymond VI, au commencement du treizième siècle. Plus tard, Charles le Bel en 1324, Louis XI en

1. M. Du Bourg (p. 68), cite à ce propos, avec les fourbisseurs, les forgerons & les taillandiers qui se séparèrent des maréchaux ferrants, les répétiers des boulangers, les lanassiers des cardeurs de laine, les bridiers des bourreliers, &c.

2. Dans un article publié dans la *Revue des Pyrénées* (1891, 3e trimestre, pp. 759 à 769) sur les professions exercées à Toulouse aux quatorzième & quinzième siècles, le Dr Noulet cite les spaziers ou fabricants d'épées. La liste de ces professions est tirée d'un manuscrit ayant pour titre : *Del Balhadge de la bilo de Toloso*, des bailliages de la ville de Toulouse.

3. Dans les *Mémoires de la Société archéologique du Midi*, t. XIV (années 1886 à 1889).

4. Cette ordonnance figure dans notre registre à la suite des statuts.

5. Le plus ancien registre des corporations toulousaines déposé aux archives du Donjon remonte seulement à 1272, mais les associations d'artisans devaient sans doute exister à Toulouse antérieurement à la rédaction de ce registre.

Digitized by Google

1461 & Charles IX en 1560 confirmèrent les statuts des fourbisseurs de Toulouse.

En 1615 ces statuts furent encore corrigés & la corporation choisit Notre-Dame-des-Neiges pour sa fête patronale. A cette époque les maîtres fourbisseurs étaient au nombre de vingt. Voici leurs noms, tels qu'ils nous sont fournis par le préambule des statuts :

Jean POUAT, bayle.	Bernard FOURCADE.
Pierre-Paul TRULHET, bayle.	Guilhem BERTRAND.
Jean SARRABAYROUZE vieux.	Guilhaume BEGUÉ.
Pierre BOYÉ.	Denis CHANTEMERLE.
George DEDO.	Jean CALVET.
Dominique DURAND.	Nadal VAURES.
Bernard AZÉMA.	Jean SARRABAYROUZE jeune.
Anthoine LAFONT.	Bernard BOYÉ.
Jean DES PONTS.	Gerbazy MONRÉAL.
Pierre FAURE.	François DURAND.

En 1623 on ajouta sept autres articles à ceux de 1615. Et enfin, en 1647, on modifia les conditions du chef-d'œuvre. A partir de cette époque on n'entend plus parler du corps des fourbisseurs toulousains. Leurs statuts durent sans doute se perpétuer tels quels jusqu'à la suppression complète des corporations en 1791. Tels sont les renseignements assez brefs qui nous restent sur l'histoire de cette communauté d'artisans. Mais avant d'étudier en détail son organisation au commencement du dix-septième siècle, il n'est pas inutile de dire quelques mots de la situation générale des corps de métiers à cette époque [1].

La fin du seizième siècle fut marquée par un événement très important dans l'histoire des corporations : c'est la promulgation des édits de 1581 & 1597. Ces édits furent inspirés par

1. Nous empruntons ces renseignements à MM. Levasseur, *Histoire des classes ouvrières*, t. II, conclusion, pp. 426 & suiv.; Martin Saint-Léon, *Histoire des corporations de métiers*, pp. 249 & suiv. & 295 & suiv.; Antoine Du Bourg, *Tableau de l'ancienne organisation du travail dans le midi de la France*, pp. 73, 141 & 145.

Digitized by Google

la nécessité de remédier à bien des abus ; mais l'intérêt politique & surtout les exigences fiscales ne furent pas étrangers à leur rédaction. Quoi qu'il en soit, nous y trouvons la première organisation générale des corps de métiers. Le régime corporatif devient alors le type unique & obligatoire de l'organisasion du travail dans tout le royaume. La disposition la plus importante de l'ordonnance de 1581 [1] est l'article premier. En vertu de ce texte, dans toutes les villes où il n'existe aucune maîtrise, les maîtres doivent aller prêter serment dans la huitaine devant le juge du lieu, & doivent se grouper en communautés. Les maîtres qui exerçent leur profession au moment de l'ordonnance dans une ville non jurée sont dispensés du chef-d'œuvre qui devra être à l'avenir exigé des récipiendaires. Les articles 9 & 10 décident que, dans les trois mois, des jurés seront élus dans chaque ville ou bourgade ; dans les endroits peu importants, les gens de métier seront groupés par châtellenie. On décide en outre que la maîtrise sera octroyée à trois bons artisans de chaque métier, dispensés du chef-d'œuvre & des charges ordinaires. Le but poursuivi ici était d'ordre purement fiscal ; car ces lettres de maîtrise, comme nous le verrons plus loin, n'étaient accordées que moyennant finance. On peut aussi, en vertu de l'article 12, exercer deux métiers, mais à condition d'avoir fait chef-d'œuvre séparé pour chacun d'eux. L'article 13 défend d'abréger l'apprentissage moyennant le payement de redevances supplémentaires. Mais les fils de maître voient leur temps d'apprentissage réduit à la moitié. Quant au compagnonnage, les articles 14 & 15 lui fixent une durée égale de trois ans. Mais c'est surtout le chef-d'œuvre, dont la confection donnait lieu à tant d'abus, qui est réglementé par l'édit de 1581. En vertu des articles 16 & 17 il devra être donné dans les huit jours qui suivent la sommation & être tel qu'on puisse l'achever en trois mois. Dans le cas où les jurés le trouveraient insuffisant, d'autres maîtres, auxquels sont adjoints des bourgeois, procèdent à un second examen ; la sentence de ces seconds juges est définitive. Enfin l'article 20,

1. Fontanon, *Ordonnances*, t. I, p. 1091. — Lespinasse, *Les métiers & corporations de Paris*, t. I, p 84.

Digitized by Google

in fine, fixe un taux officiel pour les frais de réception qui avaient fini par devenir fort onéreux[1].

Telles sont les principales dispositions de l'ordonnance de 1581. Elles sont, comme on vient de le voir, très importantes; mais à cause des guerres civiles qui ensanglantaient alors la France, elles furent peu appliquées. Aussi Henri IV s'empressa-t-il, en avril 1597, de renouveler l'édit de 1581[2]. La nouvelle ordonnance se borne le plus souvent à confirmer les diverses clauses de la précédente; aussi n'insisterons-nous pas sur son analyse. Nous tenons seulement à faire remarquer que ces deux ordonnances marquent le point de départ d'une ère nouvelle dans l'histoire des corporations; à partir de ce moment la dépendance des corps de métiers vis-à-vis du pouvoir royal devient de plus en plus étroite. Leurs statuts, qui jusque-là avaient été de simples règlements techniques, tendent à se transformer en véritables lois d'Etat, jusqu'au jour où, grâce à Colbert, le pouvoir royal finira par « s'imposer le rôle étrange de rédacteur & d'éditeur universel de manuels à l'usage de tous les métiers[3] ».

C'est précisément dans cette période intermédiaire très intéressante, qui va de 1597 au milieu du dix-septième siècle, que se placent les statuts des fourbisseurs toulousains dont nous abordons maintenant l'analyse détaillée.

1. Les droits de réception sont calculés suivant l'importance des villes & des métiers qui sont répartis en trois classes. Ces droits sont : depuis 30, 20 ou 10 écus à Paris; 20, 14 & 8 écus dans les villes de bailliage & de sénéchaussée; jusqu'à 3, 5 & 1 écu dans les bourgades.

2. Fontanon, *Ordonnances*, t. I, p. 1101. — Lespinasse, t. I, p. 90.

3. Pigeonneau, *Histoire du Commerce*, 1889, t. II, p. 240. — Ajoutons que les Etats généraux de 1614 demandèrent l'abolition des corporations.

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE.

ORGANISATION INTERNE DE LA CORPORATION.

Dans cette première partie, nous étudierons successivement, dans deux sections : 1° les membres, & 2° le gouvernement de la corporation.

SECTION PREMIÈRE.

LES MEMBRES DE LA CORPORATION.

1° *Les Apprentis.*

Les statuts des fourbisseurs toulousains consacrent un très petit nombre d'articles (articles 16 & 17) à la situation des apprentis dans la corporation. Toutefois, ces enfants ou ces jeunes gens, qui venaient apprendre chez des maîtres les éléments du métier, faisaient certainement partie de la corporation, sans quoi nos statuts les auraient passés sous silence[1].

Aucune limite d'âge minima n'est fixée pour l'entrée en apprentissage. Du reste, il en était déjà de même dans les statuts des fourbisseurs de Paris, publiés par Etienne Boileau [2]. Il suffit simplement que le jeune homme soit agréé par un maître & qu'il satisfasse aux formalités exigées pour l'admission.

Le père ou le tuteur de l'apprenti signe, ordinairement pardevant notaire & en présence des chefs de la corporation ou bayles, d'abord un contrat qui fixe la durée de l'apprentissage

1. Cela était vrai de toutes les autres corporations, non seulement toulousaines, mais françaises. (Voir pour Toulouse : Du Bourg, p. 61.)

2. Un seul article, l'article 2, est consacré aux apprentis. Il s'exprime ainsi : « Quiconques est forbeur à Paris, il peut avoir tant vallés & tant aprentis comme il li plera, & à lonc terme, & à court terme, & à argent, & sans argent. » Comme on le voit, c'est encore la liberté absolue en matière d'apprentissage.

Digitized by Google

& les diverses obligations à la charge de chaque partie[1]. Nos statuts ne parlent pas de ce contrat, ni du prix qui devait être payé au maître de l'apprenti, parce qu'ils entendent, sans doute, se référer sur ces divers points aux usages de l'époque. Ils nous disent seulement que la durée de l'apprentissage ne doit pas être de moins de quatre ans (art. 16)[2].

Après la passation du contrat, l'apprenti, ou si ses moyens ne le lui permettent pas, son maître doit payer pour lui 20 sols pour l'entretien de la confrérie (art. 16)[3]. Seuls, les fils de maîtres sont exemptés de cette obligation qui est sanctionnée assez sévèrement, d'abord par une amende de 5 livres payée par le maître contrevenant, & enfin par la nullité du contrat d'apprentissage.

Un maître fourbisseur ne pouvait avoir qu'un seul apprenti (art. 16). Nos statuts n'indiquent pas le motif de cette restriction du nombre des apprentis. Aussi il peut être intéressant de rechercher la véritable cause de cet usage que l'on retrouve aussi bien dans les corporations parisiennes que dans celles de Toulouse. Les historiens des corps de métiers se sont divisés sur ce point. Les uns, comme M. Levasseur & M. Fagniez[4],

1. Nous avons trouvé aux Archives notariales de la Haute-Garonne (portefeuille des corporations, liasse des fourbisseurs) un contrat d'apprentissage du 2 août 1681, c'est-à-dire d'une époque postérieure à celle de nos statuts. On y insiste beaucoup sur la clause pénale concernant soit l'apprenti qui quitte son maître avant le terme fixé (cf. art. 17 des statuts), soit le maître qui congédie son apprenti avant la fin de l'apprentissage. Ce contrat nous indique aussi que le père du futur apprenti « promet de le tenir habillé, coiffé, chauffé & lingé, suivant sa condition ».

2. Notons, à ce propos, que la durée du temps d'apprentissage variait suivant les corps de métiers toulousains, mais qu'il n'était jamais moindre de deux ans. Ainsi, chez les chaussetiers & chez les parcheminiers, il était de trois ans; chez les veloutiers, il était de six ans. Les statuts des fourbisseurs de Paris, confirmés par Louis XIII en 1627, fixent dans leur article premier la durée de l'apprentissage à cinq ans. (Lespinasse, p. 372.)

3. L'article 2 des statuts des fourbisseurs parisiens de 1627 fixe ainsi les droits d'entrée de l'apprenti : 12 sols au roi & 4 sols aux jurés.

4. Levasseur, *Histoire des classes ouvrières*, t. I, p. 229. — Fagniez, *Etudes sur l'industrie au treizième siècle.*

Digitized by Google

prétendent qu'on voulait ainsi prévenir la concurrence & maintenir la balance égale entre tous les maîtres, en empêchant les plus entreprenants & les plus riches de chercher dans l'embauchage de nombreux apprentis le moyen d'augmenter leur production & d'étendre leur trafic au détriment de leurs confrères. D'autres, comme M. Martin Saint-Léon [1], croient que cette limitation du nombre des apprentis est fondée sur l'intérêt de l'apprenti lui-même, dont les progrès seront d'autant plus rapides que le maître n'aura plus à partager ses leçons & ses soins entre de trop nombreux disciples. Cette dernière explication ne manque pas de justesse, mais nous croyons que la vérité se trouve dans la combinaison de ces deux théories. Il semble, en effet, qu'à Toulouse on ait limité le nombre des apprentis pour deux motifs principaux : le premier est fondé à la fois sur le maintien d'une balance égale entre tous les maîtres & sur l'intérêt de l'apprenti lui-même; le second, qui n'a pas été suffisamment mis en lumière, s'appuie sur des considérations d'utilité publique [2]. On craint que les maîtres, en employant trop d'apprentis, toujours un peu inexpérimentés, ne finissent par fabriquer des objets défectueux ou de qualité inférieure, dont les consommateurs seraient les premiers à souffrir. Cette idée apparaît très claire dans les statuts des veloutiers toulousains au seizième siècle [3], & elle est, sans doute, sous-entendue dans ceux de nos fourbisseurs : « *Item* & d'aultant que plusieurs desdits maistres vouldroient faire besoigner tous les ouvraiges qu'ils prendront à faire, à leurs apprentis qui ne sont encore experts, touchans plus à leur proffict particulier que public, au moyen de quoy lesdits ouvraiges ne seront si bons comme doibvent & les bons ouvriers seront reculléz sans trouver où gaigner leur vie, ne sera permis à aulcung des maistres pouvoir tenir plus que ung apprenti pour chasques deux mestiers de grands

1. Martin Saint-Léon, *Histoire des corporations de métiers,* pp. 72 à 74.

2. Remarquons ici que l'article 3 des statuts des fourbisseurs parisiens de 1627 défend aux fourbisseurs des faubourgs de former des apprentis. Nous ne retrouvons pas cette disposition dans nos statuts.

3. Cités par A. Du Bourg, pp. 123 & 124.

Digitized by Google

draps qu'il aura, adfin que les compaignons, qui seront hors d'apprentissage, puissent gaigner leur vie & les ouvraiges soient de la bonté requise. »

L'apprenti fourbisseur, une fois entré dans l'atelier du maître, était logé, nourri & blanchi chez ce dernier qui lui devait non seulement l'instruction professionnelle, mais encore la protection & la direction morales[1]. Dans ce but, on reconnaissait au maître un droit de garde, de surveillance & même de correction.

Quant au père ou au tuteur de l'apprenti, il devait lui fournir les vêtements, le linge & même le bois de chauffage (Contrat d'apprentissage de 1681). Toutes ces règles étaient alors tellement courantes que nos statuts ne les mentionnent pas.

Le contrat d'apprentissage prenait fin, avant l'arrivée du terme normal, soit par la mort du maître, soit par la cession de l'apprenti à un autre patron. Il pouvait cesser aussi d'une manière absolue au cas où l'apprenti mourait ou était expulsé de la corporation, comme au cas où il était admis à acheter à prix d'argent l'exemption du temps qui lui restait à faire, &, enfin, quand survenait le temps prévu par le contrat. Nos statuts ne nous parlent pas de ces divers modes de cessation ; mais ils insistent particulièrement, dans l'article 17, sur la fuite de l'apprenti suborné par un autre maître. Ce fait devait, sans doute, se renouveler assez souvent pour qu'on se soit cru obligé de le réprimer aussi sévèrement. Il était d'abord défendu à un maître de débaucher ou faire débaucher un apprenti pendant qu'il était en service chez un autre maître. Quant à l'apprenti, il ne pouvait travailler chez un autre patron avant d'avoir gagné l'argent qu'il devait à son premier maître. Le patron qui violait cet article était condamné d'abord à 5 livres d'amende, puis à payer au premier maître ce que l'apprenti pouvait lui avoir pris, à moins que ce premier maître n'aimât mieux que l'apprenti vînt achever de le servir. Notons, à ce

1. Sur la vie de l'apprenti au foyer du maître, M. Babeau nous donne de précieux renseignements dans son livre, *Les Artisans & les Domestiques d'autrefois* (pp. 159 à 163).

Digitized by Google

propos, que les statuts de plusieurs corporations parisiennes du Moyen-âge interdisaient d'acheter aucun objet au patron de l'apprenti fugitif tant qu'il ne s'était pas engagé par serment & sous caution à le chasser[1].

2° *Les Compagnons.*

Son temps d'apprentissage terminé, le jeune fourbisseur pouvait augmenter de grade dans la corporation & devenir compagnon[2], c'est-à-dire ouvrier payé par le maître. Le compagnon, comme l'apprenti, faisait certainement partie de la corporation. L'article premier, *in fine*, qui l'oblige à donner une certaine cotisation pour la confrérie, & l'article 23 qui énumère les conditions requises pour passer compagnon nous offrent des preuves suffisantes de cette vérité[3].

Le fourbisseur qui voulait devenir compagnon devait remplir deux sortes de conditions, les unes professionnelles, les autres morales & religieuses. Au point de vue professionnel, le candidat devait d'abord justifier, probablement au moyen d'un certificat délivré par son dernier patron, qu'il avait achevé son apprentissage (art. 23). Il devait ensuite prouver par un rapport de ce même patron qu'il était capable de monter une épée (art. 23)[4]. Au point de vue moral & religieux, il devait jouir d'une bonne réputation, & surtout, ce qui cadre bien avec l'esprit du temps, il devait appartenir à la religion catholique,

1. *Statuts des couteliers*, art. 16 — *Tréfiliers d'archal*, art. 24. — *Ordonnance des feseresses d'aumònières sarraqinoises.* (Depping, p. 384.)

2. Dans les statuts des corporations toulousaines, les compagnons portent aussi, mais surtout avant le dix-septième siècle, les noms de *massips* ou de *valets soudoyés.*

3. M. Du Bourg insiste avec raison sur ce point à la page 55 de son ouvrage. Du reste l'article 53, *in fine*, de nos statuts ne laisse aucun doute à cet égard, lorsqu'il dit : « ... estant ledit passement de compagnon un commencement de mestrise. »

4. Cette sorte d'examen que le fourbisseur devait passer pour devenir compagnon ne se rencontre à cette époque que dans certaines corporations toulousaines; chez les pâtissiers, par exemple, le candidat devait confectionner plusieurs gâteaux en présence des bayles du métier.

Digitized by Google

apostolique & romaine (art. 23, *in fine*). Ces preuves, il devait les fournir d'abord aux bayles du métier, qui réunissaient ensuite l'assemblée des maîtres fourbisseurs « en quelque lieu honneste » (art. 23). Cette assemblée, après avoir examiné la capacité du candidat & s'être assurée qu'il remplissait toutes les conditions requises, lui donnait le titre de compagnon. Comme on le voit, l'admission au compagnonnage[1] était assez compliquée. Aussi les candidats, d'accord avec certains maîtres, devaient-ils parfois chercher à éluder quelques-unes de ces formalités. C'est pour prévenir ces abus que le même article 23 défend à tout maître de se trouver à un passement de compagnon fait en cachette, sous peine de dix livres d'amende.

Une fois entré dans la corporation, le compagnon fourbisseur était, sinon logé, du moins nourri chez son patron. Nos statuts ne mentionnent pas ce détail; mais les fourbisseurs devaient sans doute suivre sur ce point l'usage admis dans la majorité des corps de métiers toulousains[2]. Le compagnon louait ses services à un maître pour une durée plus ou moins longue. Pendant son engagement il était soumis à certaines obligations. Tout d'abord il lui était défendu, comme à l'apprenti, de quitter son patron[3] pour aller travailler chez un autre avant l'achèvement complet du temps de son engage-

1. Ce fut seulement à la fin du quatorzième & au commencement du quinzième siècle que s'introduisit dans les corporations françaises l'obligation pour l'artisan de faire, en qualité de compagnon, un stage distinct de l'apprentissage, avant d'obtenir le brevet de maîtrise. Ainsi les statuts des fourbisseurs publiés par Et. Boileau ne parlent pas de cette obligation. L'article premier nous dit : « Quiconques veut estre forberes à Paris, estre le puet franchement, se il set le mestier & il a de quoi, pour tant que il œvre as us & as coustumes du mestier qui tel sont. »

2. Au quatorzième & quinzième siècles, les compagnons étaient même logés chez leur maître (Du Bourg, p. 57). Il en était de même à Paris au treizième siècle (Fagniez, p. 89).

3. L'article 4 des statuts des fourbisseurs parisiens de 1627 déclare que le compagnon qui a été embauché pour un temps indéterminé ne peut quitter son patron sans l'avoir prévenu au moins un mois à l'avance. Nous ne retrouvons pas cette disposition dans les statuts des fourbisseurs toulousains.

Digitized by Google

ment[1] (art. 17). Le maître qui avait débauché ou fait débaucher l'ouvrier d'un de ses confrères était puni d'une amende de cinq livres[2]. A ce propos, on peut remarquer que le patron qui voulait embaucher un compagnon forain, c'est-à-dire étranger à la ville, devait exiger de lui un certificat constatant qu'il avait accompli son temps d'apprentissage, & qu'il était de bonne vie & mœurs (art. 6). Nous verrons plus loin, à propos de la réception à la maîtrise, les autres conditions particulières qu'on exigeait de ces compagnons forains.

L'article 19 défend formellement au compagnon de travailler ailleurs que chez les maîtres de sa corporation, & à son patron de l'envoyer travailler dans un autre atelier que ceux de ses confrères, sous peine de confiscation de l'ouvrage & des outils, & de vingt livres d'amende. La sévérité de la sanction montre l'importance qu'on attachait à cette défense. Comme l'indique très bien M. Martin Saint-Léon[3], on voulait par là, éviter que des particuliers qui n'auraient pas subi les épreuves préliminaires à l'obtention de la maîtrise, & se seraient ainsi affranchis des charges qu'elle comportait, fissent concurrence aux maîtres du métier, en embauchant des ouvriers & en trafiquant des produits de leur travail.

Nos statuts se montrent d'une égale sévérité contre le compagnon qui levait une boutique de fourbisseur ou qui travaillait publiquement dans Toulouse sans avoir été admis à la maîtrise (art. 5). Cette infraction paraissait d'autant plus grave qu'elle constituait une atteinte directe au monopole dont

1. Une délibération de l'assemblée des maîtres fourbisseurs du 26 avril 1650 défend aux compagnons d'aller travailler chez un autre maître, en vertu de l'article 17 des statuts. (Archives notariales de la Haute-Garonne. Portefeuille des corporations. Liasse des fourbisseurs.)

2. Notons ici qu'aucun article ne limite le nombre de compagnons que pouvait employer un maître, ni la durée du travail qu'il pouvait leur faire faire. Il en est autrement dans les statuts des fourbisseurs publiés par Etienne Boileau. L'article 3 nous dit : « Nus forbeur ne puet ne ne doit ouvrer de nuiz de nulle chose apartenant à leur mestier; quar la clarté de la nouit ne soufist pas à leur mestier. » — L'article 23 des statuts de 1627 ordonne aussi le chômage du dimanche.

3. Martin Saint-Léon, page 88. On trouve déjà cette défense dans le *Livre des métiers* d'Etienne Boileau. (Edition Depping, pages 88 & 381.)

Digitized by Google

jouissaient les maîtres de la corporation. Pour le même motif l'article 18 défend à un patron de « faire compagnie ni société avec aucung compaignon... ». Ce dernier ne pouvait même ni vendre ni acheter aucun objet se rattachant au métier de fourbisseur sans la permission de son maître. L'article 18 nous dit que c'est afin d'éviter « les larrecins qui s'en pourroint ensuivre ». C'est probable. Mais nous croyons que la protection du monopole n'est pas non plus entièrement étrangère à cette disposition. Le compagnon devait enfin verser chaque année, à la date du 5 août, entre les mains des bayles, le montant de la cotisation de la confrérie, qui s'élevait à cinq sols. Lorsqu'il était trop pauvre pour acquitter cette modique somme, son patron devait l'acquitter pour lui (art. 1).

Telles sont les diverses obligations auxquelles étaient soumis les compagnons fourbisseurs. Sans doute, ces conditions sont quelquefois assez sévères, & nous nous en apercevrons surtout à propos du chef-d'œuvre & de l'admission à la maîtrise. Mais néanmoins la lecture de ces statuts ne nous prouve pas que le compagnon & le maître fussent en état d'hostilité ouverte, comme ils le seront plus tard, surtout au dix-huitième siècle. Certainement, on ne sent plus entre l'artisan & son patron cette confraternité qui faisait de la corporation du Moyen-âge une véritable famille, mais on n'aperçoit pas encore cette guerre continuelle, qui, à la veille de la Révolution, divisait si profondément les maîtres & les compagnons [1].

3° *Les Maîtres.*

Les membres les plus importants de la corporation, si l'on fait abstraction des bayles, dont nous parlerons plus loin, étaient naturellement les maîtres. Ceux-ci, surtout depuis la

1. Il est vrai, surtout depuis le seizième siècle, que les sociétés de compagnons commençaient à prendre un grand développement. Néanmoins nos statuts n'y font pas allusion. Ajoutons à ce propos que, malgré nos recherches, nous n'avons pas pu trouver dans les archives un inventaire de mobilier d'un compagnon fourbisseur, qui aurait pu nous renseigner sur la situation économique d'un de ces ouvriers à cette époque.

Digitized by Google

fin du seizième siècle, se divisaient en deux catégories que nous étudierons plus loin : les maîtres de chefs-d'œuvre, les plus anciens, & les maîtres créés par lettres du roi, ou maîtres de lettres, beaucoup plus récents. Tous ces patrons formaient une partie, & non la moins intéressante, de cette petite bourgeoisie de province sous l'ancien régime, à l'esprit peut-être un peu étroit, mais dont les qualités d'ordre, de travail & de loyauté rehaussent singulièrement à nos yeux la vieille société française. Quelques-uns de ces bourgeois commerçants arrivaient, sinon à la fortune, du moins à une honnête aisance. Parfois même ils voyaient s'ouvrir devant eux les portes de l'Hôtel-de-Ville & ils devenaient capitouls. Aussi, il est facile de comprendre l'ardent désir que nourrissait le compagnon fourbisseur de porter un jour le titre tant envié de maître de la corporation. Malheureusement, surtout depuis le seizième siècle, l'accès de la maîtrise devenait de plus en plus difficile [1], jusqu'au jour où il devait se fermer presque entièrement au dix-huitième siècle. C'est ce que nous allons voir en examinant successivement, avec nos statuts, d'abord les conditions requises pour être maître de chef-d'œuvre, puis pour être maître de lettres, & enfin les droits & les obligations qui étaient attachés à la maîtrise.

Les *maîtres de chef-d'œuvre* doivent être étudiés en premier lieu, car ce sont les plus importants par l'ancienneté de leur titre & par la considération [2] dont les entouraient tous les artisans, qui, au fond, les regardaient, surtout au commencement du dix-septième siècle, comme les seuls véritables maîtres de la corporation. Quelles conditions devait donc réunir le compa-

1. Cependant, d'après M. Babeau (*Les artisans & les domestiques d'autrefois*, 1886, pp. 62 & 63), au dix-septième & au dix-huitième siècle, il était beaucoup plus facile au compagnon de devenir maître, qu'il n'est aujourd'hui facile à l'ouvrier de devenir patron. Cette assertion me paraît un peu exagérée ; car on ne peut pas nier que les maîtres ne soient devenus de plus en plus jaloux de leurs privilèges pendant les cent cinquante dernières années de l'ancien régime.

2. Cette idée apparaît très nettement dans les statuts de nos fourbisseurs. (Voir à ce propos les articles 7, 8 & 9 sur lesquels du reste nous reviendrons bientôt.)

Digitized by Google

gnon fourbisseur qui voulait affronter l'épreuve du chef-d'œuvre[1] ? Tout d'abord, s'il s'agissait d'un compagnon forain, c'est-à-dire étranger à la ville, il devait prouver « par acte & par témoins » qu'il avait fait son apprentissage, qu'il avait ensuite été reçu compagnon fourbisseur, & qu'enfin il avait servi les maîtres de la ville pendant trois ans révolus [2] (art. 6). Les compagnons d'origine toulousaine avaient à fournir les mêmes preuves, mais ils devaient avoir été employés pendant quatre ans au service d'un maître fourbisseur[3]. Enfin tous les compagnons sans distinction n'étaient admis au chef-d'œuvre que sur un certificat de bonne vie & mœurs, & prouvant en outre qu'ils appartenaient à la religion catholique, apostolique & romaine (art. 6).

Lorsqu'il avait satisfait à toutes ces conditions, le compagnon fourbisseur pouvait demander qu'on lui assignât son chef-d'œuvre. Nos statuts, suivant sur ce point l'exemple de tous les réglements de métiers de cette époque, insistent longuement sur cette épreuve qui était alors de la première importance dans la réception des maîtres. C'est l'article 7, rédigé en 1625, & modifié, comme nous le verrons, en 1647, qui nous

1. Bien que cette remarque ne rentre pas dans le cadre de notre étude, confinée dans le dix-septième siècle, notons ici que le chef-d'œuvre ne s'introduisit dans les mœurs & dans les règlements de métiers qu'au quatorzième ou au quinzième siècle. Ainsi les statuts des fourbisseurs parisiens publiés par Et. Boileau au treizième siècle ne nous parlent pas du chef-d'œuvre. Cependant on exigeait déjà du candidat à la maîtrise certaines conditions énumérées dans l'article 8 : « Nus ne puet ne ne doit commencier le mestier devant dit qu'il ne jure seur sains par devant les quatre preudomes jurés du mestier ou pardevant les deux au moins, que il le mestier fera et gardera bien & loiamment en la manière desus devisée. Et se li quatre preudome voient aucune persone qui vuele commencier le mestier devant dit qui ne soit pas reseans ne soufissable, ou qui soit mal renommée ou soupçonneuse d'aucune vilonie, il ne le doivent pas faire jurer..... »

2. L'article 5 des statuts des fourbisseurs parisiens en 1627 déclare aussi que le compagnon étranger pourra être maître par chef-d'œuvre après trois ans de travail à Paris.

3. Certaines corporations parisiennes au dix-septième siècle exigent que le candidat à la maîtrise ait atteint un âge déterminé qui varie de seize à vingt ans. (V. Martin Saint-Léon, p. 343.)

Digitized by Google

donne les détails les plus précis sur ce point. D'après ce texte, le compagnon fourbisseur qui voulait passer maître de chef-d'œuvre devait d'abord se présenter devant les bayles & les maîtres du métier, & leur demander « de lui bailler chef-d'œuvre ». Ceux-ci étaient obligés d'accéder de suite & sans délai à sa demande. Jusqu'à la réforme de l'article 7 en 1647, les bayles devaient fixer comme chef-d'œuvre une épée [1] d'hommes d'armes, très en usage jusqu'au seizième siècle, mais qui, en 1615, commençait déjà à passer de mode. C'était là un reste des vieux statuts des fourbisseurs de 1465, qui indiquaient aussi comme chef-d'œuvre la grande épée d'armes très usitée encore au quinzième siècle.

Les bayles fixaient au candidat d'abord la largeur que devait avoir l'épée : « quatre doigts en estressissant jusques à la pointe », puis sa longueur : « trois pans & demi de lame ». Ils rompaient ensuite la lame à trois doigts de la pointe & la donnaient ainsi au futur maître. Celui-ci devait alors allonger & étirer cette lame « toute noire & sortant de la forge », de manière à lui donner une arête suffisamment pointue. C'était là, pour ainsi dire, le premier acte de la confection du chef-d'œuvre. En effet cette lame, ainsi façonnée, était présentée par les bayles aux maîtres assemblés dans la chapelle [2]. Si, après l'avoir examinée, ils la jugeaient suffisante, on la rendait au candidat qui avait alors à accomplir la seconde partie de l'épreuve. Il devait d'abord, toujours en suivant les instructions des bayles, fourbir cette lame & la rendre bien tranchante & bien polie « comme argent » ; puis il confectionnait le fourreau « de bon cuir noir », & enfin la poignée de « fil de laiton blanc ». Toutes ces opérations avaient lieu dans la

1. On trouve des renseignements intéressants sur les épées au commencement du dix-septième siècle dans un traité spécial de *l'Epée française*, composé par Savaron, à Paris, en 1620.

2. L'article 7 des statuts des fourbisseurs parisiens rédigés en 1627 nous dit que l'examen des candidats était passé par les quatre jurés assistés de quatre anciens bacheliers (maîtres ayant passé par les charges). L'usage de soumettre le chef-d'œuvre à l'assemblée de tous les maîtres fourbisseurs remontait sans doute très haut, puisque nous le trouvons au quinzième siècle dans les statuts des espassiers.

Digitized by Google

maison d'un des bayles désigné à cet effet, qui devait veiller à ce que personne ne vînt aider le candidat. La confection de ce chef-d'œuvre était très longue & très coûteuse pour le futur maître, qui était en outre obligé de fabriquer une épée démodée & absolument hors d'usage. C'est pour parer à ce dernier inconvénient que, le 24 février 1647 on réforma l'article 7, & qu'on donna à faire au candidat une épée moderne & semblable à celles qu'on fabriquait journellement dans les ateliers des maîtres. Lorsque le chef-d'œuvre était achevé, les bayles le présentaient[1] aux maîtres de chef-d'œuvre seuls, & non aux maîtres de lettres, réunis dans la chapelle; s'il était jugé insuffisant, on renvoyait le candidat à une date indéterminée dont la fixation était laissée au bon vouloir des maîtres. Si au contraire le chef-d'œuvre était admis, les bayles & les maîtres menaient le compagnon devant les capitouls qui, après avoir reçu son serment[2] & lui avoir fait payer « les droits de la ville, de l'hospital & de la chapèle »[3], le recevaient maître-fourbisseur[4].

1. Quelquefois les bayles faisaient attendre longtemps le compagnon candidat à la maîtrise avant de lui fixer son chef-d'œuvre. C'est ainsi que le 23 février 1643 Antoine Taur compagnon fourbisseur de Toulouse, ayant adressé une requête au Parlement pour enjoindre aux bayles du métier de lui fournir les pièces nécessaires à faire son chef-d'œuvre, l'assemblée des maîtres de la corporation accueille favorablement sa demande. (Archives notariales de la Haute-Garonne, Portefeuille des corporations, Liasse des fourbisseurs.) Il a donc fallu ici l'intervention de la justice pour obliger les bayles à s'exécuter.

2. Ce serment devait sans doute être prêté sur les Evangiles. Et à ce propos il se peut que les quatre évangiles copiés dans les premières pages du registre de la corporation aient servi aux prestations de serment qui pouvaient avoir lieu dans l'assemblée des maîtres; à moins qu'ils n'aient été insérés à cet endroit tout simplement pour placer les statuts sous la protection divine.

3. D'après l'article 5 de nos statuts, ces droits étaient de « 20 sols à chascung », c'est-à-dire en tout 60 sols. L'article 6 des statuts des fourbisseurs parisiens de 1627 nous dit qu'à Paris les droits de maîtrise s'élevaient aussi à 20 sols, sauf pour les fils de maîtres. Nos statuts ne nous parlent pas du repas de bienvenue que le nouveau maître devait offrir à ses confrères dans certaines corporations, comme celle des boulangers. (Voir Du Bourg, page 106.) Ces repas furent proscrits, mais en vain, par l'article 5 de l'ordonnance de 1673.

4. Cette réception était constatée par un procès-verbal consigné sur un registre à ce destiné, qui était déposé à l'hôtel-de-ville.

Digitized by Google

Quant au chef-d'œuvre, il était enfermé dans un coffre qui se trouvait dans la chapelle de la corporation.

Les fils de maîtres de chef-d'œuvre jouissaient, d'après l'article 8, d'un grand privilège. Ils étaient admis à la maîtrise « sans faire aucung chef-d'œuvre ni expériance », & sans payer de droits d'entrée. Les bayles les présentaient simplement aux capitouls pour prêter le serment d'usage, & le greffier du consistoire inscrivait sur le registre municipal des corporations le procès-verbal de cette réception[1]. Au Moyen-âge, & jusqu'au seizième siècle, ces prérogatives pouvaient s'expliquer par cette idée, mise en lumière par M. Du Bourg, que les fils de maîtres « étaient censés avoir appris de leurs pères, avec la capacité professionnelle, les traditions d'honnêteté & de loyauté qui se perpétuaient comme un précieux héritage dans les familles, ainsi que dans la corporation tout entière[2] ». Mais au commencement du dix-septième siècle il est probable qu'il faut y voir aussi l'intention de rendre l'accès de la maîtrise de plus en plus difficile aux étrangers, & de faire de la corporation une sorte de monde fermé où les charges se transmettraient de père en fils[3].

Cette même idée se fait jour dans l'article 4, d'après lequel, lorsqu'un maître de chef-d'œuvre venait à mourir sans descendant mâle, sa veuve pouvait continuer à tenir boutique ouverte pendant l'année de deuil. Mais à l'expiration de ce terme, elle

1. Le 17 septembre 1640, une délibération de l'assemblée des maîtres fourbisseurs autorise leurs bayles à défendre devant les capitouls l'instance de Pierre Vacqué pour obtenir les lettres de maîtrise en qualité de fils de maître. (Archives notariales de la Haute-Garonne, Portefeuille des corporations, Liasse des fourbisseurs.)

2. Du Bourg, p. 46.

3. Cette tendance ne fit que s'accentuer avec le temps; à la fin du dix-septième siècle & au dix-huitième siècle, certaines corporations toulousaines allèrent même jusqu'à limiter le nombre des places de maîtres. On peut voir à ce propos les statuts des barbiers-perruquiers-baigneurs-étuvistes, & ceux des orfèvres cités par M. Du Bourg, pp. 175 à 178. — A Paris il en était de même. (Martin Saint-Léon, p. 346.) Dans la corporation parisienne des bouchers l'hérédité de la maîtrise devint de droit. (Brissaud, *Manuel d'histoire du Droit français*, p. 752, n. 5.) Nous reviendrons sur ce point dans la deuxième partie de cette étude, à propos du monopole de la corporation.

Digitized by Google

devait la fermer sous peine de dix livres d'amende. Si le patron défunt laissait un enfant mâle en bas âge, le même article permettait à la veuve de continuer le métier de son mari jusqu'à la majorité du fils, en s'adjoignant un compagnon capable & approuvé par les bayles de la corporation. Nos statuts n'accordent pas ces prérogatives aux veuves des maîtres de lettres, auxquels nous arrivons maintenant.

Les *maîtres de lettres* n'ont pas toujours existé dans les corps de métiers. Ils commencèrent à apparaître sous le règne de Louis XI [1]. A l'occasion d'un événement solennel, tel qu'un sacre, une naissance ou un mariage de Dauphin, le roi accordait à certains artisans des lettres de maîtrise moyennant finances. C'était là une ressource nouvelle pour le trésor royal, & on ne se fit pas faute d'en user dans les siècles suivants, au grand détriment des corporations. Le bénéficiaire de ces lettres était dispensé de tout ou partie du stage exigé des compagnons, ainsi que de l'obligation du chef-d'œuvre. On comprend sans peine que les maîtres de chef-d'œuvre devaient faire un accueil assez froid à leur nouveau collègue, souvent inexpérimenté ou incapable, à qui ses ressources avaient permis d'acheter une telle faveur. Aussi les corporations, celles de Toulouse comme celles de Paris, firent-elles entendre bien souvent des plaintes à ce sujet. Mais on resta sourd à leurs réclamations, & elles furent obligées de se défendre en insérant dans leurs statuts des articles dirigés contre ces maîtres de lettres. Cette idée perce assez souvent dans les règlements de nos fourbisseurs. Tout d'abord, l'article 9 de nos statuts essaie d'égaliser un peu la situation du maître de chef-d'œuvre & celle du maître de lettres en exigeant de ce dernier « une expérience modérée », qui ressemble assez au chef-d'œuvre. Les bayles présentent au

1. Louis XI usa pour la première fois de ce droit le 23 août 1461, en créant boucher à Paris un certain Richard de Montroussel, « pourvu qu'il soit expert & souffisanz ». (*Ordonnances des rois de France*, XV, 8.) Quelquefois le roi abandonnait la disposition, & par suite le profit de ces lettres de maîtrise, à des membres de sa famille ou à des seigneurs de sa cour. (Voir à ce propos, dans l'ouvrage de M. Du Bourg, l'édit de Henri IV en faveur de sa sœur Catherine de Bourbon. — De même, Levasseur, t. II, p. 109.)

Digitized by Google

candidat une lame d'épée commune rompue à trois doigts de la pointe. Le futur maître doit refaire la pointe, fourbir l'épée & lui faire un fourreau & une garde. Cette opération, un peu moins compliquée que la confection du chef-d'œuvre, a lieu sans aucun frais pour le candidat. Mais celui-ci doit faire son expérience dans la maison & sous la surveillance d'un bayle « non suspect ». L'épée une fois achevée est présentée par les bayles à l'assemblée des maîtres de chef-d'œuvre pour être visitée & jugée. Enfin, après enquête faite sur les mœurs & sur les croyances du candidat qui doit appartenir à la religion catholique, apostolique & romaine, les bayles le présentent aux capitouls qui reçoivent son serment & lui font payer les droits de la ville, des hôpitaux & de la chapelle. Cette réception est constatée par un procès-verbal inscrit sur un registre particulier déposé à l'Hôtel-de-Ville[1].

On sent très bien, en parcourant ces formalités de réception énumérées par l'article 9, l'intention bien arrêtée de rendre l'accès de la corporation aussi difficile pour le futur maître de lettres que pour le futur maître de chef-d'œuvre. Nous trouverons du reste plus loin, en étudiant soit l'élection & les pouvoirs des bayles, soit la tenue des assemblées du corps de métier, des traces certaines de l'hostilité sourde qui existait entre ces deux sortes de maîtres. Remarquons seulement que la veuve du maître de lettres ne pouvait pas continuer le métier de son mari, comme la veuve du maître de chef-d'œuvre. Quant au fils du maître de lettres, d'après l'article 8, *in fine*, il n'est admis à la maîtrise qu'après avoir « reconnu le roy comme son père & faict expériance, s'il n'aime mieux faire chef-d'œuvre... » Il ne jouit donc pas des grandes prérogatives accordées au fils de maître de chef-d'œuvre, qui pouvait, comme nous l'avons vu, devenir patron sans avoir fait aucun chef-d'œuvre ni expérience[2]. On sent encore ici le désir de rabaisser la situation de

1. Ainsi on peut citer à la date du 31 décembre 1624 le procès-verbal de la réception, comme maître de lettres, dans la corporation des fourbisseurs, d'un certain Pierre Siguier. (Registre des lettres de maîtrise, Archives municipales du Donjon.)

2. Nous ne rencontrons pas de disposition analogue dans les statuts des fourbisseurs parisiens de 1627.

Digitized by Google

ce maître de lettres, qui a pu, moyennant finances, pénétrer comme un intrus dans la corporation.

Le compagnon fourbisseur, qui avait été admis à la maîtrise, soit en confectionnant son chef-d'œuvre, soit plus simplement en obtenant à prix d'argent des lettres royales, jouissait de droits importants, mais était en revanche soumis à des obligations parfois assez lourdes. Nous nous contenterons d'énumérer ici quelques-uns de ces droits & de ces obligations que nous examinerons plus en détails dans la seconde partie de cette étude relative aux fonctions de la corporation.

Parmi les avantages dont bénéficiait le maître fourbisseur, les plus importants étaient le droit d'être élu bayle, & surtout les privilèges concernant l'exercice de sa profession & la vente de ses produits. Le maître jouissait, en effet, d'un véritable monopole au point de vue commercial & industriel. Nous verrons plus loin les abus qui ne tardèrent pas à en résulter dès le début du dix-septième siécle. A ces avantages économiques venaient s'en ajouter d'autres d'un ordre tout différent. Lorsqu'un maître était atteint par l'infortune ou la maladie, la corporation lui venait en aide. Elle tenait même à affirmer ses principes de fraternité en accompagnant son cercueil & en faisant célébrer des messes solennelles pour le repos de son âme (art. 3).

Ces avantages dont jouissaient les maîtres fourbisseurs étaient, il est vrai, compensés par des obligations assez importantes. Ainsi, ils devaient d'abord contribuer aux charges communes qui augmentaient sans cesse; ils devaient aussi, comme nous le verrons plus loin, se conformer aux règles concernant la fabrication des épées (art. 13), subir les visites périodiques des bayles (art. 10 & 11), assister aux assemblées de la corporation (art. 15 & 17), enfin obéir aux prescriptions religieuses de la confrérie (art. 1, 2, 3). Il pouvait même être rayé & chassé du corps de métier s'il était convaincu d'un crime ou même d'un simple vol (art. 22).

Malgré le nombre & le poids de ces obligations, la situation sociale qu'occupait le maître fourbisseur dans la corporation n'était cependant pas à dédaigner; mais que faut-il penser de sa situation économique? Sur ce point il est assez difficile,

Digitized by Google

faute de renseignements suffisants, de répondre d'une manière bien précise. Cependant, nous avons trouvé aux Archives notariales de la Haute-Garonne, sinon des preuves complètes, du moins un point de repère intéressant[1]; c'est l'inventaire du cabal ou fond de commerce & du mobilier d'Antoine Cledou, maître fourbisseur de Toulouse, fait après sa mort, le 2 décembre 1664, par Me Arnauld, notaire royal[2]. Au moment de son décès, ce patron avait dans sa boutique pour 793 livres 8 deniers, soit de marchandises, soit d'instruments servant à son métier. Si l'on calcule que la livre en 1664 valait environ 1 fr. 63 c. de notre monnaie[3], on obtient une somme de 1,292 fr. 59 c. Sans doute, ce n'est pas la richesse, mais enfin cela dénote, surtout pour l'époque, une petite aisance. Ajoutons cependant que le mobilier d'Antoine Cledou n'est pas bien luxueux; mais souvenons-nous que nous sommes au milieu du dix-septième siècle, dans la maison d'un modeste patron de province, & que nous ne devons pas nous attendre à y rencontrer le confortable dont jouit un chef d'atelier en 1900. Ce mobilier nous est connu par un autre inventaire annexé au précédent, mais où les objets inventoriés n'ont pas été estimés. Nous y trouvons d'abord trois lits de bois : le premier, « servant à faire coucher le garçon », probablement un apprenti, est de petite dimension;

1. Archives notariales de la Haute-Garonne, Portefeuille des corporations, Liasse des fourbisseurs.

2. M. Babeau, dans un savant appendice à son livre sur *les Artisans & les Domestiques d'autrefois*, nous donne d'intéressantes monographies sur la situation de fortune de quelques maîtres de la ville de Troyes au dix-septième & au dix-huitième siècle. Nous trouvons là des points de comparaison intéressants avec la situation de nos maîtres fourbisseurs toulousains.

3. C'est le chiffre que donne M. d'Avenel dans son livre, *La Fortune privée à travers sept siècles*, 1895 (p. 70, note 1). Ce même auteur nous dit (p. 37) que le pouvoir général de l'argent, qui avait été deux fois & demi plus grand que de nos jours de 1626 à 1650, ne fut plus guère que le double du nôtre de 1651 à 1675. Il s'éleva à près du triple de 1701 à 1750, & redescendit, de 1751 à 1790, au double de ce qu'il est aujourd'hui. Ainsi donc, en 1664, le pouvoir de 1,292 liv. 59 était du double, c'est-à-dire de 2,585 fr. 18 c.

Digitized by Google

il est garni d'une vieille couette en plumes, d'un « méchant coussin » & « d'une méchante couverte ». Le second, de grandeur ordinaire, est mentionné avec sa couette & son coussin rempli de plumes, son matelas de paille & deux couvertures dont l'une blanche & l'autre couleur feuille morte. Quant au troisième, quoique « fort vieux », il est garni comme les précédents, mais on y trouve en plus « un linceul servant de rideaux ». A côté de ces lits & dans les deux pièces qui composent avec la boutique tout le logement de notre maître fourbisseur, nous rencontrons d'abord un coffre en bois de noyer contenant une partie du vestiaire bien modeste du défunt; à savoir deux manteaux de drap usés, trois habits dans le même état, « une cazaquette fort usée » & neuf chemises vieilles; dans un coin de la pièce, on trouve aussi « une paire de vieilles bottes du défunt ». Un autre coffre, en forme de bahut, renferme « deux chemisettes de fustaine pour porter la nuit », « deux paires de chaussons de toile », « deux paires de bas », « trois rabats », « deux mouchoirs » & « un méchant chapeau ». Ce coffre contient aussi le linge de la famille, c'est-à-dire « neuf linceuls usés », « deux douzaines de serviettes neuves », & enfin « sept nappes ». Près de ce coffre, & toujours dans la même chambre, on rencontre « une grande armoire servant à mettre le pain & autres choses », & « une table en bois entourée de sept chaises dont l'une est recouverte « de bergame vieille ». Au mur pend « un fusil pour la chasse », probablement un vieux mousquet. Et, dans un coin, on découvre « une fort vieille selle » & « un petit baril vide servant à tenir du vinaigre »; mais il n'est pas question du moindre baril de vin. Enfin, dans une des chambres, se trouve un grand coffre qui renferme les ustensiles de cuisine de la famille. Remarquons qu'on n'y rencontre aucun objet en terre ou en faïence, tout est en étain ou en laiton; ainsi la vaisselle en étain se compose de quatre plats, huit assiettes, une salière & une petite cruche « à tenir l'eau ». Sur la cheminée sont rangés le chandelier & les trois lampes en laiton. Au milieu du foyer, on aperçoit une paire de chenets en fer, auprès desquels est suspendu un « méchant soufflet ». Enfin, pour préparer le repas de la famille, on dispose d'un chaudron, de

Digitized by Google

deux poêles à frire, d'un poêlon en laiton, d'un gril & d'une petite broche.

Tel était l'intérieur d'un maître fourbisseur toulousain en 1664. Nous n'avons pas hésité à analyser l'inventaire de ce modeste ameublement, au risque de paraître, sans doute, un peu long. Mais c'était, croyons-nous, le seul moyen de donner un aperçu de la situation économique d'un de ces petits chefs d'atelier dont nos statuts nous parlent sans cesse & qui sont si intéressants à étudier.

(A suivre.) Edm. LAMOUZÈLE.

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

Benjamin Constant.

Le diabète vient de nous prendre, à cinquante-sept ans, en plein épanouissement de son talent, le maître-peintre Benjamin Constant, qui, après avoir été un des fleurons artistiques de Toulouse, était devenu l'une des gloires de l'Art français. — Benjamin Constant (Jean-Joseph) n'appartenait à Toulouse ni par sa naissance ni par son décès, car il est né à Paris en 1845 & il y est décédé le 26 mai 1902. Mais sa famille était d'origine toulousaine, & lui-même a vécu son enfance & sa jeunesse à Toulouse, pieusement élevé par une de ses tantes, Mlle Constant de Sauvigny, qui lui a servi de mère après la mort prématurée de ses parents & qui a eu la douleur de lui survivre.

Doué dès son jeune âge d'un goût particulier pour le dessin, il ne tarda pas à devenir un des meilleurs élèves de l'Ecole des Beaux-Arts de Toulouse & conquit, en 1867, le grand prix municipal qui le fit envoyer, aux frais de la Municipalité, à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. Là, il se fit le disciple du maître montpelliérain, Alexandre Cabanel ; mais, s'il profita largement de sa technique savante, il sut dans la suite se faire une manière toute différente.

Peu après son arrivée à Paris, nous le voyons exposer au Salon de 1869 *Hamlet & le Roi*, puis au Salon suivant (1870) *Trop tard!* Sur ces entrefaites, la guerre avec l'Allemagne étant survenue, il s'engagea comme Henri Regnault, &, plus heureux que lui, il échappa aux désastres de nos armées.

Digitized by Google

Rendu en 1871 à ses pinceaux, il exposa en 1872 *Samson & Dalila* & partit pour l'Espagne à la recherche du pittoresque & de la couleur, visitant tour à tour Madrid, Tolède, Cordoue, Grenade; crayonnant sur les pages de son album des sites pittoresques & des scènes caractéristiques qu'il devait plus tard reproduire en ses tableaux brillamment lumineux & chaudement colorés.

Un vieil ami de son père, Charles Tissot, alors ministre de France au Maroc, l'ayant pris avec lui pour l'accompagner dans son voyage officiel de Tanger à Marrakech, son imagination fut vivement frappée par les paysages & par les types marocains, & il fit de nouveaux progrès dans la peinture de la lumière & de la couleur. Chacun de ses tableaux obtint aux Salons de Paris qui suivirent d'éclatants succès. Ce furent d'abord : *Femmes de Kief*, en 1873; puis *Coin de rue à Tanger* & *Carrefour à Tanger*, en 1874; *Prisonniers marocains* & *Femmes du Harem* au Maroc, en 1875; enfin *L'Entrée de Mahomet II à Constantinople*, en 1876. Cette dernière toile, dans des dimensions considérables, fut donnée au Musée de Toulouse. Peinte avec vigueur & habileté, elle est surtout théâtrale & n'a pas la valeur chaude & colorée du tableau d'Eugène Delacroix qui orne également le Musée de Toulouse & qui représente *Muley Abd-err-Rahmann*, sultan du Maroc, sortant de son palais de Méquinez, entouré de sa garde & de ses principaux officiers.

A partir de cette époque, nous voyons Benjamin Constant s'adonner au portrait; mais il n'abandonna pas pour cela la peinture dite orientale, & on le vit donner successivement : en 1878, *La Soif*, *Prisonniers marocains* & *Le Harem du Maroc*; en 1879, *Le Soir sur les terrasses* & *Les Favorites de l'Emir*; en 1880, *Les premiers Rebelles*, vaste toile d'un aspect dramatique qui fut acquise par l'Etat & placée au Musée du Luxembourg; en 1881, *Passe-Temps d'un Kalife* & *Hérodiade*; en 1882, *Le Christ au tombeau*, qui détonne un peu dans son œuvre par son classisme froid & vulgaire, & *Le lendemain d'une victoire à l'Alhambra*; en 1884, *Les Chérifas*, un de ses meilleurs tableaux, actuellement au Musée de Carcassonne dont il est le joyau, & *La Justice du Chérif*. Ce furent ses der-

Digitized by Google

nières œuvres dans ce genre. Son orientalisme était différent de celui de ses prédécesseurs. Marilhat & Tournemines nous avaient montré l'Egypte & son désert avec ses ruines & ses palmiers. Descamps nous avait initiés aux mœurs de Constantinople avec ses écoles, ses barbiers, ses pâtissiers & ses femmes voilées. Sous le pinceau plus coloré encore d'Eugène Delacroix, c'était l'Algérie qui nous était révélée avec ses odalisques mystérieuses, assises ou couchées dans de sombres harems, aux fenêtres grillées comme des prisons. Fromentin y avait ajouté des scènes de la vie arabe sous la tente ou à cheval. Enfin, Henry Regnault nous avait fait entrevoir le Maroc en quelques peintures châtoyantes pleines de saveur. Il appartenait à Benjamin Constant de nous faire connaître plus complétement les Marocains sous tous les aspects, en leur pays au sol calciné par le soleil, sans verdure & sans eau, aux mœurs primitives & presque sauvages. S'il n'avait pas la chaude patine de Marilhat & de Décamps, la finesse de Tournemines, l'ampleur d'Eugène Delacroix, la vigueur d'Henry Regnault, il avait du moins une note bien personnelle, qui lui a fait une grande place parmi les peintres dits de l'Orient.

Sa réputation comme portraitiste s'affirma surtout à compter de 1885. Non seulement il se montrait habile à saisir la ressemblance, mais encore il savait mettre son modèle dans le milieu qui convenait à sa personnalité, à ses goûts, à ses mœurs. Il ne se contentait pas d'un simple fond neutre pour faire valoir la physionomie. S'inspirant de la vieille tradition française du dix-huitième siècle, il accompagnait ses figures de paysages ou d'intérieurs qui formaient autant de tableaux décoratifs pleins d'intérêt & d'agrément. Il fit des portraits de femmes qui sont devenus justement célèbres, quoiqu'ils manquent parfois de grâce prenante & de souplesse ondoyante. Mais il excella surtout dans les portraits d'homme. Sa réputation déborda de France en Angleterre & jusqu'en Amérique, où il devint le peintre attitré du *high life*.

C'est ainsi qu'il peignit son beau-père, *Emmanuel Arago*, alors ministre de France en Suisse (1890), sa femme, *Mme Benjamin Constant* (1891), *Lady Hélène Vincent*, & beaucoup de gens du monde plus ou moins bien traités suivant qu'ils étaient

Digitized by Google

plus ou moins dignes de son pinceau, mais tous avec la même conscience & la même recherche de la vérité physique & morale. Le *Portrait de son fils André* fut surtout remarqué au Salon de 1896 & lui valut la médaille d'honneur. Il orne actuellement le Musée du Luxembourg. Remarquable par la ressemblance & par l'effet, il présente une opposition trop voulue, & d'ailleurs facile, de clair-obscur. Il lui valut de nouvelles & plus importantes commandes. Nous citerons notamment le grand *Portrait du duc d'Aumale* dans son parc de Chantilly, les *Portraits de la Reine Victoria*, de la *Reine Alexandra*, du *Pape Léon XIII*, si expressif & si finement traité, du *Cardinal Mathieu*, ancien archevêque de Toulouse, une merveille de psychologie naturaliste; enfin, sa dernière œuvre, le *Portrait de lord Saville*, si élégamment artistique & qui a été un des « clous » du Salon de Paris en 1902.

En même temps qu'il exécutait tous ces portraits, Benjamin Constant ne négligeait pas les grandes compositions picturales. C'est ainsi qu'il a peint pour l'Hôtel-de-Ville de la Capitale : *Paris convoyant le monde à ses expositions universelles;* pour la Sorbonne, *Les Belles-Lettres*, *La Science* & *Les Doyens;* pour l'Opéra-Comique : les *Héros de la musique*, légendaires comme Orphée ou réels comme Beethoven; pour le Capitole de Toulouse : *Urbain II faisant son entrée à Toulouse* pour y prêcher les premières Croisades, grande toile qui doit remplir tout un panneau de la Salle des Illustres & fait pendant à la *Construction des remparts de Toulouse* par Jean-Paul Laurens.

Benjamin Constant avait été cruellement frappé, il y a deux ans, par la mort d'un de ses fils, emporté à la fleur de l'âge par un mal inexorable. Jusque-là il avait été plein de gaieté & de verve méridionale. Sa figure épanouie, entièrement rasée, était naturellement souriante & avenante. C'était un boute-en-train dans les sociétés où il fréquentait, & il y répandait la joie & le rire par ses mots piquants ou pittoresques. Il faisait partie du groupe lettré des Cigaliers & il aimait à partager leurs fêtes qu'il rendait d'autant plus intéressantes qu'il y trouvait des partenaires semblables à lui, comme Falguière. Mais, depuis la perte de son fils, le chagrin avait tari sa gaieté naturelle, un voile de crêpe avait embrumé sa vie. La maladie était

Digitized by Google

venue se joindre à la tristesse, & le diabète a achevé l'œuvre néfaste. Comme il était à Londres ce mois d'octobre dernier pour y exécuter le *Portrait de lord Saville*, il prit froid sous le brouillard humide de la Tamise. Les voies respiratoires furent atteintes. Le mal empira cet hiver. Et le printemps qui suivit, pire encore que l'hiver, rendit infructueux tous les remèdes & tous les soins. Benjamin Constant, se sentant mourir, reçut les consolations de son vieil ami, le R. P. Marie-Antoine, de l'ordre des Capucins & conventuel de Toulouse, en ce moment en cours de prédication du mois de Marie à Paris. Sa mort a été un deuil pour l'art du monde entier. Elle l'a été surtout pour Toulouse, qui était fière de son talent & qui perd en lui une de ses plus glorieuses illustrations artistiques. Pour rendre hommage à sa mémoire, la Municipalité vient de donner son nom à une des rues nouvelles qui avoisine celle où habita Mlle Constant de Sauvigny, & conduisant de la Grande-Allée au canal du Midi.

Benjamin Constant était membre de l'Institut & commandeur de la Légion d'honneur. Jean DE L'HERS.

***

Henri Filhol.

Le 28 avril 1902, la science a fait une grande perte par la mort si inattendue d'Henri Filhol. — Les Filhol père & fils, nos compatriotes, sont des personnalités qui font honneur à la science & inspirent l'admiration par les études infatigables, les recherches incessantes, les voyages lointains & pénibles, les fouilles toujours difficiles dans les cavernes ou les gisements paléontologiques.

Pour Henri Filhol, c'est l'excès de travail qui l'a enlevé rapidement à l'affection de sa famille & de tous ceux qui l'ont connu, apprécié & aimé. Sa vie trop courte a été bien remplie au point de vue scientifique, & il appartient à un compagnon de courses dans les Pyrénées & les cavernes, de tracer à grands traits la vie laborieuse d'Henri Filhol & de rappeler pour notre région pyrénéenne les travaux de ce savant aussi modeste qu'érudit.

Digitized by Google

De bonne heure, Filhol commença la belle série de recherches qui devaient lui ouvrir les portes de l'Institut. Toute sa vie scientifique s'est passée au Muséum où il travaillait sous la direction des deux Milne-Edwards. Il procédait de l'Ecole de Cuvier : l'anatomie humaine étant considérée comme la base de l'anatomie comparée, il l'avait longuement & minutieusement étudiée pour aborder ensuite l'anatomie zoologique.

Il serait trop long d'énumérer les publications se succédant rapidement & toutes de premier ordre qu'a laissées Filhol ; qu'il me suffise de dire que le nombre est de cent neuf. Pour notre région, ce sont : la description des fossiles de la célèbre grotte de Lherm, puis l'étude de la faune d'Issel, de Sansan, & un ouvrage considérable sur les phospharites du Quercy. On connaissait autrefois environ soixante espèces appartenant à des dépôts analogues, Filhol en énumère deux cent cinquante dont cent quatre-vingts n'avaient jamais été décrits.

L'Académie l'adjoignit comme naturaliste à la mission chargée d'observer en 1874, dans les mers du Sud, à l'île Campbell, le passage de Vénus sur le soleil. Il y fut le vaillant collaborateur du chef de la mission, M. Bouquet de la Grye. On n'a pas oublié, disait M. Joannes Chatin, le zèle & l'abnégation avec lequel le jeune zoologiste a rempli sa tâche. Sur cet îlot désolé, couvert de brouillards, saturé d'humidité, balayé par les tempêtes, Henri Filhol travaillait sans relâche & se multipliait, recueillant animaux, plantes & roches, en même temps qu'il donnait ses soins aux malades de l'expédition.

Il prolongea sa mission en Nouvelle-Zélande, aux îles Stewart & Fidji & en Nouvelle-Calédonie, où il eut à souffrir, comme il me le contait dans les veillées de courses, de l'intempérie du climat rigoureux & de la mauvaise nourriture, qui lui donnèrent des fièvres dont il se ressentit toute sa vie. Un de ses compagnons de voyage disait de Filhol, que ce qui le caractérisait ce n'était pas seulement sa passion du travail, mais son abnégation & sa grande modestie. Il possédait toutes les qualités de tact, de bienveillance qui créent vite entre gens d'élite des relations amicales & durables.

A cette époque, le jeune voyageur était attaché à la Faculté

Digitized by Google

des Sciences de Toulouse, où son père dirigeait l'Ecole de Médecine. Ils explorèrent un grand nombre de cavernes des Pyrénées jusques là peu fouillées. Mais l'amour des voyages & des découvertes hantait l'intrépide naturaliste. Quand fut organisée en 1883 la grande campagne d'exploration des fonds des mers que devait faire le *Talisman*, Alphonse Milne-Edwards fit nommer Filhol membre de la Commission scientifique chargée de diriger les dragages, qui donnèrent au Muséum une collection des plus précieuses. Après le retour du *Talisman*, Filhol ne quitta plus le Muséum. Il fut associé à la direction du laboratoire des hautes études qui a formé tant de jeunes savants. La mort de Georges Pouchet rendit vacante la chaire d'anatomie comparée; un vote unanime des professeurs du Muséum & de l'Académie des Sciences, investit Filhol de cette chaire. Un palais nouveau allait remplacer les vieilles galeries trop étroites construites par Cuvier. On ne peut imaginer, sans l'avoir vu, avec quelle ardeur Filhol se mit à l'œuvre pour reconstituer cette nouvelle galerie d'anatomie comparée, merveille de science & d'esthétique harmonie que des milliers de curieux viennent admirer & dont tous les anatomistes lui sont reconnaissants. C'était le couronnement de sa vie de savant; il en était fier. Mais ses forces le trahirent, &, le 4 mars, Filhol s'endormait paisiblement pour ne plus se réveiller. J'étais à Paris, quand il ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter & j'ai pu pressentir combien seraient profonds & sincères les regrets que laisserait dans le cœur de ses collègues la mort du savant professeur.

Nous conserverons toujours précieusement le souvenir de l'aimable & sympathique savant, enlevé à l'âge de cinquante-huit ans à l'affection de sa famille, & de tous ceux qui l'ont connu.

Félix RÉGNAULT,

Chargé de Mission du Muséum.

Digitized by Google

Nos départements méridionaux conservent encore des monuments peu visités qui méritent cependant l'étude & l'admiration même. — Parmi les membres de la Société archéologique qui ont consacré, le 11 juin, leur excursion annuelle à Saint-Hilaire & à Alet, bien peu connaissaient les restes de ces deux abbayes bénédictines. Ils ont pourtant vivement frappé les visiteurs, & nous étions près de quarante, grâce à l'aimable concours de nos collègues de la Société des Sciences & Arts de Carcassonne qui ont bien voulu se joindre à nous.

La Société archéologique à Saint-Hilaire et Alet.

L'antique abbaye de Saint-Hilaire, fondée au sixième siècle par le premier évêque de Carcassonne dans une gorge étroite des Corbières, montre encore l'ensemble rare de son cloître aux arcades ogivales dont les arêtes vives se profilent avec une netteté six fois séculaire, de son église austère aux grands murs gris, de quelques bâtiments claustraux & même d'une partie de ses fortifications.

Elle est précédée, en effet, par la porte double de ses anciens murs d'enceinte, à moitié démantelée, il est vrai, depuis peu d'années, & lorsqu'après l'avoir franchie, on descend par un escalier sombre & raide dans les galeries du cloître qui s'épanouissent tout à coup, l'apparition est vraiment saisissante.

On revit quelques instants dans le Moyen-âge, au milieu de ces arcades vénérables sur lesquelles tant de siècles n'ont pas laissé une ride &, dans le recueillement qu'elles inspirent, on s'attend à voir reparaître le pas grave des moines silencieux.

Ils furent très nombreux dès le début & étaient encore vingt-six au milieu du quatorzième siècle.

L'église qui s'ouvre sur la galerie du nord semble aussi faite d'hier, tant le grès du pays conserve la finesse de son grain & la fraîcheur de ses tons. Elle présente sa large abside voûtée en quart de sphère romane & les trois travées de sa nef unique avec leurs voûtes en croisées d'ogives nervées & ses deux transepts.

Digitized by Google

Cette alliance de deux formes architecturales prouve que l'église date d'une époque de transition qui se prolongea beaucoup dans nos provinces par suite de la persistance des formes romanes. Aussi est-il peut-être permis de penser que l'église & son cloître sont dus à l'abbé Guillaume-Pierre, qui gouverna son monastère de 1237 à 1260 & qui dépensa 1,200 sols melgoriens pour le remettre en bon état, car les hérétiques albigeois l'avaient détruit presque en entier.

L'église n'a subi d'autre altération que la surélévation du mur circulaire de l'abside, afin de laisser un vide entre la charpente & la voûte, & l'agrandissement de ses fenêtres. La corniche & les moulures ont ainsi disparu. Une des colonnes dressées contre le mur a été tranchée aussi pour placer un banc d'œuvre.

Il est manifeste que l'on avait eu l'intention de prolonger la nef vers l'ouest. La petite rue longeant les murailles s'opposa à ce projet.

Les archéologues se plaisent aux problèmes & ils ont examiné surtout, dans le transept méridional, le tombeau du saint évêque fondateur dont l'abbaye à pris le nom, bien qu'elle ait été dédiée d'abord à saint Sernin. C'est la prédication & le supplice de l'évêque martyr de Toulouse qui sont, en effet, représentés sur la face du sarcophage, tandis que, sur les côtés, figurent sa déposition dans le tombeau par les saintes puelles & le groupe de l'évêque bénissant entre deux disciples.

On croit voir au premier abord un sarcophage des premiers siècles chrétiens. Puis, en se rappelant que, le 22 février de l'an 969, le comte Roger fit exhumer les reliques de saint Hilaire pour les exposer à la vénération des fidèles, & que l'abbé de Saint-Michel de Cuxa, Warin, avait amené pour cette cérémonie du fond de ses montagnes un ouvrier très habile dans le travail de la pierre, on est porté à l'attribuer à cette lointaine époque. Les éléments de comparaison manquent, il est vrai. Cependant, le haut relief des personnages, la vigueur expressive de leurs mouvements & aussi les ornements du tombeau & de son arcature figurés sur la scène de la déposition paraissent fixer la date de cette sculpture au douzième siècle. C'est la pensée de Viollet-le-Duc.

Digitized by Google

Le tombeau a été photographié pour la première fois grâce au magnésium, car il sert d'autel dans la chapelle assez obscure du transept.

M. l'abbé Sarda, curé actuel de Saint-Hilaire, a mis la plus aimable obligeance à montrer aux visiteurs le trésor de son église : une crosse en ivoire terminée en bec recourbé qui passe pour être celle de saint Hilaire. S'il est hardi de la faire remonter jusqu'à une date aussi reculée, il est certain que cette forme de crosse est la plus ancienne que l'on connaisse, & elle apparaît dans une miniature d'un manuscrit de l'abbaye de Marmoutiers du neuvième siècle. Des émaux fleuronnés & armoriés ont été ajoutés au seizième. Elle est accompagnée dans le trésor par deux peignes liturgiques & des reliquaires.

Le vénérable doyen a introduit ensuite les visiteurs dans l'ancienne maison abbatiale, devenue son presbytère, restaurée & embellie de peintures par l'abbé Géraud de Bonet, vers 1520; dans le réfectoire conservant sa chaire couverte d'une voûte à nervures, à laquelle on accède par un escalier pris comme elle dans l'épaisseur du mur, & de laquelle on pouvait lire à la fois pour le réfectoire des moines & pour celui des hôtes; enfin, dans une ancienne salle, ouverte maintenant en plein ciel, peut-être celle des aumônes, qui montre encore sa cheminée en pierre suspendue au mur sur lequel le soleil découpe la silhouette de ses robustes moulures.

Si inattendue qu'ait été l'impression produite par l'ensemble des bâtiments abbatiaux de Saint-Hilaire, les ruines superbes de l'ancienne église de l'abbaye d'Alet ont suscité un élan d'admiration plus enthousiaste, lorsqu'elles ont apparu à l'entrée du cimetière. Qu'eût-ce été si le soleil avait ajouté son éclat à la dorure que sept cents étés ont déposée sur ses puissantes murailles & avivé le relief des corniches, des voussures & de leur élégante & riche ornementation?

Ce n'est pas en quelques lignes que l'on peut parler, comme il le mérite, de ce monument qu'il n'est pas excessif d'appeler magnifique. Qu'il suffise de dire que l'intérêt qu'il offre repose surtout sur l'imitation si fidèle de l'art antique que son abside a pu être prise pour un temple de Diane, rêverie qui ne se discute pas, mais qui en vérité est excusable, & aussi sur

Digitized by Google

l'influence qu'ont exercée sur lui les monuments de la Provence.

Elle s'affirme par la forme de l'abside à cinq pans, par les trois fenêtres ouvertes sur la courbe de la voûte, par les niches qui s'ouvrent au dessous, à l'extérieur, par la corniche, qui n'est pas une tablette soutenue par les colonnes & entre elles par les modillons, comme dans les églises romanes, auvergnates ou de la région toulousaine, mais un épais bandeau à riches ornements superposés qui la font apparaître comme une corniche double, suivant les ressauts des chapiteaux ; dans la nef, par les larges arcades sans division des galeries laissant entrer plus de lumière, car la nef n'était éclairée que par les fenêtres des murs extérieurs ; enfin par la riche efflorescence de l'ornementation.

Nous nous trouvions loin de Toulouse & de Saint-Sernin.

L'église est construite en belles pierres de grand appareil qui lui donnent une ressemblance de plus avec les monuments romains. Mais on aperçoit dans les soubassements les assises en petit appareil d'une église antérieure.

C'est à cette église primitive qu'appartenaient le lion & le taureau, ou peut-être les deux lions, fixés aux côtés de la grande porte méridionale, ainsi que le cavalier mutilé qui, après avoir reçu plusieurs personnifications différentes, est pris assez généralement aujourd'hui pour Constantin.

La belle église abbatiale a été reconstruite au douzième siècle, peut-être par l'abbé Pons Amélius qui gouverna l'abbaye de 1167 à 1197 & qui fit environner la ville de murailles.

Les huguenots la mirent en état de ruine en 1577.

L'église paroissiale, qui lui est parallèle & qui n'en est séparée que par le cimetière, est une église à une seule nef languedocienne du quatorzième siècle.

Le presbytère, établi dans une ancienne tour de l'enceinte, conserve plusieurs portraits des évêques d'Alet, entre autres la figure énergique & austère de Nicolas Pavillon, qui repose dans le cimetière, sous une pierre sans nom & sans insignes, comme son ami François de Caulet dans la cathédrale de Pamiers. M. le curé d'Alet nous y a montré aussi une Vierge

Digitized by Google

en ivoire du commencement du dix-septième siècle d'un travail très artistique.

Enfin, l'ancien évêché nous a été aimablement ouvert, & nous avons pu admirer deux salons où se montre encore, au dix-huitième siècle, l'art perdu de faire grand avec simplicité. Ils ont gardé leur ameublement de la même époque, très modeste, mais qui complète par son caractère l'harmonie de l'ensemble. Mlle de Chanterac, sœur du dernier évêque qui avait émigré en Espagne, demeura à Alet pendant la Révolution, & la maison épiscopale fut ainsi respectée.

La promenade dans le parc, sur les bords de l'Aude dont les eaux bruyantes contre les roches prennent déjà les allures d'un torrent de montagne, a admirablement terminé la journée, en montrant aussi la belle balustrade datée de 1692, c'est-à-dire de l'épiscopat de Victor de Mélion.

Les visiteurs ont eu encore le temps de parcourir les rues étroites de la petite ville & d'y remarquer les abouts des poutres sculptés qui soutiennent les pans de bois & une maison romane se développant sur trois faces avec ses fenêtres géminées & les arcades cintrées de ses boutiques.

En quittant ces nobles débris on se demande où en est aujourd'hui l'intelligence & le goût du beau dans ces vals reculés où les moines avaient multiplié les créations d'un grand art original & libre. Qui songe à élever aujourd'hui au fond de nos montagnes des monuments d'une beauté si sévère & si puissante?

Au déjeuner de Saint-Hilaire & au dîner d'Alet, les présidents de Carcassonne & de Toulouse ont échangé des toasts cordiaux & Mgr Batiffol a résumé, avec son élégant langage, les impressions d'une de ces journées qui échauffent & qui illuminent par les liens plus étroits de confraternité qui se fortifient entre les collègues & par le prestige de l'art qui les enivre.

J. DE L.

Digitized by Google

La vaillante revue *l'Ame Latine* a donné le 29 mai sa séance publique annuelle, dans la grande salle de l'hôtel d'Assézat.

L'Ame Latine.

Nos jeunes & chers poètes toulousains, MM. J.-R. de Brousse, Elie Clavel, Alexandre Coutet, Pierre Fons, Louis Théron de Montaugé, avec leurs amis l'abbé Auriol, Edouard Privat, Gilbert de Gironde, René de Marans & Alexandre Souriac, réunis, autour de leur capitaine Armand Praviel, sous la pure effigie latine de la *Vénus de Martres*, ont eu pour public tout ce que Toulouse compte de gens distingués dans le monde de l'université, du clergé, du barreau, des académies, des revues, des Sociétés artistiques ou littéraires, & ce brillant auditoire, fleuri des plus exquises toilettes printanières, n'a pas été déçu en venant fidèlement à leur annuel rendez-vous.

L'Ame Latine fêtait Lacordaire à l'occasion du centenaire de sa naissance.

M. Armand Praviel, en un clair discours, fleuri comme toujours de sa chaude & rutilante éloquence, a indiqué le sens de cette pieuse commémoration à la gloire d'un grand chrétien, d'un pur écrivain, d'un père de la jeunesse, d'un génie romantique & même, sans paradoxe, latin.

M. J.-R. de Brousse a lu ensuite les délicieuses pages sur l'Amitié & l'Amour qui ouvrent la *Vie de sainte Marie-Madeleine.*

M. Louis Théron de Montaugé, dans une charmante causerie sur *Lacordaire à Toulouse*, a revendiqué le Maître pour un Toulousain, le ressuscitant dans la chaire de Saint-Etienne, devant les reliques de saint Thomas à Saint-Sernin, dans la chapelle du couvent des Dominicains qu'il fonde rue Espinasse, à Soréze, à notre Académie de législation, comme dans le salon de Jules de Rességuier ; causerie exquise qui a obtenu le plus éclatant succès.

M. Edouard Privat a rendu, pour ainsi dire, la parole au grand orateur en lisant un des plus beaux fragments des *Conférences de Toulouse*, où s'affirme le plus magnifiquement peut-être son génie classique & latin.

Enfin, M. Praviel a dit le poème de M. François Tresserre, des Jeux-Floraux, *La visite au Tombeau*, dans les grandes

Digitized by Google

strophes ailées duquel palpite un souffle grandiose, fait des plus hautes pensées, des plus lumineuses couleurs & des plus éclatantes éloquences.

Et quand la séance a été levée au milieu des bravos, on regrettait presque qu'elle eût paru si courte, tant *l'Ame Latine* avait charmé ses invités. J. R.

Albigeois.

Conférence archéologique.

Dernièrement, la *Société des Sciences, Arts & Belles Lettres du Tarn* avait organisé, dans la salle des Etats d'Albigeois, une séance solennelle pour la distribution des récompenses obtenues à son dernier concours. Si grande était la foule qui avait répondu à son appel que, faute de place, un grand nombre de personnes durent s'installer sur l'estrade réservée au Bureau.

Le président, M. le colonel Teyssier, fait ressortir, dans un consciencieux rapport, l'importance & l'intérêt de l'œuvre accomplie par la Société. Elle a touché à tout, à l'histoire & à l'archéologie, à la paléontologie, à la numismatique & aux questions d'art; il n'est pas une ville, pas un village presque, pas une institution civile ou religieuse qui n'ait son histoire dans *la Revue*, organe de la Société.

Ce qui donnait à cette séance un attrait particulier, c'est la conférence de M. Vidal qui devait précéder la distribution des prix du concours. Le conférencier voulait essayer de faire revivre la physionomie du vieil Albi, avec ses tours & ses portes, ses fossés & ses remparts, avec enfin tout l'ensemble de son système défensif au quatorzième siècle. Le crayon de M. Liozu avait admirablement traduit les documents que M. Vidal lui avait signalés. Projetés à la lumière oxhydrique, les dessins de l'artiste albigeois allaient constituer une vraie résurrection. De là le nombreux auditoire qui se pressait dans la salle des Etats.

Tout d'abord apparaît sur l'écran une vue cavalière de l'en-

Digitized by Google

ceinte fortifiée de la ville qui s'étendait sur un pourtour de 2,289 mètres, avec sa barrière, son fossé, son *palenc*, son rempart couronné d'un *amvan* en bois qui tient lieu de créneaux & de mâchicoulis, & flanqué de tours & d'innombrables *gachials*. M. Vidal s'étend sur les détails de construction de tout le système défensif, sur la profondeur & la largeur des fossés, &c., &c.

A la vue d'ensemble succèdent logiquement les diverses fortifications de la ville. La porte de Ronel avec, à droite & à gauche, les statues de saint Dominique & de saint Pierre, martyr, qu'au 4 des ides de février 1301 brisèrent les Albigeois révoltés contre leur évêque Bernard de Castanet. Viennent ensuite les tours : tour de la Violette, qui devait son nom à la brique *violeta* employée à sa construction ; elle mesurait $19^{m}65$ de hauteur, non compris les fondations & le parapet, & $74^{m}48$ de circonférence ; la *bestor vielha*, ou double tour vieille, qui se dressait au Sérieys, dans le voisinage de la tour de la Violette.

Sur l'écran se projettent les détails de la porte à la sarrasine de l'Evêché, avec sa herse, ses meurtrières, son immense mâchicoulis, &c., & quelques minutes plus tard ceux de la bride ou pierrière, que l'artiste a merveilleusement dessinée.

Mais le tableau le plus original fut le vieux pont. Sur chaque couple de piles se dressait une maison en colombage ; on trouve trace, dans les documents, de ces constructions aériennes, du quatorzième siècle jusqu'en 1766. La grande crue du Tarn du 18 novembre de cette année amena leur démolition. M. Liozu avait habilement reproduit ces maisons ainsi que les fortifications de la tête du pont, rive gauche, œuvre du Narbonnais Pierre Garrigues : porte à mâchicoulis défendue par un ravelin composé de quatre tours rondes, celles-ci reliées par un mur crénelé ; du côté du pont, une porte à herse, & pont-levis jeté sur un fossé de 4 mètres de largeur.

La vieille place d'Albi, telle qu'elle était au commencement du siècle & probablement depuis des siècles, passe ensuite sous les yeux de l'auditoire. Les Toulousains peuvent admirer à l'Hôtel d'Assézat le pittoresque de cette place que M. de Lahondès a très artistement dessinée.

Digitized by Google

Le dernier tableau était un profil de la ville d'Albi d'après un dessin de 1642.

Est-il besoin de dire que cet essai de reconstitution a été particulièrement goûté & que chaque projection provoqua les applaudissements du public? Malheureusement l'imperfection de l'appareil n'a pas permis au conférencier de donner au sujet traité toute l'ampleur qu'il aurait voulu; il dut écourter ses démonstrations & négliger absolument la partie historique.

M. Vidal prendra sa revanche un autre jour.

*
* *

Le plancher à la française de l'ancienne Maison commune.

Sur l'emplacement du futur Marché couvert s'élevait, il y a quelques mois à peine, la maison Péchaud. Elle n'offrait certes rien de remarquable au point de vue archéologique; mais elle éveillait de pieux souvenirs dans le cœur des Albigeois un peu familiers avec leur histoire locale. Ce fut la première Maison commune d'Albi.

En 1391, la ville fit l'acquisition de deux immeubles attenants, sis dans la rue *Sabataria de Sanct Jolia*, maintenant Saint-Julien; l'une d'elles confrontait avec l'église de Saint-Julien, dont les démolitions en cours ont permis de préciser l'emplacenent exact. Or, la maison Péchaud avait précisément pour confront l'immeuble qui fut jadis l'église Saint-Julien. Et de la fin du quatorzième siècle jusqu'en 1728, cette maison aujourd'hui disparue fut en quelque sorte l'âme de la cité; c'est là que, pendant près de trois siècles & demi presque, consuls, conseillers & notables se réunirent pour gérer les affaires de la ville.

Il nous avait été donné d'étudier, dans les comptes consulaires d'Albi de 1397, les divers aménagements faits aux deux immeubles acquis en 1391; nous avions noté même les peintures qu'y exécuta Jean de Rabastens : un *Sede majestatis*, dans la salle des réunions du Conseil, un saint Christophore à la tête de l'escalier, l'image de la Vierge dans la chambrette

Digitized by Google

ou salle des réunions des consuls. Nous suivions donc d'un œil attentif les démolitions de cette vénérable maison avec l'espoir d'y recueillir un témoin de cette lointaine époque. Nous avons été à moitié déçu. La démolition a bien mis à jour des peintures, mais pas celles du noble artiste albigeois, Jean de Rabastens. Elles appartenaient à un plancher à la française, tel qu'il en existe encore à Albi même, à l'Archevêché, à la Mairie, à la si curieuse maison Guise, & enfin au château de Rayssac, siège de la commanderie de Saint-Jean-de-Jérusalem, celui-ci datant de 1508. Tout le long des grosses poutres règne une frise où, sur un fonds jaune, courent des arabesques noires & blanches. Sur celles que nous avons particulièrement examinées sont représentées les armes de la ville &, accolées, les armes de France & de Navarre avec, au-dessus, la date 1688. Il est probable que ces peintures, relativement récentes, en couvrent d'autres. Ce qui tendrait à le prouver, c'est l'existence d'autres peintures qui sont incontestablement du seizième siècle.

En effet, sur les panneaux placés entre les poutrelles & plaqués contre les poutres, on peut voir des sujets d'une extrême variété. Sur l'un est représentée la scène bien connue du *Renard & la Cigogne;* sur un autre, deux oiseaux semblent se disputer un serpent; ailleurs, c'est un lion rampant; ici, l'inscription en caractères gothiques : *Memento homo*, suivie d'une figure d'homme au costume italien; une autre inscription gothique dont le sens est suspendu : *Multum homini*, & suivie également d'un buste italien, prouve que, tout le long de la poutre, se succédaient des panneaux portant, en caractères gothiques, une maxime latine dont le sens nous échappe. Enfin, un grand nombre de panneaux n'ont pour tout motif de décoration que les armes de la ville.

Or, à examiner les planchers à la française de la maison Péchaud & du château de Rayssac, la ressemblance est frappante : c'est le même faire, le même style, les mêmes caractères gothiques, la même succession de dessins d'animaux, de figures humaines, d'armoiries. Il n'est donc pas téméraire d'affirmer que les planchers sont à peu près contemporains, que, par conséquent, celui qui vient de disparaître à Albi est des premières années du seizième siècle.

Digitized by Google

Ajoutons, comme dernier détail, que les planches formant le plafond semblent n'avoir eu pour décoration qu'un L dont la branche est souvent dirigée vers la gauche, reposant sur une double branche de laurier & surmonté d'une couronne de comte ou de baron à peine visible.

Quelques panneaux peints, voilà tout ce qui reste actuellement de cette Maison commune qui fut la première d'Albi, & l'on peut dire avec le poète : *Etiam periere ruinæ.*

***

Fours de potiers gallo-romains.

Le sous-sol si tourmenté du futur Marché couvert nous ménageait d'autres surprises. On devait fatalement y rencontrer le sol de la période gallo-romaine. Il est, en effet, parfaitement visible dans la profonde tranchée qu'on a creusée pour l'établissement de la rue du Nord en construction & devenue voisine du Marché couvert. A 25 centimètres environ au-dessous du pavé de l'ancienne voie, on remarque une couche de 45 à 50 centimètres d'épaisseur qui, par sa teinte cendrée, se distingue nettement de la couche supérieure & de la couche inférieure formée par le tuf; elle contient de nombreux débris gallo-romains : briques à rebord, poteries grises, blanches, noires, rouges, &c. Nous ne sommes jamais passé dans cette tranchée sans en avoir plus ou moins recueilli.

On avait donc taillé à même dans la couche gallo-romaine, & il ne fallait pas être grand clerc, ni archéologue extra-lucide, pour prédire à coup sûr qu'en face, de l'autre côté de la coupure, on retrouverait le tronçon de la veine rompue.

Malheureusement, sur l'autre bord de la voie, — côté gauche, quand on se dirige vers Sainte-Cécile, — on se trouve en présence d'un sous-sol profondément bouleversé par les constructions qu'il supportait : caves, puits, citernes & autres cavités moins inodores; le secret du sol, en un mot, avait été violé. Il était donc à craindre que les découvertes intéressantes fussent plutôt maigres. Elles ont été, au contraire, d'un extrême intérêt.

Digitized by Google

Commençons par le commencement. Quelques membres de la *Société des Sciences, Arts & Belles-Lettres du Tarn* suivaient attentivement la démolition de cet antique quartier délimité par les rues — donnons-leur le nom qu'elles portaient au quatorzième siècle — de *la Sabataria de Sanct Jolia*, *dels Foissenxs*, de *Sanct Estephe*, & situé presque au cœur de cette partie de la ville qu'on désignait, au Moyen-âge, sous le nom de la *Viscomtia*, la Vicomté, parce que, du temps des comtes de Toulouse, les vicomtes d'Albi y avaient leur palais. Or, dans un trou d'une vingtaine de centimètres de profondeur, hâtivement creusé pour la pose de quelque piquet de nivellement, une personne ramassa une toute mignonne lampe romaine en terre, dont le musée d'Albi a des exemplaires, & dont le *calel* de nos campagnes est la lointaine copie. On en leva une seconde, puis le couvert d'une troisième. Ce trou était intéressant.

Aussitôt prévenu, un membre de la Société fait part de la découverte à ses collègues du bureau, qui sollicitent de la ville l'autorisation de faire fouiller ce point sous leur direction & leur surveillance. La municipalité, avec sa gracieuseté ordinaire, met des ouvriers à la disposition de la Société, & les fouilles commencent.

Les résultats en ont été des plus heureux & surtout des plus inattendus. Peu à peu, la pioche entamait un terrain littéralement pétri de charbon de bois & de débris gallo-romains : briques à rebord, fragments de poteries de tous galbes, de toutes pâtes, de toutes couvertes. On se trouvait évidemment dans le voisinage d'un four de potier, & bientôt se dessinèrent les parois circulaires ou plutôt polygonales du four lui-même. Ces parois étaient formées de briques à pâte très grossière, grisâtres, posées de champ dans le sens de la hauteur. A chaque instant, la pelle amenait un bloc à demi-cylindrique, noirâtre, long de 50 à 60 centimètres, d'une dizaine de centimètres de diamètre, à bouts légèrement arrondis. Le rôle de ces blocs paraissait de prime abord assez difficile à déterminer. Faisaient-ils partie de la construction? Constituaient-ils les rondins de la voûte? Ce n'est guère probable; on ne voit pas, en effet, leur place dans le four. Seraient-ce des pains

Digitized by Google

prêts à être utilisés par le potier pour la fabrication de ces poteries dites d'ébène à cause de leur couleur & de leur brillant, & dont tant de fragments ont été recueillis? Nous n'osions décider, quand un homme du métier, un professionnel doublé d'un artiste, M. Combes, nous a tiré d'embarras. Ces blocs — on en a levé une cinquantaine — sont bien la pâte que le potier devait moudre & réduire en poudre impalpable pour en fabriquer ces poteries grises & noires trouvées en si grande abondance.

A droite de ce premier four & à un peu plus de 2 mètres de distance, le terrain tirait l'œil par sa teinte noirâtre. Il était donc probable que l'on se trouvait en présence d'un second four. Les premiers coups de pioche confirmèrent cette supposition; les mêmes blocs apparurent, & les débris de poterie & les briques à rebord. Mais, résultat plus précieux que dans les premières fouilles, on a mis à jour à peu près tous les éléments constitutifs du four lui-même; de telle sorte qu'il serait aisé d'en reconstituer un semblable.

Le système était des plus simples. Disons tout de suite qu'il ne ressemble en rien à celui que M. Elie Rossignol a décrit & dessiné dans la *Revue archéologique* de Dusan. Au centre du four, de forme absolument circulaire, se dressaient cinq espèces de pains de terre glaise, cylindriques. On aurait pris le premier, celui devant lequel tant d'Albigeois ont défilé, pour un millas. Cette superposition de pains formait une colonne massive, haute d'une cinquantaine de centimètres. Un de ces pains a été précieusement conservé. Tout autour du four, formant paroi, régnaient des sortes de consoles juxtaposées, plus larges à la partie supérieure qu'en bas. On a mis de côté trois de ces consoles. Elles devaient être placées de telle manière que leur surface supérieure était au niveau de la colonne centrale. De cette colonne s'échappaient des lamelles en poterie, de 1 à 2 centimètres d'épaisseur, dont l'autre extrémité venait s'appuyer sur les consoles faisant paroi. Ces lamelles, par leur juxtaposition, constituaient une sorte de plancher impénétrable à la flamme & a la fumée. Nous devons avouer qu'ici nous sommes un peu dans le domaine des hypothèses; nous copions Riche. Ces lamelles en effet, allant du centre à la cir-

Digitized by Google

conférence, devaient forcément être plus larges à la circonférence qu'au centre. Or, aucun des fragments qui ont été recueillis ne permet d'affirmer que la pièce dont ils faisaient partie affectait cette forme triangulaire commandée par le rôle qu'elle avait à remplir.

Cependant, tout indique l'existence de ce que nous appelons un plancher, à défaut d'un terme plus technique. C'est sur ce plancher que l'ouvrier plaçait les poteries à cuire. Le gueulard du four est parfaitement visible, grâce aux travaux de déblaiement exécutés par la Société. Le foyer, qu'on n'a pas encore découvert, mais qu'on trouvera certainement, puisque les fouilles se poursuivent, devait être situé en avant du gueulard. La flamme était condamnée à traverser ce gueulard & à se répandre sous le plancher. Mais il fallait donner une issue aux produits de la combustion & assurer en même temps un tirage convenable. La voûte mi-sphérique qui couvrait le four, très visible encore, tout en emmagasinant la chaleur, était percée, sur ses bords, de nombreux trous où s'emmanchait exactement un tuyau qui jouait le rôle de cheminée. De ces tuyaux, d'une dizaine de centimètres de diamètre, il a été recueilli un certain nombre de fragments très caractéristiques; ils crient, pour ainsi dire, leur emploi.

On voit combien simple était le four gallo-romain ; on y cuisait de vraies merveilles, & les vernis des poteries de Samos sont inimitables & n'ont pu être imités.

La récolte des tessons a été très abondante; on en aurait certainement rempli un tombereau & il n'est peut-être pas cent Albigeois qui n'aient voulu posséder une de ces reliques du passé. Il sera donc possible de reconstituer, presque de toutes pièces, un certain nombre de vases de galbes divers. On en a recueilli en outre une douzaine, les uns intacts, les autres à peine ébréchés; l'un d'eux porte des traces de dorure. Les cols d'amphores & de cratères, aux formes énormes, sont très nombreux. La trouvaille la plus curieuse est celle d'un vase, absolument intact, de près de 40 centimètres de hauteur & d'un diamètre égal. Il était, cela va sans dire, plein de terre & de débris de poteries; tout au fond, nous y avons trouvé un fragment de verre irrisé.

Digitized by Google

Il est une question que tout le monde se posait à Albi, au moment des fouilles qui ont été suivies avec un extrême intérêt. Quel est l'âge de ces vénérables débris? De quelle époque datent les fours ? Des innombrables fragments ramassés il en est qui sont, sans conteste possible, de la période de l'occupation romaine ; la forme de certains autres permet de les rattacher à la période mérovingienne ; on a même recueilli quelques très rares échantillons de la poterie du haut Moyen-âge, qui, par son défaut de cuisson &, par suite, sa friabilité, rappelle la poterie gauloise.

Mais, & c'est ce qui complique le problème, une période ne succède pas brusquement à une autre période ; en ces sortes de choses, il n'y a pas révolution, mais évolution. Les périodes chevauchent les unes sur les autres. Le problème serait donc insoluble, si d'autres témoignages, qu'il serait trop long de rapporter ici, ne nous apprenaient que la *civitatula albigensis*, la petite cité albigeoise, existait au temps de l'invasion romaine. A la question posée on peut donc répondre hardiment que les fours de potier si heureusement découverts ont une existence dix-neuf fois séculaire. Entendons-nous cependant. Nous ne voulons pas dire que les matériaux qui entraient dans la construction du four & qui seront déposés au Musée datent de mille neuf cents ans. Ainsi les briques & les consoles en terre réfractaire, posées le long des parois, n'avaient qu'une durée fort précaire & le feu en avait facilement raison. Elles devaient être, ainsi que la colonne centrale en terre glaise, renouvelées fort souvent. Mais les fours eux-mêmes existaient, là où on les a trouvés, à cette lointaine époque.

Une remarque s'impose. La poterie de Samos n'a fourni que de rares échantillons soit dans les fours soit dans les environs. Trois d'entre eux portent la signature du potier : un *Marsus*, un *Virio*, & une signature illisible Les poteries à couverte blanche sont très nombreuses ; mais ce qui abonde, c'est la poterie grise à pâte pas très fine & la poterie noire, d'un noir d'ébène, d'une finesse extrême. On les dirait couvertes d'un vernis, alors que le brillant qui les caractérise n'est que l'effet d'un polissage au couteau, antérieur à la cuisson elle-même. De la rareté de la poterie de Samos on

Digitized by Google

pourrait conclure qu'elle n'était pas fabriquée à Albi & que les quelques échantillons trouvés provenaient de la grande fabrique de Montans. Peut-être en est-il de même de la poterie à couverte blanche. Cependant, devant l'abondance des fragments de tout galbe qui ont été recueillis, nous ne saurions être trop affirmatif. Mais ce qui ressort de toute évidence de l'examen des fours que nous venons d'essayer de décrire, c'est que la fabrication courante des potiers d'Albi était la poterie grise & la poterie noire, la poterie de cuisine & non la poterie de luxe.

Quoi qu'il en soit, les nombreux Albigeois, qui ont suivi avec un si vif intérêt le progrès des fouilles exécutées par la *Société des Sciences, Arts & Belles-Lettres du Tarn* ont vu & palpé des objets qui sont les témoins les plus anciens de l'existence de leur cité. ALBIENSIS.

Aude.

M. Poux.

M. Joseph Poux, élève diplômé de l'Ecole des Chartes, archiviste de l'Ariège, est nommé en même qualité à **Carcassonne** en remplacement de M. J. Doinel, décédé. — M. Poux laisse à Foix le souvenir d'un érudit & d'un travailleur. — Sa nomination à Carcassonne est un avancement mérité, & la *Revue des Pyrénées*, dont il est le collaborateur, est heureuse d'adresser au jeune érudit ses plus sincères & cordiales félicitations en lui souhaitant la bienvenue dans sa ville natale.

Haute-Garonne.

M. Barrière-Flavy.

Notre distingué & sympathique compatriote M. Barrière-Flavy, maire de Puydaniel, vient d'être nommé, par un récent arrêté ministériel, « correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques & scientifiques ». — Nous avons le devoir de proclamer que le choix est heureux; il porte sur le nom d'un véritable

Digitized by Google

savant, dont les connaissances & les travaux sont aussi étendus que variés.

Quoique jeune encore, M. Barrière-Flavy fait partie depuis une dizaine d'années de la Société archéologique du Midi de la France; au mois de mai dernier, il était nommé, à titre étranger, membre de l'Académie impériale de Moscou.

Ses études paléographiques & archéologiques sur le haut Moyen-âge ont valu à notre compatriote les plus hautes distinctions dans les Académies & à l'Institut.

En ces derniers temps, il a travaillé & fouillé consciencieusement notre histoire régionale : il prépare une série de conférences historiques qui sont impatiemment attendues, & qui intéresseront particulièrement les communes d'Auterive, Mauressac, Puydaniel, La Grâce-Dieu, Auribail, Miremont; Venerque, le-Vernet & Grépiac; Cintegabelle, Caujac, Esperce & Gaillac-Toulza.

Gironde.

La Garonne navigable.

L'abondance des matières nous oblige à ajourner le compte rendu du récent Congrès de la Garonne navigable, tenu à **Bordeaux**. *Vu son importance, qui lui a donné les allures d'un véritable Congrès de Géographie, la* REVUE DES PYRÉNÉES *a demandé à M. Ch. Dufart, l'un des membres les plus actifs de la Garonne navigable, un exposé complet des travaux de ce Congrès, que nous publierons dans le prochain numéro.* N. D. L. R.

Hérault.

La Sainte-Estelle.

Le 25 mai a été célébré à **Béziers** la fête de la Sainte-Estelle organisée par l'*Escolo del Titan*, dont le Cabiscol est M. Fernand Pigot, de Capestang, qui a su triompher de tous les malencontreux incidents qui se sont produits à cette occasion. — Les Félibres étaient venus à Béziers des quatre

Digitized by Google

coins de la terre d'Oc, de Pau & d'Aix, de Nérac & du Dauphiné, de Toulouse & de Nimes. Etaient là également l'ancêtre Frédéric Mistral, malgré une douloureuse indisposition, & le nouveau Capoulié Peire Devoluy.

M. Noguié, président de la Société archéologique de Béziers, a fait les honneurs de la ville aux Félibres groupés autour de lui. Il leur a notamment montré les ruines du cloître de Saint-Nazaire, qui prenaient d'autant plus d'importance aux yeux des congressistes qu'elles étaient accompagnées des trésors de son inépuisable érudition.

De là, à l'Hôtel de Ville se rendit le Consistoire, où délibérèrent sur les compagnons à choisir, sur les tâches nouvelles à remplir, les Majoraux dont le titre serait vain s'il signifiait autre chose qu'une plus grande intensité d'apostolat désintéressé : Mistral, le capoulié Devoluy, Arnavieille, Chassary, Constans, Estieu, Glaize, baron Guillibert, Jourdanne, Mouzin. Et ont été désignés :

En premier lieu, en remplacement du Gascon Couture, dont la profonde érudition dépassait, de bien loin, les bornes de son pays toulousain d'adoption, le jeune & charmant poète Michel Camélat, en témoignage d'admiration d'abord pour son œuvre poétique, superbe encore que commençante, ensuite de sympathie pour l'*Escolo Gastoun Fébus* dont le rayonnement dépasse, à l'heure actuelle, celui de tous les autres groupes félibréens.

A Auguste Chastenet, de Mussidan, qui fut de la première génération félibréenne, & demeura toujours Gascon jusqu'au bout des ongles, a succédé le Limousin Justin Bessou, que G. Jourdanne, en son *Histoire du Félibrige*, a surnommé le *Brizeux du Rouergue*, grand, très grand poète, dont la nomination était attendue par tous, excepté par lui-même.

Si la poésie d'Oc a été exaltée en la personne de deux de ses meilleurs servants, la prose languedocienne n'a pu que ressentir une légitime fierté lorsque le Consistoire a pris, sur la tombe du Biterrois Jean Laurès, la *Cigale Romane* pour la donner au Cettois Gustave Thérond, dont les contes en prose sont supérieurs à tout ce qui se publie en ce moment dans ce genre de ce côté du Rhône, & auquel je ne vois pas qui on pourrait opposer de l'autre côté.

Digitized by Google

De l'*Amourié* d'Escales, la Cigale d'or d'Achille Mir a pris son vol sur le rocher de Foix & s'est arrêtée sur la poitrine d'Albert Tournier, dont ses compatriotes ont fait un député aux élections dernières. Ce serait faire injure à nos lecteurs de leur rappeler que l'œuvre littéraire, très délicate, d'Albert Tournier se complète de puissantes évocations historiques; mais tous ces titres, qui auraient suffi, même moindres, à arrêter le choix du Consistoire, ont été dépassés par l'intention de consacrer dans Tournier l'homme d'action qui est en ce moment l'âme du *Félibrige de Paris* & ne craint pas de faire trois cents lieues pour déposer une branche de cyprès sur la tombe du Capoulié Félix Gras, ou pour mener une joyeuse & patriotique farandole des Alpes aux Pyrénées, en compagnie de Paul Arène.

Evocateurs du verbe d'Oc, d'un côté, hommes d'action de l'autre, tels sont les deux éléments où se recrute le Consistoire. A ce titre, nous sommes heureux d'y saluer l'entrée de notre collaborateur Félicien Court, comme Syndic d'Aquitaine. Si sa voix n'y est encore que consultative, elle ne saurait tarder d'y devenir délibérative, surtout lorsque l'apparition de la *Sang Latino* aura consacré publiquement le fier poète d'Oc que ses seuls amis connaissent encore. Et il faudrait que ce fût bientôt, car elle a été dite & répétée au Consistoire la singulière situation de Toulouse *qui n'a pas de majoral!*

La symbolique couronne d'olivier des *Maîtres en gai savoir* a été remise à J.-B. Rouquet, à Emile Barthe, à Fédière & au brave *Charloun*, Charles Rieu, pour ceux qui ne savent pas son vrai nom.

A l'abbé Lemire, député du Nord, qui défendit si vaillamment à la Chambre, le 18 février dernier, la cause des dialectes locaux, le Consistoire a envoyé sa sympathie avec le titre d'*Associé du Félibrige*.

Il a été décidé, en principe, sur la demande du vénérable F. Vidal, que le Capoulié porterait l'an prochain la Coupe Félibréenne dans la ville d'Aix-en-Provence.

Selon le rite consacré s'est déroulé le fraternel banquet de la Communion félibréenne, d'une grandeur aussi simple

Digitized by Google

qu'imposante. Mais un cri superbe de facture littéraire, de force & d'envolée, a dominé tous les hymnes qui furent entonnés en l'honneur de la petite patrie; ce fut celui du Capoulié Dévoluy. Evoquant les catastrophes anciennes & les futures réparations, il a fait tressaillir les anciens & bondir les jeunes. Ce discours fut un acte, l'acte qu'on attendait de ce vaillant.

***

Salon montpelliérain.

Montpellier s'est offert cette année un Salon. Les portes s'en sont ouvertes le 15 juin. C'est la dix-huitième exposition des Beaux-Arts qu'organise la Société artistique de l'Hérault, fondée en 1864 & présidée aujourd'hui par M. A. Sabatier, l'éminent doyen de la Faculté des sciences de Montpellier.

Cinq cent quatre envois sont arrivés à la Société artistique. Inutile d'ajouter qu'ils n'ont pas tous la même valeur. Pris dans son ensemble, le Salon montpelliérain est assez terne. Il faut signaler cependant, pour la peinture, les envois, dont quelques-uns absolument remarquables, de Didier-Pouget, Calbet, Rixens, Roll, Montenard, Cottet, Burnand, G. Ferrier, Girardet, A. Grivolas, Henri Martin, Nozal, Prévot-Valéri, Rigolot, tous noms très connus, & de toute une phalange montpelliéraine : Max Leenhardt, E. Marsal, Galand, Cavallier, A. Eloy-Vincent, Mérou, F. Balaman, Avy, Buisson, Pierre Arnavielle, G. Massa, &c.

Dans la sculpture, le grand Rodin est représenté par un beau bronze. Envois intéressants de Villeneuve, de Béziers, & d'un jeune homme de grand talent, Guigues, de Bessèges (Gard), déjà mentionné au Salon des Champs-Elysées.

Les sections des objets d'art, émaux, céramiques & de l'art décoratif ont réuni quelques exposants de valeur, parmi lesquels M. Léon Cauvy dont les cuirs repoussés attirent partout l'attention.

Notons enfin de belles photographies de MM. Bras, Bertrand, Chabanon, &c.

La liste des récompenses a présenté ceci de curieux & de

Digitized by Google

rare pour une Exposition de province, que le jury n'a pas cru devoir décerner de première médaille pour la peinture.

Pour la sculpture, Rodin & Villeneuve étant hors concours, c'est M. Guigues qui a eu la première récompense.

Ajouterons-nous un dernier mot pour déplorer l'indifférence du grand public à l'égard de ces manifestations artistiques? Il en est ainsi un peu partout, mais à quelle époque & dans quel pays le grand public s'est-il intéressé à la peinture & à la sculpture? Et dans le petit public que l'on rencontre aux expositions, combien en est-il qui y vont réellement attirés par l'art?

*
* *

Café tempérant.

Une ouverture qui aura fait plus jaser dans **Montpellier** que l'ouverture du Salon montpelliérain, c'est celle du Café tempérant qui a eu lieu le 14 juin. — Montpellier, comme toutes les villes, possède une société antialcoolique. Très active, celle-ci ne s'est plus contentée de ses conférences dans la ville & dans la région, de sa propagande par la brochure & l'image : l'alcool se débitant surtout au café, elle a voulu montrer qu'on pouvait avoir des cafés d'où l'alcool serait proscrit. C'était passer de la théorie à la pratique. Elle a donc pris l'initiative d'une Société par actions, au petit capital de dix mille francs, dont le but devait être de fonder un café où l'on ne débiterait que des « boissons hygiéniques ». Les actions, qui étaient de 25 francs, furent rapidement couvertes, & moins d'un mois après s'ouvrait le café « *Aux boissons hygiéniques* ».

Ce n'est pas la première fois, il faut le dire, que pareille tentative était faite à Montpellier. Il y avait déjà eu un café tempérant, mais l'affaire avait été timidement entreprise par un simple particulier qui avait négligé la réclame & n'avait pas pensé à assurer à ses clients le confort & les agréments des grands cafés. Le résultat fut un échec lamentable : le café tempérant ferma ses portes avant d'avoir vu dix consommateurs.

Ce qui fait l'intérêt de la nouvelle tentative, en dehors de

Digitized by Google

son objet, c'est qu'on la sent sérieuse. Les hommes qui s'y sont donnés sont parmi les plus considérables & les plus considérés de Montpellier. On n'a pas craint de payer des réclames dans tous les journaux de la ville pour attirer l'attention publique... & la clientèle. Enfin on a eu le bon esprit de faire un café qui ne le cède en rien sous le rapport du confort & de la gaieté aux meilleurs de la ville. Les résultats ont été excellents, & depuis l'ouverture l'établissement ne désemplit pas de clients qui vont y consommer une tasse de café vendue 20 centimes, ou un bock de bière à 15 centimes, ou une coupe de vin blanc champagnisé à 10 centimes, ou une petite bouteille (1/4 de litre) de picquepoul à 25 centimes, ou tous autres vins ou sirops ou limonades que l'on désire.

Ce succès durera-t-il? C'est la question du jour. Il est certain qu'il est dû beaucoup à la curiosité, & un jour, naturellement, la curiosité de tous sera satisfaite; il est dû encore aux articles de journaux, favorables ou railleurs, & les articles ont déjà cessé; il est dû encore à une sorte de parti pris qui amène dans le nouvel établissement de braves gens qui n'étaient jamais allés au café de leur vie & qui vont là en quelque sorte pour manifester leur approbation de l'œuvre entreprise & leurs sentiments antialcooliques; mais ces braves gens retourneront sans doute bientôt au bercail, nous voulons dire au foyer familial. Il s'agit donc de savoir si le café tempérant se formera une clientèle courante qui le fasse vivre, en d'autres termes si le public se convertira aux théories des antialcooliques. L'expérience est intéressante. L'avenir nous dira ce qu'il en sera advenu.

***

Théâtre languedocien.

On a joué ce mois-ci à **Poussan**, un gros village des environs de Montpellier, une comédie languedocienne, *Lou Poutou*, de M. René Tulet. La représentation a eu le plus vif succès. On a dû en donner plusieurs. — La pièce vaut ce qu'elle vaut; elle a des longueurs, des naïvetés, des maladresses; la langue est très souvent incorrecte. L'auteur est d'ailleurs un jeune homme qui en est à

Digitized by Google

ses débuts, bien qu'il ait déjà fait jouer une autre comédie.

Ce qui est surtout intéressant, c'est le succès de la représentation qui vient s'ajouter aux succès obtenus par les pièces languedociennes de Rouquier & d'Émile Barthe, jouées aujourd'hui dans tous les villages de l'Hérault. Dans trois mois, la comédie de Barthe, *Lous Abinatach*, a eu vingt-cinq représentations !

Toutes ces pièces sont jouées généralement sur la place publique & devant des milliers de spectateurs accourus des villages environnants. La troupe est formée dans le village même où a lieu la représentation, & c'est plaisir de voir l'entrain, la verve, & la joie des braves gens, tous des travailleurs, qui s'improvisent artistes.

C'est le vrai théâtre populaire, après lequel les Parisiens courent depuis longtemps, qui se trouve ainsi définitivement fondé en Languedoc, — & c'est aussi la vieille langue de nos aïeux qui montre là son extraordinaire vitalité. J. V.

Hautes-Pyrénées.

L'ancien collège de Tarbes.

Après avoir étudié le collège de **Tarbes** pendant la Révolution, M. L. Canet en expose l'histoire sous l'ancien régime, à l'aide de documents inédits qui lui permettent de remonter jusqu'au premier tiers du seizième siècle. Il nous renseigne sur les emplacements successifs occupés par le collège, sur les curieux conflits entre le chapitre & la ville qui collaboraient à son administration, sur les temps de misère, suivis d'un magnifique essor à partir de l'année 1670 où les Pères Doctrinaires en prennent la direction. Au milieu du dix-huitième siècle, le collège est fréquenté par plus de sept cents élèves. On comprend qu'une telle affluence de jeunes compagnons ait amené quelques désordres, un peu par la faute de ces braves Pères, qui faisaient représenter des pièces avec rôles de femmes, ballets & danses, & ne défendaient pas assez énergiquement l'accès du jardin

Digitized by Google

aux *personnes du sexe*. M. Canet nous conte leurs méfaits d'après les ordonnances de police & les registres de la sénéchaussée. Cette attrayante étude, parue dans le *Bulletin de l'Association des anciens élèves du Lycée*, sera continuée. On ne peut que la louer d'être à la fois documentée & vivante.

***

Petits villages.

Les touristes les aperçoivent de la grande route, accrochés au maigres flancs de nos montagnes, mais le sentier qui grimpe jusqu'à eux est si caillouteux & si roide! Quelques pauvres maisons autour d'une pauvre église ne valent pas qu'on peine pour y arriver... — Et pourtant, là-haut, on sera peut-être récompensé par le joli aspect du paysage, aperçu sous un angle imprévu & neuf; sans compter les surprises archéologiques. Bah! montons.

Arcizans-Dessus, sur la route d'Arrens, dans la vallée d'Azun. On y accède par un lit de torrent, plutôt que par un chemin. Dans l'église, est un autel du dix-huitième siècle, en bois doré & peint, très grossier & par là même très amusant; un grand rétable médiocre tapisse le fond de l'abside; mais la chapelle de droite a ses murs revêtus de boiseries du dix-huitième siècle tout à fait charmantes, sculptées, dans un superbe cœur de noyer, de têtes d'angelots & de fleurs & garnissant jusqu'à l'ébrasement de la fenêtre. — Près de l'église est la maison du maire : M. Centieu descend d'une famille d'abbés lais, d'où le nom d'Abadie ajouté au sien à l'avant-dernier siècle. Il habite l'ancienne abbaye; on entre dans la cour par un portail toscan, en marbre, daté de 1762; sur la porte de la maison, la date de 1760 se lit au-dessous du mot *Abadie;* à l'intérieur, on trouve des portes joliment sculptées &... le plus charmant accueil.

Une autre maison, au bout de la rue du village, est plus intéressante encore. La façade présente un grand portail plein cintre, surmonté d'une triple fenêtre amortie par des trilobes aigus & décorée de feuillages & d'animaux d'un faible relief. Dans le passage voûté qui conduit à la cour, on voit à gauche

Digitized by Google

une portée bouchée dont le linteau est sculpté de douze petits personnages rangés; sept, les bras étendus, semblent se tenir par la main, cinq autres paraissent avoir les mains jointes. Ils sont curieux & de facture enfantine & s'effacent lentement au cours des années. A droite, une porte en arc brisé ouvre sur un bel escalier en vis, qui mène au premier étage, où se voit une jolie cheminée de grandes proportions, que sa hotte rectangulaire & le dessin des bases de ses montants datent du quinzième siècle au plus tard. Au centre de son vaste linteau est un écusson effacé... Donnez en sortant quelque monnaie à la châtelaine actuelle.

Je dirai, dans la suite de ces chroniques, ce que j'ai vu d'intéressant dans quelques autres de ces petits villages où l'on ne s'arrête pas. L.

*
* *

La Tolosa.

Le 20 juillet sera exécuté pour la première fois à **Lourdes** l'*Oratorio*, légende en trois parties & un prologue, pour soli, chœur & grand orchestre, paroles de M. Armand Praviel, musique de M. Lucien Comire, intitulé *Notre-Dame de Lourdes*. — Les deux cents exécutants de la Société toulousaine de grands concerts *La Tolosa* se transporteront à Lourdes à cette occasion. — L'œuvre sera exécutée dans les Halles municipales aménagées en salle de concert & mises gracieusement par la ville de Lourdes à la disposition des impresarii.

Les récits seront déclamés par M. Praviel, auteur des paroles.

L'orchestre & les chœurs seront sous la direction de M. Pétrus Soulignac, directeur de *La Tolosa*.

*
* *

Cauterets.

Du *Journal de Cauterets* :

Sur l'Esplanade des Œufs, la partie gauche, en montant, qui était autrefois occupée par des baraquements, est aujourd'hui transformée : les baraquements, en effet, ont disparu pour faire place à une élégante grille donnant façade à une coquette villa qui s'appelait anciennement l'*Hôtel des Promenades* & qui prendra désormais le nom gracieux d'*Hôtel Régina*.

Digitized by Google

Quant à la galerie faisant face au Casino, sensiblement reculée vers le Gave, de façon à dégager l'Esplanade, elle forme toujours une agréable bordure & un abri sûr contre la bourrasque imprévue.

. . . . . .

Dans le centre du vieux Cauterets, la pioche du démolisseur... municipal a fait son œuvre : sur la place de l'église, le vieux bâtiment appelé « l'ancienne Mairie » a complètement disparu, pour donner du jour & de l'espace à ce coin de la station si fréquenté à toute heure.

Un peu plus loin, à l'entrée du chemin qui, de la place des Thermes conduit au Parc, à côté de l'établissement de César, des combles de vieilles masures incendiées il y a trois ans vont être enlevés & le terrain complètement déblayé, en attendant l'exécution du boulevard appelé à relier la gare à ce même établissement de César.

Les Néothermes n'ont pas été oubliés dans la liste des projets à réaliser ; ils auront aussi leur part d'embellissement & de progrès usuel.

***

Instantané, extrait du même journal :

Médecin-consultant doyen, de **Cauterets** & de la Maison Hospitalière, inscrit à la station depuis 1848. — Un vétéran de la médecine, — quatre-vingts ans ; — très laborieux & chercheur, causant avec esprit, sans préjudice de la pointe ironique ou du trait gascon. — Né à Argelès ; élevé à Pau & Toulouse, s'inscrivit à la Faculté de Montpellier d'où, après de brillantes études, il revint à ses chères montagnes.

Dr J. Daudirac.

Tout homme a dans le cœur un peu de politique qui sommeille :

Fut élu, en 1859, conseiller d'arrondissement & entra incidemment dans l'administration comme sous-préfet d'Argelès, aux heures difficiles (septembre 1870).

A conservé de son court passage aux affaires une correspondance curieuse & ardente de patriotisme de Gambetta.

Digitized by Google

Esprit large, sage & pondéré, praticien habile & écouté; cabinet très suivi.

Auteur de diverses brochures relatives aux sources thermales & de nombreux rapports documentés.

Médaillé par l'Académie de médecine.

Fils d'un brave officier de fortune, décoré au champ de bataille, & médaillé de Sainte-Hélène.

Grand, légèrement voûté, l'œil vif, la parole posée, sentencieuse, conteur aimable & attrayant; parle de tout en homme qui a beaucoup vu, longtemps vécu & facilement retenu.

Très estimé de ses collègues qui fêtaient, il y a quatre ans, en un banquet, ses noces d'or médicales.

Par sa science & son esprit, on dit de lui : c'est quelqu'un.

Boutonnière toute désignée au ruban rouge.

Tarn.

Mort de Charles Escot.

Le 5 Mai 1902 s'est éteint à Gaillac, après une courte maladie, M. Charles Escot, peintre pastelliste. Il avait soixante-huit ans. — Charles Escot, né à Gaillac, étudia le dessin à l'école des Beaux-Arts de Toulouse, où il eut M. Prévost pour professeur. Ce maître avait une affection particulière pour son élève; aussi, à sa mort, il lui légua plusieurs ouvrages, ainsi que son chevalet qu'il avait sculpté lui-même.

A sa sortie de l'école des Beaux-Arts, Escot alla à Paris & s'adonna au pastel. Son amitié avec le conservateur du Musée du Louvre lui attira quelques jaloux parmi plusieurs de ses collègues. Il avait des relations avec divers peintres aujourd'hui célèbres. Il se lia d'amitié avec le grand artiste toulousain, Benjamin Constant, dont nous regrettons la mort prématurée.

Charles Escot acquit une véritable notoriété par ses portraits au pastel, &, voulant se perfectionner dans ce gracieux genre de peinture, il alla à diverses reprises copier les superbes pastels de Latour, au Musée de Saint-Quentin. Ces copies, d'une exécution parfaite, formaient chez lui un véritable musée

Digitized by Google

qu'il montrait avec la plus grande aménité à ses amis & visiteurs. Car cet artiste était affable, bon, complaisant, & tous ceux qui l'ont connu, gardent de lui le meilleur souvenir.

Baron DE RIVIÈRES.

Tarn-et-Garonne.

M. Durand-Lapie.

Le 11 mai dernier, a succombé à une pneumonie infectieuse, après quelques jours seulement de maladie, M. Durand-Lapie, professeur agrégé au lycée de Montauban. Il était âgé de cinquante-sept ans. — M. Durand-Lapie était un érudit très apprécié. Membre de *l'Académie des sciences, belles-lettres & arts de Tarn-&-Garonne*, il avait écrit pour le recueil de cette société d'excellents articles historiques & littéraires.

*
* *

Sources des Pyrénées.

L'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres vient de décerner à M. Saint-Yves, l'éminent explorateur de l'Asie centrale, le prix de la fondation Hachette, destiné à encourager la recherche des sources des Pyrénées. M. Saint-Yves va se rendre incessamment sur les lieux, pour étudier cette importante question.

*
* *

Fouilles de Moissac

A la demande du chanoine Pottier, président de la Société archéologique de Tarn-&-Garonne, le Ministre de l'Instruction publique a décidé que des fouilles seraient faites à Moissac, dans le but de retrouver la trace du chevet de l'ancienne église à coupole. Ces fouilles, qui ne peuvent manquer de ménager quelques surprises, commenceront au mois d'août & seront dirigées par M. de Lasteyrie, membre de l'Institut.

Digitized by Google

Congrès pour l'avancement des sciences.

Le 22 mai dernier, M. Cartailhac, le savant bien connu par ses travaux sur les âges préhistoriques, a donné, à la mairie de **Montauban**, une intéressante conférence qui avait pour titre *Le Congrès de l'Association pour l'avancement des sciences & l'avenir de Montauban*. Avec une simplicité charmante, l'orateur a d'abord parlé des débuts de *l'Association pour l'avancement des sciences*, des congrès que, dès son origine, elle avait organisés, des fêtes splendides qui lui avaient été offertes dans des villes comme Lyon, Montpellier, Bordeaux, Toulouse. Puis, il a montré le but que se propose l'Association & les résultats qu'elle a déjà obtenus, & entr'autres celui d'avoir provoqué la création de ces *Syndicats d'initiative* qui ont pour but de faire connaître aux étrangers les richesses ou les paysages d'une région déshéritée. « Voyez la Suisse, a dit l'orateur; bien que pauvre, elle a su tirer parti de sa pauvreté en attirant chez elle des milliers de touristes, qui, chaque année, vont respirer l'air pur de ses montagnes ou contempler ses paysages grandioses. Que la France imite la Suisse! Ne jouit-elle pas, elle aussi, de beaux sites? Sans parler des Pyrénées, qu'il nous suffise de citer les gorges du Tarn, & dans le Tarn-&-Garonne, la vallée de l'Aveyron avec Bruniquel & Saint-Antonin, ou celle de la Garonne avec Bourret, Belleperche & Moissac. Publiez ces merveilles, faites de la réclame, puisque c'est la mode aujourd'hui; les étrangers viendront chez vous & leurs voyages ne pourront que vous être profitables. » C'est aussi notre avis, & nous espérons que les Montalbanais ne resteront pas sourds à ces belles paroles qu'ils soulignaient, le 22 mai, par de chaleureux applaudissements. A. G.

Roussillon.

Choses et autres.

Les démolisseurs de **Perpignan** sont dans la joie. — On a commencé à déraser deux lunettes de nos remparts, au square des Platanes. — On vient de démolir la porte Magenta qui se trouvait à l'entrée du faubourg Notre-Dame. — On se prépare enfin à démolir le rempart qui

Digitized by Google

fait face au marché de gros, près la Pépinière. En attendant, on a abattu les grands & beaux platanes qui formaient sur ce rempart un petit bois plein de fraîcheur. Ces arbres magnifiques ont été vendus à des prix dérisoires par le génie. Mais leur disparition est choquante & laisse un vide qui fait regretter l'ancien état de choses.

Cet exemple fait prévoir ce que sera Perpignan privé de ses remparts & de la bordure circulaire de ses platanes touffus. Pour avoir plus d'aération, on aura fait autour de la ville un désert où la *tramontane* battra son plein.

— A propos d'arbres, signalons une initiative curieuse du *Syndicat de la mise en valeur du département des Pyrénées-Orientales :* quelques platanes gênaient la vue des touristes qui, de la place Arago, à Perpignan, voulaient apercevoir au loin le Canigou ; ils ont obtenu du génie la destruction de ces platanes.

On ne peut vraiment pas dire que le Syndicat soit inactif!

— Nous ne saurions passer sous silence, à la *Revue des Pyrénées*, l'excellente initiative prise par un rédacteur de l'*Indépendant des Pyrénées-Orientales*, à propos du respect dû aux monuments historiques.

Des affiches hideuses autant que bariolées couvraient la façade du Castillet : après l'admonestation de notre confrère, on les a enlevées.

D'autre part, l'administration des postes & télégraphes avait placé un potelet en fer sur le donjon du Castillet pour faciliter le passage des fils télégraphiques & téléphoniques. C'était une profanation d'un monument historique. L'*Indépendant* protesta énergiquement au point de vue de l'esthétique & pour faire respecter le curieux & original monument qui s'élève près de la Mane.

L'administration comprit la portée de ses remarques & dégagea le Castillet en enlevant l'affreux potelet en fer.

Chaque fois que, dans nos provinces, on essaye de profaner des monuments historiques ou des sites remarquables, & cela au nom de l'utilitarisme, il devrait s'élever des protestations énergiques.

Horace CHAUVET.

Digitized by Google

Espagne.

Jacinto Verdaguer.

L'année dernière, à pareille époque, par une erreur que nous avons été heureux de réparer, la *Revue des Pyrénées* annonçait le décès de Jacinto Verdaguer, l'illustre auteur de *l'Atlantide* & du *Canigou*. Nous ne prévoyions pas alors que cette erreur se transformerait si vite en réalité & que, le 10 juin 1902, à six heures & demie du soir, ce merveilleux poète s'éteindrait après quelques mois de longues & douloureuses souffrances, sur la cime du Tibidabo, à **Wallvidrera**, dans la villa *Joana*, où don Ramon Miralles lui avait offert l'hospitalité.

L'Espagne, aussi bien que la Catalogne, perd beaucoup à la disparition de ce grand homme, & sa mort est considérée par tous comme un véritable deuil national. La ville de Barcelone l'a senti & lui a fait, le vendredi 13 juin, de magnifiques funérailles auxquelles le Roi, la Reine, le Gouvernement étaient représentés. On évalue à deux cent mille le nombre de personnes accourues de toutes parts pour assister à cette grandiose cérémonie. Le cardinal Casañas était parmi elles. Le cortège, formé devant la mairie où le corps de Verdaguer avait été transporté dans le *salon des Cent* converti en chapelle ardente, ne se disloqua que le soir à sept heures dans le cimetière nouveau.

Aujourd'hui, nous ne pouvons que nous incliner avec émotion devant cette tombe prématurément ouverte. Dans le prochain numéro de la *Revue*, nous publierons une étude consacrée au poète catalan & à son œuvre. **E. G.**

CERCAMON.

Le Secrétaire-Gérant,

Edouard PRIVAT,
Archiviste-Paléographe

Toulouse, imprimerie DOULADOURE-PRIVAT, rue Saint-Rome, 39. 04

Digitized by Google

JACINTO VERDAGUER

(17 AVRIL 1845 - 10 JUIN 1902)

I.

Disposée en amphithéâtre avec sa demi-ceinture de hauts gradins qui semblent soutenir la nue, la Catalogne s'étend jusqu'à la Méditerranée. Sur les côtes, tout est mouvement, affaires, commerce, industrie, tandis que la montagne conserve la calme vie d'autrefois, ses vieilles mœurs, ses habitudes religieuses, ses traditions & ses légendaires souvenirs. Mais les deux régions n'oublient pas la fraternité de leur race, leur commun passé & le parler des aïeux. Jamais patriotisme plus ardent, plus jaloux. Il n'est pas rare, même en dehors de la Péninsule & sur le versant devenu français, d'entendre cette fière parole : « Je suis Catalan ! » C'est que les Catalans ont conscience du rôle important qu'ils ont joué dans l'histoire de leur pays. Ils n'ignorent pas que Barcelone fut le premier siège de la monarchie visigothe & que les comtes de Barcelone[1], devenus rois d'Aragon[2], aidèrent l'Espagne chrétienne à renverser l'islamisme, à chasser à jamais les musulmans de la Péninsule, à fonder enfin la nationalité catalane & élever

1. Les Catalans tiennent toujours à ce titre de comté, & le roi ou la reine, passant à Barcelone, n'y portent jamais que la couronne comtale. (*Essai sur l'Atlantide*, Mgr Tolra de Bordas.)

2. La couronne d'Aragon fut portée pendant trois siècles par onze princes de la dynastie barcelonaise. Un homme de génie, Jacques Ier, fut le vrai fondateur de la nationalité catalane.

Digitized by Google

l'idiome catalan au rang de langue littéraire. « La langue, « déclare Mgr de Bordas, est le plus cher apanage d'une nation », & la Catalogne, aux yeux des Catalans, étant restée une nation malgré sa fusion avec la Castille, aime sa langue en véritable part d'elle même. Elle n'oublie pas que cette langue a été écoutée & applaudie dans différentes cours de l'Europe & jusqu'en Chypre, en Arménie; qu'elle est considérée comme la souche des langues *néo-latines*, qu'on la retrouve sans altérations notables dans le *serment de Strasbourg*, en 843; qu'elle revendique l'honneur d'avoir eu des troubadours comme *Guillaume de Cabestany*, des poètes comme *Jordy*, *André Fébrer*[1], *Ausias March*, *Pujol*, *Vincent Garcia*, *&c.*, que des savants comme *Arnauld de Villeneuve*[2], des prédicateurs comme saint *Vincent Ferrier*, l'ont écrite ou parlée; qu'à l'exemple de Toulouse qui voyait, dès 1324, éclore & se développer le *Consistoire du gay savoir*, Barcelone, en 1390, fondait un *Consistoire* analogue & donnait ainsi une impulsion remarquable au sentiment poétique destiné à s'épanouir des deux côtés avec un si vif éclat. S'il y eut, après plusieurs siècles de succès retentissants, une période d'effacement, disons le mot, de décadence, une nouvelle période de gloire s'ouvrit enfin pour la littérature & la langue de ce pays. En 1814, le Dr Ballot donnait sa grammaire catalane & faisait pressentir déjà une féconde renaissance des lettres[3]. Ce n'est donc pas sous l'influence du réveil poétique de la Provence, ainsi que l'a prétendu M. Meyer, que ce mouvement s'est exécuté. Mistral lui-même le reconnaissait lorsque, en août 1877, il écrivait à ce sujet à l'un des rédacteurs de la *Muse orientale* : « La critique française a le tort de s'occuper trop peu de cette renaissance, PARALLÈLE ET FRATERNELLE AVEC CELLE DES PRO-

1. André Fébrer osa traduire en vers catalans de onze syllabes *l'Enfer* de Dante (1428).

2. Arnauld de Villeneuve, le plus grand physicien de son temps.

3. Un savant professeur de l'Université de Barcelone, M. Rubió y Ors, publiait, en 1840, *Le Trouvère de Llobregat*, remarquable recueil de poésies. Apparaissait aussi Carlos Aribau, rénovateur de la langue catalane, puis Victor Balaguer, Antonio de Bofarull, Mila y Fontanals, Frederich Soler & une foule d'autres aussi réputés.

Digitized by Google

VENÇAUX. » Il n'y a donc aucune vassalité littéraire du côté de la Catalogne. Ce mouvement s'est opéré de part & d'autre à l'insu des coopérateurs, & le Félibrige contemporain n'a eu aucune influence sur cet épanouissement.

Un poème catalan, que l'Espagne ne pouvait pas plus répudier que méconnaître, devait consacrer cette renaissance & obtenir le titre de *poème national.*

II.

Le 17 avril 1845, naissait à *Folgarolas*, dans la plaine de Vich[1], de simples cultivateurs *plus riches d'honorabilité que de biens matériels*[2], le futur auteur de la merveilleuse épopée qui devait faire si grand bruit dans le monde des lettres. Nous avons nommé Jacinto Verdaguer. Il est probable que des liens de parenté l'unissait au R. P. Jacinto Verdaguer, jésuite, né en 1735, qui cultiva avec succès la littérature & la philosophie en Espagne, puis à Ferrare. Plus probablement encore, des liens semblables l'unissaient à Don Pedro Verdaguer, familier de Mgr Marimon, évêque de Vich, ancien curé de Sallent, non loin de Manresa, & directeur intellectuel & moral du jeune Félix Amat, qui devait honorer par sa piété & son érudition l'archevêché de Palmyre.

Quoi qu'il en soit, qu'il y ait ou non influence atavique, on ne peut nier le souffle de la terre natale & de l'intérieur modeste, sain & religieux où se passa l'enfance de Verdaguer. L'une & l'autre étaient bien faits pour élever & former son

1. Vich, Ausa, Ausone, détruite au neuvième siècle par les conquétants qui se disputaient le sol de l'Espagne, fut lentement réédifiée vers la fin de ce même siècle par Wilfred (Guifre), comte de Barcelone. Tant que dura cette reconstitution, on l'appelait *Bourg d'Ausona* (*Vicus Ausona*), d'où par abréviation plus tard le nom de VICH, *Vicus*. Cette ville a vu naître de célèbres & saints personnages, tels qu'*Aulus Mévius*, général de Lucullus; Aton, qui passe pour un des maîtres de Gilbert (le pape Silvestre II); Don Geronimo Cortade, Don Sigismondo Pou y Comella; des dominicains fameux, de savants jésuites, de saints trinitaires, des médecins, des philosophes, des poètes, &c., &c.

2. *Vida artistica.* Barcelone, 14 juin 1902.

Digitized by Google

esprit, faire germer en lui la vocation ecclésiastique qu'il devait si dignement personnifier.

En attendant cette période féconde, le futur grand homme suivait les cours élémentaires du vieux maître d'école de *Folgarolas*, dont la *barretine*, dit-il dans une charmante pièce[1], était plus large d'un *bon tros* que la science. *Mais si pure était sa doctrine! Et quel beau miroir était son âme!* C'est sous ce toit de bénédiction, transformé presque en sanctuaire, que notre écolier de cinq ans apprenait à aimer Marie *dont l'image présidait, dans sa chapelle de papier, l'école enfantine.* Ce premier & frais amour d'enfant devait être l'éternel amour du poète.

Bientôt l'intelligence précoce du jeune Jacinto réclama une instruction plus solide. Il fut envoyé au séminaire de Vich, &, dès qu'il le put, il essaya de subvenir à ses propres dépenses en donnant des leçons à titre d'instituteur, comme beaucoup de ses camarades pauvres, dans une métairie, celle de *Ca'n Tona*, & en cultivant la terre pendant les vacances, afin de gagner un peu plus d'argent pour se vêtir convenablement & acheter des livres[2].

A cette époque, ni professeurs, ni condisciples ne devinaient guère ce qui fermentait dans l'âme de ce silencieux, & combien le contact immédiat de la nature favorisait la gestation d'un génie qu'ils ne soupçonnaient pas.

Le plus cher plaisir de l'étudiant-colon était de s'enfermer seul dans la bibliothèque épiscopale pour y nourrir & former son esprit en lisant & en méditant les œuvres classiques nationales & étrangères. Nous verrons, par la suite, le fruit qu'il sut retirer de ces différentes lectures.

Un petit poème religieux, son premier essai épique, fut publié, à son grand regret, dans un journal de Vich : *l'Echo de la montagne.* Voici le délicieux morceau de prose qu'il crut devoir écrire à la suite de ce poème :

« Ce chant, dont les modestes proportions se bornaient à

1. *Ayres del Montseny. A la Verge.*

2. Il achète l'*Odyssée* en courant plus vite qu'aucun concurrent, pieds nus sur le chaume d'un champ nouvellement moissonné, & gagnant ainsi les cinq piécettes, enjeu de la partie.

Digitized by Google

« être lues dans un cercle de condisciples, est l'œuvre d'un « jeune poète qui est né & s'est formé, comme la *rose de ber-* « *ger*, dans un coin de montagne, sans jardinier ni tuteur, « & dans les moments perdus ou dérobés au sommeil d'un « été, durant lequel il était attaché à la culture de la terre... » Il offrait ce fruit précoce à la patrie ausetane, & ajoutait : « Je ne puis vous en donner d'autre pour à présent, tant ont « été clairsemées les fleurs que j'ai trouvées dans mes vingt « années de voyage sur la terre, & si nombreuses les épines « que j'ai dû fouler pour les avoir. Et si j'ai trouvé si peu « de fleurs au printemps de ma vie, que sera-ce lorsque le « glacial décembre changera en neige mes cheveux blonds. « Mais, du moins, encore que Dieu ne m'ait pas donné une « intelligence, comme il m'a donné un cœur, qu'il ne m'ait « pas donné des ailes, comme des envies de voler, je veux « faire en sorte qu'on ne puisse pas dire de moi, avec raison, « que j'ai négligé de cueillir des fleurs que j'ai vues s'épanouir « sur mon chemin; de les cueillir plutôt que de les laisser « rouler jaunies, avec mes dernières illusions, sur le sol ingrat « où elles étaient nées, & se flétrir du même coup avec elles « l'espérance qu'un jour quelques feuilles de laurier, seraient- « elles rougies du sang de mes doigts meurtris, ombrageront « mes tempes, avant que la guirlande de martyr ne prenne la « place de la couronne de poète, qu'aux heures de trompeuse « rêverie j'ai vu suspendue à la cime de l'arbre de mon « avenir. »

Plus tard, lorsque cette guirlande transformée en couronne d'épines a fait saigner si cruellement son front, s'est-il souvenu de cette parole prophétique?

III.

Ce poète, *issu du peuple*, s'était déjà révélé, en 1865, aux jeux floraux de Barcelone, rétablis en 1859. Les pièces présentées par lui au concours y obtenaient le plus chaleureux accueil. « Tout le monde se souvient, déclare M. Jaume « Collell, de ce frénétique enthousiasme qui fit retentir les

Digitized by Google

« lambris de la salle historique du Conseil des Cent. » Les sujets de ces poésies, choisis dans l'histoire héroïque de la Catalogne, étaient bien faits pour attirer & captiver l'attention. La façon dont ils étaient traités révélaient un maître. Aussi la surprise fut grande de voir dans le lauréat un tout jeune homme, un simple étudiant, coiffé de la *barretine* violette, sortir de la foule & s'avancer ahuri & tremblant devant les quarante, au milieu d'applaudissements qui ressemblaient à une ovation. Dans la première de ces poésies qui avait obtenu l'Amaranthe d'or, Verdaguer chantait la *Mort d'en Rafel de Casanova*[1]; dans la seconde, à laquelle on avait accordé un accessit au prix de l'Eglantine, il disait *los minyons d'en Veciana*[2] & l'une & l'autre d'un patriotisme ardent avaient un vrai mérite, quoi qu'en ait pu penser l'exigeante modestie de l'auteur[3].

Malgré ce prodigieux succès, bien peu se doutèrent que ce poète presque enfant était doté d'un génie de puissante envolée. Il y eut un homme pourtant, *le prophète inspiré de la renaissance catalane*[4], don Mariano Aguilo qui découvrit de suite en cette âme si richement douée les signes d'une prédestination que certains qualifièrent d'illusoire. Il ne s'était point trompé. Depuis, il suivit pas à pas la montée triomphale de l'étudiant & personne ne l'a mieux compris & aimé.

En 1866, nouveaux & éclatants succès de notre poète pour quatre poésies d'allures très diverses, couronnées par l'Académie des Jeux Floraux. Deux de ces poésies, la *Nuit de sang* & *Au héros montagnard Joseph Mansó*, sont des épisodes de l'his-

1. Rafel de Casanova défend la Catalogne au nom de l'archiduc Charles d'Autriche contre Philippe V & trouve la mort au terrible siège de Barcelone (avril 1706).

2. La seconde poésie rappelle l'assaut donné, à Valls, par quarante volontaires commandés par Veciana, à cinq cents pillards dirigés par Carasquet. Ces pillards durent battre en retraite le 5 décembre 1719.

3. Verdaguer déclarait bien à tort à Mgr Tolra de Bordas qu'il voudrait pouvoir effacer de son sang cette poésie, le *nec plus ultra* de la pauvreté poétique.

4. Lettre biographique de M. Jaume Collell adressée à M. Justin Pépratx.

Digitized by Google

toire catalane. Les autres : *Soupir de l'âme*, délicieuse paraphrase de cette parole de saint Paul : « Je désire être dissous en Jésus-Christ », & *Le Rosier de la ferme d'Euras*, fraîche idylle pastorale, mettent en valeur les différents faires du jeune maître & les sources diverses où puise son inspiration.

Jacinto Verdaguer avait trouvé dans un livre ascétique de Nierembert « le récit d'un de ces grands châtiments dont Dieu se sert pour flageller la terre », c'est-à-dire « l'engloutissement du continent que naturalistes & géologues considèrent comme couché au fond de l'Atlantique ». Cette lecture, mêlée à celle des anciennes chroniques d'Espagne & de Catalogne, avait enflammé son imagination d'enfant, & il commença de bonne heure à essayer ses jeunes forces sur ce colossal sujet.

En 1867,— il avait à peine vingt-deux ans, — il soumit la première ébauche de son poème à Don Manuel Mila y Fontanals & la modifia complètement d'après les indications de ce maître. L'année suivante, il envoyait au concours des jeux floraux barcelonais un superbe chant épique : *L'Espagne naissante* où se trouvaient à l'état embryonnaire son futur chef-d'œuvre. Cette pièce, ne fut même pas mentionnée.

Malgré sa déception momentanée, Verdaguer accourut à Barcelone pour assister aux fêtes littéraires données aux divers félibriges & surtout pour connaître Mistral, l'illustre félibre provençal, qui avait déjà remarqué ses premières poésies & s'écria en le voyant : « *Tu Marcellus eris!* Ce présage ne devait pas être téméraire. Ces mots retentirent au fond de l'âme du poète & illuminèrent jusqu'au fond sa haute destinée. Ce soir-là, « la gloire, dans une forme qu'il n'avait nul-« lement rêvée, frôlait de plus près qu'elle ne l'avait jamais « fait, de ses ailes d'or, ce front serein, si fièrement couronné « de la *barretine violette*[1] ».

Une période de silence devait suivre cette sorte de consécration poétique. Cette période de quelques années fut pour Jacinto Verdaguer assez semblable à une veillée des armes remplie par la méditation, le recueillement & la prière. Plus rien autour de lui ne devait vibrer que la voix de la vocation

1. Lettre biographique de M. Jaume Collell.

Digitized by Google

sacerdotale. Il lui fallait l'autel avec ses fumées d'encens & le parfum des fleurs du paradis.

Un moment même il voulut se faire moine franciscain & entrer au couvent de Riudeperas, voisin de la métairie de Ca'n Tona, afin de se joindre plus tard aux missions de l'Amérique du Sud. Les franciscains ayant été expulsés lors de la révolution de 1868, Verdaguer abandonna ce projet non sans regret & une profonde tristesse. C'est dans ce nid de paix désormais refroidi qu'il avait peut-être senti les premières initiations de la poésie mystique dont il devait être un jour le maître incontesté.

Condisciples & professeurs, qui avaient suspecté d'abord la vocation de *ce jeune homme qui faisait des vers*, durent enfin se rendre à l'évidence & comprendre que la Religion & la Poésie pouvaient s'unir dans un indissoluble embrassement.

En septembre 1870, Verdaguer fut ordonné prêtre, & le 2 octobre suivant, il dit sa première messe dans un petit ermitage voisin de Folgarolas, dédié à saint Georges, sans invités, sans représentation extérieure, avec deux bouquets & quatre cierges à l'autel, & en présence de son père, de sa mère, de quelques parents, de quatre amis. Nommé presque aussitôt vicaire de la paroisse de Vinyoles d'Oris[1], il se prodigua comme le ferait un vaillant chevalier sur le champ de bataille; il ne s'appartint plus, il appartint à tous, aux pauvres, aux petits, aux malades, à Dieu, à la tâche littéraire qu'il s'était imposée, & dont le magnifique rêve le hantait, le terrifiait, l'éblouissait, car il en redoutait les écueils & les pièges. La légende *mythologico-géologique* qu'il voulait chanter prenait en son esprit des proportions cyclopéennes qui le décourageaient, l'arrêtaient & le faisaient reculer devant les multiples difficultés de l'exécution. Il n'osait sonder les abîmes creusés par la colère céleste, & pourtant il était attiré vers eux comme par un aimant. Cent fois le poète effrayé essaya de reculer devant une tâche qu'il trouvait au-dessus de ses forces; cent fois le découragement arrêta ou refroidit ses inspirations. « Ce fut une terri-

1. Cette paroisse avait deux succursales.

Digitized by Google

ble lutte dans laquelle, vainqueur ou vaincu, c'était toujours moi qui recevais les blessures », dit-il dans son prologue.

Cette tension cérébrale, ce surmenage continuel, l'agitation du temps & une nourriture par trop frugale minèrent sa santé, jusque-là robuste, au point de faire déclarer cette maladie[1] incurable par la plupart des médecins.

— Un voyage sur mer pourra peut-être le sauver, déclara, après examen, une sommité médicale de Barcelone.

Verdaguer se soumit à ce qu'il sentait n'être qu'une expérience. Las de souffrir, d'être incapable de fournir le moindre travail intellectuel, & désirant ardemment connaître l'Amérique, il se décida à entreprendre la navigation de l'Atlantique. Grâce à quelques bonnes recommandations, il entra en qualité d'aumônier dans la Compagnie des bateaux à vapeur de Don Antonio Lopez[2] & s'embarqua sur le *Guipuzcoa* au commencement de 1875. Dans deux ans de navigation, il fit neuf voyages complets & revint en Catalogne régénéré, vivifié, guéri, son horizon poétique élargi *comme un ciel qui se dégage & se découvre*. Son poème « s'acheva de lui-même, « comme un de ces coquillages que la mer rejette sur le sable « après l'avoir longtemps poli & roulé ». Et de cet Océan mystérieux qu'il venait de parcourir, « il retira cette *Atlantide* toute ruisselante des flots qui la submergèrent avec ses Géants & ses Hespérides ». Il en datait la dédicace du vapeur transatlantique *la Ciutat Comtal*, le 18 novembre 1876, & l'adressait délicatement à Don Antonio Lopez, son généreux Mécène, dont il illustrait à jamais la mémoire bien mieux que ne l'aurait fait son génie commercial. Cette dédicace, la

1. Il était atteint d'une anémie cérébrale.

2. Don Antonio Lopez personnifie le génie commercial de l'Espagne moderne. Armateur & financier, fondateur de la Compagnie transatlantique & créateur de la marine marchande à vapeur espagnole, il fut créé marquis de Comillas & grand d'Espagne par Alphonse XII, en récompense de ses services. Il est mort à Barcelone en 1883. Depuis six ans déjà, le nouveau marquis devinant la supériorité morale de Verdaguer, la délicatesse de cette âme d'élite, l'avait nommé aumônier de sa maison. Le poète devait conserver cette aumônerie longtemps après le décès de cet homme de bien.

Digitized by Google

voici traduite de façon charmante par M. Justin Pépratx[1] :

A Son Excellence Don Antonio Lopez.

Sur tes vaisseaux bénis et leurs ailes rapides,
J'ai cherché l'oranger en fleur des Hespérides.
L'onde a fait des débris, hélas! de ce trésor,
Dont elle s'est depuis des siècles emparée;
Je t'offre, seulement, si l'offrande t'agrée,
Ces feuilles de l'arbre aux fruits d'or.

Deux grandes idées ont donné naissance à l'épopée catalane : d'abord un tableau préhistorique que Solon, frappé par la mort, n'a pas eu le temps de chanter & de peindre, puis le souvenir, bien historique celui-là, de l'immortelle épopée de Christophe Colomb. Dans la pensée de l'auteur, le sujet de l'*Atlantide*[2] n'a pas une affinité chronologique avec le sujet de l'entreprise du Génois, mais on y découvre facilement un *rapport de souvenir & d'influence*. Colomb, en effet, dans le poème, conçoit le projet de cette entreprise en écoutant le récit poétique & saisissant du cataclysme de l'*Atlantide* qui inspire les dix chants de l'épopée catalane. C'est lui qui, dans l'*Introduction*, nous conduit au seuil de l'action épique, & nous le retrouvons, dans l'*Epilogue*, prêt à partir pour les plages inconnues vers lesquelles le pousse ce récit. C'est ainsi que le poète a mêlé avec une grande habileté, à la narration qui constitue son poème, le *souvenir* de cette autre épopée dont Christophe Colomb est le héros.

La critique la plus sévère affirme qu'il n'y a pas d'anachronisme en poésie. Qu'importe donc que la chronologie ait été modifiée par le poète! Ce qu'il a voulu, c'est que l'engloutissement de l'*Atlantide* devînt l'idée inspiratrice d'un nouveau continent à découvrir au profit de l'Espagne violemment séparée du continent disparu. Et il a réussi à magistralement

1. M. Justin Pépratx est mort en 1901. Il a traduit en vers l'*Atlantide* et une foule d'autres œuvres du Maître. Ces traductions sont très remarquables et comme moulées sur l'œuvre originale.

2. L'*Atlantide* a été traduite en prose & publiée en France par l'éditeur M. Albert Savine, peu après l'étude de Mgr Tolra de Bordas.

Digitized by Google

exprimer sa pensée, à s'imposer à l'admiration par l'entassement des magnificences, par l'ampleur soutenue de ses chants, par la vision grandiose des scènes qu'il peint autant qu'il les décrit. Comme chez Milton, le grandiose fait, en effet, partie intégrante de son génie, & dès qu'il aborde l'épopée, il le prodigue. Il emprunte à Dante son énergique sobriété dans les comparaisons. Il s'inspire souvent & très heureusement d'Homère, d'Hésiode, de Callimaque, de Théocrite, d'Eschyle. Il n'abuse pas de son érudition comme Châteaubriand le reproche à Milton, & ses connaissances scientifiques, loin d'entraver la marche du poème, ne servent qu'à l'enrichir, à le féconder, à lui donner un essor sans égal. Vraiment maître dans les descriptions, on sent en lui un enfant de cette nature qu'il a respirée & aimée depuis le berceau. « Né sur les gran-« des montagnes, dit Don Juan Sardá, auteur d'une très cons-« ciencieuse étude sur l'*Atlantide*, il a plus tard élevé ses « pensées sur la vaste mer : voilà tout le poème... C'est ce qui « fait que la note descriptive est la note la plus saillante de « son œuvre... » On lui a reproché d'avoir prodigué les descriptions, tout en admettant la grandeur, la couleur, la force, la lumière dont il a su les envelopper. On oubliait, sans doute, que ce défaut, si défaut il y a, est inhérent aux *épopées artificielles*, parmi lesquelles on peut classer celle-ci, bien que le choix du sujet légendaire, la chronologie de l'action, l'action ou les actions elles-mêmes lui donnent le caractère propre aux *épopées naturelles*. Le poète s'inspire des cosmogonies anciennes & des légendes nationales & met en scène des personnages mythologiques avec leurs mœurs, leur religion, leurs habitudes, tout en respectant l'élément moral & providentiel. Hespéris a été outragée par ses fils. Dieu châtie leur crime par l'effondrement du continent atlantique & le supplice éternel des coupables précipités au fond du Teyde. Et tandis que l'Atlantide païenne est anéantie par la colère céleste, dans les siècles à venir, Colomb doit faire « de l'Espagne une *Atlan-« tide* nouvelle dont l'empire s'étendra sur les deux hémis-« phères à l'ombre de la croix[1] ». Ainsi sont « ingénieuse-

1. Essai sur l'*Atlantide*, par Mgr Tolra de Bordas.

Digitized by Google

ment enchaînés les mythes & les traditions du monde classique de l'antiquité avec les réalités du christianisme ». De là le double caractère religieux & national qui frappe dans l'œuvre de Verdaguer.

L'action, nous l'avons constaté, commence en Espagne & s'y termine merveilleusement. Ce poème est donc vraiment espagnol, &, nous ne saurions trop le répéter, vraiment national. De plus, il n'est pas une imitation plus ou moins heureuse de poèmes antérieurs. Le grand tact poétique de l'auteur lui a fait éviter cet écueil & celui d'une fausse originalité.

Le mythe de l'Atlantide a préoccupé poètes & savants depuis la plus haute antiquité. Platon en fait un *tableau idéal*, une sorte de *fiction politique*, alors que Bacon, dans la *Nouvelle Atlantide*, en posant les règles de son Académie, ne s'est livré qu'à une *fiction littéraire* ou *philosophique* qui embrasse toutes les parties des connaissances humaines. Fracastor de Vérone, médecin, astrologue & poète latin du seizième siècle, s'occupa aussi de l'Atlantide qu'il place en Amérique. Christophe Colomb apparaît dans l'épisode du poème latin, comme il se montre dans le prologue & l'épilogue du poème catalan. En France, ce vaste sujet tenta Népomucène Lemercier, *le prophète* réputé *de la rénovation littéraire*, dont Victor Hugo, qui lui succéda à l'Académie française, *devait être le Messie*. Mais l'*Atlantiade*, que M. Xavier de Ricard traite d'*épopée naturaliste*, est considérée par la plupart des critiques « comme un roman de physique où s'est perdu beaucoup de talent[1] ». « Certain levain poétique fermente dans ce chaos, « & des éclairs y sillonnent la nébuleuse », déclare avec bienveillance M. G. Merlet[2]. Victor Hugo, dans son discours de réception à l'Académie française (1841), se montre plus sévère lorsqu'il dit de ce poème que « la nature y est plutôt interprétée par la science que par la poésie ». Verdaguer a une toute autre conception de son sujet; en lui l'homme de science respecte l'inspiration du poète, inspiration puissante & enthousiaste qui, jointe à une force de conception extraordinaire, lui fait

1. *Revue des Deux-Mondes* du 15 février 1840 (article de M. Labitte).
2. *Tableau de la littérature française*, 1800-1815.

Digitized by Google

trouver des formes sculpturales dignes de Michel-Ange, une poésie de couleurs, une harmonie musicale qui communiquent à son verbe l'idéal même de l'expression. Son poème « est vraiment une œuvre gigantesque & TITANIQUE; il procède à la fois de l'*Apocalypse* & de Michel-Ange, de Lucrèce & de Milton, de Dante & de Camoëns. Nul encore, depuis Homère & Hésiode, n'avait osé dérouler ces scènes hardies & majestueuses dans lesquelles le poète, appelant l'antique mythologie à l'appui de la catastrophe qui forme le grand sujet du poème, nous montre les Titans en lutte avec Hercule & s'efforçant d'escalader le ciel [1] ».

Il est facile de déduire que rien de commun n'existe entre l'*Atlantiade*, que n'a probablement pas connue Verdaguer, & l'*Atlantide*. Dans l'*épopée naturaliste*, le cataclysme qui en fait le fond n'est qu'un fait scientifique autour duquel gravitent une foule de dieux inventés par l'auteur. Aux yeux de Verdaguer, la *légende platonicienne* prend des proportions autrement poétiques & religieuses qui ne permettent pas de qualifier son œuvre de simple *poème géologique*. Dans le choc & la rencontre des deux merveilleux, le poète trouve de précieuses ressources qui l'aident à accomplir son plan, à mettre en valeur l'idée de rénovation & de renaissance dont il poursuit la réalisation. Ce qu'il veut, c'est ce qu'a voulu Camoëns dans la *Lusiade* & qu'approuve Mme de Staël; c'est ce qu'a voulu également Châteaubriand pour les *Martyrs*. Avec de tels défenseurs, le choix des deux merveilleux dans Verdaguer, se passe de commentaires, &, loin d'être condamné, il est approuvé, accepté, & la cause est gagnée.

On a donné à notre auteur le titre de *poète national*. Il l'est autant par le fond de son œuvre que par la langue dont il s'est servi. « Il n'y a pas de « langue moderne qui égale en « puissance & en flexibilité la langue catalane, telle que Ver- « daguer sait la manier. Aussi, devant de telles beautés, la « critique de détail doit rester muette. Grâce à l'auteur de « l'*Atlantide*, l'Espagne n'a rien à envier aux Tennyson, aux « Longfellow, aux Carduccia, aux Mistral & autres grands

1. Essai sur l'*Atlantide*.

Digitized by Google

« poètes étrangers[1]. » Des admirateurs du poète constatent qu'il a *ressuscité* le catalan, l'a relevé, en a refait une langue littéraire & nationale, à la façon de Dante qui transforma le florentin en italien classique.

Il ne faut donc pas s'étonner de l'enthousiasme que provoqua aux jeux floraux de Barcelone, le 6 mai 1877, l'apparition de l'*Atlantide*[2]. Cette œuvre consacrait la réputation du poète tant de fois couronné & dont la puissance de l'inspiration épique s'était révélée dès 1873, dans un sujet éminemment patriotique : *la Bataille de Lépante*[3]. « La flamme du « génie brille dans ce poème depuis le commencement jusqu'à « la fin », constatait dans son rapport le secrétaire du *Consistoire du Gay Savoir*, M. Riera y Bertran. « Certains passages, ajou- « tait-il, enivrent & transportent par la sublimité qu'ils révè- « lent... Cette œuvre est appelée à faire le plus grand hon- « neur à notre littérature provinciale, & à s'élever autant « au-dessus de ses précédentes créations que la magnifique « cathédrale qui, dominant & couronnant un groupe de bel- « les habitations, élance jusque dans les nues sa flèche ma- « gistrale. »

Le lendemain, dans la réunion de la *Société des Catalanistes*, le lauréat, confondu dans la foule, fut reconnu, installé, malgré sa résistance, dans le fauteuil de la présidence, & deux jeunes gens de Vich, attention délicate & charmante, lui offrirent une couronne d'argent.

Dans la plupart des Sociétés littéraires de Barcelone & de Catalogne, séances extraordinaires tenues en l'honneur du

1. Don Marcelino Menendez Pelayo.

2. La *Députation provinciale* de Barcelone avait, en 1876, offert aux jeux floraux de cette ville un prix destiné à être décerné, l'année suivante, à l'auteur du meilleur poème épique qui serait présenté à cette Académie. Ce prix consistait en une superbe collection de volumes renfermant les plus célèbres poèmes des diverses époques & des divers pays. L'*Atlantide* obtint tous les suffrages.

3. La *Bataille de Lépante*, présentée au concours du *Gay Savoir* barcelonais en 1873, obtint à ce concours une croix émaillée, & *Gémissement de la tourterelle*, une Violette d'or & d'argent. L'année suivante, l'admirable légende : *Où saint François se mourait*, valut encore au poète une violette avec de chaleureux applaudissements.

Digitized by Google

poète auquel les Revues espagnoles & étrangères prodiguaient à l'envi les éloges les plus flatteurs. Son poème, traduit bientôt dans la plupart des langues de l'Europe, était publié à Buenos-Ayres[1], tandis qu'à New-York un concours était organisé pour les meilleurs dessins allégoriques de ces chants admirables. L'élan fut plus tardif à se produire en France, & surtout plus restreint. Il faut en accuser la négligence que nous apportons à l'étude de la littérature espagnole & plus particulièrement à celle de la langue catalane. Parmi les rares patronages accordés en notre pays à l'œuvre de Verdaguer, nous devons mentionner celui du comte de Puymaigre qui consacre à ce poème, avec sa haute & incontestable autorité, une page des plus élogieuses dans le *Bulletin du Bouquiniste* (1er janvier 1879). Il avait déjà apprécié l'*Atlantide* dans le *Polybiblion* (1877 & 1878). Mais l'attention d'un public d'élite fut surtout appelée sur cette œuvre par les lumineuses appréciations de Mgr Tolra de Bordas, dont le savant & substantiel *Essai sur l'Atlantide*[2] répond d'avance & victorieusement à toutes les observations, à toutes les critiques.

Heureusement pour notre bon renom, l'auteur de *Mireille*, auquel on a si souvent comparé Verdaguer, n'avait pas oublié qu'il était un des parrains, le plus grand, de celui dont il avait prophétisé la gloire future. Il ne se contenta pas, dans la *Muse orientale* du 15 août 1877 de donner *raison* aux Catalans qui *considèrent ce splendide poème comme le couronnement de leur littérature*, d'avance, il avait écrit au jeune prêtre-poète la lettre suivante qui est pour lui un vrai fleuron de gloire.

1. En 1877.

2. *L'Essai sur l'Atlantide* a été publié en 1881. Ce n'est donc pas M. le comte de Toulouse qui révèle ce poème en France, comme l'affirme M. Carl de Carbonnières dans la *Revue félibréenne* (1889), puisque l'article de cet auteur ne paraît dans *le Correspondant* que le 10 août 1884.

Digitized by Google

Maillane (Bouches-du-Rhône), 8 juillet 1877.

MONSIEUR ET NOBLE MAITRE,

Je viens de lire attentivement l'*Atlantide*, & vous envoie sans plus tarder l'expression de mon admiration la plus ardente. Depuis Milton (dans son *Paradis perdu*) & Lamartine (dans la *Chute d'un Ange*), personne n'avait traité des traditions primitives du monde avec tant de grandeur & une telle puissance.

Votre magnifique poème me fait l'effet de ces êtres prodigieux que les mineurs découvrent dans les entrailles de la terre, & qui, reconstitués par la paléontologie, nous révèlent les mystères qui avaient disparu dans les flots du déluge. La conception de l'*Atlantide* est colossale, & son exécution est resplendissante. La Catalogne n'avait jamais produit une œuvre renfermant en elle tant de poésie, d'ampleur, de majesté, de force & de goût. On trouve là répandues, disposées & rendues à la vie avec une extraordinaire vraisemblance, les traditions les plus antiques & les plus vénérables de la terre catalane, & l'imagination, unie à la science, embellit merveilleusement vos superbes descriptions.

O illustre Poète, vous avez largement tenu les promesses de votre jeune âge. Je me rappelle ces belles fêtes de Barcelone où je vous rencontrai, modeste étudiant, coiffé de la *barretine* violette, & je n'ai pas oublié l'enthousiasme & la grâce qui vous inspirèrent de venir à moi. Tous alors, il m'en souvient, nous comptions sur vous : *Tu Marcellus eris!* Vous avez réalisé au centuple les espérances que votre patrie avait fondées sur vous.

De tout cœur, je vous envoie mes félicitations & mes remerciements. La magnifique épopée que vous venez d'élever, sous l'inspiration de l'idéal, appartient, non seulement à la Catalogne, mais aussi & surtout à la renaissance de notre langue & le Félibrige tout entier se glorifie de votre œuvre.

Je vous salue, bon & noble Maître, & vous embrasse de tout mon cœur.

F. MISTRAL.

Digitized by Google

IV.

Il semblait qu'après la grandiose épopée de l'*Atlantide* plus rien ne fût à même de s'ajouter à la gloire du poète. Le génie de Verdaguer ne pouvait pourtant s'arrêter là. Ce n'est pas à trente-deux ans, alors que l'on jouit de la plénitude de ses facultés & de son talent, que l'on se condamne au repos, au silence. Il venait de magnifier, Dieu sait avec quel élan, l'Océan & les mystères qu'il renferme, — la montagne, dont il était fils, devait attirer son attention & émouvoir, en l'exaltant, son inspiration.

Lorsque, en 1873, au plus fort de la maladie qui avait failli l'emporter, son ami, M. Jaume Collell, le promenait dans le Roussillon pour le soulager & le distraire, *un désir* passa *comme un éclair* dans son *regard mourant* à la vue du Canigou. — « J'aimerais bien d'y monter », murmura-t-il. Puis, il retomba dans son affaissement sans se douter qu'un jour il fouillerait jusqu'aux entrailles le géant pyrénéen & lui arracherait une *perle nouvelle* qui ajouterait encore à l'éclat de sa renommée.

Le *Canigou*, ont avancé quelques critiques, est le fruit du travail. Qu'on ne s'y méprenne pas, l'auteur, pour sertir ce joyau, s'est plus souvent couvert de la poussière des chemins que de celle des bibliothèques. S'il a pris à l'histoire ce qu'elle enseigne, à la légende ce qu'elle autorise, là où aucun chevrier n'oserait se hasarder, sans souci des dangers qui le guettaient de toutes parts[1], il s'est engagé sans crainte, à

1. Témoin son ascension à La Maladetta où il vit disparaître son guide dans une crevasse & resta lui-même suspendu à un rocher au-dessus de l'abîme. Il ne parvint à se sauver qu'au prix des plus grands efforts. Une autre fois, après les événements de Badajoz & de la Seu-d'Urgel, il fut arrêté comme révolutionnaire sur la frontière par la gendarmerie française. Son costume de prêtre? Vain déguisement. Sa licence ecclésiastique? Trompe-l'œil écrit en langue barbare (n'est pas latiniste qui veut). Jusqu'à plus amples informations, notre poète était prisonnier. Il protestait, on ne l'écoutait pas ou l'on se moquait de ses dires. Parmi les papiers saisis sur lui, on découvrit son *Ode à*

Digitized by Google

travers la chaîne des Pyrénées, gravissant des pics sourcilleux, escaladant les plus hautes cimes pour documenter ses tableaux & ses descriptions, tout voir de ce qu'il voulait décrire, unir la fiction à la réalité avec la grandeur que donne la poésie, la couleur que réclame la peinture, l'harmonie des lignes qu'exige l'architecture.

Seul, pensif, oubliant tout pour ne rien perdre de la hantise de son rêve, il tâchait de déchiffrer cette colossale nature, de lui dérober tout ce qu'elle peut révéler à un poète, à un penseur. Il écoutait les bruits qui montent de son sein & dont la légende fait des voix, & notait ses visions, ses impressions une à une. Il sentait une belle œuvre sourdre lentement en lui & que toute cette poésie éparse qui s'enguirlandait aux creux des vallons ou s'élançait du fond des abîmes allait s'épanouir en un délicieux poème ayant pour sujet, comme l'*Atlantide*, un être inanimé, non plus un continent englouti, mais la montagne du Canigou & toute la région qu'elle embrasse. Le géant pyrénéen devenait en quelque sorte en son esprit *la bannière du peuple catalan*, &, à travers des descriptions[1] sans égales, venaient se mêler les péripéties d'une légende de la reconquête & d'un conte de fées, la grande lutte entre le christianisme & les superstitions sensualistes, entre le patriotisme national & la tyrannie musulmane.

Tour à tour lyrique, épique, élégiaque, pastoral, le poète parcourt avec un égal bonheur tous les champs de la poésie, toute la gamme des rythmes, & sa palette semble emprunter au ciel lui-même l'éclat de ses couleurs, les éblouissements d'un émail de la Renaissance. La FOI, la PATRIE & l'AMOUR paraissent être les cordes mêmes de sa lyre, le rayon de lumière qui éclaire jusqu'au fond les choses qu'il fouille, les sentiments qu'il met en jeu.

Barcelone, ornée du portrait de l'auteur & connue des deux côtés des Pyrénées. Force fut aux gendarmes de se rendre à l'évidence. Excuses faites & acceptées, ils lâchèrent leur prisonnier en déclarant que cette dernière pièce valait à leurs yeux cent mille passeports. L'*Ode à Barcelone* avait été tirée à 100,000 exemplaires.

1. On ne reproche pas au poète l'abus des descriptions dans le *Canigou* comme on l'a fait à propos de l'*Atlantide*.

Digitized by Google

Ce tissu *de légendes, de traditions, de tableaux, de descriptions de la nature & de l'art* est un *panorama* si saisissant de vérité qu'il a fait dire à Don JOAQUIN CABOT que « tous ceux qui ne connaissent pas le Canigou voudront en faire l'ascension l'ouvrage de Verdaguer à la main ». Ce poème est-il une épopée, une légende, un poème classique, un poème romantique? Pourquoi chercher à le classer? L'*enseigne* ne fait pas *la chalandise*. Sera-t-on plus avancé quand on le qualifiera du nom de poème patriotique ou de poème philosophique? Le sujet, plus humble, plus local que celui de l'*Atlantide*, exigeait, surtout dans certaines pages, des allures moins épiques. L'œuvre n'en reste pas moins une expression d'art très puissante & d'une grande intensité d'effet, dont le côté humain assure la popularité. L'élément descriptif & l'élément narratif y sont combinés avec une égale supériorité. Le poète y rend en quelque sorte visible l'âme des êtres & des choses, avec une abondance de luxe qui n'admet que l'exquis de l'exquis & à travers laquelle l'action marche d'une seule haleine sans que cesse ou se divise l'intérêt, sans que s'atténue l'émotion ou le charme.

Cette épopée populaire est, sans contredit, la seconde œuvre maîtresse de Verdaguer & suffirait à l'illustrer. Ici, comme dans l'*Atlantide*, la facture est aussi magistrale, l'harmonie rythmique aussi parfaite, le coloris aussi puissant. De part & d'autre, même idée de rénovation & de renaissance. En cela les deux poèmes sont jumeaux, malgré la différence d'affabulation. Le poète ne pouvait ni ne devait interpréter la plus terrible des catastrophes géologiques & la naissance allégorique & légendaire de l'Espagne comme il interprète la splendeur des montagnes, le triomphe de l'histoire sur la fable, de l'esprit sur la matière, de la vérité sur l'erreur[1]. De là des chants aux allures diverses. Tel de ces chants vous enlève & sonne comme un clairon de combat, tel autre produit l'effet inattendu d'une antique *chanson de geste*. Celui-ci a l'attrait d'une scène de *Mireille*, celui-là ressemble à un écho des jardins d'Armide. La *Maladetta*, par exemple, a des proportions

1. Avant-propos du traducteur, Mgr Tolra de Bordas.

Digitized by Google

cyclopéennes qui ne le cèdent en rien aux proportions homériques du *passage d'Annibal* & du *Roussillon*. Sans parler d'autres pages (l'énumération en serait trop longue) dont la grâce virginale éblouit, attire & retient, citons le chant final si lyrique, si haut d'inspiration, merveilleux dialogue entre les s & les religieux qui, les musulmans expulsés, prennent possession de la montagne qu'enfin domine la croix & que ne recouvre plus *le manteau d'hermine des fées*.

Ici, comme dans l'*Atlantide*,

Le profane au divin avec art se marie,

& cette alliance des deux merveilleux concourt à nouer, à embellir l'action, fournit au poète, nous l'avons constaté, de précieuses ressources pour l'aider à accomplir son plan, sans se préoccuper si quelque critique grincheux ne se mettra pas en peine, au sujet de cette alliance, de recommencer le procès littéraire gagné par Camoëns, le Tasse & Chateaubriand[1].

Certains prétendent, non sans emphase peut-être, que si l'*Atlantide* est considérée comme l'*Iliade* espagnole, le *Canigou* devrait être appelé l'*Iliade* catalane. De quelque nom qu'on le dote, cet ouvrage, avec ses éléments divers, est « le meilleur argument à opposer à ces sceptiques qui rêvent la mort de la poésie de haut vol ». « Dans le domaine de l'art, rien ne meurt ». Verdaguer le prouve. Et « la poésie épique est aujourd'hui possible & légitime, sous des formes nouvelles appropriées aux idées scientifiques modernes & aux nouvelles théories esthétiques[2] ».

Pour apprécier la beauté de cette œuvre, il faut en savourer les détails, sinon dans l'original, du moins dans la traduction que Mgr Tolra de Bordas, avec la maîtrise que l'on sait, présenta au grand public en 1889. Le savant prélat, dans un avant-propos qui est une véritable étude, semble redouter l'épreuve à laquelle il s'est soumis à la prière de Verdaguer, & moins témérairement qu'il ne l'avance. S'inspirant de ce

1. Nous avons plaidé cette cause, en 1896, dans le tome VIII, 4e livraison de la *Revue des Pyrénées*.

2. Marcellino Menendez Pelayo. Lettre à Verdaguer.

Digitized by Google

mot de Cervantès : RIEN METTRE NI RIEN OMETTRE, il a rendu le texte avec la plus heureuse littéralité. Il a interprété en poète l'œuvre géniale d'un poète; aussi, quoi qu'il en dise, sa traduction est plus qu'une « estampe à laquelle manquera toujours le coloris du tableau ». Elle a la vie, la fraîcheur & la grâce d'une œuvre longtemps caressée & sortie tout d'une pièce de son cerveau sous le jet d'une inspiration qui semble sienne. Il n'a donc pas « trahi sa mission », ni trompé l'attente des lecteurs. Sa prose a les sonorités de cristal des vers du poète catalan; les termes en sont précis; « la figure du texte, son allure, sa manière d'être, sa physionomie » sont religieusement conservées. L'original ne sera donc pas pour lui un délateur, comme sa modestie a l'air de le redouter, mais un approbateur sincère[1]. Le chantre de Mireille, une autorité qu'on ne saurait récuser, n'est-il pas de cet avis lorsqu'il lui écrit :

MONSEIGNEUR & CHER CONFRÈRE,

Les poètes astrés naissent accompagnés d'un cortège d'âmes sœurs qui se groupent autour d'eux en pléiades sympathiques & augmentent d'autant l'éclat de leur lumière. Vous, comme homme de foi, comme homme de lyre & comme catalan, vous appartenez à la constellation de Jacinto Verdaguer; il était tout naturel que son charmant poème *Canigo* veus eût pour interprète dans la langue de France.

Canigo est la légende, la légende dorée de votre merveilleux pays de Roussillon où les fées hantent encore les cimes blanches des montagnes. Verdaguer nous a chanté ce qu'elles font là-haut dans la langue rythmée, précise & assonante de nos *Chansons de geste*. Et maintenant, pour ceux qui ne peuvent pas boire le lait des Pyrénées dans la coupe du pâtre, ni goûter au miel qui coule des yeuses entr'ouvertes, voici, dans une coupe ciselée à plaisir par la main d'un poète qui consent à se faire le traducteur d'un autre, voici le lait, voici le miel du mont

1. Nous nous sommes fait un plaisir & un devoir de signaler en son temps, dans la *Revue félibréenne* & le journal *le Monde*, la translation dans notre langue de ce nouveau chef-d'œuvre de Verdaguer dont nous donnions une modeste analyse.

Digitized by Google

Hymète catalan. Je m'unis de tout cœur aux applaudissements qui vont accueillir en France la *Chanson du Canigou*, grâce à votre version aussi exacte que poétique.

Recevez, Monseigneur, &c.

F. MISTRAL.

Maillane (Bouches-du-Rhône), 17 février 1889.

Ce que l'on ajouterait à un si flatteur témoignage paraîtrait incolore & froid. La translation dans notre langue de ce nouveau chef-d'œuvre de Verdaguer fut signalée à l'admiration de tous par les félibres devenus légion, par les romanistes, les lettrés de tout genre, les vrais dilettantes de la forme qui avaient déjà accordé au poète une place d'honneur dans les dyptiques de la poésie.

Quelques critiques grincheux, tels que M. Guardia dans la *Revue des Deux-Mondes*[1], ne furent pas de l'avis de Mistral, qui, tout en appréciant à sa valeur la traduction du *Canigou*, n'avait eu garde, on l'a vu, de négliger le poète. Ces critiques essayèrent bien de jeter une note discordante dans le concert d'éloges qui s'harmonisait de toutes parts; leur réquisitoire contre la littérature catalane, — celui de M. Guardia est le plus violent, — aussi dénué de logique dans les arguments que d'exactitude dans les faits, fut réfuté de main de maître par l'auteur de l'*Essai sur l'Atlantide*. On se moqua de l'exclusivisme dédaigneux de ces accusations, &, sans rappeler le nom de Don Antonio de Bofarull, de Don Mariano Aguilló, de Victor Balaguer & d'une foule d'autres écrivains remarquables, ne songeant qu'à Verdaguer & à son universelle réputation, on répétait avec orgueil ce mot du poète valencien Quérol : « Les étrangers voudront apprendre le catalan pour lire

1. *L'ancienne littérature & le mouvement littéraire contemporain*, 15 octobre 1886. Don Manuel de la Revilla, dans son journal *El Liceo*, avait dédaigneusement raillé le sujet de l'*Atlantide* & le style du poème dont il admirait pourtant certaines parties. Ces folles intempérances d'appréciation & de langage ont été dénoncées au lecteur dans l'*Essai sur l'Atlantide*. Nul doute, si M. Revilla n'était mort (fou) en 1882, qu'il ne se fût uni à M. Guardia dans cette querelle.

Digitized by Google

Verdaguer comme on apprend le grec pour lire Homère. » C'était faire en même temps l'éloge de la langue & du poète.

L'article de M. Guardia, entre autres, est oublié depuis longtemps, tandis que de toutes parts on applaudit à la *gloire œcuménique*[1] de l'auteur du *Canigou* & de l'*Atlantide*.

Nous voudrions pouvoir citer en son entier l'article que M. J. Morató consacre dans le *Cu-Cut* du 12 juin 1902[2], à l'illustre poète. Il rappelle, non sans orgueil, que le *génial* Pereda, dans une de ses œuvres, affirme avec une autorité qu'on n'ose lui contester que Verdaguer est l'*unique poète épique* de l'Espagne, & les motifs ne lui manquent pas pour soutenir cette affirmation. « En cette époque de fatale décadence pour la littérature castillane, ajoute M. Morató, en un temps où les poètes castillans confondent l'inspiration avec la redondance... la colossale figure de Mossen Cinto » domine poètes & prosateurs lorsqu'il fait entendre « les chants sublimes qui constituent l'*Atlantide*... ou qu'il célèbre « en sa légende du *Canigou* » les troubles des « cœurs énamourés, le désespoir des vaincus ou l'allégresse des vainqueurs pendant la guerre, » les impressions diverses des combats ou les douceurs de la vie monastique ». Il déclare que « Verdaguer a chanté tout cela en un langage vigoureux, pittoresque, châtié, hautement littéraire, sans phraséologie ni enluminure de diction... », & qu'avec de telles qualités il ne put manquer, à son apparition « dans le champ de la littérature », d'attirer « l'attention des personnes véritablement illustres qui cherchent dans la poésie autre chose qu'un feu d'artifice ».

Nous sommes bien loin, on le voit, des critiques peu documentées de MM. Guardia & Revilla.

A ceux qui croient que la muse épique de Verdaguer ne peut s'abreuver qu'aux sources de la légende ou de l'histoire des temps passés, on peut donner à lire l'*Ode à Barcelone*, qu'anime un souffle très moderne & dans laquelle circule la vie contemporaine avec une puissante intensité. Le poète ici se fait prophète & annonce le colossal développement de la

1. Léon Gautier, *Les Chansons de geste.*
2. *Le grand poète épique,* M. J. Morató.

Digitized by Google

grande cité en des strophes superbes applaudies des deux côtés des Pyrénées & gravées en lettres d'or dans la mémoire des Catalans. Quelle âme de patriote vibre dans ces alexandrins aussi sonores que du cristal! & comme on est peu surpris du succès, de la popularité de cette pièce devenue vite « le pain de la foule[1] » ! C'est à qui s'associera à ce succès & le voudra hors de pair.

La municipalité de Barcelone la première donne l'élan en votant, le 8 mai 1883, les fonds nécessaires pour couvrir une édition de 100,000 exemplaires, &, le 19 du même mois, en proposant la frappe d'une médaille d'or grand module destinée à l'auteur. Le maître recevait en outre, le 3 décembre 1883, par l'entremise d'une nombreuse commission composée d'écrivains & d'artistes & nommée par les donateurs, des Barcelonais, une couronne d'argent admirablement ciselée que le destinataire, dans sa modestie, se trouvant indigne d'une telle distinction, alla déposer aux pieds de la Vierge de Montserrat. L'Espagne entière acclama cette œuvre. Journaux & revues l'apprécièrent, l'analysèrent, la commentèrent, la traduisirent qui en castillan[2], qui en français[3], qui... nous n'en finirions pas. Le *poète de la Nature* fut proclamé le *poète de la Patrie*[4], de cette patrie pour laquelle, à part une foule d'œuvres éparses, il devait lier particulièrement une gerbe aux parfums capiteux, & organiser un chœur de voix aussi vibrantes que tendres pour en célébrer les amours & la gloire.

(*A suivre.*) ELISA GAY.

1. Victor Hugo, *Les Burgraves*, préface.

2. Don Joan Baradat : publication en prose dans *El Comercio*, de Manille, 8 novembre 1883.

Don Francisco Mas y Otzet : publication en vers, fascicule à part précédé d'une charmante lettre à Verdaguer & qui parut dans *La Oceania Española*, de Manille.

Don José Carulla, dans *La Civilización*, &c., &c.

3. Don Joan Vilarrasa.

4. *Patrie* a paru à Barcelone en 1888.

Digitized by Google

LE CONGRÈS UNIVERSITAIRE DE TOULOUSE

CONTRE L'ALCOOLISME ET LA TUBERCULOSE

Il y a déjà eu beaucoup de congrès universitaires; il y a eu aussi plus d'un congrès s'occupant d'alcoolisme ou de tuberculose. Mais, les 19, 20 & 21 mai 1902, s'est réuni à Toulouse le premier *Congrès universitaire contre l'alcoolisme & la tuberculose.*

I.

Voici ses origines.

C'est en 1897, comme chacun sait, que le Ministre de l'Instruction publique publia ses *arrêtés*, envoya ses *circulaires*, & appela l'Université à la lutte contre l'alcoolisme. Le *Conseil de l'Université* de Toulouse répondit en organisant, dans les huit départements de l'Académie, une campagne en règle. Il fonda un prix pour l'instituteur qui se serait le plus distingué dans la lutte contre l'alcoolisme. Ce prix lui permit de demander des rapports, d'adresser des communications. Plus tard, un autre prix fut fondé pour les institutrices, &c., &c. Sans doute, cette initiative du *Conseil* ne peut s'attribuer tous les mérites. Avant elle, il y avait à l'œuvre quelques apôtres. Mais les activités diverses furent groupées & excitées, & finalement, tandis qu'avant le mois de mars 1897, date des arrêtés ministériels & des efforts du *Conseil*, il y avait dans l'Académie seulement cinq ligues cadettes, depuis le mois de mars 1897, jusqu'au commencement de 1902, il s'en fonda plus de six cents.

Digitized by Google

A ce moment l'idée vint à quelques membres du Conseil qu'il faudrait transformer un peu le plan de campagne; que, à renouveler les mêmes appels sous la même forme, on risquait d'être moins entendu; qu'il y aurait avantage à grouper les Universités & les Académies voisines, pour que l'une profitât des expériences de l'autre; &, qu'enfin, l'alcoolisme & la tuberculose, étant deux fléaux si étroitement unis entre eux, il serait bon de les combattre à la fois.

Un congrès réunissant les Universités du Midi, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Aix-Marseille était dès lors tout indiqué, & c'est celui qui vient de se réunir. (Aix-Marseille n'a pas cru devoir y participer pour le moment.)

II.

Les séances, ouvertes & clôturées par le recteur de Toulouse, M. Perroud, se sont tenues dans l'hôtel des Sociétés savantes, l'Hôtel d'Assézat.

Bordeaux avait envoyé deux ou trois délégués, Montpellier quatre. Le recteur de Montpellier, très dévoué à l'œuvre entreprise, avait voulu lui apporter l'encouragement & l'appui de sa présence. Malheureusement une fâcheuse dépêche, reçue en cours de route, l'avait forcé à rebrousser chemin.

Au Congrès avait été jointe une exposition, organisée avec un soin & un ordre tout particuliers. Elle remplissait trois salles. L'une contenait les instruments, les objets, comme crachoirs, désinfectants, tapisseries imperméables, vitres percées, &c., &c. Une autre contenait la littérature antialcoolique & antituberculeuse. La troisième contenait les tableaux & graphiques de divers genres. Le tout a attiré & intéressé une foule constante de visiteurs. La salle des livres & brochures était devenue un véritable cabinet de lecture. Et on a fini par demander la prolongation de l'exposition après le congrès pour la faire visiter aux enfants des écoles.

Quant aux cinq séances du congrès lui-même, elle ont compté un nombre d'auditeurs dépassant toujours le nombre des places. On sentait une curiosité de bon aloi, un intérêt

Digitized by Google

soutenu, du reste justifié par les communications & les discussions.

Les rapports de M. le professeur d'hygiène Guiraud sur le sanatorium universitaire à prix coûtant, de M. le doyen de la Faculté de médecine Caubet sur l'enseignement antituberculeux dans les écoles de tous degrés, de M. le Dr Grasset, le célèbre praticien de Montpellier, sur les hôpitaux-sanatoriums, étaient de premier ordre par leur science & leur clarté. Et quant aux discussions, toujours courtoises, elles ont été fort vives. Parfois la note gaie, spirituelle, à un certain moment la note grotesque elle-même n'a pas manqué. On s'instruisait toujours & on ne s'ennuyait jamais. On a fort remarqué les deux allocutions & les diverses interventions du Recteur de Toulouse, qui, avec sa grande expérience administrative, savait vite ramener les questions au point, & dont l'énergique conviction, montrant les vraies pensées de l'administration, a produit le meilleur effet sur les instituteurs & les institutrices, nombreux dans l'auditoire.

Il ne faut pas oublier de signaler un rapport d'ouverture sur *l'action universitaire dans la lutte antialcoolique & antituberculeuse* de M. le professeur Doumergue, & deux conférences fort remarquables, l'une de M. le doyen Caubet sur *la lutte sociale contre la tuberculose*, & l'autre de M. le Dr Legrain, de Paris, sur *l'alcoolisme & la tuberculose*.

III.

L'œuvre du Congrès a été triple.

Du dépouillement des documents envoyés par les trois Académies de Bordeaux, Toulouse & Montpellier, il est résulté qu'on a pu se faire une idée précise de la lutte dans ces trois régions. Elle n'est pas encore partout à la même phase. Dans l'Académie de Toulouse, on en est à la phase d'action, de fondation des ligues : dans les deux autres Académies, on en est à la phase préparatoire des conférences. C'est ce qui explique comment, là, il y a plus de six cents ligues cadettes dans les écoles, & ici, seulement quinze ou seize. Ce sera précisément

Digitized by Google

le résultat du Congrès de développer partout la lutte, en employant des procédés analogues, quoique adaptés à chaque milieu. Et certainement, au prochain congrès, dans un an, la situation aura complètement changé.

Trois constatations importantes ont été possibles : 1° Partout les petites écoles sont en avance & les grandes écoles (écoles normales, collèges, lycées & facultés) en retard. — 2° On s'occupe d'antialcoolisme avec les garçons, on ne s'en occupe ni ne s'en préoccupe avec les filles. — 3° L'enseignement public fait quelque chose, l'enseignement privé ne fait rien.

Certes, quand le congrès n'aurait fait que mettre en lumière ces trois défauts de la lutte universitaire, ou du moins scolaire, il aurait été utile. Un mal connu, constaté, est à moitié guéri.

Il a été facile de convaincre les nombreux congressistes : 1° Que la lutte, pour aboutir, doit être menée par les classes dites dirigeantes; qu'il y va de leur devoir & de leur intérêt. 2° Que la femme a, dans cette lutte, un rôle plus grand encore à jouer que l'homme. Personne ne peut persuader les enfants comme leur mère. Personne ne peut persuader le mari comme la femme. L'antialcoolisme échouera ou triomphera par la femme. 3° Que l'enseignement privé ne doit pas être abandonné, qu'il faut, par tous les moyens, l'exciter à donner des leçons & à fonder des ligues antialcooliques.

De là, une série de vœux adoptés à l'unanimité & qui, adressés par les autorités compétentes à leurs administrés, ne seront certainement pas inefficaces.

IV.

Pour la lutte antituberculeuse, il y avait deux questions pratiques principales.

La première, la plus importante était l'introduction d'un enseignement antituberculeux, analogue à l'enseignement antialcoolique, dans les écoles de tous degrés.

Digitized by Google

Ce qui est vrai de l'alcool est encore plus vrai de la tuberculose : le grand remède, c'est l'instruction.

Le jour où tout Français sera intimement persuadé, & persuadé dès son enfance, que l'alcool est un poison, la consommation de l'alcool diminuera. Il y a beaucoup de gens qui ne tiennent pas à se rendre malades, ni même à se suicider.

Toutefois, si l'alcoolisme est une maladie, il ne faut pas oublier qu'il est aussi un vice, & que si l'instruction est à peu près suffisante pour lutter contre la maladie, elle est insuffisante pour lutter contre le vice. — Dans le vice, il y a ignorance, mais il y a aussi volonté, volonté mauvaise, perversion. Et l'instruction, quoi qu'en ait dit Socrate, ne suffit pas pour produire la vertu.

Il en est tout autrement pour la tuberculose, qui est une maladie, purement & simplement. Quand un homme connaîtra un moyen infaillible pour guérir son poumon, il l'emploiera, car la tuberculose n'est pas chose agréable, séduisante, délicieuse comme l'alcool, au dire de certains alcooliques. L'alcool est un tentateur, pas le tubercule. L'ennemi suffisant de celui-ci est évidemment l'instruction.

Sans doute, il y a un inconvénient. Tandis que le remède de l'alcoolisme — si on voulait l'employer — serait simple : ne pas porter à la bouche le verre d'alcool, le remède de la tuberculose n'est pas simple. On voudrait bien l'employer, mais comment faire? Comment avoir de l'air, avoir de l'eau, avoir de la lumière?

Toutefois, il n'y a pas lieu de désespérer & de craindre que jamais, jamais, les hommes n'auront assez d'eau & de lumière pour vivre.

Quand je dis que le remède de la tuberculose n'est pas simple, j'entends, en effet, aujourd'hui, dans les conditions actuelles de la société. Mais en soi l'air, l'eau & la lumière ne sont pas ingrédients coûteux ni inaccessibles. Ils existent. Ce sont les hommes qui se sont arrangés pour faire vivre d'autres hommes dans des maisons sans fenêtres, sans air & sans eau. Lorsque, grâce à l'instruction, la nation tout entière sera persuadée que ces maisons sont des tombeaux, & des tombeaux, non pour des morts, mais pour des vivants qu'ils tuent, qui

Digitized by Google

sait si on ne voudra pas les démolir? Qui sait si les ouvriers ne diront pas à leurs députés : « La journée de huit heures, c'est bien; mais une maison habitable, c'est encore mieux. Si vous ne me la donnez pas, je ne vous renomme plus. — La grève générale, c'est bien. Mais même pendant la grève, il serait bon d'avoir un logis où hommes, femmes & enfants ne seraient pas livrés en pâture fatale à tous les monstres de l'enfer, déguisés en microbes. Si vous ne me donnez pas l'air, l'eau & la lumière dont j'ai besoin, vous n'aurez plus ma voix... »

Eh bien, l'introduction de l'enseignement antituberculeux dans toutes les écoles préparera ce soulèvement juste & hygiénique des masses. Par son vote, le congrès de Toulouse a bien mérité du peuple & de la patrie.

V.

Et enfin, a-t-il eu tort de nommer une Commission chargée d'étudier, pour le prochain congrès, dans un an, la construction d'un sanatorium *à prix coûtant* pour les universitaires de tous les ordres, maîtres et élèves?

Les lecteurs ne savent peut-être pas exactement ce que c'est qu'un sanatorium à prix coûtant.

Jusqu'ici on connaît des sanatoriums pour riches où la journée revient, en moyenne, au minimum de 15 francs. 15 francs pendant environ six mois, & plus, c'est une jolie somme.

En face des sanatoriums pour riches s'élèvent les sanatoriums pour pauvres, établissements construits aux frais de la charité. Nous en possédons deux en France, celui d'Angicourt & celui d'Hauteville. La charité fournit les fonds de première installation 6, 7 ou 800,000 francs ou un million. Puis la charité aide les malades qui ne peuvent payer, & parfait le prix de leur pension journalière.

Pour le dire en passant, les hommes les plus compétents commencent à redouter que la charité soit incapable de continuer son effort & surtout de le multiplier.

En Allemagne, il y a beaucoup de sanatoriums populaires,

Digitized by Google

mais ils sont fondés & subsistent grâce aux assurances obligatoires pour les ouvriers. En France, ces assurances n'existent pas & ne seront pas crées : elles répugnent à notre tempérament. La solidarité pourra-t-elle faire chez nous ce que l'assurance obligatoire fait chez les autres? l'avenir le dira.

En tout cas, & pour le moment, entre le sanatorium pour riches & le sanatorium pour pauvres, il y a une place, lamentablement vide, celle du sanatorium pour classe moyenne, dit *à prix coûtant*.

Où peut aller un malade qui n'est ni un richard, ni un mendiant? nulle part.

Or, rien ne serait plus facile que de lui assurer un abri : le sanatorium *à prix coûtant*, c'est-à-dire un sanatorium fondé par actions rapportant 3 ou 3 1/2 pour cent[1], mais où tout le bénéfice des intermédiaires entre le sanatorium & les malades serait supprimé, un sanatorium ne faisant ni perte, ni bénéfice, & donnant sa cure à prix coûtant (y compris l'intérêt de l'argent, les soins médicaux, la nourriture). Pas un centime de plus, pas un centime de moins.

Que les divers groupements de la société s'entendent & créent pour leur usage un de ces sanotoriums, sans exclusion égoïste, c'est-à-dire recevant d'abord les membres du groupement & puis qui que ce soit, s'il y a de la place, & un gros problème social sera résolu.

Ici, ce qu'il a de mieux, c'est de citer la lettre écrite à M. le professeur Doumergue par un des spécialistes les plus compétents de France, M. Dumarest, médecin en chef du sanatorium d'Hauteville & directeur, avec M. Sersiron, de la Revue appelée *la Lutte antituberculeuse*. Il dit :

« Plus je réfléchis au projet duquel vous avez bien voulu m'entretenir, plus j'y trouve d'intérêt.

« Sanatorium à prix coûtant, sanatorium coopératif, à chacun de ces points de vue l'idée est féconde.

1. Il ne faut pas oublier que dans le sanatorium *à prix coûtant*, si la *charité* est exclue de l'entretien, elle est exclue aussi de la *fondation*. Et c'est ce qui différencie ce système de certains sanotoriums pour classe moyenne, mais où l'on fait à la charité une place, à mon sens, dangereuse, au moment de la fondation.

Digitized by Google

« A l'heure actuelle, les efforts considérables entrepris un peu partout en France sont sur le point d'aboutir, d'une part à la création, avec l'aide de capitaux rassemblés par la spéculation, de sanatoriums payants, pour malades riches, — & d'autre part, à l'édification, à l'aide des ressources de la charité privée, plus ou moins appuyée de subventions, de sanatoriums populaires régionaux. D'un côté la spéculation, de l'autre la charité. Ici, des établissements coûteux, se proposant pour but les gros dividendes; là, des hôpitaux gratuits ou à prix très réduits, dont l'entretien reste un problème pour les Sociétés qui assument la charge de leur création, à telle enseigne qu'il est bien à craindre que leur essor ne soit longtemps difficile & leur existence incertaine, si l'assistance publique, spécialement outillée & organisée pour ce but, ne s'associe pas de ses deniers à la lutte antituberculeuse.

« Entre ces deux établissements, dont l'un est rapidement ruineux pour une bourse modeste & dont l'autre lui reste fermé, le poitrinaire de la classe moyenne se trouve fort dépourvu. Il ne peut espérer voir s'intéresser à son sort ni les financiers en quête d'affaires à gros bénéfices, ni les philanthropes, dans les préoccupations desquels il n'a pas de place.

« Il est donc illusoire d'attendre la construction de sanatoriums dont les prix seraient en rapport avec des ressources modestes; il ne s'en fera pas, à moins que, mue par un esprit de sage prévoyance, la classe moyenne, intéressée, ne se décide à les construire elle-même, pour son propre usage.

« L'intérêt capital que présente à mon sens cette idée réside en ceci, qu'elle constitue un acheminement vers le sanatorium corporatif.

« Je crois l'idée de sanatorium à prix coûtant très pratique & en même temps d'une haute portée. Elle est l'application à un des grands problèmes de notre temps de ce principe de mutualité vers la compréhension plus générale duquel notre société s'achemine actuellement, comme au véritable collectivisme de l'avenir, opposé à la tyrannie du socialisme d'Etat. »

Je m'en voudrais de rien ajouter à cette exposition lumineuse & éloquente, qui explique l'idée du sanatorium *à prix coûtant*, mieux que je ne pourrais le faire. Je me borne à

Digitized by Google

ajouter qu'il ne serait pas difficile de trouver dans le dernier ouvrage de Duclaux, *Hygiène sociale*, certaines idées semblables, relatives à l'effort de divers groupements de la société. Ne dit-il pas que, pour réussir dans la lutte, il faut y convier « les groupes sociaux qui peuvent en bénéficier » ?

Quand on est dans la compagnie de tels maîtres on est sûr de ne pas s'égarer.

Le congrès de Toulouse a donc décidé la création d'une Commission, qui, d'ici à un an, étudiera les voies & moyens pour arriver à la construction d'un sanatorium universitaire *à prix coûtant*. En attendant, le Congrès, avec beaucoup de sagesse, a décidé que cette Commission s'adresserait aux sanatoriums existants & leur demanderait de réserver quelques chambres, à prix réduit, pour les membres de l'Université.

Il nous a semblé qu'au point de vue médical & pédagogique, au point de vue philanthropique & local, le *Congrès universitaire contre l'alcoolisme & la tuberculose* méritait d'être signalé à nos lecteurs.

E. DE GUEMOUR.

P. S. — Nos lecteurs constateront peut-être avec plaisir que nos impressions sont confirmées par celles de M. le Dr Legrain, l'éminent président de l'*Union française antialcoolique*. Il a consacré dans le numéro de juin de *l'Alcool*, un long article au Congrès de Toulouse. Nous en extrayons les deux citations suivantes :

« 1° Si l'on peut dire que dans toutes les Universités françaises on fait un *enseignement officiel* antialcoolique, du moins dans les écoles primaires ; si l'on peut dire que dans quelques Universités on *lutte* contre l'alcoolisme, il n'y a point d'Université, hormis celle de Toulouse, qui lutte en tant qu'Université. Ce sera pour celle-ci un véritable titre de gloire d'avoir compris vraiment son rôle, de s'en être pénétrée & d'avoir pris la tete du mouvement avec une persistance, un esprit de suite bien fait pour surprendre ceux qui croient à la légèreté méridionale... A l'heure présente la région toulousaine compte à elle seule plus de six cent trente Sociétés scolaires de tempérance. Ce nombre représente plus de la moitié du chiffre des Sociétés écloses sur tout le territoire français.

« 2° Sur le bureau du congrès a été déposé le petit Manuel projeté

Digitized by Google

précédemment. Il porte un gros titre : « Union française antialcoolique », symbolisant la continuation d'une alliance dont nous sommes fier ; puis en sous titre : *Les ligues cadettes, petit Manuel du ligueur* Il est précédé d'une préface du Recteur lui-même, M. Perroud. — Ce Manuel est un pur chef-d'œuvre en 72 pages. Toute sa valeur réside en ceci qu'il a été fabriqué à l'aide de coupures habilement faites dans les nombreux & excellents rapports fournis par les instituteurs eux-mêmes. C'est un livre universitaire de fond et de forme. C'est une collaboration. Nous le mettrons entre les mains de tous les instituteurs qui fonderont des Ligues [1]. »

1. *Petit Manuel du Ligueur*, petit in-32 de 72 pages. — Toulouse, Privat. Prix : 0 fr. 20.

Digitized by Google

LE CORPS DE MÉTIER TOULOUSAIN

DES FOURBISSEURS D'ÉPÉES

AU COMMENCEMENT DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

(SUITE ET FIN[1])

SECTION DEUXIÈME.

LE GOUVERNEMENT DE LA CORPORATION.

Le gouvernement de la corporation des fourbisseurs, comme celui d'un Etat, comprenait deux organes : un organe exécutif, les bayles, & un organe délibérant, l'assemblée des maîtres. Après les avoir étudiés en détail, nous examinerons le budget de la corporation, c'est-à-dire ses sources de revenus & ses diverses dépenses.

1. — *Les Bayles.*

Les bayles étaient des sortes de magistrats annuels pris parmi les maîtres, & qui étaient chargés d'administrer la corporation. A Paris & dans toutes les villes du Nord en général, ces magistrats portaient le nom de jurés[2]. Dans le Midi, au

1. Voir *Revue des Pyrénées,* livraison de mai-juin 1902.

2. Les statuts des fourbisseurs parisiens, publiés par Etienne Boileau appellent ces magistrats « prudhomes jurés ». (Voir articles 7, 8, 9, 10, 11, 12.) Les statuts des fourbisseurs parisiens de 1627 leur donnent simplement le nom de jurés (ainsi article 7).

Digitized by Google

contraire, la dénomination de bayle était plus répandue. Notons cependant qu'à Narbonne les chefs du métier s'appelaient « surposés »[1]. Le mot *bayle* vient évidemment, comme *bailli*, du latin *bajulus*[2]. On pourrait peut-être en conclure que les corporations du Midi, & en particulier celles de Toulouse, sont les filles directes des communautés d'artisans gallo-romaines. Il n'y aurait là rien d'impossible; mais en l'absence de preuve certaine, nous ne devons présenter cette opinion que comme une simple hypothèse.

Dans notre corporation des fourbisseurs les bayles étaient au nombre de deux[3] (art. 21). Ils étaient pris exclusivement parmi les maîtres de chef-d'œuvre; on voulait ainsi éloigner les maîtres de lettres du gouvernement de la corporation[4]. Le mode d'élection des bayles, qui fait l'objet de l'article 21, était assez singulier. Chaque année, le 4 août, veille de Notre-Dame-des-Neiges, fête patronale du métier des fourbisseurs, l'assemblée des maîtres se réunissait après vêpres dans la chapelle

1. On peut consulter à ce propos un article de M. J. Tissier, intitulé : « Les Corporations d'arts & métiers à Narbonne », dans la *Revue des Pyrénées*, 1891, 1er trimestre, pp. 10 à 17.

2. Le sens du mot *bajulus* a subi une évolution assez curieuse. A l'époque classique ce mot signifiait *portefaix;* vers la fin de l'empire il a le sens de *porteur.* Le porteur d'une lettre dans saint Jérome s'appelle *bajulus.* A la cour impériale la nourrice qui porte l'enfant reçoit le titre officiel de *bajula*, & son mari, avec le titre de *bajulus*, reçoit les fonctions de gouverneur du jeune prince; de là on en est arrivé à donner ce nom à des magistrats importants. (Arsène Darmesteter, *La vie des mots*, 1889, p. 92.)

3. A Paris, au treizième siècle, les fourbisseurs avaient quatre « prudhommes jurés & sermentés » nommés & révoqués à volonté par le prévôt de Paris (art. 7 & 8 des statuts, publiés par Et. Boileau). Il en est de même dans les statuts des fourbisseurs de 1627 (art. 7).

4. Les statuts des espasiers toulousains du seizième siècle sont moins exclusifs; ils admettent comme bayles un maître de chef-d'œuvre & un maître de lettres. Nous citons *in extenso* ce passage qu'il est intéressant de rapprocher de l'article 21 de nos statuts : « ... Chaque année seront eslus pour bailles & demeureront ung maistre de chef d'œuvre & autre maistre de lettres, lesquels seront tenus de prendre la charge : les statuts duquel estat seront tenus par ledit maistre de chef d'œuvre, & le maistre de lettres tiendra les clefs & boyste de la chapelle dudit estat... »

Digitized by Google

pour nommer les nouveaux magistrats. Là les deux bayles sortants choisissaient chacun deux maîtres de chef-d'œuvre. Sur ces quatre candidats l'assemblée élisait les deux bayles nouveaux. Mais, ce qui montre bien l'importance qu'on attachait alors à l'expérience & à la tradition, l'un des élus devait toujours être un ancien bayle [1]. Après leur élection les nouveaux magistrats étaient présentés par leurs prédécesseurs aux capitouls qui recevaient d'eux le serment traditionnel. Les deux bayles juraient « de bien & fidellement faire ladicte charge, garder & observer lesdicts statuts [2], & obéir aux magistrats... » (art. 21). Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance qu'avait un pareil serment pour les artisans de l'époque, profondément imbus des principes religieux & animés d'une foi ardente.

Une fois élus, les bayles fourbisseurs avaient des fonctions importantes à remplir. Tout d'abord, trois jours après leur entrée en charge, ils devaient recevoir les comptes de leurs prédécesseurs (art. 21). Ils établissaient la balance des recettes & des dépenses, & exigeaient le versement du reliquat, s'il y en avait un, dans la caisse de la corporation [3]. Ils devaient

1. Depuis le commencement du seizième siècle, ce mode d'élection s'était répandu dans la corporation toulousaine. Auparavant on procédait de trois façons différentes : ou bien les capitouls nouvellement élus désignaient les bayles, ou bien les nouveaux magistrats étaient choisis par les bayles sortant de charge, ou bien enfin ils étaient nommés directement par le suffrage de tous les maîtres de la corporation.

2. Dans certaines corporations toulousaines on recherchait avant l'élection si le futur bayle réunissait les conditions requises. Ainsi, les statuts des contrepointeurs, au seizième siècle, nous disent : « Avant de proceder à ladicte election des bailles & colliger les voix des assistants, il sera advisé si les nommés par les bailles sont de la qualité requise; que s'ils ne sont pas jugés au gred de toute la compagnie, ou qu'ils fussent proches parents des nominateurs, comme père, fils, frère, beau père & beau fils, les dits nominateurs de ce susdit seront tenus changer sa nomination. »

3. Cette reddition de comptes n'allait pas toujours sans quelques difficultés. Ainsi, le 2 mai 1637, une délibération de l'assemblée des maîtres fourbisseurs, composée de Raymond Tuiret, Jean Lanes, Ramond Sarrabarouze, Louys Deldos, Jean Monestié, Antoine Regnauld

Digitized by Google

ensuite transcrire ces comptes sur un registre dont ils avaient la garde. L'article 21 les obligeait aussi à inventorier « tous les ornements & boyte de la confrérie pour en rendre bon & loyal compte à la fin de leur charge ». Les deux bayles devaient se partager le dépôt de ces objets; le plus âgé gardait la boîte, le drap des morts & les ornements de l'église, & le plus jeune recevait les clefs « de la boyte, des coffres du lampesier & cires de la confrérie [1] ».

Pendant leur année de charge, les bayles fourbisseurs avaient à s'occuper des affaires qui intéressaient la corporation [2]. Ils surveillaient les contrats d'apprentissage & ils exerçaient probablement une certaine protection sur les apprentis. Ils présidaient à l'examen & aux chefs d'œuvre des candidats à la maîtrise (art. 5 & 7). C'est devant eux, & sous leur contrôle, que les futurs maîtres de lettres devaient accomplir leur expérience (art. 9). Ils présentaient les nouveaux maîtres aux capitouls pour la prestation de serment (art. 7 & 8). Quand les circonstances l'exigeaient, ils étaient chargés de convoquer & de présider l'assemblée du métier (art. 15 & 23). Ils devaient aussi, en qualité de chefs de la confrérie, faire dire des messes le dimanche & les jours de fête dans l'église de la Daurade, & veiller à ce que tous les maîtres y assistent (art. 1 & 2). Quand un maître fourbisseur venait à mourir, ils convoquaient tous les membres de la corporation à son enterre-

& Jean Colom, autorise les deux bayles Jean Montréal & Dominique Lacroix à continuer l'instance devant les capitouls contre Jean Benque & Germain Montréal, maîtres & bayles de l'année, au sujet de la remise d'une quête. (Archives notariales de la Haute-Garonne. Portefeuille des corporations. Liasse des fourbisseurs.)

1. Dans certaines corporations parisiennes, au contraire, ainsi chez les brossiers (statuts de juin 1659, article 15), les clefs des coffres étaient remises au doyen, qui existait dans ce corps de métier, au plus ancien juré & à l'ancien administrateur de la confrérie.

2. Nous nous contentons d'énumérer ici ces diverses obligations que nous étudierons plus en détail dans la seconde partie. Remarquons seulement que nos statuts ne nous parlent pas d'un tribunal arbitral des bayles que l'on voit fonctionner au seizième siècle dans certains corps de métier toulousains, ainsi chez les apothicaires & chez les peintres-verriers.

Digitized by Google

ment (art. 3). Le produit des quêtes religieuses était aussi versé entre leurs mains (art. 1). Les bayles avaient, en effet, à surveiller la gestion des finances du métier & à percevoir les droits & les amendes dont nous parlerons plus loin (art. 1 & *passim*). Enfin, & nous reviendrons sur ce point important dans notre seconde partie, ils devaient visiter périodiquement les boutiques des fourbisseurs pour faire respecter les règlements relatifs à la fabrication ; ils avaient même le droit de saisir les épées défectueuses (art. 10, 11, 12, 14, 20, 24, 25).

Parmi ces obligations, certaines, & en particulier la dernière, étaient assez lourdes. Aussi pour compenser un peu la peine & les ennuis que leur charge leur procurait, les bayles fourbisseurs étaient exempts du payement de tous les droits tant qu'ils étaient en fonctions (art. 21 *in fine*)[1].

2. — *L'assemblée des Maîtres.*

Le pouvoir exécutif exercé par les bayles était contrôlé par l'assemblée des maîtres fourbisseurs[2] qui constituait l'organe délibérant du corps de métier. Comment fonctionnait cette assemblée & qu'elles étaient ses attributions, telles sont les deux questions que nous examinerons successivement.

En général l'assemblée était composée de tous les maîtres du métier. Mais le patron fourbisseur qui s'était rendu coupable d'un crime ou d'un vol, ou qui pendant trois fois avait causé du scandale dans l'assemblée (art. 15 & 29), en était exclu pour toujours ; il était même défendu aux bayles de le convoquer sous peine de deux écus d'amende (art. 22). Dans certains cas, ainsi quand il s'agissait d'examiner l'expérience faite

1. Les statuts des espasiers de 1465, cités par M. Du Bourg (*Mémoires de la Société archéologique du Midi*, t. XIII), nous disent aussi que les « bayles seront dispensés de rien verser dans la bourse de la corporation & seront quittes & exempts de toute redevance pendant toute l'année de leur charge ». Cette disposition ne se rencontre pas dans tous les statuts des corporations toulousaines.

2. Les statuts des fourbisseurs parisiens publiés par Etienne Boileau au treizième siècle ne parlent pas de l'assemblée des maîtres. Quant aux statuts, de 1627, ils ne s'en occupent qu'incidemment.

Digitized by Google

par un candidat muni de lettres royales, l'assemblée ne devait comprendre que des maîtres de chef-d'œuvre; les maîtres de lettres ne pouvaient assister à la séance (art. 9 *in medio*), soit qu'on doutât de leur expérience, soit qu'il y ait encore là une trace de l'hostilité sourde qui régnait entre ces deux sortes de maîtres.

Quelle que fût sa composition [1], l'assemblée se réunissait d'ordinaire dans la chapelle du métier, qui se trouvait à la Daurade (art. 7 *in medio*). Parfois, cependant, la séance se tenait dans la maison d'un des bayles (art. 14 *in medio*) ou « dans un autre lieu honeste » (art. 15). Nos statuts ne nous disent pas, sauf à propos de l'élection des bayles, si l'assemblée se réunissait à des dates fixes. Tout ce que nous savons, c'est que les bayles étaient tenus de convoquer les maîtres du métier (art. 15 & 29) chaque fois qu'il s'agissait de traiter une affaire importante concernant la corporation. Les maîtres devaient se rendre à cette convocation sous peine d'amende (art. 15).

Une fois réunie, l'assemblée était présidée par les bayles. Mais il semble que ces deux magistrats n'avaient pas sur ce point un pouvoir égal; en effet, d'après l'article 15 *in fine*, « le premier des bayles » (probablement le premier élu) pouvait seul dresser procès-verbal contre le maître qui causait du scandale dans l'assemblée. Les bayles étaient donc chargés, en qualité de présidents, de faire régner l'ordre, de diriger les débats & de recueillir les voix [2]. L'article 15 nous dit que chaque maître votait « selon son âge & sa réception ». Il devait donc y avoir dans la corporation une sorte de tableau

1. A Paris, au dix-septième siècle, dans plusieurs corporations il y avait deux sortes d'assemblée; d'abord une sorte de conseil qui s'assemblait à dates fixes & pouvait, en outre, être convoqué extraordinairement; puis l'assemblée générale du métier, dont ce conseil n'était que la délégation (Martin Saint-Léon, pp. 349-350). Nous ne trouvons rien de semblable dans les corporations toulousaines.

2. Dans les statuts des fourbisseurs nous ne trouvons pas, comme dans d'autres corps de métier toulousains, une disposition obligeant les bayles à prévenir les capitouls de la réunion de l'assemblée, lesquels devaient dans ce cas envoyer un officier municipal chargé de veiller au bon ordre.

Digitized by Google

analogue à celui que nous trouvons encore dans nos ordres d'avocats & dans certaines de nos assemblées politiques. Mais ces votes & ces délibérations entraînaient souvent des disputes & peut-être des rixes parmi ces gens du peuple peu habitués aux discussions courtoises [1]. Nous en avons une preuve dans l'article 15, qui ordonne aux bayles de chasser de l'assemblée le maître qui causera du scandale. Cette menace n'avait pas dû produire un grand effet, puisque, en 1623, on ajouta à nos statuts un article 29 qui fixe des règles nouvelles sur la tenue des séances. Dorénavant les maîtres ne pourront parler que les uns après les autres, « suivant leur réception à l'ordre » & seulement lorsque les bayles recueilleront leur voix. Quant au vote, il aura lieu à la pluralité des voix sous peine de 20 livres d'amende & d'exclusion de l'assemblée en cas de récidive (art. 15 & 29). Cette sévérité semble indiquer que des abus nombreux avaient dû se produire sur ce point. On s'était même aperçu que certains maîtres, fatigués sans doute par de trop longues discussions, désertaient la réunion avant le vote. Aussi l'article 15 défend-il de quitter l'assemblée avant que toutes les propositions ne soient conclues & arrêtées, sous peine de 10 livres d'amende. Le même article frappe de 10 sols d'amende les maîtres qui n'auront pas répondu à la convocation régulière des bayles, à moins qu'ils ne puissent donner un motif légitime de leur absence [2].

Les délibérations prises par l'assemblée des maîtres faisaient l'objet d'un procès-verbal rédigé par son secrétaire; mais ce dernier n'était pas pris parmi les membres du métier. L'article 30, ajouté aux statuts en 1623, ordonne, en effet, de choisir pour cette fonction un notaire « ou autre personne publique ». Ce personnage était payé par la confrérie des

1. Au treizième siècle on exigeait dans certaines corporations toulousaines, ainsi chez les pâtissiers, que les maîtres se rendissent à la réunion vêtus d'une manière convenable. (Voir Du Bourg, p. 18.)

2. Dans les corporations parisiennes les jurés avaient recours au prévôt pour contraindre les négligents & les récalcitrants à se rendre à l'appel. A cet effet on envoyait un sergent aux domiciles de ceux qui se refusaient à venir, & s'ils persistaient dans leur abstention on leur infligeait une amende. (Martin Saint-Léon, p. 105.)

Digitized by Google

fourbisseurs. Au commencement du dix-septième siècle, & jusqu'en 1660 environ, notre corporation a eu pour secrétaire un notaire royal de Toulouse, J. Arnauld. Ce dernier inscrivait les délibérations sur un registre & en délivrait[1] ensuite des expéditions.

Les attributions de l'assemblée des maîtres fourbisseurs étaient assez nombreuses. Cette assemblée exerçait d'abord un sérieux contrôle sur les actes des bayles, & en particulier sur la reddition de leurs comptes (art. 21)[2]. De même les moindres changements apportés aux statuts étaient d'abord discutés dans l'assemblée avant d'être proposés à l'agrément des Capitouls. Nous en avons pour preuves les modifications faites aux statuts en 1623 & en 1647[3]. C'était encore l'assemblée des maîtres qui devait juger le chef-d'œuvre ou l'expérience faite par le candidat au compagnonnage ou à la maîtrise (art. 5, 7, 9 & 23). Quand les bayles avaient saisi chez un maître une épée défectueuse, ils convoquaient tous les patrons fourbisseurs pour apprécier la validité de la saisie (art. 14). Enfin, comme nous l'avons vu, l'assemblée devait chaque année à la même époque procéder à l'élection des bayles du métier (art. 21). Telles sont les attributions sur lesquelles nos statuts insistent particulièrement; mais il est probable qu'elles n'étaient pas les seules. C'est ainsi que l'assemblée décidait sans doute s'il y avait lieu d'engager un procès ou de défendre à une action en justice, si un immeuble ou simplemeut un objet de la corpotion devait être vendu ou acquis, & en général s'il était nécessaire d'engager certaines dépenses ou de percevoir certains

1. Nous avons trouvé aux Archives notariales de la Haute-Garonne (Portefeuille des corporations, liasse des fourbisseurs) onze délibérations des maîtres fourbisseurs toulousains de 1637 à 1660. Ces délibérations, inscrites sur des feuilles volantes, sont signées par J. Arnauld qui était le notaire de la corporation. — Plus tard, en 1681, date du contrat d'apprentissage dont il est parlé plus haut, cet Arnauld fut remplacé par un certain Jougla. Chaque corps de métier avait ainsi un notaire attitré.

2. Voir à ce propos la délibération du 2 mai 1637 citée plus haut.

3. Délibération du 23 septembre 1647. (Archives notariales, Portefeuille des corporations, Liasse des fourbisseurs.)

Digitized by Google

droits. Enfin, les bayles ne pouvaient, sans être autorisés par l'assemblée du métier, poursuivre devant les capitouls, la répression d'une malfaçon[1]. En résumé, la collectivité des maîtres constituait un veritable organe délibérant, semblable par exemple à nos réunions syndicales, & qui exerçait comme ces dernières un contrôle actif sur ses mandataires tout en s'occupant des affaires importantes du métier. Il n'est même pas téméraire de croire que ces maîtres, à force de discuter & de défendre leurs intérêts professionnels dans leurs petites assemblées, devaient acquérir de véritables qualités d'administrateurs qui manqent trop souvent à nos artisans d'aujourd'hui.

3. — *Le Budget de la Corporation.*

Un des points les plus importants que les bayles & l'assemblée des maîtres fourbisseurs avaient à régler était le budget de la corporation. Celle-ci, en sa qualité d'être moral, disposait en propre de ses revenus, supportait diverses charges & possédait un véritable patrimoine.

Les *Recettes* tout d'abord étaient assez nombreuses, comme on peut en juger par le tableau que nous dressons plus loin. Mais auparavant nous devons faire deux remarques importantes. Notons en premier lieu que la plupart de ces recettes (droits ou amendes) devaient être partagées avec la ville & l'hôpital ; ce qui diminuait la part revenant à la caisse du métier. D'un autre côté, un assez grand nombre d'entre elles étaient spécialement affectées à l'entretien de la confrérie ; on ne pouvait pas les employer à d'autres dépenses. Mais si l'on met à part ces deux restrictions, les revenus annuels de notre corporation devaient parfois atteindre un maximum raisonnable. Voici du reste quels étaient les principaux articles de recette :

1. On peut voir dans ce sens les délibérations suivantes que nous avons déjà citées ou que nous citerons plus loin : 2 mai 1637 ; 17 mars 1641 ; 16 mai 1642 ; 20 juin 1653). (Archives notariales. Portefeuille des corporations. — Liasse des fourbisseurs.)

Digitized by Google

A. *Droits*[1] :

Droits payés quatre fois par an par chaque maître ou compagnon ponr faire dire des messes & entretenir deux lampes dans la chapelle : 7 sols chaque fois pour les maîtres & 5 sols pour les coupagnons (art. 1.)

« Droits de la ville, de l'hôpital & de la chapelle qui est vingt sols à chacung », payés par le compagnon fourbisseur qui veut lever une boutique à Toulouse (art. 5).

« Droits de la ville, de l'hôpital & de la chapelle » (probablement aussi de 20 sols à chacun), payés par le futur maître de chef-d'œuvre (art. 7).

« Droits de la ville, des hôpitaux & de la chapelle (probablement encore de 20 sols à chacun), payés par le futur maître de lettres (art. 9).

Droits de visite payés par les marchands étrangers qui viennent vendre des lames d'épées à Toulouse, à savoir 3 carolus « pour la boyte de la chapelle » s'il n'y a qu'un ballot de lames, & s'il y a plus d'un ballot un sol « pour la visite & l'entretien de la confrérie» (art. 10.)

Droits de visite payés par un maître pour les lames qu'il a commandées à un marchand étranger, à savoir 3 carolus « envers la boyte » pour un ballot de lames, & 5 sols quand il y a plus d'un ballot, ou que le maître fait visiter ses lames avant de partir (art. 11).

Droits payés par l'apprenti lors de son entrée en apprentissage, à savoir : 28 sols pour « l'entretien de la confrérie » (art. 12).

Droits de 5 sols payés par les marchands vendant du bois pour les fourreaux, pour l'entretien de la confrérie (art. 16).

Droits de visite & de marque, payés par chaque maître ou veuve de maître : 1 sol pour chaque douzaine de lames (art. 27).

B. *Amendes :*

Amende d'une livre d'huile infligée au bayle qui a négligé d'allumer les deux lampes dans la chapelle (art. 1).

1. Nos statuts ne nous donnent malheureusement pas toujours des détails sur le taux de ces divers droits.

Digitized by Google

Amende de 10 sols contre le maître qui refusera de donner le pain bénit (art. 1).

Amende de 10 sols envers la chapelle contre le maître qui ne se trouvera pas à la grand'messe ou aux vêpres le jour de la fête du métier, le 4 août (art. 2).

Amende de 10 sols envers la chapelle contre les maîtres qui refuseront de porter le corps d'un de leurs confrères défunt, ou d'assister à son enterrement (art. 3).

Amende de 10 livres & « autre arbitraire », moitié pour la ville & moitié pour la chapelle, contre la veuve du maître mort sans enfant mâle qui continuera à ouvrir sa boutique après le délai d'un an (art. 4).

Amende de 20 livres, moitié pour la ville & moitié pour la chapelle, contre le compagnon qui lèvera une boutique à Toulouse sans avoir fait chef-d'œuvre (art. 5).

Amende de 10 livres contre les bayles & les maîtres qui admettront à la maîtrise un compagnon toulousain ou étranger qui ne réunira pas les conditions requises (art. 6).

Amende de 10 livres, moitié pour la ville & moitié pour la chapelle, contre les marchands de lames qui vendraient leur marchandise avant la visite (art. 10).

Amende de 5 sols, moitié pour la ville & moitié pour la chapelle, contre les maîtres qui contreviennent aux prescriptions de l'article 11, touchant la visite des marchandises.

Amende de 5 livres, moitié pour la ville & moitié pour la chapelle, contre les marchands qui achèteront du bois au marché du Port-Garaud avant la visite des bayles fourbisseurs (art. 12).

Amende de 50 sols, moitié pour la ville & moitié pour la chapelle, contre le maître qui vendra des épées défectueuses (art. 13).

Amende de 5 sols, moitié pour la ville & moitié pour la chapelle, contre le maître chez qui on aura saisi de mauvaises épées (art. 14).

Amende de 10 sols (portée au double en cas de récidive) pour l'entretien de la confrérie, contre le maître qui causera du scandale dans l'assemblée (art. 15).

Digitized by Google

Amende de 10 sols, pour la chapelle, contre le maître qui quitte l'assemblée avant le vote (art. 15).

Amende de 5 livres, moitié pour la ville & moitié pour la chapelle, contre le maître qui violera les prescriptions relatives au nombre des apprentis & & aux conditions de l'apprentissage (art. 16).

Amende de 5 livres, moitié pour la ville & moitié pour la chapelle, contre le maître qui a suborné l'apprenti ou le compagnon d'un de ses confrères (art. 17).

Amende de 20 livres, moitié pour la ville & moitié pour la chapelle, contre le maître qui s'associe avec un compagnon ou qui engage sa maîtrise (art. 18).

Amende de 5 livres, moitie pour la ville & moitié pour la chapelle, contre le compagnon qui lève une boutique sans permission, & contre son maître qui le laisse faire (art. 18).

Amende de 20 livres, moitié pour la ville & moitié pour la chapelle, contre le compagnon qui travaille ailleurs que chef son maître (art. 19).

Amende de 25 livres, moitie pour la ville & moitié pour la chapelle, contre les revendeurs qui vendent des épées neuves (art. 20).

Amende de 10 livres, moitié pour la ville & moitié pour la chapelle, contre toute personne non fourbisseur qui mettra en vente des épées (art. 20).

Amende de 2 écus, moitié pour la ville & moitié pour la chapelle, contre les bayles qui auront convoqué à l'assemblée un maître condamné pour crime ou vol (art. 22).

Amende de 10 livres, moitié pour la ville & moitié pour la chapelle, contre le maître qui assistera à une réception de compagnon faite en cachette (art. 23).

Amende de 20 sols, moitié pour la ville & moitié pour la chapelle, contre le maître qui a contrevenu aux règlements de la visite & de la marque (art. 25).

Amende de 50 livres contre les maîtres ou les bayles qui violent les règlements concernant la visite des épées (art. 26).

Amende de 10 livres, contre le maître qui vend des épées raccommodées (art. 28).

Amende de 20 livres, « applicable moitié à la réparation de

Digitized by Google

la ville & l'autre à la boyte... », contre le maître qui a violé les règles concernant la tenue de l'assemblée (art. 29).

C. — *Confiscations.*

Confiscation de l'epée fabriquée par le compagnon qui a levé une boutique sans faire chef-d'œuvre (art. 5).

Confiscation de l'épée faite contrairement aux règlements de la fabrication (art. 14).

Confiscation des outils & de l'épée fabriquée par le compagnon qui est allé travailler chez un particulier (art. 19).

Confiscation de l'épée neuve vendue par des revendeurs (art. 20).

Confiscation de la lame défectueuse fabriquée par un maître (art. 25).

Confiscation des épées raccommodées, vendues en cachetre par un maître (art. 28).

A ces diverses sources de revenus, on peut encore ajouter le produit des donations ou des legs[1].

Les *dépenses* de la corporation des fourbisseurs nous sont moins connues que ses recettes, car nos statuts ne nous donnent sur elles qne de très vagues renseignements. Mais la comparaison avec les dépenses des autres corps de métier toulousains au dix-septième siècle nous permet de suppléer, dans une certaine mesure, à ce défaut d'informations[2]. Tout d'abord, une partie des revenus était spécialement affectée, comme nous l'avons dit, à l'entretien de la confrérie[3]; cela comprenait les frais du culte, du luminaire, des ornements de la

1. Le 18 septembre 1640, l'assemblée des maîtres fourbisseurs délibère relativement à l'admission de Pierre Vacqué & à l'acceptation de l'offre de 18 livres faite par François Vacqué, son père, à la chapelle (Archives nationales de la Haute-Garonne, portefeuille des corporations, liasse des fourbisseurs).

2. M. Du Bourg nous donne quelques renseignements intéressants sur ce point (pour le Moyen-âge, p. 17; pour les seizième & dix-septième siècles, pp. 92, 95, 96).

3. Ainsi, une délibération de l'assemblée des maîtres fourbisseurs du 12 août 1641 vote une somme de 18 livres pour la réfection du rétable du grand autel de la Daurade. Cette délibération figure dans notre registre, à la suite des statuts.

Digitized by Google

chapelle, les frais d'inhumation & de messes. Le restant des recettes était employé d'abord aux institutions de bienfaisance de la confrérie & à diverses aumônes. Mais la majeure partie servait à faire face soit aux frais des procès que la corporation avait malheureusement trop souvent à soutenir devant les Capitouls ou devant le Parlement, soit encore aux repas de corps, aux fêtes corporatives, au payement des dettes du métier &, en général, à l'acquittement des charges, qui devenaient de plus en plus lourdes. Les maîtres, en effet, se cotisaient souvent pour racheter à chers deniers les lettres de maîtrise & fermer ainsi l'entrée du métier à de nouveaux concurrents. Mais tout cela entamait profondément les ressources de la corporation, & il est probable qu'à la fin de l'année les économies devaient être assez minces.

Nous avons vu comment les bayles devaient mentionner sur un registre ces recettes & ces dépenses, & de quelle façon ils devaient rendre leurs comptes en sortant de charge. Ils étaient chargés aussi de la garde de la « boyte », c'est-à-dire de la caisse de la corporation, & des divers coffres qui renfermaient les quelques objets appartenant au métier. Ces objets comprenaient le drap des morts, les ornements de l'église, les cierges (art. 21), la marque[1] de la corporation (art. 24) &, enfin, les chefs-d'œuvre & les épées confisquées, qui devenaient, comme nous l'avons vu, la propriété de la communauté. Tout cela formait un petit patrimoine, peu important sans doute, mais que l'on conservait précieusement comme de véritables reliques.

(A suivre). Edmond LAMOUZÈLE.

1. Nos statuts ne nous disent pas si les fourbisseurs toulousains avaient une bannière. Les fourbisseurs parisiens en possédaient une sur laquelle figuraient leurs armes, qui étaient d'azur, à deux épées d'argent passées en sautoir, les gardes & les poignées d'or. (D'Hozier, *Armorial*, texte, t. XXV, f° 546; *Blasons*, t. XXIII, f° 686.)

Digitized by Google

LE PREMIER CONGRÈS

DU

SUD-OUEST NAVIGABLE

En publiant l'an passé, dans la *Revue des Pyrénées*, sous le titre de la Garonne navigable, l'historique de la Société d'étude fondée à Bordeaux en vue de l'amélioration des voies de navigation intérieure du sud-ouest de la France, j'annonçai que cette Société réunirait au printemps de 1902, en un premier Congrès, toutes les bonnes volontés & les initiatives émanées de ses Comités, & que ce serait sa première grande manifestation de vitalité.

Les résultats de ce Congrès qui s'est tenu à Bordeaux les 12, 13, 14 & 15 juin ont dépassé de beaucoup, au point de vue scientifique & pratique, le maximum des espérances qu'on pouvait fonder sur lui.

Ouvert sous la présidence de M. E. Buhan, président du Comité central de Bordeaux, le Congrès a débuté par un succès. En un discours écrit dans la plus belle langue, M. Buhan a résumé le court mais glorieux passé de l'œuvre & ses espérances.

Par l'importance des communications qui y ont été faites & des vœux qui y ont été émis, par la célébrité des hommes de science qui y sont venus contribuer à tant d'heureux résultats, le niveau de cette réunion a atteint, & fréquemment dépassé, ce qu'on a coutume d'espérer d'une réunion de géographes, de géologues & de savants ingénieurs.

Digitized by Google

M. Bouquet de la Grye, membre de l'Institut & du Bureau des longitudes, M. Marchand, directeur de l'Observatoire du Pic-du-Midi, M. L.-A. Fabre (de Dijon); M. Louis Lafitte, le fondateur de la *Loire navigable*, auteur du livre admirable *La navigation intérieure en Allemagne*, qui depuis plusieurs années a éclairé l'opinion sur ce qu'on peut attendre des voies de navigation intérieure bien aménagées, M. Guénot, secrétaire de la Société de géographie de Toulouse & qui, absent, a tenu par l'envoi de mémoires remarquables à s'associer aux travaux du Congrès, MM. Camena d'Almeida, Henri Lorin, Guy Chambaud de la Bruyère; M. Sirven, qui a présidé une séance & dont la présence a plus que jamais cimenté l'union entre Bordeaux & Toulouse pour arriver au but commun; MM. Foigne, Juppont, Bastien & bien d'autres ont apporté à l'édifice des matériaux d'une valeur considérable qui font que la publication du livre de ce Congrès sera dans quelques mois un véritable événement scientifique.

Tout ce qu'on peut dire sur le reboisement des régions de sources, sur l'aménagement meilleur des splendides rivières du Sud-Ouest, sur l'amélioration des canaux & le perfectionnement de leur outillage a été dit au cours des nombreuses communications qui ont alimenté les six laborieuses séances de cette réunion savante.

Enfin la nécessité de relier le bassin de la Loire & celui de l'Adour à la Garonne y a été proclamée, sans que l'assemblée ait marqué ses préférences pour tel ou tel tracé. Le double vœu qui proclame cette nécessité a été un grand acte de sagesse.

*
* *

Le premier souci du Congrès a été de dissiper à jamais, au cas ou il aurait existé encore quelque part parmi les populations de la région du Sud-Ouest, le malentendu auquel aurait pu fâcheusement prêter le titre laconique de *Garonne navigable*.

Ce n'est pas sans un serrement de cœur, sans doute, que M. Georges Rossignol, le fondateur de la *Garonne navigable*, l'actif agrégé de l'Université de qui l'on ne saurait dire trop

Digitized by Google

de bien, a vu changer le nom si court, si heureusement trouvé, &, disons-le, si guilleret & si gascon, de *Garonne navigable* en *Sud-Ouest navigable*, plus exact, certes, mais plus austère. Et cependant c'est lui qui, le premier, osa proposer un changement destiné à rassurer des hésitants qu'un titre un peu exclusif effarouchait encore.

Dès sa première séance d'ouverture, le Congrès est devenu le *Congrès du Sud-Ouest navigable*. La Garonne navigable, avec ses premiers succès, ses premières gloires & son allure primesautière, avait vécu, mais l'œuvre n'en était que plus consolidée & restait intacte & pleine de promesses.

***

Plusieurs choses se sont dégagées de ce Congrès, qui ont été mises en évidence & qu'il importe de signaler.

C'est d'abord la grande vitalité intellectuelle du Sud-Ouest ou bassin Garonnais & ses aptitudes, peut-être plus nouvelles qu'on ne le pense, à vouloir quelque chose, puis à comprendre & à préconiser les moyens de l'obtenir. D'un côté, la décentralisation universitaire &, dans les foules, plus éclairées & plus instruites, la vision plus nette des compétitions politiques régionales qui font que certains coins de la France accaparent, à leur profit exclusif, les largesses distribuées par la main complaisante de l'Etat, ont pu contribuer à ce développement d'aptitudes inconnues jadis dans le midi de la France.

Plus de modération dans la forme, mais, en revanche, plus d'énergique ténacité & d'esprit de suite que jadis émanent de ces infiltrations intellectuelles & de cette fusion de races que les Universités, les grandes industries & les grands travaux publics ont produites sous la forme de professeurs, d'industriels, d'ingénieurs venus des quatre coins de la France & implantés à jamais dans la région du Sud-Ouest, non seulement dans les grands centres mais aussi partout où la science moderne a eu besoin de leur concours.

On ne saurait nier, après la réunion d'une élite pareille, cette forme nouvelle de l'esprit du Sud-Ouest, jadis si prompt aux emballements, mais dont les découragements & les déce-

Digitized by Google

vantes frivolités ont permis que soit possible l'oubli complet dans lequel on a si longtemps laissé ses voies de navigation intérieure sur lesquelles tout est encore à faire ou à refaire.

***

Une autre chose, ignorée du public du Sud-Ouest, qu'il importe de lui faire connaître & qui s'est révélée au cours des discussions du Congrès, c'est l'état d'infériorité de la région au point de vue agricole [1]. Cette infériorité, dont les conséquences sont terribles pour la prospérité économique du Sud-Ouest, n'a d'égale que l'état d'abandon de ses rivières. Elle est telle que le bassin garonnais, dont les terres sont pourtant si fertiles & si riches, dont le climat si doux en fait un des plus beaux pays du monde, est relégué par les statistiques au rang des pays agricoles les plus pauvres. Et cependant, si on en juge par ses plantureux aspects, « le vrai jardin de la France », ainsi que l'a appelé M. Onésime Reclus, devrait en être aussi le grenier d'abondance.

Dans une contrée comme la nôtre, où la moyenne des terres consacrées aux céréales parmi les terres labourées est de 70 %, dépassant de 20 % la moyenne des mêmes terres en France, & où la principale céréale est le froment, la moyenne du rendement des céréales à l'hectare n'est que de 12 hectolitres 07, tandis qu'elle atteint 15 hectolitres pour la France entière. Or, la France est elle-même bien inférieure à l'Allemagne (20^h), à la Suède (22^h), à la Hollande (24^h50), au Danemork (24^h60), à la Belgique (25^h67) & à l'Angleterre enfin (**31^h65**).

On ne sait pas que si l'on parvenait un jour dans le Sud-Ouest à y rendre intensive la culture des céréales, grâce à l'emploi raisonné des engrais, & à y faire produire à l'hectare ensemencé la moyenne du rendement de l'Angleterre, soit 31 hectolitres 65 au lieu de 12 hectolitres 07, ce seraient 97,212,975 hectolitres qu'on y récolterait sur les 3,071,500 hectares qu'on consacre aux céréales dans notre région, au lieu

1. Communications de M. Charles Duffart au Congrès.

Digitized by Google

de 36,858,000 hectolitres qu'on y récolte en moyenne. La plus-value serait de presque UN MILLIARD de francs par an (965 millions), *sans augmenter les cultures*. Si l'on arrivait seulement à la moyenne de la production belge, ce serait encore une plus-value de 670 millions qui répandrait l'aisance & le bien-être dans toute la région du Sud-Ouest.

Or les terres froides ou médiocres de l'Angleterre, de la Suède, du Danemark, de la Hollande, de la Belgique même, pas plus que les étendues sablonneuses, où la céréale allemande produit 20 hectolitres à l'hectare, ne sauraient soutenir la comparaison avec les riches plaines alluviales de la Haute-Garonne (16^h46 à l'hectare), ni avec les superbes terrains du Lot-&-Garonne (14^h75), ni du Lot (9^h50). Le Lot, qui consacre la moitié de son territoire aux céréales, sait à peine retirer de ses champs la moyenne de la production des Landes (9^h), & l'Aveyron est au-dessous de ces dernières avec 7 hectolitres à l'hectare.

Il manque à notre admirable Sud-Ouest deux choses pour la réalisation desquelles il va falloir secouer l'inertie & l'apathie des habitants de la région. La contrée, nous ne le répéterons pas assez, a besoin d'être vivifiée par une grande activité de ses voies de navigation intérieure, & il lui en faut d'autres. Elle a besoin de voies de pénétration peu coûteuses. Enfin le Sud-Ouest est trop peu habité; les bras y manquent, selon une expression vulgaire. Alors qu'il n'y a que 55 habitants par kilomètre carré dans les dix-sept départements qui forment le bassin garonnais, en y comprenant les grands centres urbains & les agglomérations industrielles de la région, la moyenne de la France est de 72 habitants par kilomètre carré. Pour la France déjà notre patriotisme souffre d'une infériorité si grande qui fait que l'Allemagne, qui a la même superficie que la France[1] & n'avait que 70 habitants par kilomètre carré en 1872 & nous 71, en avait déjà 104 en 1901 & en aura 106 demain. Par ces chiffres s'expliquent de suite les progrès économiques incessants de cette prolifique nation. Ainsi s'ex-

1. France, 536,408 kilomètres carrés; Allemagne, 540,596 kilomètres carrés.

Digitized by Google

plique aussi la fortune de l'Angleterre, qui avec 132 habitants par kilomètre carré & ayant doublé sa population en quatre-vingts ans, nous écrase par le nombre sans cesse croissant de ses habitants. Ainsi, du reste, nous écrasent toutes les nations européennes, car à elles seules l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche-Hongrie & l'Italie jettent annuellement sur l'Europe 2 millions d'habitants quand, d'après les recensements de 1901, nous, peuple de 38 millions d'habitants, nous n'augmentons pas de 100,000 habitants par an[1] !

Il apparaît bien que par une meilleure distribution de la fortune publique & par l'emploi de celle-ci à retirer un plus grand profit des forces de la nature on parviendrait, lentement peut-être, mais sûrement, à améliorer le pays, à l'enrichir & à accroître le nombre de ses habitants.

Après la révélation des richesses minéralogiques & hydrauliques pyrénéennes dont la *Revue des Pyrénées* s'est fait l'écho en janvier dernier & la constatation de tout le parti qu'on peut retirer de l'amélioration des voies navigables du Sud-Ouest, il n'est pas permis de désespérer de la région. Quand on songe qu'il a suffi de trente ans à l'Allemagne pour s'accroître de 20 millions d'habitants, rien que par la transformation rapide de son système économique, par ses accroissements industriels, par un merveilleux entendement de la pénétration, à travers l'empire, de la route qui marche, on ne peut douter que le Sud-Ouest ne puisse devenir promptement, le premier pays agricole & industriel de l'Europe occidentale.

*
* *

Le programme de la Garonne navigable &, par conséquent, celui du Congrès est d'une netteté & d'une ampleur séduisantes. En voici les lignes principales :

1° Reboisement des régions de sources;

2° Chenal de 2 mètres en toutes saisons de Castets à Bordeaux;

1. *Colonisons la France*, par Ch. Duffart. — *Cultures annuelles dans le sud-ouest de la France*, par Charles Duffart.

Digitized by Google

3° Allongement de toutes les écluses sur toutes les voies du Sud-Ouest;

4° Aménagement meilleur de tous nos cours d'eau du Sud-Ouest;

5° Jonction de la Garonne à la Loire;

6° Canal des Landes;

7° Amélioration du matériel & des hommes.

Après la condensation, en ces quelques lignes, de tout ce qu'il faudrait faire, M. G. Rossignol, inspirateur de ce programme, faisait, il y a un an, l'appel suivant aux bonnes volontés : « La « Garonne navigable entend grouper tous ceux qui estiment « très insuffisant l'aménagement du Sud-Ouest au point de « vue de la navigation intérieure. Elle préconisera les amé- « liorations désirables & possibles sur la Garonne, sur ses « affluents & sur les canaux latéraux ou de jonction. »

Voyons comment & dans quelle mesure cet appel a été entendu.

*
* *

C'est en avril 1901 que parut le 1er numéro de la *Garonne navigable*. Le Comité d'action avait été formé le 14 janvier 1901. En moins d'un an, à la suite d'une propagande active & de conférences où l'ardeur & la science de MM. Camena d'Almeida & Henri Lorin, professeurs de géographie à l'Université de Bordeaux, se sont jointes au beau talent de leur collègue M. Georges Rossignol, ce Comité central a formé douze Comités régionaux.

C'est d'abord celui de Toulouse. Il existait dès la première heure, & grâce à l'importance de ce groupe, dont le président est M. Sirven, ancien maire de Toulouse, ancien président du Tribunal de commerce, membre de la Chambre de commerce, on peut augurer de ce que sera le deuxième Congrès du Sud-Ouest navigable qui se tiendra à Toulouse, car c'est le Comité toulousain qui l'organisera.

Ce sont ensuite les Comités de Marmande, de Périgueux, de Montauban, de Bergerac, de Dax, de Libourne, d'Agen, du Drot navigable, de Cahors, de Villeneuve & de Bayonne,

Digitized by Google

dont l'action rayonnante consacre l'homogénéité de l'œuvre entreprise.

Du côté de la presse, c'est non seulement la presse régionale, mais aussi la presse parisienne qui ont prêté à la Garonne navigable, avant & pendant le Congrès, un concours désintéressé qui a été précieux. Le *Petit Journal*, sous la signature de Thomas Grimm, a publié, le 30 mars 1902, un appel éloquent en faveur des voies navigables du Sud-Ouest.

*
* *

Sur la première question du programme, *Reboisement des régions de sources*, M. Bouquet de la Grye, membre de l'Institut, dont l'autorité en la matière est considérable, a demandé une étude complète du bassin amont de la Dordogne, donnant le classement des terrains suivant la nature du sol, leur pente & les effets des pluies sur l'entraînement des sables & des vases. Le reboisement, & surtout le gazonnement du sol dans toutes les parties trop déclives, apporteraient la solution à la question. On ne peut séparer l'idée de reboisements pyrénéens & sous-pyrénéens des reboisements & des gazonnements du plateau central. Ils concourrent à un même but.

On calculait en 1880, que sur les 6 millions de mètres cubes de sable & de vase qui passent chaque année sous les ponts de Bordeaux, 2,600,000 m. c. étaient déposés dans le lit du fleuve. Le péril est donc évident. Or, on ne peut songer à des dragages, & les essais si coûteux qu'on a entrepris pour régulariser le fleuve en aval, n'ont donné que des résultats négatifs ou peu en rapport avec les dépenses faites. C'est la montagne qui cause le mal; c'est à sa racine qu'il faut atteindre ce dernier & s'en préserver.

M. Marchand, directeur de l'Observatoire du Pic du Midi, dans sa communication : *Les pluies sur le versant nord des Pyrénées*, & M. L.-A. Fabre : *La lutte pour & contre l'eau & sa physionomie en Gascogne*, ont mis en évidence le régime pluviométrique si désastreux de la région sous-pyrénéenne, régime sur lequel je m'étais longuement étendu l'année der-

Digitized by Google

nière au sujet de ce premier point du programme de la Garonne navigable[1].

Le vœu de M. Fabre, pris en considération par le Congrès, est à citer tout entier :

« Il y a lieu de poursuivre :

« 1° Auprès du Comité de la Garonne navigable, une entente, en vue d'une action commune sur l'ensemble des régions forestières & pastorales, intéressant en même temps les bassins de la Loire & de la Garonne. »

« 2° Auprès des pouvoirs publics :

a) « La constitution d'une Commission technique, apte à élaborer un programme de localisation & de traitement des régions à défendre contre le ruissellement, au moyen de travaux étudiés & exécutés par le service des eaux & forêts.

b) « L'application : à toutes les forêts de la région montagneuse & des plateaux, des mesures nécessaires pour la conservation de l'état boisé; aux pelouses, landes & terrains arides appartenant aux communes d'un régime pastoral en réglementant la jouissance. »

A la suite de ces communications, M. P. Buffault est venu démontrer *l'insuffisance de notre législation en matière de conservation des forêts.* Il a demandé que le titre 15 & l'article 90 du Code forestier soient complétés de manière à empêcher tout défrichement illicite même *indirect* & que la loi du 4 avril 1882 soit revisée de manière à permettre la régularisation du régime des eaux & la conservation effective de tous terrains en montagne.

Le mouton & la chèvre sont aussi de grands destructeurs de nos forêts. La chèvre surtout est redoutable pour nos bois. Les conditions de fermage dans certaines contrées du plateau central qui excluent la race caprine de la ferme ont, en en diminuant le nombre, contribué à l'amélioration forestière. M. Decoux-Lagoutte a mis en lumière ce côté de la question du déboisement avec beaucoup de talent.

M. Dubos (de Toulouse) a envoyé un travail sur *la répar-*

1. *La Garonne navigable*, par Ch. Duffart, *Revue des Pyrénées*, t. XIII, 1901, p. 553.

Digitized by Google

tition des eaux de la Neste, avec cartes & annexes, après la lecture duquel un vœu intéressant certaines populations du Gers & de la Haute-Garonne a été pris en considération.

M, Guy Chambaud de la Bruyère s'est trouvé en pleine actualité avec sa communication sur *les torrents & sur leur utilisation par l'électricité*. Il exprime l'espoir que le projet Baudin sur *l'utilisation des forces motrices hydrauliques* vienne le plus tôt possible devant la Chambre. Cette question sera certainement des plus étudiées dans un prochain Congrès, car les révélations de M. Huret sur les richesses pyrénéennes en ont fait une question de la première importance.

Le deuxième point du programme ne pouvait provoquer de discussion, tout le monde étant d'accord pour reconnaître que la partie maritime de la Garonne, située entre Bordeaux & Castets, — lieu où s'arrête le flot, — ne peut avoir moins de 2 mètres de profondeur en toute saison.

Sur le troisième point, *allongement des écluses à 80 mètres*, les discussions en faveur des plus ou moins grandes longueurs des écluses ont été des plus vives & des plus instructives. M. Bastien (de Bordeaux), MM. Larue, Millet, Touchet, préconisent l'allongement des écluses à, au moins, 67 mètres, mais M. Foigne (de Toulouse) apporte dans le débat des documents qui séduisent le Congrès & lui font adopter un vœu demandant l'allongement des écluses à 42 mètres au moins. Il paraît difficile de transformer radicalement un outillage fluvial permettant l'utilisation d'écluses de dimensions semblables à celles des nouveaux canaux allemands. La faible largeur des canaux du Midi ne permettrait pas le passage de bateaux du type allemand peu profonds, mais très larges, & la réfection de nos canaux n'est pas réalisable pour le moment.

Sur le quatrième point du programme, *Aménagement meilleur de nos cours d'eau du Sud-Ouest*, M. Laval : *La Navigation sur la Dordogne;* M. Boutaricq : *La Garonne & le Drot;* M. Henri Lorin : *L'Adour & la Midouze;* M. Marcel Charrol : *Le Commerce de la Leyre;* M. Barteau : *Le Mouvement & l'amélioration de l'Isle;* M. Touchet : *La Baïse & le Lot;* M. de Ségovia : *Les Apports de la Garonne & de ses affluents;* M. Sales (de Toulouse) : *La Défense des berges;*

Digitized by Google

M. Videau : *Les dragages en Garonne*, ont contribué, non seulement à la connaissance des contrées traversées par nos splendides rivières dont les eaux sont si abondantes & si mal aménagées, mais encore ont signalé tout ce qu'on peut faire pour elles, tous les sacrifices qu'elles se sont jadis imposés, leur splendeur passée & l'état lamentable dans lequel elles se trouvent aujourd'hui au point de vue de leur utilisation. Tant de forces gâchées & perdues ne sauraient l'être toujours, & des vœux nombreux sur lesquels, sans doute, il faudra souvent revenir avant de les voir réalisés, ont été votés par le Congrès gagné par d'aussi belles causes.

Le septième point du programme : *Amélioration du matériel & des hommes* se lie assez intimement avec le quatrième point qui précède. Il découle des améliorations qu'on fera sur les cours d'eau, de l'ouverture des canaux, de l'aménagement, enfin, des voies de navigation intérieure.

M. Gimeaux a porté au Congrès *les Doléances de la batellerie de Bordeaux ;* M. de Ségovia a parlé de *la Construction des bateaux de rivière ;* M. Foigne, *du Halage mécanique ;* M. Captier de *l'Hypothèque fluviale*, question du plus haut intérêt pour les braves populations qui vivent de la batellerie.

M. Camena d'Almeida a démontré combien les populations du Sud-Ouest sont intéressées à l'amélioration des voies navigables & regretté que les statistiques officielles ne soient pas faites en France avec la rigueur des statistiques allemandes, car il serait démontré par elles de quelle importance est la population qui vit de la voie navigable & qui a besoin de son amélioration.

Les savantes communications de M. Bellecroix sur *la Navigation maritime & la navigation intérieure ;* de M. Guénot sur *l'Histoire sommaire de l'ancienne navigabilité de la Garonne* & sur *l'Utilité d'un canal de moyenne section de l'Océan à la Méditerranée ;* de M. Louis Lafitte sur *la Concurrence des voies ferrées & des voies navigables*, ont largement contribué à éclairer cette grave question.

Le cinquième point du programme de la Garonne navigable, *Jonction de la Garonne à la Loire*, a donné lieu à de bien remarquables travaux de MM. Camentron, Delboy, Aubar-

Digitized by Google

bier & Laval. L'historique de la question a été traité avec une grande science par M. Camentron, du Comité de Bordeaux. Le Sud-Ouest tout entier est intéressé à la jonction des bassins de la Loire & de la Garonne, mais ce sont surtout les populations de la haute & basse Dordogne qui sollicitent ardemment l'ouverture de canaux permettant les transformations économiques qu'elles attendent depuis si longtemps. Quatre tracés ont été projetés. Ils offrent tous de réels avantages, & la multiplicité des intérêts agricoles, commerciaux & industriels de cette région en ferait désirer la prompte réalisation.

Malheureusement, ces contrées peuvent s'attendre à se voir sacrifiées à l'intérêt général. C'est le motif qui a conduit le Congrès à ne pas se prononcer par un vœu catégorique qui risquait de mécontenter certaines populations, mais à émettre simplement un vœu général ralliant toutes les opinions. Les pouvoirs publics prononceront sur le tracé à adopter. Il y a lieu cependant de réclamer de suite l'exécution de la partie du canal qui traverse la presqu'île d'Ambès sur laquelle tout le monde est d'accord.

Sur le sixième point du programme, *Canal des Landes*, je pense avoir soumis à l'appréciation du Congrès tous les arguments qui démontrent la nécessité de relier le bassin de la Garonne à celui de l'Adour. Dans une première partie (historique), que j'ai faite aussi complète que possible, j'ai examiné, à propos des projets, dont les premiers remontent à Vauban, toutes les querelles pour ou contre les canaux à travers les grandes ou les petites landes. J'ai démontré comment, « parce « que tout y était à faire, rien n'y fut fait ». J'ai essayé de faire comprendre à ceux que ces questions de canalisation passionnent que l'exclusivisme fut la cause de l'abandon des remarquables projets de Deschamps & de Stewart qui, s'ils avaient été exécutés, auraient apporté la richesse sur l'immense plateau landais.

Dans une deuxième partie (économique), j'ai passé en revue *ce qu'on pourrait faire aujourd'hui*. J'ai montré que la moyenne des prix de transport sur routes nationales ou départementales étant de 0 fr. 25 c. par tonne & par kilomètre,

Digitized by Google

celle des chemins de fer de 0 fr. 05 c. & celle des voies d'eau de 0 fr. 015 c. seulement, la zone de drainage commercial de cette dernière a un rayon de 7 kilomètres de plus que le chemin de fer si la marchandise transportée n'a que 50 kilomètres à parcourir. Mais si elle a 100 kilomètres à parcourir, c'est 14 kilomètres de rayon qu'elle possède ; si c'est 150 kilomètres, c'est 21 kilomètres, & si c'est 200 kilomètres, c'est 28 kilomètres. Cela établit qu'une marchandise venue de 10 kilomètres d'une gare & transportée par le chemin de fer à 200 kilomètres de distance pourra être atteinte par route *à* 38 *kilomètres* des bords du canal & transportée néanmoins par ce dernier à 200 kilomètres, sans que le prix *total* du transport ait coûté plus cher que par le chemin de fer.

J'ai aussi démontré que les Landes ne sont pas le pays infertile que l'on croit, & que leur infériorité agricole n'est que relative. J'ai indiqué qu'à côté des richesses forestières qui pourraient être plus étendues & qui n'y occupent que 27 % du territoire, il y a place, *dans tous les terrains landais*, pour *toutes* les cultures & notamment pour les céréales & les pommes de terre, car les terres des landes ne diffèrent en rien des autres si ce n'est qu'elles ne sont point cultivées. Peu habité & privé longtemps de moyens de communication, le plateau des Landes accepta avec joie les chemins de fer qui firent pénétrer la fortune autour de la zone étroite qu'ils sillonnèrent. La voie d'eau, avec sa zone de drainage commercial bien plus considérable, permettra seule de compter un jour le pays landais & une partie des Basses-Pyrénées parmi les premiers pays agricoles & forestiers de la France.

***

Tels ont été les travaux du Congrès.

Dans une allocution élevée, M. Buhan, président du Comité de Bordeaux & du premier Congrès du Sud-Ouest navigable, a clôturé cette mémorable réunion & donné ensuite la parole à M. Gaston Deschamps. L'éminent critique du *Temps*, qui prêtait son concours à l'œuvre nouvelle, a fait, dans un langage imagé & avec un grand succès, devant un public d'élite, une conférence sur *le Progrès économique du*

Digitized by Google

Sud-Ouest par le développement des voies de navigation intérieure. Cette conférence était faite sous le patronage de la Garonne navigable & du Comité de défense des intérêts nationaux.

Enfin, le dimanche 15 juin, une excursion nautique était offerte aux membres du Congrès, pour une visite à la Réole & à Castets-en-Dorthe, point de départ du canal Latéral. Les congressistes ont pu admirer les rives enchanteresses de cette Garonne qui, avec ses villages & ses villes échelonnés le long de ses bords, au pied des superbes coteaux qui les encadrent, en font, selon l'heureuse expression de M. Georges Rossignol, « une seule & même rue » de Toulouse à Bordeaux. Ils ont pu regretter, hélas! malgré quelques trains de bateaux rencontrés sur cette belle rivière, le peu d'importance d'une batellerie sinon décadente tout au moins retardataire, & constater la nécessité absolue de poursuivre sans relâche l'achèvement de l'œuvre entreprise.

*
* *

Le prochain Congrès, le deuxième du S.-O. N., se tiendra à Toulouse l'an prochain.

Toulouse, ville hospitalière & aimable, métropole de l'esprit & du gai savoir du Midi, ne pouvait être mieux choisie, pour cette deuxième réunion, après le succès qui a marqué la première à Bordeaux. Une tradition a été créée & doit servir de guide désormais. Les Congrès du Sud-Ouest Navigable devront être, pendant quelques années encore, de véritables congrès scientifiques au sein desquels, mêlées aux questions pratiques & terre à terre, les grandes leçons des sciences géographiques & géologiques, de l'économie politique & de la statistique viendront éclairer & fortifier les débats. Le Comité de Toulouse, qui compte l'élite intellectuelle du rayon d'action qui lui est dévolu, assume cette responsabilité qui pour lui, & sous sa direction, n'est point très grave. Il est donc permis de penser du deuxième Congrès qu'il va organiser pour l'an prochain qu'il sera un très grand succès pour la noble cause dont la Société d'étude, le Sud-Ouest Navigable, s'est faite le champion.

Digitized by Google

Il est à espérer que quelques-unes des questions ébauchées seulement dans la première réunion recevront leur solution dans la deuxième. Il paraît certain que les députés & les sénateurs de tous les départements du bassin garonnais s'intéressent plus que jamais aux travaux du S.-O. N. MM. Chaumet, Dormoy & Ballande, députés de la Gironde, font partie du Comite central. M. Ballande a même présidé un moment la quatrième séance du Congrès. MM. les sénateurs & députés du département de la Haute-Garonne sont présidents d'honneur du Comité toulousain, & ceux du département de la Dordogne le sont du Comité de Périgueux. On annonce enfin la formation, à la Chambre, d'un *groupe des voies de navigation intérieure*, auquel ne manqueront pas d'adhérer tous les représentants du Sud-Ouest.

Devant tant de concours & tant de bonnes volontés, je ne puis que répéter les trois dernières lignes de l'article que j'écrivis l'an passé dans la *Revue des Pyrénées* sur la Garonne navigable : « La transformation s'opérera, lente peut-être, « mais méthodique & bienfaisante, pour le plus grand déve- « loppement & la prospérité de ce vrai jardin de la France, « le Sud-Ouest. »

Charles DUFFART.

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

Société de gravure.

La Société méridionale de gravure vient de recevoir les premiers états des deux planches commandées par elle à MM. Louis Monziès & Adolphe Lalauze : la *Pastorale* de Boucher & le *Christ* de Rubens. — Ces deux épreuves ne donnent encore que l'aspect de simples ébauches, mais elles permettent déjà de se faire une idée de ce que peut faire espérer le travail ultérieur des deux artistes. Celui de M. Monziès se recommande par une très pénétrante intelligence du caractère spécial de l'œuvre de Boucher & par une remarquable fidélité à la tradition technique des graveurs français du dix-huitième siècle. On éprouve une impression des plus favorables à la vue de cette taille si souple, si sûre & si incisive, qui exprime la forme des figures avec une exactitude absolue sans tomber dans aucune dureté & qui enveloppe les masses du paysage dans une facture d'une couleur blonde & d'une exécution serrée. Le travail de M. Lalauze a un tout autre caractère, qu'explique aisément la nature toute différente de l'œuvre de Rubens. Beaucoup moins poussé encore, dans le but de ménager à loisir le rendu de l'effet puissant & de la couleur prestigieuse de l'original, il annonce cependant, d'une manière très nette, ce que sera la traduction gravée par les vives oppositions de noir & de blanc qui font déjà le charme de l'ébauche. L'éclat des parties lumineuses est d'ailleurs aussi heureusement trouvé que la coloration des masses sombres. La liberté d'allures qui règne dans l'ensemble du travail est une garantie dès à présent certaine que le

Digitized by Google

tableau de Rubens sera fidèlement interprété dans son véritable esprit. On peut donc se reposer en toute confiance sur le résultat final préparé par d'aussi excellents débuts.

*
* *

M. Larroque.

L'illustre éducateur Suisse, Henri Pestalozzi, avait coutume de dire : « Je ne suis qu'un maître d'école ». L'homme dont la population du canton sud de la ville de Toulouse célébrait la mémoire, le 29 juin dernier, n'était qu'un maître d'école, mais de ceux qui laissent une trace profonde au milieu des générations qu'ils ont élevées & qui accentuent d'une personnalité très remarquable la physionomie si commune en France, quoi qu'on en ait dit, de l'homme de bien qui a voulu être simplement utile à ses concitoyens.

Donc, le dimanche 29 juin, on inaugurait à l'Ecole du sud, l'une des quatre anciennes « mutuelles » de la ville, le buste de M. Larroque, ancien directeur de cette école, chevalier de la Légion d'honneur. Ce buste est dû au ciseau du sculpteur Laporte, ancien élève de M. Larroque, qui l'a généreusement cédé à la ville. Il a été placé dans le préau de l'école par les soins de l'Association amicale & d'un groupe d'anciens élèves du maître vénéré. Les principales notabilités de la ville & du département : Maire, Conseillers municipaux, Préfet, Recteur, Inspecteurs, Procureur général, etc., étaient présentes. M. Rumeau, directeur de l'école Monge, ancien collaborateur & ami de M. Larroque, a offert le monument à la ville au nom de l'Association des anciens élèves & au nom du Comité d'organisation dont il était le président. M. le Maire de Toulouse, faisant à son tour l'éloge de l'ancien directeur de l'Ecole du sud, a manifesté le vœu que la haute distinction qui lui fut accordée fût moins parcimonieusement accordée aux maîtres de l'enfance. M. le Préfet Viguié a rappelé, en appliquant son heureuse formule à M. Larroque, que le meilleur maître n'est pas celui qui nous a appris le plus de choses, mais celui qui fut vraiment le maître en éveillant le cœur & l'intelligence. M. l'Inspecteur d'Académie Istria enfin, saluant l'homme de

Digitized by Google

bien qui avait voulu rester instituteur, a fait des continuateurs de son œuvre, dont il observe de près les efforts de tous les jours, un éloge convaincu.

La fête n'aurait pas été complète, dans une ville comme la nôtre, si les voix exercées d'artistes de talent, eux aussi enfants du quartier & anciens élèves de M. Larroque, n'avaient donné une magistrale exécution du trio de *Guillaume Tell*. Pour terminer, un jeune poète languedocien, dont le talent offre plus que des promesses, M. Bonis, a dit en beaux vers patois, & avec une science de diction à laquelle nous ne sommes pas accoutumés, les qualités du sympathique & vénéré maître.

C'est la première fois peut-être qu'un tel hommage est rendu à un maître de la toute première enfance; & c'est bien un signe des temps que les soins donnés à l'éducation populaire soient de plus en plus appréciés dans une société qui repose plus que jamais sur le consentement universel & où la garantie commune a particulièrement sa base dans l'honnêteté de tous. Marie-Louis Larroque était bien digne de cet hommage par ses qualités personnelles autant que par sa valeur professionnelle. Né à Toulouse le 24 juillet 1816, il y avait commencé, vers cette époque de rénovation politique qui fit éclore tant de jeunes espérances, à la suite des « trois glorieuses », des études classiques qu'il avait conduites assez loin. Brusquement, en 1832, il les interrompit pour entrer à l'Ecole normale de Toulouse, nouvellement créée. Nombre de ses condisciples l'avaient imité qui poussèrent plus avant soit dans la carrière universitaire soit dans d'autres professions publiques ou privées. Des hommes d'un grand mérite, le recteur Thuilhié, l'inspecteur d'Académie Baric, distinguèrent les qualités du jeune maître. M. Baric, devenu proviseur du lycée Louis-le-Grand, aurait voulu l'attirer à Paris; mais Larroque, comme son ami Custos, — une autre physionomie bien toulousaine dont nous reparlerons, — refusa l'avenir brillant qui s'offrait à lui pour rester au milieu des siens.

De 1835 à 1842, Larroque exerça ses fonctions à Auterive où il acquit non seulement l'estime & la confiance de la population, mais — chose plus difficile à cette époque où l'instituteur ne jouissait pas toujours d'un prestige incontesté —

Digitized by Google

l'amitié des notabilités du pays, les Clauzel, les Niel, qui lui confièrent la première éducation de leurs enfants. C'est à ce contact quotidien, aussi bien qu'à ses premières études formatrices du goût & de la personnalité, que Larroque dut la distinction qui le caractérisait. Esprit cultivé, il charmait par la variété de ses connaissances tous ceux qui l'approchaient : collectionneur avisé, botaniste érudit, il avait la patience de l'amateur & la pénétration critique du savant professionnel. Ces qualités d'observateur, il les apportait dans son œuvre éducative, s'appliquant à démêler la complexité des caractères, à faire éclore & à diriger les vocations. Il ne considérait pas sa tâche comme remplie s'il ne suivait pas ses élèves au delà de l'école, dans leur carrière, dans les premières manifestations de leur vie d'hommes. Beaucoup revenaient à lui, comme au guide sûr auquel on confie ses hésitations & ses espérances ; quelques-uns recouraient de loin à ses directions éclairées, à sa science de la vie, & dans les cas difficiles aux inspirations de sa droiture.

S'il écrivit peu sur les choses de l'enseignement, s'il ne découvrit pas de méthodes nouvelles, on peut dire que Larroque les entrevit toutes & les appliqua d'instinct par cette intuition de l'homme de mérite que son activité & son dévouement mettent souvent de plain-pied avec les plus grands, les initiateurs & les créateurs. Il excellait surtout à former le goût artistique de ses élèves : il fut l'un des derniers « maîtres écrivains » & ses albums d'écriture ou de dessin ne dépareraient pas une collection. Le secret de sa discipline était dans sa bonté. Ajoutons un trait qui peindra l'homme : Larroque était de cette génération qui avait fait, avec les Buchez, les Frédéric Morin, les Arnaud de l'Ariège, ce rêve généreux — si c'est un rêve — de la conciliation de l'esprit religieux & du sentiment libéral : catholique de principes & républicain d'origine, il ne s'aperçut jamais d'un conflit entre ces deux tendances de son être moral.

Toutes les distinctions que l'Université réserve aux meilleurs de ses maîtres, Larroque les obtint de bonne heure. En 1878, un décret présidentiel lui accordait la croix d'honneur comme sanction suprême d'un mérite universellement reconnu. Un

Digitized by Google

court passage dans la vie publique, au conseil municipal de Toulouse, marqua la période de recueillement qui suivit son admission à la retraite en 1880. Le vieil humaniste se retrouva en lui pour préparer l'éducation classique de ses petits-neveux. Il mourut en 1897. En résumé, une « vie d'homme », qui, si elle exerça son influence sur un théâtre restreint, n'en aura pas moins sa répercussion sur les lointaines générations & nous offre, à nous, un exemple concret de dignité dans le caractère, de simplicité dans les manières & de continuité dans l'*effort*.

Albigeois.

Fours de potiers gallo-romains.

Dans notre dernière chronique, nous laissions pressentir la découverte prochaine du foyer des fours gallo-romains que nous essayions de décrire. Nos espérances ont été déçues. En avant des gueulards se trouvait un mur de fondation, aux puissantes assises romanes, qu'on n'a pas cru devoir démolir & dont la démolition, au reste, n'aurait donné aucun résultat. Il est évident, en effet, que la construction de ce mur avait amené fatalement la démolition du ou des foyers des fours.

Cependant, circonstance à noter, du flanc du four de *droite* s'échappe une couche de terrain, d'un noir de charbon, *qui*, par une pente fortement inclinée, s'élève jusqu'au niveau du sol & va rejoindre un autre terrain également calciné. La forme de ce dernier se dessine admirablement sur le côté du plateau resté debout au centre de la place; elle est d'une régularité parfaite.

Il est regrettable que la réalisation du plan de construction du marché couvert ait amené la conservation de cette sorte d'îlot. Qui sait les trésors archéologiques qu'il recèle !

Un troisième four, situé à la gauche du premier qui fut découvert, a été exhumé des entrailles du sol; mais la démolition, sur ce point, n'ayant pas été surveillée, aucune trouvaille intéressante n'a été faite. Les formes en sont encore parfaitement visibles.

Digitized by Google

Nous avons, dans notre description, négligé un détail qui ne manque pas d'importance. Les trois fours de potiers gallo-romains d'Albi étaient creusés dans le sous-sol, à près de 1m50 au-dessous du sol vrai.

***

La maison de bois d'Albi.

Dans cette antique rue d'*en Titbal*, dont, sans respect pour l'étymologie, nous avons fait Timbal, & qui est une des artères les plus vivantes d'**Albi**, le touriste admire deux maisons remarquables à des titres divers : la maison Guise, à la façade un peu lourde, aux riches sculptures, qui date de François Ier & qui est classée comme monument historique ; la maison aux pans de bois de M. Enjalbert. Celle-ci vient d'être l'objet d'une très intelligente restauration. Le propriétaire a fait tomber le crépis qui cachait les détails de construction de sa double façade. Il est rare d'en rencontrer de plus originaux & de plus élégants.

Ordinairement, les pièces de bois qui forment ce qu'on pourrait appeler la carcasse de la façade sont posées en croix de saint André ; les interstices sont garnis de briques dont les assises verticales, horizontales & obliques alternent. Ici rien de pareil ; le colombage est absolument inattendu. La façade de la rue Timbal est divisée, par les ouvertures, en trois panneaux de grandeur inégale. D'un pied-droit, qui jaillit d'un étage à l'autre, s'échappent en zigzaguant des contrefiches, ce qu'on appelait autrefois des *riostos*. Les briques, qui remplissent cette sorte de cage de bois, sont posées de telle sorte qu'il en résulte des motifs de décoration du plus harmonieux effet. C'est une vraie mosaïque.

La façade qui donne sur la rue des Pénitents est beaucoup plus simple ; le colombage, bien moins compliqué, est fait de pièces de bois se coupant en croix de saint André.

M. Enjalbert a condamné le crépis ; il a voulu rendre à sa maison, autant qu'il lui était possible, la physionomie qu'elle avait au moment de sa construction. L'un après l'autre, les joints au mortier ont été refaits, la brique a été nettoyée & sa

Digitized by Google

couleur s'est avivée; les pièces de bois ont reçu une légère couche de peinture. Rien de plus gracieux que cette alternance de lignes roses & blanches que coupe le fauve des colombages. Ce serait parfait si l'on rétablissait le meneau de la grande fenêtre du premier étage.

Mais ce n'est pas là le seul mérite de la maison Enjalbert. Ce qui lui donne un cachet particulier, ce qui en fait une des plus remarquables maisons d'Albi, au point de vue archéologique & artistique, c'est la richesse des sculptures qui ornent les bois.

Les deux étages font saillie sur le rez-de-chaussée; ils reposent sur une grosse poutre soutenue par une série de solives dont les extrémités sont taillées en quart de rond. Sur les pilastres qui relient les corniches de bois des étages & dessinent les divers compartiments de la facade, sur les montants des ouvertures surtout, une profusion de sculptures. Montants & pilastres sont tantôt cannelés, tantôt ornés de losanges, de petits cercles, de rosaces, de feuilles, &c., &c. La plupart des pièces verticales sont surmontées de volutes, quelques-unes d'un chapiteau de feuillage, de branchages, de têtes humaines. Les bases, en forme de S renversée & enroulée, affectent les dispositions d'une console végétale. Sur l'un des jambages, rue des Pénitents, l'artiste a sculpté une de ces petites figures obscènes qu'on répandait non seulement sur les monuments civils, mais encore sur les édifices religieux; ce qui prouve bien, soit dit en passant, que la notion du décent & de l'indécent se transforme avec les siècles.

Les pièces horizontales, corniches & accoudoirs de croisées, sont moulurées & portent, comme ornementation, des chapelets de perles ou d'olives, des denticules ou des modillons.

Mais la partie la plus remarquable de l'édifice est la porte d'entrée qui s'ouvre sur la rue des Pénitents : deux colonnes, dont la base a été malheureusement rongée par le temps & qu'il serait bien difficile de restaurer, couronnées d'un chapiteau corinthien; des pilastres cannelés qui divisent les deux vanteaux sur lesquels saillent, en léger relief, des losanges & des demi-losanges; une frise reposant sur les deux colonnes, & aux extrémités de laquelle sont sculptées deux figures humaines

Digitized by Google

de profil d'où courent deux rinceaux, d'une rare élégance, venant aboutir à un écusson central qui porte le monogramme du Christ; enfin un fronton triangulaire curieusement fouillé; telle est cette porte qui excite la curiosité des touristes.

La maison de bois d'Albi est incontestablement de la Renaissance; elle remonte au seizième siècle.

Au nom des archéologues & des artistes, nous félicitons M. Enjalbert de son heureuse & intelligente restauration. Il a eu de plus l'excellente idée de photographier sa maison & d'en reproduire la photographie en carte-postale. Qu'il trouve de nombreux imitateurs!

***

Le Monde illustré.

Dans son numéro du samedi 19 juillet 1902, *le Monde illustré* donne un dessin de M. Liozu, l'artiste albigeois bien connu, & quatre phototypies représentant les alentours de ce quartier d'Albi qui se transforme & où va se dresser le marché couvert. — Le dessin reproduit, & avec quel réalisme! la rue des Catherinettes, autrefois *Pano dentes*, dont le nom éveille le souvenir de croustillantes histoires. C'est une étroite ruelle où le soleil n'a jamais osé risquer un de ses rayons. A travers cette sorte d'embrasure, on entrevoit l'armée des terrassiers occupés à l'arasement du vieux quartier &, comme fond de tableau, une tour hexagonale qui surgit au-dessus de la toiture d'une maison à pans de bois, dans la rue Saint-Julien.

A l'entrée de la ruelle, panier au bras, est plantée une pauvresse, dont la coiffure (*lou toupi*) & le mouchoir qui lui sert de châle font le type vivant de l'Albigeoise octogénaire.

C'est un des plus vivants croquis de M. Liozu.

Puis passent successivement sous les yeux du lecteur :

Le quartier de la Grand'Côte; c'est la rue d'Ebène, dont le vrai nom est rue de Ronel, débouchant sur la rue du Nord, tout près du marché couvert.

L'ancien Café de France, qui était logé dans la plus antique maison d'Albi, une maison romane dont la façade a conservé un arceau sculpté du douzième siècle;

Digitized by Google

La rue de Foissant, qui fait songer au *Fervet opus* de Virgile. L'objectif a surpris le chantier en pleine activité; ouvriers, curieux, chevaux, charrettes y grouillent dans le plus pittoresque désordre. A l'avant-plan, vers la droite, l'emplacement des fours gallo-romains; comme fond de tableau, ce qui reste de la rue du Foissant, la rue des Catherinettes, une partie de la rue Saint-Julien avec une échappée sur la rue Mariés.

La place Saint-Julien, derrière laquelle la cathédrale Sainte-Cécile dresse vers le ciel son clocher colossal & son unique tour de l'horloge.

Une fine chronique sert d'encadrement à ces tableaux.

ALBIENSIS.

Dordogne.

Anatole de Roumejoux.

L'archéologie vient de faire une perte cruelle dans le Périgord. Le 2 juillet dernier, M. Anatole de Roumejoux, président de la Société archéologique du Périgord, a été enlevé à l'affection de sa famille & de ses nombreux amis; il avait soixante-huit ans. — Anatole de Roumejoux était un archéologue & un érudit de vieille roche. Ses premières études dans la science des monuments du passé s'étaient faites en accompagnant notre maître à tous, Arcisse de Caumont, dans les Congrès annuels tenus par la Société française d'archéologie, dont il était maintenant un de ses plus anciens membres.

Doué d'un remarquable talent de dessinateur, il relevait dans ses courses, au pied levé, tout ce qu'il rencontrait d'intéressant. Et ses nombreux albums étaient pleins de croquis de monuments d'une exactitude approchant d'une épreuve photographique. Il écrivait aussi, & le *Bulletin monumental*, les volumes des *Congrès archéologiques de France*, le *Bulletin de la Société des études du Lot* & le *Bulletin de la Société archéologique du Périgord* contiennent de nombreuses notices illustrées dues à la plume & au crayon de notre ami, où la précision de l'archéologue est relevée par l'élégance de la forme.

Homme du monde, causeur aimable & spirituel, bon, indul-

Digitized by Google

gent, Anatole de Roumejoux ne comptait que des amis. Pour nous, c'était un ami de quarante ans, & nous déposons sur sa tombe l'expression de notre douloureux & sympathique souvenir.

Baron DE RIVIÈRES.

Gers.

Concours de la Société archéologique.

Dans la séance du 17 juillet 1902, il a été procédé à la distribution des médailles attribuées aux meilleurs travaux monographiques & philologiques. M. Ditandy donne lecture de son rapport général. Dans les *monographies*, il y a quelques travaux d'une réelle valeur représentant une somme considérable d'efforts. La mise en œuvre des documents laisse quelquefois à désirer, mais, dans un prochain concours, il sera facile d'y remédier.

M. Puech, plus spécialement chargé du rapport sur les monographies, travail ardu & ingrat, critique, loue chacun des mémoires présentés & dégage nettement la valeur de chacun d'eux.

M. l'abbé Sarran reproche à la plupart des auteurs de *vocabulaires gascons* deux choses : d'avoir simplement patoisé certains mots français. Le but du concours n'était pas celui-là ; la Société archéologique du Gers désirait avoir la forme ancienne & non moderne des mots gascons ; ensuite ils n'ont pas assez appuyé d'exemples, de citations, les mots qu'ils traduisaient.

Voici les noms des lauréats du concours de 1902 :

MONOGRAPHIES.

Médaille d'or : M. l'abbé *Broconat*, curé de Bezolles, pour sa monographie de Bezolles.

Médaille de vermeil : M. *Mazéret*, instituteur à Montréal, pour sa monographie de Montréal.

Médailles d'argent *ex-æquo* : M. *Mastron*, instituteur en

Digitized by Google

retraite, pour sa monographie de Saint-Arailles: M. *Laporte*, instituteur à Endoufielle, pour sa monographie d'Auradé.

1re Médaille de bronze : M. l'abbé de *Castelbajac*, curé de Labéjan, pour sa monographie de Labéjan.

2e Médaille de bronze : M. l'abbé *Darées*, pour sa monographie de Berdoues.

3e Médaille de bronze : Mme *Lannes*, institutrice à Cazaux-d'Anglès, pour sa monographie sur cette commune.

VOCABULAIRE GASCON.

Médaille d'or : M. *Michelet*, trésorier de la *Garbure*, à Paris.

Médaille de vermeil : M. *Paul Pérès*, banquier, à Auch.

1re Médaille d'argent : M. *Laporte*, instituteur à Endoufielle.

2e Médaille d'argent : M. l'abbé *Lamaȝouade*, missionnaire diocésain.

1re Médaille de bronze : M. l'abbé *Dambielle*, curé de Pellefigue.

2e Médaille de bronze : M. *Montitous*, à Labastide-Villefranche.

Félicitons la *Société archéologique du Gers* du succès de son initiative, qui est une preuve de jeunesse & de vie, & qui ne peut que profiter à l'histoire de la langue & des traditions gasconnes.

R. P.

Hérault.

Parysatis.

On ne néglige rien, à **Béziers** comme à Paris, pour faire de *Parysatis*, le beau drame lyrique de Mme Jane Dieulafoy pour les paroles & de M. Saint-Saëns pour la musique, l'interprétation la meilleure. Les principaux artistes qui ont été choisis sont les mêmes qui eurent l'honneur, il y a cinq ans, de collaborer à la création du théâtre des Arènes de Béziers. Les milliers de spectateurs des 17 & 19 août les reverront avec plaisir & ils leur seront reconnaissants d'avoir, par leur talent & par leur dévouement, contribué au succès d'une si grande entreprise

Digitized by Google

d'art, d'avoir en un mot puissamment secondé les auteurs de cette tentative artistique : le regretté Gallet, l'auteur de *Déjanire ;* Saint-Saëns, le prestigieux compositeur, & le grand organisateur, M. Castelbon de Bauxhostes.

En effet, Mme Segond-Weber fut une Iole adorable & suave ; elle fit couler bien des larmes. Depuis lors, sa célébrité n'a fait que grandir puisqu'elle nous revient de la Comédie-Française, où ses retentissants succès l'ont classée au premier rang des tragédiennes françaises. C'est elle qui interprétera le rôle de Parysatis, lequel emplit tout le drame. On peut prévoir qu'elle sera superbe dans cette création. Le souvenir que Mme Cora-Laparcerie a laissé du personnage de Déjanire ne s'effacera pas de longtemps. On n'a pas oublié ses tragiques attitudes, ses imprécations irritées lancées du haut du char, pas plus qu'on n'a perdu le souvenir de Pandore dans *Prométhée.*

C'est à cette grande & populaire artiste qu'est échu le rôle d'Aspasie, qui est tout débordant de grâce & de tendresse.

Mlle Odette de Fehl, qui se fit applaudir dans *Déjanire* aussi bien que dans *Prométhée*, a été désignée pour jouer le rôle de Darius, qui est d'une importance capitale. La vaillante pensionnaire de l'Odéon saura rentrer dans l'âme de ce personnage pour exprimer les plus doux transports & le plus fol emportement.

M. Dorival, qui interpréta avec tant d'éclat le rôle d'Hercule, nous fera connaître un Artaxercès accompli. Le Roi des Rois ne pouvait avoir de meilleur interprète.

Les autres artistes ne sont pas encore venus à Béziers, mais ils sont dignes de figurer à côté des éminents comédiens qui furent de la création.

Quant aux rôles chantés, ils seront supérieurement interprétés par M. Roussoulière, de l'Opéra, Mlle Korsoff, de l'Opéra-Comique, & M. Alexis Boyer, de l'Opéra-Comique.

Le drame de Mme Dieulafoy comporte une mise en scène ayant des proportions colossales.

On pourra en juger par les cortèges qui défileront sous les yeux du public & qui se composeront de plusieurs centaines de personnes.

Digitized by Google

Une des figures du ballet sera dansée aux battements des crotales en bronze que M. Saint-Saëns a rapportées d'Egypte.

Les accessoires sont d'une rigoureuse exactitude & ils ont été relevés & copiés sur les bas-reliefs découverts à Suze, par Mme Dieulafoy qui en a fait don au Louvre.

On verra, en outre, vingt-quatre amazones avec boucliers, lances azur & acier, soixante-quatre guerriers armés d'arcs & de glaives, d'une même vérité historique.

Tous ces objets contribueront à reconstituer & à faire revivre une page de l'histoire persane, avec une exactitude capable de donner l'illusion.

Ces détails permettront à tout le monde de constater avec quels soins & quel luxe sera montée la nouvelle œuvre qui sera représentée aux arènes de Béziers les 17 & 19 août.

Basses-Pyrénées.

Mgr Jauffret, évêque de Bayonne, est décédé le 15 juin, un peu avant minuit, à **Bétharram**, après une longue maladie, très vaillamment supportée. — Ce prélat, ami des études ecclésiastiques, envoya de nombreux élèves à l'Institut catholique de Toulouse. — Il aimait aussi les questions historiques, comme le prouvent ses deux Mandements de 1898 & de 1899, sur *les Evêques*, *les Saints & Saintes du diocèse* & sur *les Religieux & les Paroisses*. Ces documents, peu précis pour le passé, sont excellents pour les temps contemporains, ayant été, pour la plupart, fournis par des personnes ayant puisé à des archives de famille.

Mgr Jauffret.

*
* *

C'était une date fort controversée que celle du jour de naissance d'Henri IV. Trompés par des titres béarnais & qui paraissent authentiques, les auteurs hésitaient entre les dates du 12, 13 & 14 décembre. Un document des Archives de Saint-Jean-de-Latran à Rome semble lever tout doute possible. A la suite du don de l'abbaye de

Date de naissance de Henri IV.

Digitized by Google

Clairac en Agenais, le Chapitre décida qu'on célébrerait chaque année une messe le jour de Sainte-Lucie (13 décembre) *jour anniversaire du roi Henri IV.* (Archives de Saint-Jean-de-Latran, Q. 8, H. 1.)

*
* *

Escole Gaston Fébus.

La séance annuelle de l'*Escole Gastou-Fébus* aura lieu cette année à **Saint-Sever-sur-l'Adour**, le 21 août 1902. On y couronnera, selon l'habitude, les meilleures pièces en prose & en vers envoyées au concours ouvert pour la circonstance. Un prix d'honneur sera donné à l'auteur dont les travaux auront le plus honoré l'histoire des Landes dans ces vingt dernières années. On espérait applaudir enfin à l'octroi d'une distinction bien méritée faite à son très distingué président, M. Adrien Planté : nous attendons encore l'arrêt de la justice immanente.....

*
* *

Mélanges Couture.

Ce volume, publié à la mémoire du regretté M. Léonce Couture, est absolument remarquable par la valeur des travaux qui y ont été insérés. Pour les Basses-Pyrénées, on peut signaler les articles de M. Henri Courteault sur *Une Chronique béarnaise inédite du quatorzième siècle*, de M. l'abbé Dubarat sur *l'Abbaye de Luc en Béarn au quatorzième siècle*, & de M. l'abbé Degert sur *La fin du schisme d'Occident en Gascogne*. Ce dernier a bien débrouillé les événements très confus d'une époque insuffisamment étudiée par d'excellents érudits. Dans sa spirituelle étude sur Roger Gaillard, M. Campistron a oublié de mentionner le testament du célèbre poète languedocien fait à Pau & publié dans le *Bulletin des travaux historiques*, vers 1896.

Digitized by Google

Hautes-Pyrénées.

Archives départementales.

On vient de commencer aux Archives des Hautes-Pyrénées l'impression de l'inventaire des fonds d'Archives communales du département. Quelques communes, dont les archives sont particulièrement importantes, feront l'objet d'un fascicule spécial : tel est le cas pour Vic-Bigorre qui inaugure la série. — En même temps se poursuit l'impression du premier volume de l'Inventaire du fonds de la sénéchaussée de Bigorre, si intéressant pour la connaissance des usages locaux & pour l'histoire des familles. Ce premier volume, qui sera terminé prochainement, comprend toute la série des appointements ou audiences sommaires, embrassant les dix-septième & dix-huitième siècles. M. L.

***

Congrès C. A. F. 1902.

Le Congrès du Club Alpin Français 1902 vient de se tenir à **Bagnères-de-Bigorre** avec un très grand succès. Le temps nous manque pour rendre compte de cette très intéressante réunion où ont figuré des hommes de science remarquables à côté des alpinistes les plus connus. Nous donnerons dans notre prochaine livraison une relation détaillée de cette réunion dont le souvenir restera dans toutes les mémoires.

Tarn-et-Garonne.

Statues.

La ville de **Montauban** qui, il y a quelques années, était dépourvue de toute statue en possédera bientôt à revendre. Dans ces derniers temps elle a été dotée de celles d'Ingres, de Léon Cladel & de Saintis; elle a reçu, il y a deux mois, un groupe de Jean Boucher, & le 14 septembre elle inaugurera un « monument des combattants, » composition du sculpteur Bourdelle.

On ne pourrait que se réjouir de ce mouvement artistique, si les œuvres produites étaient toujours d'une réelle valeur.

Digitized by Google

Celle de Jean Boucher est-elle bien de ce nombre? Il est permis d'en douter. Deux êtres maladifs, un homme & une femme, à demi nus, sont assis sur un banc. Ils paraissent rêver; je dis : ils paraissent, car sans le titre « un soir » inscrit sur la base, on pourrait se demander ce qu'ils font. Le type de la femme est encore passable, mais celui de l'homme avec ses deux gros yeux & ses lèvres épaisses est bien étrange.

Ce marbre est pourtant, assure-t-on, d'un grand mérite; l'Etat l'a acheté 10,000 francs.

C'est possible, mais il faut avouer qu'on l'a bien mal installé pour faire ressortir ses qualités. Placé sur un socle deux fois trop bas, il semble, quand on le regarde du côté de la rue de la Mairie, être enfoncé en partie dans le sol, & les chétifs arbustes dont on l'a entouré sont encore loin de former le berceau touffu qui lui conviendrait.

*
* *

Musée archéologique.

Tandis que nos grands musées nationaux gaspillent parfois des richesses, nos petits musées de province rassemblent péniblement quelques miettes. — Ainsi fait celui de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne à Montauban. Bien que modeste, il vaut cependant la peine d'être signalé à l'attention du public. D'abord la salle où il est installé, & qui est celle de l'hôtel de ville bâtie au quatorzième siècle par le prince Noir, mérite déjà pour elle-même une visite; puis un réduit voisin présente cette particularité intéressante qu'il conduit dans la première arche du pont du Tarn, en sorte qu'on se demande s'il n'aurait pas existé autrefois entre l'intrados & l'extrados un passage conduisant à Villebourbon.

Parmi les objets renfermés dans le musée, nous nommerons en première ligne la belle tombe plate de Guillaume Joffre, abbé de Belleperche, de la fin du quatorzième siècle; puis une curieuse collection de chapiteaux provenant des abbayes de Moissac, la Garde-Dieu & Belleperche, une splendide cheminée du quinzième siècle ayant appartenu au collège Saint-Nicolas de Pellegris & donnée par M. Vaïsse-Cibiel, trois

Digitized by Google

cheminées du dix-huitième siècle qui ornaient l'hôtel de M. Pulynient, président à la Cour des aides de Montauban, enfin une collection de moules ayant servi à la fabrication des faïences de Montauban au dix-huitième siècle.

Parmi les objets gallo romains nous mentionnerons un vase à incinération trouvé à Puylaroque & dont la description a été donnée dans le *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-&-Garonne* par le chanoine Pottier.

Pour terminer, citons encore deux objets qui font la joie des badauds : nous voulons parler d'un banc de torture provenant de l'ancien sénéchalat de Montauban, & de deux couleuvrines du milieu du dix-septième siècle.

*
* *

Faits divers.

La Société archéologique de Tarn-et-Garonne a fait, le 31 juillet dernier, une excursion à Nohic, Villebrumier & Castelnau-d'Estrétefonds. — La même société prépare pour le 18 août une excursion dans le Lot. — M. Saint-Yves a presque terminé son enquête sur les sources de la Garonne. D'après lui, la Garonne prend sa source aux lacs de Sabourèdo.

A. G.

Roussillon.

Un guide aux Pyrénées.

La librairie de l'Avenç, à Barcelone, vient de mettre en vente, au prix de 20 pesetas, un superbe volume de César Torras : *Guide itinéraire de l'excursionniste à travers les Pyrénées catalanes*, écrit en langue catalane. — Sur six cent quarante-quatre pages de texte que comprend ce somptueux ouvrage, plus de deux cents sont consacrées au département des Pyrénées-Orientales : *Vallespir*, *Montanyes del Canigo*, *Conflent*, *Valls altes del legre*.

Chaque chapitre est d'ailleurs édité séparément.

Le travail de M. César Torras est si consciencieux, si complet sur les itinéraires, les inscriptions, les indications, qu'aucun excursionniste ne pourra s'empêcher d'y recourir.

Nous le recommandons volontiers à nos lecteurs.

Digitized by Google

L'œuvre des enfants à la montagne.

Puisque nous parlons de montagne, disons qu'on vient de fonder à **Perpignan** une section de l'*Œuvre des enfants à la montagne*. — On sait en quoi consiste cette œuvre humanitaire : envoyer à la montagne, aux cimes où l'on respire l'air pur & sain, les enfants des pauvres ouvriers. — C'est un des moyens les plus efficaces de combattre l'envahissante tuberculose, & c'est une occasion pour les philanthropes de mettre leurs bons sentiments en pratique & de faire de l'altruisme.

La section est née à la classe de cinquième du collège de Perpignan. Elle prend et prendra encore de l'extension. L'année prochaine, on pourra envoyer gratuitement à la montagne un groupe de petits malades, d'autant plus que nous avons la montagne à notre portée.

***

Note d'art.

Il y a quelques semaines, MM. Bauril, Lopez, Maillol, de Monfreid, Terrus & Gustave Violet ont ouvert à Perpignan le deuxième salon de peinture & de sculpture (péristyle de la salle Arago). — L'exposition contenait des œuvres remarquables, avec tendance à l'impressionnisme. Elle a attiré beaucoup de monde & les exposants ont été fort complimentés.

***

Le vieux Perpignan.

Les démolitions continuent à Perpignan. On dégage le Castillet de son mur crénelé & de son bastion. — On a démoli la porte Magenta, à l'entrée du quai Vauban. — On a comblé le pont-levis de la porte Notre-Dame. On se dispose, d'ailleurs, à combler tous les ponts-levis des portes de notre enceinte. Le maire est autorisé à faire ces travaux par le ministre de la guerre.

H. Cercamon.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE

Les Arts industriels des peuples barbares de la Gaule du cinquième au huitième siècle, par M. BARRIÈRE-FLAVY. 3 vol. in-4°, dont un de planches & légende. — Toulouse, Edouard Privat, libraire éditeur, & Paris, Alf. Picard & fils, libraires-éditeurs (1901).

M. Barrière-Flavy est un laborieux. Il s'est d'abord fait connaître par de nombreux travaux d'histoire locale. Puis, il a continué par une étude magistrale sur les *Sépultures barbares du midi & de l'ouest de la France*, un grand volume in-4° de XVII-239 pages avec de nombreuses planches & figures dans texte. Il vient enfin de faire paraître un somptueux ouvrage sur les *Arts industriels des peuples barbares de la Gaule du cinquième au huitième siècle*, qui a été couronné en 1901 par l'Institut de France (Académie des Inscriptions & Belles-Lettres) & qui a obtenu le prix du baron de Courcel.

Ce dernier ouvrage forme trois volumes in-4° aussi remarquables par le fond que pour la typographie, dont deux de texte & un de planches. Les deux volumes de texte sont imprimés sur beau papier satiné à larges marges, en élégants caractères interlignés, dont le premier n'a pas moins de XXII-498 pages & le second VIII-321 pages. Quant au troisième volume, il forme un album de 91 planches dont 10 en couleur & le reste en noir.

Le premier volume est surtout intéressant, car les deux autres n'en sont que le complément, — l'un n'étant à proprement parler qu'un répertoire général des stations barbares de la Gaule, avec une indication complète de la Bibliographie très étendue concernant le sujet traité & une Table des stations barbares de la Gaule donnée alphabétiquement par pays,

Digitized by Google

provinces & départements, — & l'autre une série de planches tirées à part servant à éclairer le texte du premier volume déjà rempli de nombreuses illustrations & présentant les types d'objets les plus dignes de fixer l'attention dans chacune des catégories de l'industrie barbare.

Nous examinerons donc plus spécialement ce premier volume qui se compose de deux parties.

La première partie est consacrée à l'étude des arts industriels des peuples barbares qui envahirent la Gaule du cinquième au huitième siècle, c'est-à-dire les Wisigoths, les Burgondes, les Alamans & les Francs. Or, c'est dans les tombes qu'on a surtout retrouvé tout ce qui constituait l'équipement des Barbares, leur armement & leur costume en général, & M. Barrière-Flavy s'est attaché à rechercher & à classer les objets pour connaître l'art industriel des barbares. C'est ainsi qu'on a pu constater l'excellence de la métallurgie à cette époque, en particulier pour les armes en fer d'une fabrication & d'une trempe qui ne laissaient rien à désirer, & des agrafes ornées par les procédés de placage & de la damasquinerie d'or, d'argent ou de fil de laiton. Quant au bronze, il a été surtout employé pour les plaques & brides de ceinturon décorées de ciselures variées à l'infini &, parfois, très artistiques, ainsi que pour les bijoux de toutes sortes. Les femmes barbares portaient des parures qui étaient souvent d'un art consommé, telles que fibules ou broches, boucles d'oreille, épingles, bagues plus ou moins ornées, où étaient parfois incrustées des verroteries, des filigranes d'or, des damasquineries, des nielles ou des émaux. Elles décoraient leur cou de colliers composés tantôt de grains d'ambre, tantôt de perles en verre soufflé ou en pâte de verre émaillé de couleurs éclatantes, disposés avec un goût parfait.

Il y avait encore la poterie, tout à fait différente de la céramique romaine, celle des Francs surtout, & la verrerie, d'une finesse & d'une délicatesse extrêmes & sur laquelle les siècles ont déposé une admirable patine irisée.

M. Barrière-Flavy s'est livré à une vaste enquête qui a duré de longues années, & il a visité toutes les collections publiques & privées de la France & des pays compris en entier ou en partie dans l'ancienne Gaule, la Suisse, la Belgique & l'Alle-

Digitized by Google

magne. Il a interrogé les savants antiquaires susceptibles d'apporter de nouveaux renseignements ou d'exposer une manière de voir personnelle sur les origines de l'art barbare. Il a exploré les divers cimetières dont il a dressé une carte complète & étudié, mesuré, pesé, analysé, comparé un nombre infini de pièces de toute sorte provenant des tombes franques, burgondes & wisigothiques, soit sur les lieux mêmes où elles avaient été trouvées, soit dans les musées & les collections particulières, où les directeurs & les amateurs l'ont généreusement autorisé à travailler. Et il a pu ainsi dresser un inventaire raisonné de toutes ces richesses, en les distinguant par chapitres & par paragraphes où il étudie successivement les diverses parties de l'armement, du costume, de la céramique & de la verrerie.

Mais dans cette première partie M. Barrière-Flavy se borne à décrire les tombes & leur mobilier funéraire, sans les attribuer à tel ou tel peuple barbare. C'est dans une seconde partie qu'il s'est mis à rechercher les caractères particuliers de l'industrie propre à chacun des peuples barbares qui se sont fixés sur le sol de la Gaule au cinquième siècle & qu'il a essayé de préciser les variantes qui se rencontrent dans le costume, la bijouterie, l'armement & la céramique des Wisigoths, des Burgondes, des Alamans & des Francs, & cette seconde partie est assurément la plus personnelle du grand travail de M. Barrière-Flavy. Pour en faire comprendre tout le mérite, il faudrait pouvoir suivre l'auteur, chapitre par chapitre, dans tous les développements de ses constatations & de ses appréciations. Nous nous bornerons à quelques précisions.

M. Barrière-Flavy a commencé par étudier les Wisigoths. En outre qu'ils se sont établis les premiers dans la Gaule, ce sont les Barbares qui intéressent le plus notre région méridionale, &, en particulier, la région sous-pyrénéenne.

On a beaucoup médit de ce peuple dans l'histoire, surtout depuis la Renaissance. C'est Raphaël qui paraît avoir été le premier à imputer aux Goths tous les méfaits artistiques. Cette prévention s'accentua sous Louis XIV. Le nom d' « Ostrogoths » est devenu dans l'Europe de Voltaire, & par suite

Digitized by Google

dans l'Europe, synonyme de stupidité sans remède & de barbare ignorance. Et tout récemment encore, M. Brutails, archiviste de la Gironde, dans son ouvrage sur l'*Archéologie du Moyen-âge & ses méthodes*, a nié tout sens artistiques aux Wisigoths. Ce sont des erreurs absolues, qui ont été relevées par les érudits en histoire comme en littérature & en art. De tous les peuples barbares qui se sont établis dans la Gaule, les Goths furent, assurément, ceux dont la civilisation fut des plus avancées & dont l'intelligence se montra la plus accessible aux progrès de l'éducation. C'est ce qu'a dit Cujas en faisant l'éloge du jurisconsulte Cassiodore qui devint ministre de Théodoric : *Gothis nulla barbaria natio fuit civilior*, & l'appréciation de Cujas, qui savait l'histoire aussi bien que le droit, a été confirmée par Augustin Thierry & par Bénech dans les études spéciales qu'ils ont consacrées aux Wisigoths de Toulouse.

La plupart des rois wisigoths & ostrogoths ont tout fait pour sauver la civilisation romaine & faire progresser les lettres & les arts. Il résulte des données historiques, comme des monuments & des objets qui nous sont restés, que, partout où ils étaient passés, ils avaient recueilli ce qui pouvait convenir à leur génie national & contribuer à son épanouissement. Les premiers entre les Barbares, leurs contemporains, ils avaient fait preuve d'aptitudes artistiques & ils s'étaient assimilé le génie des nations au milieu desquelles ils s'étaient trouvés sans oublier leurs traditions ancestrales. C'est ce qu'ont établi successivement Grœvius (*Trésor des antiquités romaines*, t. IV, pp. 187 & suiv.), Emeric David (*Recherches sur l'art statuaire*, 3e partie, section I, pp. 398 & suiv.), Viollet-le-Duc (*Dictionnaire d'architecture*, v° *Sculpture*, t. VIII, pp. 123, 177, 178 & 179) & Courajod, dans ses *Leçons professées à l'École du Louvre* (1887-1896, t. I, p. 132).

Un savant professeur de l'Université de Budapest, M. Henzlemann, a signalé une véritable chaîne d'œuvres d'art qui doivent être attribuées aux Goths, depuis les objets d'or trouvés à Pétréosa (Valachie) & les coupes d'or du musée de Vienne publiés par M. Ameth, les statues de Bamberg (Allemagne) décrites par M. Lindeschmidt, jusqu'aux statues trou-

Digitized by Google

vées à Técla (Espagne) & presque identiques à celles de la Russie.

De son côté, M. A. Montelius a démontré que l'on devait attribuer au peuple goth les divers objets de bronze & les bijoux de fer & de bronze où se manifeste quelque influence orientale & qu'on a retrouvés dans toutes les contrées du nord & du midi où l'avaient conduit les hasards des migrations. Cette influence était due à son ancien voisinage des colonies grecques de Pont-Euxin. Les Barbares aimaient le luxe somptueux & ils avaient usé à leur tour des mines qu'avaient exploitées les Grecs & de leurs comptoirs pour la bijouterie. Ils avaient ainsi constitué dès le troisième siècle un art nouveau qui procédait de l'art scytho-grec & dans lequel on retrouve, en outre, l'influence & l'art des Sassanides, ainsi nommés d'une dynastie persane qui fut fondée l'an 226 de Jésus-Christ. Cet art nouveau fut le frère de l'art byzantin. Il se manifesta dès le début par une richesse exceptionnelle dans les matières mises en œuvre, métaux précieux & pierres éclatantes. Mais au fur & à mesure qu'ils s'étaient éloignés de leur pays d'origine, les Goths avaient été obligés de modérer la prodigalité qu'ils avaient coutume de mettre dans leurs bijoux. On n'en a pas moins retrouvé en Occident des pièces extrêmement riches rappelant les splendeurs de leurs habitations en Orient, soit qu'ils les aient importées dans leurs nouvelles demeures, soit qu'elles fussent l'œuvre d'artisans ayant fidèlement conservé leurs anciennes traditions.

C'est donc avec raison que M. Barrière-Flavy a combattu l'opinion de M. Brutails niant l'industrie artistique des Wisigoths & a préféré adopter l'opinion de Courajod relative à l'influence byzantine dans la décoration usitée au Moyen-âge & à son importation par les Goths. Ces prémisses posés, il a pu d'autant mieux distinguer les objets qui appartiennent aux autres peuples barbares, les Burgondes, les Alains & les Francs. Et il les ramène successivement, avec le plus grand soin & les meilleures méthodes, dans tous les détails de leur publication & de leur ornementation. De ces consciencieuses recherches il résulte que plus on envisage les produits de l'industrie des peuples barbares qui envahirent la Gaule, plus on est frappé de la

Digitized by Google

variété infinie des objets de toute sorte, de leur ornementation délicate, parfois très riche, & en même temps de cette vague, mais primitive ressemblance qui règne sur tous ces objets & leur donne comme un air de commune origine. Et cela se révèle aussi bien dans les sépultures des peuples divers qui s'établirent sur le sol de la Gaule & dont le séjour ne fut que passager, que dans les tombes du peuple franc qui subjugua & absorba tous les autres. Seulement, il y a plus d'éléments complexes chez les Francs que chez les Burgondes & les Wisigoths, qui forment des peuples plus homogènes. Aussi constate-t-on chez les Francs un mélange d'art très différent & très difficile à débrouiller; il faut une étude très approfondie, une analyse essentiellement détaillée &, en quelque sorte, une véritable dissection des productions artistiques exhumées des fosses attribuées aux Barbares Francs pour arriver à pénétrer le mystère qui entoure la genèse de leur art. Aussi M. Barrière-Flavy se borne-t-il à indiquer les grandes lignes de l'industrie franque & à fixer ses principaux caractères, en signalant les points communs avec les manifestations des autres peuples barbares. Encore ne peut-il le faire que jusqu'au huitième siècle, période improprement appelée « mérovingienne » & qui est une époque de transformation artistique, de transition entre l'école classique gallo-romaine, l'art des Barbares & le Moyen-âge. A partir du huitième siècle, la confusion s'est mise partout, dans les industries, dans les coutumes, dans les mœurs, dans les langages, dans les races. Ce ne sont plus des peuples de race déterminée qui se combattent : ce sont de simples chefs de tribus, des rois de certains territoires sans acception d'origine de leurs habitants qui se livrent des combats meurtriers & qui ensanglantent toute l'Europe du nord au midi. Ces luttes néfastes sont si incessantes qu'elles ne sauraient laisser aux guerriers le loisir de songer aux caprices de la mode pour leur vêtement & leur parure. La décadence de l'art se produit chez les peuples nomades devenus sédentaires. Moitié agriculteurs & moitié soldats, ils recherchent moins les brillantes parures qui faisaient jadis leur orgueil que les instruments aratoires & les costumes grossiers qui sont nécessaires à leur industrie agricole. Les traditions s'éteignent, les souvenirs s'effacent, &

Digitized by Google

l'art primitif des uns & des autres disparaît bientôt pour faire place à un art tout différent, qui s'étend à tous sans distinction de race ni de mœurs.

Telle est, résumée en quelques mots, l'œuvre considérable exécutée par M. Barrière-Flavy. C'est un véritable monument élevé aux peuples qui sont venus dans les Gaules infuser un sang nouveau dans les veines des vieilles populations gallo-romaines & qui ont fini par fusionner avec elles. Il est plein de révélations curieuses & d'enseignements précieux. Il couronne dignement de nombreuses années de patientes recherches & de coûteuses investigations. Il n'est peut-être pas sans lacunes ni sans erreurs. Tout n'y est pas inédit ni personnel. Mais il constitue le dernier mot de la science actuelle en pareille matière & témoigne d'une intelligence très ouverte & très informée, d'un effort de patience & de travail considérable. Il a été accueilli très favorablement par tous ceux qui l'ont lu & médité. Il a valu à son auteur une des plus belles récompenses de l'Institut de France. Il a été apprécié de même par l'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, à laquelle M. Barrière-Flavy avait fait hommage d'un exemplaire, & qui l'en a remercié en le nommant membre correspondant. Enfin, il vient de lui faire décerner le titre de correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques & scientifiques. B. D.

Mélanges Léonce Couture. — Etudes d'histoire méridionale dédiées à la mémoire de Léonce Couture (1832-1902). 1 vol. petit in-4° de XLIV-360 pages avec portrait en héliogravure. Toulouse, imprimerie & librairie Edouard-Privat, 1902.

Ce livre est un hommage que les amis & les élèves de M. Léonce Couture comptaient lui offrir à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de sa naissance & du jubilé que l'Institut catholique de Toulouse devait célébrer en son honneur à la Pentecôte de 1902. La mort, le 17 février dernier, a douloureusement prévenu ces desseins, & il n'a pu être dédié qu'à sa mémoire. Il est ainsi devenu l'hommage posthume de la Gascogne reconnaissante envers un fils dont elle était justement fière & de Toulouse littéraire & savante

Digitized by Google

qui s'était glorifiée de l'adopter, car la variété des sujets qui y sont traités constitue une véritable image de celui dont le cardinal Mathieu regrettait qu'il eût « semé sa poudre d'or sur tant de petits chemins ».

Ces *Mélanges* sont précédés d'une étude biographique sur M. Léonce Couture, due à la plume élégante & diserte de Mgr Pierre Batiffol, recteur, de l'Institut catholique de Toulouse, & d'une bibliographie des travaux de M. Léonce Couture.

Puis, vient toute une série de travaux préhistoriques, historiques, littéraires ou scientifiques dus aux collègues, aux émules ou aux amis de M. Léonce Couture. Prélats, membres de l'Institut, professeurs, érudits, tous se sont empressés d'apporter leur contribution. Depuis l'époque préhistorique jusqu'à la Révolution, on peut lire des études curieuses sur toutes les branches de l'histoire ou de l'art. Entre toutes, nous citerons celles de M. Emile Cartailhac sur le *Préhistorique pyrénéen*, de M. J. Brissaud sur la *Société d'acquets entre époux sous les lois wisigothiques*, de M. Alfred Jeanroy sur un *Sirventés historique de* 1242, de M. Antoine Thomas sur quelques *Etymologies gascones*, de M. Edouard Privat & l'abbé David Cau-Durban sur l'*Art français en Navarre sous Charles le Noble* (1361-2425), de M. Henri Graillot sur les *Bustes antiques du Musée de Toulouse*, de M. Jules de Lahondès-Lafigère sur les *Statues de la Vierge Marie au Musée de Toulouse*, de M. Gaston Paris sur *Naimery*, *n'Aimeric*, *&c.*

Ce volume, précieux par ses vingt-trois chapitres, divers par les sujets, mais unis par une même pensée, a été luxueusement édité par M. Paul-Edouard Privat & fait honneur à sa maison d'imprimerie & de librairie.

A tous les points de vue, il est donc digne de l'auguste mémoire à laquelle il est dédié & il sera utilement consulté par tous ceux qui s'intéressent à l'étude de nos antiquités provinciales, de la philologie romane & de la littérature méridionale.

B. D.

Digitized by Google

Le troubadour Bertran d'Alamanon, par M. J.-J. SALVERDA DE GRAVE, maître de conférences à l'Université de Leyde. — 1 vol. in-8° de XII-215 pages. — Toulouse, imprimerie & librairie Edouard Privat, 1902.

Après Bertran de Born & Guilhem Montanhagol, voici un troisième troubadour, Bertran d'Alamanon, étudié dans sa vie & dans ses œuvres avec l'érudition & la compétence qui caractérisent la Bibliothèque méridionale publiée sous les auspices de la Faculté des lettres de Toulouse.

Bertran d'Alamanon a vécu au treizième siècle. Il était seigneur de Lamanon, en Provence, & il a été mêlé à trois ordres d'événements historiques : 1° la guerre de Raymond-Bérenger IV, comte de Provence, avec Raymond VII, comte de Toulouse, vers 1230; 2° l'avènement de Charles d'Anjou comme comte de Provence à la mort de Raymond-Bérenger IV, dont il avait épousé la fille en 1245; 3° enfin, la période où Charles d'Anjou devenu, en 1265, roi de Sicile, y fut accompagné par Bertran d'Alamanon. Mais on ne connaît ni l'époque exacte de sa naissance qu'on fait remonter à 1200, ni l'époque de sa mort qu'on a placée approximativement vers 1295.

Quant à son œuvre poétique, dont M. Salverda de Grave nous donne une édition aussi complète que possible, elle se réduit à vingt & une pièces, dont dix sirventés, sept tensons, un *planh* & trois chansons amoureuses. Ces pièces suffisent pour le caractériser comme poète. L'amour n'occupe qu'une place secondaire dans sa vie. Il fait penser à Bertran de Born plus qu'à nul autre troubadour, &, en le comparant à Montanhagol, par exemple, dont les théories amoureuses ont été si bien mises en lumière par M. Coulet dans la même Bibliothèque méridionale, on est frappé du contraste. C'est par ses sirventés, qui allient à une grande puissance d'expression une variété de formes toujours renouvelée, qu'il mérite d'occuper une haute place parmi les troubadours. Cependant, à en juger d'après le nombre de copies qu'on trouve de ses pièces, il ne paraît pas avoir joui d'une grande popularité.

Après avoir, dans une courte introduction, précisé l'époque où vivait Bertran d'Alamanon, M. Salverda de Grave nous

Digitized by Google

donne le texte de ses poésies qu'il divise en poésies *politiques* au nombre de dix & en poésies *personnelles* au nombre de onze. Chacune de ces pièces est précédée d'indications bibliographiques & suivie d'un commentaire historique, de notes, & enfin d'une traduction littérale. On est donc complètement renseigné sur leur portée & leur valeur littéraires.

Puis vient un « essai de reconstitution de la vie de Bertran d'Alamanon », auquel est ajoutée la biographie de ce troubadour par Jean de Nostredame.

Enfin, l'ouvrage est terminé par un glossaire suivi d'une liste alphabétique de noms propres.

Ainsi qu'on peut en juger par cet exposé, l'œuvre de M. J.-J. Salverda de Grave se recommande par sa conscience, son exactitude & son érudition. Elle forme une précieuse contribution à l'étude plus approfondie de notre langue & de notre littérature méridionales. Imprimé sur beau papier en caractères elzéviriens, d'une netteté & d'une correction très appréciables, le volume se fait lire avec d'autant plus de facilité qu'il est particulièrement intéressant & instructif. B. D.

BIBLIOTHÈQUE ESPAGNOLE III. — G. REYNIER : **La vie universitaire dans l'ancienne Espagne**. — Toulouse, Ed. Privat, libraire éditeur. Paris, A. Picard & fils, 1 vol. in-12.

L'Université de Salamanque est la première en date & en importance des Universités d'Espagne. Fondée par Alphonse IX de Léon, au début du treizième siècle, elle fut jusqu'en l'année 1300 le seul asile du savoir.

Paraissent ensuite, de 1300 à 1354, les Universités de Lérida, de Valladolid, de Huesca ; plus de cent ans après, aux approches du seizième siècle, un nouveau mouvement prend une ampleur vraiment surprenante. Ce mouvement intellectuel part de la reine Isabelle de Castille qui, par son *Ecole Palatine*, fondée pour les aînés de la noblesse, amène toute la haute société à se piquer d'humanisme. Les papes, jusque-là peu désireux de multiplier les centres d'études, cèdent tout d'un coup au courant, où les rois les précèdent, où les évêques les suivent. De 1472 à 1572, vingt Universités nouvelles sont fondées avec des constitutions empruntées à Paris, à Bologne,

Digitized by Google

à Toulouse, à Montpellier. Les unes sont laïques, quoique rentées par l'Eglise ; d'autres appartiennent à des ordres religieux Franciscains, Jésuites, Dominicains. Les papes sanctionnent les fondations nouvelles, contrôlent l'enseignement, assurent aux grades leur valeur dans toute la chrétienté, attibuent aux Universités une part des rentes écclésiastiques, auxquelles s'ajoutent fréquemment des héritages laissés par les évêques & des dotations accordées par les rois & certains corps communaux, comme dans l'Aragon.

Parmi ces Universités, les unes prospérèrent : celles de Salamanque, d'Alcala, de Valladolid, de Valence, de Sarragosse, de Santiago, d'Avila. Trois, les Universités sylvestres de Sigüenza, d'Oñate, d'Ossuña, sont demeurées tristement célèbres. Trop nécessiteuses, elles trafiquaient des grades, rivalisaient de complaisance pour délivrer des parchemins aux fruits secs d'Alcala & d'ailleurs.

Il en est deux qui atteignent un haut degré de gloire & de prospérité : celles d'Alcala & de Salamanque. La première dut au voisinage de Madrid, quand Philippe II eut fait de Madrid sa capitale, un nombre considérable d'étudiants. Elle fut l'œuvre du cardinal Ximénès qui en conçut le plan, en hâta l'exécution, la dota princièrement, enrichit sa bibliothèque de manuscrits précieux achetés au poids de l'or, la pourvut d'un personnel d'élite, y porta très haut le niveau des études & la gouverna directement par des recteurs de son choix. L'autre, plus ancienne, passe pour avoir été la plus célèbre du monde après Paris, avant même Bologne & Oxford. C'est d'abord une curieuse ville que Salamanque, avec la magnificence de ses édifices, ses 25 églises, ses 25 couvents d'hommes autant de femmes, ses 25 collèges & l'énorme population qui vit de son Université. Voici l'heure des cours. Des 25 collèges, des pensions de la ville, des hôtels luxueux, arrivent, vêtus de la soutane obligatoire & coiffés du non moins obligatoire bonnet, avec leurs écharpes bleues, blanches, écarlates, violettes, &c., des milliers d'étudiants (7,000), les uns en nombreux & pompeux équipages, — ce sont les cadets des grandes familles, — les autres à pied. Nobles & roturiers remplissent les cours & les salles des ardeurs bruyantes de la jeunesse. Sur soixante-dix

Digitized by Google

chaires, les maîtres les plus compétents les initient aux diverses connaissances. Mais les leçons ne vont pas sans tapage & l'ardeur d'apprendre n'est pas la seule qui agite cette jeunesse. Les brimades que les anciens font subir aux nouveaux, les équipées de nuit & de jour à travers la ville & la campagne, les longues flâneries, les bagarres, les duels, les rosseries des gens du guet, les rapines même font partie du mouvement universitaire. Aux jours de fête, à chaque élection du recteur, à chaque soutenance de thèse, ce sont d'inoubliables manifestations fort onéreuses pour les héros, à cause des cadeaux & des banquets qu'ils doivent payer & de la traditionnelle course de taureaux, dont les frais sont à leur charge. C'est de Salamanque que sont sortis les plus grands hommes dont l'Espagne s'honore, & aussi les héros fameux de la vie picaresque.

Au dix-huitième siècle, ces Universités ne sont plus que l'ombre d'elles-même : peu d'élèves, des maîtres ignorants, un enseignement ridicule qui demeure figé dans les textes primitifs. La décadence a commencé avec la Réforme : le conseil de l'Inquisition tyrannise les maîtres & paralyse leur enseignement. Les Jésuites vont venir qui draineront la gent écolière & attireront dans leurs établissements la fine fleur de la noblesse. Les collèges qui, dans la pensée des fondateurs, devaient servir d'asile aux étudiants pauvres de l'Université, sont envahis peu à peu par les riches & les nobles qui s'assurent des protecteurs à la cour & finissent par disposer d'une influence prépondérante dans l'Université même, au grand détriment des bonnes études, impuissantes désormais à lutter contre la faveur. Ajoutez à ces causes de ruine les conflits entre religieux pour l'obtention des chaires, les luttes sanglantes entre étudiants de nationalités différentes, Andalous & Havanais, les querelles de plus en plus violentes qui s'élèvent entre étudiants, plus turbulents à mesure qu'ils travaillent moins, & les bourgeois des villes universitaires, peu disposés à les laisser faire, & ne vous étonnez plus si derrière ces murailles si imposantes il n'y a plus rien qu'un glorieux souvenir.

Voilà ce que raconte M. Reynier en un style vif, alerte. Il fait passer sous nos yeux un coin de la vie espagnole, & non des moins intéressants.

Digitized by Google

C'est plaisir de lire ces pages, écrites avec humour, toutes vivantes de souvenirs piquants, de mots joyeux, d'aventures excentriques. On lit sans fatigue & pour se reposer d'études arides monotones. Nous souhaitons à ce livre le succès qu'il mérite & qu'assurément il obtiendra. D. C.

Henri DE CURZON : **Felipe Pedrell et les Pyrénées.**
Paris, Fischbacher, 1902.

Le poète catalan Victor Balaguer avait écrit une tragédie dont le sujet était emprunté à la guerre des Albigeois au douzième siècle, tragédie historique & légendaire à la fois. Il avait condensé dans une œuvre poétique, œuvre de patriotique enthousiasme, les principaux événements de cette grande lutte entre le Midi & les hommes du Nord : Foix, Montségur, la journée des Panissarts, trois souvenirs de sette guerre fratricide dont le poète fait les trois étapes de drame sanglant. C'était un poème à la fois dramatique, épique & symbolique qui faisait grand honneur au génie du poète catalan. Mais il fallait, pour l'interpréter & faire passer dans l'âme des auditeurs tous les sentiments d'anxiété, d'espoir, de colère & de joie triomphante un artiste qui eût été secoué par les mêmes transes & les mêmes émotions de la victoire. Il fallait un Espagnol, un Catalan, fils de ceux qui avaient combattu contre l'ennemi. M. Pedrell a su adapter une partition qui fût nationale avant tout. Il est allé chercher son inspiration originale aux sources peu connues de l'antique musique espagnole du seizième siècle. Cela a paru nouveau, original, parce que c'était une œuvre forte, œuvre de conviction & d'amour-propre national, comme on l'a constaté. C'était la revanche de la tradition espagnole. Que durera-t-elle ? Si l'élan donné s'accentue dans l'Ecole musicale espagnole, c'est à M. Pedrell qu'en reviendra tout l'honneur. Le succès qui a accueilli son louable effort a été vif, de très bon aloi, le 4 janvier 1902, au théâtre royal d'opéra à Barcelone, & nous ajouterons très mérité.

« Le caractère si noble & si indépendant du compositeur, dit Henri de Curzon, le but spécial de son œuvre & sa grande allure, sa haute valeur intrinsèque, tout contribuait à attirer

Digitized by Google

de chaudes sympathies de l'étranger autant qu'en son propre pays à cette entreprise. » D. C.

A. DE DUFAU DE MALUQUER. — **Rôle des Feux du comté de Foix.** (Foix, Gadrat, 1901 ; in-8° de 277 p.)

Ce travail est une excellente contribution à l'histoire du Moyen-âge au pays de Foix. C'est le *Rôle des Feux du comté de Foix* révisé en 1390. M. de Dufau, dont l'armorial béarnais est peut-être le meilleur travail qui ait jamais été publié en France sur la noblesse, a occupé ses loisirs à reproduire avec un soin extrême un document de premier ordre sur la perception des impôts dans le comté de Foix au quatorzième siècle, sous Gaston Phébus. Paul Raymond avait fait le même travail pour le dénombrement de 1385 en Béarn, mais avec quelle différence! Raymond n'a donné qu'une reproduction du texte avec une préface vraiment intéressante. M. de Dufau a accompagné en plus le texte d'une annotation très sûre & d'une abondance de détails qui en est le commentaire perpétuel. On ne peut guère mieux éditer ce genre de textes. En appendice, le savant auteur a publié une vingtaine de pages remplies de documents inédits & curieux sur les historiens ariégeois & méridionaux, Michel du Bernis & Arnaud Esquerrier. On y verra que leurs familles se sont perpétuées jusqu'au dix-huitième siècle. Il y a aussi, là dedans, une drôle d'histoire; c'est un document qui relate une rixe dans un mauvais lieu au quatorzième siècle. Pensez donc! On appelait *abbesse* la tenancière de pareils hôtels...

V. D.

Goya, par Paul LAFOND. — Paris, librairie de l'art ancien & moderne, 60, rue Taitbout, Paris, 1 vol. in-4°; prix : 30 francs.

L'art, aussi bien que l'histoire & la littérature de nos voisins d'au delà des Pyrénées, a pour nous un intérêt tout spécial, un attrait tout particulier. Aussi, croyons-nous devoir, quoiqu'un peu tardivement, parler de la belle & savante publication que M. Paul Lafond, conservateur du musée de Pau, a fait paraître il y a quelques mois sur le peintre Goya. Voici, grâce à ce sagace critique, étudié & révélé comme il mérite de l'être, le

Digitized by Google

portraitiste attitré de Charles IV, le terrible satirique qui a fustigé d'une pointe incisive & mordante les vices, les travers de la cour de l'indolent monarque &, buriné sur cuivre ou reproduit sur toile avec une furie vengeresse sans égale, les malheurs & les angoisses de l'invasion.

L'auteur nous donne une excellente biographie de l'artiste, une appréciation définitive de son œuvre dont il met en relief les multiples aspects & qu'il commente & explique avec une rare compétence.

Le volume est suivi du catalogue des ouvrages de Goya peints, dessinés, gravés & lihtographiés. Ce catalogue est-il complet & sans erreurs? Non très probablement; mais il ne peut néanmoins manquer d'être d'une utilité incontestable aux curieux & amateurs que les productions du peintre aragonais intéressent.

Ce superbe volume, en plus de nombreuses illustrations tirées dans le texte, comprend quatorze planches en taille douce signées de nos premiers burinistes ou aquafortistes : Bracquemond, Dezarrois, L. Flameng, J. Jacquemart, P. Lafond — l'auteur du texte, graveur aussi bien qu'écrivain, — Manchon, Ricardo de los Rios, & en surcroît, ce qui lui donne un prix rare, il renferme un cuivre inédit de Goya lui-même.

Inventaire sommaire des Archives communales de Grenade antérieures à 1790 (1 vol. in-4° de xx-256 pages) & **notices qui s'y rapportent**. par R. RUMEAU.

Voici une œuvre considérable, non seulement par son étendue, mais aussi par la manière dont elle a été conduite. C'est toute une vie d'un travail infatigable & éclairé, tenace & intelligent, dirigé avec l'expérience du passé, le goût de la précision impeccable, &, ce qui est surtout précieux & rare, avec bon sens & clarté.

Bien des villes possèdent quantité de pièces anciennes, forêt impénétrable au public. Il ne peut la connaître que lorsque l'archéologue y a percé les grandes routes principales. Ici elles s'offrent bien ouvertes, faciles & engageantes, desservies par de nombreux chemins.

Mais encore faut-il un indicateur qui les mentionne & qui

Digitized by Google

les rende ainsi profitables au voyageur. Le présent article désire être cet indicateur. Il montrera aux lecteurs de la *Revue des Pyrénées* les grandes & belles voies qui permettent, grâce à M. R. Rumeau, de parcourir des archives vraiment fertiles, pittoresques & accidentées.

En 1892, M. R. Rumeau faisait paraître l'*Inventaire sommaire des Archives communales de la ville de Grenade antérieures à* 1790. Les fonctions d'instituteur public qu'il a exercées très longtemps dans cette ville lui rendaient ce grand travail possible. Ce volumineux inventaire forme une histoire entière & détaillée de Grenade.

La suite ou le complément de cet ouvrage a été publié en 1896. Il en faut signaler surtout les premières pages qui, sous le simple titre d'Introduction, sont une monographie complète de Grenade depuis sa fondation, 1290 : tableau net dans sa conception & ses grandes lignes, aux traits fermes & sûrs; travail qui sait être court, malgré l'abondance des faits. C'est la mise en œuvre des documents avec la vraie langue que demande l'Histoire. Le lecteur y est intéressé & entraîné par la parfaite construction de l'ensemble, & il n'y éprouve jamais de fatigue parce qu'il n'y trouve jamais ni obscurité ni longueur.

Ce grand travail avait été précédé d'une forte brochure intitulée : *Notes & documents pour servir à l'histoire de Grenade.* Les faits les plus curieux y sont réunis, les plus anciens antérieurs au douzième siècle, c'est-à-dire à la fondation de la ville.

Ces trois volumes embrassent toute l'histoire de Grenade. En voici d'autres parus postérieurement qui s'appliquent à telle période ou à tel fait particulièrement intéressant. Ces ouvrages traitent les sujets les plus divers. Ainsi, les épidémies autrefois terribles, & qui laissaient longtemps après elles des souvenirs épouvantés. L'une est l'histoire de la peste à Grenade aux seizième & dix-septième siècles; une autre, celle de l'épizootie de 1775 à Grenade & dans le Toulousain. D'autres exposent les habitudes des familles; elles y pénètrent pour nous montrer leur vie intérieure : ainsi, la famille Contard, du Burgaud. Et, dans un ordre moins intime, les médecins de Grenade du seizième au dix-septième siècles.

Digitized by Google

La guerre, qui occupe dans le passé sa grande place, l'occupe aussi dans ces œuvres. Dans cet ordre de choses, citons : la Ligue à Grenade & dans le pays Toulousain, & les Anglais à Grenade en 1814. Sur les institutions : les anciennes foires à Grenade, & les articles sur les cimetières, sur l'atelier de salpêtre & sur l'assistance publique pendant la Révolution. Sur la période révolutionnaire : la formation du district de Grenade-Beaumont, les cahiers de doléance de Launac & de Thil, les billets de confiance pendant la Révolution.

On sait qu'un des lieux les plus célèbres près Grenade était la puissante & très ancienne abbaye de Grandselve. Aussi la retrouve-t-on souvent dans les travaux de M. R. Rumeau. Il en a écrit l'histoire dans un ouvrage intitulé : *Notes sur l'abbaye de Grandselve.*

Je dois encore signaler une brochure riche en documents & précieuse pour les amateurs d'histoire locale : *Une révolte à Grenade en* 1638.

Cette grande œuvre relative à une des principales villes du département est-elle terminée? Pas encore, car l'histoire ainsi comprise & exposée est presque inépuisable. Aussi, plusieurs études analogues nous sont-elles annoncées : *Notice historique sur l'ancienne église de Saint-Séverin de Larra-Grenade*, *Notice historique sur l'église de Grenade*, *Notice historique sur l'hôpital de Grenade*, *Deux siècles d'administration consulaire à Grenade.*

Au sujet de l'étude & de l'enseignement de l'histoire, on recommande aujourd'hui la décentralisation. Pour pouvoir en faire, il faut des historiens décentralisateurs. Cet article a voulu signaler parmi eux M. R. Rumeau comme un des premiers par les œuvres dues à son talent à la fois attrayant, sûr & infatigable. CARRÈRE DE MAYNARD.

Poésies par Georges BRUNET. — 1 vol. in-8° carré de VI-151 pages. — Edition de l'*Ame latine*, Toulouse, MCMII.

Ce recueil de poésies est précédé d'une préface en vers de M. Armand Praviel, qui nous initie quelque peu à l'identité de Georges Brunet. Il s'agit d'un « Marquis-Poète », qu'il appelle aussi un « Châtelain-Troubadour ». Et ce poète est

Digitized by Google

un romantique qui fait songer au « grand Banville ». Il nous donne sous un pseudonyme :

Des chants émus, des chants joyeux, des chants plaintifs,
Des bouquets à Chloris, des tableaux primitifs,
. . . . . .
Du rire, de l'aurore, du rêve & du soleil;

on retrouve dans ses vers

le bon sens éternel,
Le goût classique, fini & traditionnel,
Le trait, la grâce aimable & la grâce ironique,
Le panache flottant du casque romantique,
Le sourire railleur où se cache un sanglot,
Et, par moment, lorsque le soir s'éteint sur l'eau,
Cette vague langueur qui vient du paysage
Et verse en notre esprit la gravité du sage.

Ainsi présenté par M. Armand Praviel, M. Georges Brunet justifie toutes ces appréciations de son talent souple & varié.

Ce sont d'abord de petits poèmes comme *la Légende du Paradis*, *Nemrod vieilli*, *l'Amoureux de Meryem*, *l'Imagier*.

Puis, sous le titre de *Feuillets épars*, viennent des pièces diverses, parmi lesquelles on distingue *Dragon d'Austerlitz*, & plusieurs sonnets, d'un rythme alerte.

Les *Rimes tendres* sont pleines de grâce & d'abandon.

Le livre se termine par des *Élévations* qui rappellent la manière de Lamartine & qui ont le charme berceur de ses « Harmonies ». B. D.

Les Roses qui saignent..., poèmes provençaux par M. Joseph Loubet, avec la traduction française en regard par l'auteur & une préface par M. Pierre Devoluy, capoulié du Félibrige; livre premier. — Un vol. petit in-8° de XXI-107 pages. — Avignon, François Seguin, imprimeur-éditeur, 1902.

Ce titre est caractéristique. Il s'agit d'un rosaire de petits poèmes qui s'égrènent comme un chapelet & qui nous charment tantôt par leur vigueur & tantôt par leur grâce. Aux sirventes les plus ardents succèdent les « chansons d'amour les plus passionnées & les plus berceuses ». L'auteur est un fervent de la petite patrie méridionale. Et partout on sent un vrai poète dans l'art de penser & de dire.

Digitized by Google

Transplanté de bonne heure à Paris, M. Joseph Loubet eut pu, comme tant d'autres, se laisser prendre à l'illusion trompeuse des succès faciles de la capitale & devenir « l'un des principicules qui règnent dans les tavernes de Lutèce »; mais quoique « déraciné » de sa province par les nécessités de la vie, il a su « garder son âme » & « demeurer la fleur de son terroir ». Il en a été récompensé par le succès de ses œuvres.

Par la richesse & la variété de son talent poétique, M. Joseph Loubet continue la lignée des meilleurs poètes de la génération de Frédéric Mistral & d'Auguste Fourès. Il prend place avec les Marius André, les Valère Bernard, les Jules Boissière, les Paul Chassary, les Prosper Estieu, les Antonin Perbosc, parmi les « princes de la poésie romane ».

C'est avec intérêt qu'on pénètre dans son jardin fleuri & avec une joie pleine d'espoir qu'on y cueille ses roses enflammées. En s'épanchant sur le sol, comme une rosée bienfaisante, leur sang fera jaillir des moissons triomphantes pour notre langue d'Oc, car c'est le sang des races latines qui, pareil au vin de la cuvée, fermente & bout dans leurs pétales :

Es lou sang di raço latino
Qu'ansin que lou vin dins la tino
Boui e reboui souto sa peù.

Salut donc aux poèmes nouveaux de M. Joseph Loubet, *l'Estuciado* (la vision), *Vespre* (le soir), *Magalouno* (Magalonne), *l'Aragno* (l'araignée), *Clarun lunen* (clair de lune), *la Vihado* (la veillée) & les autres. Ce sont autant de fleurs vermeilles détachées de l'arbre du Gai-Savoir. Cueillons-les à pleines corbeilles & savourons-les, car elles mettent dans notre âme la lumière & la joie du soleil qui les a fait naître.

B. D.

La ronde des Cygnes. par M. Armand PRAVIEL — Edition de *l'Ame Latine*, Toulouse, 1881. Une plaquette in-8° carré, non paginée.

Il s'agit d'un « volume » de poésies, se composant de dix « odelettes ou sonnets » & émanant d'un de nos jeunes poètes toulousains, appelé aux meilleures destinées. M. Armand Praviel est l'auteur de *Marthe & Marie*, mystère en un acte, & de

Digitized by Google

Poèmes mystiques; & il nous promet prochainement *Le Livre des rois,* poèmes, *Péché d'aveugle,* roman, & des *Contes authentiques.* C'est un laborieux : il cultive les vers comme la prose. Sa nouvelle œuvre nous dit ce que pourront être celles qui suivront. En une langue ferme & sonore, ou bien douce & tendre, suivant le sujet, il rappelle tantôt Hérédia & tantôt Joséphin Soulary. Cette fois, c'est la note du cœur qui domine, & on l'y retrouve, suivant sa propre expression,

Artiste ému par les aspects de la Beauté.

Il reste encore fidèle à la forme classique ; mais on voit qu'il aspire à s'émanciper. Nous ne saurions nous en effrayer :

Vers les pays de fantaisie
S'il guide son pauvre être lourd,
Il mettra dans sa poésie
Un délicat parfum d'amour.

B. D.

La double Guirlande, par Pierre FONS & J. ROZÈS. — Edition de *l'Ame Latine*, Toulouse, 1902.

Deux nouveaux lauréats de l'Académie des Jeux Floraux, deux poètes toulousains & deux amis, *Arcades ambo*, MM. Pierre Fons & Joseph Rozès, ont réuni en cette *Double Guirlande*, comme ils l'appellent, leurs poésies couronnées cette année.

Ce sont d'abord *Les Adieux d'octobre*, une lamentation endeuillée, de M. Pierre Fons, à laquelle a été décerné un souci, & qui est suivie de deux sonnets non moins lugubres : *Rêve de septembre* & *Vœu*, — trois pièces devant faire partie d'un recueil de poésies, *L'heure amoureuse & funéraire*, qui paraîtra prochainement.

Puis viennent le *Moulin de Brousse*, qui a obtenu un œillet, & le *Poème à Pierre Fons*, en vers libres, par M. Joseph Rozès.

Le tout forme une petite plaquette de 15 pages petit in-8°, imprimé en caractères elzéviriens, & constitue un très important spécimen du genre & du talent de ces deux jeunes gens, liés par une étroite amitié & fréquentant de compagnie chez

Digitized by Google

les Muses, où ils reçoivent le meilleur accueil. Nous applaudissons à leurs succès; mais qu'ils ne s'attardent pas dans le même genre. La lyre a plusieurs cordes, & ils ne doivent pas se borner à celle qu'ils ont tout d'abord affectionnée. S'il est des heures tristes dans la vie, il y en a aussi de joyeuses, d'héroïques & de glorieuses. Et la jeunesse « latine » est surtout apte a chanter le soleil & tout ce qui danse & rit dans sa chaude atmosphère. B. D.

MIRET Y SANS. — **Discurso leido en la real Academia de Buenas Letras de Barcelona** en 1900.

L'auteur n'est pas seulement un érudit, c'est un fin lettré & un orateur. Reçu membre de l'Académie des Bonnes Lettres de Barcelone, il a prononcé, le jour de la séance de réception, un discours qu'anime un vrai souffle de patriotisme; le sujet concerne la cause catalane. L'orateur tient à montrer quelle a été au Moyen-âge l'expansion de l'influence catalane dans le midi de la France. Il examine à grands traits les points les plus importants de la question. C'est un brillant exposé de faits & de déductions historiques. Le passé lui semble plein d'enseignements & lui fait espérer de belles destinées pour la patrie. C'est un souhait que nous formons bien volontiers avec M. Miret y Sans. F. P.

JOACHIM MIRET Y SANS. — **Los vescomtes de Bas en la Illa de Sardenya**. Estudi historich sobre los jutges d'Arborea de raça Catalana. BARCELONA, Jaime Pugventos, 1901 ; 1 vol. in-8°, 144 p.

Un érudit français, M. Blancard, ancien archiviste des Bouches-du-Rhône, a publié, il y a une vingtaine d'années, un mémoire pour faire connaître un document par lui découvert; d'après ce texte, l'illustre famille provençale des Baux aurait eu, dès la fin du douzième siècle, une de ses branches établie en Sardaigne, dans la région appelée le principat d'Arborée. Plusieurs auteurs adoptèrent l'opinion de M. Blancard.

Si cette conclusion était de nature à satisfaire l'amour-propre des Provençaux, elle ne devait pas être goûtée par les patriotes catalans, qui cherchent à démontrer la prépondérance & l'influence de leur race dans la Méditerranée. Parmi

Digitized by Google

ces patriotes paraît en première ligne M. Miret y Sans, qui s'est fait érudit pour combattre en l'honneur de son pays & pour en revendiquer les droits historiques.

L'établissement de la famille des Baux en Sardaigne lui a paru suspect; en vue de réfuter les arguments de M. Blancard, il a fouillé les archives & est arrivé à découvrir que le savant archiviste s'était laissé surprendre par une similitude de noms; qu'il a confondu les *Baux* de Provence avec la maison des vicomtes de *Bas* en Catalogne. C'est pour relever cette erreur & pour mettre en évidence le rôle d'une famille de son pays, que M. Miret y Sans a tenu à faire connaître le résultat de ses recherches.

L'ouvrage est divisé en quatre parties, qui se déduisent logiquement les unes des autres. D'abord, l'auteur établit ce qu'était la maison des vicomtes de Bas, au pays de Besalu, en Catalogne; en opposition, il s'occupe de la famille provençale des Baux, qui n'a rien à voir dans l'histoire de l'Arborée, en Sardaigne. Vient ensuite une étude sur le pays où était implantée la famille, objet de la confusion, &, par suite, de la réfutation. Le terrain déblayé, les preuves mises en lumière, M. Miret & Sans arrive aux conclusions qu'il a étayées avec de sérieux arguments; il arrête son récit au quinzième siècle, époque où les rois d'Aragon devinrent définitivement les maîtres du pays. Il est à regretter que l'auteur n'ait pas complété son œuvre, en empruntant des informations complémentaires à des écrivains français qui ont eu occasion de traiter la question de la succession d'Arborée.

M. Miret y Sans ne s'est pas seulement proposé de faire œuvre de simple érudition, il a voulu ajouter une page à la glorieuse histoire du peuple catalan; le sentiment patriotique colore & anime le style, rend facile la lecture de l'ouvrage.

A côté d'éloges mérités, la critique ne doit pas abdiquer ses droits. Il est à propos de relever certains côtés défectueux dans les procédés de composition. Les références aux sources ou aux publications ne sont pas suffisantes; les textes transcrits à titre de pièces justificatives se présentent sous un aspect trop compact. Le sens gagnerait en clarté si les phrases, par suite d'une ponctuation plus judicieuse, étaient mieux coupées dans les

Digitized by Google

documents reproduits. Trop longs par rapport à l'étendue de l'ouvrage, les chapitres auraient pu être fractionnés; les recherches auraient été plus faciles dans les sommaires. Enfin, pourquoi ne pas prendre la peine de traduire en style moderne les dates énoncées d'après les anciens systèmes? C'est une lacune constatée dans d'autres publications de l'auteur; il devra tenir compte de la remarque, s'il désire voir ses ouvrages appréciés suivant leur mérite, affaibli par ce manque de précision chronologique.

M. Miret y Sans a écrit son livre, comme la plupart de ses œuvres, en langue catalane. Ardent patriote, il cherche à mettre en lumière tout ce qui peut contribuer au succès de la cause catalane; il estime avec raison que, pour faire aimer & connaître la patrie, il importe de se servir de la langue des aïeux; c'est le meilleur moyen de redonner à une race conscience d'elle-même, de renouer les traditions en établissant l'union entre le passé & le présent.

La poésie ne peut suffire à tout & si, à l'exemple des Catalans, les écrivains de Languedoc, de Provence, de Gascogne veulent contribuer au progrès & à la popularité de la langue, dont ils célèbrent la renaissance, ils devraient l'employer aussi à la composition d'œuvres écrites en prose.

F. PASQUIER.

Le Secrétaire-Gérant,

Edouard PRIVAT,
Archiviste-Paléographe

Toulouse, imprimerie DOULADOURE-PRIVAT, rue Saint-Rome, 39. 1020

Digitized by Google

LA MONTAGNE NOIRE

Les touristes qui sabrent le département de l'Aude d'une trajectoire rapide en chemin de fer, des coteaux gris & pelés de la Piège à la plaine monotone du Narbonnais, si bien appelée le plat pays, ne se doutent pas qu'il est un des plus accidentés de France.

Seul, en effet, il peut montrer deux grandes chaînes de montagnes & la mer, la mer bleue.

Au sud, un massif puissant le sépare du département des Pyrénées-Orientales. C'est l'immense & longue croupe des pâturages de Madres que l'on voit des plaines se boursouffler entre le Canigou & les monts de l'Ariège, & dont le point culminant atteint 2,741 mètres. D'altiers sommets se dressent à sa suite sur la limite des deux départements : les pics de Bernard-Salvage, 2,437 mètres; de la Glèbe, 2,024 mètres; de la Montagne rase, 1,845 mètres; du Sarrat naou, 1,314 mètres, mais s'abaissent peu à peu jusqu'au col Saint-Louis, après lequel se dresse comme une vedette farouche le pic de Bugarach (1,231 mètres), d'où courent à travers le sud-est du département les deux chaînons des Corbières orientales, tandis que les Corbières occidentales descendent vers le nord-ouest.

M. Lequeutre a très bien décrit, en exprimant son admiration, dans le volume du *Club-Alpin* de 1890, les ascensions du massif de Madres fouetté sans cesse par les vents furibonds des deux mers.

Il s'avance comme un avant-poste des Pyrénées. Après les sources de l'Ariège, en effet, la ligne de faîte, rempart & lien

Digitized by Google

à la fois entre la France & l'Espagne, ne conserve plus la direction dessinée avec une netteté presque rectiligne qu'elle avait gardée depuis qu'elle avait surgi de l'Océan. Plusieurs chaînons importants & superbes se détachent du pic Pèdrous, qui semble protéger à l'ouest la vaste dépression où dort le lac Lamoux, de même que le Carlitte à l'est. Ils se développent comme en éventail dont les branches divisent les bassins de l'Aude, de l'Agly, de la Tet & du Tech, & dont la plus méridionale poursuit ses sinuosités pour aller plonger dans la mer au cap Creux[1].

La dislocation de la chaîne des Pyrénées s'annonçait déjà d'ailleurs dès la rive droite de l'Ariège par la crête qui, partant de même du Pèdrous, court vers le nord jusqu'au Tarbésou (2,369 mètres) & au col de Paillères pour s'infléchir ensuite vers l'ouest & se continuer par le chaînon parallèle à la ligne de faîte couronné par les profils élégants & majestueux du Saint-Barthélemy. C'est depuis l'Océan le seul exemple d'une chaîne transversale aussi importante.

On peut observer en passant que, du Pèdrous au col de Paillères, cette chaîne domine & enferme vers l'est un canton ariégeois qui devrait appartenir au département de l'Aude, puisque la rivière qui lui a donné son nom le traverse dans la première partie de son cours. On arrive d'ailleurs très facilement aujourd'hui, & très agréablement aussi, de ce canton de Quérigut à Quillan & à Limoux par une belle route longeant la rivière torrentueuse à travers la forêt de Gesse, tandis qu'il est encore & qu'il sera toujours impossible d'aller de Quérigut à Ax par une voie plus aisée que celle du col de Paillères à l'altitude de 1,672 mètres, sous la neige pendant plusieurs mois de l'année, si bien que des menhirs se dressent au sommet du col & sur ses pentes pour indiquer la route au malheureux facteur rural & aux rares commerçants de laine ou de bestiaux qui s'y hasardent pendant l'hiver.

Cette anomalie s'explique toutefois parce que à l'époque de la formation des départements il était encore plus ardu de

1. Voir pour cette dernière direction l'étude de M. le colonel Blanchot : *Revue de géographie de Toulouse*, t. II, p. 242.

Digitized by Google

s'échapper de l'entonnoir du pays de Quérigut, appelé alors le Donezan, pour pénétrer jusqu'aux pays de la basse vallée de l'Aude. Le Donezan avait été attaché au comté de Foix par des liens féodaux; mais ce n'était pas ce motif qui avait déterminé les décisions des constituants, puisqu'ils ont cherché, au contraire, à briser ces anciennes dépendances par la création des départements nouveaux.

Celui de l'Ariège est assez riche en sites pittoresques pour céder la vallée profonde à celui de l'Aude. Il se consolerait d'ailleurs volontiers si on lui donnait en échange le canton de Belpech dont les relations sont naturelles & constantes d'ailleurs avec Pamiers.

A l'autre extrémité du département, au nord, vis-à-vis la grande chaîne qui découpe ses hautes cîmes sur le ciel du Roussillon & de l'Espagne, se prolonge une autre longue croupe en forme de dos de chameau, à laquelle la verdure sombre de ses forêts, puissantes encore malgré les déboisements, a fait donner le nom de montagne Noire. Au nord-est, elle se rattache par les monts de l'Espinouse aux Cévennes vivaraises, sur le bord méridional du plateau central. En s'élevant progressivement, elle domine au sud la vallée audoise du Minervois, puis, de ses arêtes culminantes, les plateaux & les gorges du Cabardès, du pays de Saissac & de Villemagne, pour mourir ensuite assez brusquement sur la plaine de Revel, en face des coteaux lauraguais de Saint-Félix[1].

Lorsqu'on la contemple des plaines de l'Aude, ses pentes paraissent régulières & unies, mais elles sont coupées par des anfractuosités rocheuses offrant des sites inattendus fort pittoresques.

La montagne Noire eut un malheur, celui de surgir trop près des Pyrénées, ou plutôt ce fut, après de longs siècles pendant lesquels elle avait vu se dérouler à ses pieds les mers & les plaines qui forment aujourd'hui une partie du Langue-

1. Voir, sur le point terminus de la montagne Noire à l'ouest. l'étude de M. F. Delisle dans la *Revue de géographie de Toulouse*, t. XX, pp. 59 & 101.

Digitized by Google

doc, de voir se dresser la chaîne superbe qui l'écrasa aussitôt de ses sommets dominateurs.

Car la montagne Noire est plus vieille que les Pyrénées, qui elles-mêmes regardent les fières Alpes comme des cadettes.

C'est précisément par suite de son plus grand âge qu'elle ne présente plus au premier regard que des croupes arrondies. Ses reliefs & ses crêtes ont été rabotés par les érosions atmosphériques, les avalanches & les éboulements qui mènent le deuil croissant sans cesse des grandes chaînes. Le même sort attend les Pyrénées & les Alpes même, jadis plus hautes. Leurs lacs aussi seront comblés, & il ne leur restera plus, comme à la chaîne languedocienne, que quelques ravins qui rappelleront encore leurs anciennes beautés pittoresques.

Le calcaire nummulitique & le garumnien reposent en strates horizontales sur les terrains siluriens & dévoniens de la montagne Noire, telles qu'elles ont été déposées à l'origine des terrains tertiaires, tandis qu'elles sont redressées en crêtes hérissées à la base des Pyrénées, particulièrement dans l'Ariège où elles prennent le nom de chaîne de Plantaurel, à Saint-Jean-des-Verges, par exemple, au pas del Roc, au Mas-d'Azil où leurs contournements ont ouvert la grotte célèbre que traverse l'Arise.

Il résulta de cette supériorité que lorsque les hommes apparurent sur la terre, & surtout lorsqu'après des générations innombrables &, presque de nos jours seulement, survinrent les touristes & les passionnés des montagnes, la crête bleue qui profile sur le ciel du Midi ses pics d'argent les attira tous & que l'humble croupe sombre fut si négligée qu'on l'ignore presque à Toulouse, si voisine.

I.

Combien de charmes variés elle offre cependant! Combien d'asiles frais si rapprochés des plaines brûlantes! Assise sur les versants des deux mers, elle réunit sur ses pentes leurs divers climats. Ses pieds baignent au sud, vers sa partie orientale, sur des mers de pampres qui sont les plus riches du globe. L'olivier mêle à leurs ardentes émeraudes sa pâle verdure où

Digitized by Google

les brises marines font luire des éclairs argentés. Sur les garrigues odorantes de ses premières assises fleurissent les plantes méditerranéennes, & le promeneur qui les froisse marche dans une atmosphère de parfums. Plns haut, le chêne vert étend ses nappes de feuillages persistants sous les neiges hivernales, & sur les pentes supérieures le vrai chêne gaulois s'unit au hêtre ami des hauteurs & au sapin même.

Après les premières ondulations battues sans cesse par les vents du sud-est & du nord-ouest, le marin, comme on le nomme dans le pays, notre vent d'autan toulousain qui a d'ailleurs la même signification, *ab alto*, & le terrible cers dont les anciens avaient fait un dieu, terrains trop dénudés aujourd'hui que couvrait jadis la vigne française, mais qui ne peuvent plus nourrir les vignes américaines plus exigeantes, on est surpris de trouver, au milieu de l'été, des villages frais entourés d'ombrages & de torrents jaseurs. Les habitants des plaines torrides du Bas-Languedoc commencent à les apprécier & viennent y chercher pour des prix modestes un refuge à l'abri de la poussière & des flèches du soleil de Cette & de Narbonne. Ils peuvent y multiplier les courses pittoresques des gorges rocheuses du Cabardès & de Minerve, hérissées de ruines héroïques, aux forêts de Nore, de la Loubatière & de Ramondens, des mines de fer & d'or à la prise d'Alzau où le canal du Midi prend sa source dans un vallon d'un vert tendre qui s'encadre dans des pentes ruisselantes de feuillages & au bassin de Lampy, semblable à un lac de montagne dans sa couronne de bois sombres.

Les eaux sont abondantes, en effet, & se précipitent en torrents cristallins, au nord, vers le Thoré dont la vallée limite la montagne Noire & la sépare des montagnes de Lacaune, dernière plissure du plateau central; au sud, vers l'Aude & son affluent Le Fresquel. Elles attirèrent l'attention chercheuse de Pierre-Paul Riquet & il fixa sur elles le projet de sa gigantesque entreprise.

Déjà sous François Ier s'était ébauché un plan de jonction de l'Océan à la Méditerranée. On avait cru pouvoir prendre l'eau à la Garonne & la conduire, pour éviter des détours, jusqu'à Villepinte où elle se serait jointe au Fresquel avant d'at-

Digitized by Google

teindre l'Aude. Mais d'énormes tranchées & des galeries souterraines auraient été nécessaires & l'entreprise ne fut pas même tentée.

Pierre Reneau, maître niveleur de la ville de Salon, en Provence, proposa à Henri IV & à Sully d'amener les eaux de l'Ariège & de quelques ruisseaux pris au passage jusqu'à la fontaine de la Grave qui, sur le col de Naurouse, déverse ses eaux sur les deux versants & les donne ainsi aux deux mers. L'assassinat du roi arrêta le commencement d'exécution.

Marsanne parlait dans une lettre à Peiresc, en 1635, d'un homme de Gascogne qui était venu lui proposer un projet de canal de Narbonne à Bayonne qui n'aurait rien coûté au roi ni au peuple.

L'inspiration de génie de Riquet fut de découvrir dans les niveaux très supérieurs de la montagne Noire la quantité d'eau suffisante pour l'alimentation du canal, car si déjà l'attention était fixée sur les points de partage à Naurouse, l'Ariège n'aurait pu la fournir.

Il conduisit les ruisseaux de l'Alzau, le plus oriental & le plus élevé, de la Vernassonne, de Lampy & de Rieutort dans une rigole dont l'allée qui la cotoie est devenue une promenade enchanteresse, la forêt de Fontainebleau avec de l'eau. Il les réunit dans le bassin de Saint-Féréol, creusé dans la vallée du Laudot, dont la digue fut commencée en 1667, &, du bassin, les dirigea sur Naurouse par une autre rigole dite de la Plaine, longeant les coteaux de Saint-Félix.

Il avait d'abord conçu le projet d'établir le bassin de partage un peu plus au nord, au-dessous du village des Cassés près de Graissens, & de là d'atteindre la Garonne par l'Agout & le Tarn.

Car si la montagne Noire est aujourd'hui nettement séparée des collines du Lauraguais & des Corbières occidentales, qui, après être parties aussi de la rive droite de la haute Ariège, viennent s'infléchir vers l'ouest au-dessus des sources du Fresquel pour se prolonger jusqu'aux coteaux de Pech-David en amont de Toulouse[1], il n'en est pas moins vrai que, dans la

1. M. Delisle, *loc. cit.*, p. 124.

Digitized by Google

plaine de Revel, une ligne de faîte, légère trace ondulée de l'état ancien, a subsisté, & des Corbières occidentales à la Montagne noire sépare encore les bassins des deux mers.

Le géologue Maignan pensait que l'Agout, se déversant autrefois en large fleuve dans la vallée actuelle de l'Aude, avait enlevé les terres hautes qui joignaient auparavant les deux chaînes.

Riquet utilisa le peu d'émergence actuelle sur la plaine de la ligne de partage pour amener hardiment dans la rigole de la plaine les eaux du Sor qui coule sur le versant nord de la montagne Noire & se jette dans l'Agout, en les saisissant au pont Crouzet, au-dessous de Sorèze.

Le bassin de Lampy ne fut creusé qu'un siècle plus tard, spécialement pour alimenter le nouveau canal de Narbonne. Si l'on détourne les yeux de la digue gigantesque qui le ferme au sud, on croit voir une nappe d'eau naturelle dans sa coupe d'épais ombrages, surtout lorsque les brumes matinales flottent sur ses eaux endormies ou lorsque les brises du soir les paillettent d'étincelles.

Riquet mourut le 1er octobre 1680 avant d'avoir vu les torrents qu'il avait captés descendre docilement dans le vaste réservoir qu'il leur avait ouvert. Mais la plus légitime des gloires ne cessera pas d'entourer son nom, témoignage de la reconnaissance des pays méridionaux pour sa création immortelle, destinée peut-être à s'agrandir encore, fruit de sa sagacité, de sa constance & de ses sacrifices.

Les eaux fertilisantes que la montagne Noire précipite sur ses pentes & dans les plaines sont utilisées par des irrigations, mais ne sont peut-être pas suffisamment aménagées. Seul le village de Saint-Denis, bastide aux rues droites en damier, fondée par Philippe le Bel dans les dernières années du treizième siècle, s'est donné un petit Lampy, creusé dans le lit de l'Alzau, à 3 kilomètres en amont, pour ne pas interrompre l'arrosage de ses prairies dans les temps de baisse, au fort de l'été.

On n'aime vraiment pas une montagne & on ne la connaît pleinement aussi si on ne gravit son point culminant. Il attire irrésistiblement & fascine le regard jusqu'à ce qu'on l'ait

Digitized by Google

atteint. Celui de la montagne Noire est à la portée de tous les promeneurs & l'on peut gagner de tous côtés, par des pentes fort douces le pic de Nore qui ne s'élève qu'à 1,210 mètres. Mais la voie la plus séduisante est celle qui conduit d'abord au Mas-Cabardès par le vallon de Conques, où la verdure des prairies s'unit à celle des vignes luxuriantes & que domine la petite ville étagée autour de son église & des vieux murs de son château. Bientôt la route, remontant le cours de l'Orbiel, s'engage dans un couloir rocheux que commandent les tours de Cabaret, & c'est dans l'altier piédestal âpre & hérissé qui les porte qu'elle a été creusée dans le milieu du dernier siècle seulement. La première voiture n'est arrivée qu'en 1847 au Mas-Cabardès qu'on n'atteignait auparavant qu'à dos de mulet par un sentier qui passait de l'autre côté de l'arête. Après ce défilé sauvage s'ouvre le vallon verdoyant des Ilhes resserré entre des pentes hautes & raides. C'est, ou c'était, comme une oasis entre deux régions plus rudes. Les châtaigniers, sa parure & sa fortune, sont attaqués depuis quelques années par un mal inédit, ou oublié du moins comme tant d'autres dans la culture. Leurs racines noircissent & pourrissent, les rameaux se dessèchent & l'arbre meurt. On en voit sans cesse quelques-uns de plus étendre désespérément vers le ciel leurs branches nues de squelettes. Les plus jeunes ne sont pas épargnés & si l'on ne parvient pas à enrayer le mal le charmant vallon sera dénudé en peu d'années.

Les malheureux habitants ont appelé ce fléau la maladie de l'encre & les naturalistes n'en savent guère davantage. Un champignon microscopique croît sur les racines atteintes. Mais est-il la cause du mal ou ne se développe-t-il que lorsque la racine déjà frappée entre en décomposition?

D'autres régions voient aussi leurs châtaigniers attaqués, dans les Hautes-Pyrénées, en Auvergne. Dans la montagne Noire les parties hautes des vallées sont épargnées encore[1].

Quelques minutes avant d'arriver au Mas-Cabardès, on se détourne à droite & l'on aperçoit bientôt le village de Roque-

1. On s'aperçoit, cet été, que la maladie meurtrière commence à monter dans les vallées latérales.

Digitized by Google

fère dont les maisons escaladent les rochers sans dépasser toutefois l'église qui se glorifie de posséder une épine de la sainte couronne, donnée au châtelain par saint Louis. Le manoir Louis XIII, relevé sur un antique château féodal, conserve un grand salon avec les boiseries & les meubles aux puissants reliefs de cette époque ainsi qu'une vaste cheminée en pierre sculptée. Puis, c'est Labastide-Esparbairenque, la *Preverencha* du Moyen-âge, dont la terminaison singulière se retrouve dans plusieurs localités, & selon la même origine étymologique, la Virenque, la Valdurenque &, dans le Gard, la Gardonenque, la Césarenque. La route monte ensuite comme une allée de parc entre les hauts taillis de châtaigniers cultivés pour la tonnellerie; puis entre les bois de chênes auxquels les hêtres aux troncs gris striés de blanc commencent à s'entremêler pour dominer bientôt ensuite. Sur la gauche tombe, comme un filet d'argent entre les futaies d'un vert intense, la cascade de Cuqserviès. Dès qu'on achève de monter, un vaste plateau de prairies s'étend entre les bois de chênes & de hêtres d'un côté, de pins divers de l'autre, récemment plantés par un propriétaire de goût qui donne une leçon & un modèle. Bientôt apparaissent étalées au soleil les maisons du village de Pradelles que protège le clocher octogone de schistes de son église dont le carillon musical éveille tous les échos de la vallée. Il suffit ensuite de gravir en une heure 400 mètres du sud au nord en contournant légèrement sur la droite, car Pradelles est déjà à 800 mètres d'altitude. On arrive ainsi au pic de Nore par une promenade à travers des taillis de hêtres ou sur des pâturages envahis par la bruyère, plante sociale par excellence, qui a fini par s'emparer en souveraine de la calotte entière du sommet.

Le pic de Nore n'est pas un pic. C'est une vaste croupe herbeuse dont le point culminant se distinguerait à peine s'il n'était signalé par les débris d'une petite pyramide que la Commission du nivellement général de la France y avait fait élever & qui a été démolie moins par les éléments que par les hommes, dont c'est le suprême bonheur que de détruire. Quelques dalles de granit émergent çà & là des touffes roses des bruyères.

Digitized by Google

Sur ce sommet d'une altitude modeste on n'en a pas moins toute la France méridionale sous le regard, aussi loin du moins qu'il peut s'étendre. Il suffit pour s'en convaincre d'observer qu'aucun point aussi élevé ne se dresse entre les Pyrénées & les monts d'Auvergne, entre l'Océan & les Alpes. Aussi la vue est-elle incomparable sur les plaines du Languedoc, les Corbières, la chaîne des Pyrénées, & vers le nord sur l'entier département du Tarn, les montagnes de Lacaune & de Saint-Pons, les plateaux du Rouergue, aux jours très clairs peut-être, jusqu'au Plomb du Cantal. Aussi Méchain avait-il choisi le point de Nore pour mesurer un arc du méridien terrestre. Il y établit une de ses triangulations sur le Canigou, le pic du Midi de Bigorre & le clocher de Rodez, une autre sur ce même clocher, le pic de Costabone & le mont Perdu. Il y subit de très mauvais temps, car c'était en décembre 1795, époque singulièrement choisie. Les jours où les horizons sont les plus clairs sont bien ceux de l'automne, mais plus tôt. Peut-être s'imaginait-il, comme beaucoup de gens du Nord, qu'il ne fait jamais froid dans le Midi.

Des sentiers rapides où des touffes d'airelle offrent leurs baies violettes aux lèvres altérées, permettent de descendre en quelques minutes sur le plateau où serpente l'Arnette. Tout le versant méridional de la montagne Noire verse ses eaux dans la Méditerranée par l'Aude ou son affluent le Fresquel. Seule l'Arnette paradoxale, descendue justement des hauteurs culminantes, après s'être dirigée d'abord vers le sud comme toutes les rivières ses sœurs, se détourne vers le nord-ouest, saisit un couloir transversal & se précipite dans le Thoré pour aller donner sa goutte d'eau à l'Océan.

Ce plateau de paturages nourrit une grande quantité de bestiaux, mais l'élevage n'est pas la seule industrie des habitants de Pradelles. Si leur montagne n'a pas de glaciers, ils lui ont donné des glacières. Ils recueillent la neige en hiver, l'enferment & la tassent fortement dans des caves voutées, recouvrent ensuite de branchages la couche supérieure et attendent l'été. L'été venu, ils enlèvent successivement & par couche d'un mètre environ cette neige durcie, la tassent de nouveau dans des moules cylindriques qui contiennent

Digitized by Google

50 kilos & transportent ces cylindres de glace, en les enveloppant de feuillages & de toiles, dans les villes brûlantes de la plaine. Cette glace, on le comprend, ne doit pas se mêler à la boisson & ne peut être utilisée que pour rafraîchir & frapper. On voit aussi, près du sommet, des glacières ouvertes en plein ciel défendues seulement du soleil par un mur, au midi. Les montagnards sont les plus industrieux des hommes parce que ils sont ceux qui ont à lutter avec le plus de difficultés.

La roche de Nore est loin de valoir le granit des Martys, dont le grain superbe & la dureté donnent aux constructions bel aspect & robustesse. On gagne aussi les Martys par une vallée très pittoresque, le village de Cuxac-Cabardés, qui se présente tout à coup comme un oasis de verdure après les plateaux stériles & nus des Garrigues & celui de Caudebronde qui ressemble à un village suisse, avec son clocher pointu plongeant ses assises dans le torrent dont les eaux vives bruissent au fond d'une gorge étroite entre deux versants couverts de taillis de châtaigniers.

A une heure à l'ouest des Martys, le cirque de Laprade voit affluer, le 9 août, trente mille moutons ou brebis, venus des vallées du Tarn & de l'Aude pour s'offrir aux acheteurs. C'est le plus beau champ de foire qui se puisse voir, vaste conque de prairies entourées d'une couronne de forêts. Sur un des bords se dresse l'église en bois du hameau munie d'un poêle pour les temps de neige; elle complète un paysage qui fait penser à la Norwège.

Le cirque de Laprade, entre les forêts de Montaud, de Ramondens & de la Loubatière, s'ouvre justement au milieu de la partie la plus large de la montagne Noire, qui s'allonge de l'est à l'ouest en fuseau étalé. Montoulieu dans l'Aude & Labruguière dans le Tarn se dressent aux extrémités de ce petit axe.

Plus bas, mais encore à plus de 600 mètres d'altitude, les vallons de Lacombe & de Fontiers offrent les sites les plus séduisants & les plus frais de la montagne Noire, & comme pour compléter leur charme, le torrent qui les arrose porte le nom poétique de Lignon. Mais c'est près de Lacombe que surgit l'Alzau.

Digitized by Google

Le revers septentrional de la montagne, vrai parc anglais, est naturellement paré d'ombrages plus drus & plus abondants. Les forêts de Nore, de Montaud, de Lavalette & d'autres encore le recouvrent presque en entier jusqu'à Sorèze.

Au bas s'étendent les maisons à physionomie prospère de Mazamet, enrichi par le commerce des laines & des draps. Aussi les communications étaient fréquentes jadis entre les deux versants. Mais la fabrication des draps a presque absolument cessé à Carcassonne qui lui doit cependant sa fortune des deux derniers siècles. Un service de voitures par les Martys a disparu entre les deux villes commerçantes, mais on se propose de le rétablir par un chemin de fer sur route qui arrivera bientôt jusqu'à Lastours, & qui remontera ensuite le cours entier de l'Orbiel, par le Mas-Cabardès, l'église en ruines drapées de lierre de Saint-Pierre-de-Vals, le village de Miraval resserré entre des pentes où les pointes de rocs surgissent à travers les végétations, & une gorge rocheuse qui répond, à l'extrémité du département, à celle de la Pierre-Lis, pour atteindre aussi le col des Martys.

Une industrie nouvelle ou renouvelée apporte depuis quelques années aux habitants du Cabardès des ressources que l'élevage insuffisant, la maladie des châtaigniers & les mécomptes de la vigne étaient en train de lui refuser. Les mines de fer & de plomb argentifère étaient connues depuis longtemps. Celle de la Caunette, assez riche en argent, fut exploitée au Moyen-age; l'exploitation fut tentée de nouveau au dix-septième siècle, mais elle est abandonnée depuis longtemps. Des nombreuses galeries de mines de fer, celle de Salsigne seule est utilisée & les quinze cents tonnes annuelles partent pour les usines de Saint-Juéry au Saut-du-Sabo & de Saint-Martin de Bouillac en Rouergue.

Mais on extrait maintenant un minerai plus précieux dans les communes de Salsigne & de Villanière. Dans les schistes siluriens qui forment la base de la montagne, s'étendent des amas ou des filons épais d'une roche grise très dense signalée déjà au siècle avant dernier par Gensanne, & recherchée maintenant avec une grande activité. C'est le mispickel, un sulfo-arséniure de fer pour les minéralogistes. Il brille d'un

Digitized by Google

éclat métallique quand on l'extrait mais devient bientôt grisâtre à l'air. On l'exploite surtout pour l'arsenic, employé en médecine, particulièrement en médecine vétérinaire, mais beaucoup plus abondamment pour la fabrication des couleurs, l'orpin rouge & le vert de Scheele. De plus, des veines de quartz aurifère traversent ce minerai & il peut contenir de 25 à 100 grammes d'or par tonne. Ce n'est ni le Klondyke, ni le Transvaal, heureusement peut être, mais la quantité d'or est cependant très appréciable & n'est nullement négligée.

Le minerai était d'abord envoyé en Angleterre & en Belgique ; les frais de transport étaient fort élevés. Maintenant il est traité à Saint-Martin de Bouillac, & même on vient de construire un four pour le grillage préalable à l'orifice de la galerie de Nartau qui s'ouvre dans un cirque sauvage couronné de crêtes déchirées dont quelques-unes peuvent être prises de loin pour des ruines féodales.

On ne trouve plus l'or maintenant dans l'ancien monde que sous forme de minerais tellement pauvres & si rebelles aux traitements métallurgiques qu'ils ne sont plus payants, comme disent les Anglais. Si le mispickel de la montagne Noire ne donnait pas son arsenic, on abandonnerait son or. Déjà aussi les pays neufs d'il y a cinquante ans, la Californie & l'Australie, voient leurs anciens champs de recherches épuisés & ne poursuivant momentanément leur production que par la découverte de plus en plus hasardeuse de nouveaux terrains aurifères. Les orpailleurs du Rhône & du Rhin ont depuis longtemps jeté au fleuve leur sébile devenue improductive. Ceux de notre Ariège, encore assez riche en paillettes, se sont obstinés avec plus de persévérance ; mais la longue oscillation de leur instrument d'où le sable était rejeté peu à peu pour ne laisser que quelques pincées d'or au fond ne leur donnerait pas, le soir venu, le prix d'une journée actuelle de travail.

L'or des Gaules fut cependant une des séductions qui attirèrent César. L'âge d'or dont parlait l'antiquité n'est pas un mythe & rien ne représente mieux les premiers courants civilisateurs que la légende de la conquête de la Toison d'or par les Argonautes. De nos jours même, les rives désolées du

Digitized by Google

Sacramento & du Yuckon se sont peuplées comme jadis celles du Pactole.

L'or du Cabardès ne risque pas d'attirer les rapaces, mais il devient pour la région un élément de prospérité, en enlevant, il est vrai, à l'agriculture ses derniers bras.

Aussi, le plus sûr élément de prospérité pour les basses vallées de la montagne Noire, riches encore de prairies arrosées, pourrait lui venir de l'élevage des races ovines & bovines, si les gens du pays voulaient s'y prêter, & encore des plantations de chênes sur les terrains abandonnés & aussi des pins silvestres qui croissent partout, même dans le calcaire. Les bois n'ont pas aujourd'hui une grande valeur, mais ils ne peuvent manquer de l'acquérir bientôt, tant leur destruction est universelle & rapide. Déjà, les beaux bois de construction sont devenus très rares en France & doivent être amenés des forêts de Norwège & de Russie. La fabrication du papier dévore d'énormes quantités venues des mêmes régions. Un seul journal à grand tirage nécessite chaque jour l'abatage d'une centaine d'arbres. Si l'on continue, toutes les forêts d'Europe auront disparu dans un demi-siècle. Les Etats-Unis ont détruit depuis six ans près de 400,000 hectares de leurs forêts & deux mille usines y transforment en papier la pulpe de bois.

Mais le paysan n'aime pas l'arbre. Il est difficile de lui en faire comprendre la nécessité pour retenir les terrains en pente, les garantir des ravinements destructeurs & conserver les sources; plus difficile encore d'obtenir des bergers qu'ils respectent les jeunes plantations.

L'indigène de la montagne Noire est particulièrement obstiné, sournois, attaché à ses habitudes traditionnelles, d'ailleurs très laborieux. Mais lui aussi se détache de la terre nourricière, devient inquiet du changement de vie. Cependant, dans aucune contrée de la France peut-être, sa situation ne s'est améliorée depuis quarante ans dans d'égales proportions. Vers 1860, un colon conduisant un attelage ne gagnait que 30 francs en argent, au delà de ses gages en grains & en vin. Aujourd'hui, ces gages sont devenus plus considérables en blé, en vin & en maïs, & il reçoit en outre de 200 à

Digitized by Google

250 francs. Il commence même à demander davantage. Quelques-uns sont arrivés à obtenir 300 francs. C'est donc un gage décuplé depuis moins d'un demi-siècle. Et si l'on ajoute qu'une famille de cultivateurs, à quel titre qu'elle soit dans une propriété, y est toujours logée & chauffée gratuitement — l'entendez-vous ménages pauvres des grandes villes, — que de plus, elle y est presque nourrie de même avec la volaille, les lapins, les oies & le porc à l'engrais, les légumes de l'*orto*, & souvent une part dans ceux des champs, on se demande quelle aberration peut les pousser à abandonner leur vie salubre & sûre, pour les périls, les anxiétés & l'air empoisonné des capitales.

Mais des effluves malsaines de cet air leur arrivent maintenant de tous côtés & les fascinent. Les plaisirs des villes les attirent plus encore que le gain, d'ailleurs si aléatoire. Dernièrement, je traversai, pour voir & dessiner un dolmen, un village où c'était jour de foire & lendemain de fête. Je fus surpris de voir le sol & aussi les chevelures des jeunes filles embroussaillés de confettis. Puis, déjà indigné que cette niaiserie fût arrivée jusque-là, j'aperçus encore des lambeaux de tenture suspendus à des branchages déjà desséchés, qui montraient l'affiche d'un café-concert. Et, en effet, des débris des beuglants de Carcassonne ou de Narbonne, épaves eux-mêmes de ceux des villes plus grandes, des goualeuses à la manque, comme elles disent dans leur argot, c'est-à-dire n'ayant plus que l'ombre d'une ombre de voix, se jettent maintenant aux jours de liesse dans les villages qui semblaient devoir demeurer le plus à l'abri, pour empoisonner les braves populations des champs par le piment des chansons corruptrices & des vilenies qu'elles ignoraient.

II.

Les grottes nombreuses de la montagne Noire fournissent une transition entre les curiosités naturelles & l'histoire de ses populations. Celles de Villanière & du Prestil conservent des ossements d'animaux disparus, mais dont l'homme fut le

Digitized by Google

contemporain ; celle de Sallèles, avec des ossements analogues, des silex taillés, des objets en os & en bois de renne ; puis, des haches polies, des poteries & des pendeloques en cardium de l'âge néolithique & même des objets romains ; la belle grotte de Limousis, des instruments en pierre polie & aussi des poteries néolithiques ; enfin, la grotte de Lastours, sous les châteaux en ruine, a livré à M. Sicard, avec des débris d'animaux émigrés, un bouton en bronze au milieu des restes de l'homme [1].

L'âge des dolmens se manifeste par celui de Laure aux trois quarts détruit ; celui de Pépieux, le plus important, érigé sur des blocs de rochers que l'on appelle encore le *Mourral de las fados*, celui de Villeneuve-les-Chanoines, dressé sur une éminence d'où l'on domine toute la mer de vignes du Minervois & les moutonnements des Corbières couronnés par la chaîne entière des Pyrénées. Les populations primitives savaient choisir pour leurs frustes monuments des sites pittoresques d'où l'on découvrait d'immenses horizons & associer ainsi la nature à leurs œuvres. Ils parvenaient à les hisser sur des éminences, avec des forces humaines alors en grand nombre, au moyen de leviers & de plans inclinés successifs, & ils pouvaient même ainsi les faire mouvoir au rebours de la pente naturelle du terrain. La table du dolmen de Villeneuve en marbre, de structure schisteuse, a été brisée en deux par la pluie & la gelée, & une moitié s'est inclinée sur le sol.

Sur les pentes de la montagne où le village de Fournes a saisi pour s'asseoir une étroite terrasse, on voit se dresser deux menhirs, l'un, il est vrai, à demi-couché sur le sommet de Peyregot, mais l'autre fièrement debout encore avec le nom caractéristique de *Peyro plantado*. On y observe aussi ces singulières pierres à cupules ou à écuelles qui paraissent avoir été creusées pour servir de signe de ralliement, peut-être pour perpétuer un souvenir comme un langage, & qui naguères encore étaient entourées de superstitions. Les creux peuvent avoir été produits par une pierre conique tournée fortement & être ainsi attribuées aux populations préhistoriques. On en

1. G. Sicard, l'*Aude préhistorique*.

Digitized by Google

voit de même dans le voisinage, sur la montagne de Pradelles, sur le sommet du lieu dit le Devès, mot qui signifie lieu réservé, & peut-être dans ce cas, par souvenir, lieu sacré [1].

Ce n'est guère que par la légende que commence l'histoire dans la région. Elle apparaît avec le nom de Roland. Le héros poursuivi par les Sarrasins fit franchir à son cheval d'un bond prodigieux le profond ravin de l'Orbiel, au-dessus des Ilhes. Les pieds de l'intrépide animal ont laissé leur empreinte sur le roc, &, pour mieux encore marquer son passage, Roland fendit la pierre d'un coup de sa Durandal. L'entaille absolument rectiligne sur une assez grande longueur dut frapper ceux qui passaient par le sentier côtoyant de haut la rivière, l'un des plus pittoresques de la région, & les deux empreintes achevèrent de convaincre leur imagination complaisante. C'est Roland aussi qui se divertissait à lancer de Narbonne au val d'Homs, comme un palet gigantesque, la table du dolmen de Villeneuve-les-Chanoines.

La prise de possession du pays par le christianisme s'affirma, d'une extrémité à l'autre, par les abbayes de Caunes, de Mas-Cabardès & de Sorèze, bientôt après par la commanderie d'Arfons, des hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, assise dans une conque entourée de forêts & arrosée par d'innombrables sources.

L'ère féodale a conservé les souvenirs les plus brillants & les plus dramatiques. Quand on voit aujourd'hui sur leurs âpres rochers d'un difficile accès les pauvres murs déchiquetés des châteaux de Minerve & de Cabaret, on a quelque peine à se representer qu'ils virent s'epanouir une vie élégante & poétique, un essor d'imagination souriante & tendre. Au château de Cabaret surtout, la Louve de Pennautier, femme du plus puissant des coseigneurs des trois forteresses, attirait les chevaliers & les poètes. Auprès du village de Miraval, on voit encore les murailles de schistes noircis, percées de deux étages de meurtrières, du modeste château dont le troubadour Raimon de Miraval, qui lui adressa ses premières ardeurs, n'avait même que le quart.

1. *Vetatus*, en gascon *bédat*.

Digitized by Google

Ce fut un pauvre chevalier, mais un poète fort galant. Très recherché pour son art de dire, familier du comte de Toulouse & du roi d'Aragon, du vicomte de Béziers, de Bertrand de Saissac & de tous les hauts barons de la contrée, il fut surtout le favori des châtelaines, parce que nul ne savait aussi bien célébrer leurs charmes & ne connaissait mieux dans leur intimité toutes les aventures d'amour de ce monde féodal épris de poésie passionnée comme de sentimentalités sensuelles. Les plus fières ne se croyaient pas suffisamment chantées si elles ne l'avaient pas été par lui. Mais la Louve ne consentait à l'écouter que pour garder auprès d'elle le poète louangeur, car elle aimait en secret le comte de Foix. Lorsque éclata le bruit de cette intrigue, elle voulut ressaisir le poète irrité pour conserver un défenseur. Le beau chansonnier, volant à tous sujets, comme plus d'un de ses successeurs, s'était déjà épris d'Esquia, femme du seigneur de Minerve, puis d'Adalaïs de Boissezon, si belle, avec son teint d'aurore & ses cheveux blonds comme le seigle mûr, que tous les barons s'empressaient autour d'elle, si bien qu'elle ne résista pas à Pierre d'Aragon à qui l'imprudent poète l'avait trop vantée. Nouvelles fureurs & consolations nouvelles auprès d'Ermengarde de Castres, la belle albigeoise. Mais il était dans la destinée de l'infortuné rimeur d'être berné par toutes les inspiratrices de ses chants d'amour. Ermengarde ne l'avait accueilli que pour qu'il fît valoir ses charmes à Olivier de Saissac, & après avoir promis à Raimon de Miraval de l'épouser, au point de lui faire répudier d'abord sa femme Gaudereinca, elle manda à Olivier de la venir prendre, s'enfuit avec lui & leur mariage fut célébré à Saissac le lendemain. Gaudereinca, qui se plaisait aussi à rimer de tendres chansons, facile à consoler comme tous ceux qui chantent, avait déjà adouci sa peine auprès du chevalier Brémon, à qui depuis longtemps elle adressait ses couplets. Le malheureux troubadour, seul & raillé par tous, fut pétrifié & demeura deux ans comme privé de raison.

Les adoucissements à sa douleur s'annonçaient. Brunissende de Cabaret l'appelait dans son château, le roi d'Aragon promettait de lui faire rendre son fief de Miraval dont les croisés

Digitized by Google

s'étaient emparés, lorsque la bataille de Muret anéantit ses dernières espérances. Dolent & découragé, il suivit en Aragon les comtes de Toulouse & de Foix & demanda les consolations suprêmes à celui qui ne trompe jamais en s'enfermant dans le couvent de Sainte-Claire de Lérida, où il mourut après peu de mois. Il a laissé quarante-huit pièces de vers alambiquées, souvent obscures, où l'on cherche vainement un cri de l'âme. Ses désespoirs amoureux lui ont inspiré des invectives violentes, l'une entre autres où, faisant allusion à l'une des légendes du pays, il dit que sans doute les pierres de Naurouse se sont jointes, puisqu'à ce moment les femmes doivent perdre toute pudeur & se vendre à celui qui peut le plus donner. Mais ils ne lui ont pas inspiré le moindre trait qui fasse penser, même de bien loin, à la *Nuit d'octobre* [1].

Ces poésies n'ont plus qu'un intérêt archéologique, & l'enthousiasme à froid des félibres ne parviendra pas à les ressusciter.

La civilisation méridionale qu'anéantit la guerre des Albigeois semblait promettre encore de beaux fruits de poésie & d'art. Mais elle s'épuisait elle-même, & si le monde féodal qu'elle entourait de prestige demeurait toujours héroïque & chevaleresque dans ses résistances à l'invasion des hommes du Nord, il donnait aussi le spectacle de mœurs frivoles & dissolues qui préparent les irrémédiables décadences.

Jordain de Cabaret avait épousé deux femmes vivantes, Orbrie & Mabilie.

En aucune autre contrée du Midi, la lutte ne fut aussi furieuse & aussi tenace que dans le pays de Cabardès. Il était défendu depuis les premiers temps du Moyen-âge par les châteaux qui se dressaient sur une arête rocheuse inabordable, au confluent du Grésillou & de l'Orbiel. Dès que les croisés s'approchèrent de la cité de Carcassonne, Pierre Roger, seigneur de Cabaret, vint s'y joindre au vicomte Raymond Roger. La sûreté des tours de Cabaret était si bien reconnue que la légende assura qu'après la prise de la cité, le

1. Depuis que ces lignes ont été écrites, M. Paul Andraud vient de publier un volume in-8° sur le troubadour Raimon de Miraval.

Digitized by Google

15 août 1209, les habitants s'enfuirent par un souterrain qui les conduisit jusqu'à elles, à 3 lieues de distance.

Simon de Montfort tenta vainement de les attaquer, mais décampa, jugeant l'entreprise impraticable. Pierre Roger fut de tous les seigneurs du pays celui qui porta les plus rudes coups à ses troupes. Mais après deux ans de luttes, les deux autres forteresses, les plus redoutables de la contrée, avaient été obligées de se rendre, le château de Minerve le 22 juillet 1210, celui de Termes le 23 novembre. Pierre Roger, voyant que les châteaux les plus forts n'avaient pu résister & que les châtelains même des deux autres châteaux de Cabaret les avaient quittés, fut pris de découragement. Sa garnison était épouvantée elle-même d'une nouvelle approche du chef de la croisade. Il se rendit alors dans le cachot où gisait Bouchart de Marly qu'il tenait prisonnier depuis dix-huit mois. « Vous êtes un franc preux, lui dit-il, & ne ferez jamais chose qui ne soit à faire. Je ne sais si, en vous délivrant, je trouverai gratitude & merci, mais je l'essaierai. — Je n'ai jamais fait trahison ni tenté de le faire, répondit Bouchart. — Eh bien donc, reprit Roger, vous n'êtes plus prisonnier & je vous livre mon château & moi-même. » Il appela aussitôt un forgeron pour enlever les fers de Bouchart, fit raser sa barbe & préparer un bain parfumé, le revêtit d'une belle robe & lui donna un palefroi bai qui n'avait pas encore été monté.

Bouchart se rendit aussitôt au camp accompagné de trois damoiseaux à cheval. Montfort & les barons, ravis d'être délivrés du plus grand danger, se plurent à voir un miracle dans cette soumission d'une si forte place; car, ajoute le poète de la croisade, si tous les hommes qui furent jamais en ce monde l'avaient attaquée, les assiégés n'auraient pas tenu d'eux plus de compte que d'une pomme pelée [1].

La défense de telles forteresses dressées sur des pointes de rocs inabordables était en effet supérieure à toute attaque. En fait, aucune des places fortes du pays ne fut prise par les armes puisque Carcassonne, Minerve & Termes ne furent réduites que par la soif.

1. *Chanson de la croisade*, vers 1446 & suiv.

Digitized by Google

La bannière du comte de Montfort n'en fut pas moins plantée sur la plus haute tour de Cabaret. La force de la citadelle s'augmenta même bientôt après par la construction de la tour ronde, dite la tour Régine, & par le renouvellement complet du château de Quertinheux [1].

Ces précautions ne furent pas prises sans motifs. La contrée n'était pas soumise. Le comte de Toulouse gardait le cœur des habitants. Ceux du pays de Cabaret lui offrirent de le rendre maître des châteaux, & après une première entreprise sans succès, il les fit rentrer bientôt sous sa suzeraineté. Les faidits des environs s'y réunissaient & ils demeurèrent le foyer de la résistance. Le culte albigeois s'y maintenait de même. Martine, diaconesse revêtue, y exerçait le culte en 1230. Jusqu'à la fin du siècle & au delà même, un grand nombre d'hommes & de femmes de la région s'attachèrent résolument au culte condamné. Saint Louis voulut abattre les murs de la ville de Caunes où les forces de l'hérésie s'accroissaient & ne céda qu'aux prières de l'abbé Pierre Pelagos; mais ce sont les noms d'habitants de la rivière de Cabaret, aujourd'hui Lastours, de Pradelles, de Fournes, du Cuq-Serviès & de Salsigne, ceux des recteurs même de ces villages, qui apparaissent le plus souvent dans les interrogatoires des inquisiteurs de Carcassonne.

A l'époque de la Réforme, au contraire, la vallée demeura fidèle à la foi catholique. Cette constance se manifesta par la contruction ou la reconstruction de presque toutes ses églises, ainsi que l'indique non seulement leur caractère qui pourrait cependant les faire croire plus anciennes, mais leur date inscrite sur leurs murailles ou leurs chapiteaux, celle de Mas-Cabardès 1556, celle de Villanière 1528, celle de Salsigne 1557. Les nombreuses croix, quelques-unes très artistiques, qui furent dressées à la même époque l'attestent de même. Au Mas-Cabardès, un crucifiement en pierre montre, à côté du Christ, la Vierge & saint Jean; au revers, la Vierge entre saint Etienne, patron de la paroisse, & saint Michel,

1. Les châteaux de Cabaret, *Bulletin de la Soc. archéologique du Midi de la France*, 1900, p. 121.

Digitized by Google

tandis que des anges reçoivent dans des coupes le sang de la divine victime & que d'autres présentent sur des phylactères la date de MVᶜLVI. Une navette dans un blason, au-dessous de la croix, indique qu'elle fut donnée par une confrérie de tisserands, très nombreux au Mas où la fabrication des draps était alors très prospère. Elle y a complètement disparu. Cent vingt métiers fonctionnaient encore il y a un demi-siècle; il n'y en a plus un seul. On aperçoit dans la vallée les mornes fenêtres fermées d'usines silencieuses, & seule celle de Lastours utilise les eaux torrentueuses & cristallines de l'Orbiel pour tisser & fouler encore ses draps recherchés, surtout pour les tapis de billard.

On voyait naguère sous le porche de l'église de Villanière un crucifiement plus complet & de dimensions plus grandes, déposé aujourd'hui au musée de Carcassonne. Aux côtés de la croix se montrent Jésus présenté au peuple par Pilate & les Juifs avec les soldats l'accablant d'injures; au revers, l'ange Gabriel & la Vierge empreints déjà de la grâce de la Renaissance[1]. A la Tourette, pittoresque village en pyramide au haut de la vallée, dont l'église construite seulement au dix-septième siècle a pris pour abside une tour de l'ancien château, c'est une élégante croix en fer forgé des derniers temps du Moyen-âge; à Salsigne, une croix de carrefour moins ancienne; à Lastours de même, & aussi une croix en pierre datée de 1660.

III.

Au point où, à l'extrémité du département de l'Aude, la montagne Noire tombe brusquement sur les causses de l'Hérault, la chaîne de rochers dévoniens qui la termine montre des entailles sanglantes diversement colorées. Ce sont les carrières de marbre de Caunes exploitées depuis l'époque romaine. Elles ont fourni des colonnes aux châteaux de Versailles & de Trianon, & le marbre incarnat, appelé généralement marbre du Languedoc, dont les couches puissantes se prêtaient aux cons-

1. Les croix du pays de Cabardès, *Bulletin monumental*, 1898, p. 299.

Digitized by Google

tructions monumentales, était réservé pour le roi. Les huit colonnes de l'arc du Carrousel, destinées d'abord à Trianon, étaient venues de même de Caunes, & la colonne de 22 pieds, que l'on voit au milieu de la promenade du canal à Carcassonne, avait été préparée aussi pour le même palais. Elle fut dressée sous la Restauration & devait supporter une statue de Louis XVIII. Mais, comme pour tant d'autres marbres ou bronzes, les révolutions anéantirent le courtisanesque projet, &, après 1830, sans se hasarder à étaler sur le tailloir du chapiteau le livre ouvert de la Charte, emblème fragile du régime nouveau, on y plaça prudemment une boule insignifiante. Et il en résulte que la colonne fière, destinée comme toute colonne à être un support, ne supporte rien. Le bas Empire n'avait-il pas donné l'exemple de ce ridicule en élevant dans le Forum silencieux la colonne de Phocas?

On retrouve dans plusieurs églises de la région des balustrades, des colonnades, des rétables & des revêtements en marbre incarnat.

Les marbres de Caunes présentent d'autres variétés : le marbre gris, le plus commun, est le moins apprécié ; le cervelas aux taches diversement nuancées, enfin le griotte, le plus rare & le plus recherché, analogue par ses nodules d'un beau rouge comme par ses origines géologiques au marbre de Campan.

Les carrières appartenaient à l'abbaye bénédictine de Caunes, formée, au huitième siècle, par l'union de celles de Saint-Jean-de-Citou, traduction probable du mot *in Exitorio*, & de Saint-Pierre & Saint-Paul de Caunes. Le comte de Narbonne Milon donna le lieu de Caunes, sur l'Argendouble, à l'abbé Anian qui réunit les deux abbayes, & Charlemagne confirma la donation en accordant au nouveau monastère une charte de protection datée de Francfort, le 19 juillet 794.

L'abbaye poursuivit sa destinée paisible pendant mille ans. Le dernier abbé, Joseph de Vernon, chassé par la Révolution, mourut en exil à Figuères.

L'église abbatiale, devenue paroissiale, montre sa large abside romane précédée d'une travée de chœur, voûtée en quart de cercle, décorée d'arcatures à l'extérieur qui complètent sa

Digitized by Google

ressemblance avec celle de l'abbaye voisine de Saint-Guilhem-du-Désert, un transept avec deux absidioles & six travées d'une nef ogivale avec longues fenêtres ouvertes seulement au midi vers le cloître. La nef s'ouvre au nord par un porche aux voussures cintrées sur une place autrefois dans la clôture du monastère. Deux clochers carrés s'élèvent à l'extrémité des transepts.

Le sanctuaire & les chapelles sont naturellement ornés de marbres les plus beaux des carrières voisines. Le carrare s'y joint avec deux anges adorateurs, un peu lourds, œuvre de sculpteurs italiens du dix-huitième siècle, qui s'inclinent aux côtés du maître-autel. Ils taillèrent aussi les trois statues meilleures, bien que dans les allures déclamatoires du temps, de la Vierge, de saint Benoît & de saint Dominique pour la chapelle de la Vierge de l'absidiole méridionale.

Les bâtiments claustraux, reconstruits de 1660 à 1680, conservent leur aspect monumental malgré les appropriations diverses qu'ils ont subies.

Une excursion à Caunes, complétée par une promenade à la chapelle de pèlerinage de Notre-Dame-du-Cros, au pied des carrières de marbre, & aux carrières elles-mêmes couronnées par des bois de pins d'Alep dont le feuillage gracile surgit en touffes élégantes du milieu des roches, promet à l'archéologue, au géologue & au simple touriste une journée très remplie.

A l'autre extrémité de la montagne Noire, à l'ouest, la corne de Berniquaut (561 mètres) domine brusquement aussi la plaine de Revel, comme l'ouvrage avancé d'un long rempart. C'est à ses pieds que s'abritait, à l'entrée de la vallée de la Mandre, une autre abbaye dont le nom est plus connu parce qu'elle fut le berceau d'une école demeurée célèbre.

L'abbaye fondée par Pépin le Bref, sous le nom de Notre-Dame-de-la-Paix, répandait depuis des siécles, comme les autres foyers analogues de civilisation, la fertilité & la vie morale, lorsque vers 1680 dom Hody ajouta au cours de latin que les moines donnaient aux enfants de la petite ville de Sorèze l'enseignement des sciences & des arts même. Lorsque dom Martène & dom Durand visitèrent l'abbaye, dans l'automne

Digitized by Google

de 1709, ils y virent parmi les écoliers de la ville & de la province la plus voisine douze fils de gentilshommes pauvres qu'elle élevait gratuitement.

Bientôt dom Victor de Fougeras fondait vraiment l'école qu'attendait la renommée, & l'ordre civilisateur par excellence couronnait son œuvre douze fois séculaire en créant l'admirable plan d'études qui caractérisa & illustra Sorèze, répondant aux nécessités nouvelles que commandait le cours du temps & devinant même celles qui devaient surgir au milieu du nôtre & qu'on n'a pas encore résolues.

Il semblait au premier aspect que les bénédictins de Saint-Maur avaient simplement devancé & fait entrer dans l'évolution des années classiques le complément d'éducation que l'on donnait alors aux adolescents dans ce qu'on appelait les académies. Mais ils joignirent aux brillants exercices des armes, des chevauchées, de l'art dramatique & des joutes littéraires, un enseignement plus ouvert & plus étendu qui, sans négliger les fortes assises des lettres antiques, élargissait les horizons, développait les facultés du jeune homme, n'en laissait aucune endormie, ingénieux qu'il était pour découvrir & mettre en valeur celles qui se seraient perdues peut-être dans les anciennes méthodes.

L'idée nouvelle était cependant bien simple. Elle consistait à donner à chaque branche des études une heure distincte & un professeur spécial. Grec, latin, français, histoire, mathématiques se partageaient ainsi les huit heures de classes entrecoupées parfois par le délassement de l'escrime, de la musique ou du dessin. L'ennui ni la lassitude ne naissaient jamais, & l'élève pouvait ainsi s'attacher davantage à l'étude qui convenait le mieux à ses goûts & à ses aptitudes sans abandonner les autres. Il se perfectionnait dans celle qui l'avait attiré & gardait des autres une connaissance générale. Le plus modeste & le moins doué ne sortait jamais de Sorèze sans savoir quelque chose, tandis que les plus intelligents avaient pu mettre en œuvre toutes les ressources que la Providence leur avait fournies & entraient dans la société nantis d'une éducation plus complète & plus brillante pour la décorer & la servir.

N'est-ce pas le résultat que l'on a cherché vainement à

Digitized by Google

atteindre par les systèmes tronqués & baroques, au nom barbare comme leur inspiration, de la bifurcation & de l'enseignement spécial ou moderne, car je ne sais plus son nom actuel?

Aussi, dès que la première génération sort de l'école, au moment où des aspirations nouvelles soulèvent le monde, où des tempêtes le bouleversent, des hommes de vaillance se lèvent & montrent par l'exaltation de leurs sentiments, leur esprit de sacrifice & leur mépris de la mort, l'impulsion haute & virile qu'ils avaient reçue.

Ce fut, en effet, l'époque la plus féconde de l'école, celle des dernières années de l'ancien régime, puis de la Révolution & de l'Empire. Louis XVI la prenait sous sa protection & l'instituait en école royale militaire. Joseph II, le comte de Provence venaient la visiter & la prendre pour modèle. Déjà des élèves lui arrivaient des royaumes voisins & des colonies françaises & espagnoles. Dom Despaux, successeur de dom Victor de Fougeras, dirigeait l'essor qui attirait cette attention.

Mais lorsque l'orage se déchaîna, dom Despaux refusa le serment à la constitution civile du clergé & se retira bientôt ou plutôt se cacha dans la solitude de Paris. Les sbires du Comité de salut public surent l'y découvrir & l'amenèrent devant un agent national de la Commune. C'était un Sorézien, François de Payan, qui, après avoir servi dans l'artillerie dès sa sortie de l'école, avait embrassé progressivement les principes les plus exaltés de la Révolution avec toute la fougue de son caractère. Mais la générosité caractéristique de Sorèze ne l'abandonna pas. Saisi de respect & touché de pitié, il délivra son ancien maître & le fit évader. Quelques mois après, le 10 thermidor, il fut guillotiné avec d'autres séides de Robespierre.

L'école ne fut pas fermée. Dom Ferlus, un moine philosophe comme il s'en trouva quelques-uns à cette époque, resta intrépidement à son poste, & moyennant des concessions aux exigences du temps, garda ouvert cet oasis au milieu du néant dans lequel sombra l'enseignement en France.

Raymond-Dominique Ferlus succéda à son frère en 1812. L'un & l'autre défendirent courageusement l'indépendance de

Digitized by Google

l'école devant les jalousies universitaires & les inquiétudes gouvernementales.

M. de Bernard, ancien élève de l'école d'où il était sorti pour entrer à l'École polytechnique, gendre de Dominique Ferlus, prit la direction de Sorèze en 1825, puis en 1840 l'abbé Gratacap le remplaça.

Un soir d'été de l'année 1854, le vénérable abbé dont j'avais été l'élève pendant cinq ans me communiqua la pensée qu'il avait conçue de confier les destinées de l'école au Père Lacordaire. Quelques mois après, l'illustre religieux abandonnant les chaires chrétiennes où sa grande parole avait soulevé les foules & enflammé la jeunesse en la ramenant à l'amour de l'Evangile oublié, venait donner à Soréze les dernières années de sa vie, la terminant comme il l'avait commencée, en maître d'école.

Et quel maître était mieux désigné pour diriger une école libre que celui qui avait si glorieusement lutté pour la liberté de l'enseignement; plus autorisé à saisir la chaîne qui unit les siècles que celui qui, rattaché, semblait-il, aux vieux âges par la robe qu'il avait reprise & par l'austère fidélité de sa foi, embrassait tendrement les jeunes générations que nul n'a plus aimées, en leur montrant comme le phare sauveur au milieu des tempêtes les alliances entre les traditions saintes & les hardis espoirs?

L'école reprit sa prospérité des temps glorieux sous sa main vaillante. Ses fils y continuent son œuvre. Ils y gardent pieusement la cellule où il est mort le 21 novembre 1861, & viennent demander à ce grand courageux l'inspiration & le secours pour soutenir & défendre l'œuvre de toute sa vie, de nouveau menacée.

Les fêtes des deux dernières années qui, sous l'impulsion du Père Raynal, ont célébré les grands élèves de Sorèze, ont ramené vers ses vieux murs les foules des provinces voisines qui y accouraient autrefois, aux trois jours brillants des exercices de fin d'année.

Il ne reste de l'antique abbaye que le clocher de son église & un seul chapiteau roman qui, au-devant de la façade, encadre le tuyau d'une fontaine. L'école montre ses belles cons-

Digitized by Google

tructions de style Louis XV, sa grande cour aux arcades monumentales, les autres s'ouvrant vers les horizons de la montagne & les ombrages de son parc arrosé d'eaux vives.

La familiarité constante avec une nature riche & variée semble compléter l'éducation de Sorèze. Combien elle est plus saine, moins exposée aux périls que la fréquentation des grandes villes! Elle purifie & exalte en même temps l'imagination. Les grandes courses dans la montagne fortifient & enivrent. Tous les collèges devraient être à la campagne.

A mon dernier voyage à Sorèze, je suis monté encore, & je n'y manque jamais, sur le sommet de Berniquaut, que j'ai trouvé cette fois peuplé des belles fleurs jaunes se dressant sur les tiges aux feuilles d'un vert doux & pâle de la *chlora* qui se plaît fort dans la montagne Noire. La lumière radieuse du matin baignait dans une vapeur argentine la gorge rocheuse de Rochefort, dont la tour féodale émerge au milieu d'un cirque de bois sombres & pailletait d'étincelles la nappe d'un bleu d'ardoise du bassin de Saint-Ferréol. Elle teintait de rose les neiges des Pyrénées surgissant dans l'azur lointain. Plus près se moutonnaient les premières ondulations des coteaux du Lauraguais hérissés de clochers aigus & la plaine immense s'étendait à leurs pieds comme une mer. Le tintement des coups de marteau de Durfort montaient, adoucis par l'espace, dans l'air immobile. Je rapprochais ce spectacle de celui dont j'avais joui, quelques semaines auparavant, du haut des carrières de marbre de Caunes, & je déplorais la privation de tant de joies faciles amenée par la négligence & l'oubli même de notre montagne Noire, qui abrite dans ses pentes douces tant de charmants paysages inattendus!

J. DE LAHONDÈS.

Digitized by Google

LE CORPS DE MÉTIER TOULOUSAIN

DES FOURBISSEURS D'ÉPÉES

AU COMMENCEMENT DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

(SUITE ET FIN[1])

DEUXIÈME PARTIE

FONCTIONS DE LA CORPORATION

Le corps de métier des fourbisseurs, comme toutes les corporations en général, avait des fonctions importantes à remplir. Au point de vue religieux, & sous le nom de confrérie, il s'occupait d'œuvres de piété & d'institutions charitables. Sur le terrain purement économique, il veillait scrupuleusement à la réglementation du travail & au respect du monopole des maîtres fourbisseurs.

SECTION PREMIÈRE

LA CORPORATION CONSIDÉRÉE COMME CONFRÉRIE RELIGIEUSE ET COMME SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS[2].

D'après M. Martin Saint-Léon, on peut définir la confrérie une Société composée d'artisans exerçant le même métier

1. Voir *Revue des Pyrénées,* livraisons de mai-juin, juillet-août 1902.
2. Sur ces divers points, nous avons consulté surtout :
Le *Dictionnaire des confréries* de M. l'abbé Migne (50e volume de l'*Encyclopédie théologique*). Le *Dictionnaire historique des institutions de*

Digitized by Google

& ayant pour but : 1° l'union de tous ses membres dans un même sentiment de piété pour prier Dieu & lui demander le bien moral & matériel des vivants & le bonheur éternel pour les morts ; 2° l'établissement d'institutions charitables destinées à secourir les vieillards, les malades & les infirmes de la corporation. De cette définition, il résulte que toute confrérie, & en particulier celle de nos fourbisseurs, doit être étudiée sous deux aspects, d'abord en tant que confrérie religieuse, & ensuite en tant que Société de secours mutuels.

Au point de *vue strictement religieux*, nos statuts sont intéressants à étudier. On y trouve, en effet, à chaque pas des traces de cette foi profonde dont les artisans toulousains étaient encore animés à cette époque, & on comprend, en les lisant, combien est vraie l'idée avancée par M. Du Bourg (p. 74), d'après laquelle le but premier que se sont proposé les ouvriers en se réunissant en corps de métiers a été de pouvoir remplir plus facilement leurs obligations religieuses. Les premières pages de notre registre sont consacrées, comme nous l'avons vu dans l'Introduction, à la copie de quatre évangiles, de saint Jean (dernier évangile de la messe), de saint Luc (évangile de l'Annonciation), de saint Mathieu (évangile de l'Epiphanie) & de saint Marc (évangile de l'Ascension). Peut-être voulait-on ainsi mettre les statuts sous la protection des quatre évangélistes ? C'est probable. En tous cas, il n'est pas non plus impossible que, dans certains cas, on ait fait prêter les serments d'usage sur ces textes sacrés. Nous avons vu aussi que pour entrer dans la corporation il fallait appartenir à la religion « catholique, apostolique & romaine[1] ». Cette condition s'appliquait aussi bien aux compagnons (art. 23) qu'aux fourbisseurs (art. 6 & 9), ce qui nous prouve que les premiers

la France, par Chéruel, aux mots « Confrérie & Corporation ». L'*Encyclopédie moderne*, au mot « Confrérie ». L'*Histoire des corporations de métier* de Martin Saint-Léon, pp. 158 à 161 ; 238 à 247 ; 352 & 356. Le *Tableau de l'ancienne organisation du travail*, par M. Du Bourg, pp. 74 à 86.

1. Un arrêt du Conseil du 21 juillet 1664 annule toutes les lettres de maîtrise où la clause de la religion catholique n'aura pas été mise. (Isambert, t. XVIII, p. 38.)

Digitized by Google

faisaient partie de la confrérie aussi bien que les seconds. Il en était de même des apprentis, puisque ces derniers devaient, comme les compagnons & les maîtres, payer « deux sols pour l'entretiennement de la confrérie » (art. 16) lors de leur entrée en apprentissage.

La confrérie des fourbisseurs était administrée par les chefs de la corporation, c'est-à-dire par les bayles; elle était sous le patronage de la Vierge &, en particulier, sous celui de Notre-Dame-des-Neiges[1] (art. 1). Sa chapelle se trouvait dans l'église de la Daurade[2]. C'est dans cette chapelle ou dans ses dépendances que se réunissait souvent l'assemblée des maîtres pour régler les affaires du métier ou de la confrérie. C'est là, par exemple, qu'on jugeait le chef-d'œuvre (art. 7 & 15) & qu'on le conservait dans un coffre quand il avait été reconnu suffisant (art. 7). Le choix d'un pareil lieu pour la réunion de la corporation nous prouve encore les origines religieuses des corps de métiers.

Mais la chapelle était avant tout destinée aux offices religieux que la confrérie avait pour mission de faire célébrer à certaines époques de l'année. Les fourbisseurs avaient probablement passé avec les religieux de la Daurade une sorte de traité qui leur permettait, moyennant certaines redevances & obligations d'entretien[3], l'usage d'une des chapelles de cette église. La confrérie se chargeait de l'ornementation de l'autel, du luminaire & autres dépenses du culte, comme nous le prouve l'emploi qu'on devait faire dans ce but d'une partie des recettes du métier[4]. Quant aux offices, ils étaient célé-

1. M. Du Bourg (*Mémoires de la Société archéologique*, t. XIII) nous dit que les fourbisseurs ne choisirent Notre-Dame-des-Neiges comme patronne du métier qu'en 1615. Cependant, l'article 1 de nos statuts dit que cette fête « est la feste ancienne dudict mestier ».

2. A Paris, les fourbisseurs formaient une confrérie érigée dans l'église des Grands-Augustins. (Voir les statuts de 1627, *passim*.)

3. C'est ce qui semble résulter de la délibération des fourbisseurs du 12 août 1641, par laquelle ces derniers votent 18 livres pour la réfection du rétable.

4. Certaines corporations toulousaines contribuèrent même à la construction de quelques grandes églises de la ville. C'est ainsi que lors de la reconstruction de la Dalbade les couteliers se cotisèrent pour contribuer à l'édification de ce monument.

Digitized by Google

brés par les religieux de la Daurade ou, à leur défaut, par un prêtre libre de la ville.

La vie religieuse de la confrérie était d'ailleurs assez intense à cette époque. Les bayles devaient d'abord entretenir avec soin deux lampes dans la chapelle de la confrérie. Ces lampes devaient être allumées la veille des quatre fêtes annuelles & de la fête de Notre-Dame, ainsi que pendant les messes & vêpres des dimanches & jours fériés (art. 1). Nous avons vu qu'en cas de contravention à cet article les bayles étaient condamnés à payer une livre d'huile à la chapelle[1]. Ces magistrats étaient encore chargés de recueillir chez les maîtres fourbisseurs & chez les compagnons l'argent nécessaire pour l'entretien de la chapelle & les frais du culte. Tous les dimanches & jours de fête, ils faisaient célébrer une messe basse à laquelle assistaient les membres de la corporation (art. 1). Pendant l'office, on distribuait le pain bénit qui devait être fourni par chaque maître à son tour sous peine d'amende (art. 1.) Le 5 août, jour de Notre-Dame-des-Neiges, on célébrait en grande pompe la fête du métier[2]. La veille, les maîtres, prévenus par les bayles, assistaient aux vêpres pour se préparer par la prière à la cérémonie du lendemain (art. 2). Le jour de la fête, à huit heures du matin, les maîtres se réunissaient à la maison du plus vieux bayle; là ils prenaient le pain bénit & le transportaient en procession à l'église de la Daurade « fesant le cours accoutumé ». Arrivés dans l'église, ils entendaient la grand'messe, & le soir ils assistaient aux vêpres. L'absence d'un maître à cette fête solennelle était punie d'une amende sévère (art. 2).

L'article 3 relatif aux funérailles des maîtres fourbisseurs

1. Les statuts des espasiers de 1465, cités par M. Du Bourg dans les *Mémoires de la Société archéologique* (t. XIII), nous parlent de l'entretien d'une seule lampe dans la chapelle de la Daurade.

2. Chaque corps de métier toulousain avait ainsi sa fête particulière. On peut voir, à ce propos, ce que M. Du Bourg nous dit des ménétriers (p. 79), des charpentiers & des merciers (pp. 81 & 82). Chez les paulmiers & les raquetiers, on transportait ce jour-là le pain bénit à la chapelle du temple au son des hautbois, qui continuaient à jouer pendant la grand'messe.

Digitized by Google

prononce une amende semblable contre le patron qui n'aura pas voulu assister à l'enterrement de son confrère. Chaque fois, en effet, « que Dieu appelle de ce monde en l'autre aucung maistre ou mestresse dudict mestier » (ce qui semble prouver en passant que les femmes des maîtres faisaient elles aussi partie de la confrérie), les bayles doivent convoquer tous les maîtres & leur donner rendez-vous à la maison du défunt. Là les uns sont chargés de porter le drap de la confrérie & les cierges allumés, tandis que d'autres, sauf les vieux & les malades, portent le cercueil à tour de rôle[1] jusqu'à l'église, puis jusqu'au cimetière; & l'article 3 ajoute : « le tout pour esviter les contestations qui souvent surviennent en tel affaire ». — C'est qu'en effet ces cérémonies funèbres donnaient lieu parfois à des incidents assez curieux soit entre les maîtres, soit surtout, comme nous allons le voir, avec les membres d'autres confréries. Le 22 mars 1642[2], un maître fourbisseur du nom de Montréal étant venu à mourir, ses confrères du métier vinrent à cinq heures du soir pour assister à ses obsèques & porter son cercueil, suivant l'article 3 de leurs statuts. Malheureusement, le défunt faisait aussi partie d'une confrérie de l'Assomption-Notre-Dame, érigée dans l'église de la Daurade, & ses héritiers avaient prié les membres de cette confrérie d'accompagner le corps à sa dernière demeure. Aussi, au moment où le cortège des fourbisseurs allait se former, on vit arriver, avec le cérémonial accoutumé & précédés de leurs croix, tous les confrères de l'Assomption. Ces derniers, invoquant alors leurs statuts, prétendirent avoir seuls le droit de transporter le cercueil. Les fourbisseurs protestèrent avec énergie, & comme les confrères ne voulaient pas en démordre, la querelle s'envenima; on en vint aux injures, puis aux me-

1. Chez les forgerons, les bayles portaient le corps du défunt. Chez les flessadiers & chez les charpentiers, toute la corporation devait assister aussi bien aux funérailles des compagnons qu'à celles des maîtres. Dans nos statuts, au contraire, il n'est question que de l'enterrement des maîtres.

2. Nous empruntons ce récit à la décision qui fut prise à ce propos par l'archevêque de Toulouse, Charles de Montchal, & qui figure *in extenso* dans notre registre.

Digitized by Google

naces, & enfin aux coups, au grand scandale de tous les assistants. Devant cette attitude par trop énergique, les confrères battirent prudemment en retraite; mais le lendemain, par l'intermédiaire d'un prêtre de leur confrérie, l'abbé Jean de Vererio, ils présentèrent une requête à l'archevêque de Toulouse, Charles de Montchal, pour défendre aux fourbisseurs de troubler dorénavant leurs cérémonies. Charles de Montchal fit comparaître les parties devant lui dans son palais archiépiscopal, &, le 8 mai 1642, il rendit une sentence d'après laquelle, lorsque dans un enterrement il y aurait concours entre les confrères de l'Assomption & les fourbisseurs, les premiers porteraient le corps, tandis que les bayles ou les maîtres du métier porteraient le drap mortuaire. Nous ignorons si le jugement de l'archevêque [1] mit fin à l'hostilité que cet incident avait fait naître entre les confrères & les fourbisseurs. Quoi qu'il en soit, il nous prouve que les confréries nombreuses qui existaient alors à Toulouse ne vivaient pas toujours en très bonne intelligence & que des querelles de préséance les divisaient souvent.

Mais la confrérie des fourbisseurs avait aussi à s'occuper de questions plus sérieuses; & en même temps qu'elle offrait à Dieu ses prières, elle devait sans doute venir en aide à ses membres tombés dans le malheur & la misère; elle devait être une véritable *Société de sccours mutuels*. Nos statuts, il est vrai, sont muets sur ce point; mais ce silence ne prouve nullement que notre corporation n'ait pas adopté ici les mêmes usages que les autres corps de métiers de Toulouse [2]. Nous croyons, au contraire, que la fraternité corporative chez les fourbisseurs n'avait pas besoin de textes pour s'affirmer. D'ailleurs, l'énumération des diverses sources de revenus du métier

1. Suivant la Constitution 13 de Grégoire XIII, conforme au Concile de Trente, l'évêque était, en général, le juge des confréries. Il décidait sur la réception des confrères, leur élection aux charges ou leur rang dans les processions.

2. Bien des statuts des corporations parisiennes ne font aucune allusion aux œuvres charitables, & cependant on admet sans difficulté que les membres de ces communautés se venaient souvent en aide. (Martin Saint-Léon, pp. 160 & 161.)

Digitized by Google

nous a prouvé qu'une partie des droits & des amendes était attribuée soit à la confrérie, soit aux hôpitaux. Tout cet argent n'était certainement pas absorbé par les frais du culte, mais il servait aussi à subvenir aux besoins des maîtres & des compagnons accablés par la misère ou la maladie. Il n'est donc pas, croyons-nous, trop téméraire d'affirmer que notre confrérie, même au commencement du dix-septième siècle, pratiquait comme ses semblables une véritable assistance mutuelle[1].

SECTION DEUXIÈME

LA CORPORATION CONSIDÉRÉE AU POINT DE VUE DU MONOPOLE ET DE LA RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL.

La principale fonction que la corporation avait à remplir était une fonction économique. Aussi voyons-nous nos statuts imposer aux bayles une double mission : ils devaient d'abord faire respecter le monopole des maîtres fourbisseurs, soit par les étrangers au métier, soit même par les autres membres de la communauté. Mais ils avaient aussi le devoir de veiller scrupuleusement à la réglementation du travail par des visites périodiques & par la saisie des marchandises défectueuses.

§ 1. — *Le Monopole.*

Le corps de métier des fourbisseurs, comme toutes les corporations du seizième & du dix-septième siècle, est très jalouse de ses privilèges, & ses statuts défendent énergiquement son monopole contre les empiétements des autres métiers, & même contre ceux des maîtres & des compagnons fourbisseurs.

Contre les étrangers tout d'abord, les dispositions sont particulièrement sévères. Les nombreuses formalités requises pour devenir compagnon (art. 5 & 6), les complications & les

1. Notons à ce propos que les statuts des fourbisseurs parisiens en 1627 exemptent de la prohibition du colportage les pauvres gens du métier. C'était une façon déguisée de leur faire la charité.

Digitized by Google

longueurs de la confection du chef-d'œuvre (art. 7), les droits de plus en plus onéreux, la défaveur marquée dont on entourait les maîtres de lettres (art. 9), tout cela était déjà autant d'entraves apportées aux efforts de ceux qui voulaient entrer dans la corporation & bénéficier de son monopole. Nous nous contentons de rappeler ces divers articles de nos statuts, sur lesquels nous avons suffisamment insisté, & nous arrivons à ceux qui défendaient plus spécialement le métier contre la concurrence étrangère. L'article 20 est très caractéristique à cet égard. Il défend « à toute personne que ce soit d'exposer en vente, en quelque lieu que ce soit de la ville, aucune épée ou poignard », sous peine de confiscation & de 10 livres d'amende[1]. On saisit ici sur le vif cet esprit étroit & jaloux qui, au siècle suivant, allait faire de la corporation un monde absolument fermé[2]. Le même article 20 se montre encore plus sévère à l'égard des revendeurs toulousains. Ils ne peuvent vendre en ville aucune épée ou dague neuve sous peine, non seulement de confiscation ou d'amende, mais même sous peine de prison « & autre arbitraire ». Notre article, il est vrai, cherche à justifier cette sévérité, en disant qu'elle a pour but « d'obvier aux larrecins que les serviteurs des maîtres peuvent faire », mais je crois que la défense du monopole n'y est pas non plus étrangère. Celle-ci, du reste, se manifeste encore sous d'autres formes. Ainsi, les marchands qui viennent vendre des lames d'épées à Toulouse ne peuvent les

1. Le 17 mars 1641 une délibération de l'assemblée des maîtres fourbisseurs donne pouvoir aux bayles de faire saisir deux épées suisses en vente dans la boutique d'un maître boutonnier & de le poursuivre devant les Capitouls & devant le Parlement. (Archives notariales de la Haute-Garonne, portefeuille des corporations, liasse des fourbisseurs.)

2. L'article 17 des statuts des fourbisseurs parisiens de 1627 défend aux doreurs sur fer de garnir les épées, s'ils ne sont reçus à la maîtrise de fourbisseur. L'article 15 prescrit aux merciers, quincailliers & fripiers de ne rien vendre sans la visite des jurés fourbisseurs. L'article 22 déclare que les fourreaux seront saisis s'ils sont faits par d'autres que les maîtres. On voit par là que les statuts des fourbisseurs parisiens entraient dans plus de détails que les nôtres à propos du monopole du métier.

Digitized by Google

débiter avant que les bayles fourbisseurs ne les aient visitées, & n'aient averti les maîtres de venir acheter celles dont ils ont besoin (art. 10). Il en est de même pour les marchands de gardes (art. 11)[1]. De ces deux dispositions, il semble résulter que le monopole de nos fourbisseurs s'appliquait seulement à la vente des épées toutes montées & non à celle des lames ou des gardes. Nous voyons, en effet, que les marchands des environs ont la permission de vendre ces objets en ville, pourvu qu'ils les soumettent à la visite des bayles[2]. La concurrence peut donc encore s'exercer dans une certaine mesure, grâce aux artisans des petites villes du voisinage. Mais les maîtres fourbisseurs sont tellement bien défendus par leurs statuts que la lutte est parfois assez inégale. C'est ainsi qu'ils jouissent d'une sorte de droit de préemption sur les bois & les fers vendus sur le marché toulousain & dont ils ont besoin pour leur fabrication[3]. Chaque fois que des marchands de fer arrivent sur le marché du Port-Garaud, les bayles doivent visiter leurs marchandises & veiller à ce qu'ils ne les vendent pas avant que les maîtres fourbisseurs ne soient venus tous ensemble choisir & acheter les matières premières qui leur sont nécessaires (art. 12).

Cette disposition, comme du reste celle des articles 10 & 11[4], est intéressante à étudier, car elle nous montre les maîtres en train de se défendre, non seulement contre les étrangers,

1. Les articles 8, 9, 10, 11 des statuts des fourbisseurs parisiens de 1627 déclarent aussi que les marchandises apportées du dehors seront visitées par les jurés, que les défectueuses seront rejetées, & que chaque maître pourra en retenir une part.

2. Ces visites avaient lieu d'ordinaire dans une sorte de halle qu'on appelait le *Logis-de-l'Ecu*. C'est du moins ce que nous disent les statuts des chandeliers toulousains.

3. Ce droit existait dans d'autres corporations toulousaines (Du Bourg, pp. 14 & 90). Les statuts des fourbisseurs parisiens de 1627 n'en parlent pas d'une façon aussi expresse.

4. Le 20 juin 1653, l'assemblée des maîtres fourbisseurs décide d'exercer des poursuites contre Jean Estaville, maître fourbisseur & bayle, qui a contrevenu aux 10e & 11e articles des statuts touchant la visite des marchandises. (Archives notariales de la Haute-Garonne, portefeuille des corporations, liasse des fourbisseurs.)

Digitized by Google

mais même contre leurs propres confrères. On sait, en effet, que la condition essentielle pour vendre bon marché & réaliser des bénéfices, c'est d'acheter la matière première à un prix avantageux. Pour atteindre ce but, nos fourbisseurs se prémunissent tout d'abord par leur droit de préemption contre d'autres marchands plus actifs ou plus riches; mais ensuite ils tâchent d'empêcher qu'un membre du métier n'accapare toutes les matières premières au détriment des autres; pour cela, ils exigent que les maîtres aillent « tous ensemble » sur le marché pour partager le bois & le fer dont ils auront besoin [1]. Chacun craint que son confrère, s'il vient avant les autres, ne fasse la loi du marché & ne ruine ensuite ses concurrents en vendant au-dessous du tarif ordinaire. L'idée dominante est donc que tous les maîtres doivent lutter à armes égales. Et cependant nos statuts, à la différence de ceux des corporations du Moyen-âge, ne défendent pas à un maître de s'associer [2] avec un autre maître fourbisseur. Ils ne lui interdisent que la société avec un compagnon ou un étranger au métier (art. 18). Mais, en revanche, pour restreindre autant que possible le nombre des concurrents, la veuve d'un maître fourbisseur mort sans enfant mâle ne peut continuer le commerce de son mari pendant plus d'un an (art. 4). On est sûr ainsi qu'aucun étranger ne se faufilera dans le métier en s'associant avec la veuve du défunt. Rappelons enfin les diverses dispositions déjà analysées relatives au nombre des apprentis & à la défense de débaucher l'ouvrier de son confrère; ces dispositions sont en grande partie inspirées par le souci de maintenir l'égalité entre les maîtres concurrents.

1. A Paris, ce droit portait le nom de « droit de lotissement ». Nous le trouvons déjà dans le *Livre des métiers* d'Estienne Boileau. C'est ainsi que les statuts des poulailliers leur interdisent d'aller au devant des convois des marchands au delà de deux lieues. (*Livre des métiers*, LXV, p. 179. Depping.)

2. Comme l'indique M. Martin Saint-Léon (p. 351), au dix-septième siècle, l'ancienne interdiction de s'associer pour pratiquer le commerce ne s'est pas maintenue, ou du moins n'a plus un caractère général. On défend seulement de s'associer avec des privilégiés, des apprentis ou des non-maîtres.

Digitized by Google

Les maîtres défendent aussi leur monopole contre les compagnons fourbisseurs. Ils ne veulent pas que ces ouvriers lèvent une boutique à Toulouse sans avoir fait le chef-d'œuvre & payé les droits. Si les bayles les surprennent faisant le contraire, ils les condamnent à l'amende & confisquent leurs marchandises (art. 5). Toute société avec les maîtres est défendue aux compagnons, & ils ne peuvent ni vendre ni acheter aucune épée ou poignard à l'insu de leurs patrons (art. 18). Les statuts disent que c'est « pour éviter les larrecins qui s'en pourroint ensuivre », mais il est probable, comme nous l'avons déjà dit, que c'est aussi pour sauvegarder le monopole du métier. La même idée a sans doute inspiré l'article 19 qui défend aux compagnons de travailler ailleurs que chez leurs maîtres [1]. On semble craindre, en effet, que ces ouvriers ne profitent de leurs loisirs pour fabriquer des épées & faire ainsi concurrence à leurs patrons. Ces diverses dispositions édictées contre les compagnons nous indiquent que les relations de maître à ouvrier, sans être aussi mauvaises qu'elles le seront au siècle suivant, tendent cependant à notre époque à devenir moins paternelles & moins cordiales. On sent que la corporation n'est plus, comme au Moyen-âge, une grande famille. C'est qu'en effet le monopole devient de plus en plus lourd, à mesure que la corporation se ferme aux étrangers & que les maîtrises sont sur le point de devenir en fait de véritables offices héréditaires [2]. La transformation n'est pas encore faite au commencement du dix-septième siècle, mais on la sent venir.

1. L'article 13 des statuts des fourbisseurs parisiens de 1627 défend aussi aux compagnons d'aller travailler ailleurs que dans les ateliers de leur patron.

2. En 1615, sur vingt maîtres fourbisseurs toulousains, nous rencontrons deux Sarrabayrouze, le père & le fils; deux Boyé & deux Durand. Dans une délibération de l'assemblée des maîtres fourbisseurs du 12 mai 1637 (Archives notariales de la Haute-Garonne), nous trouvons deux Montréal. Le 17 mai 1642, dans une autre délibération on rencontre deux Vacquié, le père & le fils. C'est peu encore, mais on sent déjà la tendance à une sorte d'hérédité de la maîtrise.

Digitized by Google

§ 2. — *La réglementation du travail.*

Le monopole dont jouissaient les maîtres fourbisseurs était compensé par une sévère réglementation du travail. On voulait ainsi assurer la loyauté de la fabrication, maintenir le bon renom du métier & égaliser, autant que possible, entre les membres de la corporation, les conditions du travail & les chances de succès.

Nous laisserons de côté la minutieuse réglementation du chef-d'œuvre & des diverses expériences que nous avons déjà analysées dans notre première partie, & nous insisterons seulement sur les articles concernant la fabrication & la vente des épées, les visites des bayles & l'apposition de la marque du métier sur les objets vendus.

Pour éviter autant que possible la fabrication & la vente d'épées défectueuses, les bayles doivent d'abord visiter avec soin les lames & les gardes apportées à Toulouse par les marchands des environs, & saisir celles qui présentent certains défauts (art. 10 & 11). La même visite s'applique aux lames ou aux gardes qu'un maître fourbisseur a fait faire sur commande à un de ces marchands (art. 11). De cette façon les membres du métier qui achètent ces objets seront à même de monter des épées de bonne qualité.

Mais la réglementation est surtout minutieuse pour le montage même des épées. Les maîtres fourbisseurs ne peuvent avoir dans leur boutique aucune marchandise de mauvaise qualité; & pour cela ils doivent suivre à la lettre les prescriptions suivantes. Les lames d'épées neuves ne doivent pas se fausser quand on les tord. Les fourreaux ne doivent jamais être faits avec du bois de copeaux, ni recouverts de cuir de mouton « de quelle couleur que ce soict »[1]. Défense de faire

1. Le 17 mai 1642, sur la dénonciation de François & Pierre Vacqué père & fils, maîtres fourbisseurs, que Pierre Colomb, un des maîtres, vend des fourreaux de cuir de mouton avec bois, ce qui est contraire à l'article 13 des statuts, l'assemblée des maîtres décide que le délinquant sera poursuivi devant les capitouls & le Parlement. (Archives nota-

Digitized by Google

ni argenture, ni dorure en fouré, ni même aucune étamure, car on pourrait ainsi cacher les défauts du métal. Toute épée ou poignard « garni & monté en fouré » est impitoyablement confisqué (art. 13). Il en est de même « des épées raccommodées & rabillées de neuf », vendues par les maîtres ailleurs que dans leurs boutiques, contrairement à l'article 28. Et toutes ces prescriptions s'appliquent non seulement aux patrons fourbisseurs qui débitent leurs marchandises dans la ville, mais même à ceux qui vont les vendre au dehors. Ils doivent, avant de partir en voyage, soumettre leurs lames, leurs gardes & leurs épées à l'examen des bayles (art. 11)[1].

C'est, en effet, à ces magistrats qu'incombait la tâche, parfois très lourde & très délicate, de la visite des marchandises. La procédure suivie en pareil cas depuis 1615, n'avait pas empêché de nombreux abus de se produire. Aussi trois articles nouveaux rédigés en 1613 essayèrent de mettre un terme aux disputes & aux procès qui en étaient résultés, en réglementant minutieusement les devoirs des bayles.

Tout d'abord, en vertu de l'article 14, les bayles seuls peuvent procéder à ces visites. Mais il paraît que ce texte fut assez mal respecté, puisque l'article 26, édicté en 1623, défend formellement aux maîtres de se porter en troupe devant les boutiques de leurs confrères, & de saisir les marchandises prétendues fausses, « comme ils ont fait cy devant... avec violence extrême & contre toute raison & forme ». On comprend en lisant ces lignes combien de tracasseries & de disputes devaient entraîner ces visites, faites en apparence par des confrères, mais en réalité par des concurrents. Les bayles devaient se présenter dans chaque boutique, au moins chaque six mois[2],

riales de la Haute-Garonne, portefeuille des corporations, liasse des fourbisseurs.)

1. L'article 20 des statuts des fourbisseurs parisiens de 1627 nous dit que les objets devront toujours être faits de première qualité, sauf ceux sur commande. L'article 21 indique pour la fabrication des fourreaux les mêmes conditions que nos statuts.

2. Notons à ce propos que l'article 24 des statuts des fourbisseurs parisiens de 1627 se montre plus exigeant. Il enjoint aux jurés de procéder à la visite chaque quinze jours.

Digitized by Google

& en général chaque fois qu'il était nécessaire de procéder à un examen des marchandises (art. 14). Ils étaient accompagnés dans leurs tournées « par le sindic des visites, un substitut du greffe du registre de police & un sergent de la suite des capitouls » (art. 14). Lorsque, au cours de la visite, ils trouvaient dans l'atelier d'un maître un poignard ou une épée de mauvaise qualité, ils saisissaient l'objet défectueux & le faisaient porter à la chapelle. Ils réunissaient ensuite l'assemblée des maîtres, qui avait à se prononcer sur la validité de la saisie, « le tout, ajoute l'article 14, pour éviter l'envie particulière des bayles; » ce qui semble prouver, en passant, que ces magistrats obéissaient parfois plutôt à leurs jalousies ou à leurs rancunes qu'à des sentiments de justice. Si l'assemblée déclarait la saisie valable, on portait l'affaire devant les capitouls[1], qui prononçaient à la charge du délinquant 5 sols d'amende & la confiscation de la marchandise incriminée (art. 14).

Telle fut la façon de procéder jusqu'en 1623; mais à cette époque on s'aperçut que les visites s'accomplissaient d'une manière défectueuse, surtout à propos des lames d'épées. En effet, à chaque changement de bayles, les nouveaux élus s'empressaient d'examiner de nouveau les lames qui avaient déjà été visitées par leurs prédécesseurs. Et comme souvent ils se présentaient au moment où on fourbissait ces lames, elles paraissaient trop faibles, & elles étaient saisies, au grand préjudice des maîtres qui n'y pouvaient rien. L'article 24 remédia à cet abus en décidant que lors de la première visite les lames recevraient l'empreinte de la marque des armuriers de la ville, « qui sera à ces fins, ajoute le texte, dressée & conservée dans la boyte.[2] » Quant à celles qui étaient reconnues mauvaises, elles étaient cassées en travers, & il était expressément défendu aux maîtres, sous peine d'amende & de confiscation, de montrer aucune de ces lames (art. 25 & 26).

1. L'article 25 des statuts des fourbisseurs parisiens de 1627 ordonne aux jurés de faire leur rapport au prévôt de Paris, quand ils ont constaté un délit.

2. Nous n'avons malheureusement pas pu découvrir quels signes portait cette marque.

Digitized by Google

Telles sont, brièvement analysées, les diverses prescriptions concernant le monopole & la fabrication des fourbisseurs[1]. Comme on a pu s'en apercevoir, elles sont parfois d'une minutie excessive, & elles devaient bien souvent engendrer d'intolérables tracasseries. Mais à cette époque on était tellement habitué à cette réglementation à outrance qu'on en voyait peut-être moins les nombreux défauts. Et cela est si vrai que Colbert allait bientôt reprendre sur une plus large échelle toute cette organisatton du travail pour en faire une véritable institution d'Etat.

En attendant, notre corps de métier toulousain des fourbisseurs d'épées nous prouve, comme l'a très bien montré M. du Bourg[2], que les corporations de Toulouse étaient de véritables institutions municipales. Voici, du reste, les principaux faits qui nous révèlent les rapports fréquents & étroits qui existaient entre nos fourbisseurs & la municipalité de Toulouse[3]. Tout d'abord, les statuts qui émanent de l'assemblée des maîtres doivent être approuvés par les capitouls qui en gardent une copie dans les archives de l'hôtel-de-ville. Les préambules des statuts des fourbisseurs de 1615 & des diverses additions ou corrections faites en 1623 & en 1647 sont très explicites à cet égard. Le compagnon qui veut lever une boutique à Toulouse (art. 5), le nouveau maître qui vient d'achever son chef-d'œuvre (art. 7 & 8) & celui qui a obtenu des lettres royales (art. 9) sont présentés aux capitouls & prêtent ser-

1. Nos statuts ne nous parlent pas de la durée de la journée de travail, ni des jours de chômage. L'article 23 des statuts des fourbisseurs parisiens de 1627 ordonne au contraire le chômage du dimanche. Nos statuts devaient sans doute, sur ces divers points, se référer aux usages admis par les autres corps de métier.

2. Du Bourg, pp. 24, 26 à 28,

3. A Paris, le prévôt (art. 25 des statuts de 1627) a la police générale des corporations. Le grand panetier a autorité sur la boulangerie, le chambrier sur les métiers s'occupant du vêtement, &c., &c. Ce sont là des vestiges de l'état de choses primitif, où les officiers de la maison du roi dirigeaient des groupes distincts d'ouvriers. Dans les villes indépendantes, comme à Toulouse, les municipalités paraissent avoir remplacé le seigneur ou le roi. (Brissaud, *Manuel d'histoire du droit français*, p. 753, note 4.)

Digitized by Google

ment entre leurs mains. Quant au procès-verbal de leur réception, il est transcrit par le greffier de la ville sur un registre conservé aux archives. De même, lorsque les bayles ont été élus par l'assemblée des maîtres, ils sont présentés par leurs prédécesseurs aux capitouls réunis à l'hôtel-de-ville, & ils jurent « de bien & fidellement faire ladite charge, garder & observer lesdits statuts & obéir aux magistrats » (art. 21).

Les saisies opérées par ces bayles ont lieu, comme l'indique l'article 14, en présence des officiers municipaux, & ce sont les capitouls qui prononcent l'amende & la confiscation contre les maîtres contrevenants. Enfin, le budget de la corporation est lui aussi sous le contrôle de l'administration municipale. Nous avons vu, en effet, que la moitié des droits d'entrée, des cotisations & des amendes est versée dans le trésor de la ville & sert à des travaux d'intérêt commun. Tels sont les principaux faits qui nous montrent l'union intime qui existait entre notre corps de métier & l'administration municipale. L'intervention & le patronage des capitouls dans la vie des corporations toulousaines imprime, en effet, à celles-ci un caractère si particulier & si local qu'il nous a paru intéressant d'en signaler les principales applications à propos de nos fourbisseurs.

Nous en aurons terminé avec cette étude lorsque nous aurons indiqué en quelques mots l'impression que l'on emporte de la lecture des statuts de cette corporation. Au premier abord, cette impression est mauvaise. On est frappé par les nombreux abus que commence à révéler cette organisation du travail au début du dix-septième siècle. L'égoïsme des maîtres s'aggrave de jour en jour & tend à faire du métier un monde absolument fermé; la crainte de la concurrence engendre la défiance & la jalousie, sans compter les rixes & les procès sans nombre. Le monopole & les règlements sauvegardent, sans doute, les intérêts de l'acheteur en maintenant la loyauté de la fabrication, mais ils découragent le progrès au profit de l'esprit de routine. Enfin, l'administration de la corporation, de plus en plus coûteuse, & la vente des titres de maîtres par la royauté augmentent les droits & les cotisations & font peser sur l'artisan des impôts de plus en plus lourds. Au point de

Digitized by Google

vue économique, on ne peut donc pas nier que les défauts de cette organisation ne dépassent ses qualités. Mais si, oubliant tous ces abus, on songe au rôle social que jouait encore la corporation au commencement du dix-septième siècle, on ne peut s'empêcher de reconnaître ses réels avantages. Elle procure aux ouvriers tous les bienfaits de l'association. Aux riches artisans, elle donne les dignités & les honneurs; aux pauvres, elle accorde des secours d'argent; à tous enfin, grâce à ses fêtes religieuses & à ses banquets, elle offre des plaisirs honnêtes & elle apporte toutes les joies de la bonne camaraderie. Voilà les véritables bienfaits de la corporation, & ils apparaissent plus grands quand on les rapproche du dangereux isolement où allait se trouver l'ouvrier français à partir de 1791.

Edmond LAMOUZÈLE,
Docteur en droit, conseiller de préfecture.

Digitized by Google

JACINTO VERDAGUER

(17 AVRIL 1845 - 10 JUIN 1902)

(SUITE) [1].

V.

Ceux qui ont connu le poète catalan avec sa délicatesse de conscience, sa vie privée exemplaire, sa foi inébranlable, les aspirations de son âme, n'ignoraient pas les tendances de son génie. Il devait chanter, en effet, comme David, pleurer comme Job, composer des cantiques élégiaques comme Jérémie. Tout le poussait dans cette voie, & la poésie s'élevait à ses yeux à la hauteur d'un sacerdoce.

A vingt ans à peine il envoyait aux Jeux Floraux de Barcelone la *Volada de l'anima*, &, au bord du tombeau, il écrivait les *Flors de Maria*, sujet de ses dernières méditations. Pendant son vicariat à Vinyolas, & tandis qu'il mettait & remettait sur le métier l'épopée qui devait être son chef-d'œuvre, il travaillait aux *Idilis y cants mistichs* qui allaient le placer au premier rang parmi les poètes mystiques & faisaient dire au savant catalaniste Mila y Fontanals : « Le poète a rassemblé dans ce délicieux petit volume les plus suaves fleurs d'un jardin qu'on croirait habité par les séraphins. » D'autre part, des juges très éclairés affirmaient que ce charmant volume renferme des poésies destinées à devenir classiques.

En 1881, dans le Polybiblion, M. Albert Savine, le traduc-

1. Voir *Revue des Pyrénées*, livraison de juillet-août 1902.

Digitized by Google

teur en prose de l'*Atlantide*, appréciait délicatement deux délicieuses plaquettes publiées par Verdaguer en l'honneur de la Vierge de Montserrat à l'occasion du millième anniversaire de l'invention de la statue de Notre-Dame. Tandis que le *Canigou*, trop humblement qualifié par l'auteur de *légende pyrénéenne*, éveillait de tous côtés appréciations flatteuses, critiques acerbes, éloges retentissants, tandis que le traducteur en français polissait & repolissait sa traduction, travaillait à la mettre au point, Verdaguer ciselait un ravissant joyau, le *Songe de saint Jean*[1], qui dévoile aux regards charmés une « splendide galerie d'âmes sublimes éprises de l'amour divin, qui s'étend de siècle en siècle, sans solution de continuité, depuis la bienheureuse Vierge Marie jusqu'à la bienheureuse Marguerite ». Cette légende en trois époques, dans les trente-trois tableaux qui se déploient sur la terre, exhale « tous les parfums du paradis dont *elle* donne un avant-goût & dont *elle* parle le langage ». Le sentiment qui l'anime est toujours identique à lui-même.

L'amour n'a qu'un mot & en le disant toujours il ne se répète jamais, remarque le P. Lacordaire. Aussi que de modulations diverses pour interpréter ce mot! Ce sont ces modulations qu'a su noter le poète & dont il a supérieurement exprimé les nuances. Saint Augustin, saint Bernard, sainte Thérèse, saint Vincent de Paul, sainte Rose de Lima, &c., ne pouvaient que donner un relief différent à leur langage, une *caractéristique* différente à leurs sentiments. C'est cette *caractéristique* que Verdaguer a dégagé dans chaque pièce de ce recueil, de façon à ne point laisser naître la moindre équivoque dans l'esprit du lecteur. Il fallait, pour traiter un sujet d'apparence si monocorde, une plume sacerdotale qui parvînt à traduire en les variant les témoignages d'amour échangés entre l'homme racheté & le Dieu qui le racheta; il fallait « un poète doublement appelé par vocation naturelle & par état à planer dans les régions supérieures & à puiser ses inspirations sur les sommets[2] ».

1. Traduction en français de M. Justin Pépratx, 1888.
2. AVANT-PROPOS, par M. Jacques Boixéda.

Digitized by Google

Quel autre mieux que Verdaguer était à même de remplir ces conditions, d'identifier si bien le lecteur à sa création que celui-ci s'illusionnât au point de se croire *l'heureux associé des âmes d'élite avec qui Dieu converse.*

Comme les *Idylles & chants mystiques*, le *Songe de saint Jean* est souvent comparé aux plus suaves inspirations des grands mystiques de la Péninsule. L'auteur, pour le composer, *a mis en lui toutes ses complaisances.*

« Allons à Bethléem[1] », « un petit enfant nous est né[2] ». Telles sont les épigraphes des premiers chapitres de *Jésus enfant*, trilogie sacrée simple d'allure, d'un sentiment poétique & religieux très pénétrant, d'une émotion sincère & profonde. Tout est charme & enlacement, mélodie expressive & chaude, caresse d'harmonie dans ce joli poème.

Comme Berlioz dans *l'Enfance du Christ*, Verdaguer a voulu faire naïf & il a fait sublime. Cette œuvre étincelle de traits heureux, de trouvailles de génie sur lesquels plane une onction très tendre & quasi divine. Partout le texte saint est respecté & rendu avec une fraîcheur idéale. Ce ne sont plus ici des mythes, des figures à la fois fantastiques & humaines que désigne à notre attention le poète, c'est le Dieu enfant, c'est la Vierge-mère, c'est saint Joseph, *l'homme au bâton fleuri*, ce sont les bergers, les rois mages, les messagers du Très-Haut, c'est l'incomparable symphonie qui du ciel descend sur la terre & de la terre monte au ciel. Tout vibre, tout prie, tout chante, tout adore, tout exalte le nouveau-né. « Paix aux hommes de bonne volonté! » *Gloria in excelsis!* Un hosanna universel fait retentir le monde, effraie César sur son trône, remplit d'allégresse Elisabeth & Zacharie, donne au vieux Siméon *l'espoir bien doux* que la lumière tant désirée vient à lui. Une étoile nouvelle brille au-dessus d'une prodigieuse floraison d'astres, sert de guide aux mages savants, curieux & chercheurs, & les conduit jusqu'à l'humble crèche où repose le fils de Marie. De la nature en fête s'épand, toujours en ondes sonores, la prodigieuse symphonie, tandis que le chœur des

1. *Transeamus usque Bethleem*, saint Luc, II, 15.
2. *Parvulus natus est nobis*, Is. II, 6.

Digitized by Google

anges, des pasteurs, des rois mages, varie à l'infini les modulations rythmiques d'un Noël retentissant, auquel, quand *aura commencé la moisson des lys* (le massacre des Innocents), succéderont les cris de douleur de Rachel qui ne veut pas être consolée.

Jamais le récit évangélique n'a été interprété avec une grâce aussi touchante, un sentiment littéraire aussi pur, une inspiration si haute qu'on la croirait surnaturelle.

Au début du poème, Verdaguer nous dit : « Allons à Bethléem ! » & nous l'y accompagnons avec délices. Puis : « Levez-vous, & prenez l'enfant & sa mère, & fuyez en Egypte[1]. » Cette seconde partie est aussi admirable que la première. Ici encore tout séduit ou pleure ou chante, conserve une instrumentation éminemment artistique où domine le merveilleux sentiment de la couleur, la richesse des thèmes, l'heureuse disposition & l'exécution du plan. On suit pas à pas les fugitifs à travers le désert, les traditions[2], les pieuses légendes des premiers siècles du christianisme. Jean, qui sera le disciple bien-aimé, apparaît au sommet d'une montagne, *comme l'étoile de l'aube, héraut du soleil qui va sortir.* Il frappe la roche d'un bâton en forme de croix, *il en sort une source abondante* où pourront se désaltérer les voyageurs accablés par la chaleur & le vent du désert. De cet océan de sable s'élèvent des voix mystérieuses & inconnues. Les anges les accompagnent sur des violes. Dans les oasis, les fleurs, les eaux, les animaux font entendre des mélodies à nulle autres comparables. Les tableaux succèdent aux scènes avec une délicate magie de style, une infinité de nuances & une beauté très originale dans la variété.

Mais voici que va être réalisée la parole du prophète Isaïe : « Et les idoles d'Egypte s'ébranleront devant sa face[3]. » Et aussi celle de Jérémie annonçant que les statues qui ornent

1. *Surge, & accipe puerum & matrem ejus, & fugi in Ægyptum.* (Saint Mathieu, 11, 20.)

2. *Tradition bethléemite :* LE PUITS DE MARIE. (*Bethléem.*) *Tradition catalane* : LE ROMARIN. *Tradition copte :* HERMOPOLIS. (*La fuite en Egypte.*)

3. *Et commovebuntur simulacra Ægypti a facie ejus.* Is., XIX, 3.

Digitized by Google

le temple du soleil dans la terre d'Egypte seront brisées[1]. En effet, à l'approche du Fils de Dieu, les trois cent soixante idoles qui règnent dans le temple à Héliopolis, ce *panthéon d'Egypte*, sont renversées, pulvérisées, couchées dans un vaste ossuaire, au moment où la longue théorie d'un millier de prêtres s'avance dans l'ombre mystique de l'immense nef. Le grand pontife est sorti du *Sekos*[2] enveloppé de ténèbres, il suit l'énorme procession qui serpente vers le *pronaos*[3]. Des hymnes à Horus éclatent sur toutes les lèvres. Le soleil commence à poindre à l'horizon. Le pontife *élève déjà son image; tout à coup le temple se met à trembler comme une feuille & tout le Delta avec lui... Le dieu fragile tombe de ses bras & roule de degré en degré par l'escalier jusqu'en bas, où il se trouve pêle-mêle avec des serpents d'airain, des éperviers de porphyre, & toutes les idoles de l'Egypte en morceaux*[4]... A Hermopolis[5], même destruction. Le dieu Hermès précipité de son autel entraîne le temple dans sa chute, &, *en amont du grand fleuve* (le Nil), *comme en aval, il ne reste pas une idole, un temple, un palais entier à moins qu'il ne soit enfoncé dans l'eau....*

Ce bouleversement est décrit avec une grande maîtrise, & chacun de ces chapitres est très finement rendu. L'histoire *d'Aphrodisius*[6] vous touche, *Notre-Dame de la Baume* (SAÏDNA-EL-KAHF) vous enchante, la *crue du Nil* & sa *décroissance* vous

1. *Conteret statuas domus solis, quæ sunt in terra Ægypti.* Jér. XLIII, 13.

2. *Sekos*, chambre secrète réservée au grand-prêtre dans les temples égyptiens.

3. *Pronaos*, partie intérieure du temple.

4. LE TEMPLE DU SOLEIL à Héliopolis.

5. HERMOPOLIS. La tradition catholique & la tradition copte, répétant la destruction des idoles prophétisée par Isaïe, ont obligé Verdaguer à la répéter dans son poème. Il se conforme également à ce que dit Origène (Homélie III) : « C'est pour détruire les idoles que Jésus alla en Egypte. »

6. APHRODISIUS. Cette histoire est tirée d'un pseudo évangile apocryphe de saint Matthieu, traduit par saint Jérôme. « Aphrodisius, selon une ancienne tradition, était jeune bien que revêtu d'une haute dignité lorsque Notre-Seigneur vint à Héliopolis. Il se convertit à l'Evangile après la mort de Jésus-Christ, & fut sacré évêque, & le premier évêque de Béziers, par Paul Serge, l'apôtre de Narbonne. » (Bolland., 24 mai).

Digitized by Google

incitent à donner au Nil le nom de *fleuve de la Providence*. Ainsi l'esprit du lecteur s'emplit & s'embellit de la pensée du poète. Sa muse, en s'envolant là-haut jusqu'aux *vestibules de l'infini*, ne lui avait jamais inspiré des harmonies plus suaves, des beautés d'un tel ordre, une grandeur semblable dans la simplicité. Et comme le R. P. Monsabré a eu raison de dire dans la lettre-préface de *Jésus-Enfant* que cette muse sait prendre tous les tons, soit qu'elle s'engage en chantant dans un *chemin de fleurs*, soit qu'elle varie les cantilènes modulées par Joseph & Marie, ou qu'elle note le chœur des dieux tombés, ou encore & toujours qu'elle improvise quelque magnifique chœur d'anges!

Saint Jérôme a dit : « Nous irons à Nazareth &, là, nous verrons la fleur de Galilée. » Sur la foi de cette promesse, sortons d'Egypte & dirigeons-nous avec les exilés vers cette cité bénie, ce berceau du Verbe incarné, & répétons avec Jésus ce refrain en pleurant de tendresse : « O Nazareth, bourgade fleurie! ouvre-toi à mon cœur. Je te porte la vie ; je te porte l'amour. »

Nazareth florida,
Obret à mon cor;
Jo't porto la vida,
Jo't porto l'amor.

Les jolies strophes! Et comme la poésie enguirlande chaque page, se parfume de tous les *arabiques aromates*, fait éclore sous son souffle les merveilleux lotus & *les lys* & *les roses* avec les *allégories spirituelles & religieuses*[1]! Elles sont charmantes, ces allégories. Elles disent toutes dans leurs variantes : *Deus, ecce Deus!* L'auteur n'a donc pas à se préoccuper à ce sujet : la censure ecclésiastique ne saurait l'atteindre.

Que citer de Nazareth? *Le Proème? Les deux cousins? Inter lilia? Le petit Roi? Jésus & les lions? Jésus au temple? Fleurs de Jésus? La Passiflore? La Galilée? Amours célestes? La béné-*

1. L'auteur, pour se conformer aux prescriptions de l'Eglise, a cru devoir déclarer « que tous les faits miraculeux ainsi que certains évé-« nements de l'enfance de Jésus qui sont rapportés dans cet ouvrage « n'ont d'autre valeur que la valeur poétique des allégories religieuses « & spirituelles que nous présente, pour le délassement & l'édification « des fidèles, depuis les temps primitifs, la littérature chrétienne ».

Digitized by Google

diction? Les chardonnerets? Le semeur? La croix?... Une brève analyse paraîtrait bien sèche & bien froide auprès de ces pages qu'ensoleille le génie & que la poésie revêt de magiques atours. Mieux vaut en apprécier la saveur sinon dans l'original du moins dans l'élégante & fidèle traduction que M. Justin Pépratx livrait au public de France en 1896.

Verdaguer publiait *Nazareth* à Barcelone en 1890[1] & *Bethléem* en 1891[2]. La genèse de la *fuite en Egypte* qui devait si heureusement compléter cette trilogie, il l'a écrite à *Notre-Dame de la Gleva*[3], à laquelle il dédie cette partie de son poème. En errant dans le sanctuaire vénéré, il découvre au-dessus de deux autels & de l'armoire de la sacristie trois tableaux qui attirent son attention. Ces tableaux représentent la fuite en Egypte, l'arrivée de la sainte famille aux bords du Nil, le retour d'Egypte. Il voit dans ce triptyque « net, clair & développé, du commencement à la fin », son thème de la la fuite en Egypte..... Alors, comme celui qui, cherchant une perle, trouve un diamant, dès le lendemain, dit-il, « mettant la main à l'œuvre, à genoux, & tremblant de peur de les profaner, je commençai à essayer la traduction de ces trois peintures dans le langage de ma pauvre poésie.....

...comme ami des enfants & des oiseaux, je fus logé près de la maîtrise & sous les nids que les hirondelles des rochers suspendent tous les étés à la saillie de la toiture, dans une chambre spacieuse qui est au-dessus du sanctuaire. De là je domine d'un bout à l'autre la plaine de Vich, toute constellée d'ermitages & de chapelles. J'en embrasse douze d'un regard, du Montseny aux Pyrénées, où blanchissaient encore quelques lambeaux de neige, comme un vol de perdrix blanches. Entre ces deux grandes montagnes, je vis les montagnes petites & humbles de mon bien-aimé berceau de Folgarolas..... Plus

1. Libreria de Bastinas, Pelayo, 52.
2. *Ibid.*
3. Dans ce sanctuaire, un moine barnabite institua sept messes en mémoire des sept années passées par Marie dans la terre d'Egypte. Une bulle du pape Clément X, en date du 4 mai 1671, constitue la Confrérie de l'exil dont les membres sont appelés esclaves ou serviteurs de Marie. Dès 1893 Verdaguer fit partie de cette confrérie.

Digitized by Google

proche, à un jet de pierre de mon balcon, reluit & coule, bruyant & majestueux, le Ter...; sa vue & son murmure me transportaient au roi des fleuves, à l'incomparable Nil, serpentant à travers la terre de Gessen & l'immense plaine d'Egypte, où s'envolaient mon imagination & mon cœur à la suite de la sainte Famille[1]. »

« Ce n'était pas tout à fait par aventure » que Verdaguer était venu demander un asile à cette solitude. *Une petite épreuve*, dit-il, lui en fournit le motif. Il ne soupçonnait pas encore ce que cette épreuve allait avoir, en grandissant, d'influence sur sa destinée.

VI.

Verdaguer avait connu toutes les ivresses du succès, les hautes satisfactions du devoir accompli; il avait excité, sans rien perdre de sa simplicité, de sa modestie, l'enthousiasme des lettrés & des foules, du Souverain-Pontife[2] & des empereurs[3]; son front avait été ceint d'impérissables lauriers; les pauvres le bénissaient; les grands tenaient à honneur de lui présenter leurs hommages; rien ne semblait pouvoir l'atteindre au sommet où son génie l'avait élevé, & nul, dans le public, ne pressentait qu'on travaillait dans l'ombre à lui faire cruellement expier sa gloire, qu'un tribunal clandestin, anonyme, qui voulait être irresponsable aux yeux de tous, se préparait à le frapper d'ostracisme, à l'accabler de persécutions injustifiées, à lancer contre lui d'ineptes accusations, à l'assassiner moralement[4]. Sa prodigieuse renommée excitait l'envie de plus d'un, irritait ceux-là même qui l'encensaient avec des

1. *Jésus Enfant*, hommage du poète.

2. Le pape Léon XIII lui offre une belle médaille, lui parle avec éloge de *l'Atlantide* & le prie de lui envoyer cette *fleur de sa jeunesse*.

3. L'empereur du Brésil, Pierre d'Alcantara, lui rend visite à Barcelone. Le 19 juin 1896, il recevait également la visite de S. A. R. Louis, archiduc d'Autriche, qui lui avait primitivement envoyé deux splendides volumes de ses œuvres illustrés de sa main.

4. En 1896, dans la 4e livraison de la *Revue des Pyrénées*, nous relations cette persécution & en faisions pressentir la fin.

Digitized by Google

mots de tendresse, qui paraissaient avoir le plus de souci de son avenir. On jalousait l'influence qu'avait créée pour lui, dans sa famille, à l'apparition de *l'Atlantide*, le premier marquis de Comillas, don Antonio Lopez[1]. Cette influence n'avait fait que se développer, s'affermir, lorsque des deuils successifs étaient venus frapper cette famille & avaient permis au poète de se montrer ami dévoué jusqu'à l'abnégation, admirable consolateur & soutien de ceux qui pleuraient de vraies larmes sur de chers êtres disparus[2]. On lui aurait peut-être pardonné son titre de consolateur si à ce titre il n'avait joint celui de distributeur de princières aumônes qu'il répartissait à sa guise avec une conscience insoupçonnée jusque-là.

Une puissance occulte attaquait sourdement son désintéressement, l'accusait de prodigalité, prétendait qu'il ruinerait Golconde sous prétexte de charité, qu'il s'était fait une *barbe d'or*[3] avec l'argent des pauvres. Toujours à l'abri des *on dit*, on le traitait de spirite, de rêveur de réformes religieuses, d'illuminé, de possédé que l'Inquisition n'eût pas épargné jadis. Son génie n'était qu'illusoire; son succès, que le produit d'une coterie; son œuvre, qu'un trompe-l'œil, d'une orthodoxie plus que douteuse. L'homme, le prêtre, le poète, étaient ainsi flétris à la fois. Le malheureux ne parvenait pas à s'expliquer certaines attitudes qui le blessaient & dont il souffrait sans qu'il lui fût possible de deviner les causes de sa souffrance.

Ces insinuations déloyales parties on ne savait d'où n'avaient pu encore ébranler la confiance du jeune marquis. Mais là où son père, don Antonio Lopez, aurait pris en main la

1. Le seigneur Lopez, en vrai Mécène, fit imprimer *l'Atlantide* à ses frais; il se chargea & chargea sa famille de l'avenir du poète, en lui confiant le poste délicat d'*aumônier* de sa maison.

2. Le jeune marquis avait vu successivement mourir son frère aîné, une sœur nouvellement mariée & son père, le seigneur Lopez, que cette double épreuve avait trop tôt conduit à la tombe (1883). En 1888, M. de Comillas & sa jeune femme avaient été attachés à la cour après la visite à Barcelone de la reine-régente Marie-Christine.

3. Défense de Verdaguer présentée par lui-même. En sortant de cette maison, il était plus pauvre que lorsqu'il y était entré par suite des dettes contractées pour son service & restées impayées jusque-là.

Digitized by Google

cause de son protégé & aurait laissé ces calomnies s'épuiser, tomber d'elles-mêmes, il écoutait, il hésitait, sans se rendre compte si ces hésitations étaient ou non injustes & coupables. On fit évanouir ses derniers scrupules en dénaturant les conseils que l'aumônier donnait à la marquise dans une lettre dont il avait pris heureusement copie & où il faisait une poignante peinture *de la triste situation des classes déshéritées.* Cette lettre — nous en avons la traduction sous les yeux — est un modèle de charité & de sagesse. Il y montrait *les mauvaises herbes de l'anarchie & du socialisme* qui se propageaient de tous côtés avec une rapidité effrayante & menaçaient de s'étendre *comme tache d'huile*, de *couvrir peu à peu & de stériliser le champ des pauvres avec les ruines des palais des riches.*

« Vous êtes jeune & active, concluait-il, vous trouverez dans l'exercice de la charité un travail digne de votre activité & de votre jeunesse. Dieu ne vous a pas donné de fils pour que vous deveniez la mère des pauvres... » Et comme il n'y a pas de meilleur prédicateur que le bon exemple, il exaltait en poète la haute mission qu'elle était à même de remplir en se consacrant, *autant que sa position pouvait le lui permettre*, à la vie de charité vers laquelle l'entraînait son cœur.

Ce zèle apostolique, commenté d'une façon perfide, acheva de perdre le pauvre abbé dans l'esprit du marquis. A partir de ce moment, il *sentit* son crédit ébranlé & en éprouva un inexplicable malaise. Mais confiant dans sa dignité, ne sachant quel reproche on pourrait lui adresser, il ne tenta rien pour transformer une situation devenue pénible, & attendit les événements qui ne pouvaient & ne devaient, pensait-il, que lui être favorables. Si M. de Comillas était las de ses services, s'il voulait accorder à un autre le poste que depuis si longtemps il occupait dans sa maison sans l'avoir sollicité, il le lui retirerait certainement avec la déférence courtoise qui lui était due. A quoi bon, dans ce cas, provoquer une explication qu'en apparence rien n'aurait motivée? Le marquis garda le silence.

Digitized by Google

VII.

A Jésus couronné d'épines.

Tel est le titre d'une petite pièce de vers écrite pendant la semaine sainte de 1893 (la semaine des Sept-Douleurs de Marie), sous l'impression de pressentiments que Verdaguer se refusait à définir & qui néanmoins le faisaient souffrir dans les replis les plus cachés, les plus délicats de son être. Cette poésie, origine d'un livre incomparable : *les Fleurs du Calvaire*, en voici dans leur intégrité l'original & la traduction :

A JESÚS CORONAT D'ESPINES.

Venite, adoremus.

I.

Jo dels misteris del sant rosari
sempre granejo los de dolor;
y á cullir roses vaig al Calvari;
¡ no les merexo les del Thabor!

II.

Dau les corones à qui les vulla,
les de la terra s'han de marcir;
jo'n vull una altra que'l vent no esfulla
més ab la vostra la haig de texir!

III.

¿ La poesia que m'heu dexada
voleu llevarme de brot en brot?
¿Voleu la lira que he tant aymada?
Preneu ab ella mon cor y tot.

IV.

Donau als altres honor y gloria,
à mi'ls oprobis, burla y menyspreu :
no vull la palma sens la victoria :
Ma palma sia la vostra Creu.

V.

Dau à altres llavis vostres oracles,
vostra ciencia dau à altres fronts;
à má més pura vostres miracles,
jo més m'estima vostres afronts.

VI.

Donau als pobres vostra riquesa,
donau als tristos vostre somris;
mostrau als cegos vostra bellesa,
dolça bestrete del paradis.

A JÉSUS COURONNÉ D'ÉPINES.

Venite, adoremus.

I.

Des mystères du saint rosaire,
moi, j'égrène toujours les douloureux;
je vais cueillir des roses au Calvaire,
n'étant pas digne de celles du Thabor.

II.

Donnez les couronnes à qui les désire :
celles de la terre sont destinées à se flétrir.
Moi, j'en veux une qu'aucun vent n'effeuille;
mais je dois la tresser avec la vôtre.

III.

La poésie que vous m'avez prêtée,
voulez-vous me la reprendre brin à brin?
Voulez-vous la lyre que j'ai tant aimée?
Prenez avec elle mon cœur et mon tout.

IV.

Donnez aux autres honneurs et gloire,
à moi les opprobres, les moqueries et le mépris.
Je ne veux point la palme sans la victoire,
et que ma palme soit votre croix.

V.

Donnez vos oracles à d'autres lèvres;
donnez votre science à d'autres fronts;
donnez à des mains plus pures vos miracles,
moi, j'aime mieux partager vos affronts.

VI.

Donnez aux pauvres votre richesse;
donnez votre doux sourire aux affligés;
montrez aux aveugles votre beauté,
comme avant-goût suave du paradis.

Digitized by Google

VII.

Sian les vostres olors divines
per qui vos haja robat lo cor;
jo sols demano vostres espines,
¡oh Rosa vera del meu amor!

VII.

Que vos aromes divins soient réservés
à celui qui vous aura ravi le cœur;
moi, je ne demande que vos épines,
ô Rose vraie, Rose de mon amour[1]!

Dans ces sept strophes, « peut-être avec plus de sentiment & de poétique impression que d'envie réelle de souffrir pour Jésus-Christ, dit-il, je lui demandais *opprobres*, *moqueries* & *mépris;* mais, à la vérité, je ne savais guère de quelle couleur étaient vêtus, ni quelle figure avaient ces peu séduisants ministres de la divine miséricorde; &, d'autre part, je ne me doutais pas qu'ils vinssent sitôt me visiter, ni qu'ils fussent si prompts à me présenter leur calice d'amertume...

« De même que l'ami en amène un autre, de même les premières contrariétés enseignèrent le chemin aux nouvelles; & il en vint frapper à ma porte tant & de telle nature que, fermant les yeux & cessant d'en avoir peur, j'essayai, pour m'en consoler, de convertir mes peines en chansons, puisque le premier essai m'avait réussi : *Qui chante dissipe ses chagrins.* Depuis lors, à chaque contrariété qui venait me donner de l'ennui, je le lui faisais payer par une tirade de vers. Comme un naturaliste dans la forêt, de tout arbre je faisais du bois, & de tout bois je faisais mon fagot[2]... »

Mais n'anticipons pas. Les ennemis du poète travaillaient dans l'ombre à lui enlever jusqu'à son embarrassante notoriété, à le perdre aux yeux du public comme ils l'avaient perdu aux yeux du marquis, à attribuer la splendeur de sa gloire à l'influence des Lopez & non à son incontestable génie. *Calomniez, il en restera toujours quelque chose.* La calomnie était si habilement ourdie qu'elle ressemblait plus à une incontestable vérité qu'à un tissu d'odieux mensonges.

En mai 1893, au sortir de la fête des jeux floraux barcelonais, devait éclater la conjuration qui, depuis quelque temps, menaçait sourdement Verdaguer. La marquise douairière de Comillas avait, ce jour-là, réuni à sa table quelques personnages de marque, tels que l'évêque de Vich & le capoulié du

1. Traduction de M. Justin Pépratx.
2. Prologue des *Fleurs du Calvaire.* Traduction de M. Justin Pépratx.

Digitized by Google

félibrige, M. Félix Gras, grand admirateur du poète. Celui-ci paraissait être l'élu de cette fête. C'est à qui lui prodiguerait l'encens le plus flatteur, l'intérêt le plus tendre, à qui se préoccuperait de sa santé, à qui lui proposerait un repos, devenu, prétendait-on, nécessaire. Quel cordial serait pour lui l'air des montagnes natales! Comme son cerveau & son corps surmenés par de trop violents exercices se retremperaient au sein de cette grandiose & calme nature, de même qu'autrefois ils s'étaient vivifiés sur le vaste Océan ! L'évêque de Vich, circonvenu ainsi que d'autres l'étaient ou allaient l'être, approuvait du regard, de la voix, pressait le poète de partir, & lui offrait, *pour quelques mois*, une chambre dans son palais épiscopal.

Ce repos forcé, dont il n'éprouvait nul besoin, ne souriait guère à l'aumônier. Devant son hésitation, les sollicitations se firent pressantes. Il devait le sacrifice de cette retraite momentanée à son avenir poétique autant qu'à la sollicitude inquiète de ses amis. Chacun s'employa si bien à le persuader, que le lendemain, bon gré, mal gré, un simple sac de voyage à la main, il prenait le train de Vich, sans se douter qu'il se dirigeait vers l'exil, & que son départ, aussitôt qualifié de fuite, allait accentuer les suppositions malveillantes qui circulaient déjà en une rumeur venue on ne sait d'où, que rien n'arrête, & permettre à ses ennemis de lancer contre lui les plus pénibles insultes. Il partait, donc il était coupable. Coupable de quoi? Les conjectures allaient bon train. S'il fuyait la maison hospitalière des Comillas comme on fuit son péché, c'est qu'il en était chassé & qu'en lui la banqueroute de l'honneur était complète.

En sortant de Barcelone, le malheureux avait le cœur angoissé. Il lui semblait qu'il venait de boire un grand verre d'amertume sans parvenir à y puiser la moindre goutte de joie. Pourquoi l'intérêt qu'on avait paru lui témoigner lui avait-il fait l'impression d'une profonde blessure? Pourquoi tant de cajoleries, une commisération d'apparence si franche? Pourquoi lui imposer presque, sans en avoir l'air, un arrêt dans ses travaux ?

Ces questions se posaient une à une à son esprit endolori. Trop loyal pour soupçonner chez les autres la moindre dupli-

Digitized by Google

cité, il s'accusait des pensées qui l'assaillaient au souvenir de ce qui s'était passé la veille chez la douairière. Dans cette réunion, nul n'avait intérêt à lui voir quitter Barcelone. Alors qui les obligeait tous à le traiter en malade? Malade, il ne l'était pas. Fatigué! Heureuse fatigue que celle du devoir accompli! Les confessions, l'hôpital, les pauvres, les infirmes, les malheureux de toute sorte, les travaux littéraires, n'était-ce pas son pain de vie? S'en exiler, le pouvait-il? N'aurait-il pas dû résister plus vigoureusement aux insinuations des uns, aux exhortations des autres, à la pressante invitation de l'évêque de Vich? En cédant, n'avait-il pas été lâche?

Le train qui l'emportait filait vers la montagne. Pour la première fois, l'aspect familier des paysages entrevus le laissait indifférent. Il était comme un mathématicien qui cherche en vain la solution d'un aride problème & s'absorbe dans sa recherche au point de s'isoler du monde extérieur.

A peine installé au palais épiscopal, il comprit la situation qui lui était faite & se hâta de se réfugier dans le sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Glève. Il demanda alors à la poésie l'oubli de ses peines. Et, exilé comme elle par la plus imméritée des persécutions, il suivit pas à pas sur la terre d'Egypte l'adorable famille que poursuivait la haine d'Hérode. Mais que d'épines sur son chemin! Stupéfait d'en sentir les cruelles piqûres, se demandant jusqu'où irait la mauvaise foi, la méchanceté de ses ennemis, il posait souvent la plume, &, ne trouvant plus où arrêter ses regards sur la terre, il levait les yeux au ciel pour y découvrir une consolation qui ne venait pas.

Mais bientôt sa pensée prit un vol plus haut, la muse l'emporta sur la désespérance, il composa les *Fleurs du Calvaire*, ce bouquet destiné aux âmes affligées. Il mettait ainsi en pratique cette maxime de l'Ecclésiastique (VII, 33) : *Ne manquez pas à consoler ceux qui sont dans la tristesse & pleurez avec ceux qui pleurent.*

Il a gerbé ces fleurs *en trois tas : Crucifères*, *Délassements* & *Fleurs cueillies à Mira-Crux.* « Le premier tas comprend les poésies ou douceurs de la Croix, de peu de strophes, un peu au goût du jour; le second, les plus complètes & les plus

Digitized by Google

arrondies, en même temps que les plus variées, comme le dit son titre; & le dernier, les strophes courantes & toutes simples, les adages spirituels & symboliques de la Croix, comparables à des violettes & à des fleurs de carême desséchées entre les feuillets d'un bréviaire[1]. »

Il donna à cette troisième série le nom castillan de Mira-Crux parce que, durant l'été de 1892, il en avait ramassé les premières fleurs dans les bois & les jardins du couvent de ce nom[2] pour une personne malade, morte depuis. Il allait en cueillir bien d'autres sur le chemin du Golgotha qu'il commençait à gravir, &, en les cueillant, il devait trouver la résignation, le renoncement, l'humilité, *l'abnégation*, *le mépris de la guenille humaine*, *la passion du sacrifice & de l'anéantissement en Dieu*[3]. Il offrit le fruit de ses méditations & de ses veilles à ceux que l'infortune accable, & donna à son recueil le sous-titre de *Livre de consolation*.

Verdaguer, d'abord apeuré & tremblant devant les tribulations dont l'accablent, toujours dans l'ombre, ses implacables ennemis, s'élève peu à peu à la hauteur de saint François d'Assise qui qualifie du nom de sœurs les maladies & les souffrances; à la hauteur aussi de Raymond Lulle qui trouve les railleries plus agréables que les honneurs, les pleurs & les soupirs plus délicieux que la vie & que la joie. A l'exemple de sainte Thérèse, il récolte abondamment peines & misères sans en laisser tomber un épi & déclare à son tour qu'il ne les donnerait pas pour tous les trésors de la terre. Sans doute, il pousse, quand il n'en peut plus, des cris de douleur & d'angoisse, mais il ne sombre jamais dans les flots amers d'une

1. *Les Fleurs du Calvaire*. Prologue.

2. Dans ce couvent, situé à l'est de Saint-Sébastien, la Croix a voulu établir son domaine. Elle semble dire aux passants :

La Croix est toujours prête et toujours nous attend.

Grande ou petite, elle s'étale sur le vêtement des religieuses, sur les autels, sur le pavé du temple, sur les grilles, sur les moindres moulures des murs, sur les vitraux, sur la stalle de l'abbesse, dans l'église, hors de l'église, partout.

3. Lettre-préface des *Fleurs du Calvaire* adressée au traducteur, M. Justin Pépratx, par M. Frédéric Donnadieu.

Digitized by Google

fatale désespérance. Il ne traîne pas sa Croix dans l'horrible montée du Calvaire, il la porte en répétant cette parole de saint Bernard : « La gloire du ciel est cachée dans la tribulation comme la fleur dans la graine. » Il gravit ainsi *l'échelle divine des béatitudes* & essaie de faire descendre, pour lui & pour ceux qui souffrent dans cette vallée de larmes, les célestes félicités.

Dans son livre, comme au couvent de Mira-Crux, la Croix est partout. Le poète en fait une *harpe royale* d'où jaillissent des chants sacrés, d'où sortent des *stances rapides comme les oiseaux de leur nid, en battant des ailes.*

Brolleuno, cançons,
sortiune, corrandes,
com aucells del niu
tot batent les ales,
y al pobre exilat
parleu de la patria[1].

Il écrit aussi avec le sang du cœur, sous la dictée de la plus profonde détresse morale, au souffle d'une persécution mortelle, des pages inimitables & sublimes qui font découvrir en lui deux poètes à part le poète épique : le poète mystique déjà connu & le poète *lyrique de la plus profonde intimité qui se puisse trouver, au moins aussi grand que Heine, Lamartine, Hugo, Musset*[2]. Son livre *est un livre extraordinaire né d'une douleur extraordinaire.* Il *brille comme un soleil au ciel* de l'œuvre entière & ne peut se comparer à aucun de ceux qui, dans ce même genre, ont paru jusqu'à ce jour.

Jésus demandait à son Père de pardonner à ses bourreaux parce qu'ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient. Verdaguer fait la même prière, a les mêmes sentiments de compassion & de pardon envers ses persécuteurs. *Les traits qu'on* lui *lance ne trouvent plus de place à frapper*[3]. Qu'importe ! Il chante encore & toujours en vrai fiancé de la Croix. La poésie qui jaillissait de ses lèvres aux jours de l'allégresse, en jaillit avec autant

1. *Fleurs du Calvaire.* LA HARPE.
2. *Verdaguer revindicat*, J. Aladern.
3. Les *Fleurs du Calvaire. Crucifères.*

Digitized by Google

d'abondance au soir de l'affliction. On aura beau l'accabler d'outrages, inventer des calomnies nouvelles, le dépouiller de tout, même d'une gloire vaillamment conquise, on l'entendra toujours murmurer ce mot : FIAT VOLUNTAS TUA. Oh! les douces, les tristes, les consolantes choses que lui inspire l'état dans lequel ses ennemis l'ont précipité! Impossible d'égrener le magnifique collier de perles que composent les *Fleurs du Calvaire*. Pas une strophe qui n'émeuve, qui ne charme, qui n'attire l'attention, qui ne prouve cette parole de Lamartine : « Il y a plus de poésie dans une larme que dans toutes les bibliothèques réunies. » On boit des *gouttes de baume* dans le *calice d'or* où le poète a si souvent puisé l'inspiration. Ce calice où s'étanchait la soif qui embrasait son âme, les hommes le lui ont pris. Ils voudraient aussi lui prendre sa *harpe d'or & d'argent, écho des harpes du ciel, l'amour de* ses *jeunes ans, la compagne de* sa *vieillesse, l'épouse de* son *cœur, la sœur de* son *âme*. Il soupire :

Gardez le calice d'or,
Mais laissez-moi la harpe.
Permettez-moi d'en jouer
Prosterné aux pieds de l'autel[1].

Cette petite pièce est exquise & d'une grâce infinie.

Il n'en est pas de plus parfaite que celle ayant pour titre : SUM VERMIS. Nulle créature humaine n'a, dans l'adversité, élevé son esprit à cette hauteur vertigineuse, n'a fait entendre semblables cris de douleur & de renoncement. *Sum vermis & non homo!* Le poète s'anéantit dans *les angoisses du martyre*, sous *les lauriers & les palmes du Calvaire*. Il se fait humble & petit : Mon *berceau*, dit-il, *fut un grain de poussière, un autre grain de poussière sera mon sépulcre*. Il s'écrie :

Je veux être jeté comme une balayure
Du palais à la rue, de la plus haute cime
Au bas-fond, &, du bas-fond au torrent.
Balayez la trace de mes pas sur les hauteurs;
Je n'y gènerai plus. La pauvreté
Sera mon trésor; l'opprobre,
Mon orgueil; les peines, mes délices...

1. *Fleurs du Calvaire. Délassements.* LE CALICE & LA HARPE.

Digitized by Google

Et plus loin, songeant à ses tribulations :

> Epine de la douleur viens me poindre;
> Injure, hâte-toi de me couvrir de ton manteau;
> Calomnie, entasse tes boues autour de moi;
> Misère, viens à ma suite porter ma traîne.
> Je veux être un grain de sable de l'ornière
> Où les passants me fouleront aux pieds.

M. J. Aladern déclare[1], & beaucoup d'autres avec lui, que rien d'aussi puissant n'a été écrit en catalan, que l'auteur du livre de Job & de Jérémie n'a point fait rendre à sa lyre des accents d'un sentiment plus profond, que jamais âme plus grande n'a incarné la grandeur biblique. Il déplore, avec un périodique français, *le crime de lèse-poésie* qui fut commis au fameux dîner de la marquise douairière de Comillas, & que, *pour sa honte*, sa patrie *n'a pas su venger.*

A ce *crime de lèse-poésie* se joint un crime de *lèse-humanité. La tempête horrible qui ploie* la *tête* du pauvre abbé & lui *dépouille le cœur, la hache inexorable qui fait de* lui *du bois pour le feu*, la malveillance toujours prête à l'offense, les affronts & les propos injurieux, l'abondance d'autrefois, l'indigence d'aujourd'hui, les traits lancés par des mains qui se cachent, les baisers de Judas, rien ne parvient à faire naître en lui un sentiment de vengeance ou de haine. S'il s'affaisse sous le poids de la croix dont on a chargé ses épaules, personne pour en partager la charge. D'un mot, ses ennemis l'ont rayé du monde : *Está loco!* Et ce mot vole de bouche en bouche de Barcelone à Madrid, de Madrid à Valence, d'un bout de l'Espagne à l'autre. Ainsi ses ennemis, devenus *monsieur tout le monde*, essaient d'expliquer & de travestir l'odieuse persécution dont il est l'objet. Aux yeux du public, il n'est plus qu'un malheureux inconscient dont on doit se méfier, sa folie pouvant devenir dangereuse. Il ne peut faire un pas sans être poursuivi par cette épithète menteuse : le fou, voilà le fou! Femmes, enfants, vieillards, c'est à qui proclamera cette déchéance, à qui la lui fera sentir.

Il se tâtait le front, il auscultait sa pensée, il parcourait les

1. *Verdaguer revindicat.*

Digitized by Google

feuillets épars de ses productions pour s'assurer si les ténèbres de cette folie dans laquelle on cherchait à l'ensevelir laissaient son esprit bien portant, & le découvrait plus vibrant peut-être sous l'acuité de la souffrance qui exaltait sa foi & lui donnait des visions divines. S'il réclamait parfois au ciel un peu de cette justice dont il avait soif : *Sitio!,* nul n'entendait ou ne voulait entendre ce cri déchirant arraché à ses entrailles. Tout semblait l'abandonner. Pas une main tendue pour le secourir, pas un mot de consolation. En vain, il répétait l'ultime plainte du Maître : *Eli, Eli lamma Sabacthani.* Parents, disciples, amis s'enveloppaient de silence ou d'indifférence, le laissaient, sans protestation, livré aux plus criminelles entreprises, à des outrages sans nom.

On lui avait tout enlevé, même ses livres, & rien du dehors n'arrivait à lui que l'écho de la terrible flétrissure qui le condamnait au néant, comme une guenille, sans lui laisser le moindre espoir de secours.

La persécution dont il était la triste victime, usait, pour en finir plus vite, des plus cruels raffinements, ne lui laissait ni repos, ni trêve, serrait jusqu'à l'étouffement son collier de misère.

Le gouverneur de Barcelone, trompé comme tant d'autres, le traitait en être dangereux ou malfaisant, le faisait garder à vue par la police. Son évêque lui envoyait une cédule d'admission dans un hôpital destiné aux prêtres malades, &, par un arrêt difficile à expliquer puisque aucune mesure disciplinaire n'avait frappé le malheureux, il lui enlevait la licence *in divinis* s'il quittait Vich pour Barcelone. C'était l'exil ou l'internat à vie. Ces dernières gouttes de fiel firent déborder le calice d'amertume. Désormais le pauvre proscrit aurait cru s'avouer coupable ou réellement dépourvu de raison en ne protestant pas contre l'iniquité des jugements qui, sans procès, le rayaient du monde.

Pour reconquérir une liberté qui était son bien, que nul n'avait le droit de lui enlever, il fut obligé de s'enfuir de *la Gleva*, comme un prisonnier qui s'évade, après deux ans de cet incroyable martyre.

Désobéissait-il à l'évêque diocésain en mettant à exécution

Digitized by Google

ce projet? Non, car il s'était rendu à Vich à la suite de sollicitations qui étaient loin de ressembler à un ordre de supérieur à subordonné. Traqué, poursuivi, insulté, méconnaissable, exténué, atteint dans toutes les sources vitales, il arriva enfin à Barcelone pour réclamer justice & non vengeance. Vengeance de qui? Ceux qui avaient déchaîné contre lui cette *noire tempête* n'avaient-ils pas gardé le masque, l'anonyme? Que lui importait de savoir leur nom, alors qu'il n'avait pour eux que des mots de pardon & d'oubli, & pas le moindre cri d'indignation ou de colère. Il lui aurait répugné d'accuser, mais il se faisait un tardif devoir de se défendre.

La vérité allait éclater au grand jour grâce à quelques amis reconquis ou restés fidèles. Le gouverneur civil, revenu de son erreur, s'empressa de désarmer. Le corps médical de Barcelone[1], après examen préalable, déclara fausse l'assertion d'un nouveau docteur Sangrado, largement payé, c'est probable, pour certifier que le poète était atteint du *délire des persécutions*. La presse entière, sans distinction de partis, révéla au public l'infamie, les dessous, les honteux mobiles de cette campagne dans plus de soixante-dix journaux ou revues. Le frère de la marquise douairière de Comillas, don Francisco Brú, dans une brochure toute à la louange de l'abbé dont il vantait la délicatesse & le désintéressement, faisait la lumière sur une foule de choses intimes qui expliquaient certaines attitudes & détruisaient un à un les bruits mensongers répandus de tous côtés avec une infernale adresse. Verdaguer, à son tour, plaidait ouvertement sa cause, & avec une énergie qu'on ne lui soupçonnait pas après la longue patience dont il avait donné les preuves, luttait contre l'habileté, le prestige, les secrètes influences mis au service de la diffamation & de l'imposture. Mais la mauvaise foi des persécuteurs ne paraissait pas devoir capituler de sitôt. Ils ne voulaient pas reculer dans la voie scélérate où, sciemment, ils s'étaient engagés, car reculer c'était avouer leur défaite, & si le poète & l'homme commençaient à échapper à leurs étreintes de fer, à secouer leur joug

1. Dans *la Independencia médica* & autres journaux périodiques, on peut lire des protestations indignées.

Digitized by Google

odieux, il n'était pas encore permis au prêtre de revendiquer sa place à l'autel.

L'histoire de Verdaguer est l'histoire éternelle de beaucoup d'hommes de génie. Malgré l'exil, les injustices, les tribulations, la détresse physique & morale, sa raison aussi bien que son intelligence a gardé une continuelle lucidité.

Les différents travaux composés à *la Gleva* prouvent sans conteste que les années passées en ce sanctuaire ne sont pas des années stériles. La *Fuite en Egypte*, le *Rosier de toute l'année*, le *Poème de saint François*, les *Fleurs du Calvaire*, autant de productions géniales d'une souplesse de pensée, d'une forme toujours magistrale, d'une mélodie pleine d'aisance. Un souffle nouveau anime cet esprit fécond. La douleur & la croix qui pèsent sur son épaule se transforment en une harpe gigantesque où tour à tour chante, gémit ou implore l'humanité défaillante. Dans ces vers puissants & doux, l'idée ne cesse d'être nette & vive, le mot définitif n'a pas besoin d'appel, l'inspiration reste jaillissante & féconde, les rythmes sont aussi harmonieux que variés. Le *Rosier de toute l'année* est un bouquet de roses très odorantes que le poète offre chaque jour à Marie. « Comme les roses d'un rosier, toutes sont réunies, ou plus grosses ou plus petites, toutes fleurent mêmement & sont également belles[1]..... » Verdaguer avait écrit les premières pièces de ces *pensaments* quand il commençait à *sentir* autour de lui la froideur & la persécution dissimulées, quand il commençait à douter des sentiments chrétiens de la génération moderne si peu en rapport avec les préceptes du Christ. Il s'écriait alors :

> Pobre Jesús! ¿qui canta vostra gloria?
> Perla del Cel, ¿qui us guarda dins son pit?
> perden de voi los homes la memoria,
> per companyó vos dexan sols l'oblit.

Ici, le christianisme le plus pur l'attire. Là, il paraphrase cette maxime évangélique si égalitaire que les sociologues de nos jours formulent si différemment & que n'admet guère

1. M. J. Aladern.

Digitized by Google

notre société matérialiste, dont un égoïsme si féroce lui fait accorder tout aux siens & dépouiller sans pitié les autres[1].

Mireu los lliris com crexen
à vora 'l riu,
ells no filan pas la roba
del seu vestit,
ells no cullen pas ses perles
ni son or fi
y ni Salomó en sa gloria,
va tan bonich.

Les gracieuses, les odorantes fleurs! On voudrait pouvoir les cueillir toutes ou au moins en glaner quelques-unes comme Ruth au champ de Boos glanait les épis tombés des gerbes des moissonneurs. Mais *le poème de saint François* nous arrache à ce vif plaisir, ce poème dont Verdaguer annonçait la publication sur la couverture du fascicule où il présentait sa *défense*, & qui prouve, si l'on en doutait encore, l'état mental de l'auteur, son admirable & saine organisation, son irréfutable logique jamais en désaccord avec ses principes & ses actes. Il avait preludé à ces chants au printemps de son existence[2], il devait les compléter, mêler aux pieuses légendes les doctrines consolatrices à l'heure de l'abandon & de l'exil.

Toutes les beautés littéraires se trouvent réunies dans ce livre. « Les vers y vont coulant comme une fontaine de miel, avec une douceur, une suavité incomparables. » Sa plume est une véritable magicienne. Ne dirait-on pas que, pour le chanter, il a pris la mystique figure de saint François, de cet apôtre de l'amour, de cet évangéliste de la pauvreté & du mépris

1. M. J. Aladern.

2. Nous avons dit au début de cette étude que la légende : *Où saint François se mourait*, lui avait valu une Violette aux Jeux Floraux de Barcelone. D'après cette légende, le patriarche d'Assise, parcourant la plaine de Vich, fut aperçu absorbé dans la prière, les bras en croix & comme défaillant d'amour. Un paysan lui donna à boire un peu d'eau de son puits, connu dès lors sous le nom de *puits de la vie*; après quoi, il éleva au milieu du bois de chênes verts où il avait trouvé saint François un modeste oratoire en l'honneur du saint moine & de son vivant (1225).

Digitized by Google

de soi, de ce saint que *Renan place* pour son œuvre *près de Jésus-Christ*[1]. Le fondateur de l'ordre des Frères-Mineurs était bien fait pour enflammer l'imagination & guider l'inspiration de Verdaguer. Comme le moine bénédictin, trahi par ses frères, dénigré par ses amis, poursuivi en homme qui essaie d'échapper à la justice, combattant comme lui la fausse sagesse du monde par *la folie de la croix*, Verdaguer était le poète par excellence destiné, sans provoquer les railleries des libres-penseurs & des athées, à traduire cet autre poète avec son âme mystique de croyant, de martyr & de saint. Aussi répéterons-nous après le savant Aladern : « Catalogne, agenouille-toi devant ce génie! »

Tels sont les documents que le persécuté mettait au service de sa cause. Les admirateurs, les amis y ajoutaient un large tribut d'appréciations louangeuses. De Paris, M. Et. Cornut reconnaissait qu'en Verdaguer *le prêtre est encore plus remarquable que l'écrivain* & que *l'homme dépasse le livre.*

D'Avignon, M. Félix Gras écrivait : « Mon cher grand poète, je suis avec vous l'ascension du Calvaire, je pleure toutes vos larmes, je bois l'amertume de votre calice, je souffre toutes les douleurs de votre flagellation & de votre couronne d'épines. Que ne suis-je le Cyrénéen pour porter votre croix! »

Dans une autre lettre datée du 20 décembre 1895, le Capoulié du félibrige déclare qu'il n'a jamais cru que le génie du poète ait pu défaillir, que l'humble chrétien qu'il connaissait bien se fût converti en un vulgaire & orgueilleux révolté. Après avoir exposé les qualités dont on a cherché à faire un crime au pauvre abbé, il ajoute que Dieu n'a pas voulu que soit souillée la fleur de son innocence, que soit éclipsé pour toujours son génie. Il lui a inspiré le *poème de saint François* pour accabler de honte ses *misérables blasphémateurs.*

M. Justin Pépratx écrit à son tour qu'on voit clairement que la persécution dont est victime son ami s'adresse moins à lui qu'à la cause catalane, que s'il n'avait écrit en catalan, l'*Atlantide* & *le Canigou*, on ne lui aurait pas fait une aussi

1. M.-J. Aladern.

Digitized by Google

cruelle guerre. Il se souvient toujours des paroles prononcées devant lui par la jeune marquise : « Il est regrettable, — elle s'adressait à Verdaguer, — que vous n'ayez pas fait votre *Atlantide* en langue castillane. » A sa disgrâce, ajoute-t-il, il peut y avoir d'autres motifs, celui-ci est le principal. Mais ceux qui liront ses *Fleurs du Calvaire*, s'ils les comprennent, feront taire ses calomniateurs.

Appréciation enthousiaste de MM. Frédéric Donnadieu, Ramón Masifern, Roca y Roca, du frère Exupère, *de Prats de Molo*, ex-provincial, ex-procureur général de l'ordre des Capucins, de Joseph Bodria (de Valence), d'Antonio Gomez Restrepo, secrétaire de la légation de Colombie à Madrid, de Frédéric Mistral, le plus grand, le plus autorisé de tous, qui annonce la publication des *Fleurs du Calvaire* où mystiquement, dit-il, Verdaguer chante les épreuves qui depuis quelques années ont enveloppé d'épines sa gloire. Il ne croit pas, conclut-il, que jamais la religion du Christ ait inspiré d'accents plus chrétiens, plus amoureux de la Croix... M. Roque-Ferrier, président du Félibrige latin, envoie une lettre d'ami au poète, déplore les machinations ourdies contre lui, honore ses défenseurs, & ajoute que ce serait une ignominie pour la Catalogne & pour l'Espagne si cette persécution ne prenait point fin. Il lui adresse la protestation de ses amis de Montpellier, & déclare que les couronnes d'épines sont celles qui ennoblissent les hommes, que la poésie chrétienne est aussi une couronne, que son poème de saint François *ne peut donner meilleure riposte à ceux qui lui ont fait boire du fiel & du vinaigre.* M. Paul Mariéton ne reste pas en arrière. Personne n'a jamais chanté, dit-il, *avec un lyrisme aussi délicieux*, le *poète des saints* (saint François). Nul comme lui ne pouvait *le comprendre & le faire estimer.* C'est à travers son âme que Verdaguer a vu le patriarche d'Assise. Suit l'éloge des *Fleurs du Calvaire* & de *Jésus Enfant.* Mêmes louanges de M. le baron de Tourtoulon dans la *Revue du monde latin;* de M. Adolfo Sienra, dans *El bien* de Montévidéo, du Félibrige tout entier. C'est à qui célébrera le poète. De cette gerbe fleurie, il serait trop long de détacher les tiges les plus parfumées. Qu'il nous suffise de savoir que ces parfums ont été pour le poète aussi doux que

Digitized by Google

la plus douce caresse, qu'ils se seraient transformés en baume souverain si les blessures dont saignait tout son être avaient été guérissables.

Pour solenniser la demi-victoire qui avait obligé les ennemis de mossen Cinto[1] (pas tous, hélas!) à mettre bas les armes, car ils étaient désormais impuissants à résister à l'opinion qui les condamnait, une fête fut donnée à Barcelone, le 3 octobre 1896, par une pléiade de poètes, d'artistes, de défenseurs & d'amis, heureux de s'associer comme il convenait à cet acte de tardive justice. Le persécuté d'hier fut loué & chanté en vers aussi bien qu'en prose par les voix les plus réputées de la Péninsule. Jamais hommages plus complets, plus sincères, enthousiasme plus éloquent, plus général. C'était le Thabor après le Golgotha, c'était, avant le temps, une sorte de canonisation littéraire & réparatrice.

Les organisateurs de cette fête étaient : *MM. Ignasi Iglesias, Pera Pena, Ignasi Trullás Aulet, Isidor Martinez* & *E. Vilá*. Biographie, protestations, poésies charmantes en l'honneur du poète, chants divers, monologues, comédie, lecture de *la Cigale* & *Pourquoi chantent les mères*, de mossen Cinto, tel est en résumé le magnifique programme de cette réunion inoubliable dans laquelle la partie concertante ne fut pas négligée[2].

Si les détracteurs de Verdaguer avaient pu assister à cette soirée, entendre ce concert d'éloges, ils auraient compris que leurs déloyales manœuvres n'avaient servi & ne servaient encore qu'à ajouter un nouveau fleuron à la couronne poétique de leur inoffensive victime. Malheureusement, cette triste victime sortait de la lutte l'âme & le corps brisés, sans aucunes ressources & avec le violent souci de savoir encore impayées les dettes contractées par leur aumônier pour le service des Comillas. En vain il avait fait à ce sujet un véhément appel à la raison, au cœur du jeune marquis, il lui avait révélé ses mi-

1. On l'appelait ainsi avec une familiarité toujours respectueuse.

2. Dans le onzième numéro de l'*Atlantide*, revue fondée cette année-là par Verdaguer, on peut lire les détails de cette fête qui fit sensation à Barcelone.

Digitized by Google

sères. Point de réponse. Ce silence n'avait pas été un de ses moindres chagrins, une de ses déceptions les plus pénibles. Confiant en la Providence, heureux des témoignages de sympathie qui lui venaient de toutes parts, du réveil de l'opinion qui, par une sorte de suffrage universel, essayait de lui rendre sa place au soleil, il espérait que ses calomniateurs seraient impuissants à arrêter un pareil élan & renonceraient à s'entêter dans la diffamation & le mensonge. Pauvre mossen Cinto! Il connaissait mal cette catégorie d'hommes, & combien, en pareil cas, le moindre recul prend aux yeux de certains orgueilleux l'apparence d'une déroute!

(*A suivre.*) Elisa GAY.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

LETTRE DE M. BRUTAILS

Nous avons reçu de M. Brutails, archiviste de la Gironde, la lettre suivante, que nous publions pour satisfaire à sa demande, voulant d'ailleurs laisser à chacun de nos collaborateurs la liberté de soutenir ou de défendre ses opinions dans la *Revue*.

A Monsieur B. D., collaborateur de la REVUE DES PYRÉNÉES.

MONSIEUR,

En rendant compte, dans le dernier numéro de la *Revue des Pyrénées*, du grand ouvrage de M. Barrière-Flavy, vous vous occupez assez longuement de mon livre sur l'*Architecture du moyen âge & ses méthodes*. Je vous en suis très obligé. Vous trouverez bon néanmoins que je mêle à mes remerciements quelques réserves.

Il s'agit de la critique détaillée que j'ai faite des théories de Courajod concernant l'influence des Goths sur l'architecture du moyen âge. Vous prenez parti pour Courajod contre moi. Or, 1° les idées que vous émettez diffèrent beaucoup de celles que Courajod a soutenues; 2° vous me prêtez une opinion qui n'est pas mienne; 3° vos arguments n'ont peut-être pas toute la portée que vous leur attribuez.

1° Courajod pensait que les Goths s'étaient imprégnés à Ravenne des principes de la décoration & de la construction byzantines & qu'ils en avaient ensuite répandu les formules dans leur course à travers le monde. Dans votre article, il n'est

Digitized by Google

plus question de la construction ; vous négligez le séjour des Goths à Ravenne, & ce n'est pas l'art byzantin qu'ils auraient propagé, mais leur art national.

2° A ce Courajod très expurgé vous opposez un Brutails noirci à plaisir. Ce n'est vraiment pas de jeu.

Vous m'accusez, page 433, d'avoir « nié tout sens artistique aux Wisigoths », &, à la page suivante, vous me montrez « niant l'industrie artistique des Wisigoths ».

C'est, permettez-moi de vous le dire, exactement le contre-pied de mon opinion. J'ai écrit, page 130 de l'ouvrage précité, que les Goths possédaient un « art industriel ». Seulement, me basant sur les affirmations du baron de Baye & de M. Delamain, je constatais que cet art n'est pas original : il est tiré du fonds de décorations commun à tous les Barbares &, dans ces conditions, rien ne permet de croire que les Goths ont tenu, dans la genèse de notre architecture, un rôle plus important que les Francs ou les Burgondes.

J'exposais, en outre, les raisons multiples qui mettaient les Goths dans l'impossibilité d'exercer une action sur l'art de la Gaule. De ces raisons je retiendrai une seule : les Goths sont de tous les envahisseurs ceux qui ont été le plus facilement assimilés par Rome. Quand ces deux civilisations, gothique & romaine, ont été en présence, la première a rapidement fondu au contact de la seconde. Je me refuse à croire qu'un peuple qui a si aisément perdu ses traditions nationales, sa religion, ses légendes & ses lois, ait enseigné aux Romains un art qui n'était même pas le sien, & que cette poignée de nomades ait quitté ses chariots & ses tentes pour donner des leçons aux ingénieurs & aux architectes de l'Empire.

Pour ces motifs & pour bien d'autres, j'estimais & j'estime encore que Courajod s'est trompé.

3° Vous m'opposez des noms illustres & toute une série de noms en *us* & en *mann*, de quoi impressionner les lecteurs les plus fermes. Je vais, si vous le voulez bien, passer rapidement en revue ceux de ces auteurs dont j'ai pu voir les œuvres.

Digitized by Google

Viollet-le-Duc. — Je ne sais, Monsieur, si vous connaissez les pages décisives de M. Anthyme Saint-Paul sur ces théories de Viollet-le-Duc. Veuillez prendre la peine de les relire, & vous conviendrez qu'en ces matières l'autorité de Viollet-le-Duc est à jamais ruinée.

Emeric David & *Augustin Thierry.* — Que soutiennent ces auteurs? Simplement ceci : que les Gohs, séduits par l'art romain, s'appliquèrent à l'imiter & à l'égaler. Je n'ai pas dit autre chose.

Seulement, en bonne critique, lorsque j'ai voulu m'instruire sur l'état social des Goths, j'ai préféré à ces œuvres vieillottes un travail plus récent, où une documentation abondante est mise en œuvre de main de maître. Ce travail est aux pages 401 & suivantes de l'*Invasion germanique*, de Fustel de Coulanges.

Vous y trouverez, avec citations à l'appui, des propositions comme celle-ci : Ataulph était « véritable chef de bande & non pas chef de peuple » (p. 426).

Et cette autre, touchant les Goths pendant leurs migrations : « Ce n'est pas un peuple en marche, ce sont les débris mal reconnaissables d'un peuple détruit » (p. 430).

Et ces dernières enfin : « Cette troupe s'est peu à peu grossie d'autres soldats de toute nation & de toute provenance » (pp. 430-431). Ou, à propos des Goths à Toulouse, en 419 : « Il n'y avait là ni une race, ni une nation; il n'y avait qu'une armée » (p. 439).

Que peut-il rester après cela, & tant qu'on n'aura pas réfuté Fustel de Coulanges, des théories sur ce peuple goth conservant pieusement le trésor de formules architecturales?

Cujas. — Laissez-moi vous confier que j'ai éprouvé quelque saisissement

... à voir Cujas en cette affaire.

Ma surprise a redoublé quand, me reportant à l'étude *In libros IV priores Codicis Justiniani*, § 51 (éd. de Paris, 1658, pp. 602-603), j'ai lu en entier le passage que vous avec cité en partie : « Dum Galliam tenerent, servato ordine juris Rom., neque enim ulla natio barbara fuit civilior Gothis. »

Digitized by Google

Ainsi donc, Cujas raconte que les Goths, aussi policés qu'aucun peuple barbare, adoptèrent le droit romain. C'est ma thèse, & ce vénérable Cujas, que vous avez tenté de mobiliser contre moi, est de mes alliés. Je vous sais un gré infini de me l'apprendre.

Grœvius. — « C'est, dites-vous, ce qu'ont établi successivement Grœvius (*Trésor des antiquités romaines*, t. IV, pp. 187 & suiv.) », &c. Cette dissertation, insérée dans le tome IV du *Thesaurus antiquitatum romanarum*, n'est pas de Grœvius, mais de Bargœus. Elle ne débute pas à la page 187, ni même, comme l'a imprimé Emeric David, à la « page 1870 », mais bien à la colonne 1869. Elle n'a pas pour objet de déterminer l'influence ou le degré de culture des Goths, mais de prouver que les monuments de Rome n'ont pas été renversés par les Barbares. Il paraît que les Goths & les Vandales ne sont pour rien dans ce méfait. Je n'y vois aucun inconvénient... Mais je ne saisis pas en quoi ces faits intéressent notre débat.

Je n'ai pas sous la main les livres des autres savants que vous énumérez. Vous m'apprenez que la preuve a été fournie par eux de la continuité des traditions dans l'art visigothique. Je m'en rapporte d'autant plus volontiers à vous qu'ici encore vous me fournissez un argument : si l'art des Goths n'a pas varié, c'est qu'il ne s'est pas transformé à Ravenne, & que, sur ce point, j'ai raison contre Courajod.

Avant de finir, vous me permettrez de relever une autre erreur tombée de votre plume. Après avoir malheureusement résumé mes conclusions & sans rien dire de mes arguments, vous concluez par cette condamnation brève, mais sévère : « Ce sont des erreurs absolues, qui ont été relevées par les érudits en histoire comme en littérature & en art. » Les lecteurs mal informés auront pensé que je suis seul de mon avis & que « les érudits » m'ont mis au ban de la science. En réalité, Monsieur, les idées que j'ai formulées sont celles des représentants les plus autorisés de l'archéologie française. Je me suis déjà réclamé de M. Anthyme Saint-Paul. Je pourrais citer d'autres savants, parmi lesquels l'un de vos collaborateurs, que je tiens pour l'un des archéologues les plus distingués du Sud-Ouest. Je me bornerai à un nom, un seul, mais

Digitized by Google

qui suffit : le 22 décembre 1899, en présentant mon livre à l'Académie des Inscriptions, M. de Lasteyrie, mon excellent maître, a expressément approuvé ma critique des théories de Courajod.

Pour conclure, — il en est temps, — je constate que ce différend provient en partie de ce que nous ne nous entendons pas sur l'objet du débat. Il importe de poser la question avec netteté, comme l'a fait Courajod, qui était la droiture même :

Est-il vrai que l'influence byzantine a pris une part prépondérante dans l'élaboration de notre architecture, construction & décoration?

Secondement, cette influence a-t-elle été charriée dans nos pays par l'invasion visigothique?

S'il en est ainsi, que l'on nous indique avec précision, dans nos édifices du moyen âge, les procédés & les formes empruntées aux Byzantins & dont on peut affirmer qu'ils nous ont été portés par les Goths.

Quant à savoir si la coquetterie sévissait avec une intensité particulière parmi les femmes gothes, si elles portaient des pendeloques d'argent ou des fibules de cuivre, si elles affectionnaient les formes nouvelles où si elles restaient fidèles aux modes de leurs mères grands, ce sont évidemment des questions très intéressantes, puisqu'on leur consacre des livres très gros; mais je me refuse à en faire état pour l'histoire de notre architecture tant qu'on ne m'aura pas montré quels rapports existent entre les deux ordres de faits.

Veuillez agréer, etc,

J.-A. BRUTAILS.

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MIDI

Albigeois.

Le viaduc de Tanus et les gorges du Viaur.

Le 5 octobre, il a été procédé à l'inauguration solennelle de la voie ferrée de Carmaux à Rodez. La nouvelle ligne met à quatre pas d'Albi une des régions les plus pittoresques de l'Albigeois & même de la France, les gorges du Viaur. — A la limite extrême du département du Tarn, à Tanus, l'industrie humaine a voulu lutter de hardiesse avec la nature elle-même &, sur l'abîme que forme la capricieuse rivière, M. Bodin-Legendre a jeté un viaduc qui confond l'imagination.

A ce point, le Viaur roule ses eaux à près de 120 mètres de profondeur ; d'un plateau à l'autre, la distance n'est pas moindre de 550 mètres. Le viaduc les franchit presque d'un bond. L'ouvrage, en acier, se compose, en effet, d'un arc central de 220 mètres d'ouverture. Or, l'arc à plein cintre de Garabit ne mesure que 165 mètres.

Mais ce qui, plus encore que ces colossales dimensions, caractérise l'œuvre audacieuse de M. Bodin-Legendre, c'est le système de la construction. L'arc central est formé de deux ossatures symétriques qui, par l'intermédiaire d'une clef articulée, placée au milieu de la travée, s'arcboutent mutuellement. Ces ossatures reposent, de chaque côté, sur un massif de maçonnerie en pierre du Sidobre au moyen de sabots également articulés. On voit que c'est l'application du système inauguré à l'Exposition universelle de 1889, pour les grandes fermes de la Galerie des machines, mais avec l'application d'un principe nouveau dont M. Bodin-Legendre est l'inventeur &

Digitized by Google

qu'on a appelé « le système à poutres balancées », chaque poutre formant comme une sorte de fléau de balance qui tend à s'incliner vers le milieu de la travée centrale où l'articulation sert de lien.

Chacune des ossatures est constituée par deux fermes longitudinales qui s'inclinent de 25 % sur la verticale; de telle sorte que l'écartement des poutres, qui n'est que de $5^{m}99$ sous le tablier du pont, atteint $33^{m}40$ sur les massifs de maçonnerie d'où elles jaillissent. De ce fait l'ouvrage acquiert une très grande stabilité.

L'arc central est prolongé, de droite & de gauche, par des encorbellements, les fléaux de la balance, qui supportent des ponts métalliques, & ceux-ci se raccordent à des viaducs d'accès en maçonnerie. Ces parties du pont sont reliées entre elles par des appuis qui facilitent la déformation de l'arc central & le libre jeu des articulations de ses fermes sous l'influence fatale des charges ou de la dilatation.

Telle est l'œuvre conçue par M. Bodin-Legendre & réalisée par la Compagnie des Batignolles. Mais notre aride description n'en peut donner une idée même approximative. Il faut voir. L'esprit demeure confondu devant la hardiesse de ce pont jeté sur un abîme & qui, vu du premier coude que fait le Viaur, en aval, donne l'impression, tant il est léger, d'un câble rigide tendu d'une rive à l'autre.

Ce prodige de l'industrie de l'homme demandait, comme décor, un prestigieux paysage. Le cadre devait être en harmonie avec le tableau. M. Bodin-Legendre n'en pouvait souhaiter un plus adéquat à sa conception. « Le Viaur, dit Adolphe Joanne dans sa *Géographie du département de l'Aveyron*, coule de l'est à l'ouest, dans des gorges encore plus belles que celles de l'Aveyron, & sa vallée — on pourrait presque dire son tortueux précipice — est une des merveilles de la France. » M. Edmond Cabié qui, à deux reprises différentes, en 1880 & 1887, parcourut, le crayon & la plume à la main, les gorges du Viaur, de Tanus à Laguépie, est plus lyrique encore : « On est loin de ces grandes plaines d'alluvion qui, avec leurs grasses campagnes & leurs villes riches & populeuses, possèdent le seul genre de beauté prisé du vulgaire. Ce

Digitized by Google

sont, au contraire, les accidents & l'infertilité du terrain qui caractérisent & servent à parer cette région. Des entassements de rochers & des abîmes qui effraient le regard par leurs dimensions, une nature indomptée qui soumet partout à ses caprices bizarres l'aspect de la végétation, le relief du sol & la marche des eaux, tels sont les ornements des rives du Viaur[1]. »

L'ingénieur de Boucheporn, dans son *Explication de la carte géologique du Tarn*, caractérise scientifiquement cette région que les touristes commencent à explorer : « Sur les bords du Viaur, à Thanus particulièrement & près de Pampelonne, le gneiss présente des allures bizarres & anormales, qui s'harmonisent parfaitement d'ailleurs avec la sauvage rudesse de ses sites. Sur les flancs à pic des précipices où coule le Viaur, il se montre sous la forme d'une roche compacte, dure & sonore... Cette masse est sans stratification distincte, mais divisée en vastes prismes à plans de fissure diversement inclinés; & les groupements de ces larges pans de rochers sont tels que, tantôt ils se superposent par étages & semblent de gigantesques gradins, tantôt ils se hérissent en arêtes aiguës & en pyramides, formant ainsi quelque pittoresque ornement de cette âpre vallée du Viaur. »

Onésime Reclus, dans son style imagé, entonne un hymne véritable à la gloire des gorges du Viaur : « Le Viaur commence au sud-ouest de Sévérac-le-Château (Aveyron). Il n'est pas, en France, de courant plus fidèle aux gneiss & aux micaschistes; il tourne autour des promontoires de roches dures, caps hautains, rugueux, pittoresques, mais jamais aussi droits que les falaises du calcaire ou de la craie. Vallon par l'étroitesse, gorge par la profondeur & souvent par la sauvagerie, sa vallée est partout à l'abri des vents, arrêtés à la rive droite, à la rive gauche, au repli d'aval, au contour d'amont, par la paroi des escarpements qui se renvoient sans cesse le cours de son eau limpide & la tordent comme un serpent. Au bas, des chemins à grands lacets, des sentiers de chèvre, des escaliers de

1. *Les gorges du Viaur dans le département du Tarn, sites pittoresques, anciens monuments & souvenirs historiques.*

Digitized by Google

roche où l'hiver fait gronder des torrents; quand on est descendu jusqu'au bord de ce méandre du Rouergue (& de l'Albigeois), on est comme au fond du monde, & dans cette calme retraite on oublie la bise & la brise du causse inclément de Rodez. Le Viaur, heureuse rivière, n'arrose point de villes, il ne dévore point d'égouts, aucun chemin de fer ne suit ses caprices; sauf quelques moulins, il restera longtemps, sinon toujours, à la nature [1]. »

La prophétie du poète-géographe ne s'est pas réalisée; les ingénieurs ont violé la virginité du Viaur. A Tanus, les gorges retentissent du sifflet & du halètement des locomotives; à Pampelonne, presque en face des ruines mélancoliques de ce qui fut l'imprenable château de Thuriès, la dynamite fait sauter des quartiers de gneiss, & une nuée d'ouvriers en extraient le minerai au nom barbare, le mispickel.

Est-elle un bien, est-elle un mal cette brutale prise de possession par l'industrie d'une région, merveilleuse mais pauvre, que son inaccessibilité seule avait jusqu'ici préservée de ses outrages? Il serait aisé de philosopher là-dessus. Ce qui est incontestable, c'est que les mœurs ce sont déjà modifiées; c'est que fatalement la physionomie du pays se transformera de plus en plus, &, dans un quart de siècle, peut-être moins, les grues grinceront, les Decauville rouleront sur les abruptes pentes du Viaur que les chèvres seules aujourd'hui peuvent escalader. La richesse, entraînant avec elle son cortège de besoins nouveaux, se répandra dans le pays; mais c'en sera fait de la sauvage beauté des gorges.

Le poète & l'artiste, dans tous les cas, regretteront ce viol de la nature perpétré par la science, & peut-être aussi l'historien & l'ami du passé. Cette région, en effet, est pleine encore des tragiques souvenirs de la guerre de Cent Ans. Le traité de Brétigny avait fait du Rouergue une possession anglaise. Tanus, situé sur la frontière, devait particulièrement souffrir de ce voisinage. Dès la reprise des hostilités, son château, dont les ruines mêmes ont disparu, était occupé par des gens d'armes. Dans les premiers jours de décembre 1368, le juge d'Al-

1. *En France*, p. 278.

Digitized by Google

bigeois, qui se trouvait à Cordes, & les moines du prieuré de Bar, dans la commune de Moularès, en avisaient les consuls d'Albi.

Sur la rive gauche du Viaur, à 1 ou 2 kilomètres à peine de Tanus, se dresse, aux flancs de la gorge, l'église romane de Lasplanques. En 1380, les Anglais en avaient fait un de leurs repaires.

Un autre repaire anglais que ce hardi château de Thuriès, perché, comme un nid d'aigle, sur une crête qui commande les deux boucles que le Viaur fait à Pampelonne! Il était imprenable, & cependant le bâtard de Mauléon, dans la première quinzaine d'octobre 1380, s'en empara presque sans coup férir & avec une poignée d'hommes.

Et de Lasplanques & de Thuriès, où, pendant quatre ou cinq ans, ils défièrent toutes les forces du pays, les Anglais chevauchaient à travers la région, jusqu'aux portes d'Albi, détruisant les récoltes, rançonnant les habitants, s'emparant des animaux & jetant la désolation & l'épouvante dans tout l'Albigeois.

Il n'est presque pas un repli du Viaur qui n'évoque des souvenirs de cette nature. En face de Mirandol-Bourgnounac était accroché le château de Tourène où, pendant de longues années, l'archidiacre de Saint-Antonin & collecteur du Saint-Siège, Jean Carrier, le fanatique partisan de l'antipape Benoît XIII, brava les foudres & les troupes du pape Martin V, soutenant des sièges, donnant, de sa propre autorité, un successeur à Benoît XIII; arrêté enfin, en 1433, à Puylaurens, il fut livré au comte de Foix qui le jeta dans les prisons de son château où il finit ses jours en 1434.

Mais c'est tout un volume qu'il faudrait pour décrire les gorges du Viaur & les vieilles ruines qu'elles recèlent dans leurs replis capricieux, pour raconter les événements dont elles ont été les témoins.

Poètes, artistes, archéologues, & vous aussi amis de la belle nature, parcourez, mais en touristes & le crayon à la main, cette merveilleuse région si peu connue & pourtant si digne de l'être. Hâtez-vous cependant, car les ingénieurs la guettent.

ALBIENSIS.

Digitized by Google

Ariège.

Dr Le Palenc.

Ce mois d'août est mort à **Ax-les-Bains**, où il était médecin consultant, le Dr Le Palenc. Il y avait une nombreuse clientèle qu'il devait à sa compétence médicale & à sa bienveillante courtoisie. Il était également très apprécié à Toulouse, où il passait tout le temps qu'il ne consacrait pas à la station thermale d'Ax. C'était enfin un érudit. Il a publié sur Lézat, en collaboration avec M. Dognon, une étude historique, dont la *Revue des Pyrénées* a rendu compte & qu'on peut considérer comme un modèle. Il préparait un travail analogue sur Rieux quand la mort est venue le frapper prématurément, en plein succès, au moment où il commençait à recueillir les fruits de ses longs & patients labeurs. Il laisse de nombreux regrets parmi ses clients, comme parmi ses amis, en même temps que dans le corps médical dont il était très apprécié à Ax comme à Toulouse.

Gironde.

Revue philomatique.

La saison n'est pas aux publications historiques : depuis quelques mois, elles sont rares, très rares à **Bordeaux**. Seule, ou à peu près, la *Revue philomatique* poursuit régulièrement ses travaux. — On connaît la Société philomatique & ses œuvres : aucune autre dans le Sud-Ouest n'a plus éloquemment démontré ce que peut, en dehors de l'Etat, l'initiative privée. Les expositions de Bordeaux, l'école professionnelle attestent la continuité & la remarquable fécondité de ses efforts. Depuis quelques années, cette Société fait paraître une Revue mensuelle où se rencontrent les compétences les plus diverses. Dire que certains articles sont inférieurs aux autres serait superflu; mais la moyenne est bonne, excellente même.

Dans les numéros de cette année je note un joli mémoire où M. Cagnieul présente le résultat des recherches de M. de Bordes de Fortage sur Métivier, un parlementaire bordelais du

Digitized by Google

dix-septième siècle qui sacrifiait aux Muses; une série d'articles très précis de M. R. Dupuch sur *le Parti libéral à Bordeaux & dans la Gironde sous la deuxième Restauration;* une étude abondamment documentée de M. Callen sur *la rue Poitevine;* quelques pages de M. Pierre Meller sur *les Jeux de paume à Bordeaux;* un mémoire aussi agréable qu'instructif de M. Strowsky sur *Montaigne lu à Bordeaux;* des travaux de MM. Saint-Jours sur *le Littoral de Gascogne*, Céleste sur *Nicolas Beaujon*, Léon Renaud sur *Louis XIV à Bourg-sur-Gironde*, Marion sur *la Vente des biens nationaux dans le district de Libourne*, &c. Si j'avais à choisir entre ces divers articles, le dernier est celui que je préférerais, encore qu'il contienne bien inutilement trop de noms propres; mais tous se recommandent par quelque mérite, & l'ensemble fait grand honneur à la Société qui répand si heureusement dans la Gironde la science sous toutes ses formes.

J.-A. BRUTAILS.

*
* *

Congrès des Sociétés savantes.

Le quarante & unième Congrès des Sociétés savantes s'ouvrira à **Bordeaux** le 14 avril 1903. Toute lecture sera, comme les années précédentes, subordonnée à l'approbation du Comité des travaux historiques & scientifiques. — Les manuscrits devront être entièrement terminés, lisiblement écrits *sur le recto* & accompagnés des dessins, cartes, croquis, etc., nécessaires, de manière à ne pas en retarder l'impression, si elle est décidée.

Ces prescriptions ne restreignent pas le droit pour chacun de demander la parole sur les questions du programme & sont indispensables à la marche régulière du Congrès.

Les mémoires devront parvenir *avant le 20 janvier prochain au cinquième bureau de la Direction de l'enseignement supérieur.*

Il ne sera, en effet, tenu aucun compte des envois adressés postérieurement à cette date.

Digitized by Google

Hérault.

Parysatis.

Ce mois d'août a eu lieu, dans les arènes de **Béziers**, la représentation en plein air du drame lyrique de *Parysatis*, dû à la collaboration de Mme Jane Dieulafoy pour les paroles & de M. Saint-Saëns pour la musique, grâce à la générosité princière d'un mécène biterrois, M. Castelbon de Bauxhostes. En voici le compte rendu par l'auteur du poème :

« Jamais un décor plus vaste, plus beau, plus imposant ne fut offert en spectacle. Imaginez un amphythéâtre circulaire divisé en deux segments inégaux, le plus grand affecté au public, le second réservé à la scène. Imaginez encore une scène de 70 mètres de large, de 40 mètres de hauteur, de 30 mètres de profondeur divisée en trois étages de terrasses qui, de l'orchestre laissé libre, s'élèvent splendides & superbes, découpant leur profil sur les frondaisons des jardins suspendus que couronne la salle du Trône, ce sanctuaire de la royauté perse. D'immenses escaliers unissent entre elles les terrasses & conduisent jusqu'à la place d'Armes qu'occupe l'orchestre réservé aux entrées solennelles & aux évolutions des chœurs. Ainsi le décorateur s'est joué avec un art consommé de la difficulté que lui offraient les gradins bâtis des arènes sur lesquels il a dû implanter son œuvre grandiose.

« Les spectateurs se rangent sur les gradins, se serrent dans les loges, anxieux, émus, déjà charmés par ce panorama inconnu dont le moindre détail les amuse & les intéresse. Enfin, trois heures sonnent; les cœurs des quinze cents personnes qui vont prendre part à cette manifestation colossale battent à l'unisson, se gonflent de l'ardent désir de bien faire & le bâton du chef d'orchestre se lève. Les ris, les conversations, les joyeux propos d'une foule sympathique s'arrêtent. Des sons s'élèvent & font vibrer les nerfs d'un auditoire anxieux & recueilli.

« L'ouverture s'achève. Les portes de bronze s'ouvrent & deux jeunes filles d'une beauté rare entrent en scène. Dans un prologue très court, traité à dessein avec une grande sim-

Digitized by Google

plicité, elles instruisent le public des événements qui émeuvent en ce moment la cour & le peuple tout entiers.

« Artaxerxès, roi de Perse & fils de la reine Parysatis, a quitté Suze pour marcher contre son frère, le prince Cyrus, qui lui dispute le trône, & s'est avancé sur Babylone à la tête d'une armée grecque levée dans son gouvernement d'Ionie.

« Parysatis, mère de deux princes, favorise en secret le rebelle. Avec lui elle espère reconquérir un pouvoir qu'elle a perdu depuis son veuvage & dont l'écarte Artaxerxès, faible & versatile, mais dominé par les femmes & les favoris. La reine ignore l'issue d'une bataille qu'on croyait prochaine; elle s'inquiète & envoie dès l'aurore ses femmes interroger les guetteurs qui veillent à la porte de l'Acropole. Aucun courrier n'est-il arrivé de la nuit? La réponse a été négative & les deux messagères retournent chez la reine quand l'une d'elles aperçoit au loin un cavalier couvert de poussière.

« C'est le courrier attendu. Il arrive. Quelles nouvelles apporte-t-il? Les unes exciteront la joie, les autres feront couler les pleurs. La Perse a été victorieuse des Hellènes, mais Cyrus a péri dans la bataille. Désolées du malheur qui frappe leur souveraine, Phédyme & Atossa se hâtent de remonter au palais & de prévenir leur maîtresse.

« Tel est le prologue.

« Au premier acte, le chœur des femmes susiennes, ignorant la nouvelle que connaît seule Parysatis, trahit ses secrètes appréhensions. Il est interrompu par l'arrivée d'un cortège de mages vêtus de blanc & coiffés de la mitre que surmontent les deux cornes de la vache sacrée, aimée d'Ormuzd. Dans la main droite, ils tiennent des branches de tamaris dont le vert sombre contraste avec leurs robes immaculées.

« A côté du chef des mages, un prêtre tient respectueusement un coffret d'or recouvert d'un voile de pourpre. Ce reliquaire contient la tête & les mains de Cyrus mutilé par ordre du vainqueur. En toute hâte, Orontès les rapporte à une mère infortunée.

« Parysatis, instruite du malheur qui la frappe dans ses plus chères affections, apparaît chancelante, & tandis que l'orchestre gémit & pleure, la mère désolée s'avance silencieuse. Quand

Digitized by Google

la lamentation des instruments s'est tue, elle exhale sa douleur dans une plainte de son cœur meurtri & saignant. La voix est vibrante, l'attitude sculpturale. Et lorsque la reine pose ses belles mains sur le coffret funéraire, il semble qu'elle veuille s'emparer, pour la refaire sienne une seconde fois, de cette chair sortie de ses entrailles.

« Cyrus... Cyrus... mon enfant!... Est-ce ainsi que tu ren-
« tres dans ce palais où j'espèrais te voir trôner glorieux!....
« Tu étais beau comme un fils du soleil... dans tes yeux rayon-
« nait la flamme de la vie... J'attendais le retour d'un héros, &
« tout ce qui reste de mon fils tient dans ce coffret!... De
« cette terre d'Iran, patrimoine de mes ancêtres, il n'aura pas
« même la place que peut couvrir un cadavre...

« O voile qui enveloppe ses restes chéris, je te conserverai...
« je te baignerai de mes larmes jusqu'à ce qu'elles aient effacé
« ta couleur terrifiante!... (*A Orontès :*) Prêtre d'Ormuzd, ne
« me déguise rien, dis-moi tout son malheur... »

« Après la mère désolée, la reine ambitieuse reparaît. Elle a juré de venger Cyrus, mais les représentations d'Orontès éveillent bientôt en elle d'autres pensées. Artaxerxès, qui se défie de Parysatis, arrive triomphant; il faut calmer ses soupçons en éveil. La fille, l'épouse, la mère des rois de Perse doit régner sous Artaxerxès comme elle régnait sous Darius, comme elle eût régné sous Cyrus, pour le bonheur de l'empire.

« A peine a-t-elle disparu, emportant à travers le jardin les restes de Cyrus, qu'Artaxerxès, annoncé par un guetteur & par la sonnerie royale, fait son entrée solennelle. Alors commence un défilé où figurent les captifs grecs, les soldats & les *immortels* qui formaient la garde personnelle des rois de Perse. Leurs uniformes ont été copiés soit sur les bas-reliefs de Persépolis, soit sur la frise des archers retrouvée à Suse & précieusement conservée au musée du Louvre. Si nous nous sommes montrés modestes dans le choix des étoffes & discrets en fait de broderies & de bijoux, c'est que nous n'avions pas la prétention de monter une féerie; mais à part cette réserve, nous pouvons garantir l'authenticité de cette partie de la restitution, comme d'ailleurs celle du décor.

« Artaxerxès s'avance, très beau sur son char de guerre,

Digitized by Google

avec sa grande barbe calamistrée & ses cheveux blonds qui caractérisent la race autochtone du Fars. Il gravit l'escalier du palais & une litière apparaît, escortée par un bel adolescent, le prince Darius, fils d'Artaxerxès. Aspasie, une femme grecque prise dans la tente de Cyrus, en descend & se dirige avec le prince vers les jardins où le roi se tient entouré de sa cour au moment où Parysatis, fidèle au plan qu'elle a formé, vient complimenter son fils victorieux. Darius, à la prière d'Aspasie, profite de la satisfaction que son père ressent de cet accueil pour lui demander la grâce des prisonniers grecs. Artaxerxès refuse & ne cède qu'aux supplications de la captive, dont la merveilleuse beauté le séduit & le charme. Les chaînes tombent & un hymne d'action de grâces s'élève jusqu'au trône royal.

« Ce premier acte, destiné à donner au compositeur des situations appropriées à son génie, met en présence le roi & son fils épris de la même femme, & laisse pressentir l'orage qui va naître du choc de leurs passions.

« Le second acte s'ouvre sur un tableau frais & d'une couleur exquise. Les filles d'honneur groupées autour de métiers de haute lisse tissent en chantant. Darius, à la recherche d'Aspasie, se fourvoie dans cet essaim charmant & rejoint enfin la belle captive. Avec une vivacité toute juvénile, il lui ouvre son cœur. De crainte de le perdre dans l'esprit d'Artaxerxès dont elle devine la passion brutale, Aspasie repousse d'abord cet amour auquel son âme répond en secret. Pourtant, pressée, touchée, entraînée par un sentiment partagé, elle va s'abandonner quand l'arrivée de Parysatis, bientôt suivie de celle du roi, met en fuite Darius heureux & ravi. Tandis qu'Artaxerxès joue aux dés avec sa mère, un ballet de style très oriental se déploie dans l'orchestre & se déroule dominé par le chant du coryphée, un oiseau qui déclare son amour à la rose. Certes, d'autres compositeurs modernes nous ont fait entendre ces êtres légers & aériens, mais aujourd'hui seulement le rossignol a chanté. Voici que je m'égare : à un critique plus autorisé revient de dire son sentiment sur la partition.

« Artaxerxès demeuré seul avec Aspasie lui déclare sa passion. Brutal & impétueux, il est repoussé, & sa violence,

Digitized by Google

qu'aucun frein ne saurait maîtriser, deviendrait redoutable si Darius, de retour de la chasse, précédé par des meutes de chiens & suivi d'innombrables rabatteurs, n'interrompait cette scène sans décourager le roi.

« Parysatis, qui, pour servir ses desseins, réprime ou excite à plaisir la passion de son fils suivant que son intérêt le lui conseille, promet d'envoyer Aspasie dans le harem royal. Ces paroles frappent Darius au cœur. Il reproche à son aïeule cette faiblesse & menace de se révolter contre son père. Parysatis frémit. Elle sait Darius capable de toutes les folies & le supplie d'oublier Aspasie. Le prince s'indigne & proteste.

DARIUS.

« L'oublier! Mais ma joie naît de sa vie, mon repos est dans « l'apaisement de sa douleur!... Je la vis!... C'était en un « jour à la fois glorieux & terrible où le soleil éclairait la vic- « toire de mon père, & où les Grecs, privés de leur chef, crain- « tifs, désespérés, levaient vers le ciel leurs mains pleines de « reproches & de prières. Je la vis, à l'instant la terre se revêtit « d'une parure printanière; à l'instant il me sembla que des « iris & des tubéreuses naissaient entre les morts & cachaient « le champ de carnage sous un tapis de fleurs!... Je la vis & « je devins son esclave... Sans qu'elle eût parlé, je fus vaincu « & d'autant mieux asservi que mon cœur était désarmé, tran- « quille & sans défiance.

« Et vous voulez que je l'oublie quand un instant, quand « une seconde ont lié ma destinée à la sienne! L'oublier!... « Plutôt soient bénis mes désirs, mes soupirs & mes armes! »

« L'amour de l'aïeule l'emporte enfin sur l'ambition de la reine. Parysatis se décide à favoriser Darius quoi qu'il en puisse coûter & appelle son confident.

PARYSATIS.

« Orontès, Darius est en péril... Je connais votre fidélité. « Venez... Avant que je cesse de le défendre, on verra la mer « sans eau & le ciel sans étoiles! »

Digitized by Google

« Le troisième acte amène le conflit inévitable. A l'occasion du traité de paix sollicité par la Grèce à la suite de la victoire de Cnide, Parysatis obtient du roi la promesse de proclamer Darius prince héréditaire. La coutume veut qu'au jour de la reconnaissance de ses droits, l'héritier du trône ait la faculté de demander une grâce qu'on ne peut lui refuser. Quelle grâce pourra solliciter le fier amoureux, sinon la permission d'épouser Aspasie?

« Pris à l'improviste, Artaxerxès saisi de rage refuse pourtant & prétexte d'abord de la volonté d'Aspasie.

« Mise en demeure de choisir, la jeune femme se réfugie auprès de Darius.

« Alors Artaxerxès allègue la religion de l'étrangère. Sur un regard suppliant de Darius, l'adoratrice des dieux de l'Olympe confesse la pure religion mazdéenne. Désormais le roi n'a plus d'autre raison à invoquer que son bon plaisir, & c'est en son nom qu'il commande de conduire dans son harem la femme qu'il convoite.

« En vain le chef des mages intervient pour lui rappeler la solennité de son serment, en vain il le supplie au nom du maître des hommes & des rois, Artaxerxès ne cédera plus. La terre & le ciel y sont impuissants.

ARTAXERXÈS (*furieux*).

« Il me serait permis de traîner sur un champ de bataille « cent mille guerriers, j'aurais terrassé mon frère, vaincu Athè- « nes & Lacédémone, & je me verrais disputer une esclave! Je « souffrirais que mon fils nargue celui dont il convoite le pou- « voir!... Altéré d'amour, je verrais dans mon palais, Darius, « cet héritier maudit, enlacer la femme que j'aime & je ne « pourrais la lui disputer!... Il boirait ses caresses, il se gri- « serait de sa beauté! »

« Désespéré, Darius dégaîne & se précipite vers son père; mais Aspasie se jette devant lui, le désarme & cache sous son voile le poignard dont elle se servira pour délivrer Darius de tout péril en se frappant elle-même.

« Aspasie morte, Artaxerxès perd le sens & ordonne de tuer

Digitized by Google

son fils. Parysatis accourt & tente de disputer l'enfant au bourreau. Impuissante à l'arracher de leurs mains, elle se retourne vers Artaxerxès. Pour la première fois de sa vie, elle se fait humble, elle se fait suppliante. Mais la fureur d'Artaxerxès s'exaspère & il commande d'exiler sa mère au fond de la Médie. Elle y trouvera une prison perpétuelle. Alors Parysatis, fille, femme & mère de roi, se redresse &, terrible, jette la malédiction sur le tyran qu'elle a enfanté :

« Après avoir mutilé le corps de Cyrus, après m'avoir arra-
« ché Darius, tu m'enterres vivante!... Eh bien, que ton des-
« tin s'accomplisse!... Ecoute-moi, Artaxerxès, fils de Darius,
« fils de la reine Parysatis, roi des rois, roi des pays, écoute-moi
« & souviens-toi de mes paroles...

« Que le pain se dessèche avant de toucher tes lèvres...
« Que l'eau pure des sources soit amère à ta bouche... Que le
« sommeil fuie ta paupière... Que les démons assiègent ta cou-
« che; qu'ils tourmentent ta pensée sous les rayons du soleil
« matinal, comme aux clartés de la lune, comme dans les ténè-
« bres d'une nuit obscure...

« Rencontre partout la révolte & la haine, inspire de l'hor-
« reur à tous les hommes & à tous les êtres vivants, toi qui
« t'es fait le serviteur de la mort, toi qui traînes en ton cortège
« royal le meurtre & l'inceste. Va, marche accablé sous le
« poids de ma colère &, pour châtiment suprême de tes filles
« séduites, donne à la Perse des fils qui te ressemblent!...
« Artaxerxès, sois maudit!... »

« La foule dominée se prosterne, & Parysatis sort impérieuse & dominatrice, laissant son fils affolé. Artaxerxès se précipite vers le corps d'Aspasie, le regarde avec épouvante & s'enfuit en courant de terrasse en terrasse, comme poursuivi par les *devas*, ces génies malfaisants dont la religion mazdéenne avait peuplé son enfer.

« Le chœur, interprète des sentiments du peuple, élève son âme vers le Créateur du monde & le maître du temps infini, & supplie la Sagesse & la Pitié d'intercéder auprès du ciel irrité par tant de crimes.

« Cet acte a mis en merveilleuse lumière le talent magistral des interprètes incomparables qui l'ont joué.

Digitized by Google

« Telle est cette pièce empruntée à un roman où je me suis efforcée de serrer de très près la vérité historique, & dont j'ai dû beaucoup m'écarter pour porter ce sujet à la scène. Si j'avais suivi ma première version, j'aurais montré une Parysatis bien plus terrible qu'Agrippine elle-même, un Artaxerxès bien autrement féroce, une Aspasie moins fidèle & un Darius moins pur. Alors la vérité n'eût pas été tolérée par le public épris de qualités qu'on vante plus souvent qu'on ne les met en pratique.

« Ferais-je la critique de mon œuvre? Avec toute la loyauté du monde je ne le pourrais. Si je n'avais trouvé en elle des défauts que d'autres ne manqueront pas d'y rencontrer, je les aurais corrigés. Je dirai seulement que j'ai obéi au désir bien arrêté de donner à Saint-Saëns, que je considère comme le maître de la musique moderne, des thèmes capables de solliciter son inspiration & où son génie pût donner une fois de plus sa mesure. Telle est la raison des multiples entrées du premier & du deuxième acte, du ballet & du retour de la chasse. Chacun en écoutant les pages sublimes, brillantes, gaies, originales qui se succèdent & s'enchaînent, si bien appropriées à l'action qu'on ne la saurait concevoir sans la sertissure de joyaux qu'elles forment autour d'elle, me remerciera d'avoir multiplié ces situations.

« En revanche & contre mon désir, Saint-Saëns a retranché une partie des chœurs du troisième acte, afin de laisser au texte une part dominante...

« Jane DIEULAFOY. »

Quant à l'appréciation musicale de l'œuvre & à son interprétation, elles nous sont fournies par un critique très compétent en la matière, M. Alphonse Moulinier.

« Saint-Saëns, dit-il, a montré la voie aux musiciens. Ils n'auront qu'à étudier sa partition pour savoir comment il faut écrire pour le plein air, quelles ressources y offrent les cuivres & les bois, combien pauvre y est le quatuor & combien séduisantes les harpes dans la paix du soir.

« Les grandes choses commandent les grandes lignes, en musique les grands ensembles, comme en offre l'entrée d'Arta-

Digitized by Google

xercès où tout le monde donne dans un contrepoint qui ne paraît être écrit la plupart du temps qu'à deux parties.

« On souhaiterait une œuvre non agrémentée de musique, mais soutenue continuellement par une musique triomphante ou triste, vive ou lente, mais le moins nerveuse possible. J'admire ces accords longs du chœur sur lesquels s'envolaient les roulades & les trilles de Mlle Korsoff. J'oublie en y pensant de demander pourquoi ces roulades que rien n'annonce & ne commande, j'ai écouté & j'ai admiré sans réserve. C'était de la musique douce, tendre, captivante, légère, & le mardi, Mlle Korsoff y fut tout simplement admirable. Ça vaut mieux que d'entendre interpeller les captifs sur l'air de *Anges purs, Anges radieux*. Oui, vraiment, cette fois Mlle Korsoff portait notre âme jusqu'aux cieux. Que ne puis-je l'entendre encore!

« Aspasie, c'était la belle Mme Laparcerie-Richepin. Jamais elle ne fut plus aimante, plus caressante. Sa voix d'or fit merveille & ses gestes lents & nobles conquirent tous les cœurs. Tout le monde comprenait & Darius & Artaxercès. Jamais on ne vit femme plus heureuse dans l'art de souligner, sans en avoir l'air, ses avantages plastiques. Il serait cruel de ne pas la faire jouer en costume grec.

« Darius, c'était Mme Odette de Fehl, d'allure tout à fait juvénile. C'était bien l'adolescent amoureux. Le rôle d'Artaxercès était tenu par M. Dorival, l'Hercule de *Déjanire*. Pour agrandir son geste, il se démène en mouvements sans mesure & quelque peu désordonnés, ce qui a pour résultat de lui faire perdre de la grandeur au lieu de lui en donner.

« Mme Segond-Weber eut un accident qui la retint dans sa chambre d'hôtel. Ce qui fait le malheur de l'une fait quelquefois le bonheur d'une autre, & je crois que Mme Brille ne sera pas fâchée de s'être montrée dans le rôle très important de *Parysatis*, qu'elle a tenu très noblement & sans faiblesse.

« L'interprétation musicale n'a rien laissé à désirer. Les voix généreuses de MM. Rousselière & A. Boyer soulevèrent de longs applaudissements. »

Digitized by Google

Basses-Pyrénées.

Chanoine Inchauspe.

Le samedi, 24 septembre, est mort, à Abense-de-Haut, M. l'abbé Inchauspe, chanoine honoraire & ancien vicaire général de Bayonne. — C'était un bascophile éminent, qui a publié de nombreux travaux sur la langue basque &, en particulier, le fameux *Verbe basque*, qui sera son meilleur titre de gloire auprès des linguistes de profession. Plusieurs de ses ouvrages, y compris le *Verbe basque*, furent imprimés par les soins du grand érudit, le prince Lucien Bonaparte.

Deux études historiques ont été également tentées par le savant auteur : l'une sur l'*Origine des Basques*, l'autre sur *Sainte Eurosie & la cité des Boiates*. C'est une perte réelle pour l'histoire & la linguistique de notre pays.

***

Alexis Peyré.

Le 25 août est mort à Buenos-Ayres un poète béarnais qui eut une véritable réputation. Ami de Navarrot, il quitta la France à l'avènement du second Empire & s'établit dans la République Argentine, où il acquit une situation politique très en vue. Il publia, à la Conception, un Recueil de poésies qui fixèrent sa réputation de poète béarnais.

***

Escole Gastou-Fébus.

L'*Escole Gastou-Fébus* a tenu sa réunion annuelle à Saint-Sever sur l'Adour, le 21 août, sous la présidence de M. Adrien Planté. Le jury des Jeux Floraux, réuni à la villa des Violettes, arrêta la liste définitive des lauréats du concours de 1902, en langue béarnaise & gasconne. Le prix de poésie (médaille de vermeil) a été remporté par M. Lacaze, pour son travail *Lou pourtreyt de l'ayou*. — Le prix de prose a été partagé entre plusieurs (J. de Laporterie, de Saint-Sever ;

Digitized by Google

H. Gardère, de Loubieng; Tastet, de Saint-Jean-de-Luz; Eygun, de Bruges) & leur a valu des médailles d'argent.

Il y a eu des prix pour les auteurs de « nouvelles & romans », pour les Ecoles normale & primaires, pour la musique.

Le prix d'honneur a été attribué à M. Félix Arnaudin, de Labouheyre, pour ses travaux sur le Folk-lore landais. — MM. Labaig-Langlade, curé de Momas (Basses-Pyrénées), & Darclanne, notaire à Sort, ont obtenu des prix spéciaux « pour leurs multiples services rendus à l'*Escole Gastou-Fébus.* »

***

Notre-Dame de Berlane.

Le dimanche 21 septembre a été restauré l'antique pèlerinage de Notre-Dame de Berlane, à Morlàas. Oublié depuis la Révolution, il a été remis en honneur par Mme De Paul, qui a fait rebâtir, sur l'emplacement de l'ancienne église, un petit oratoire de style roman & d'une élégance achevée. Ce pèlerinage se faisait jadis à l'église de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem ou de Malte, qui s'était fixé en Béarn au douzième siècle & avait deux établissements bien connus à Caubin (près d'Arthez) & à Berlane. M. l'abbé Dubarat a fait une notice sur Notre-Dame de Berlane.

***

Congrès de pomologie.

Un congrès de pomologie s'est tenu au Palais-d'Hiver du 28 septembre au 2 octobre. De nombreux exposants sont venus nous montrer les plus beaux produits de leurs terres. Le vin de Jurançon y a fait bonne figure & rappelait ce nectar généreux donné à sa naissance *au nouste Henric.*

V. D.

Digitized by Google

Hautes-Pyrénées.

Le Club-Alpin Français a tenu à **Bagnères-de-Bigorre** un Congrès très réussi. Jamais, à dire d'expert, un Congrès alpin n'avait maintenu groupés un si grand nombre de congressistes. Sur 137 inscrits, Lhéris en comptait 92, le Pic-du-Midi 117, le banquet plus de 90, & 72 se trouvaient à Arreau le jour de la dislocation. Ces chiffres ont leur éloquence.

Le Congrès C. A. F.

Des lettres d'adhésion avaient précédé les congressistes, qui arrivaient par petits groupes de Nancy, de Paris, de Clermont-Ferrand, etc. L'inscription se faisait au siège social, où l'on indiquait à chacun le logement & le restaurant qui lui étaient désignés.

On peut dire que le Congrès était constitué le dimanche 3 août, à deux heures, lorsque la municipalité & le Bureau de la Section conduisirent à l'*Exposition de Photographie* M. Schrader, président, & M. Chevillard, secrétaire général du Club-Alpin Français.

Un jury, composé de MM. Schrader, Belloc, Bregeault & Robaut, choisis parmi les maîtres photographes du Club, rédigeait un rapport, tandis que le public envahissait la salle de l'ancien Musée de peinture, aujourd'hui installé à la villa Théas.

C'est aussi à la villa Théas que se trouvent les bureaux des Sociétés bagnéraises, depuis la vénérable Société Ramond jusqu'à la toute jeune Société de photographie. C'est sous leur égide, à l'ombre des tilleuls de Fontaine-Nouvelle, que la municipalité & la Société Ramond ont provisoirement installé, dans un square minuscule, mais coquettement préparé, le buste du grand savant, du littérateur, du poète qui fut le héros de cette inoubliable après-midi du 3 août.

Sur l'estrade, MM. Schrader, président du C. A. F., baron Ramond, le sous-préfet, le maire & de nombreux conseillers municipaux, les membres de la Société Ramond, le Bureau de la Section locale C. A. F. & de la Société d'Excursionnistes,

Digitized by Google

les délégués des Sections du Sud-Ouest, de Pau, Toulouse, Clermont-Ferrand, Marseille, Nancy, etc., avaient pris place.

Le premier, M. Marchand, directeur de l'observatoire du Pic-du-Midi, vice-président de la Société Ramond, remplaçant MM. Dumoret, malade, & Frossard, également malade & décédé peu après, prononce un discours où il fait l'éloge de l'explorateur Ramond, à la fois excursionniste, géologue, botaniste, physicien, météorologiste & grand écrivain, dont le nom symbolise tout un programme, celui de toute l'Association pyrénéiste. Il esquisse sa biographie & le propose pour modèle, car sa vie est un enseignement; elle nous montre que, matériellement & moralement, il faut toujours *monter*.

A M. Marchand succède M. Schrader, qui retrace, à son tour, l'existence de Ramon, qu'il considère comme un savant, un précurseur, un génie. Edifiant des hypothèses, paradoxes d'hier, vérités banales de demain, il a été un constructeur de sciences.

Ramond a découvert les Pyrénées; le premier il a tenté d'en expliquer la genèse. Coïncidence digne de remarque : M. Schrader publiait, cent ans après la première ascension de Ramond au Mont-Perdu, la carte de ces Pyrénées centrales, dont le grand ancêtre avait décrit la splendeur.

Sans prétention, sans fausse gloriole, nous avons cru voir, dans cette rencontre de deux hommes qu'un siècle sépare, un signe d'étrange grandeur & plein de promesses pour l'alpinisme pyrénéen.

Des applaudissements nourris interrompirent à plusieurs reprises les deux orateurs.

Le public d'élite qui se pressait dans le petit square Ramond eut une nouvelle surprise : l'inauguration des salles des Musées dont M. le Maire fit les honneurs à ses hôtes. Le Musée de peinture, fort coquet bien qu'incomplètement installé, fut surtout l'objet de compliments d'ailleurs bien mérités.

Le soir, les Congressistes, auxquels se joignaient de nombreux invités, étaient reçus au Casino Municipal.

La journée du 3 août, exclusivement consacrée à Bagnères, avait donné à la ville un air de fête extraordinaire. Le lendemain & les jours qui suivirent, ce furent nos montagnes qui

Digitized by Google

firent fête à nos visiteurs. Des excursions furent successivement faites au Casque de Lhéris, au Pic-du-Midi, à Barèges, Luz, Gavarnie, Funiculaire du Grand-Jer & Lourdes d'une part, à la Fontaine sulfureuse de Labassère, à la Croix-Blanche de l'autre. Des photographies ont vulgarisé déjà quelques-unes de ces réunions où se groupaient en une Fédération Montagnarde toutes les provinces de France.

Le ciel favorisa ces journées dont nos visiteurs ont emporté un excellent souvenir, comme en témoignent les nombreuses lettres reçues depuis le départ trop prompt de ces hôtes de trop courtes heures.

Cependant, les timides visitaient nos richesses urbaines, nos usines, nos Thermes, trouvant partout un accueil auquel — ont-ils eu la bonté de nous répéter à plusieurs reprises — ils étaient peu habitués. On se retrouvait enfin au banquet officiel, le 7 août au soir.

Cent trente convives étaient présents; les autres congressistes étaient retenus sur les hauts sommets. Au dessert, de nombreux discours furent prononcés.

A l'issue du banquet, M. le Préfet a donné lecture d'une dépêche annonçant que les palmes académiques étaient conférées à M. Lacoste, secrétaire de la section de Bagnères-de-Bigorre, secrétaire général du congrès. Un ban d'honneur enthousiaste a accueilli cette distinction si méritée & récompensé de ses efforts celui qui fut l'organisateur & l'âme de ce congrès, qui marque une grande date dans les annales de la jeune section.

M. le sénateur Pédebidou s'est réservé la grande joie de donner l'accolade à son vieil ami d'enfance, Lacoste, en qui la section reçoit un témoignage de satisfaction qui est un acte de justice en même temps qu'un précieux encouragement.

On s'est séparé un peu tard pour jouir de la fête populaire organisée aux Coustous, féeriquement illuminés, avec le concours de l'*Harmonie Bagnéraise* & de l'*Oillado Mountagnolo* massée sur la terrasse du café Riche, siège social du congrès, &, le matin, nos camarades nous quittaient pour aller voir une dernière fois, pour cette année, nos montagnes du haut du col d'Aspin, accompagnant jusqu'à Arreau, point de dislo-

Digitized by Google

cation, les intrépides qui s'apprêtent à visiter le lac d'Orrédon, le Néouvielle, &, franchissant la frontière, le Mont-Perdu, le cirque de Barrosa, le val d'Arrazas, les parets de Pinède, pour nous revenir par Toria, le col de Boucharo & Gavarnie. Le cœur de tout vrai Bagnérais conservera inoubliable le souvenir de cette visite du Congrès, qui restera une grande date dans l'histoire de Bagnères.

Tarn-et-Garonne.

Congrès de l'AFAS.

L'Association française pour l'avancement des sciences, ou plus familièrement l'AFAS, a tenu à **Montauban**, du 7 au 14 août dernier, son trente & unième Congrès annuel. Les lecteurs de la *Revue des Pyrénées* trouveront naturel que nous leur donnions quelques détails sur cet événement scientifique important, qui ne se reproduit dans notre Sud-Ouest qu'à des époques assez éloignées les unes des autres (le Congrès de Toulouse est de 1888), & qui a, pendant une semaine, donné à la tranquille capitale du Tarn-&-Garonne une animation inaccoutumée.

Le Congrès a été inauguré solennellement au théâtre de Montauban le jeudi 7 août dernier, à trois heures du soir. Sur l'estrade avaient pris place : M. Capéran, maire de Montauban, assisté des membres du Comité local de préparation du Congrès; puis M. Jules Carpentier, président de l'AFAS, membre du bureau des longitudes; M. E. Levasseur, membre de l'Institut, délégué du Ministre de l'Instruction Publique; M. Mercadier, directeur des études à l'Ecole polytechnique; M. le lieutenant de vaisseau C. Tissot, délégué du Ministre de la Marine, & les présidents des diverses sections & sous-sections du Congrès.

Dans la salle se tenaient les membres de l'AFAS venus pour assister au Congrès & quelques personnes de la ville, oh! bien peu. On ne saurait dire si les nombreuses banquettes laissées vides par les familles montalbanaises témoignaient de leur indifférence pour les événements scientifiques qui se pré-

Digitized by Google

paraient, ou du nombre trop restreint d'invitations lancées par le Comité local; en tout cas, l'état de vétusté du théâtre soulignait cruellement les vides des galeries que de longues théories de dames & de jeunes filles en toilette eussent rempli si heureusement!

Après un fort gracieux discours de bienvenue prononcé par M. Capéran, M. Gariel, secrétaire du Conseil, a, selon la coutume, résumé les résultats obtenus au Congrès précédent d'Ajaccio, & M. Galante, trésorier, a exposé l'état florissant des finances de l'Association (dont le capital s'élève à environ 1,200,000 francs).

Le président du Congrès, M. Carpentier, a terminé cette séance par un fort bel exposé de l'état actuel de la *Télégraphie sans fil.*

Le soir, la municipalité recevait les membres du Congrès dans la grande salle de l'hôtel de ville; la musique de la garnison jouait ses plus beaux airs cependant que des flots de champagne coulaient, ravivant les souvenirs & animant les conversations.

Les travaux proprement dits du Congrès ont commencé le vendredi 8 août. Cinq matinées seulement avaient été consacrées aux séances de sections, celles des 8, 9, 11, 13 & 14 août; les après-midi étaient destinés généralement à des visites industrielles. Toutefois, le 8 août, à quatre heures du soir, la *Traction électrique* a eu les honneurs d'une séance générale dans la grande salle de l'hôtel de ville; des rapports fort bien faits, parfois quelque peu contradictoires, y ont été lus & applaudis.

Deux soirées ont été consacrées aux conférences avec projections : dans la première, M. Trutat a décrit avec sa verve coutumière *les excursions du Congrès* & a fait défiler devant une salle archicomble, que le Tout-Montauban emplissait, ce que les excursionnistes *devraient voir* en de merveilleuses projections qui ont excité les applaudissements de la salle. Les clichés les plus réussis étaient dus soit à M. Trutat, soit à M. Mathet, deux maîtres en matière de photographie. Cette longue séance a été coupée par un intermède musical & chantant fort réussi.

Digitized by Google

La seconde conférence a été donnée, le 18 août soir, par M. Stanislas Meunier, du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Il a traité, à l'aide de nombreuses projections, un sujet d'une sinistre actualité : *les éruptions volcaniques*, & a obtenu, comme on pouvait s'y attendre, le plus grand succès.

Le Congrès de Montauban comprenait dix-huit sections & deux sous-sections, confortablement installées dans le Lycée de Jeunes Filles que dirige avec tant de distinction Mme Corone.

La 1re & la 2e sections (*Mathématiques*, *Astronomie*, *Géodésie & Mécanique*) devaient être présidées par M. B. Baillaud, correspondant de l'Institut, directeur de l'observatoire de Toulouse. Une chute assez grave, qui heureusement n'a pas eu de conséquences, ayant empêché M. Baillaud de se rendre à Montauban, M. Collignon, inspecteur général des ponts & chaussées en retraite, a présidé les deux sections de mathématiques ; l'ordre du jour a été épuisé en deux séances. Les travaux ont été d'ordre très varié : géométrie du triangle (Collignon), hydaulique (Fontaneau), astronomie (Baillaud, Libert, de Rey-Pailhade), géométrie (Jamet, Collignon), mécanique & divers (Wickersheimer).

Les 3e & 4e sections (*Navigation, Génie civil & militaire*) ont été présidées par M. Fontès, le distingué ingénieur en chef des ponts & chaussées de Toulouse. L'ordre du jour a été épuisé en trois séances. Outre la traction électrique urbaine & suburbaine, qui a eu les honneurs d'une séance générale à l'hôtel de ville & de communications techniques de MM. Cruvellier, Druart & Kœchlin, les réservoirs en pays de montatagne (Fontès), les applications de la loi Cotancin à la recherche des eaux souterraines, le scaphandre (Dubois) ont été l'objet de communications intéressantes.

La 5e section (*Physique*) a été présidée par M. E. Mathias, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse. L'ordre du jour a exigé quatre séances de trois heures & demie chacune ; quarante-quatre communications ont été présentées à cette section, la plupart entièrement inédites. L'électricité & le magnétisme ont été l'objet de travaux de la part de MM. Maurain, Duhem, Turpain, Tissot, Logier, Dr Bordier, Dauvé, Swyngedauw, Benoist ; la chaleur & la thermodynamique ont

Digitized by Google

été représentées par MM. Casalonga, Delmas, Corone, Rateau; l'optique générale a donné lieu aux travaux de MM. Pellin, J. Lefèvre, Fery, Lamirand, Wickersheimer, Jamet; la photographie proprement dite était dignement représentée par MM. de Belin, Lacour, Londe; la photométrie photographique, qui était l'une des questions sur laquelle le président de la section avait appelé l'attention des physiciens, a donné lieu à des communications magistrales portant les noms de MM. B. Baillaud, Camichel, Cotton; l'étude des instruments a fourni les mémoires de MM. Lala, Sarding & Roda-Plius; l'élasticité était dignement représentée par un beau mémoire de M. H. Bouasse sur la réactivité; la décimalisation du temps a donné lieu aux travaux de MM. de Rey-Pailhade & Raverot; des sujets divers, quoique très intéressants, ont été traités par MM. P. Didier, Dr Bergonié, Dr Azoulay, S. Leduc, Tissier, etc.

La télégraphie sans fil & la prévision électrique des orages ont été l'objet, de la part de MM. Tissot & Turpain, de communications sensationnelles.

Enfin, la section de physique a émis trois vœux, deux pour répondre à des desiderata du Ministre de la Marine, & le troisième relatif à l'enseignement secondaire.

La 6e section (*Chimie*) a été présidée par M. P. Sabatier, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse. La qualité des travaux a compensé ici ce qui pouvait manquer du côté du nombre. La chimie minérale a été représentée par des communications sur les peruranates (Aloy), sur le déplacement réciproque des oxydes insolubles (Mailhe), sur l'action du nickel & du cobalt sur l'oxyde de carbone (Sabatier & Senderens), sur un nouveau calcimètre acidimètre (de Saporta). La chimie organique a été représentée par la magistrale communication de MM. Sabatier & Senderens (Méthode générale d'hydrogénation directe des composés volatils au contact des métaux divisés) & par celle de M. de Rey-Pailhade sur les ferments solubles d'hydrogénation. Une discussion des réformes à apporter dans la nomenclature en chimie minérale a clos les travaux de la 6e section.

La 7e section (*Météorologie & Physique du globe*) a été pré-

Digitized by Google

sidée par M. Marchand, directeur de l'observatoire du Pic-du-Midi. La météorologie a été l'objet de communications de MM. Marchand, l'abbé Raclot, B. Baillaud (climat de Toulouse), Garrigou, Lagrange, Ch. Puech. Les nuages de la région des Pyrénées ont été l'objet d'une très belle étude de M. Marchand. M. Ch. Zenger (de Prague) n'a présenté rien moins qu'une « théorie électromagnétique du monde ». Enfin, le magnétisme terrestre a été représenté par un très intéressant travail de MM. Brunhes & David sur l'anomalie magnétique du Puy-de-Dôme, & par un mémoire inédit de M. Mathias sur la loi de distribution régulière de la composante verticale du magnétisme terrestre en France au 1er janvier 1896.

La 8e section (*Géologie & Minéralogie*) a été présidée par M. Péron, correspondant de l'Institut à Auxerre. Les travaux présentés à cette section & qui intéressent notre région sont ceux de MM. Thévenin (La faille de Villefranche & les terrains sédimentaires du Bas-Quercy), St. Meunier (Etude sur la reproduction artificielle des avens & des couloirs mis à profit par la circulation souterraine des eaux), Martel (Circulation des eaux souterraines dans les causses du Tarn-&-Garonne), Ambayrac (Géologie des environs de Cordes, Tarn). D'autres travaux d'ordre plus général ont été présentés par MM. Péron, Fourtan, Sevin, Fortin, de Grossouvre, Ramond & Dollot, Courty, Cosmann, Rabot & Belloc, Gentil.

La 9e section (*Botanique*) a été présidée par M. Brœmer, professeur de matière médicale à la Faculté mixte de médecine & de pharmacie de Toulouse. Les travaux qui intéressent nos lecteurs sont ceux de MM. Belloc (Flore aquatique & plankton du sud-ouest de la France), Lamic (Présentation de la région florale du Sud-Ouest), Magnin (Extension de la flore méditerranéenne), Maheu & Geneau de Lamarlière (Muscinées des cavernes). Les travaux d'ordre plus général ont réuni les noms de MM. Petit, Arnaud, Gerber, Appert, Piquenard, Gain, Ducomet, Ledoux, Russel, Jodin, Beauvisage & de Mlle Beleze.

La 10e section (*Zoologie*, *Anatomie*, *Physiologie*) a été présidée par M. G. Moquin-Tandon, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse. A signaler les communications de

Digitized by Google

MM. J. Kunckel d'Herculaïs (Les invasions de sauterelles dans le sud & le sud-ouest de la France en 1901 & 1902), Jolyet & Lalesque (Les nouveaux laboratoires de la station d'Arcachon), Jammes (Recherches expérimentales sur la toxicité des vers intestinaux), Moquin-Tandon (Sur l'origine du mésoderme des mammifères), Mandoul & Dieulafé (Recherches expérimentales sur les greffes cutanées diversement pigmentées), & les noms de MM. Cotte, Roques, Tourneux & Bougniol.

La 11e section (*Anthropologie*) a été présidée par M. E. Rivière, sous-directeur adjoint de laboratoire au Collège de France. Nous nous faisons un devoir de signaler les remarquables communications de M. E. Cartailhac (Le préhistorique dans la région de Montauban; Facies égyptien de l'âge de la pierre en Algérie; Exploration préhistorique de la Sardaigne) & l'exposé des fouilles ou explorations faites par MM. Capitan & abbé Breuil (à Laugerie-Haute), Masfrand (grotte du Placard à Vilhonneur, Charente), Debruge (grotte Ali-Bacha), Massénat (gravures des grottes de Combarelles & de Font-Gaume), Sicard (grottes de l'Aude), Pallary (exploration du Maroc au point de vue préhistorique). A citer aussi les noms de MM. Chauvet, Azoulay, Courty, de Mortillet, Labrie, Delisle, Parat, comte de Beaupré, Baudouin, Gauthiot, Garrison, Chantre & Bourdaret, Barrière-Flavy, Arthur Macdonald, Dr Coste & L. Levistre, &c.

La 12e section (*Sciences médicales*) a été présidée par M. le Dr Bories, de Montauban. Deux sujets ont eu les honneurs d'une étude collective : Le traitement chirurgical de l'hypertrophie de la prostate, traité par MM. Delbet, Desnos, Proust & Priolau, & le *vin*, traité aux divers points de vue médical, hygiénique, thérapeutique, par les Drs F. Garrigou, Loir, Foveau de Courmelles, Mauriac, Mesnard & Constans. Les sympathiques Drs E. Maurel & Bézy, de la Faculté de médecine de Toulouse, ont exposé respectivement le traitement du diabète sucré & l'hystérie avant l'âge de deux ans; le Dr Bernheim a parlé de la cure d'altitude & de l'œuvre des dispensaires dans la tuberculose; le Dr Pujol a exposé le traitement hydrominéral d'Ussat dans le goitre exophtalmique. Des sujets variés ont été traités par MM. Leduc, Tison, Reboul, Arcimoles,

Digitized by Google

Leredde, Leuillieux, Cabadé. La médecine vétérinaire était dignement représentée par deux communications de M. Rohr.

La 13e section (*Électricité médicale*) a été présidée par M. le Dr Bordier, de la Faculté de médecine de Lyon. A citer le substantiel rapport de M. le Dr Cluzet, de Toulouse, sur la galvanofaradisation, l'appareil photo-thérapique de M. le Dr Marie, les magistrales communications de M. le Dr Bergonié & celles de MM. Bordier, Nogier, Leuillieux & Leredde, sur les différentes applications de l'électricité au traitement des affections les plus diverses.

La 14e section (*Agronomie*), présidée par M. E. Regnault, président du Tribunal civil de Joigny, a vu traiter les sujets les plus variés : la protection des oiseaux (Drs Bories, Girard & Kunckel d'Herculaïs), la destruction des rats (Dr Loir), la comptabilité agricole (Regnault), les cultures mélangées (Gardès), l'emploi de l'oxygène pour le vieillissement des eaux-de-vie (P. Renaud), l'utilisation agricole de l'acide carbonique (Dr Bories), l'ensilage des fourrages verts (Regnault), &c.

La 15e section (*Géographie*), présidée par M. E. Gauthiot, secrétaire général de la Société de Géographie commerciale de Paris, n'a vu traiter de sujet intéressant vraiment le Sud-Ouest que celui-ci : l'Ariège & son territoire, par le lieutenant J. de l'Estoile. — M. E. Belloc a parlé de l'orthographie & de la signification des noms de lieux; M. Martel, de l'universalité & de l'ancienneté des phénomènes caverneux des calcaires, & le comte de Charencey, des noms des points de l'espace chez les peuples de l'Europe occidentale. Les autres communications, d'intérêt très inégal, se rapportent moitié aux colonies françaises, moitié aux pays les plus divers.

La 16e section (*Économie politique & Statistique*) a été présidée par M. Gaston Saugrain, avocat à la Cour d'appel de Paris. Il y a été question de la suppression des octrois (Lallier, Faure), du recrutement des fonctionnaires (Letort), de la dépopulation de la France (Turquan), de la crise viticole & des moyens de la combattre (Dr Mauriac), des lois récentes sur les propriétés artistiques & industrielles (Casalonga), des écoles ménagères en France & à l'étranger (Mme Turquan), de la loi de 1899 sur les accidents du travail (Henriet, Brémond), du

Digitized by Google

système monétaire de la France au seizième siècle (Levasseur), de la dispersion des domaines ruraux (Noiret), de la jeunesse & de la colonisation à l'étranger (Guiffard).

La 17e section (*Enseignement*), présidée par M. Merckling, de Bordeaux, a vu traiter un petit nombre de questions : l'arithmétique graphique (Gabriel, Chevalier, Arnoux), la comptabilité agricole (Larrue), l'instruction générale & l'instruction postscolaire (Henriet), les jardins scolaires (Féret), la vivisection (Dr Foveau de Courmelles), la boussole scolaire (Desruisseaux).

La 18e section (*Hygiène & Médecime publique*), présidée par M. le Dr Tachard, médecin principal en retraite à Toulouse, a consacré la plus grande partie de ses efforts à la lutte contre l'alcoolisme; MM. Tachard, Baratier & Mauriac ont combattu le bon combat. D'autre part, M. le Dr Guiraud, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Toulouse, a entretenu la section du projet de création d'un sanatorium à prix coûtant pour universitaires tuberculeux. En dehors de la double question de l'alcoolisme & de la tuberculose, les sujets suivants ont été traités : l'antisepsie des cours des casernes & des champs de manœuvre militaire (Hublé), la répartition géographique des infirmités en France (Mme Turquan), les dangers du Tout à la rue (Dr Tachard), les bains-douches scolaires à bon marché (Dr Bergonié), la désinfection par l'acide sulfureux (Loir), la conservation du lait à l'état frais (Brillouin), la stérilisation par l'ozone (de Montricher), &c.

Une innovation du Congrès de Montauban a été l'apparition d'une sous-section d'*Odontologie*, présidée par M. le Dr E. Sauvez, dentiste des hôpitaux de Paris. Cette section, dans le détail des travaux de laquelle nous n'entrerons pas, a entendu la lecture de nombreux mémoires, notamment de MM. Delair, Dr Siffre, Fayoux, Kitchewsky, Choquet, Dr Frey, Dr Pont, Dr Amoedo, Heidé & G. Lemerle.

Citons, pour terminer, la sous-section d'*Archéologie*, présidée par M. le chanoine Pottier, & dont les travaux ne se sont pas limités à la visite des monuments & des musées de la ville, mais se sont continués dans des excursions, organisées au point de vue matériel par M. Gardès, notaire honoraire, mais diri-

Digitized by Google

gées au point de vue archéologique avec infiniment de distinction par M. le président de la sous-section d'archéologie.

La première excursion, faite le dimanche 10 août, nous a conduits à Bruniquel, Penne & Saint-Antonin. La seconde, faite le mardi 12 août, nous a fait voir l'église & le clocher gothiques de Montech, la ferme fortifiée de Lavitarelle, les ruines de l'abbaye de Belleperche, puis Castelsarrasin; la visite de Moissac & de la célèbre église Saint-Pierre & un dîner dans le superbe cloître attenant à cette église ont dignement terminé cette belle excursion, pendant laquelle l'érudition de M. le chanoine Pottier a été intarissable.

Le Congrès de Montauban, clôt officiellement dans la séance du jeudi soir 14 août, s'est continué joyeusement sous forme d'une excursion générale à Fumel, Bonaguil, Cahors, Assier, Figeac, Rocamadour & Padirac, excursion qui, comme tout le Congrès, a été favorisée par un temps vraiment splendide.

Les trois cent cinquante personnes qui ont assisté à ce Congrès ont emporté, outre le souvenir des belles choses vues ou entendues, un fort joli volume illustré offert par la ville de Montauban & composé sous la direction de M. le chanoine Pottier par les notabilités de la ville; ce livre, dû aux presses de l'imprimerie Édouard Forestié, est une fort belle description du Tarn-et-Garonne, tant historique que scientifique, archéologique, économique, démographique & climatologique.

En résumé, le Congrès de Montauban a été une réunion très réussie & où l'on a beaucoup travaillé; nos compliments les plus sincères aux organisateurs & aux congressistes.

E. M.

*
* *

Séance annuelle de l'Académie de Tarn-et-Garonne.

Le 6 août dernier, à huit heures du soir, les membres de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Tarn-&-Garonne tenaient, dans le salon rouge de la mairie de **Montauban**, leur séance annuelle. — Dans la salle, disséminés au milieu des Montalbannais, plusieurs savants venus pour le Congrès pour l'avancement des sciences. — Le prési-

Digitized by Google

dent, M. Mila de Cabarien, prend d'abord la parole. Il rappelle que l'Académie de Tarn-et-Garonne s'intéresse à toutes les manifestations de la vie intellectuelle ; voilà pourquoi elle institue chaque année un concours littéraire, & voilà pourquoi elle a voulu prendre part au Congrès pour l'avancement des sciences.

Il paye, en passant, un tribut de justes regrets à la mémoire du général Verrier & de M. Durand-Lapie, membres décédés au cours de l'année.

Enfin, il souhaite la bienvenue à tous les étrangers venus pour le Congrès pour l'avancement des sciences & espère qu'ils emporteront le meilleur souvenir de notre ville, qui leur a offert si largement l'hospitalité.

Le secrétaire général, M. Buscon, lit un rapport sur le concours de poème. Dans un préambule, où la profondeur des pensées le dispute à l'élégance de la forme, il examine quelles sont les idées philosophiques dont s'est inspirée notre poésie dans ces dernières années, & constate qu'elle est encore tout imprégnée des sentiments de tristesse & de malaise introduits chez nous par les romantiques. Il s'élève avec énergie, au nom des qualités de notre race, contre cette tendance à la mélancolie & exhorte les jeunes poètes à nous chanter la joie & le bonheur.

Puis il passe en revue, non sans assaisonner son discours de sages conseils, les œuvres couronnées par l'Académie.

Après lui, M. le Dr Bories, membre de l'Académie, lit un intéressant travail sur l'homme préhistorique de Bruniquel.

Dans un travail très documenté, M. Charles Garrisson étudie le développement de Montréal (Canada), depuis son origine jusqu'à nos jours. Il montre, avec pièces à l'appui, que l'essor de cette grande ville est due à la vitalité de la race française.

Enfin, M. Jean Bourdeau raconte en termes charmants les exploits de la Gandillonne, cette brave Française de Lauzerte, qui, d'après la légende, bouta, pendant la guerre de Cent ans, les Anglais hors de sa ville natale.

Ajoutons, pour terminer, qu'une musique mise gracieusement à la disposition de l'Académie par M. le général de divi-

Digitized by Google

sion Altmayer charmait l'auditoire, pendant les entr'actes, par ses douces symphonies.

Voici les noms des lauréats qui ont obtenu une médaille :

Une médaille d'or à M. Albert Quemin, receveur de l'enregistrement à Thenezay (Deux-Sèvres), pour son poème : *A un paysan ;*

Une médaille d'argent à M. l'abbé Armand Barthe, curé de Saint-Grégoire, par Lexos, pour sa poésie intitulée : *Chant simple ;*

Une médaille d'argent à M. Henri Fromont, homme de lettres à Tonneins, pour son poème dramatique : *O ubi campi ;*

Une médaille d'argent à M. Joseph Cayrou, receveur de l'enregistrement à Moissac, pour son double envoi : *Mon Domaine* & l'ode du centenaire : *A Victor Hugo.*

Ont obtenu des médailles de bronze : MM. Joseph Parker, de Kergoadic (Finistère) ; Louis Sallé, avocat à Cherbourg ; René Beauverie, contrôleur des mines à Rodez ; Joseph Destibarde, de Mont-de-Marsan, & Louis Guirondet, avocat à Montauban.

***

Monument des combattants.

On a inauguré, le 14 septembre, à **Montauban**, le monument des combattants, du sculpteur Bourdelle. Une femme debout agitant un drapeau ; à sa droite, un soldat expirant à ses pieds, les yeux tournés vers elle ; à sa gauche, un personnage hideux qui cherche à la protéger de ses mains ; devant elle, un cuirassier, sabre au clair, qui s'apprête à fondre sur l'ennemi : tel est le thème de la composition de Bourdelle. Qu'en vaut l'exécution ?

Disons de suite que l'auteur, élève de Rodin, appartient à l'école impressionniste &, comme son maître, & malheureusement plus que son maître, sacrifie de parti pris la perfection de la forme à l'expression de la pensée. A Montauban, le gros public n'a pas accueilli avec faveur ce spécimen de l'« Art nouveau ». Les connaisseurs ou ceux qui se croient tels ont été plus indulgents : ils ont trouvé de la vie & de l'enthousiasme dans l'œuvre de Bourdelle ; mais cependant ils ont été presque

Digitized by Google

unanimes à reconnaître que l'artiste avait trop exagéré les principes de son école. A. G.

Roussillon.

Une grammaire catalane.

Les grammaires catalanes sont rares, la difficulté étant très grande de fixer une langue qui comporte tant d'idiomes & qui a perdu, dans quelques parties de l'ancienne Catalogne, les monuments écrits. — Aussi, est-ce avec intérêt & curiosité, que nous avons appris l'apparition d'un *Abrégé de grammaire catalane*, par M. Foulché-Delbosc, professeur à l'école des hautes études commerciales.

Cet ouvrage est mis en vente, au prix de 4 pesetas, par la librairie de l'Avenç, à Barcelone.

*
* *

Le Petit Castillet.

M. Horace Chauvet, rédacteur à l'*Indépendant des Pyrénées-Orientales*, vient d'ouvrir dans ce journal une enquête sur la question de savoir s'il convient ou non de démolir le Petit Castillet ou porte Notre-Dame, qui a été construit cent ans après le Castillet à côté de ce monument.

Il se trouvait, en effet, au sein de l'assemblée municipale, une majorité favorable à ce vandalisme.

M. Chauvet a consulté des personnalités compétentes en matière archéologique, artistique & architecturale : vingt-cinq ont été pour la conservation du Petit Castillet & quatre contre.

Nous ne pouvions douter du résultat : MM. Brutails & Palustre, archivistes; Joseph Calmette, élève de l'école de Rome; de Carsalade du Pont, évêque; Ubasnou, de la *Revue d'archéologie;* Baille, Arnaud, Petersen, Deslètre, architectes; Ferrer, président de la *Société littéraire,* etc., ont expliqué longuement les raisons qui militaient en faveur de la conservation de ce joyau de l'architecture militaire.

Nous les en félicitons sincèrement au nom de l'archéologie & de l'art. H. C.

Digitized by Google

Espagne.

Concours archéologique.

Nous croyons être agréables aux lecteurs de la *Revue des Pyrénées* en leur faisant connaître le programme du concours qu'en exécution du legs fait à la ville de **Barcelone** par M. Francisque Martorell y Péna la municipalité a organisé aux conditions indiquées ci-après.

I. On accordera un prix de 20,000 piécettes au meilleur ouvrage original d'archéologie espagnole présenté au concours, s'il en est jugé digne par le jury nommé à cet effet.

II. Le prix dont il s'agit sera décerné le 23 avril 1907, fête de saint Georges, patron de la Catalogne.

III. On admettra au concours les imprimés ou manuscrits d'auteurs espagnols ou étrangers; le délai fixé pour leur dépôt au Secrétariat de la municipalité de Barcelone expirera le 23 octobre 1906, à midi.

IV. Pour la rédaction de l'ouvrage, on pourra employer les idiomes suivants : latin, castillan, catalan, français, italien ou portugais.

V. On n'apposera aucune signature sur le mémoire; on se bornera à y inscrire une devise que l'on reproduira exactement sur l'enveloppe d'un pli fermé annexé au travail & contenant le nom & l'adresse de l'auteur.

VI. Le jury de ce concours se composera de cinq personnes ayant une compétence spéciale & désignées par le Conseil municipal; le Maire, président dudit Conseil, en sera le président honoraire.

VII. Le 23 octobre 1906, à midi, la Commission chargée d'exécuter le legs de M. Martorell y Péna se réunira sous la présidence de l'« Alcade »; elle dressera, séance tenante, procès-verbal de tous les ouvrages présentés & procédera à la nomination du jury, c'est-à-dire des cinq examinateurs du concours.

VIII. L'auteur de l'ouvrage à qui on décernera le prix devra le publier dans un délai de deux ans, à compter du jour de la concession du prix, & en donner cinq exemplaires au Conseil municipal. Si l'œuvre n'était pas écrite en Castillan,

Digitized by Google

il devra la traduire au préalable en cette langue pour en rendre la publication possible. Dans le cas où l'auteur ne se conformerait pas à ces deux prescriptions, la municipalité pourra, à ses propres frais, traduire & publier l'œuvre couronnée en s'en réservant les droits de propriété littéraire qui, dans le cas contraire, appartiendront à l'auteur.

***

Le Congrès de Fontarabie.

Le 11 septembre a eu lieu à **Fontarabie**, sur la frontière franco-espagnole, un Congrès pour le maintien de la langue basque & pour sa restitution dans toute sa pureté. C'est la suite du Congrès qui s'est tenu l'an dernier à Hendaye & où il ne fut question que d'unifier l'orthographe de la langue basque, assez différente suivant les dialectes & les régions.

Le Congrès d'Hendaye, il faut bien l'avouer, n'a eu d'autres résultats pratiques que de préparer sur un programme moins restreint celui de Fontarabie; un système d'orthographe unique avait bien été proposé, mais il eût fallu l'étudier de très près, en raison des différences phonétiques assez notables entre les divers dialectes, & le projet en a été tout au moins ajourné; mais de cette réunion est née l'idée d'une fédération littéraire basque, qui proposerait, plus généralement, d'assurer par tous moyens la conservation de la langue basque &, plus tard peut-être, étendrait sa sollicitude aux traditions & coutumes, au *folk-lore*, à tout ce qui constitue encore à notre époque le caractère spécifique des Basques.

Au Congrès tenu à Fontarabie, nous avons vu fraternellement assemblés & pourtant, nous le savons, d'opinions politiques & religieuses très dissemblables, des médecins, des ecclésiastiques, des archivistes, des avocats, représentant toutes les parties du pays basque, de Mauléon à Bilbao, de Pampelune à Saint-Jean-de-Luz; nous ne voulons ici nommer personne; nous noterons seulement que la députation provinciale (conseil général) de Biscaye a fondé à l'Institut Bizcaino de Bilbao une chaire d'études basques, tandis que rien de tel n'existe du côté français de la frontière; le titulaire de cet enseigne-

Digitized by Google

ment était l'un des membres les plus distingués du Congrès, il prépare en ce moment un dictionnaire général de tous les dialectes basques.

Le Congrès a voté ensuite ses statuts : il admettra les Basques & les bascophiles; l'omission de ces derniers eût été fort regrettable, car, parmi les savants le mieux au fait de la langue basque, on en cite, tant en France qu'à l'étranger, qui ne sont pas basques de naissance & dont les travaux font pourtant autorité. Chaque année un Congrès sera tenu, au mois de septembre, alternativement en France & en Espagne : celui de 1903 aura lieu à Saint-Jean-de-Luz. Il n'est pas indifférent de noter que la fédération compte, dès maintenant, cent vingt adhérents; la cotisation a été fixée à un chiffre minime (6 francs par an), afin de permettre l'accès du groupe à tous; les dignitaires du Comité sont, en nombre égal, français & espagnols; les statuts interdisent formellement toutes discussions politiques & religieuses.

Nous ne pouvons qu'applaudir à ce programme & à ces efforts : langue de laboureurs & d'artisans, le basque n'a pour ainsi dire pas de littérature; depuis longtemps, tous les documents officiels sont publiés, de part & d'autre de la frontière, en français ou en espagnol; à Irun, cependant, les noms des rues sont inscrits en basque & en espagnol, &, un peu partout dans les villages, les prescriptions relatives au jeu de paume sont affichées aussi en basque, comme pour mieux marquer que c'est là le divertissement national du pays.

Il est intéressant de conserver &, si possible, de restituer dans toute sa pureté la langue basque, qui est un monument historique de haute antiquité & se recommande par la puissance de sa syntaxe aux méditations des linguistes & des historiens.

CERCAMON.

Le Secrétaire-Gérant,
Edouard PRIVAT,
Archiviste-Paléographe

Toulouse, imprimerie DOULADOURE-PRIVAT, rue Saint-Rome, 39. 1174

Digitized by Google

QUATRE PEINTRES TOULOUSAINS

JULES GARIPUY
GILBERT ET HENRI DE SÉVERAC
ACHILLE DE RAYSSAC

L'Ecole des arts industriels de Toulouse a obtenu, dans les cinquante dernières années du siècle qui vient de finir, tous les genres de succès dans le domaine des beaux-arts. Ses méthodes d'enseignement ont été signalées au monde entier à la suite des expositions universelles par les jurys cosmopolites; ses peintres, ses sculpteurs, forment encore un groupe d'élite au milieu de nos sculpteurs & de nos peintres nationaux. On peut dire que rien n'a manqué à sa gloire.

C'est une fort belle chose que la gloire, mais comme toutes les grandes choses humaines elle implique l'idée de sacrifice.

La marche de l'Histoire nationale a conduit la France, si riche par la variété du génie de ses groupes, à un excès de centralisation qui se résume, en ce qui touche les beaux-arts, dans une formule brutale : *On ne devient un artiste complet qu'à Paris.* Les élèves de notre Ecole de Toulouse, signalés par leur succès de concours, prennent donc inévitablement, en quittant les cours supérieurs, le chemin de Paris, où ils entrent dans les ateliers des maîtres en renom. A partir de ce moment, ces fils de notre sang ne sont pas seulement déracinés, ils sont démarqués; leurs progrès, leurs récompenses aux

Digitized by Google

salons annuels ou aux expositions universelles sont portés au compte du maître nouveau qu'ils ont choisi. Il le faut bien, car, sous l'empire des camaraderies des ateliers parisiens, leur carrière en dépend. Aussi n'ai-je jamais rencontré dans les livrets des salons la juste & loyale mention du stage à l'Ecole de Toulouse précédant le nom du professeur parisien à la suite du nom d'un exposant toulousain médaillé.

Le sacrifié dans la gloire de nos compatriotes c'est le professeur modeste de l'Ecole de Toulouse, le préparateur attentif & patient de cette gloire, lequel a discerné, encouragé la vocation & le talent de son élève & qui, le plus souvent, renonce à sa propre carrière d'artiste pour se vouer, sur place, à l'enseignement des arts du dessin.

Parmi les professeurs de notre Ecole qui ont guidé les premiers pas des maîtres toulousains contemporains qui sont l'illustration de l'art français, il en est trois qui mériteraient une étude particulière : M. Jules Garipuy, pour la peinture ; Maurette, pour la sculpture & Bach pour l'architecture.

Les notes que nous allons publier concernent seulement M. J. Garipuy & quelques-uns de ses élèves. Elles ont été écrites au lendemain de sa mort. Il serait à désirer que MM. Maurette & Bach fussent l'objet d'une étude analogue.

La direction de l'Ecole avait été jusques à M. Garipuy dévolue à des hommes étrangers à la profession des Beaux arts proprement dits. L'éclat des succès de nos artistes amena enfin à comprendre que cette anomalie devait cesser, & l'on jeta les yeux sur les professeurs en vue des cours supérieurs. M. J. Garipuy s'effaça devant les droits d'ancienneté de M. Bach, son collègue & son ami ; mais, sur le refus de ce dernier, il fut contraint d'accepter la tâche & l'honneur de la direction. La sympathie dont la jeunesse l'entourait lui en rendit l'exercice facile.

Digitized by Google

Avant la guerre de 1870.

LES FAMILIERS D'UN ATELIER TOULOUSAIN.

Jules Buisson.	Mailhol.	Baron Dupérier.
Poubelle.	Garipuy.	de Sévérac.
J.-F. Bladé.	de Voisins.	Le Blanc (du Vernet.).

Digitized by Google

Digitized by Google

I. — Jules Garipuy.

Garipuy a été l'un des types les plus originaux de l'âme méridionale dans ce qu'elle a de plus séduisant, de plus attachant, de plus irrésistible; dans ce mélange d'esprit primesautier, d'accent, de lumière & de bonté qui lui gagna tous les cœurs. Je lui ai entendu conter qu'il s'était un jour précipité dans un gros courant de l'Ariège pour sauver une petite bête qui se noyait. L'homme est là tout entier. Sa malice même était bonne. Voici ce que j'ai entendu sortir de ses lèvres de plus fort contre son prochain. On essayait un jour de définir devant lui un savant local, inexplicable pour bien des gens : « Vous cherchez bien longtemps, nous dit-il, c'est un âne savant. » Il n'a jamais fait avec ses pinceaux de portrait plus ressemblant. Il avait l'esprit curieux, lisait beaucoup plus que les artistes ordinaires, s'intéressant à tout, & il s'était fait une philosophie pleine de douceur & de bienveillance. Ce qu'il comprenait de Dieu surtout, c'était sa bonté infinie, sans portes ni clôtures d'aucune sorte. Il lui apparaissait comme l'attraction irrésistible de toute créature intelligente & le principe universel de la vie. Quand les dévots qu'il avait parmi ses amis — qui ne l'aimait pas? — cherchaient à le rapprocher de la précision de la foi chrétienne, à ses origines, à ses traditions de famille, il ne résistait, au fond, que faiblement. « Je n'ai pas demandé à Dieu de naître, répondait-il. Arrivé à la vie très éveillé, j'ai joui tout de suite de ce qu'elle m'offrait d'aimable, suivant les facultés qui m'avaient été départies; mais je n'ai pas reculé devant la besogne quand l'heure a sonné. Je n'ai jamais voulu faire le mal. Si je me suis trompé sur la voie, c'est de bonne foi. » Rien n'était plus vrai. Et quand l'amitié lui insinuait qu'on ne pouvait pas cependant faire un catéchisme pour lui tout seul, sur la fin de sa vie, il n'objectait presque plus rien & il se livrait. Il avait amené un prêtre au lit de mort de sa femme, sachant qu'elle le désirait. Si elle avait vécu jusqu'à la mort de son mari, elle lui eût rendu le même office sacré. J'ai appris que

Digitized by Google

les amitiés qui veillaient sur la solitude de Garipuy avaient suppléé son absence : je les en loue de toute mon âme. Il était d'ailleurs riche de la monnaie d'or du paradis, la bonté. La bienfaisance, le don au-dessus des moyens, la charité & l'aumône que « Jésus-Christ, dit « Bossuet, vante seule dans le siège de sa majesté, à qui seule « il attribue la vie éternelle », n'étaient pas chez lui une vertu, mais l'écoulement naturel d'un cœur surabondant. Quand le pauvre *Chien-Caillou*, Rodolphe Bresdin, échoua à Toulouse, il s'ingénia pour le faire vivre. Il allait le voir dans sa cahute, le présentait à ses amis, le retenait à sa table pour qu'il pût manger tout son appétit & le regardait avec la religieuse pitié des Orientaux pour toutes les espèces de fous. Pour lui faire accepter de l'argent, il lui laissait croire qu'il plaçait ses eaux-fortes, ses dessins, ses lithographies, tandis qu'en réalité il les donnait, en grande partie, à ses propres amis.

Avec son insouciance, son indépendance mondaine, son ignorance absolue de la conduite de la vie matérielle, il aurait échoué sur quelque plage peut-être désolée, malgré tous les éléments de joie & de bonheur qui étaient en lui. Mais il avait contracté, au seuil de la maturité, un mariage d'inclination & la Providence lui avait gardé la femme la mieux faite pour assurer à la fois la culture de son talent, les besoins de son cœur, l'ordre de sa maison. Ils ont vécu dans une intimité profonde, malheureux seulement dans des tentatives touchantes, mais infructueuses, pour se ménager une paternité & une maternité que la Providence leur avait refusée. Que de fois il m'a dit, en montrant la compagne de sa vie & sa sœur qui, sur la fin, s'était réunie à eux : « Sans ces deux bonnes créatures, je serais mort depuis bien longtemps. »

Depuis quelques années, sa large poitrine était devenue délicate. Chaque hiver, sa femme le sauvait. Il est mort le premier hiver où elle n'a plus été là, ou plutôt ils sont morts le même hiver, car depuis l'an passé il ne vivait plus que de son souvenir. — « J'attends la mort » — est le dernier mot que j'ai recueilli de lui.

Il avait une grande répugnance à écrire dans sa paresse ottomane. C'était M^me^ Garipuy qui le remplaçait. Depuis qu'elle

Digitized by Google

était morte, on n'entendait presque plus parler de lui, & l'on pouvait croire qu'il oubliait même les deuils de ses amis; mais quand on le revoyait, il pleurait avec vous comme un enfant & rouvrait la source de vos propres larmes. De telle sorte que, ne correspondant plus avec personne, on le savait si bon, si loyal, si sûr en amitié, que, malgré son silence, il n'a pas perdu un ami.

Durant un voyage que nous fîmes ensemble à Paris avec Bida, celui-ci ne tarissait pas sur l'éclat de Garipuy dans sa jeunesse. On l'appelait, disait-il, le beau Garipuy. Mon pauvre Garipuy, avec sa grande barbe blanche, aura été beau encore une fois de cette dernière beauté pacifique que la mort ramène & laisse pour quelques heures fugitives sur la face de ceux qu'elle a touchés pour jamais.

Voilà l'homme, voici ce que fut l'artiste.

***

J. Garipuy était né en 1817 dans une famille de notables commerçants toulousains, mais il montra de très bonne heure tant de goût pour la peinture qu'on ne contraria pas sa vocation. Après les études préliminaires de l'Ecole des arts où il remporta le grand prix de Paris, il entra dans l'atelier de Delacroix. J'ai vu longtemps, dans son atelier de Toulouse, une fort belle étude de torse, d'après le vieux modèle Cadamour, que le maître, sous prétexte de retouche, avait repeinte en entier de sa main. Il est à présumer que l'élève à qui l'on donnait une telle preuve d'attention n'était pas un élève ordinaire. En sortant de l'atelier de Delacroix, où il n'avait pas séjourné assez longtemps, Garipuy, qui avait de la fortune, résolut d'aller compléter ses études en Italie. Il travailla d'abord à Rome. Mais arrivé à Venise, il se sentit enlacé par l'enchanteresse de l'Adriatique & il lui sembla qu'il ne la quitterait plus. Sa vive imagination, qui a été l'une, sinon la principale de ses qualités artistiques, son goût pour la couleur trouvaient là une égale satisfaction. Il nageait dans ses eaux. Nous n'étions pas encore arrivés, d'ailleurs, au temps où, sous le

Digitized by Google

prétexte de la virginité des impressions, du plein air, de la suprématie du morceau, on avait à peu près exclu l'imagination des arts d'imagination. Après plus de trente ans écoulés, Garipuy, ce Turc égaré en Occident, qui ne s'emballait jamais, parlait avec enthousiasme de son ardeur au travail, à Venise. J'en étais, disait-il, comme consumé, il me semblait que le soleil se levait toujours trop tard. Mais sur ce beau feu tomba tout à coup une rude averse. Une lettre de Toulouse rappelait d'urgence le jeune artiste auprès de sa famille; son père était ruiné. Il s'arracha à ses énivrements, sentant bien que l'occasion capitale d'entrer dans sa voie qui passe à la portée de chacun de nous au moins une fois dans la vie lui échappait pour toujours. Rentré définitivement à Toulouse avec un lest insuffisant, tout son voyage artistique dans ce monde s'en est ressenti.

Avoir rêvé d'une conquête lente & complète, d'une libre & idéale pratique de son art & se trouver réduit inopinément à en faire un gagne-pain, peut-on imaginer plus terrible déception? J'ai toujours admiré l'énergie avec laquelle l'artiste se retourna & fit face à l'orage. C'est un acte de courage & de dignité qui doit être remis sous les yeux des générations d'élèves qu'il a formés, comme un exemple contagieux. Je crois qu'il a été pour beaucoup dans le prestige que Garipuy exerçait à l'Ecole des beaux-arts : sa bonté, son amour, sa compréhension de la jeunesse faisant le reste.

Son mérite, l'estime qui entourait sa famille dans son malheur, le firent d'ailleurs bientôt admettre au nombre des professeurs de cette Ecole pour le cours du modèle vivant. Mais la Providence lui ménageait une bien autre compensation dans ses épreuves. Il avait eu, tout enfant, pour une jolie petite voisine de même condition que lui, un de ces goûts que les hommes ont tant d'occasions d'oublier, mais qui restent épinglés dans le cœur des femmes, bien moins distraites par les accidents de la vie, sans que la blessure s'efface jamais. Les deux familles étaient liées & les jeunes gens se retrouvèrent naturellement. Mais dans quelles conditions! Comme M. Garipuy, M. C... venait de perdre sa fortune, l'un & l'autre conservant d'ailleurs, dans leur malheur, toute leur considé-

Digitized by Google

ration. On devine la suite : Garipuy, je l'ai dit, était beau, la jeune fille était charmante ; un projet de mariage fut arrêté entre les jeunes gens. Les familles résistèrent bien : quelle idée d'associer deux misères ! — Mais les promis étaient à un âge où ces résistances n'arrêtent rien. Le mariage, heureusement, fut conclu. Il assurait le bonheur de deux êtres très nobles & admirablement assortis pour la lutte de la vie. Tous deux avaient le même charme, le même courage, les mêmes dons d'artiste, & Mme Garipuy apportait en dot cette pratique « qui vaut neuf sur dix », disent les Américains, & dont Garipuy n'avait pas un atome. Grâce à elle, avec des ressources d'abord très restreintes & qui n'ont jamais dépassé la mesure la plus modeste, le ménage fut toujours honorable & la vie assurée. Je n'imagine pas d'union qui eût pu donner à l'artiste les mêmes satisfactions avec la même sécurité. — Autre avis & autre exemple pour les jeunes peintres fin de siècle qui seraient tentés de chercher un repos lâche & précaire dans les bras de quelque riche bébête. — La femme donnait des leçons de musique, le mari faisait des portraits, des tableaux, professait à l'Ecole des beaux-arts ou dans son atelier, & l'on marchait.

Il est temps d'aborder l'œuvre du peintre & de l'analyser de haut.

Distinguons d'abord le professeur de l'artiste. La méthode de l'enseignement par l'étude du relief à l'Ecole de Toulouse est excellente. Elle a eu, dans nos différentes expositions universelles, l'approbation de l'Europe entière. Les exemples donnés par ses maîtres n'avaient pas la même valeur. Ils s'étaient affaissés sous la Restauration & dans les premières années du règne de Louis-Philippe, Roques excepté, dans une espèce de poncif, qui n'était que l'ombre du poncif académique de Paris, avec le retard habituel, en ce temps-là, de nos horloges départementales. L'ombre d'une ombre, il ne pouvait sortir de là des œuvres bien substantielles. Mais le personnel enseignant se renouvelait peu à peu. Par bonheur de fortune, les trois maîtres principaux des cours de modèle vivant en peinture & en sculpture & le professeur d'architecture, chacun distingué dans son art, réunis en une entente parfaite, se mirent à la tête du mouvement. Sans diminuer en rien le

Digitized by Google

mérite de leurs auxiliaires, c'est en grande partie à ce triumvirat qu'il faut, je crois, reporter l'honneur du renouvellement & des succès retentissants de l'Ecole de Toulouse à Paris & dans le monde.

Garipuy eut donc sa part & son rôle dans cette heureuse transformation. Grand admirateur de Delacroix & de tous les maîtres coloristes dans le passé, il se gardait, dans son enseignement, de tout esprit de système. Sa loi se résumait ainsi : respecter la nature, développer chaque élève dans son sens & suivant son tempérament particulier. Il avait surtout le don inestimable chez les maîtres d'exciter l'ardeur des jeunes artistes, « de leur mettre le feu sous le ventre ». Il est resté tel jusqu'au dernier jour de son enseignement, & il ne pouvait pas être autre, ayant comme il l'avait l'amour de son art & l'amour de la jeunesse. Le mérite de cet enseignement ne saurait être mis en doute en présence des résultats qu'il a produits ; les élèves de Garipuy, devenus des maîtres, le louent.

Je ne voudrais pas revenir sur ce que j'ai dit dans mon Salon de 1881 sur le sort mélancolique des professeurs de nos écoles provinciales. Cependant, il ne faut pas craindre de se répéter quand on réclame pour la justice. Enrôlés dans les écoles de Paris, au sortir des écoles, dans l'industrie éminemment parisienne de l'exploitation de soi-même par la camaraderie, nos peintres & nos sculpteurs ne sont plus les élèves de l'Ecole des beaux-arts de Toulouse, mais les élèves de Duret, de Jouffroy, de Cavalier, de Delaroche, de Delacroix, de Cabanel, de Gérome, de Bonnat, de Bouguereau... L'histoire, au moins, réparera-t-elle ces ingratitudes fatales, inévitables? Eh non. Ingres est à tout jamais l'élève de David, n'est-ce pas? Eh bien, dans une des dernières expositions rétrospectives de Toulouse, j'ai noté un portrait ou tête de dame en bonnet du matin, de la main de Roques où celui-ci se révélait le maître de Ingres, &, pour une fois, son égal.

La précaution que j'ai prise de constater, pour ceux qui écriront dans l'avenir l'histoire des peintres toulousains aujourd'hui célèbres, le rôle joué par Garipuy dans la rénovation de l'Ecole de Toulouse n'était donc pas inutile.

Il a d'ailleurs, il faut en convenir, fait exception, en un

Digitized by Google

point, à la règle générale : quelque temps avant sa mort[1], le professeur reçut un beau matin la croix d'honneur, sans qu'il eût de sa vie pensé à être décoré. Elle lui venait de l'initiative spontanée de nos grands artistes toulousains. C'était la suite, le dirai-je? c'était le miracle de la sympathie extraordinaire qu'il inspirait.

*
* *

Quand j'essaie, en rassemblant tous mes souvenirs, de résumer l'œuvre de Garipuy, j'y remarque, non pas trois manières, mais trois groupes de productions un peu différentes. A son retour d'Italie, l'influence qui le domine est celle de Venise. Mais ce n'est ni la Venise de Bellini, ni celle du Titien, de Véronèse ou de Tintoret, c'est la Venise de la fin, de la décadence, plus superficielle, mais toujours décorative, abondante, fastueuse, étonnante. Les Tiepolo la remplissent. Ils se distinguent par le goût des ajustements fantasques, l'imprévu de la composition & la poursuite de ces rayons éclatants, ou rasants & délicats de la lumière extérieure, que leurs grands devanciers avaient concentrés dans les salles des palais.

Les premiers tableaux de l'artiste se ressentent de ces impressions. Il y était prédisposé par une affinité latente de son maître Delacroix. Celui-ci n'était jamais allé en Italie, parce qu'il en avait peur; mais, s'il était entré dans l'héritage de Véronèse par *la Justice de Trajan*, il avait aussi beaucoup regardé les eaux-fortes des Tiepolo. Et il ne serait pas difficile de signaler dans les *Illustrations d'Hamlet*, par exemple, une sorte de *Jettatura* des *Scherzi di fantasia*, publiés à Madrid, où ils laissèrent la semence de Goya, par Jean-Baptiste Tiepolo, peintre de Sa Majesté catholique.

Je regrette qu'aucune des toiles que Garipuy a peintes dans ce premier moment de jeune effervescence n'ait été réservée au Musée de Toulouse. Jamais sa main n'a été aussi nerveuse, son œil mieux ouvert. Ce sont les œuvres de son vrai tempérament. Elles ont été longtemps réunies, en grande

1. Jules Garipuy est décédé à Toulouse le 24 janvier 1893.

Digitized by Google

partie, dans le cabinet d'un amateur d'Alzonne, M. Faral. Lorsque le besoin obligea sa veuve à s'en défaire, elles se sont dispersées. L'une d'elles, la *Gitana*, est restée exposée quelque temps chez un marchand de Toulouse, il y a deux ou trois ans. Les *Hétaïres*, l'*Aspasie au bord de la mer taquinée par des philosophes cyniques*, sont à peu près de la même époque. Il y faut ajouter quelques beaux fusains postérieurs d'exécution. S'il eût conservé les conditions d'indépendance qui paraissaient devoir être son lot à son entrée dans la vie, s'il eût continué son voyage d'études en Italie, & se fût, à la suite, engagé dans la lutte opiniâtre de travail & d'émulation dont le siège, en France, n'est plus qu'à Paris, il y eût conquis une belle place parmi ses contemporains toulousains. La preuve en est dans le parti qu'ont tiré de leur petite veine, très inférieure à celle de Garipuy, nombre de ses émules ou de ses élèves qui ont porté leurs pénates dans la Capitale. A condition, toutefois, qu'il eût résisté à cette disposition orientale dont j'ai parlé, disposition faite à la fois de fatalisme & de sybaritisme.

Comme j'écrivais ces lignes, un ami d'enfance de Garipuy m'adresse un portrait de lui, lithographié par Bida en 1838. Ce portrait est tellement singulier & suggestif que je reviens encore à la personne en parlant de l'œuvre. Le jeune homme est debout, la main gauche, une main aristocratique, sur la hanche. On dirait un fils de sultan envoyé de Constantinople pour faire ses études en France. Son genre de virilité ne va pas sans quelque chose d'efféminé qui expliquerait bien des ondoyances dans son œuvre. Le visage a encore l'incertitude des plans que comporte l'adolescence, la moustache est naissante, de beaux cheveux noirs séparés sur le côté gauche de la tête & bouclés tombent jusqu'à la naissance du col. Le teint est uni & pâle, les yeux longs, les cils soyeux. Le nez seul a des méplats accentués & une narine puissante, capable d'aspirer fortement tous les parfums de la vie. La poitrine est très ample, la taille longue & mince. Le costume à collet & parements de velours, à boutons rapprochés, dont le premier seul & les deux correspondants à la taille sont boutonnés, rappelle, à s'y méprendre, les élégantes jaquettes de nos con-

Digitized by Google

temporains. Avec cela, le nom hispano-arabe de Garipuy me fait rêver...

Après quelque temps de professorat & de cohabitation journalière avec les moulages des antiques, le latin de Toulouse s'éveille dans l'étudiant touriste de Venise, dont les ancêtres ont peut-être porté le turban. Sous son fez rouge de spahi roulent des visions de peinture d'histoire. C'est à ce moment qu'il a peint l'*Aria* & *Pœtus-Pœte, non dolet*, qui est resté dans les galeries de Toulouse, & la *Mort d'Agrippine*, qu'il eût mieux valu y retenir. Garipuy avait rencontré le type de l'Aria dans sa famille. J'ai la photographie de l'original, dont le masque concentre toute l'énergie tragique de la vie individuelle dans certains types de la Renaissance florentine, L'Aria était bien conçue, mais l'exécution était déjà moins énergique & la peinture fatiguée par des retouches. L'Agrippine, imaginée dans les données pyramidales de la ligne classique, était peinte plus franchement. C'étaient deux bons tableaux d'école, faits pour honorer l'Ecole. — Suivirent peu après le *Sac d'Aquilée par Attila*, & *Marius à la bataille de Pourrières*, deux vastes compositions où l'imagination de l'artiste se déployait avec ampleur. Sa curiosité intellectuelle, qui était très vive, le portait à s'entourer de toutes les recherches capables de donner de la réalité à ses inventions.

Cette préoccupation est très sensible & eut des résultats très heureux dans le second plan de l'Attila, dans le groupe du Fléau de Dieu, dans les masses qui l'entourent, dans la variété des types de tous ces vengeurs barbares de l'oppression romaine serrés autour du grand Carthaginois. Je ne vois pas beaucoup de contemporains capables d'inventer ce second plan. Mais les qualités techniques n'ont point marché chez l'auteur du même pas que son imagination. Le tableau est inégal. Les premiers plans manquent de force & d'invention. Le dessin en est mou, commun, — défaut si fréquent dans la peinture toulousaine, — la couleur n'en est pas assez soutenue, les valeurs surtout ne sont pas assez sûres. Le grand souffle d'unité, qui en est la manifestation saisissante dans les œuvres des coloristes, a manqué. A côté du *Sac d'Aquilée* s'est longtemps trouvé, dans la grande galerie du Musée, la *Revue du Sultan Abd-el-Rhaman*, de

Digitized by Google

Delacroix. Il n'y a pas, dans l'entière école française, de toile où le réseau aérien qui doit envelopper une scène soit tissé de mailles invisibles à la fois plus délicates & plus solides. Si Delacroix passant par Toulouse eût regardé l'œuvre de son élève, il lui eût cette fois, pour toute correction, désigné du doigt son propre tableau.

La fatigue augmente dans la composition de *Marius à la bataille de Pourrières*, après laquelle se manifestent, chez l'artiste, les symptômes d'une sorte d'arrêt de développement provincial. Il le sent, ses amis se le disent autour de lui. Mais il est encore jeune & tentera une rénovation dans une peinture murale. Il entre en pourparlers pour la décoration du chœur de la cathédrale de Pamiers. La négociation est conclue & il dessine les cartons. J'en ai les photographies sous les yeux & je n'hésite pas à les signaler comme un vrai retour de poésie & de jeunesse. Il est fort regrettable que, pour des raisons que j'ignore, la peinture n'ait point été exécutée.

Les cartons sont au nombre de cinq : la *Résurrection* au centre, le *Sermon sur la montagne*, la *Visitation* à gauche ; à droite, la *Présentation* & la *Samaritaine*. Les baies murales en hauteur sont favorables aux dispositions d'architecture & de compositions vénitiennes. Il passe sous leurs arceaux comme un souffle de ses premiers amours de Venise. Le peintre rompt avec le type trapu de l'École qui avait fini par le gagner ; les figures sont élancées, les lignes sveltes, les architectures & les paysages aérés, le lien & l'harmonie de l'ensemble tout à fait remarquables, l'impression religieuse & pure. La *Samaritaine*, la *Résurrection*, la *Visitation* sont les plus heureux des trois cartons. Ce dernier est presque naïf & d'une extraordinaire jeunesse. Si on peut les retrouver, il serait fort désirable qu'ils fussent conservés dans nos galeries. C'est ce que Garipuy a fait de mieux.

Après cette tentative infructueuse, sa vie d'artiste est achevée ; il ne reste plus que le professeur, & l'École l'occupe tout entier.

Jusque-là, je l'ai indiqué au début, sous prétexte de l'étiquette, *Ecole des arts industriels*, on avait mis à sa tête un ingénieur. Quand on se résout, enfin, devant les démonstrations

Digitized by Google

éclatantes & substantielles des triomphes & de la renommée des sculpteurs & des peintres toulousains, à désigner un artiste, il n'y a plus qu'à choisir dans le triumvirat. Avec sa loyauté native, Garipuy s'efface, comme je l'ai dit *en commençant*, d'abord devant M. Bach. « C'est, dit-il simplement, le plus ancien des trois, la place est à lui. » Mais la politique se mêlant même à la peinture, & MM. Bach & Maurette étant atteints & convaincus de piété catholique — vice rédhibitoire singulier chez la fille aînée de l'Eglise, quand il est inconnu dans les autres nations de l'Europe, même schismatiques, — force fut au conservateur du Musée, au professeur du modèle vivant, d'accepter la direction ou l'*inspection* de l'Ecole. Il s'y est consacré tout entier jusqu'au dernier jour de sa vie.

Il reste à résumer ce qui a été dit sur l'artiste : comment il ne s'est pas élevé « à ce qui devait être sa première mesure », j'en ai dit les raisons personnelles. Mais il y en a une cause plus générale : il est venu à un moment où la peinture changeait d'objectif en France. Imbu d'un reste de romantisme, doué d'une imagination entraînante, il est resté étranger au réalisme, aux théories & aux pratiques qui ont conquis l'empire. Il faut à l'oiseau la complicité de l'air ambiant pour déployer ses deux ailes & voler à sa hauteur.

Mais, en compensation, sa vie de professeur a eu sa pleine mesure de fécondité par les disciples qu'il a formés à Toulouse, de telle sorte que ce qu'il a perdu pour son développement personnel il l'a sacrifié à ses élèves. Ingrats seraient-ils, ingrate serait sa ville natale s'ils venaient un jour à l'oublier.

L'aimait-il sa chère Toulouse ! aimait-il sa chère Garonne ! Chassé du Musée par les réparations du cloître des Augustins, il avait découvert à l'angle est de la rue de Metz un logis qui était une sorte de vigie sur les bords du fleuve. Il en suivait le large cours d'un regard amoureux & rêvait en le voyant couler. C'était un regard reconnaissant. Pêcheur déterminé, la Garonne absorbait chaque année sa villégiature des vacances, il en connaissait toutes les rives, tous les affluents, & il m'a avoué qu'elle a été l'inspiratrice de ses meilleures trouvailles. Quand le poisson ne mordait pas & que l'hameçon sortait

Digitized by Google

vide en apparence de l'eau courante, il y avait parfois un invisible tableau accroché à sa barbelette.

Ces articles ont été écrits tout entiers sous l'inspiration & le couvert d'un cadre où Gilbert de Séverac a dessiné les portraits des amis & des familiers de l'atelier de Garipuy, vers 1869. C'était le temps de la première *Union artistique* de Toulouse, qui a préparé le développement & le succès de la seconde. Il y a là : Leblanc du Vernet, de Voisins-Lavernière, Bladé, Poubelle, le baron du Périer, Buisson & Mailhol. Deux seuls survivent : Poubelle & Buisson (J.)

II. — Gilbert et Henri de Séverac.

En écrivant le nom de Gilbert de Séverac, je ne puis m'empêcher de me rappeler ses inoubliables obsèques dont le respect & la sympathie du bourg de Saint-Félix & des populations environnantes firent un jour férié & je m'aperçois que je n'ai pas seulement affaire à un artiste distingué, mais à toute une famille d'artistes inégalement connus du public & dont les facultés variées se complètent dans un ensemble remarquable.

Cette famille, dans les deux dernières générations, a incontestablement reçu le don artistique. Il serait curieux d'en rechercher l'origine dans ses ascendants. Je manque de documents pour l'établir. Rarement le problème de la prédestination d'une race a offert plus d'intérêt; & voici pourquoi : des âmes bonnes, des cœurs droits & simples, des vies loyales également bienfaisantes & désintéressées, c'est la marque du sang dans le groupe affectueux dont je ne saurais parler qu'avec une tendre & respectueuse émotion; il serait bien étonnanr que, seule, la vocation des beaux-arts échappât à cette communauté de dispositions familiales.

Mais le peu que j'en sais n'est pas de nature à éclaircir le mystère. Les de Séverac, paraît-il, sont plutôt de race militaire. Ils seraient originaires de cette Auvergne sur laquelle le Lan-

Digitized by Google

guedoc, dont le Vélay, quasi auvergnat, faisait partie, a exercé une si constante attraction.

Au treizième siècle, un de Séverac avait été maréchal de camp. Plus près de nous, le grand-oncle paternel de Gilbert de Séverac, d'Henri, de Mme Rossi Scotti, de Mme de Fournas, était chevalier de Saint-Louis; enfin, les deux derniers membres de la famille que j'ai connus, MM. Joseph de Séverac & Alexandre de Séverac, le père & l'oncle de nos artistes, étaient entrés à l'Ecole polytechnique & en sortirent tous les deux dans l'artillerie. Ils ont servi avec éclat dans la guerre d'Espagne. En prenant leur retraite, l'un avec le grade de capitaine, l'autre avec celui de commandant, ils rentrèrent à la Ginelle & à Saint-Félix & employèrent leur activité & leurs connaissances acquises au relèvement de leurs domaines. Ils sont restés jusqu'à la fin des agriculteurs & des politiques militants. Et c'est tout à coup, vers le premier tiers du siècle, que de ce vieux tronc militaire ont jailli successivement, non plus du côté de Mars, mais du côté des Muses inspiratrices des beaux-arts, des jets vigoureux de laurier où la guerre n'avait rien à voir.

Le premier en date & non le moins important des peintres de la famille, est M. Achille de Rayssac, mort il y a quelques années à Avignonet, lequel tenait aux de Séverac par sa mère. Nous l'étudierons à part à la fin de ce travail. Après lui viennent Henri & Gilbert de Séverac, leur sœur Mme de Rossi Scotti, & Mlles de Séverac, filles de Gilbert. Achille de Rayssac représente dans le groupe l'inspiration coloriste; Gilbert de Séverac est plutôt un dessinateur, un caractérisateur; Henri de Séverac a l'imagination artistique, l'une des imaginations les plus animées, les plus originales que j'ai rencontrées dans ma vie. L'extrême ouverture, par conséquent l'extrême mobilité de cette imagination rapprochée de l'insuffisance probable de son lest technique au moment où il a quitté Paris & la servitude de l'atelier l'a livré à une succession de passions agricoles, mécaniques, scientifiques à côté ou en dehors de la peinture. Aujourd'hui, il est la proie de la photographie qu'il a amenée à un degré de perfection dont on a pu juger aux expositions de Toulouse. Chacune de ses épreuves est un tableau de maître : tantôt de maître flamand, de maître hollandais, tantôt de

Digitized by Google

maître italien; tantôt de maître espagnol. Il semble s'être donné la tâche de prouver expérimentalement que les diverses manières des maîtres & des écoles sont directement empruntées à la nature, sont dans la nature. Il n'y a de différents que les yeux & le cerveau de celui qui la regarde. Avec la modestie d'un Séverac, il attribue ses succès au hasard; les connaisseurs y reconnaissent un flair, une compréhension du tableau des écoles des maîtres, qui feront toujours regretter que M. Henri de Séverac ait abandonné la peinture.

Coloris, dessin, imagination esthétique, quels dons s'ils eussent été concentrés en un seul homme!

Nés entre une palette & des pinceaux, les enfants de Gilbert de Séverac y ont encore ajouté quelque chose, en dehors de la tradition de Delacroix, le maître d'Achille de Rayssac, en dehors de la tradition de Léon Cogniet, auquel leur père est resté trop fidèle. L'art s'est affiné dans cette seconde génération d'artistes.

L'évolution moderne a forcé par les femmes les portes de l'atelier. Les filles de G. de Séverac ont révélé des qualités d'aération extérieure, d'impression, de fantaisie, de nouveauté, de discernement des valeurs les plus délicates, avec une sorte de maëstria précoce. C'est étonnant ce que les femmes deviennent à côté de ce qu'elles apprennent.

Entre temps, Mme la comtesse de Rossi Scotti, leur tante, se chargeait de représenter avec distinction, dans le groupe, la sculpture; & le fils de Gilbert, aujourd'hui entre les mains de Massenet, y introduisait la musique pour compléter le concert de tous les arts sous le même toit.

Avais-je tort de le dire en commençant & n'y a-t-il pas là tout un ensemble d'organisations heureuses & de talents distingués, soit par la qualité des aptitudes, soit par le mérite de l'exécution, tous dignes à des degrés divers d'une sérieuse & sympathique attention?

Henri & Gilbert de Séverac manifestèrent dès l'école de Sorèze leur goût pour les beaux-arts. Comme il arrive d'ordinaire — j'en puis parler par expérience — ce goût s'éveilla par la caricature, naturellement la caricature des professeurs. Il faut bien se compenser de l'obéissance, laquelle coûte à tout

Digitized by Google

âge. Ce goût, ils le gardèrent, d'ailleurs quelque temps ; & je me souviens d'avoir remarqué dans leur aimable correspondance illustrée avec un de leurs camarades qui était mon parent, S. Mirepoix, de jolis croquis dessinés à l'Ecole de droit qui me rappelaient des personnages connus & des habitudes qui m'étaient familières.

Un ami ne m'écrivait-il pas quelques années avant :

« J'ai trouvé des Goya cachés dans vos Pandectes.

. . . . . .

« On m'a dit, j'en ferais volontiers le contrôle,
» Que les salles de cours gardent sur leurs panneaux
« Plus d'un portrait qu'avec la grimace du rôle
« Reluquent en passant de laids originaux. »

Avec de tels & si pareils antécédents, on devine, quand mon mariage me fixa à la Bastide, près de la Ginelle où demeuraient alors les de Séverac, si nous fûmes vite bons amis. Ils me rendaient d'ailleurs plus jeune que mon âge par la sincérité & le charme de leurs séduisantes natures. La Ginelle avait dès lors son atelier, comme plus tard Saint-Félix, après le mariage de Gilbert. Il y en avait trois dans un rayon d'une demi-lieue, le leur, celui de Rayssac & le mien. J'allais y respirer des bouffées d'art & d'air parisien, plaisir assez rare à la campagne.

Peu à peu la peinture enveloppe les deux frères sans dépit de la part de l'agriculture & sans grand dommage pour elle. Des voyages répétés en Italie, puis des séjours prolongés à la suite du mariage de leur sœur avec le comte de Rossi Scotti, complètent leur éducation technique & entretiennent le feu sacré.

Après le mariage de Gilbert, un poème de tendresse & de timidité, mariage si réussi que tous les enfants qui en sont issus sont, sans exception, des artistes, il se fixa à Saint-Félix, dans la maison paternelle devenue la sienne, auprès de ses tantes de Séverac.

Les expositions de la première Union artistique de Toulouse, puis de la seconde, dont il a été le président, les Salons de Paris ont montré tour à tour au public ses tableaux ou ses

Digitized by Google

portraits; mais ce n'est que dans la maison patrimoniale & patriarcale de Saint-Félix que l'on peut se rendre compte de sa vie laborieuse. Les murs sont tapissés de ses compositions; les panneaux des portes, face & revers, sont décorés d'une série de portraits ou de fantaisies.

En somme, il a peint peu de tableaux, & ce n'est point la partie importante de son œuvre. Gilbert de Séverac est, avant tout, un portraitiste frappé par la variété des physionomies humaines & ayant la caractérisation facile. La plupart du temps, il a dessiné des instantanés. Familiers de l'atelier de Garipuy ou de l'Union, amis, un jour ou l'autre n'échapperont pas à son fusain. Personne ne peut hésiter à les reconnaître. Il en est qui dépassent de beaucoup la portée d'un croquis. Je cite de mémoire ceux du baron du Périer & de Bladé, qui sont des portraits définitifs où se retrouvent fixés magistralement le type moral en même temps que le type physique des deux personnages.

Mais c'est surtout dans les portraits peints durant la dernière période de sa vie qu'il a donné la mesure de sa pénétration & de son talent. Ce ne sont pas toujours les plus travaillés qui sont les meilleurs. L'improvisation l'a plus d'une fois bien servi; elle le montre plus naïf, plus sincère. L'impression en est plus variée d'ailleurs qu'on ne pourrait le croire, la bonne nature l'ayant mieux préservé que dans ses tableaux de servilité à la tradition & à l'enseignement un peu étroit de L. Cogniet, son maître. Grands-parents, amis, les paysans de ses domaines, mendiants, servantes, jeunes filles, enfants, il y a de tout dans sa collection. La tendresse a rendu plus d'une fois sa main heureuse. Sa bonté naturelle & sa sympathie générale transparaissent dans ses toiles; mais il est des moments où on le sent plus heureux de peindre. Il ne quitte guère son atelier. Comment en serait-il autrement? Il y est entouré de complices chéries. Je le vois laissant son chevalet pour donner un conseil paternel à côté de lui, puis, ayant repris ses pinceaux, las, incertain, c'est lui qui, peu après, appelle ses élèves & les interroge sur l'effet de ce qu'il vient de peindre lui-même. Il faut être peintre pour mesurer le bonheur qu'il y a à retrouver des peintres dans ses enfants.

Digitized by Google

Vraiment, l'atmosphère de cet atelier, aujourd'hui en deuil, a été une atmosphère embaumée des plus intimes & des plus mystérieuses jouissances.

Quand on cherche à résumer, dans une vue d'ensemble, l'impression de l'œuvre de Gilbert de Séverac, on est amené à se poser cette question : Comment se fait-il qu'un peintre qui vivait à la campagne, sauf les séjours d'hiver à Toulouse, ait été si peu ému par la nature extérieure? On ne rencontre pas dans son atelier une seule étude de paysage, & c'est à peine si son *Calvaire* essaie timidement de s'inspirer des grandioses montées de Saint-Félix qui semblent une fortification formidable contre les fureurs du vent d'autan. Il devient visible que l'élève de Léon Cogniet ne s'est jamais complètement délivré de l'atmosphère de l'atelier de son maître. La vie rurale, si complaisamment, si constamment suggestive, n'a pu triompher des lecons du professeur. Jamais ce rural ne s'est vraiment grisé d'air extérieur & n'a écouté la sourdine qui bourdonne autour des formes dans la libre lumière, pour le ravissement des yeux de coloristes de race. C'est la faute de son éducation technique, mais c'est aussi la marque de son organisation personnelle. Sa complexion physique y a aidé d'ailleurs. Par goût, il répugnait au mouvement & s'oubliait les journées entières dans cet atelier dont je viens de faire soupçonner les séductions, sans être tenté d'en sortir. La nature lui avait refusé la combativité de ces ardents fureteurs d'études qui attendent impatiemment le jour & bravent la fatigue, le froid, les rhumatismes pour aller surprendre dans les champs l'éveil de la lumière. Chose étonnante, ses filles, qui n'avaient eu d'autre maître que lui, sont richement pourvues par la nature de la qualité qui lui a manqué. Il y a dans son atelier une grande aquarelle de M^lle^ A. de Séverac que je n'ai pu regarder sans émotion au milieu de tant de souvenirs & d'objets que la mort de son père venait de rendre sacrés. Elle représente ce dernier vu de dos à son chevalet. Le primesaut de l'impression, l'enveloppe lumineuse, l'harmonie, les valeurs, la transparence, la sûreté du dessin limité aux indications essentielles en sont les qualités saillantes. Tout ce que nous avons vu de la même main aux divers Salons de l'Union est caractérisé par le

Digitized by Google

même accent de jeunesse & de modernité auquel il faut ajouter, pour ses portraits de femme, le sentiment de l'élégance, de la distinction, du choix des nuances & de cette espèce de sobriété discrète dans les couleurs, qui n'est autre chose que la sûreté du goût.

*
* *

Avant de passer à l'examen des traces qu'a laissées M. Achille de Rayssac de son fougueux passage dans la peinture & dans l'empire de la couleur, qu'il nous soit permis de terminer ces aperçus sur les œuvres des Séverac par une considération étrangère à la peinture.

M. Anceaux, adjoint à la mairie de Saint-Félix, M. Landes, au nom de l'Union artistique de Toulouse, ont loué avec beaucoup de cœur & d'élévation les services officiels que Gilbert de Séverac avait rendus pendant sa vie à sa petite patrie ou locale ou régionale. Il m'a semblé que dans cette existence si accomplie on pouvait encore signaler deux exemples de qualités ou de vertus qui intéressent la grande patrie. Ce qui s'est le plus perdu dans notre chère France, depuis tantôt cent ans, c'est le goût & le sentiment de l'indépendance personnelle, lesquels ont fini par s'évanouir dans le fonctionnarisme devenu la passion fatale de notre race. Pendant que leurs camarades, au sortir de l'école, couraient presqu'unanimement à l'assaut d'une fonction, d'un panache, d'un numéro officiel dans la société à coller à leur chapeau, Henri & Gilbert de Séverac, épris d'indépendance, se vouèrent à leur tâche de propriétaires & à leur vocation artistique. Gilbert lui est resté fidèle jusqu'à l'épuisement de ses forces, par pur amour de son art, sans ambition, & sans faire même à la gloire l'honneur de la courtiser.

Voilà, si je ne me trompe, le devoir social compris avec la plus grande hauteur & pratiqué avec une simplicité & un mérite qui s'ignorent.

Saint-Félix est peut-être privilégié sous ce rapport. En montant lentement du village des Cassés pour rendre les derniers devoirs à G. de Séverac, j'étais en quelque sorte accompagné par les témoignages gravés dans le sol d'un autre

Digitized by Google

grand exemple social de devoir public qui a occupé toute une autre vie d'ami & de collègue à l'Assemblée nationale[1]. Chemins, plantations, métairies, conquêtes culturales me racontaient la transformation du vaste domaine de la Pomarède, qui a été à la fois une création fructueuse & un grand bienfait pour la contrée. Mais Saint-Félix n'est point une exception. Il n'est pas un village dans le haut Languedoc qui n'ait à raconter l'histoire d'exemples pareils. Ce qu'il y a de plus clair, de plus solide, de plus caractéristique & de meilleur dans notre génie national nous vient en grande partie des relations familiales entre les propriétaires & les exploitants du sol, les paysans.

Le devoir social : l'impertinence contemporaine s'imagine l'avoir inventé; en réalité, elle ne fait que le prêcher, avec un tel oubli du passé & une telle injustice pour le présent, & une langue si dangereuse, que même ses professeurs des plus grandes marques, sociologues ou socialistes, risquent inconsciemment de frayer la voie aux sociophages.

III. — Achille de Rayssac.

Achille de Rayssac est un inconnu comme peintre, même dans sa région. Son histoire pourrait être écrite en quatre lignes : la peinture n'a été qu'un éclair dans sa vie; elle pouvait en être le fonds et la gloire. Il ne reste de lui que ses études d'atelier & quelques beaux portraits, mais cela suffit pour mettre en lumière les dons éminents qu'il avait reçus.

Plus âgé que ses cousins germains, les de Séverac, il est possible que son exemple, l'enthousiasme avec lequel il parlait d'art aient éveillé chez eux l'étincelle, le feu qui a animé leur vie tout entière.

Son baccalauréat conquis, A. de Rayssac partit comme tant d'autres victimes pour aller faire son droit à Paris. Ils sont innombrables les indécis qui suivent le même chemin, mais bien petit est le nombre de ceux qui rapportent de leur voyage l'esprit juridique & la manière de s'en servir. Avait-il chance

1. Le comte d'Auberjon.

Digitized by Google

d'être de ce petit nombre? Je l'ai entendu, aux prises, comme chef de famille, avec des procès, des questions de propriété, d'affaires, exprimer le regret de n'avoir pas achevé ses études de droit; mais, en toutes choses, la peinture exceptée, ses idées étaient incertaines, bien que, par une singulière contradiction, il y tînt avec obstination quand une fois il les avait adoptées.

Au contraire, dès qu'il parlait peinture il bouillonnait, avait le verbe clair & les lueurs soudaines d'un passionné.

Combien il est plus regrettable qu'il n'ait pas poursuivi ses études de peinture. Elles eussent été probablement plus longues pour lui que pour un autre, parce qu'il n'avait pas la facilité d'exécution, la main, de tout temps si communes chez les peintres de notre Midi toulousain & si dangereuses quand elles ne sont pas doublées d'intuitions esthétiques d'ordre supérieur.

De Rayssac suivit d'abord les cours de droit avec assiduité, passa ses premiers examens comme tout le monde; mais peu à peu le musée du Louvre gagnait sur l'Ecole. Un beau jour, elle fut carrément désertée. Deux Toulousains qui avaient déjà du talent, Garipuy & de Planet, travaillaient à l'atelier de Delacroix; il les y suivit. Au bout de quelque temps, le maître fut frappé de la qualité de sa couleur, de ses yeux qui voyaient grand, de son penchant pour l'expression de la force, de la puissance — il s'arrêtait plus souvent devant son chevalet que devant les autres. — Suivant son habitude, il corrigea souvent ses études *proprio manu*. De Rayssac comptait à l'atelier; ses camarades l'avaient surnommé *Michel-Ange*.

Je me souviens de la surprise que j'éprouvai un peu plus tard à la révélation du procédé d'éducation tout à fait inusité auquel Delacroix soumettait son élève quand il l'eut tout à fait dans sa main.

Il lui faisait calquer quelque gravure d'après un Véronèse de Venise, dont la coloration lui était inconnue, & il lui disait : « Mettez-moi ça en couleur. »

J'ai vu dans sa chambre d'étudiant, à Paris, les curieux résultats de ces pseudo-copies & je regrette qu'il n'en ait rapporté aucune dans son atelier d'Avignonet.

Digitized by Google

Quelle pouvait être la pensée de Delacroix?

S'il avait déjà remarqué & s'il prisait à leur valeur les qualités exceptionnelles de de Rayssac, il n'avait pas été moins frappé, dans les concours de composition, de la paresse de son imagination. Il n'inventait quasi rien. Il fallait donc l'exciter, l'éveiller par le contact avec les immenses & abondantes inventions des Italiens. Il avait choisi Véronèse. C'est parce qu'il était le maître le plus dénué de tension, d'effort, de l'espèce de charlatanisme dont tant de grands hommes ont donné l'exemple & qui est presque inévitable dans un art où l'artiste, s'adressant à des profanes, est forcé de leur dire : « Attention! je vous présente un chef-d'œuvre. » Au début même de la carrière, dans l'atelier, quel est le cri adressé au modèle que nous entendons ou que nous proférons le plus souvent? « *Muscle!* ! *muscle!* » C'est-à-dire : exagérez.

En second lieu, dans cette opération de la coloration de la gravure, Delacroix voulait mesurer la divination coloriste de son élève.

Enfin, il n'est pas défendu de penser qu'il se réservait la joie personnelle de vérifier expérimentalement l'impeccabilité colorante du génie qu'il préférait entre tous, si par fortune un élève, un ingénu coloriste se rapprochait non seulement des valeurs mais des associations de couleurs du grand Vénitien. C'était un épreuve à double fin.

Des trois portraits peints par M. A. de Rayssac que j'ai connus, deux, ceux de ses grands-oncles maternels de Sévérac, sont aujourd'hui dans le salon de la maison des Sévérac, à Saint-Félix; le troisième, celui de sa mère, est à Avignonet. Tous les trois se distinguent par les mérites que j'ai signalés, la beauté de la couleur, l'interprétation grandiose, la variété de l'exécution suivant le tempérament du modèle. L'extrême obligeance de M. Henri de Rayssac m'ayant rouvert l'atelier de son père, j'ai constaté que ses études dessinées ou peintes offraient presque le même intérêt.

La vraie place de ces portraits serait au Musée de Toulouse où ils apporteraient une note très originale, très différente de celle à laquelle nous ont habitués de longue date nos portraitistes toulousains. Ils sont l'ébauche déjà saisissante & révéla-

Digitized by Google

trice du maître qu'eût été Achille de Rayssac s'il eût persisté dans sa vocation.

Quelle peut être la conclusion de ces articles? A distance respectueuse du deuil qui a frappé la famille de Séverac & tous les amis de Gilbert, d'Henri, & après avoir pressenti ses dispositions, ne semble-t-il pas qu'une exposition des œuvres choisies parmi celles que nous avons signalées serait de nature à intéresser exceptionnellement le public de la région & les connaisseurs? Ce serait le droit de l'Union artistique, dont Gilbert était le président, d'en avoir l'initiative & l'organisation. Ne serait-ce point pour elle un devoir de reconnaissance? Je connais un des rares survivants de l'ancienne Union, & jusqu'à ces dernières années membre de la nouvelle, qui pourrait lui signaler bien des morceaux ignorés, & qui trouverait encore des forces pour lui prêter le concours le plus cordial.

Jules BUISSON.

Digitized by Google

DILIGENCES LOINTAINES[1]

AL RIVEDERCI.

O ma petite amie, adieu pour quelques heures!
J'emporte en moi le songe bref de nos amours;
Et que mon souvenir, au seuil de ces demeures,
Close ta lèvre douce & me garde tes jours.

Pourtant, je ne veux pas qu'à mon départ tu pleures:
Seulement ris moins fort au fond des vastes cours;
Vis avec ce secret pour tes heures meilleures
Que tu seras à moi dans les proches retours.

Fais doucement la tâche douce & familière :
Garde les prés, coupe les fleurs & tout le lierre
Qui fermerait la porte où je dois repasser.

Et puis un soir, bientôt, viens au bord de la route :
De tes yeux & de ta lèvre souris-moi toute,
Et ce sera pour mon bonheur peut-être assez.

2 septembre 1901.

1. Extrait d'un volume à paraître prochainement : *L'Urne amoureuse & funéraire.*

Digitized by Google

CAPITALE DÉVOTE.

A J.-R. de Brousse.

Ville de douceur morne & de rêves de saintes,
Où les cloches, de l'aube au soir, vont par les vents;
Mince, la rue ourlant des jardins de couvents
Qu'auraient aimés Samain, Rodenbach, des Esseintes...

Diligences des monts de bruyère, d'hyacinthes
Vers les villages hauts; sous les sombres auvents,
Têtes de huguenots aux yeux rudes, fervents;
Femmes sans grâce, de capes de laines ceintes.

La rivière alentie entre les quais salis;
Jardin épiscopal où se dessine un lys
Par les étroits sentiers de buis si monotone;

Et toujours des couvents, des Sœurs; le clocher sonne...
Toujours les mêmes mots dans les vieux salons gris...
Que de rêves cette morne vie a flétris!...

Et je pense toujours à vous, ô mon Ami.

Castres, 3 septembre.

Digitized by Google

VABRES.

Mon âme fut créée un peu dans le limon
Du bourg lointain de quelques aïeux de ma race,
Où, chaque an, je reviens un jour chercher la trace
De leur rêve âpre, hanté du ciel froid d'un sermon.

Du reflet de leur cœur farouche & sombre, ils m'ont
Formé lointainement, au soir lourd qui harasse,
Après leur tâche dure & leur amour sans grâce
Dans tout le sang sauvage & désert de ce mont.

Aussi, quand tous les aoûts, parmi l'ample fougère,
Je descends cette route, à mes pas étrangère,
Je sens leur songe obscur en moi revivre un peu;

Mais mon âme à présent, d'un rêve autre accueillie,
Ne sait qu'un mot, pieux de sa mélancolie,
Pour ces morts dont je n'ai les désirs, ni le dieu.

Vabres, 4 septembre.

Digitized by Google

RÉVOLTES.

Cette maison de pierre noirâtre & d'ardoises
Meurt avec le passé, d'où seule reste, hélas!
Une vieille alentie & dont le corps si las
Ne demande au sol dur qu'un lit de quelques toises.

Ce pays qu'ont meurtri les batailles Vaudoises,
Où les cloches, le soir, sonnaient de rouges glas,
Quand, ô Villars, de tes dragons tu l'étranglas,
Pour elle semble calme en ses phrases patoises.

De ces passés, ni des demains, tu ne t'émeus,
Femme, parmi tes fleurs, tes prés gras & tes bœufs,
Et ta vie humble attend son céleste salaire,

Quand, sous les volets clos comme des yeux de mort,
Devant l'éternité de ces monts de colère,
Je veux songer, pour vivre noble en mon effort,

Que mon rêve n'est rien dans la Vie éternelle!

Vabres, 6 septembre.

Digitized by Google

VIEUX PARC.

A Madame la marquise de Lorde.

Dans notre âme ont chanté, comme des voix lointaines,
Les pieux souvenirs des jadis enclos là ;
Le deuil de leur beauté, tu le redis, Ségla,
Aux soirs, parmi les pleurs de tes vertes fontaines.

Sur tes bassins dont des saules calment l'éclat,
Mirent-elles encor leurs parures hautaines,
Les dames Louis-Seize aux si blanches mitaines
Comme de doux ramiers dans leur bleu falbala ?

On rêve, en descendant tes secrètes allées,
De longs baisers laissés aux feuilles désolées
Pour le retour de ceux qui ne reviendront pas.

Mais aujourd'hui l'Hôtesse a recueilli leurs grâces :
Ton passé précieux s'éveille sous ses pas,
Alors que tu l'entends errer sur les terrasses...

Montégut-Ségla, près Muret, juillet 1901.

Pierre FONS.

Digitized by Google

LE PREMIER CONGRÈS NATIONAL

DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES DE LA PAIX

Le premier Congrès national des Sociétés françaises de la Paix a tenu ses séances à Toulouse, les 16, 17 & 18 octobre 1902, sous la présidence de M. Frédéric Passy, de l'Institut, & de M. Mérignhac, professeur de Droit international à notre Université. Un moment on avait cru que notre ville serait le siège du XI[e] Congrès universel de la Paix. Celui-ci s'est, en fin de compte, tenu à Monaco (2-6 avril 1902), malgré les protestations d'hommes qui regardent toutes les idées morales comme étroitement solidaires[1]. Quelles raisons ont dicté ce choix, c'est ce que je n'ai pas à rechercher ici; je n'ai pas non plus à prendre parti dans une controverse irritante dont bientôt j'espère le souvenir même aura disparu. Quoi qu'il en soit, Toulouse ne devait pas tarder à avoir une compensation. Le bienveillant concours de la municipalité, l'obligeance toujours prête de M. le Doyen Deloume, qui nous a ouvert l'hôtel d'Assézat, joints à l'activité du Comité d'organisation & à l'empressement d'un grand nombre de Sociétés de la Paix, ont assuré le succès de ce premier Congrès national. Seul, le soleil a refusé de se mettre de la partie. Peut-être a-t-il éclairé tant de scènes de carnage depuis la mort d'Abel qu'il s'est fait de ce spectacle une douce habitude & reste peu favo-

1. Voir les nombreux articles publiés à ce sujet dans *le Relèvement social*, de Saint-Etienne.

Digitized by Google

rable au mouvement pacifique. Les congressistes nous ont quittés persuadés que notre soleil d'or est une légende.

Les Sociétés de la Paix, dont le nombre s'est singulièrement accru dans ces dernières années, poursuivent aujourd'hui un but bien défini. Elles veulent substituer les solutions juridiques à la guerre dans les conflits internationaux. La guerre fait prévaloir la force sur le droit; elle entraîne pour le vainqueur aussi bien que pour le vaincu des maux effroyables; les traités qui la terminent, arrachés par la violence, contiennent des germes de guerres nouvelles : la paix, sous la menace perpétuelle de luttes prochaines, est précaire, mal assise, ruineuse par les armements qu'elle comporte. Faire ressortir les désastreux effets de la guerre, leur opposer les avantages du règlement pacifique des différends entre nations, montrer comment l'arbitrage nous fournit le moyen de l'opérer, éveiller dans les collectivités cette conscience morale qui jusqu'ici n'a guère parlé que chez les individus, voilà ce qu'elles se proposent, voilà l'œuvre à laquelle elles convient toutes les bonnes volontés. « Chimérique & dangereuse utopie! » protestent les uns; « Idéal bien éloigné, peut-être inaccessible, » regrettent les autres; « Réalité de demain, répondent les fervents de la paix; les arbitrages ont toujours été plus nombreux durant le cours du siècle qui vient de finir; la Conférence de la Haye a donné à nos idées une consécration officielle; la Cour par elle instituée, restée quelque temps inactive, a été *désensorcelée*; elle s'est prononcée, ces jours derniers, sur une affaire qui lui venait du Nouveau-Monde; les traités d'arbitrage permanent se multiplient; une guerre récente a montré — cruelle leçon de choses — ce que la conquête coûte maintenant de sang, d'argent & de prestige aux plus puissants, aux plus riches & aux plus fiers; les charges de la paix armée sont de plus en plus lourdes, de plus en plus impatiemment supportées par les peuples. Même les apologies que font de la guerre les partisans qui lui restent prouvent qu'elle perd du terrain. Autrefois, qui songeait à justifier la guerre? C'était un fait accepté de tous, l'état, normal ou peu s'en faut, des sociétés humaines : ce n'est plus qu'une exception, trop fréquente encore, mais enfin une exception. Elle a ses défenseurs : l'esclavage, les combats de

Digitized by Google

gladiateurs, les guerres privées, la torture ont eu les leurs. *Si vis pacem, para pacem.* Si nous voulons la paix, préparons la paix, tout en laissant savoir que la guerre, si nous y étions acculés par un adversaire se refusant à toute procédure régulière, ne nous surprendrait pas[1]. »

Je m'en tiens à ces indications sommaires, mais nécessaires, sur les principes communs à la plupart des groupements pacifiques[2]. Le caractère de la *Revue des Pyrénées* m'interdit d'entrer dans tous les détails des discussions du Congrès & des résolutions ou des vœux adoptés. Je renvoie les lecteurs curieux d'en savoir davantage aux procès-verbaux officiels, leur conseillant de ne pas s'en tenir aux comptes rendus de la presse quotidienne, lesquels ont été parfois d'une exactitude approximative. Je voudrais seulement insister sur quelques points qui offrent, en même temps qu'un intérêt général, un intérêt particulier au Midi, & aussi esquisser en quelques traits la physionomie du Congrès.

Et d'abord, il ne faudrait pas voir dans cette réunion une simple compensation, une sorte de fiche de consolation, donnée à Toulouse & à sa jeune Association de la Paix pour les dédommager de n'avoir pu recevoir, comme elles l'avaient espéré, les représentants des idées pacifiques du monde entier. Ce premier Congrès national doit être suivi d'autres. Sur l'invitation de M. Spalikowski, président de la Ligue rouennaise de la Paix, Rouen a été d'ores & déjà désigné pour être le siége du second. Ne faut-il pas préparer, au sein de chaque nation, l'œuvre des Congrès internationaux, agir sans relâche sur l'opinion publique, reine, en définitive, du monde? N'existe-t-il pas, d'autre part, même en matière de Droit international, des questions affectant plus spécialement telle ou telle puissance ou même telle ou telle région? Dans des assises tenues aux quatre

1. M. G. Moch, au Congrès de Toulouse, a défini avec précision les circonstances où une nation peut être considérée comme étant dans le cas de légitime défense.

2. M. F. Passy, dans l'allocution par laquelle il a ouvert le Congrès, a développé les plus importants : il a repoussé, en termes éloquents, l'accusation d'antipatriotisme que jingoïstes & chauvins de tous pays lancent si facilement contre les pacifiques.

Digitized by Google

coins de l'Europe, exigeant souvent de longs & coûteux déplacements, un petit nombre d'hommes de chaque nation, presque toujours les mêmes, se rencontrent & se concertent; ils pourraient être tentés de former de petites églises, des coteries : qui ne voit l'utilité d'assemblées à la fois plus rapprochées & plus homogènes, facilement plus nombreuses, en contact plus direct avec le grand public & les Sociétés locales[1] ?

Il est bon, d'autre part, que, tout en conservant leur autonomie, celles-ci puissent aisément se connaître, communiquer, s'entr'aider, coordonner leurs efforts[2]. Aussi le Congrès a-t-il décidé d'instituer une délégation provisoire de neuf membres représentant les Sociétés françaises de la Paix. Cette délégation, destinée sans doute à prendre ultérieurement un caractère définitif, a pour objet : 1° d'élaborer le programme du prochain Congrès national; 2° de servir d'organe public aux Sociétés françaises dans le cas où des événements extérieurs sembleraient exiger une manifestation de l'opinion pacifique. M. Mérignhac en fait partie; il y sera l'organe de l'Association toulousaine & de celles qui s'y rattachent.

Il était naturel que ces dernières attirassent d'une façon spéciale l'attention du Congrès. M. Albert Dubos a présenté sur elles un consciencieux travail nous en retraçant l'histoire. Albi, Aurillac, Brive, Carcassonne, Cahors, Castres, Limoges, Limoux, Narbonne, Perpignan, Tarbes, Toulouse, Viane, Villefranche-de-Lauraguais, Villefranche-de-Rouergue, &c., dans le Sud-Ouest & la partie du Centre qui y confine, possèdent des Sociétés de la Paix, de fondation récente, les unes indépendantes, les autres plus ou moins intimement reliées les unes aux autres.

Une des questions les plus importantes figurant au programme était celle des « traités d'arbitrage permanent dans les rapports des nations de race latine ». On voit sans peine ce qu'elle avait de délicat. Ce n'est pas au moment où nous nous

1. Voir le rapport de M. Ruyssen, professeur au Lycée de Bordeaux, président de l'Association de la Paix par le Droit (Nîmes-Paris).

2. Voir le rapport de M. Langlade, secrétaire de l'Association montalbanaise de la Paix par le Droit.

Digitized by Google

évertuons à lutter contre l'idée, partout trop répandue aujourd'hui, qui oppose les races les unes aux autres, quand on ne parle que de panslavisme, de pangermanisme, d'impérialisme anglo-saxon, que nous devons prôner un panlatinisme auquel pourraient s'adresser les mêmes reproches. Le mot de race répond-il d'ailleurs à la réalité des choses? Il n'y a guère aujourd'hui de race pure : les Français parlent une langue néo-latine, il est vrai, mais ce sont des Celtes mâtinés de latin & de germain. — Dans un rapport très nourri, M. Mérignhac, après s'être étendu sur les traités d'arbitrage permanent & leurs avantages, a prévu & réfuté d'avance les objections possibles au vœu qu'il proposait : il a bien marqué qu'il ne s'agissait pas d'aborder une discussion ethnographique quelconque; que, de plus, un traité d'arbitrage permanent entre les races dites latines n'avait rien d'agressif contre les autres peuples. N'est-il pas naturel que les Etats ayant le plus de traditions, d'aspirations, d'idées communes soient les premiers à s'unir étroitement? N'est-ce pas ainsi qu'on a le plus de chances d'habituer l'esprit public à l'idée de traités de la nature indiquée? — M. Moch a néanmoins exprimé quelques appréhensions. Ceux qui n'auraient pas entendu ou lu le travail de M. Mérignhac, a-t-il dit, pourraient se méprendre sur le sens de sa proposition. Introduire la question de race dans les Congrès de la Paix serait aller à l'encontre du but poursuivi par leurs organisateurs. Mais, comme à Toulouse les relations avec l'Espagne, avec les Républiques sud-américaines sont nombreuses, il était parfaitement compréhensible qu'on s'efforçât de rendre ces relations aussi faciles, aussi amicales, aussi sûres que possible. Limité à ces puissances, le vœu ne pouvait plus éveiller aucune susceptibilité. — Tout le monde s'est mis bien vite d'accord.

Quoique notre région ait moins de rapports avec l'Algérie qu'avec la Péninsule ibérique, je ne saurais passer sous silence le lucide mais inquiétant exposé fait par M. Sabatier, ancien député, de la situation troublée du Sud-Oranais. La question du Maroc est grosse de difficultés, peut-être de dangers; la France, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne ont dans ce pays des intérêts concurrents ou des prétentions rivales. Après une

Digitized by Google

discussion assez animée, une proposition a été adoptée à l'unanimité par laquelle « le Congrès appelle l'attention des pouvoirs publics sur le caractère précaire de l'ordre & de la paix dans le Sud-Oranais. Il émet le vœu que le gouvernement, désireux d'écarter toute occasion de conflit avec le Maroc ou à son sujet, recherche, notamment avec le bon concours de l'Espagne, une solution définitive & pratique de la question marocaine ».

Lors de la clôture[1], MM. Passy & Mérignhac se sont félicités du succès de ce premier Congrès national, &, somme toute, ils avaient raison de le faire. Les séances ont été bien remplies. Si, nécessairement, on est revenu sur des questions déjà connues — nous n'avons pas la prétention d'avoir inventé la paix ni la morale internationale, — d'autres, plus nouvelles, ont été aussi soulevées : telle celle de la police des airs : les nombreux & récents essais de ballons dirigeables, peut-être à la veille d'aboutir à un résultat pratique, lui donnent un incontestable intérêt d'actualité[2].

Nous avons pris plaisir à entendre l'éloquence émue & persuasive du vénérable M. Passy, la parole facile & élégante de M. Emile Arnaud, la dialectique serrée de M. Moch, les développements aussi lumineux qu'abondants de M. Sabatier; j'ai déjà cité plusieurs rapporteurs : à leurs noms il faudrait ajouter ceux de MM. Ch. Beauquier, député du Doubs, Aubry (Toulouse), Kellermann (Cette), etc.; je ne puis malheureusement mentionner qu'en passant les membres du Congrès qui ont pris une part active aux discussions : MM. Barberet (Marseille), Crouzet (Toulouse), Décans (Toulouse), Frayssinet (Toulouse), Follin (Havre), Giacometti (Paris), Gignoux (Nîmes), Laune (Nîmes), Le Foyer (Paris), Miquel (Castres), l'abbé Parizot (Montauban), le Dr Tachard (Toulouse), etc.

Ces discussions, parfois animées, ont toujours été courtoises,

1. M. d'Estournelles de Constant, qui devait prendre la parole à cette dernière séance, n'a malheureusement pas pu venir à Toulouse.

2. M. Mérignhac voudrait que le Droit international reconnût la liberté de l'air, à une certaine hauteur, comme celle des mers.

Digitized by Google

& n'ont rien eu de *parlementaire*, je veux dire n'ont ressemblé en rien aux séances bruyantes des parlements; elles se sont toujours terminées par des résolutions conciliant toutes les opinions ou ménageant toutes les susceptibilités, & adoptées sans opposition. Les organisateurs peuvent donc se déclarer satisfaits.

Signalons pourtant une ombre au tableau. C'est, je le répète, à l'opinion, c'est au public que les sociétés pacifiques s'adressent surtout, & le public n'a pas assez répondu à leur appel. Si quelques personnages notables de Toulouse, M. le Préfet, M. le Recteur, M. le Doyen de la Faculté de Droit, M. le Dr Guilhem, membre du Conseil général, M. le Dr Guiraud, etc., nous ont donné une marque de sympathie en prenant place au bureau, si la municipalité, représentée par M. Feuga[1], adjoint au maire, nous a, à plusieurs reprises, témoigné son intérêt, la salle des séances n'a jamais été pleine. Même la conférence du vendredi 17 octobre où, dans l'amphithéâtre de l'ancienne Faculté des Lettres, M. Lucien Le Foyer a parlé en penseur, en orateur & en poète de la *conquête pacifique*, n'a réuni qu'une centaine de personnes. Je sais que la saison n'était qu'à moitié favorable. Beaucoup de Toulousains étaient encore à la campagne. Les Facultés n'étaient pas rentrées, & j'aime à croire — est-ce une illusion? — que la jeunesse des écoles nous eût fourni un contingent sérieux d'auditeurs. Nous avions pourtant le droit d'espérer mieux. A deux classes de personnes surtout je reprocherai leur apparente indifférence.

Et d'abord nous n'avions pas parmi nous assez de membres des clergés. M. le pasteur Viel faisait partie du Comité d'organisation. M. l'abbé Parizot, de l'Association montalbanaise de la Paix, a rappelé en excellents termes que l'esprit de l'Evangile est essentiellement un esprit de paix; il nous a dit les encouragements donnés par le Souverain-Pontife aux pacifiques; il nous a assurés que nombre de ses confrères étaient de cœur avec lui; mais en même temps il nous laissait entrevoir que d'autres avaient contre nous des préventions. La doctrine

1. MM. Feuga, Guilhem & Guiraud sont vice-présidents de l'Association toulousaine.

Digitized by Google

de Joseph de Maistre compterait-elle encore quantité de partisans? Beaucoup de prêtres considéreraient-ils la guerre comme d'institution divine? Sans doute Dieu permet le mal : les théistes sont bien forcés d'en convenir & ils peuvent à la rigueur l'expliquer, tout en confessant que l'existence du mal fournit la seule objection sérieuse que leur opposent les athées. Mais que Dieu soit l'auteur du mal, c'est ce que nous ne saurions admettre : une telle affirmation ébranlerait le sentiment religieux non moins que les attaques de ses plus forcenés adversaires.

Il n'y avait pas non plus assez de dames. Le samedi 18, au déjeuner offert par les congressistes étrangers à leurs amis de Toulouse, M. Giacometti a porté un toast en l'honneur des dames de Toulouse : c'était là un hommage par elles peu mérité en la circonstance. Les Toulousaines d'aujourd'hui seraient-elles moins hostiles aux guerres — *bella matribus detestata* — que les femmes romaines?

L'absence presque totale de magistrats étonnait au premier abord, puisque le Congrès examinait des questions concernant le Droit, la morale, le bon ordre des nations; mais sans doute tout leur temps était consacré à l'administration de la justice, ce dont les justiciables ne sauraient trop les remercier.

Nombre d'anciens officiers ont suivi les séances avec assiduité & nous ont paru favorablement disposés. Peut-être, m'objectera-t-on, & un colonel en retraite le disait devant moi en souriant, peut-être sont-ils pacifiques parce qu'ils n'ont plus d'avancement à espérer. Je n'en veux rien croire. J'estime trop nos jeunes officiers pour penser qu'ils puissent souhaiter la guerre à seule fin d'obtenir des promotions : autant vaudrait accuser nos jeunes médecins de désirer des épidémies pour augmenter leur clientèle.

Redisons-le après bien d'autres : le Français en général — oserai-je ajouter, le méridional en particulier? — tout en étant l'homme des enthousiasmes passagers, des feux de paille, se désintéresse volontiers des œuvres exigeant des efforts, individuels ou collectifs, longtemps soutenus : il reçoit passivement une opinion toute faite, sur toutes choses, de sa coterie, ou de

Digitized by Google

son journal, ou de son gouvernement suivant les cas : il évite les discussions sur terrain neutre où se complaisent les peuples vraiment libres [1].

La *Revue des Pyrénées* n'est pas une revue politique; je me hasarderai pourtant, avant de terminer ce modeste compte rendu, à dire quelques mots d'un sujet qui me tient à cœur. Il semble en ce moment qu'un parti veuille confisquer à son profit l'immense désir de paix, l'appréhension toujours croissante des guerres, proches ou lointaines, le dégoût des armements ruineux, que manifeste visiblement la majorité des populations européennes. S'il y parvenait, ce serait pour lui une force immense. Et pourtant, en quoi les idées d'arbitrage, de pacification, d'entente internationale sont-elles liées à telles ou telles théories politiques ou économiques? A ceux qui n'acceptent pas les doctrines de ce parti, je crie : « Prenez garde! l'indifférence ou l'inaction sur ce terrain, c'est pour vous le suicide. »

Bien vite, je reviens à mon sujet. Les congressistes se sont séparés le 19 non sans avoir visité, avec MM. Feuga, Joulin & Laborde pour guides, quelques-uns des monuments de notre ville, & en nous disant au revoir... au revoir lors du prochain Congrès universel tenu en France : ils feront, nous ont-ils promis, tous leurs efforts pour qu'il se réunisse cette fois à Toulouse.

Henri DUMÉRIL.

1. M. F. Passy, répondant à M. l'abbé Parizot, a bien défini ce que doit être la neutralité des Congrès de la Paix pour tout ce qui ne touche pas à leur objet essentiel. Ils admettent, ils sollicitent même l'adhésion & le concours des groupements de toute sorte, même politiques, religieux & économiques, comme de personnes appartenant à toutes les confessions & à toutes les opinions; mais ils doivent éviter soit de s'immiscer dans la vie intérieure de ces associations, soit de laisser discuter dans leur propre sein des questions étrangères au problème pacifique.

Digitized by Google

JACINTO VERDAGUER

(17 AVRIL 1845 - 10 JUIN 1902)

(SUITE ET FIN)[1].

VIII.

Nous avons étudié sommairement le poète épique, le poète lyrique, le poète mystique, il est grand temps de s'occuper du prosateur. Celui-ci ne le cède en rien au poète; son écriture toujours artiste ne tombe jamais dans la vulgarité & ne trahit point la pensée; le gouvernement de la phrase est aussi heureux que dans la période poétique; les images ne cessent pas d'être justes, l'impression est supérieurement rendue, l'expression a une clarté, une sincérité qui charme, l'auteur disparaît derrière l'homme, & ce n'est pas pour déplaire. A ces qualités maîtresses se joignent beaucoup de simplicité sous une forme élégante, une vision nette & précise des choses décrites. Point de cliquetis de mots sonores & inutiles qui étouffent l'idée au lieu de l'éclairer. Comme Alfred de Vigny, Verdaguer a l'horreur de la banalité, mais il ne tombe jamais dans la préciosité.

Voici que s'ouvre devant lui le mystérieux Orient où vibrent tant de noms retentissants, tant de souvenirs sacrés. Il compare, il réfléchit, il évoque le passé, il en coordonne les faits, il prend note de tout ce qui frappe son esprit ou charme ses regards. Il ne cherche ni les demi-teintes, ni les clairs-obscurs pour peindre ce que voient ses yeux, ce qui impressionne son âme; sa palette se pare des plus riches couleurs, sa

1. Voir *Revue des Pyrénées*, livraison de juillet-août, septembre-octobre 1902.

Digitized by Google

plume vole, emprunte au ciel les gemmes les plus éblouissantes sans que son style cesse d'être concis, ennemi de l'affectation & de l'emphase. Qu'il décrive un paysage, un édifice, une pyramide, Bethléem, Nazareth ou Jérusalem; qu'il exprime les sentiments inspirés par la vue du Saint-Sépulcre, par une relique, une ruine, un culte, sa pensée est toujours exactement rendue, la langue catalane sous cette impulsion semble acquérir une souplesse nouvelle & exhaler des fumées d'encens.

C'est que, sans parler de son immense talent, de son érudition profonde, notre auteur est réellement un pèlerin à la foi robuste, un croyant aussi ardent que les chrétiens des premiers âges.

Son *Dietari d'un Pelegri à Terra Santa* fait songer au *Voyage en Orient* de Lamartine par les contrastes dont il fourmille. En effet, si, à l'exemple de Chateaubriand, Verdaguer fait les mêmes étapes en pèlerin solitaire, Lamartine traverse la Judée, la Galilée en prince des *Mille & une nuits*, en artiste qui ne sait se déprendre de lui-même & dont les descriptions assurément sincères manquent de vérité. Il a vu les lieux qu'il parcourt sous le prisme trompeur d'une imagination personnelle qui, sans s'en apercevoir, déforme tout ce qu'elle contemple. Aussi l'Orient n'a souvent rien à voir dans la plupart des épanchements de Lamartine. Il parle de tout, de l'histoire, de la religion, de la politique, de la philosophie, au hasard de ses réflexions ou de ses rêveries, sans regarder objectivement les êtres & les choses. De ces notes confuses, éparses, il forme précipitamment son livre[1] qu'il lit *comme s'il était d'un autre*, écrit-il à son ami Virieu (8 août 1835), *n'en ayant rien revu & pas corrigé les épreuves. Cela me touche & me ravit quelquefois*, ajoute-t-il, & *quelquefois m'ennuie*. On ne saurait se mieux juger, déclare M. Petit de Julleville.

Il est facile de reconnaître que si les deux poètes parcourent les mêmes chemins, c'est à une bien grande distance l'un de

1. Les éditeurs, pressés de publier le *Voyage en Orient*, lui offrirent, sans vouloir attendre qu'il eût mis ses notes au point, 80,000 francs. Nommé en son absence député de Bergues, il voulait prendre de suite rang à la Chambre & accepta la proposition des éditeurs.

Digitized by Google

l'autre. Ils ne pouvaient, du reste, ni sentir ni voir de la même manière. Lamartine devait produire, en les teintant de panthéisme, des pages brillantes où il se fait connaître lui-même beaucoup mieux qu'il ne fait connaître l'Orient; Verdaguer, des pages touchantes propres à élever les âmes sur les hauteurs primitives du christianisme. Celui-ci, avec ses dispositions au mysticisme, allait s'y abandonner complètement; celui-là, que poursuivait l'image d'Esther Stanhope, dépouillant le poète, allait se jeter à corps perdu dans la politique, « ne voulant plus être qu'un tribun, un conducteur d'hommes », non « sans avoir donné dans *Jocelyn* & la *Chute d'un ange* à la fois son testament poétique & son décalogue politique & religieux[1] ».

A quoi bon opposer un grand poète à un autre grand poète? Si les génies sont différents, les gloires sont égales. Avec des dons divers, ils ont su *faire couler nos pleurs & fondre notre âme dans une immense pitié de l'éternelle misère humaine.* Ils se sont élevés d'un coup d'aile aux plus hautes cîmes & de là ont fait entendre les vibrations les plus puissantes & les plus larges de la lyre qu'ils avaient en main.

IX.

M. Xavier de Ricard, dans l'article du *Temps* qu'il consacre à Verdaguer, place l'auteur de l'*Atlantide* parmi ceux qu'il appelle « les poètes *casaniers* qui se sont donné la mission ou à qui la vocation a été imposée d'être l'expression d'une terre & d'un peuple... Quelques années de navigation le lassèrent de la mer, ajoute-t-il. Il revint en sa chère Catalogne d'où il ne sortit guère plus sinon pour quelques excursions dans le Midi français ». Ce qu'avance là M. Xavier de Ricard est une grave erreur qu'il est facile de détruire. Que Verdaguer soit la vivante expression de sa terre natale dont il a l'orgueil & l'amour, soit! Mais il a voyagé, il a excursionné comme bien peu savent & peuvent le faire. C'est, du reste, le plus grand

1. M. Petit de Julleville, professeur à l'Université de Paris. *Histoire de la langue & de la littérature françaises.*

Digitized by Google

bénéfice qu'il a retiré de sa situation chez le marquis de Comillas. Si M. Xavier de Ricard avait consulté les mémoires de l'*Association catalaniste* concernant les excursions scientifiques dirigées par M. Jaume Collell, il y aurait lu les travaux du poète, ses rapports lumineux, ses impressions grandioses ou attendries, les descriptions aux couleurs richissimes des contrées visitées, & ne se serait sans doute pas prononcé de la sorte. Jacinto Verdaguer ne se déplaçait pas pour l'unique plaisir d'aller ailleurs, partout il semblait suivre une veine & en exploiter les trésors.

« Aucun excursionniste, dit M. Rossendo Serra, dans le *Cu-Cut* du 19 juin 1902, n'a fait autant de voyages & d'excursions que Mossen Jacinto Verdaguer. » Les cataloguer *ne servirait à rien*, parce que la vie du poète *est une excursion continuelle* dont il *décrit les particularités d'une manière sculpturale, intraduisible*, & qui pourrait servir de guide au lecteur. Ignorer son voyage en Terre sainte, son voyage à travers l'Europe, c'est donc l'ignorer lui-même.

Pour se rendre en Orient, il va de Barcelone aux bouches du Nil, à Port-Saïd, à Jaffa, à Lydda, à Jérusalem ; il côtoie le Jourdain, se rend à Bethléem, à Hébron, retourne à Jérusalem pendant la semaine sainte, visite Emmaüs, le temple de l'*Ecce Homo*, la montagne de l'Ascension, court à Nazareth, gravit le Thabor, s'arrête à Tibériade, à Cana en Galilée, au Carmel, à Damas, se dirige vers l'Egypte, le Caire, Héliopolis, salue la pyramide de Chéops, & n'oublie sur cette longue route ni un monument, ni un souvenir, ni rien de ce que peuvent révéler à un érudit doublé d'un poète tant de choses mortes. Il n'erre jamais en touriste nomade, en spectateur de panoramas ; il regarde, il examine tout avec un intérêt toujours croissant. Ses tableaux ont une intensité de vie extraordinaire ; ce qu'il conçoit, il l'exécute avec une incomparable maîtrise, ce qu'il évoque acquiert un relief saisissant, ce qu'il chante est aussi varié, aussi doux & pur qu'une roulade de rossignol. Pour obtenir ces résultats, « il s'aide d'un vocabulaire qui fera de lui le classique par excellence[1] ».

1. Rossendo Serra.

Digitized by Google

Les *excursions & voyages* entrepris avec lui par la Société catalaniste comprennent : 1° *L'excursió al alt Pallars*, publiée en 1884 aux frais de la Société[1] ; 2° *Recort de la costa d'Africa*, de Barcelone à Cadix, Tanger, Alger, Blidah, Philippeville & Constantine, où l'on admire le talent plein de souplesse de Verdaguer, sa mise au point toujours exacte ; 3° *A vol d'aucell*, où, dans des notes pleines d'érudition, d'une écriture magistrale, on suit le voyageur à Lyon, Genève, Mayence, le long du Rhin, Cologne, Berlin, Saint-Pétersbourg, dans une partie de la Russie, en Belgique, à Paris où notre poète a la joie de rencontrer Mistral & de visiter Notre-Dame du Sacré-Cœur, cette manifestation colossale d'un vœu populaire ; 4° *La ermita del Mont* qui traite de *sous y Nostra Senyora del Mont*, *Roca-pastore* où le poète décrit une effroyable tempête avec la palette qui lui a servi pour l'*Atlantide*.

Dans ces voyages, dans ces excursions, Verdaguer reste l'*énamouré* de la Catalogne ; elle lui est sans cesse présente, témoin cette superbe exclamation que lui inspire la vue des Alpes :

« Catalogne estimée, ta belle image me poursuit partout, les montagnes les plus hautes de l'Europe me font penser aux tiennes, & les plus grandioses beautés de la création me font songer à tes beautés inestimables ! O Montserrat, Montjuich. Montsény, Canigou, je vous vois passer devant mes yeux qui pleurent d'attendrissement, & votre souvenir me distrait de la lumineuse vue de la Jungfrau vêtue de glace & du Mont-Blanc, qui, couronné de neiges éternelles, regarde par-dessus toutes les montagnes voisines comme un pasteur veillant sur son grand troupeau. »

X.

En octobre 1895, étant de passage à Barcelone, nous eûmes l'honneur de voir Jacinto Verdaguer dans le petit appartement

1. Volume VIII des Mémoires de l'*Association catalaniste d'excursions scientifiques*. Le volume fut plus tard publié par les soins de la Société en même temps que paraissaient *Dietari d'un pelegri á Terra Santa* & une charmante traduction de *Nerto*, de Mistral, 1888.

Digitized by Google

qu'il occupait alors *Porta Ferrissa*. Depuis janvier 1893, nous étions sans nouvelles & personne pour nous renseigner. A aucune de nos lettres, point de réponse, plus d'envoi d'ouvrages nouveaux, rien. Qu'était devenu le poète? Nous l'ignorions, & Mgr Tolra de Bordas, son traducteur & son ami, n'était plus de ce monde pour nous apprendre ce qui était arrivé, s'il avait pu le savoir lui-même, si sa correspondance n'avait pas été interceptée comme l'avait été probablement la nôtre, si les plaintes de l'exilé, dont au dehors on ne soupçonnait guère le martyre, étaient parvenues à franchir la frontière. Donc, nous ne savions rien. La raison de ce silence nous fut donnée par un homonyme du poète, M. Verdaguer, libraire, qui nous mit au courant de ce qui s'était passé, de ce qui se passait encore & de la réaction qui se produisait dans toutes les classes de la société, d'un bout à l'autre de l'Espagne, en faveur de celui que l'on avait déclaré fou. Nous eûmes ainsi, avec son adresse, la petite brochure que le poète venait de publier pour sa *défense*.

Pauvre grand martyr! combien il nous parut touchant avec son regard désenchanté, ses traits émaciés, sa face d'homme de douleur, le récit discret de ses peines comme si en les effleurant devant nous il eût craint de manquer de charité envers ses bourreaux! Nous ne devions plus le revoir; mais, presque jusqu'à la fin, il nous a tenu au courant de ses travaux & de ses espérances plus ou moins lentes à se produire. Jusqu'à la fin aussi, il a porté au plus haut degré l'amour de la patrie, l'amour de la divinité & cet amour de l'humanité qui a déchaîné contre lui tant de colères. Le malheureux abbé, en essayant de ressusciter en ce siècle égoïste, jouisseur & frondeur, la pitié souveraine tombée sur le monde du haut du Golgotha, devait infailliblement succomber sous l'effort.

En 1898, la licence *in divinis* lui était enfin rendue, & il nous annonçait qu'il avait célébré — Dieu sait avec quelle joie! — sa première messe le 13 février dans l'église de *Belen* où il était désormais attaché. La même année, il publiait *Santa Eulalia*, poème tout frissonnant de poésie, de vérité & de vie, & où il se montre le merveilleux artiste qu'il a toujours été.

Digitized by Google

Tandis que l'an passé, à la nouvelle prématurée de sa mort, Verdaguer assistait, étonné, à son apothéose, il allait de Bergua à Lérida, prononçant des discours, présidant divers concours littéraires. Il faisait paraître cette même année, à Barcelone, les *Ayres del Montseny*[1], délicieux recueil d'odes, d'hymnes, de prières, d'invocations, de souvenirs, de légendes. Dans ces pièces patriotiques & religieuses, la plupart *montsényenques*, le Montseny, *la montagne reine des montagnes de la Catalogne*, fait tout chanter aux oreilles du poète comme des *oiseaux de poésie*. C'est qu'il revit à l'ombre de ce mont sa belle jeunesse fleurie d'espérance & de paix. Cet horizon familier, ce ciel, cette nature, ces paysages aux teintes magiques, la maison où il est né, où il a vu mourir sa mère, le village de Folgarolas, blotti au milieu des cultures comme un passereau dans son nid; Vich qu'estompe le lointain, témoin de ses travaux, de sa lutte pour la vie, confident de ses aspirations, de ses rêves, Vich où avant de souffrir sa passion s'est alimentée la flamme de l'ardent foyer qui brûlait dans son cœur, tout, jusqu'à la croix qui se dresse sur cette cime, devait exalter sa pensée & lui inspirer d'étonnantes & superbes mélodies où l'harmonie des sons & des mots ne laisse jamais l'idée obscure ou vague.

Les *Ayres del Montseny* ont été illustrés par MM. S. Gomez, LL. Granez, M. Urgell, J. Triadó, A. Soli, F. Sarda, J. Primo, S. Junient, J. Vilallonga & J. Brull. Deux portraits du poète figurent au frontispice de l'ouvrage : Verdaguer à vingt-trois ans, coiffé de la barretine, l'œil sondant les profondeurs d'un avenir qui déjà s'annonçait glorieux; Verdaguer à cinquante-six ans, les traits sillonnés par de récentes & cruelles souffrances, plus vieilli, plus transformé encore qu'en 1895, époque à laquelle, nous l'avons dit, nous eûmes l'honneur de le voir.

Malgré les ennuis dont on l'abreuve, la misère qui l'étreint, les préoccupations de tout genre qui ne lui laissent pas un moment de trêve, il ne se condamne pas au silence. Pour se

1. Les *Ayres del Montseny* nous ont été envoyés par le poète, le 5 janvier 1902. Ce devait être son dernier souvenir.

Digitized by Google

distraire de ses chagrins, il chante, mais avec quels accents! Il nous touche & nous intéresse, il nous émeut parce que lui-même est sincèrement ému. Il satisfait notre esprit & notre âme, soit qu'il s'abandonne à la puissance de son vol, soit qu'il rase le sol & pleure sur ses misères. Aujourd'hui comme hier, tout est pour lui sujet d'inspiration. Un tremblement de terre accumule-t-il en Andalousie désastres & victimes, pour réparer les uns & secourir les autres, il écrit sous la dictée de l'émotion & de la pitié des pages si ravissantes que M. J. Aladern les compare au chant du rossignol en mai. *Caritat*, tel est le titre suggestif de ce recueil. Plus près de nous, le Bazar de la Charité brûle, aussitôt les strophes succèdent aux strophes dans l'élégie : *Aux victimes du Bazar de la Charité*, dédiée à ses *charitables amis de France*[1] (13 mai 1899). La chapelle de *Jésus-Enfant* est-elle édifiée dans l'église Saint-Joseph de Perpignan[2], Verdaguer accourt en France pour en présider l'inauguration, &, le lendemain, il fait distribuer une adorable *exhortation* que Jésus-Enfant adresse aux enfants de Perpignan :

Je suis venu de Palestine pour vous voir,
O enfants du Roussillon!
Venez entendre la céleste doctrine
De celui qui a été le maître de Salomon.
Vous êtes, vous, les fleurs les plus belles
Que j'aie en mon jardin,
Mes lys odoriférants & mes roses,
Moi je suis votre jardinier...
. . . . . .
. . . . . .

Il faudrait tout citer pour en goûter le charme.

Sans parler de la ballade *Amour de mère*, que M. Richepin a traduite en versiculets dans *la Glu*, voici la *Barretina*, *chanson du dernier* BARRETINAYRE *de France*, qui, en 1880, obtint

1. Les *Fleurs du Calvaire*, traduites *con amore* par M. Justin Pépratx, ont été vendues en France au profit de Verdaguer pour venir en aide à sa détresse.

2. Le prix de vente de la trilogie de *Jésus-Enfant*, traduite par M. Justin Pépratx, a servi à couvrir les frais de l'édification de cette chapelle.

Digitized by Google

une églantine aux Jeux Floraux de Barcelone, le jour même de la nomination du poète comme maître ès jeux. Voici encore *Défaillement* (poésie inédite); le *poème de sainte Eulalie* (1898); *l'Adoration des pasteurs*; la *chanson de l'étoile de Bethléem* & une foule d'autres pièces isolées qui sont de véritables petits chefs-d'œuvre. Malheureusement, Verdaguer allait faire entendre le chant du cygne dans *Flors de Maria*.

XI.

Vers le milieu du mois de mars, affaibli par les austérités, le jeûne rigoureux du carême, le poète prit une mauvaise grippe, &, malgré le froid, malgré la fièvre, malgré de violents maux de tête, il ne consentit pas à abandonner l'exercice de son saint ministère & continua à sortir pour aller célébrer la messe en l'église de Belen. Il ne s'alita que lorsqu'il fut à bout de forces. Le Dr Turró, après examen bactériologique, déclara chez le malade l'existence simultanée des microbes de la pneumonie & de la tuberculose. Les Drs Roure & Noguera qui le soignaient, effrayés de la fièvre intense qui le dévorait, appelèrent en consultation le Dr Robert, puis le Dr Esquerlo, qui constatèrent le caractère suraigu de la maladie & furent, quant à la tuberculose, de l'avis du Dr Turró. Le 2 avril, les symptômes devinrent de plus en plus alarmants. A part la gastrite grippale, la congestion du poumon droit, il se produisit, le 7, des accidents cardiaques qui mirent en grand danger la vie du patient. Les consultations se succédaient tous les jours, & la science unie au dévouement luttait énergiquement contre le terrible mal. Des étudiants en médecine s'étaient constitués les garde-malades de l'agonisant. Un léger mieux se produisit; Verdaguer commença à supporter une alimentation solide & put quitter quelques instants le lit. Les Drs Rodriguez Mendez & Mas de Xaxas, de concert avec leurs collègues, furent d'avis de ne pas laisser languir le poète dans la chambre — la plus humble de la maison — qu'il occupait rue de Provence, & de l'envoyer dans un sanatorium où il trouverait des conditions hygiéniques exceptionnelles & récon-

Digitized by Google

fortantes. Le conseil municipal de Barcelone s'empressa de voter 3,000 pesetas pour couvrir ces dépenses, mais le malade déclara qu'il ne voulait point quitter la Catalogne & qu'il serait de lui ce que Dieu voudrait. Heureusement, un homme de bien, D. Ramon Miralles, eut la charitable inspiration de lui faire offrir la villa Juana, magnifique résidence qu'il possède sur la cime du Tibidabo, aux versants couverts de pins & d'où l'on voit se dérouler jusqu'à la mer l'immensité de la capitale catalane. Montserrat, que le poète avait si souvent chanté, se dresse en face comme pour bénir les vallées. Le 15 mai, le malade était princièrement logé dans ce sanatorium d'un nouveau genre. Autour de lui, des visages accueillants, la grisante odeur de la merveilleuse flore printanière; sur sa tête, le bleu de turquoise du ciel; sortant des fourrés, mille gazouillements d'oiseaux; à deux pas de son appartement, une ravissante chapelle qui n'attendait qu'un officiant. D'une large *galerie de cristal*, on découvrait une vue splendide sur des paysages en habit de fête. Le pauvre poète souriait à tout & à tous. Il lui semblait que du sein de cette nature bienfaisante, portées par l'air pur & vivifiant, d'invisibles voix modulaient des mots d'avenir, d'espérance. Il se sentait renaître. Mais, hélas! la phtisie qui le guettait peut-être depuis ses douloureuses épreuves si elle n'en était pas la conséquence, ne voulait pas lâcher sa proie, & la science était impuissante à en conjurer les effets. Le 26 mai, les deux poumons du patient étaient tellement atteints que l'on crut aux râles de l'agonie. Ce n'était qu'une fausse alerte. Le 1er juin, après une consultation présidée par le Dr Torrents de Sarria, il était reconnu qu'il n'y avait plus rien à tenter, que l'issue fatale était proche.

La ville entière de Barcelone était plongée dans la plus grande anxiété. Chaque matin, on s'arrachait les journaux pour connaître les bulletins de santé donnés régulièrement; on courait aux portes de la mairie où ces bulletins étaient affichés afin de savoir s'ils ne portaient aucune communication nouvelle. Le mal s'accentuait, c'est tout ce que l'on pouvait constater.

Le mourant, dans les rares moments de calme, se complaisait, non plus à respirer les *Fleurs du Calvaire*, mais à corriger

Digitized by Google

de mémoire les vers des *Fleurs de Marie* qu'il se plaignait d'avoir écrits trop vite. Il aimait aussi à évoquer devant son entourage les rêves, les souvenirs de sa jeunesse, à rappeler la terrible émotion qu'il avait éprouvée en constatant la perte du manuscrit de *l'Atlantide* & sa joie en le retrouvant. Si des pièces voisines il percevait les chuchotements de quelques-uns de ceux qu'il croyait être encore ses ennemis ou qui passaient pour tels :

— Pourquoi sont-ils ici? demandait-il doucement. Ne leur ai-je pas pardonné?

Pourquoi ils étaient là? Moins par remords que pour arracher aux mains défaillantes de leur victime la signature d'un testament que Verdaguer, par un suprême effort de volonté, devait se hâter d'annuler en déclarant devant notaire, en présence de M. Amat, maire de Barcelone, & de témoins autorisés, qu'il faisait héritiers ceux auprès desquels il avait trouvé une seconde famille, savoir : M. Amadée Gury, Mme Gury née Duran & Mlle Mercédès Duran, sœur de cette dernière. Les exécuteurs testamentaires étaient : M. Jose Costa, prêtre; le Dr Ramon Turró; M. Juan Maures, avocat & conseiller, & M. Juan Bastert, armateur. Désormais tranquille de ce côté, prêt pour le grand voyage, l'extrême-onction reçue, il attendit, toujours résigné, de la pitié de Dieu, la fin de ses souffrances.

Le 10 juin, à six heures & demie du soir, tout était consommé : le poète était mort. « Depuis plus de trente heures, remarque M. P. del O, dans la *Esquella de la Torratxa*, les nuages laissaient tomber sur la terre, en plein printemps, une pluie d'hiver menue & suivie, pluie de larmes. Quand l'auteur de *l'Atlantide* rendit le dernier soupir, l'arc de saint Martin avec ses couleurs irisées s'étendit dans le firmament. Le rossignol chantait. »

Une demi-heure ne s'était pas écoulée que la triste nouvelle volait de bouche en bouche à Barcelone, jetait la consternation dans l'âme de ceux qui s'obstinaient à espérer contre toute espérance, courait d'un bout à l'autre de l'Espagne, en France, partout. Ce fut, le lendemain, l'événement du jour. On regrettait, avec le champion de la cause catalane, l'homme de

Digitized by Google

génie à qui il n'avait rien manqué ici-bas, pas même la persécution. Le poète Edouard Coca Vallmajor, devant ce tombeau prématurément ouvert, s'écriait :

Quan el panteix agonich a sos pulmons s'aferra,
a l'hora en que la fosca extén son negre vel,
mentres el sol s'enfonza en la vehina serra,
li van cavant la fossa els homes de la terra
y entonan cants de joya els angelets del cel.

Et sol ponent, expléndit per entre nuvoladas
un bes d'amor li dona, volguent sen despedir,
li envia la ginesta flayrosas alenadas
y el rosinyol entona sas dolsas refiladas
creyent que ab sas canturias l'ajuda a bé morir.....

. . . . . .

M. Manet Folch Torres soupirait à son tour, dans la pièce, *La mort du poète :*

Tot plora a Catalunya
tot plora d'ahi ensa,
perque'l seu gran poeta
acaba de finar.
El gran poeta, oh patria,
Que més gloria't doná.
A aquell que ahi't cantava
¿ qui avuy n'ol plorard?.....

¡Oh patria catalana
bé tens de que plorar,
al qui millŏ't cantava
venint de soterrar!
Com tot el mon el plora
el Cel sols pot cantar,
hi cantan sants y ángels
y ab ells el nou germá,
aucell d'alas obertas
que cap al Cel s'en va.....

Dans la pièce intitulée *Una lagrima*, M. Ricart Forga Clará pleure avec la Catalogne *le roi de la poésie*. Celui-ci fait ses adieux au *rossignol de la plaine de Vich* & le supplie de se souvenir *dans ses chants au ciel, de la terre catalane*. Cet

Digitized by Google

autre le compare à Jésus né comme lui dans la pauvreté, passant comme lui de Bethléem au Golgotha, souffrant & mourant lui aussi pour l'amour de l'humanité & de la justice.

Tandis que s'accordaient toutes les lyres de la Catalogne, revêtu comme Colomb du sévère habit de saint François, le poète reposait sur son lit de mort, entre quatre cierges, avec, sur la poitrine, une croix blanche assez semblable à celle que l'on suspend dans le berceau des nouveau-nés.

> *Il était parti seul*, comme ceux qu'on oublie,
> *Etonné* de mourir sans un embrassement[1],

& Barcelone, en un tardif réveil, se préparait, à l'exemple de Paris pour Victor Hugo, à faire au poète de royales funérailles. Le corps du défunt, embaumé, était transporté dans la capitale au *salon des cent*, témoin des nombreux succès du pauvre abbé, & transformé en chapelle ardente pour la circonstance. La municipalité décidait, en outre, d'exposer au Salon des beaux-Arts tous les objets ayant appartenu à Verdaguer, voire même les rubans des couronnes mortuaires, les télégrammes, les lettres de condoléance envoyés à l'occasion de sa mort.

Une foule attendrie vint bientôt à pas muets rendre un touchant hommage à celui qui avait souffert pour le bien de tous, qui avait supporté sans se plaindre les plus cruelles misères du monde. Grands & petits, riverains & montagnards, catalans & castillans, villes & villages, c'est à qui se dirigerait vers Barcelone pour saluer & honorer une dernière fois l'humble & illustre prêtre, celui dont on allait dire dans son éloge funèbre : Verdaguer était l'homme *le plus catalan de la Catalogne*. Comme les lettrés, les admirateurs, les amis du poète, le Roi, la Reine, le gouvernement se faisaient représenter aux obsèques de celui qui si longtemps avait été mis à l'index à la façon d'un livre que l'on réprouve. On évalue à plus de deux cent mille le nombre de personnes accourues de toutes les parties de l'Espagne & même de l'étranger pour assister à cette cérémonie.

1. M. Paul Bourget, de l'Académie française.

Digitized by Google

Au nom de la municipalité, de la famille & du clergé de la paroisse de Belen, le journal *el Liberal* invitait les cités de Barcelone & hors de Barcelone, tous ceux qui avaient admiré & apprécié le poète, qui *vénéraient l'immortalité de sa gloire*, de venir lui dire un dernier adieu au *salon des cent* & accompagner son corps en l'église de Belen & au cimetière du Sud-Ouest pour assister à sa sépulture.

Le vendredi, 13 juin, à trois heures de l'après-midi, s'ébranlait l'imposant cortège. En tête marchaient le Maire, le Ministre de l'Instruction publique, la municipalité, les autorités civiles & militaires, le capitaine général, le cardinal Cabañas, un nombre imposant de membres du clergé, la famille, les commissions des centres artistiques & littéraires, les corporations de tout genre & de tout pays, les représentants catalanistes, fédérés, régionalistes; aux premiers rangs de la presse espagnole, étrangère & locale, la rédaction de *l'Atlantida*[1], de *la Juventut*[2], de *la Creu del Montseny*[3], de *lo Pensament catald*[4] étaient surtout remarqués, parce que ces revues, on ne l'ignorait pas, étaient inspirées & dirigées par Jacinto Verdaguer. Venaient aussi le corps des pompiers & les chars porteurs d'innombrables & riches couronnes. Suivaient ceux que le poète avait consolés, secourus, conseillés, & Dieu sait qui encore! Le doux disciple de saint Jean de la Croix, du patriarche d'Assise, de sainte Thérèse, s'en allait, comme en triomphe, sous les lauriers & sous les fleurs, à travers le formidable rempart des foules, les ramblas ombreuses, les places, les rues, les maisons endeuillées, pavoisées de flottantes bannières catalanes cravatées de noir. Devant le cercueil, les fronts se découvraient, s'inclinaient avec émotion; des paroles de bénédiction montaient des cœurs aux lèvres; quelques âmes pieuses murmuraient avec une familiarité dévote : « Bon mossen Cinto, priez pour nous. » Le cortège se disloqua Plaza de la Paz. A sept heures du soir, le poète

1. *L'Atlantida*, fondée en 1896, revue littéraire, périodique catalaniste.
2. *La Juventut*, fondée en 1899, revue littéraire, scientifique & artistique.
3. *La Creu del Montseny*, 1899, revue catholique, régionaliste.
4. *Lo Pensament catalá*, 1900, revue scientifique & littéraire.

Digitized by Google

reposait enfin sous un monceau colossal de couronnes. Ceux qui l'avaient suivi jusqu'au nouveau cimetière se dispersèrent, &, après tout ce bruit, toute cette pompe, la voix seule du rossignol allait bercer dans la nuit son éternel sommeil.

Dans l'église de Folgarolas un office était, ce même jour, célébré pour le repos de l'âme de l'illustre défunt. De tous côtés, particuliers, journaux & revues avaient envoyé des télégrammes, des lettres de condoléance à l'obscure famille du poète & les plus chauds remerciements à don Ramon Miralles pour la généreuse sollicitude & les soins dévoués prodigués au mourant.

XII.

M. Ernest Legouvé, dans ses *Etudes & Portraits*, se demande si Lamartine & Victor Hugo peuvent être considérés dès aujourd'hui comme classiques & si *le terrible tribunal de cassation* qu'est la postérité n'annulera pas notre hâtif jugement. Il dit : « Un classique peut se définir : un écrivain qui est passé, de l'état d'illustre, à celui d'immortel. De son temps, c'était une étoile brillante; après sa mort, c'est une étoile fixe. On ne peut pas être classique de son vivant, on le devient; car il y faut la consécration du temps, la durée. » Il cherche néanmoins les qualités fondamentales que ce titre exige, il essaie de les découvrir dans Victor Hugo & dans Lamartine, & il y parvient.

Verdaguer semble posséder ces qualités maîtresses, bien qu'à lui comme à nos deux poètes « la première condition lui manque; *il est* un mort trop jeune. » Est-ce une raison pour le déclarer hors de cause? Non, car il a lui aussi des chances d'immortalité. Il est à la fois ce que tous nos maîtres du dix-septième siècle ont été : *créateur*, *conservateur* & *innovateur;* il a le respect du *génie national*, de *la langue nationale* qu'il fixe; il ne renie ni ne renverse le passé, il *le continue en l'agrandissant*, *en le fécondant*, il est également homme de *tradition* & homme de *progrès*... Quelques-uns disent qu'il s'est inspiré des classiques de l'antiquité. N'est-ce pas la moelle dont se sont nourris les plus grands, & la note personnelle lui a-t-elle jamais fait défaut? « On sent en le lisant toute la force

Digitized by Google

de la science, & l'on se met à penser que, sans elle, le génie s'égare & les dons de nature se stérilisent[1]. »

Lamartine, dans Jocelyn, dote la France de *l'épopée familière;* Verdaguer, dans l'*Atlantide*, dote l'Espagne de *l'épopée nationale* qui lui manquait. Victor Hugo, « dans le domaine littéraire des poètes de la Renaissance, » d'*une principauté* fait *un empire*. Il crée *le lyrisme dramatique* & chez lui *le dramaturge va de pair avec le poète*[2].

Verdaguer a comme Victor Hugo de merveilleuses audaces, des envolées sublimes, un incomparable lyrisme servi par un talent architectural qui lui permet de gouverner la période poétique d'une main toujours sûre, toujours magistrale, lui fait trouver des expressions de génie quel que soit le genre qu'il aborde. Pas plus que son devancier, il ne dédaigne la note moderne & la frappe au bon coin. Chez lui aussi, pas un de ses travaux qui ne porte sa *marque de fabrique*. On peut essayer de l'imiter, on ne saurait le dépasser. L'Espagne, dès qu'elle l'a entendu, a pu dire de lui ce que M. de Talleyrand disait de Lamartine : « Un poète nous est né. » Ce mot devance le jugement de la postérité & nous met à même de lui faire grâce, comme le fait M. Legouvé pour Lamartine & Victor Hugo, du temps qui le sépare de la canonisation littéraire, car son œuvre, semble-t-il, plaide suffisamment en faveur de ses chances d'immortalité.

ELISA GAY.

1. J.-J.-Benjamin Constant.
2. M. E. Legouvé, *Études & portraits*.

Digitized by Google

MONTJOIE SAINT-DENIS[1]

Que veut dire au juste le cri de guerre : Montjoie Saint-Denis? La question est posée depuis trois siècles; la solution a été entrevue, mais on peut dire qu'elle n'a pas encore été indiquée avec la précision désirable. Les *doctes* qui l'ont traitée les premiers n'ont réussi qu'à prouver, sans le vouloir, bien entendu, contre l'opinion de beaucoup de gens, que l'érudition peut être amusante. Ainsi, le bon président Fauchet; ainsi Etienne Pasquier, non moins bon; ainsi, l'irascible Sébastien Roulliard, l'auteur du *Lumbifrage de Nicodème Aubier*, dont notre ancien confrère & ami, le Dr Desbarreaux-Bernard nous a donné jadis une si curieuse analyse. Les deux premiers sont d'accord pour faire remonter le cri de Montjoie jusqu'à Clovis; mais leurs explications diffèrent. Suivant Fauchet, le roi franc, invoquant saint Denis à la bataille de Tolbiac, se serait écrié : « Mon jove saint Denis », c'est-à-dire : saint Denis mon Jupiter! exclamation qui pourra paraître bizarre, mais qui témoigne au moins que Clovis n'était pas aussi étranger qu'on aurait pu le croire à l'étude de la mythologie. Pasquier veut aussi que le vainqueur de Tolbiac se soit

1. Il semble qu'il s'agisse d'une locution exclusive à l'Ile de France; mais elle s'étend également au Languedoc &, à ce titre, mérite doublement notre attention.

Digitized by Google

mis sous la protection de saint Denis; mais, au lieu de dire « saint Denis ma joie », comme il était d'origine étrangère & pratiquait mal notre langue, il aurait crié : « Mon joie saint Denis ». Je ferai remarquer que cela est bien peu vraisemblable : en sa qualité de germain, Clovis n'aurait pu prononcer que « mon choie ».

Roulliard, lui, est moins hardi : il s'est contenté d'avancer que Montjoie n'est qu'une altération de « moult de joie ».

Toutes ces opinions qui avaient eu cours avant lui ne satisfirent que médiocrement l'illustre Du Cange. Il en proposa une autre qui a le mérite d'être scientifique & qui est restée jusqu'ici la plus autorisée; c'est celle-là du moins que M. Littré, un autre Du Cange, a préférée & qu'il a reproduite dans son grand dictionnaire. Je le regrette. Comme l'auteur de l'*Iliade*, l'auteur du *Glossaire* s'assoupit quelquefois, & précisément lorsqu'il a parlé de Montjoie son ferme bon sens n'était pas bien éveillé. Du reste on va en juger.

« Montjoie, dit-il, est la colline voisine de Paris où saint Denis a souffert le martyre. Et le roi saint Louis, dans une lettre à l'abbé Hilduin, reconnaît que les Français avaient tant de confiance dans ce grand saint qui avait converti leurs pères, qu'ils l'invoquaient non seulement dans la bonne fortune, mais encore quand ils marchaient à l'ennemi. »

Le fait était constant & pouvait se passer de démonstration. La lettre de saint Louis fût venue plus à propos si elle eût expliqué pourquoi au lieu de « saint Denis », tout court, on criait Montjoie saint Denis. Il n'y a pas à dire que c'était une manière de rappeler le lieu où la bannière de France était déposée en temps de paix. Jamais, dans l'usage, l'abbaye de Saint-Denis ni la ville qui s'éleva autour de son enceinte ne se sont appelées Montjoie; & cela pour deux raisons qui dispensent d'en donner d'autres : c'est qu'elles sont situées en plaine, & que c'est à Montmartre, l'ancien *Mons Mercurii*, que l'apôtre des Gaules & ses compagnons Rustique & Eleuthère auraient été décapités. D'ailleurs, des textes importants, que Du Cange lui-même a cités, ne permettent pas de douter que Montjoie, sans plus, ait été un cri de guerre dès le onzième & le douzième siècle.

Digitized by Google

Voici ces textes dans l'ordre même où ils sont rapportés dans le *Glossaire :*

Le roman de Guillaume au court nez :

Roy Looy escrie : Montjoie! Diex aïe!

& plus bas :

Crie Montjoie, aidiez Sainte-Marie!

& encore :

Montjoie escrie, Diex aide & saint Pol!

Le roman de Roncevaux :

Montjoie crient por lor gent raliier.

& plus bas :

Montjoie escrie por sa gent resbaudir.

Le roman de Wace :

A restorer Gautier ont fait grand estormie;
Francheis crient Montjoie! & Normans Dex aïe!

ailleurs :

Cil de France crient Montjoie!
Ceu lor est bel que l'en les oe.
Guillaume crie Dex aïe!
C'est l'enseigne de Normandie.

Dans tous ces exemples, Saint-Denis n'est pas une seule fois nommé. C'est Montjoie qui est le cri de guerre, l'*enseigne* des Français, pour parler comme le vieux trouvère. Du Cange évidemment n'a pas fait cette remarque; mais l'eût-il faite, il n'est pas bien sûr qu'il en eût profité & qu'il eût renoncé à sa conjecture. L'idée qu'il s'était formée du mot Montjoie l'obligeait presque à le prendre comme un terme géographique. Il vivait dans un temps où la science du langage n'avait

Digitized by Google

pas fait encore de grands progrès; & tout prince des érudits qu'il fut & qu'il est encore, car personne ne l'a détrôné, il n'était pas plus avancé en matière d'étymologie que l'hébraïque Bochart ou le trop ingénieux Ménage. Il s'était imaginé que Montjoie était le diminutif de mont, en sorte que, suivant lui, pour rendre exactement ce mot en latin, il eût fallu dire *monticulus*. Mais le Moyen-âge aurait traité ces deux syllabes absolument comme un rébus, traduisant le radical *mont* par *mons*, la désinence atténuative *joie* par *gaudium*, & obtenant ainsi *mons gaudii*, mont de la joie. Du Cange, qui en avait vu bien d'autres, n'insiste pas trop sur cette version littérale; mais on sent qu'il n'aurait pas fallu le presser beaucoup pour qu'il la déclarât ridicule. Et pourtant c'est la seule bonne, la seule vraie, &, s'il n'y avait pas une espèce d'impiété à se railler des erreurs d'un tel homme, c'est de *monticulus* qu'il faudrait rire. Un montjoie n'est pas un monticule, c'est un tas de pierres, *congeries lapidum*, comme porte un texte qui se trouve aussi imprimé dans le *Glossaire*. Quant on saura bien à quoi servaient ces tas de pierres, on ne s'étonnera plus que le Moyen-âge les ait appelés montjoies, & l'on se rendra compte du travail d'imagination qui a conduit à faire retentir leur nom comme cri de guerre, ou plutôt comme cri de ralliement dans la mêlée des batailles.

Aujourd'hui que la France est traversée de toutes parts par un savant réseau de routes bien entretenues, on ne se figure pas combien les communications étaient difficiles aux premiers temps de notre histoire. Pour quiconque ne suivait pas les voies romaines, le moindre trajet était un travail. On remarquera que le mot même de travail (*travel*) est resté dans la langue anglaise pour signifier voyage.

Le voyageur devait avoir sans cesse l'esprit en éveil : à tout moment il lui fallait faire acte de patience, d'observation, de force ou d'industrie. Les indications dont il s'était muni au départ, celles qu'il tirait de la marche du soleil, si encore il savait s'orienter, ne le guidaient que très imparfaitement. Rares étaient les renseignements qu'il recueillait, une fois en marche, dans un pays à moitié inculte & peu peuplé. Suivant des chemins mal dirigés, mal frayés, souvent interrompus,

Digitized by Google

coupés par d'autres chemins ou terminés en étoile, il avait toujours à craindre de se fourvoyer. En plaine encore, & tant qu'il y avait du jour, il pouvait faire quelque rencontre, & s'il s'était trompé, revenir sur ses pas. Mais on conçoit son inquiétude quand il s'enfonçait dans une forêt, ou quand il avait à traverser la solitude morne & silencieuse des montagnes. Là, s'il s'égarait, si dans sa marche fatiguée & incertaine il était surpris par la nuit ou, pis encore, par la neige, aucun secours à attendre & tant de morts à redouter : la faim, le froid, les bêtes fauves, les précipices, &, ce qui est plus affreux que la mort même, la conscience d'une lente agonie. Heureusement d'autres avant lui avaient passé où il passait; & mus d'une pitié toute humaine, ils avaient songé à lui épargner les angoisses qu'ils avaient souffertes, à le préserver des périls auxquels eux-mêmes avaient échappé. Aux passages les plus dangereux & les plus difficiles, aux endroits où la marche pouvait être le plus hésitante, ils avaient pris soin de former de distance en distance de petits tas de pierres, pour indiquer le bon chemin. C'étaient ces petits tas de pierres qu'on appelait des montjoies, mot heureux, ou plutôt, cri d'un cœur longtemps serré qui soudain vient de s'épanouir!

A mesure que la France vécut davantage de la vie civile, la viabilité s'améliora, surtout dans les pays plats ou faiblement ondulés, & les montjoies n'eurent plus de raison d'être. Non seulement on n'en fit plus, mais leur nom, au sens propre, se perdit de fort bonne heure. On est tout surpris de trouver dès le douzième siècle *Meum Gaudium* pour Montjoie dans Orderic Vital, & *Montis Gaudium* dans Mathieu Paris.

Pourtant, dans les pays de montagnes, particulièrement dans l'Auvergne & le Gévaudan où les communications restèrent toujours difficiles ou dangereuses, l'usage des tas de pierres, en tant que repères, persista jusqu'à la Révolution; & l'on ne cessa pas de leur donner le nom de montjoie. Au moins les ai-je trouvés ainsi désignés dans deux textes très curieux & très importants, non seulement parce qu'ils décrivent les montjoies & qu'ils en font connaître l'objet, mais aussi parce qu'ils rendent sensibles, par le contraste qu'ils présentent, deux phases de notre civilisation.

Digitized by Google

J'ai trouvé le premier, qui est de 1470, dans la préface de cette petite comédie du *Pamphilus* dont l'année dernière j'ai entretenu l'Académie. Antoine Barreau, libraire de la petite ville universitaire de Billom, en Auvergne, raconte comment il a eu l'idée de publier ce petit ouvrage. Contemporain de Gutenberg & de Scheffer, il s'était adonné au sortir des bancs, où il avait fait de bonnes études, au commerce nouveau des livres imprimés. Après avoir appris le métier chez les autres, il voulut l'exercer pour lui-même & s'établit à son compte. Ce n'était pas seulement un marchand. Il admirait profondément l'imprimerie, il avait conscience des lumières qu'elle avait déjà répandues, de celles qu'elle pourrait répandre encore si elle trouvait des propagateurs hardis, c'est-à dire désintéressés. Mais précisément il semble que, de ce côté, il y eut quelqu'inquiétude à concevoir. C'est du moins avec une sorte d'amertume de cœur qu'Antoine Barreau parle de l'immense quantité d'ouvrages qui restait encore à publier de son temps. Il crut qu'en devenant libraire il se devait de prêcher d'exemple & qu'il ne pouvait mieux payer sa bienvenue dans le métier qu'en concourant à diminuer le nombre des manuscrits. Voici de quelle manière ingénieuse il explique sa résolution :

« Les voyageurs de nos montagnes ont un usage. Quand « ils rencontrent un de ces tas de pierres érigés sur le bord « des chemins que l'on appelle des montjoies, ils ne man- « quent pas d'y déposer le premier caillou qui se rencontre « auprès. Pourquoi? Pour en augmenter encore la hauteur & « indiquer d'autant mieux la route à ceux qui passeront après « eux. Cela m'a semblé bon à imiter. Et si je songe à impri- « mer quelque chose de nouveau, c'est que j'ai cru qu'à jeter « ainsi sur la pile des livres déjà imprimés les prémices de « mon commerce, moi aussi je montrerais la voie aux librai- « res mes compagnons & les porterais, par mon exemple, à « faire une fois ou plusieurs, à leur convenance, quelque « semblable édition [1]. »

1. « Instituenti michi impressorum librorum mercaturam (quam aliquot dies sub servicio actitavi) denuo meo nomine meisque fortunis continuare : haud alienum a negocio ipso haudque injucundum visum

Digitized by Google

L'autre texte est de 1788. Il est infiniment moins littéraire, mais il est encore plus précis. Le premier nous avait montré l'individu livré à lui-même, impuissant à dominer la nature, résigné à l'accepter telle quelle & réduit, pour se tirer des périls qu'elle ne lui épargnait pas, à imaginer des expédients, à organiser contre elle une sorte de conjuration de la charité privée. Celui-ci nous offre un tableau bien différent. Un grand progrès a eu lieu; la société a pris à sa charge la dépense de forces qui incombait autrefois à l'individu; le travail de vivre est moins rude pour tout le monde : la providence administrative pourvoit à tous les besoins généraux. Le 18 juin 1788, dans la séance des États & Assiette du diocèse de Mende, pays de Gévaudan [1], le syndic du pays se lève & dit :

« Que pour assurer le passage en hiver de quelques parties « de chemin tracées sur les montagnes de Gévaudan, qu'on « est forcé de traverser jusqu'à ce que des circonstances plus « heureuses puissent permettre d'en changer les emplace- « ments, sur les plans & projets qui ont été déjà présentés à « l'Assemblée — il a cru devoir lui proposer de faire cons- « truire des montjoies, dans la forme prescrite par le devis du « sieur Boissonnade — à la cam de l'Hospitalet, sur le causse « de Sauveterre, sur la route du Bas Languedoc en Auver-

est, libellum aliquem (paucarum quidem impensarum) impressum iri tradere.

« Sicut enim peregrinantes solent ad cumulos lapidum secus viam coacervatos (quos montes gaudiorum appellant) lapidem quisque quem juxta offenderit apponere, quo cumulus ipse altior emineat quoque ceteris viantibus iter innotescat; sic ego (dum novum aliquid dedero imprimendum) michi videbor in acervum librorum impressorum primitias meæ negociationis conjecisse, & ceteris sociis bibliopolis exemplum prebuisse, ut simile, quique pro suo arbitratu, factitent vel attentent. (*Pamphilus de Amore, cum commento familiari noviter impressus.*)

Paris, imprimé par Me P. Ledru pour Claude Jaumar; 4 avril 1599, avant Pâques (1500), in-4° gothique, de 38 feuillets, sans chiffres ni réclames. C'est une réimpression de l'édition originale d'Antoine Barreau. — Fesait partie de la riche bibliothèque de M. le Dr Desbarreaux-Bernard.

1. Archives de la Haute-Garonne, C. 969.

Digitized by Google

« gne, &c.; — qu'au moyen de ces guides, dont le nombre « est fixé par le devis à 340, en les espaçant de 50 en 50 toi- « ses dans les lieux les plus dangereux, — & le prix à « 8,160 livres à raison de 24 livres chacun, les voyageurs ne « seront plus en danger de s'égarer, comme ils s'y trouvent « exposés lorsque ces montagnes sont couvertes de neige. »

Les citations qui précèdent ne peuvent laisser aucun doute dans l'esprit de personne. Elles rattachent définitivement au mot montjoie, qui n'était plus guère qu'un dyssyllabe sans valeur déterminée, l'idée qu'il était chargé de représenter à l'origine, celle d'index; de guide, pour parler comme le syndic de Mende; de repère, comme disent aujourd'hui les ingénieurs des ponts & chaussées.

Montjoie est un des vieux mots de la langue française. Il est antérieur aux premiers monuments de notre littérature. Comme hôtel-Dieu, il date d'un temps où l'on se souvenait encore de la déclinaison latine & où l'on attribuait à des mots sans flexion la place & le rôle du génitif. J'ai dit en quoi consistaient les chemins de ce temps-là & comment des tas de pierres y servaient de poteaux indicateurs. Il va de soi que le nom de ces repères primitifs était alors connu de tout le monde. C'est même pour cela qu'il a pu devenir un terme militaire & passer de l'état de signe à celui d'image, car le cri de guerre « montjoie » n'est pas autre chose. C'est un nouvel exemple de cette algèbre inconsciente où le peuple & les poètes prennent tant de plaisir & qui les rend si habiles à saisir les rapports des choses, à traduire les harmonies, à unir pour l'esprit dans une même formule des impressions d'ordres divers. Assurément, entre le voyageur qui va devant soi & l'homme d'armes qui se bat, il n'y a pas de ressemblance. Mais si le premier sort du droit chemin, si le second s'avance imprudemment dans la mêlée de telle sorte qu'il ne sache plus où retrouver le gros des siens, tous les deux sont également perdus, tous les deux doivent souffrir des mêmes angoisses; voilà l'équation faite. Alors, comme le voyageur, l'homme d'armes a aussi un moyen de salut, une *enseigne*, c'est la bannière sous laquelle il est engagé. S'il l'aperçoit, ou mieux, si quelque cri la lui signale, il respirera, il se sentira sauvé. Eh bien, ce cri

Digitized by Google

qui doit le guider, ce cri qui lui permettra de se rallier, c'est le nom précisément de ces tas de pierres qui indiquent leur chemin aux voyageurs égarés, c'est montjoie! — Montjoie! comme si l'on disait : C'est ici qu'est la bannière! Montjoie! faites effort de notre côté! Montjoie! nous sommes ici pour vous soutenir, venez à nous!

C'est le cas de rappeler les chansons de geste du douzième siècle que je citais tout à l'heure, d'après Du Cange, le roman de Roncevaux, le roman de Rou :

Montjoie crient por lor gent ralliier.
Montjoie escrie por sa gent resbaudir.
A restorer Gautier ont fait grand estormie :
Francheis crient Montjoie, & Normans, Dex aïe!
Cil de France crient Montjoie;
... Guillaume crie Dex aïe!
C'est l'enseigne de Normandie.

Je ne prétends pas dire que Montjoie ait toujours été un cri de ralliement. On aurait beau jeu à m'objecter, en alléguant mainte & mainte chronique, qu'on a crié Montjoie dans les batailles du treizième & du quatorzième siècle, dès le premier engagement. Mais tel a été son sens primitif, sens bien vite oublié, comme je l'ai montré. La force de la tradition maintint pourtant ce mot déjà suranné dans la pratique militaire. Ce fut, sans doute, au moment où l'on commençait à ne plus le comprendre, qu'on lui associa indissolublement, comme pour le revivifier, l'invocation de saint Denis, patron du royaume de France. Mais il était si célèbre, tout fruste qu'il fût devenu, que les branches de la maison royale tinrent à honneur & se firent un privilège de le garder comme cri d'armes. Tous les dictionnaires historiques répètent, d'après Du Cange, que les ducs d'Anjou criaient Montjoie Anjou! les ducs de Bourgogne Montjoie Saint-Andrieu! les comtes d'Artois, Montjoie au Blanc Esprevier!

Je terminerai par un vers d'Alain Chartier que Du Cange a cité à l'appui de son opinion & qui confirme pleinement la mienne :

Il est d'honneurs la droite Montjoie,

Digitized by Google

vers qui ne signifie rien si Montjoie n'y est pas pris au figuré & s'il faut l'entendre dans le sens de colline.

Adolphe BAUDOUIN.

Depuis que ce petit Mémoire est écrit, j'ai trouvé, dans les archives des Bénédictins de la Daurade, une curieuse relation d'un voyage de Limoges à Toulouse que je crois devoir donner ici à titre de pièce justificative :

« L'an 1622, environ 12 jours avant le jour de saint André, le R. P. Dom Rolle, Visiteur, arriva (à Limoges) du chappitre général s'estant tenu — comme je croy — à Paris, soubz le R. P. Dom Renier président, & luy donarent commission de s'en aller en la ville de Tholose pour y fonder un séminaire soubz le patronage de Saint Louys roy de France, aïant dans son obeissance (lettre d'obédience) pour admener quant & soy le R. P. Dom Paul Dillaire, le quel il print à Paris, & Dom Hugues Calmeils le (narrateur) qui estoit au monastère de Noaillé (Nouaillé), près de Poitiers.

« Leur première journée feust la journée péneuse, & sans le rencontre qu'on fist de quelques paysans, il faloit se résoudre de coucher sur la selle de leurs chevaux pour n'estre à la mercy des bestes, tellement qu'on leur donna l'adresse de descendre au plus profond du bois, & que, tout près de la rivière ou plutôt d'un torrent, nous treuverions un moulin avec le meusnier & ses garçons, & qu'ils nous monstreroient le chemin ou sentier, pour nous en aller à un village qui estoit à la cime de la montaigne; ce qui feust arrêté. Mais une autre difficulté se présente de pouvoir faire passer les chevaux, & quoique le bon meusnier nous eust donné parole & qu'il feust monté sur le cheval du R. P. Dom Rolle, qui estoit le plus fort & plus grand, il, de crainte de se perdre, leur osta leurs selles & leurs chevestres ou licols & on les exposa à la mercy des eaux. Les deux plus forts passarent, mais le troisiesme, comme plus foible, l'eau l'emporta; & falut l'aler pescher le long du torrent, & par bonne fortune l'eau l'eut porté au rivage; & la pauvre beste nous entendant parler, il commença à hennir, car le serviteur du meusnier nous conduisoit par un chemin de chèvres (comme estant de nuit). Et pour le sortir, il fallut avoir des cordes & licols tout ensemble, & le faire grimper à travers les rochers, &, l'ayant conduit avec les autres, aller chercher sur les espaules

Digitized by Google

chacun sa malle ou sacz & les selles, & passer sur un meschant pont qui n'avoit que deux barres sans gardes-fous pour se soutenir, fort haut & dangereux. Et après avoir loué Dieu de toutes les fatigues & *travaux*, les garçons, tant le nostre que celuy du meusnier, mirent les selles sur les chevaux avec les malles attachées, & on les fit monter dessus, & nous, montâmes la montagne à pied à cause du froid, & outre cela, estions tout mouillés de la teste jusques aux pieds. Et nous ayant conduits chez l'hoste qui ne tenoit logis que pour vendre quelque barrique de vin pour les festes, ou dimanches, quand on venoit entendre la messe, car il n'avoit ny lict ny estable pour loger les chevaux ; — il estoit appuyé sur la poutre d'une petite galerie de sa maison qui estoit joignante au degré. Pour descendre en terre ledit R. P. Dom Rolle l'en pria environ un grand quart d'heure, ce qu'il ne voleust jamais faire, quel payement qu'on luy promit faire. Ce que voïant, un de la compagnie monta le degré, & l'aïant encore prié de condescendre à la volonté dudit Père de nous donner le couvert & du feu, voïant son obstination, le print par son perpoint & luy fist sauter cinq ou six degrés plus viste que le pas. A la fin se voïant pressé, la force treuva lieu là ou la douceur & prière n'avoient peu entrer & on luy fit ouvrir la porte d'un petit lieu bas qui estoit tout plein de bois, & le fismes sortir aux garçons & à quelqu'homme qui se treuva, & logeasmes nos chevaux, & on nous fit un bon feu pour nous sécher — encores qu'on fist la lessive — & non sans besoin; il se brulla quelque partie de bas de chausses pour estre un peu difficiles à sécher. Il nous donna une carpe pour notre pitance, & pauvre vin, & le pain plus pauvre — on le tresnoit par les poils, & tout pierre. Aïant donné ordre aux chevaux & fait souper les hommes, & les avoir contentés de leur travail, nous allasmes reposer tous trois sur un meschant chalit avec un peu de paille, quelque linceuil & vieille couverte pour mettre dessus, & aussi bas que les chevaux, car estant sur le lict assis, on touchoit de la teste aux soliveaux ou petites poutres qui soutenoient le plancher de la maison. Et, en belle pleine minuit, ledit R. P. Dom Rolle se print à rire, quoy qu'il feust grandement sérieux & grave, se voïant si mal, car il estoit au milieu des deux qui estoient compagnons de son voïage. Et, se levarent de bon matin tout enroüés, ne pouvant presque parler, pour dire leur office, ce qu'aïant faict & donné à l'hoste tout ce qu'il demanda, il promit de ne refuser plus ceux qu'il verroit habillés comme nous autres; & nous le remerciasmes & montasmes à cheval pour continuer notre voïage, mais nous

Digitized by Google

eusmes bien le plus beau jour qui se puisse dire, & Celuy qui nous avoit envoïé la pluye & la neige, nous envoya le beau temps qui nous sécha nos manteaux & autres habits, sans tant de peyne ni travail comme nous avions prinse, la nuict précédente, & faire presque rien qui vaille. Et, le lendemain que partismes de là, allasmes dire la sainte messe à Saint Augustin lès Limoges, &c., &c.

Histoire de ce qui se passa à l'establissement du Séminaire Saint-Louys. (*Archives de la Haute-Garonne. — Fonds des Bénédictins de la Daurade*, n° 209.)

Digitized by Google

L'ART A TOULOUSE

MATÉRIAUX POUR SERVIR A SON HISTOIRE

DU QUINZIÈME AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

(Suite [1].)

VIII.

CHATEAU DE SAINT-JORY.

(1545.)

Saint-Jory est une petite commune au nord-ouest de Toulouse, dont le château justement célèbre a disparu presque dans sa totalité; il n'en reste qu'une tour, une porte & l'escalier. Ces morceaux ne permettent que difficilement d'apprécier l'ensemble & la valeur de la construction, élevée de façon que la fureur du temps n'y pût nuire « n'y rien gaster de sept générations. » Le bail à besogne passé en 1545 entre Michel du Faur, seigneur de Saint-Jory & juge mage de Toulouse, & Nicholas Bachelier, « talhieur & maçon », nous en donne l'idée la plus précise & la plus avantageuse. On a voulu faire grand & beau, moyennant l'emploi des ordres dorique & corinthien; la porte, avec ses quatre colonnes cannelées « à la romaine », devait produire le plus heureux effet. On poussa même l'ambition jusqu'au point de les vouloir plus belles que

1. Voir *Revue des Pyrénées*, livraisons de juillet-août, septembre-octobre 1900; janvier-février, novembre-décembre 1901, mai-juin 1902.

Digitized by Google

celles de l'église de la Rotonde ou Panthéon de Rome. Ce qui, au surplus, permet de penser que Nicholas Bachelier avait visité l'Italie pour faire ou compléter son éducation artistique. Sans point de doute, le travail de Saint-Jory ajoute beaucoup à son œuvre comme architecte & sculpteur.

27 *avril*-17 *mai* 1545. — Bail à besogne pour le château de Saint-Jory, passé entre Michel du Faur juge mage, & Nicolas Bachelier.

6 *avril* 1547. — Paiement & quittance pour les travaux faits.

(Archives des Notaires, Labeyrie not., Reg. années 1544 à 1545, fol. CCCXXII.)

Pris faict pour Monsr le Juge Mage & Me Nicollas Bachillier.

L'an mil cinq cens quarante cinq & le dix septiesme jour du moys de may, regnant François, &c., en la cité de Tholose & dans la maison de Monsr & Me Michel du Faur, juge mage de Tholose, seigneur de St Jory, par devant moy nothaire estably en leurs personnes led. sr juge mage d'une part, & Me Nicollas Bachiller, talheur & maçon de Tholose, d'autre part; lesquelles parties ont dict avoir passez certains pactes sur certain ediffice de massonnarie que led. seigneur juge mage veult fere en sa maison & chasteau de Sainct Jory, que led. Bachiller a prins & sera tenu faire tant & ainsi qu'est contenu ausd. pactes, lesquelz ont baillés à moy nothaire soubz signé signez de leurs mains pour les incerer au present, de ceste teneur.

L'an mil cinq cens quarante cinq & le vingt sesptiesme jour d'avril fut accordé entre Monseigneur le Juge Mage de Tholose & maistre Nicollas Bachilier, ymagier & architecteur, que ledict Bachilier fera pour led. seigneur la besoigne dessoubz speciffiée pour le chasteau de Sainct Jory, tout ainsi qu'est icy articulée & demonstrée par le portraict & montre faictz de la main dud. Bachilier.

Et premierement, à l'entrée dud. chasteau & porte principale, led. Bachilier sera tenu desmolir & caver les fondemens où sera besoing pour colloquer & metre lad. besoigne cy après declairée; & ce à ses propres costz & despens; & parelhiement parcer, rompre & ouvrir la muralhie ou muralhies aux endroictz qu'il apartiendra, sans ce que led. seigneur soit tenu

Digitized by Google

fornir aucun boys pour les enartemens ne autre chose à ce neccessaire ormys la tieule & le sable.

Plus, fera led. Bachillier une grande porte, laquelle aura d'ouverture douze pans de large & dix huict de hault; de laquelle les deux voustes & le dessus jusques à l'arquitrave sera faict à la rustique; le tout de pierre grysse & dure piquée & laborée, de sorte qu'elle sanble estre plustost naturelle qu'artificielle, excepté les pierres de l'ambaissemens de lad. porte & celles de la retumbée de l'arc, qui seront toutes plaines sans piqueure; & auront leurs salies & avancemens requis & comme led. portraict demonstre.

Plus, les pierres de lad. porte auront de profondeur dedans la muralhie deux pans, les unes & les autres moinger & seullement à rez du batan & tout ainsi que la lyason de la maçonnerie le requerra. Semblablement les pilliers des coustez d'icelle porte auront ung pan petit plus ou moins de sorti[e] par dessus le nud de la muralhie; & les pierres qui lieront d'ung cousté & d'aultre, oultre lesd. piliers, passeront d'ung pan & demy ou de deux pans dedans la muralhie de tuille, & tout ainsi que lad. lyason le requerra sans y metre aucune pierre que ne y soit neccessaire.

Plus, sur led. bas ordre rustique led. Bachillier fera ung archibanc dorique & frize où les pierres auront de profondeur dans la muralhie les unes deux pans, les autres palm & demy pour fere la lyason; & la cornice parelhiement n'aura poinct plus de pierre dedans lad. muralhie que ce que sera besoing & neccessaire pour son contrepoux & pour garder que ne bacule en avant; & gravera en icelled. frize la lettre romaine & mottet qu'on vouldra.

Plus, despuys ceste dicte premiere cornice qui sera corinthe led. Bachillier mectra ung petit marchapied ou pied destail sur lequel seront plantées quatre colonnes & la fenestre croifiée pareillement, a laquelle servira icelluy piedestail d'acouldoir; & aura ses mollures tant basse que haulte requises & convenables avec ung petit revallement de chaux à tout le long entre lesd. molures, dont la basse molure sera haulte & eslevée par dessus lad. cornice dorique de sorte qu'elle ne demeure cachée par la saillie de lad. cornice.

Digitized by Google

Plus, lesd. quatre colonnes assizes dessus led. piedestail seront corinthes avec leurs basses (*sic*) & chapiteaulx bien laborez; & les troncz & corps desd. colonnes auront ses troys quartes parties hors de la muralhie parfaictement laborez & faictz leurs doulx en tasis ou en fleuve & canelles tout au long de leurs canelleures requises portant son demy rond, strilz & ornemens riches & duysans à colonnes corinthes très louables & faictes en tout à l'immitation de celles qui sont dedans l'esglise de la Rotonde[1] à Rome, ou mieulx s'il est possible.

Plus, au milieu de cesd. quatre colonnes y aura une fenestre croysiere enrichie de colonnes doriques & de molures tout à l'envyron, ainsi que par le portraict est demonstré; cecy toutesfoys adjouxté que les molures de sesd. fenestres auront une cornice par dessus, par dessus laquelle aydera à pourter l'arquitrave qui sera entre lesd. colonnes; & par ce moyen l'entrecolonne ne se demoustrera si grand ny led. architrave mal soubstenu. Davantaige le contremur de pierre qui sera par derriere lesd. colonnes sera eslevé plus que la muralhie de tuyle de deux doigtz ou environ avec son petit retour; & entre les deux colonnes d'ung cousté & d'autre y aura deux carreaux eslevez de deux doigtz ou plus, & tout autrement comme par led. portrait est demoustré.

Plus, l'ouverture de lad. crosiere aura de haulteur comprins le petit architrave dorique ou crosilhon unze pans & de largeur huict palms ou envyron comprins le mannau de lad. fenestre; & par ceste mesure lad. ouverture des basses fenestres auront en haulteur deux foys sa largeur, qui est la proportion & mezure plus advenante & agreable à l'oiel aguement voyant.

Plus, toutes les pierres que seront mises despuys la premiere basse cornice dorique jusques à la segonde corinthe n'auront dans la muralhie que la grandeur & profondeur neccessaire, c'est assavoir les unes deux palms & les autres deux & demy, & tout ainsi qu'il sera requis pour la lyaison sans y metre aucune superfluyté de pierre, à la peine que où & quant led. Bachillier y mectroit aulcune pierre non neccessaire ne luy

1. L'église du Panthéon.

Digitized by Google

seroit comptée ny paiée sinon en la sorte qu'il l'achapte au port.

Plus, la tierce estaige & sus la cornice corinthe y aura ung marchepied ou carron de pierre eslevé d'ung palm ou de lavantaige (*sic*) dessus lad. cornice, de sorte que les basses des colones romaines qui dessus led. marchapied respouseront ne soient aucunement cachées par la sallie de la susd. cornice corinthe, ny passera led. marchepied par aucun des coustés le nud de la frize corinthe, quoy que par led. portraict soit demoustré.

Plus, dessus led. marchepied par les deux coustés seront mises deux colonnes romaines ou conpousées avec leurs basses & riches chapiteaulx; & le traict & le corps d'icelles colonnes seront canellés & striez richement; & auront leur deux calhasize ou enfleure propre & non excessive & mesures requises; & seront acompaignées par les deux coustés chescune d'une griffe revestue de feulles d'anticque bien refendues & gravées de tel art que l'oeil ne perde rien, combien que soient fort hault.

Plus, entre lesd. colonnes romaines y aura une fenestre bastarde & deux ouvertures enrichies de colonnetes aussi romaines avec leur riere pillastres qui porteront sus chascune fenestre ung arc & dessus lesd. arcz ung petit architrave & frize; dedans laquelle frize y aura deux pertuys carrés aussi l[a]rges que la largeur de l'ouverture desd. fenestres. Et dessus ceste petite frize y aura une cornisete, laquelle pourtera le dernier & tiers architrave romain, ensemble avec les deux colonnes romaines dessus specifiées; & seront enrichies encores cesd. colonnes de la fenestre de autres molures consonantes & bien sceantes par tout le tour & avec des fueilles en forme de rolleau par les deux coustés qui serviront comme de voutes, & autrement, ainsi que par led. portraict est demoustré.

Plus, par dessus les susd. colonnes romaines stryées y aura ung archivaut, frize & cornize convenable à ordre romain; & pour avoir plus de grace & estre de plus grande veue, la frize de ce tiers ordre romain portera neuf modillons ou bouquetz profondement taillés & enfoncés par les coustés pour estre plus apparens & visibles de loing; & lad. cornice par dessus le tout despuis le bas jusques en plus hault faict ingenieusement &

Digitized by Google

de bon artiffice & le mieulx que led. Bachillier le scaura faire avec toutes ses parties mesurez, mollures & lignes bien convenables & le plus riches que fere se pourront.

Plus, dessus lad. cornice romaine y aura ung amortissement tel qu'il est demonstré par led. portraict, ormys que au lieu du frontispice, demy rong, deux rolleaux liez ensemble & quelque vaze sur le millieu ou fontaige sortant de quelques feullies; & seront cesd. rolleaux par les deux coustés rollez, retenduz & ouvertz en forme de compartissement, tellement qu'ils serviront de canals; & par l'ouverture, la pluye pourra aisement tumber sur le long du chevalier[1], sans en rien interesser la couverte ne ardoise d'icelluy.

Plus, liera, maçonnera & embitumera les pierres que seront à la pluye, & bastira le tout si sollidement, de telles matieres & de tel art & force que aucuns ventz, neges, gresle, tempeste ne aucune fureur de temps n'y pourra nuyre ny rien gaster de sept generations.

Plus, led. Bachillier doit racontrer la fenestre crosiere qu'est en la chambre de Monsr La Cazadieu, à laquelle muera les troys bouquetz qui portent les colonnes au lieu desquelles metra quelque rolleau avec troys petitz enfens nuz que dud. rolleau se coifferont & soubstiendront lesd. colonnes au lieu desd. boquetz. Et par dessus la cornice de lad. crosiere led. Bachillier adjouxtera une piece de compartissement en relevant & aulceant la piece où sont les balustres; & sera icelle piece qu'il y adjoustera aussi haulte que lad. piece de balustre, le tout acoustré mignionnement & de bonne grace.

Plus, de l'autre coustè à semblable & esgale distance de la porte qu'est celle de Monsr La Cazadieu, led. Bachillier fera une autre fenestre crosiere aussi grande & de samblable forme que la precedente.

Plus, entre lad. porte & fenestre crosiere de chascun coustè fera une demy crosiere enrichie de colonnes doriques & de ses acompaignemens requis entresuyvans l'ordre desd. fenestres corsieres & encores ung petit plus riches, de tant que par ses deux coustés de chescune demy crosiere y aura deux demy

1. Levée en terrasse.

Digitized by Google

colonnes corinthes que monteront jusques à la cornice de lad. demy crosiere; & encores ez deux coustés y aura deux rolleaulx ou griffes que poulceront contre lesd. colonnes; & par dessus lad. cornice y aura ung petit amortissement riche, propre & convenable à tel ordre. Seront pareillement cesd. demy crosieres pausées & mises à esgalle distance de lad. porte l'une comme l'autre & correspondantes de lignes, grandeur & forme toutellement.

Plus, fera troys fenestres carrées pour la basse estaige semblables à celle qui est jà faicte au cousté gauche; & seront lesd. fenestres justement poussées l'une dessoubz le mylieu de la fenestre croziere de main gauche; les autres deux chascune dessoubz le mylieu des demy crosierees dessusdictes.

Plus, led. Bachillier deffera l'autre arc & porte de maçonnerie qu'est à l'entrée dud. chasteau devers la court, & le remetra à l'endroit de l'autre de pierre dessus speciffiée & declairée, tailler les tuilhes de ced. arc avec quelques honnestes mollures, & le rebastira & rejoindra honnestement, comme le lieu le requiert; & aussi le remectra la fenestre de hault justement dessus & au millieu de lad. porte.

Plus, led. Bachillier bastira & refermera tous les lieux qu'il aura ouverts & parachevera de toutz poinctz lad. besoigne en y faisant tant bas que hault tous les murs ou contremurs de tuille neccessaires pour la beaulté, asseurance & fermeté de lad. besoigne, sans ce que led. seigneur juge mage soit tenu rien luy fornyr ormys la [chaux] & sable, comme dit est au commencement.

Plus, est convenu & accordé que led. seigneur donne aud. Bachilier pour fere la besoigne dessus speciffiée & pour fornir, quatre solz tourn. de chascun paulm carré & mys en euvre comme dict est.

Plus, led. seigneur fera appourter & charrier par ses charretes de Tholose à Sainct Jory toute lad. pierre neccessaire pour lad. besoigne, sans ce que pour led. charroy led. Bachilier en soit tenu rien payer.

Nicollas BACHELLIER *signé*.

M. DU FAUR *signé*.

Digitized by Google

Et lesquels pactes dessus inserez & specifiez, lesd. parties & chascune d'elles ont promis & juré tenir, garder & observer de poinct à poinct & ne y aucunement contrevenir directement ou indirectement par elles ne par personnes interpousées.

Et oultre le contenu èsd. pactes, led. Bachilier a promis avoir faict led. portal, crosiere, lucane, amortissement & jusques au plus hault, ensemble une demye croisée à la garde robe & la basse qu'est au dessoubz, d'ici & par tout le moys de septembre prochain vennant; & le demeurant dud. ouvraige continuera, & estre amenée ou bien l'année après suyvante, ainsi que sera advisé entre eulx deux; & en deduction de lad. besoigne, led. s^r juge mage a donné & payé aud. Bachelier la somme de cent livres tourn. reallement à la presence de moy nothaire, &c.; & le surplus ce que montera lad. besoigne led. s^r juge mage luy a promis payer de jour en jour ainsi que lad. besoigne se continuera sur l'obligation, &c. Presens à ce Mons^r M^e Charles Benoist, seigneur de Cepet, procureur du Roy en la seneschaussée de Tholose, & M^e Pierre Trassebor, bachelier ès droiz, tesmoings à ce appelez & de moy

LOBEYRIE.

A la marge de l'acte précédent : L'an mil cinq cens quarante sept & le sixiesme jour du moys d'avril, entre Mons^r le juge mage & led. Nicolas Bachelier, ont convenu & accordé que la besoigne contenue aux precedens pactes n'est achavée, ains s'en fault une partie des quatre les quart fenestre & tour; & ont convenu & accordé que la besoigne faicte par led. Bachelier jusques à present monte la somme de sept cens soixante sept livres quatre solz tourn., & les payemens faictz aud. Bachelier montent sept cens quarante six livres six solz tourn.; & par ainsi led. s^r juge mage est encore debiteur aud. Bachelier en la somme de vingt une livres six solz tourn.; laquelle somme led. s^r juge mage a payée aud. Bachelier reallement en realz illec reallement nombrez & s'en est tenu pour content & l'en a quicté; & pour ce lesd. parties ont consenti que led. instrument de pactes fut cassé & rompu, sauf toutesfoys que led. Nicolas Bachelier sera encore tenu à ses propres coustz &

Digitized by Google

despens & tout incontinent que par le s^r juge mage sera requis reparer [&] refere la fenestre seant à la chambre de Mons^r de La Case Dieu & aussi le portail estant à l'entrée du chasteau d'envers la basse court, & en forme, maniere & tout ainsi qu'est contenu aux *Items* scriptz aud. instrument de prisfaict contenens lad. besoigne sans en rien prendre, d'aultant qu'il en est payé; & pour ce fere led. M^e Nicolas Bachelier en a obligé ses persone & biens, ès presences [de] M^e Maturin Chambert bachelier ès droictz & M^e Arnaut Saumete bazochien, de Tholose habitans & de [moy]

LOBEYRIE.

IX.

PORTAIL DE LA MAISON DE L'INQUISITION.

(1551.)

Le portail de la maison de l'Inquisition, aujourd'hui monastère de Marie-Réparatrice, existe encore, place de l'Inquisition. On peut donc juger le travail de Laurent Clary, maître-maçon & tailleur de pierre, qui l'a conçu & exécuté. Malheureusement, les statues de Notre-Dame, de saint Jean, de saint Dominique & de saint Pierre de Vérone, qu'il s'était engagé à y poser, ont été détruites : elles élargiraient la base de nos appréciations. Du moins, les Archives des Notaires nous fournissent une pièce fort rare : c'est le dessin du portail à exécuter portant la signature du P. Rotier, inquisiteur, & de Laurent Clary, maçon; aucun autre bail n'est accompagné du dessin ou « pourtraict ». C'est un dessin à la plume très rapidement fait & de la propre main de Clary.

7 *octobre* 1551. — Bail pour le portail de la maison de l'Inquisition. (Archives des Notaires, Guiraudat, not., Reg. 1551, f° 218 v°.)

Pactes de fere le portal de l'Inquisition.

L'an de l'incarnation Nostre Seigneur Jesu Christ mil cinq cens cinquante cinq & le septiesme jour d'octobre, en Tholose, dans la maison de la Saincte Inquisition, & presence de

Digitized by Google

moy notaire royal & tesmoingz soubz nommez, constituez Reverend frere Esprit Rotier, Inquisiteur de la saincte foy, en Tholose resident, d'une part, & Laurens Clary, maistre masson & talheur de pierre, d'aultre; lesquelles parties ont accordé les pactes suyvans & promis tenir & observer comme s'ensuit.

Et premierement, est accordé entre lesd. parties que led. Sr Inquisiteur a bailhé & par le present bailhe aud. Clary, present & acceptant, à fere le portal de la maison de lad. Inquisition sur la rue de la Porte du Chasteau Narbonnois en la forme comme il a monstré patron en demie feulhe de papier par les parties signée, ou pourtraiet dud. portal.

Et lequel portal sera tenu, comme led. Clary a promis, fere de tel largeur que par led. Sr Inquisiteur sera advisé & luy plaira. Et auquel portal led. Clary sera tenu mectre ung crucifix sur led. portal & aux deux coustez deux ymages, l'une de Nostre Dame & l'aultre de St Jehan, chascune de trois pans & demy. Et aussi y mectre l'ymage de St Dominique & de St Pierre le martir, le tout de bonne pierre blanche & ferme. Et led. Sr Inquisiteur sera tenu de furnir toutz pierre, chaux, sable & tuyle que pour ce fere sera besoing, & aussi le fer, plomb & aultre chose que sera necessaire aud. portal. Et led. Clary a promis fere toute la talhe dud. portal & ymaiges suyvant lad. monstre dud. pourtraict, à ses despens; & mectre en oeuvre au prealable le portal qui y est de present par led. Clary abatre la despoulhe demeurant à lad. maison. Et lequel portal aura faict & parfaict led. Clary suyvant led. patron & monstre dans deux moys prochains comptant de lundi prochain que compterons douziesme du present moys, auquel jour de lundi prochain, led. Clary a promis comencer besoigner aud. portal. Et pour la main de tout ce dessus fere comme dict est, led. sr Inquisiteur a promis payer aud. Clary trente & cinq livres tourn., scavoir est au comencement dix francz, à demy œuvre faict dix francz, & à fin de l'oeuvre payer le restant, ainsi que led. Sr Inquisiteur a promis. Et pour led. ouvrage fere ainsi que dict est dans led. terme, iceluy Clary a obligé sa personne, &c.

Presens Maistres Estienne Beaumont licencié, Gerauld Pagese notaire & greffier en lad. Inquisition, Jehan Broquil.

Digitized by Google

X.

HOTEL MOLINIER.

(1552.)

Gaspard de Molinier, conseiller au parlement, est peu connu; les premiers éléments de sa biographie me font défaut. Qui le voudra les trouvera dans les Archives des Notaires. Quant à l'hôtel qu'il fit construire vers 1550, aujourd'hui hôtel de Felzins, rue de la Dalbade, il se compose de deux parties bien distinctes : la porte qui est sur la rue, & le corps de logis avec une délicieuse fenêtre sur la cour, une cheminée touffue où est sculpté, croit-on, le Mercure gaulois, & une tourelle portée par un délicieux amour. Le bail à besogne n'a pas été encore trouvé. Mais les quittances nomment les sculpteurs Raymond Bossac & Jean Molière, sans préciser toutefois le travail exécuté par chacun d'eux. Une expertise de 1552 permet de penser que l'hôtel fut alors construit dans sa partie principale, & une constitution de dot par Gaspard de Molinier en faveur de Françoise Razins, femme de Jean Molière, du 20 janvier 1550, montre que le conseiller grand seigneur portait de l'intérêt à l'artiste.

Quant à la porte, d'une sculpture trop grasse & luxuriante, elle est vraisemblablement postérieure.

I.

20 *janvier* 1550 (n. st.). M^e^ Gaspard de Molinier fait une donation de 6 livres tourn. en faveur de Françoise Razins, femme de Jean Molière, maçon. Celui-ci reconnaît lui devoir 4 liv. 15 sols & une demi-barrique de vin.

(Archives des Notaires, Guiraudat not., Reg. 1549, f^a^ 332.)

Recongnoissance de donation en faveur de mariage pour François Razins.

L'an & jour que dessus [mil cinq cens quarante neuf & le xx^e^ jour de janvier], en Tholose, regnant Henry, &c., & pre-

Digitized by Google

sence de moy notaire royal & tesmoingtz soubz escriptz, constitué personnellement Jehan Molhere, masson de Tholose, lequel comme mary de Françoyse Razine a confessé & recongneu avoir eu & receu de Mons^r maistre Gaspar de Molinier, conselier du Roy au parlement de Tholose, present, la somme de six livres tourn. reallement en deux escutz sol cy devant & illec trente solz tourn. bailhez par led. s^r en faveur de lad. Françoyse absente, moy notaire stipulant pour icelle absente; & laquelle somme de six livres tourn. led. Molhere a recongneue à lad. Françoyse, suyvant la coustume de Tholose, moy notaire stipulant pour lad. absente, oultre la somme de douze livres par Ramond & Jehan Razins constituée en nom de douaire; & laquelle somme de six livres tourn led. Molhere a recongneue sur toutz & chascuns ses biens presens & avenir pour icelle somme estre recouverte lieu de restitution escheu, que Dieu ne veulhe permectre; lesquelz biens pour ce faire iceluy Molhere a obligés aux rigueurs du seel maje de la viguerie & seneschaucée de Tholose, &c. Presens à ce Jehan Montlicet (?) couturier, & Anthoine Deyde de Sainct Agne, & maistre Guillaume. . . . . clerc dud. s^r, & moy Jehan Giraudat notaire royal dud. Tholose.

GIRAUDAT, not,

Debte pour Mons^r de Molinier.

Et illec mesme led. Jehan Molhere a confessé & recongneu debvoir aud. s^r de Molinier present la somme de quatre livres quinze solz tourn., & une demie barrique de vin à cause de amiable prest à luy faict; laquelle somme de quatre livres & quinze solz tourn. avec lad. demie barrique bon vin a promis payer aud. s^r Molinier, à la simple volonté d'icelluy sieur. Et ainsi l'a juré, &c. Presens ceux que dessus.

Digitized by Google

2.

17 *mars* 1552 (n. st.). Quittance par Jean Pontié & Arnaud Barrière, maçons, de 2 écus d'or faite à Me Gaspard de Molinier, pour vacations à l'examen de la muraille contentieuse entre Me Gaspard de Molinier & Me Sébastien de Lafitau.

(Archives des Notaires, Guiraudat, not., Reg. 1551, fo 380)

Quictance pour Monsr de Molinier.

L'an de l'incarnation Nostre Seigneur Jesu Christ mil cinq cens cinquante ung & le dix septiesme jour de mars en Tholose, dans ma boutique & presence de moy notaire royal & tesmoingtz soubz nommez, constituez personnellement Jehan Pontié & Arnauld Barriere, maistres massons de Tholose, lesquelz, de leur bon gré, ont confessé & recongneu avoir eu & receu en ma presence & des tesmoingtz deux escutz d'or sol chascun d'iceulx ung escu & or, de Monsieur maistre Gaspar de Molinier, conselier du Roy nostre sire à son Parlement de Tholose, par les mains de Maistre Jehan Bajou present delivrant lesd. deux escutz sol; & ce, en payement de la taxe ausd. Pontié & Barriere faicte par Monsieur Maistre Gaspar de Cornac, conselier en la Cour de Monsr le Seneschal de Tholose & commissaire par icelle à ce deputé, pour leurs peines & vacations qu'ilz avoient exposetz à la visitation de la murailhe qu'a esté contencieuse entre led. sr de Molinier d'une part & Monsieur Maistre Sebastien de Lafitau, aussi conselier dud. sr en lad. Cour de Parlement, assise & située entre les maisons desd. parties; à quoy fere avoient esté esleuz par la partie dud. sr de Lafitau; & de laquelle somme de deux escutz sol pour chascun ung lesd. Pontié & Barriere se sont tenus pour contents & satisfaictz; & ont consenty & consentent par le present acte que led. sr de Molinier de ce en puisse à son nom prandre & lever excecutoire à lad. Court dud. Seneschal contre led. sr de Lafitau pour lesd. deux escutz sol à eulx payés. Presens à ce venerable personne Maistres André Cabati licencié, Blaise de Bernet bazochien, & moy Jehan Giraudat, notaire royal aud. Tholose. GIRAUDAT, not.

Digitized by Google

3.

2 *octobre* 1552. — Quittance par Raymond Bossac, « maistre talheur de pierre », de la somme de 295 liv. 18 sous 8 den. « pour & sur la besoigne par led. Bossac faicte au bastiment & maison dud. s^r de Molinier jusques au present jour ».

Quittance par Jean Moliere, « maistre masson de Tholose », de la somme de 335 liv 2 sous 8 den. tourn. « pour toutes tailhes & massonneries par luy faictes à la maison dud. s^r de Molinier jusques au present jour ».

(Archives des Notaires, Guiraudat, not., Reg. 1552, f° 192 v°.)

Quictance pour Monsieur de Molinier.

L'an de l'incarnation Nostre Seigneur Jesu Christ mil cinq cens cinquante deux & le second jour d'octobre, de matin, en la maison de Monsieur Maistre Gaspar de Molinier, conselier du Roy en son Parlement de Tholose, en presence de moy notaire royal & tesmoingtz soubz nommez, constitué Ramond Bossac, maistre talheur de pierre de Tholose, lequel, de son bon gré, a confessé & recongneu avoir eu & receu de Monsieur Maistre Gaspar de Molinier, conselier du Roy au Parlement de Tholose, present, la somme de deux cens huictante cinq livres dix huict sous & huict deniers tourn., pour & sur la besoigne par led. Bossac faicte au bastiment & maison dud. s^r de Molinier jusques au present jour; & de laquelle somme de deux cens huictante cinq livres dix huict sous huict deniers tourn. pour lad. besoigne en a quicte led. s^r de Molinier, promectant ne demander rien plus pour lad. somme; & ainsi l'a juré aux sainctz Euvangiles Nostre Seigneur; de quoy led. s^r Molinier a requis acte, que luy ay accordé. Presens Jehan Moliere maistre masson, Jehan Rodilh & Jehan Moliere & maistre Jehan. . . . . & moy Jehan Giraudat, notaire royal dud. Tholose.

GIRAUDAT.

Digitized by Google

F° 193. *Quictance pour led. de Molinier.*

L'an & jour que dessus & presence de moy notaire royal & tesmoingtz soubz nommez, constitué Jehan Moliere maistre masson de Tholoze, lequel, de son bon gré, a confessé & recongneu avoir eu & receu de Monsieur maistre Gaspar de Molinier, conselier du Roy à son Parlement de Tholose, present, pour toutes tailhes & massonneries par luy faictes à la maison dud. s^r de Molinier jusques au present jour, la somme de trois cens trente cinq livres deux sous huict deniers tourn., de laquelle somme de trois cens trente cinq livres deux sous & huict deniers tourn. en a quicte led. s^r de Molinier, promectant pour icelle somme rien plus n'en demander; & ainsi l'a juré aux saincts Euvangiles; de quoy, &c. Presens maistre Ramond Bossac, tailheur de pierre, maistre Berauld Berenguier, Jehan Rodilh & moy Jehan Giraudat notaire royal aud. Tholose, qui de ce requis ay retenu acte.

GIRAUDAT.

XI.

TRAVAUX EXÉCUTÉS AU PARLEMENT.

(1553-1554.)

Les travaux exécutés au Parlement ne furent que des travaux de démolition. Il m'a semblé que je devais quand même les signaler, à cause de l'importance historique des locaux occupés par la cour souveraine, autrefois le fameux Château-Narbonnais, & aussi parce que les pièces qui nous les font connaître nomment Nicolas Bachelier, désigné ailleurs comme architecte du Parlement, & Dominique Bertin, l'auteur des dernières stalles d'Auch, & dont le nom reviendra plus bas.

Digitized by Google

1.

11 *août* 1553. — Travaux exécutés aux fondements du Palais.
(Archives des Notaires, Guiraudat not., Reg. 1553, f° 161.)

Pactes entre Pierre Cailhau & Jehan Briffandié.

L'an & jour que dessus [mil cinq cens cinquante trois & le unziesme jour d'aoust], en Tholose, dans ma boutique & presence de moy notaire royal & tesmoingtz soubz nommés, Pierre Cailhau a promis bailher à Jehan Briffandié present ung real pour chascun jour que led. Briffandié travailhera aux fundemens du palays; lequel Briffandié sera tenu tirer & pourter dehors où sera advisé toute la brique, & touchant la pierre dehors des fundemens, & led. Cailhau jecter ou pourter lesd. cailhaux dehors où sera advisé; & pour la present sepmaine, led. Cailhau a confessé que led. Briffandié a travalhé quatre jours ausd. fundemens, pour lesquelz a promis bailher ou fere bailher aud. Briffandié quatre realz; car ainsi que dict est, les parties se sont obligées, leurs personnes propres aux rigueurs du seel, &c.

Presens S^re^ Pierre Degua merchant, Vidau Laguyre & moy Jehan Giraudat not. royal dud. Tholose.

2.

9 *avril* 1554. — Démolition du « greffe civil vieulx » & de « la chappelle » du Palais. Dominique Bertin, « controuleur ».
(Archives des Notaires, Guiraudat not., Reg. 1554, f° 18.)

Promesse de demolir murailhe du Palays vieulx par Jehan Briffandié & Anthoine Terrencle.

L'an & jour que dessus [mil cinq cens cinquante quatre & le neufviesme jour d'apvril], en Tholose, dans ma boutique & presence de moy notaire royal & tesmoingtz soubz nommez, constituez personnellement Jehan Briffandié & Anthoine Terrencle de Tholose, lesquelz de leur bon gré ont pris & promis demolir les murailhes suyvant les articles à eulx

Digitized by Google

monstrez & leuz, après lesd. murailhes avoir veuez & visitées suyvant les..... esté leuz, presens les tesmoingtz cy bas nommez de tel teneur :

Le bail de la demolition que fault fere à present au greffe civil vieulx & la chappelle.

Et premierement, seront tenuz lesd. entrepreneurs de demolir la murailhe dud. greffe regardant la conciergerie, à scavoir depuis la murailhe de la chappelle devers l'Inquisition jusques au pilié du portal de l'entrée de l'audience, & ce depuis le hault jusques au pavé de la basse court.

Item, plus abateront la mejancerie estant entre led. greffe civil & la chappelle, à scavoir depuis le hault jusques au pavé de ladicte basse court.

Item, demoliront la chappelle, ensemble la murailhe joignant contre la tourt des Sacz, où il y a une cheminée, depuis le hault jusques à bas, comme dessus, & de longueur tant que contient la chappelle & jusques à la couverture faicte nouvellement.

Item, seront tenuz lesd. entrepreneurs de descendre le tuile au long d'une canal ou autrement, de sorte que ne s'en gaste aucune. Semblablement tireront toutes les terres provenantes desd. demolitions & les jecteront dehors ville jusques à fleur du pavé de la basse court, ensemble les terres qui sont soubz la chappelle & dedans led. greffe bas; le tout à leurs despens. Et pour ce fere a esté donné vingtz & cinq livres tourn.

D. Bertin Contrauleur.

Et ont accordé que en cas que lesd. Briffandié & Terrencle ne feront leur debvoir à lad. demolution, que led. Bertin pourra mectre ouvriers ou maneuvrez en leur lieu aux despens d'iceulx Briffandié & Terrencle jusques à avoir le tout parfaict suyvant lesd. articles; & chascun d'iceulx, Briffandié à faulte de l'aultre semblablement, y pourra mectre ung aultre aux despens du defailhant fere son debvoir. Car ainsi l'ont accordé. Et pour ce fere tenir & observer ont obligé toutz & chascuns leurs biens, &c. Presens Barthelemy Bon maistre selier, Jehan Alary maistre masson & moy Jehan Giraudat notaire royal.

Digitized by Google

3.

13 *juillet* 1554. — Maitre Nicolas Bachelier, contraint par la Cour, baille à Anthoine Terrencle & à Jean Pascal la démolition de la Tour des Sacs au Palais « du hault jusques au lieu où a esté posée une cheville de fer. »

(Archives des Notaires, Guiraudat not., Reg. 1554, f° 124.)

Bailh de l'oeuvre du Palays à demolir.

L'an de l'Incarnation Nostre Seigneur Jesu Christ mil cinq cens cinquante quatre & le treziesme jour de julet en Tholose, dans ma boutique & presence de moy notaire royal & tesmoingtz soubz nommez constitué Me Nicolas Bachelier, lequel contrainct par la Court de Parlement, voyant le deffault de Jehan Briffandié & Pierre Cailhau obligez à démolir la tourt des Sacz de lad. Court, a bailhé à Anthoine Terrencle & Jehan Pascal presens à demolir lad. tourt du ault jusques au lieu où a esté posée une chevilhe de fer, & tirer les pierres, tuiles & terres, ensemble le reblon, & mectre ou pourter au lieu ou lieuz que leur sera dict & mandé; lesquelz Terrencle & Pascal ont pris & promis demolir lad. tourt & tirer ou fere tirer les terres, pierres, tuiles & reblon & pourter où leur sera mandé à toute diligence; & ce pour le pris & somme de vingtz & cinq livres tourn. payable de jour en jour, que led. Bachelier a promis payer ou fere payer; & incontinant après lad. demolution & port ou vuidange comme dict est faicte. Et avec ce led. Cailhau present a promis pour la descharge de son obligation travalher journellement à lad. demolution & port comme ung desd. Terrencle & Pascal sans prandre ny demander aucune part à lad. somme de vingtz cinq livres tourn. Et pour ce fere ont obligé toutz & chascuns leurs biens, &c. Presens à ce Dominique Bertin, Jehan de Noguiez, Anthoine Casetz & moy Jehan Giraudat not.

Et illec mesme led. Bachelier a promis fere payer aud. Jehan Pascal present la somme de dix sept livres tourn. pour les jour-

Digitized by Google

nées par led. Pascal exposées à la demolution de la tourt du palays royal de Tholose comme par journées à esté veu & verifié entre eulx; & ce de dymenge prochain à huictaine. Et ainsi l'a juré, &c.

Du consentement dud. Pascal comme payé a esté cancelé le vij^e^ jour d'octobre an que dessus. Presens Anthoine Terrencle & moy J. GIRAUDAT.

(*A suivre.*)

† CÉL. DOUAIS,
Évêque de Beauvais.

Digitized by Google

UN ÉVÉNEMENT ARCHÉOLOGIQUE

LES CAVERNES TAPISSÉES DE PEINTURES PRÉHISTORIQUES

Depuis environ un an le monde des archéologues & des artistes est informé de découvertes sensationnelles. Il ne s'agit pas cette fois de recherches accomplies en lointains pays, & pourtant l'intérêt est aussi grand que si les révélations concernaient l'Egypte ou la Chaldée, la Chine ou le Mexique. C'est tout simplement en France & en Espagne qu'on s'est aperçu d'un fait nouveau. Une fois signalé, mis hors de doute, il s'est trouvé huit fois confirmé & dans les meilleures conditions que la critique la plus sévère soit en droit d'exiger.

L'affaire concerne cette archéologie préhistorique qui a su si bien & si vigoureusement se faire sa place dans le domaine des sciences, dont les conclusions sont aujourd'hui classiques & forment le premier chapitre de tous nos livres d'histoire.

On savait qu'après les longues phases des débuts de la période actuelle que les géologues nomment quaternaire, après la grande extension des glaciers, notre pays avait vu de nombreux troupeaux de mammouths ou éléphants aux défenses recourbées, d'aurochs semblables aux bisons actuels de la Pologne, du Caucase ou du Nord-Amérique, & divers équidés & cervidés, en un mot une abondante faune où dominaient les herbivores, auxquels l'homme faisait la chasse avec un outillage rudimentaire. On savait que le climat s'était ensuite modifié, qu'une température plus basse avait favorisé l'arrivée des espèces que l'on trouve aujourd'hui dans les régions boréales ou les steppes désolées de l'Asie. C'est cette période que l'on appelle l'âge du renne, pendant laquelle nos ancêtres occupaient volontiers les cavernes de nos montagnes où ils trouvaient un abri contre les rigueurs du climat & contre les fauves carnassiers qui ne manquaient pas.

Digitized by Google

Nous savions, grâce à des fouilles heureuses poursuivies depuis un demi-siècle un peu partout, que ces troglodytes, avaient un outillage en pierre & en os, varié, compliqué, & même très perfectionné à certains égards.

C'était une industrie comparable à celle que nos voyageurs retrouvaient naguère encore chez les Esquimaux de l'extrême nord & autres populations ignorant les métaux, la poterie, les animaux domestiques & l'agriculture.

On savait que nos ancêtres s'étaient montrés supérieurs aux sauvages actuels par un trait de haute valeur. Ils avaient été plus artistes que tous les autres, ils avaient, les premiers dans le monde, inventé la gravure & la sculpture, reproduit les animaux de leur temps avec un sentiment fort remarquable de la nature vivante. C'étaient des animaliers de premier ordre, sachant croquer d'un trait léger, correct & charmant les chevaux & les bœufs, les antilopes & les rennes, les cerfs & les éléphants, la truite, le brochet, le phoque, l'homme lui-même. L'artiste ornait avec ces figures un grand nombre de ses outils en os, ou bien il les traçait, en véritable amateur, sur le premier os venu, sur une pierre plate & tendre qu'il abandonnait ensuite dans les cendres de son foyer ou les rebuts de son repas.

Ce qu'on ne savait pas & ce que nous venons d'apprendre, c'est que, dans la plus ancienne partie de cet âge du renne & sensiblement avant, les habitants de la France méridionale & du nord de l'Espagne avaient laissé sur les parois des cavernes les mêmes images, mais exécutées dans de plus grandes dimensions, comme il convient à une décoration murale. On a découvert ces gravures au trait d'un style tout particulier, d'une technique spéciale. Nous avons mieux. *Nous avons des peintures, des fresques couvrant de larges espaces dans les profondeurs de nos cavernes!*

Voici la liste, par ordre de date, des localités où ces découvertes ont été effectuées :

Altamira, près Santander, Espagne (découvertes de MM. de Sautuola, de Santander, E. Cartailhac & l'abbé H. Breuil); gravures & peintures.

La Mouthe, près les Eyzies, Dordogne (découverte de M. Emile Rivière, de Paris); gravures.

Digitized by Google

Pair-non-Pair, près Marcamps, Gironde (découverte de M. Fr. Daleau, de Bourg, Gironde); gravures.

Chabot, à Aiguèse, Gard (découvertes de MM. Chiron, instituteur, Lombard-Dumas & Capitan); gravures.

Les Combarelles, près les Eyzies, Dordogne (découverte de MM. le Dr Capitan & abbé Breuil); gravures.

Fond-de-Gaume, près les Eyzies, Dordogne (découverte de MM. Capitan & Breuil); peintures & gravures.

Marsoulas, Haute-Garonne (découverte de MM. Regnault & Cartailhac); gravures & peintures.

Le Mas-d'Azil, Ariège (découverte de M. l'abbé Breuil); gravures.

La grotte d'Altamira avait donc été signalée la première; c'était en 1881. Le fait était isolé, étrange, présenté avec des preuves d'ancienneté insuffisantes. On crut prudent de le réserver; or, on avait été mal inspiré. En effet, pas mal d'années après, le fait se représentait à la Mouthe & à Pair-non-Pair, & la preuve de l'antiquité de ces grands dessins gravés au trait sur les parois des profondeurs des grottes était faite. Mais il fallut les gravures des Combarelles, les peintures de Fond-de-Gaume, enfin, les peintures & les gravures de Marsoulas pour imposer à l'attention le souvenir d'Altamira.

M. Emile Cartailhac ayant étudié cinq des gisements indiqués plus haut, ceux de la Gironde, de la Dordogne & des Pyrénées, pria M. l'abbé Breuil de se joindre à lui & ensemble ils se rendirent en septembre dernier à Altamira. Ils y sont restés un mois, & non seulement ils ont vu ce que M. de Sautuola avait aperçu, mais bien autre chose! L'intérêt de cette caverne au point de vue de l'art préhistorique dépasse tout ce que l'on pouvait imaginer. Aussi, dès les premières informations, l'Institut (Acad. des Insc.) a tenu à témoigner toute sa sympathie à ces recherches en donnant à M. Cartailhac, son correspondant d'ailleurs, une subvention prise sur le fonds Piot. Nous tiendrons nos lecteurs au courant[1]. E. P.

1. Une première note sur l'intérêt de ces découvertes est publiée dans le volume des *Mémoires de l'Académie des Sciences de Toulouse* (Toulouse, Privat) qui vient de paraître, Xe série, t. II.

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MIDI

Albigeois.

L'histoire du Collège de Castres.

La bibliographie tarnaise vient de s'enrichir de deux ouvrages historiques du plus haut intérêt. Le premier, *Histoire du Collège de Castres depuis les origines jusqu'à nos jours*[1], est l'œuvre de M. A. Poux, un Gaillacois; — le livre est donc doublement tarnais — M. Poux était tout indiqué pour l'entreprendre & la mener à bien. Il est, en effet, attaché, comme professeur d'histoire, à ce collège dont il suit les vicissitudes à travers les siècles; c'est, en outre, un familier des riches archives de Castres. Il est peut-être le seul qui les ait intelligemment fouillées.

Dans une rapide Introduction, l'auteur nous renseigne sur les sources où il a puisé : — Archives communales & particulières de Castres, Archives départementales, Mémoires de Faurin, de Gaches, de Batailler, de Bouffard-Madiane, Œuvres de Borel; — sur la méthode qu'il a suivie, sur l'esprit qui l'a inspiré. Il ne se cache pas « d'avoir laissé le vent du dehors secouer indiscrètement la poussière des archives »; il avoue qu'il a jugé l'œuvre des Jésuites en universitaire de 1902. L'aveu est à retenir.

Lorsque l'auteur nous fit part de son projet, nous n'aurions jamais cru que l'histoire du collège de Castres pût fournir trois

1. VIII-332 pages : Paris, Fischbacher; Toulouse, E. Privat. Nous étudierons le second très prochainement.

Digitized by Google

cent quarante pages d'impression. Rendons à M. Poux cette justice qu'elles sont bien remplies. L'ouvrage comprend six grandes divisions qui répondent aux six phases par lesquelles l'établissement a passé : les origines, le collège protestant, le collège mi-parti, le collège Jésuite, le collège royal, de l'ancien au nouveau collège.

Alors que les écoles d'Albi peuvent invoquer des textes de 1035, celles de Castres n'apparaissent dans les documents qu'en 1303. Il est dit qu'à cette époque les Frères Prêcheurs commentaient le fameux *Livre des Sentences* de Pierre Lombard. C'était du haut enseignement, une école théologique. Mais il n'est pas téméraire de supposer qu'elle avait pour annexes des cours d'enseignement secondaire.

La *Gallia Christiana* nous apprend que le premier évêque de Castres, Déodat, mourut en 1327, après avoir fondé « un collège pour entretenir douze pauvres ». M. Poux pencherait à croire que cette institution était plutôt un hospice qu'une école. Dans ce texte, il faut prendre le mot « collège » dans son sens usuel. Les écoles du Moyen-âge étaient des externats; les « escoliers » devaient donc pourvoir à leur entretien. Déodat créa douze bourses au collège pour des étudiants pauvres; c'est dans l'établissement fondé par l'évêque qu'ils trouvaient le vivre & le couvert.

Le collège était épiscopal; il subsista jusqu'en 1465. Mais, fait curieux & qu'aucun document n'explique! à côté de ce collège & concurremment avec lui, fonctionnaient, dès 1399, les écoles de la ville. M. Poux aimerait à voir — c'est un trait caractéristique des tendances de son esprit — dans cette coexistence, dans cette concurrence du collège épiscopal & du collège consulaire, « une sorte d'émancipation intellectuelle, une espèce d'enseignement laïque en face d'un enseignement clérical ». Il ne faut pas tant demander au Moyen-âge, ni même au seizième siècle; la religion imprègne toutes les âmes, inspire les actes les plus ordinaires de la vie, & l'école protestante sera aussi cléricale, aussi peu émancipée de l'idée religieuse que l'école catholique. Il est probable que le collège épiscopal préparait plus directement au sacerdoce, alors que le collège consulaire fournissait les carrières libérales.

Digitized by Google

Ce caractère théocratique des écoles de la ville, l'auteur le met en relief par un long commentaire d'un acte de 1542, le bail de « la régence des escholles... à maistre Jehan Astruge ». Ce bail ressemble, à ce point de vue spécial, à tous ceux qu'il nous a été donné d'étudier. Le collège de Castres, comme les autres, était de son temps, & les élèves aussi.

Le contrat de 1542 prévoit la turbulence de la gent écolière. Nos étudiants d'aujourd'hui sont de petits saints à côté de leurs aînés du seizième siècle, &, s'il l'avait voulu, M. Poux nous aurait tracé un pittoresque tableau « des bandols, dissansions & mutynations » des *escoliers*. Il n'avait qu'à puiser dans les *Arrests notables* de Laroche-Flavin.

La clause de la gratuité scolaire pour les enfants pauvres de Castres, inscrite dans le contrat Astruge, semble étonner l'auteur. Elle était, on peut dire, sacramentelle; elle figurait à peu près dans tous les baux de régence des écoles. A Lavaur même, elle était beaucoup plus large, elle s'étendait à tous les enfants du Consulat; le maître régent ne pouvait exiger de rétribution scolaire que des enfants étrangers.

Sous la régence d'Astruge, l'enseignement secondaire était complet; il comprenait trois cycles de classes nettement déterminés : classes élémentaires, classes de grammaire, classes d'humanités. Par le contrat, les consuls s'interdisaient le droit de donner un compétiteur à Astruge; c'était, comme l'établit fort judicieusement M. Poux, un vrai monopole de l'enseignement en faveur du régent.

Mais, en 1574, les protestants s'emparent définitivement de Castres. Dans la bourrasque, le collège avait sombré. A peine maîtres de la ville & de la Maison commune, ceux de la R. P. R. songent à réorganiser l'enseignement. Leur première préoccupation est de construire un collège. De Lucques donne une maison, comme le chanoine de Bernardy, en 1600, en donnera une aux consuls catholiques de Lavaur. Grâce aux libéralités de l'assiette diocésaine, grâce encore aux sacrifices consentis par les habitants, le nouveau collège s'élève lentement; il faudra dix années, de 1576 à 1586, pour l'achever. C'était, au témoignage de P. Borrel, « un très beau collège ».

Les protestants vont-ils enfin opérer « l'émancipation intel-

Digitized by Google

tectuelle » de l'école? tendront-ils à la libérer de toute influence religieuse? créeront-ils, en un mot, une école purement laïque dans le sens qu'aujourd'hui nous donnons à cette expression? M. Poux l'affirme : « Conçu, créé, édifié par les protestants, dit-il, le collège fut nécessairement laïque. »

Nous croyons qu'il faut en rabattre. L'instruction a toujours été *l'instrumentum regni* par excellence. Comme les catholiques, les protestants savaient que tenir l'âme des enfants c'est être maître de l'avenir; & ils façonnaient des âmes... protestantes, rien de plus. Mais le cléricalisme sévissait, de part & d'autre avec une intensité pareille. Bien plus, on trouvait plus de foi chez les protestants que chez les catholiques, &, à cette époque troublée, l'idée religieuse a eu plus de fanatiques chez les premiers que chez les seconds; & cela se comprend : ils étaient néophytes & persécutés. Cet état d'âme protestant, tous les documents contemporains nous les révèlent, mais aucun avec plus d'éclat que les testaments. Rien d'aussi intéressant à étudier, au point de vue spécial qui nous occupe, que ces actes où le moribond sentait, pour ainsi dire, passer le frisson de l'au-delà. La formule protestante est un vrai cri de foi. Elle est un peu longue; on nous permettra cependant de la citer : « A esté présante en sa personne Ysabeau Garri-
« gues, femme aud. Feulhet... laquelle... acertainée toute
« humaine créature vivant fault que termine par mort, ne
« scaichent quant ne comment... a faict & ordonné son teste-
« ment & ordonnance de sa dernière voulanté, s'il plaict à
« notre bon Dieu l'appeler de ce monde en l'aultre bien
« heureulx, en la forme & manière que s'ensuit : Premièrement a rendu graces au notre bon Dieu de tant de biens que
« de sa grâce luy a pleu eslargir tant espirituels que temporels,
« mesmes de l'avoir esleue pour vayseau de son élection, le
« priant, au nom de la mort & passion de son fils notre
« Seigneur Jésus Crist, que, quand plaira luy séparer son
« âme du corps, luy plaise ne luy imputer tant de faultes &
« offances qu'elle a commises dès le jour de sa naissance
« jusques au jour de son décès, mais qu'il luy plaise les effacer
« au sang prétieux de son fils notre Seigneur Jésus Crist, &,
« ce faisant, vouloir recepvoir son âme en Paradis, à la com-

Digitized by Google

« pagne de ces sainctz anges, arcanges & apostres & sainctz « bien heureulx pour, avec iceulx, chanter action de graces « & quantiques de louanges éternellement. Et quant à son « corps, en espérance à la vie éternelle qu'elle a dict croyre, « comme article de foy indubitable, a vouleu & ordonné, veult « & ordonne, lad. Garrigues testatrice, estre inhumée au sime- « tière de ce présent lieu de Briatexte, & sépulture des pré- « décédés dud. Feulhet, son dict mary, suyvant la religion pré- « tendeue resformée...[1] »

Donc, au point de vue de la laïcité, de ce que M. Poux appelle l'émancipation intellectuelle, rien n'était changé au collège de Castres; les élèves allaient au temple écouter le prêche au lieu d'aller à l'église entendre la messe. Et cela est si vrai qu'une chapelle était annexée au collège[2].

Les consuls protestants de Castres ne sont donc pas les inventeurs du principe de la laïcité. Ce qui est indiscutable, c'est qu'avec le protestantisme pénétra dans les écoles la première bouffée de rationalisme, nous n'osons pas dire de libéralisme.

Les écoles protestantes étaient si peu libérales en effet que le synode de Réalmont de 1576 menaçait de révocation les fonctionnaires consistoriaux & d'excommunication les autres pères de famille qui envoyaient leurs enfants à des écoles n'ayant pas l'estampille protestante. L'histoire n'est qu'un perpétuel recommencement!

Au frontispice du collège de Castres, M. Poux grave le trinome moderne : laïque, obligatoire, gratuit. Laïque! nous venons de voir ce qu'il en faut penser. L'obligation est-elle plus réelle? les consuls ne l'imposent guère qu'aux enfants de la ville âgés de plus de quatorze ans & qui « ne sont occupés en quelque office ou vacation ». Cette obligation n'est même qu'une mesure de police : « pour garder que la jeunesse n'em-

1. Notaire Jacques de Luco. Archives départementales du Tarn, fonds non encore inventorié.

2. M. Poux a si bien compris qu'il était allé un peu loin, qu'il se corrige lui-même, à la page 119, en constatant que les préoccupations religieuses occupent, dans le collège protestant, autant de place que dans les écoles catholiques.

Digitized by Google

ploye le temps à debauche & discourir par la ville. » Qui ne sait, au reste, qu'en matière d'enseignement secondaire, l'obligation est un principe antisocial? Il ne faut pas que des bacheliers en ce monde! Les consuls de Castres, autrement pratiques & qui ne se butaient pas à des utopies, se contentèrent d'organiser la gratuité. Elle fut absolue. Pour triompher des hésitations de l'assiette diocésaine, de qui la ville sollicitait le vote d'une subvention, le syndic Villaret insiste sur cette considération que « tous les enfants dud. diocèse peuvent venir aud. collège *sans payer rien de la doctrine* ». C'était la gratuité de l'externat.

On devine combien lourde était la charge qu'assumait la ville de Castres pour assurer cette gratuité relative. M. Poux étudie les moyens financiers que les consuls imaginèrent; il fait, à un denier près, l'addition des subventions de l'assiette diocésaine, qui avait mis la main sur les fruits des bénéfices ecclésiastiques qu'elle faisait affermer à son profit[1], des sacrifices ininterrompus de la ville, des rares subsides accordés par l'Etat après la promulgation de l'Edit de Nantes, des allocations votées par les synodes. L'auteur a su rendre intéressantes ces pages gonflées de chiffres.

M. Poux nous initie ensuite aux détails de l'organisation intérieure du collège protestant : recrutement des maîtres par les seuls consuls d'abord & bientôt par les consuls aidés des magistrats, des officiers, des ministres, des anciens de l'Eglise, des gens de lettres; examen des candidats régents nommés par les consuls; contrôle consulaire sur la discipline des maîtres & des élèves & même des études; pittoresque querelle entre le premier consul de Fréjeville & le régent Alexandre Morus, le premier voulant faire fouetter les élèves du second — l'orbilianisme était fort à la mode —; nombre de classes.

M. Poux se demande ensuite quelle fut la part de nouveauté apportée par les Réformés dans les méthodes d'enseignement de leur collège de Castres. Que détruisirent-ils? que mirent-ils à la place de ce qui disparaissait? En l'absence de

1. A ce point de vue, les registres du notaire de Luco sont intéressants à étudier.

Digitized by Google

tout document, l'auteur en est réduit à une hypothèse fort plausible d'ailleurs : Castres adopta la méthode inaugurée par les collèges protestants français, que M. Gaufrés a fait connaître & qui faisait dire à Ramus qu'on pouvait la proposer comme un modèle à l'Université. Ce sous-chapitre est plein d'érudition & se lit avec plaisir & profit.

Parmi les régents castrais, certains avaient conquis une sorte de célébrité; tel Pierre Galès qui mérita les honneurs d'un article dans le *Dictionnaire historique & critique* de Bayle; tel encore le Normand Robert Constantin, l'auteur d'un Lexicon *Græco-latinum* que Scaliger mettait au-dessus de celui de Henri Estienne. Constantin mourut à cent trois ans, laissant la réputation d'un homme qui « excelloit dans la connaissance des langues, de l'histoire, des plantes & de la médecine ».

Le collège protestant de Castres a-t-il produit des grands hommes? Au moins un : Alexandre Morus, « l'un des plus grands prédicateurs de son siècle dans le party réformé ».

Une érudite étude sur la rivalité des Jésuites & de l'Université, qui se disputaient la clientèle scolaire, sert de préface au troisième chapitre : le collège mi-parti.

Et d'abord, qu'est-ce que le mi-partiement? On pourrait le définir une cote mal taillée. A Castres, notamment, tout fut, dès les premières années du dix-septième siècle, accommodé au mi-partiement; on eut la Chambre mi-partie, le consulat mi-parti, l'assiette diocésaine mi-partie. Le collège ne devait pas tarder à être *mi-partisé*. Il le fut en 1633.

Pendant un quart de siècle, Castres ne renferma que des protestants. Mais, peu à peu, par une lente infiltration, les catholiques reconquirent la moitié du terrain perdu. Ce fut l'œuvre de l'évêque Jean du Fossé. Et alors ils réclamèrent le partage de l'administration communale & de l'administration diocésaine. Ils l'obtinrent.

Le mi-partiement du collège était malaisé. Comment donner satisfaction égale aux catholiques, désireux de tout reprendre, & aux Réformés, qui consentaient difficilement à rien céder? Aux termes d'un arrêt du Conseil d'Etat du 23 juillet 1633, la régence de la première classe, dévolue au principal, & de la troisième devait être confiée aux premiers; celle de la

Digitized by Google

deuxième & de la quatrième, aux seconds. M. Poux débrouille fort élégamment cet écheveau très enchevêtré de l'administration mi-partie; il établit, documents en main, que cette administration du collège, contrairement à ce qu'avaient avancé des historiens locaux mal informés, n'avait cessé d'appartenir à la municipalité. Il jette ensuite des flots de lumière sur la difficile gestion financière du collège; il montre sur le vif les heurts que devait fatalement provoquer, entre professeurs réformés & professeurs catholiques vivant coude à coude, l'application plus ou moins impartiale du principe du mi-partiement.

Les consuls ont toujours la haute main sur l'administration intérieure du collège, par l'intermédiaire & au moyen du bureau autrefois imaginé par les protestants. Mais c'était la partie la plus aisée de leur tâche. Comment résoudre, dans un collège mi-parti, l'épineuse question de l'éducation religieuse? L'édit de 1633 avait cru résoudre le problème en imposant la neutralité aux professeurs. Cette solution n'a pas l'heur de plaire à M. Poux, — cependant on n'a pas trouvé mieux aujourd'hui; — il estime que la neutralité, de nos jours difficile, était chose impossible à une époque où les feux de la guerre civile étaient à peine éteints, où les haines couvaient encore. Mais, hormis d'installer un collège protestant à côté d'un collège catholique, pouvait-on trouver une solution meilleure? Le collège mi-parti portait un germe de mort; l'impossibilité d'obtenir la neutralité religieuse devait fatalement amener la décadence. Catholiques & protestants s'éloignaient d'une école où les convictions intimes de l'âme étaient & ne pouvaient qu'être journellement froissées. Cette décadence, M. Poux nous la montre déjà sensible en 1640, s'accentuant d'année en année. En 1664, les habitants de Castres constataient que leur collège était « quasi entièrement désert d'écoliers ». L'auteur consacre une douzaine de pages, les plus curieuses de son livre, à l'histoire de la crise finale. Le collège allait devenir purement catholique.

Trois congrégations se disputaient alors l'enseignement de la jeunesse : les Jésuites, les Oratoriens & les Pères de la Doctrine. Les Jésuites avaient la réputation d'être les meilleurs éducateurs. C'est à eux que les consuls de Castres s'adressèrent. Ils

Digitized by Google

s'installent le 17 novembre 1664. Tout d'abord, ils se contentent des modestes gages de leurs prédécesseurs, mais ils exigent de grosses réparations. La dépense est si considérable que la ville se demande s'il ne serait pas plus avantageux de céder la propriété du collège. Les Jésuites s'en chargent moyennant la somme de 2,000 livres qui furent payées par acomptes.

Ils font plus. Par une transaction du 20 juillet 1667, la charte du collège Jésuite, ils s'engagent à entretenir, réparer & agrandir l'établissement, moyennant la cession du seul droit de jouissance. Les honoraires des régents sont fixés à 2,400 livres, dont 700 à la charge de la ville & 1700 à la charge du diocèse. Mais l'enseignement sera absolument gratuit pour tous les élèves, catholiques ou protestants, fréquentant le collège. La transaction institue quatre classes : cinquième, quatrième, troisième, humanités avec rhétorique. Le nombre des régents est de quatre, outre le principal & deux religieux chargés des confessions & des prédications.

Suit une longue & très judicieuse dissertation, au point de vue purement local, sur les prodromes de la révocation de l'Edit de Nantes & qui ne furent pas sans influence sur la prospérité du collège; ainsi la disparition, en 1670, de l'Académie de Castres, à l'esprit protestant, & qui était une sorte de prolongement du collège. C'était la persécution non déguisée de tout ce qui appartenait, de près ou de loin, à la R. P. R. M. Poux y sent, plutôt qu'il n'y voit, la main des Jésuites. *Is fecit cui prodest.*

Jusqu'en 1759, c'est-à-dire pendant près d'un siècle, on ne touche pas à un seul des articles de la charte. Mais le besoin d'élargir le cercle des études se fait sentir, &, à cette dernière date, est créée une chaire de mathématiques. Une autre modification plus importante avait précédé cette création : l'institution de l'internat.

Tous les documents constatent le succès du collège des Jésuites. Ce succès est-il dû au programme de leur enseignement? Leur *ratio atque institutio studiorum* de 1586, amendé & corrigé en 159., est connu grâce aux remarquables travaux de MM. Compayré & Douarche. C'est là qu'il faut chercher la méthode & le programme : le cycle scolaire embrasse cinq

Digitized by Google

années d'études, non compris la philosophie; les auteurs grecs & latins sont ceux que l'on traduisait & commentait dans l'Université, mais expurgés, émasculés, pourrait-on dire. Au contraire de l'Université, qui veut « régler les escoliers par jugement », les Jésuites adoptent le système de « la culture de pure forme ». Jésuites & Université, mais pour des motifs dissemblables, partagent le même dédain pour l'histoire & les sciences.

Ce n'est donc pas dans la *ratio studiorum* qu'il faut rechercher les causes de la vogue des collèges Jésuites. M. Poux la trouve dans la discipline : internat rigoureux, mais corrigé par des récréations nombreuses & variées; culture des arts d'agrément; représentations théâtrales; ingénieux système d'émulation entre les élèves. Il sortait de leurs mains de parfaits gentilshommes.

L'expulsion, prononcée par arrêt du Parlement de Toulouse le 26 février 1763, la laborieuse liquidation du collège, l'impression plutôt heureuse que causa sur les esprits castrais la dispersion de maîtres longtemps révérés, occupent les trente-cinq dernières pages de l'histoire du collège Jésuite.

Devenu royal, le collège ne rouvrit ses portes qu'en octobre 1763. La succession était lourde. Mais le bureau d'administration trouva auprès de la ville & de l'assiette diocésaine le même empressement que par le passé. Cependant, un an à peine après sa réouverture, il est menacé de suppression par le Parlement. Des lettres patentes du roi, datées à Versailles le 19 janvier 1765, le sauvent de la mort.

L'Edit de février de 1763, qui reconstituait le collège arraché aux Jésuites, prévoyait dix professeurs, principal compris. En réalité, il n'y en eut jamais que cinq & le principal, tous grassement rétribués. La ville même les gratifiait d'une pension de retraite après vingt ans de services.

C'est le programme universitaire qui est appliqué. M. Poux a trouvé dans les Archives départementales, & judicieusement utilisé, une sorte d'étalon de la force des études, dans les hautes classes tout au moins : un essai littéraire des jeunes rhétoriciens & les positions de thèses de logique, de physique & de métaphysique soutenues par les philosophes.

Digitized by Google

Ce sont des prêtres qui professent. Là peut-être est la cause de la disparition du collège royal au premier choc de la Révolution. En 1792, il succombe sous les coups de la *Société populaire de Castres.*

M. Poux trouve la matière d'un dernier chapitre dans l'histoire des inutiles tentatives faites pendant la période révolutionnaire par les administrations locales pour sauver leur collège. Il consacre enfin les dernières pages de son livre au collège universitaire. Nous ne le suivrons pas plus loin.

Nous avons essayé de faire ressortir l'intérêt puissant qui s'attache à l'œuvre de M. Poux; si nous n'avons pas réussi, qu'on ne s'en prenne qu'à notre pâle analyse. *L'histoire du collège de Castres*, tant pour le fonds que pour la forme, a sa place dans toutes les bibliothèques, à côté des meilleurs livres pédagogiques. Sans doute, dans quelques pages, l'auteur s'est fait illusion sur le caractère du collège qu'il étudiait; il l'a doté de qualités qu'il n'avait pas, qu'il ne pouvait pas avoir; quelquefois ses conclusions ne sont pas marquées au coin d'une sereine impartialité; il ne s'est pas toujours souvenu des sages conseils de Cicéron, qu'il connaît sans doute mieux que nous : « Sou- « venez-vous qu'en écrivant l'histoire vous n'êtes plus dans un « camp, que vous portez dans vos mains le flambeau de la « vérité & non l'étendard d'un parti. »

Mais M. Poux est un jeune. Il faut pardonner aux jeunes beaucoup d'enthousiasme & même un peu de parti pris. On en guérit, hélas! trop tôt. Et puis un grain de passion n'est pas pour nous déplaire : c'est le sel qui conserve.

ALBIENSIS.

Gers.

Société archéologique du Gers.

La *Société archéologique du Gers* a décidé de continuer pour l'année 1903 son concours destiné à développer le goût de l'étude de la langue & des traditions gasconnes. — LANGUE GASCONNE : *Contribution à la publication d'un Vocabulaire gascon.* — La Société fait appel aux travailleurs de notre département pour arriver à

Digitized by Google

la publication d'un vocabulaire qui contiendra tous les mots des différents dialectes en usage dans le Gers. Le territoire qui nous occupe a été, à cet effet, divisé en trois parties : 1° à l'ouest de la Losse; 2° entre la Losse & la Gimone; 3° à l'est de la Gimone. Des récompenses distinctes pourront être attribuées à chacune de ces subdivisions. Indiquer très exactement le lieu d'origine.

Laisser de côté les mots savants & les gallicismes. Traduire avec soin les noms des outils ou instruments employés en agriculture & par les divers corps de métier; rechercher les synonymes qui sont si souvent traduits par un seul mot français. Citer les expressions originales, les proverbes & dictons dans lesquels les mots gascons seront employés.

Ce concours, qui sera continué les années suivantes, portera, pour 1903, sur les lettres D, E, F, G du Dictionnaire français.

Voici un modèle emprunté à l'un des travaux récompensés en 1902 :

CASSER. — *Coupa; trucha*, casser avec éclat; *crouchi*, écraser; *esbrigalha*, réduire en menus morceaux; *croche*, casser en broyant; *escantera*, couper sur le bord.

Exemples : *Lou bent qu'a truchat las brancos*, le vent a cassé les branches; *croche un esquilhot*, casser une noix; *escantera un beyre*, casser le bord d'un verre (ébrécher); *un homme crouchit*, un homme cassé.

La *Société archéologique du Gers* compte que les personnes qui déjà l'an passé lui ont prêté leur concours dévoué voudront bien le lui continuer cette année.

Des récompenses proportionnées au nombre & à la valeur des travaux seront distribuées.

Il a été décerné en 1902 : une médaille d'or; une médaille de vermeil; deux médailles d'argent; deux médailles de bronze.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Le jury se composera de délégués de Mgr l'Archevêque d'Auch, de M. le Maire d'Auch & de M. l'Inspecteur d'Académie, & d'une Commission désignée par la *Société archéologique du Gers*.

Digitized by Google

Les envois ne devront pas porter le nom du concurrent, mais une devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée qui contiendra le nom de l'auteur. Ils devront parvenir au secrétaire de la Société, aux *Archives départementales*, avant le 31 *mars* 1903. Les travaux seront écrits seulement sur le verso &, couronnés ou non, *deviendront la propriété de la Société*, qui se réserve le droit de les publier en totalité ou en partie, avec toutes les modifications qu'elle jugera à propos d'y apporter.

Les prix seront distribués à la séance du premier lundi de juillet 1903.

Toute personne faisant ou non partie de la *Société archéologique* peut prendre part à ce concours.

***

M. Ditandy.

Le vendredi 31 octobre ont eu lieu à la cathédrale Sainte-Marie, les funérailles de M. Ditandy, ancien inspecteur d'académie, vice-président de la *Société archéologique du Gers*. Un grand nombre d'amis & de confrères avaient tenu à l'accompagner à sa dernière demeure. MM. Branet, cousins du défunt, conduisaient le deuil. Remarqué dans le cortège : MM. Gaillard, inspecteur d'académie; docteur Pujos, Cézerac, vicaire-général; Tallez, directeur du petit Séminaire; Trilhe, secrétaire général de l'Archevêché; Barthe, notaire; Barada, Pérès, Bonnel, Albert, Sentex, Balas, Diomard, professeur au Lycée; Lafont, directeur de l'Enregistrement; Chaffard, sous-intendant; G. Samalens, ancien préfet des études à l'Ecole Turgot; le bureau de la *Société archéologique du Gers*, &c., &c.

Devant la tombe, M. Lavergne, vice-président de la Société, a adressé au nom de ses membres un dernier adieu à M. Ditandy.

Voici les paroles de M. Lavergne :

« Messieurs,

« Je viens, au nom de la Société archéologique du Gers, dire un dernier adieu à celui qui fut son président.

« J'étais élève au lycée d'Auch quand M. Ditandy vint y

Digitized by Google

occuper la chaire de rhétorique, & je me souviens de l'effet produit sur nos imaginations par ce jeune & distingué professeur : il était docteur ès lettres, il savait le sanscrit, la vieille & mystérieuse langue de l'Orient.

« Pendant son passage à Auch, M. Ditandy s'attache à cette ville par les liens les plus forts & les plus doux, car il trouva la compagne de sa vie dans une de nos plus honorables familles.

« Aussi, après avoir accompli sa carrière dans l'enseignement, après avoir rempli les fonctions d'inspecteur d'académie dans plusieurs villes, car on ne lui ménagea pas les déplacements, il nous revint pour prendre sa retraite.

« Et quand il voulut bien devenir notre confrère, nous nous fîmes un honneur de le mettre à notre tête.

« Vous savez avec quel dévouement, quelle autorité, quel tact, il présidait nos séances, avec quelle distinction il représentait notre Société & portait la parole en son nom. Vous savez combien il était heureux de collaborer à notre œuvre en écrivant des mémoires qui se font remarquer autant par leur intérêt que par leur tournure correcte & brillante.

« Saluons respectueusement cet éminent confrère qui nous quitte, car sa vie a été un grand & bel exemple de travail & de dignité. »

Nous nous associons de grand cœur à l'hommage rendu à la mémoire de M. Ditandy qui, après comme pendant sa carrière universitaire, sut rester lui-même, fidèle aux convictions de sa vie, & qui pour sa large part contribua à faire connaître & aimer la littérature gasconne.

Hérault.

Discours de M. André Michel.

La distribution des prix aux élèves de l'Ecole des Beaux-Arts de **Montpellier**, a eu lieu le 6 novembre, à la salle des Concerts, sous la présidence de M. André Michel, écrivain d'art, conservateur au Musée national du Louvre, délégué du Ministre de l'Instruction publique & des Beaux-Arts. — M. André Michel

Digitized by Google

a prononcé à cette occasion un discours qui a été très apprécié. Il a commencé par faire l'éloge de M. Ernest Michel, ancien directeur de l'Ecole régionale des Beaux-Arts & conservateur du musée, dont il retrace la carrière artistique, si brillante & si bien remplie; il adresse ensuite ses meilleures félicitations au nouveau directeur de l'Ecole, qui apporte avec lui, dit-il, une expérience, un dévouement & un zèle qui ont fait leurs preuves.

M. Jouneau, d'ailleurs, s'efforcera d'orienter les travaux de l'Ecole dans la voie la meilleure, vers cette application de l'art, un & indivisible à la vie, dont il convient de montrer l'intérêt, l'urgence, les avantages & la beauté.

Parlant ensuite de l'art en général & de l'art pratique en particulier, M. Michel en arrive à la définition des divers styles appliqués à l'ameublement, depuis les styles Louis XIV, Louis XV & Louis XVI, jusqu'à l'art nouveau, à la « modernité », ou, suivant l'expression courante, au « modernisme » qu'il raille avec infiniment d'esprit; car si le » modernisme », n'est qu'un besoin morbide du nouveau, un style ne peut naître qu'avec un principe régénérateur ».

Un style nouveau, ajoute-t-il, se forme à la mesure exacte d'une société nouvelle. On veut s'établir plus confortablement dans la paix reconquise. Les raffinements de la vie littéraire & sociale succèdent à la rudesse des temps de guerre & de massacres.

M. Michel fait ensuite une description très pittoresque des châteaux de Rambouillet & de Versailles.

Avant la mort de Louis XIV, un souffle plus capricieux agite la noblesse des lignes & la solennité des volutes, disciplinées par Lebrun. Les contemporains ont encore le sentiment très net de cette évolution qu'ils encouragent. C'est sous leur sollicitation, en quelque sorte, & à l'image de leur esprit que le décor de la vie quotidienne va se revouveler.

Quelques auteurs, dit Vauvenargues, traitent la morale comme on traite la nouvelle architecture, où l'on cherche avant tout la commodité; on donnait tout à l'extérieur, à la magnificence, à l'exemple des bâtiments antiques & de ceux de l'Italie qu'on prenait pour modèles; mais toutes les dispositions

Digitized by Google

agréables que l'on admire aujourd'hui dans les hôtels modernes n'ont été inventées que de nos jours.

Ce changement dans nos intérieurs a fait succéder à la gravité des ornements dont on les surchargeait toutes sortes de transformations agréables autant qu'utiles.

Mais il me semble, ajoute M. Michel, qu'à examiner & à analyser de près ce qui s'est passé sous nos yeux depuis une dizaine d'années dans l'art de l'ameublement & les recherches de notre modern style, on retrouverait assez exactement les mêmes phénomènes qu'au dix-huitième siècle dans la naissance, l'évolution & la fin du rococo.

N'est-ce pas à peu près la même histoire que nous avons vu recommencer, avec l'esprit en moins & les complications du symbolisme archaïsant en plus ?

Le dix-neuvième siècle avait oublié d'inventer un style, se contentant de copier, de copier encore, de copier toujours ; il se ressaisit enfin & voulut, à son tour, créer du nouveau, n'en fût-il plus au monde.

C'est alors que l'on vit paraître des affiches où, mêlées à des caractères d'imprimerie boiteux & illisibles, à travers l'emmêlement de tiges serpentines, de fleurs stylisées, de figures longues & rigides brusquement terminées en volutes échevelées, figuraient ces mots : art nouveau.

Ce n'était plus assez d'être moderne, il fallait être moderniste, & l'on commença à nous parler d'un mobilier « modern style. »

Examinant le caractère des formes nouvelles données, de nos jours, à l'ameublement, M. Michel fait ressortir toutes les contraditions auxquelles a donné lieu la réalisation de projets ne s'inspirant que de la fantaisie la plus folle & la plus échevelée.

Mais grâce au renouvellement ou la renaissance des arts de la céramique, dit en terminant M. Michel, à l'effort désormais orienté de tant d'artistes vers la décoration de nos demeures, nous avons des chances certaines de voir ce décor s'adapter d'une façon plus adéquate & plus harmonieuse à notre intime besoin de paix & d'harmonie.

Sensibles comme nous le sommes à la couleur servie par les

Digitized by Google

moyens d'expression que la science & l'art mettent à notre disposition, nous pouvons nous faire des demeures où, après la bataille de la vie, pourra s'épanouir, dans le recueillement, notre rêve apaisé.

Mais, pour que ce décor se constitue définitivement viable & complet, il lui faut la collaboration de nos âmes.

Nous projetons en quelque sorte autour de nous & en dehors de nous notre propre rêve. Nous ne créerons un art décoratif que dans la mesure où les fantaisies artificielles, le besoin de paraître, la sotte vanité seront définitivement vaincus par des volontés fortes & des âmes valides.

Soyez les artisans de cette œuvre, apprenez votre métier loyalement & fortement, &, si humble que puisse être votre part dans l'œuvre de la vie nationale, vous n'aurez rien à envier à ceux qui nous ont précédé, & vous léguerez un art vivant & une tradition féconde à ceux qui vous suivront.

L'intéressant discours de M. André Michel, si littéraire & si fin, provoque les plus chaleureux applaudissements.

Hautes-Pyrénées.

Marius bigourdans.

Sous ce titre, M. Rosapelly, de Vic-Bigorre, publie en un volume des articles parus dans le *Bulletin de la Société académique des Hautes-Pyrénées*. Bien que la Bigorre soit terre peu maritime, la mer a tenté un certain nombre de ses enfants dont M. Rosapelly nous conte les aventures & la carrière, le plus souvent d'après des documents d'archives, dont beaucoup sont inédits. Ce livre est très sérieusement fait. On regrette seulement l'insuffisance des références. Je note une erreur relative à Raymond de Cardaillac, sieur de Sarbalous, dont Brantôme a vanté la vaillance au siège de Rouen, qui prit part, en outre, au siège de Mussidan, à la bataille de Moncontour & aux guerres religieuses en Languedoc & Bigorre. M. Rosapelly le fait mourir en 1591. Son testament, dont l'auteur ne semble pas avoir vu

Digitized by Google

l'extrait authentique, conservé aux Archives des Hautes-Pyrénées (série H, art. 233), est en effet du 28 octobre 1591. Mais on n'est pas tenu de mourir sitôt qu'on a testé. A la date du 22 mai 1592, il passe devant Sobrion, notaire, l'acte de fondation des Minimes de Tournay ; par acte du 14 juillet 1592, retenu par Menvielle, notaire de Tournay, sa femme, Marguerite de Jussan, paye aux Minimes, du vivant de son mari, 7,000 livres pour ladite fondation. Il mourut entre cette dernière date & le 18 février 1593, où sa veuve & noble Jean de Cardaillac, son héritier, fils légitimé de son frère Corbeyran, transigent au sujet de sa succession (cf. Balencie, *Sommaire description du païs & comté de Bigorre*, p. 116, note 4).

*
* *

Sarrancolin.

Ce joli coin de la vallée d'Aure vient d'être l'objet d'une excellente étude : *L'Eglise & le prieuré de Sarrancolin*, par M. L. Caddau, architecte diocésain à Tarbes, architecte des monuments historiques. Les deux premières parties de l'ouvrage sont consacrées à l'histoire de la ville & du prieuré, dépendant de l'abbaye de Simorre ; l'auteur y utilise, en les complétant, les renseignements de dom Brugèles & rectifie quelques erreurs de Davezac-Macaya. Les deux dernières parties, tout à fait personnelles, renferment la description de l'église & de sa châsse.

L'église comporte une nef de deux travées & une abside demi-circulaire précédée d'une travée droite ; sur la deuxième travée de la nef s'ouvrent des croisillons, plus bas que le vaisseau, ayant chacun à l'est une chapelle carrée, sorte de large niche en berceau plein cintre. Toute l'église est couverte de berceaux brisés (l'auteur se sert improprement du terme *ogival*), sauf l'abside voûtée en cul-de-four ; les trois contreforts de l'abside sont percés de fenêtres. D'après M. Caddau, le monument, dans ses parties hautes qui sont les plus récentes, est de la fin du douzième siècle ; je crois à des remaniements très postérieurs. Le chœur est séparé de la nef par une haute grille en fer forgé, de style Renaissance encore mêlé de gothique,

Digitized by Google

présentant du côté de l'épître une petite chaire, sorte d'ambon polygonal à claire-voie, également en fer.

Le clocher, carré & situé à l'ouest, comprend trois étages voûtés en berceau brisé; le dernier étage est percé sur chacune de ses faces d'une large baie géminée, ébrasée par quatre voussures en plein cintre retombant sur des colonnettes élégantes; le dessin des bases de ces colonnettes me fait craindre que l'auteur n'ait un peu vieilli ce clocher en l'attribuant au douzième siècle.

La dernière partie est consacrée à la châsse de saint Ebons, produit de l'émaillerie limousine du treizième siècle, qu'on a pu admirer au Petit Palais de la dernière Exposition. L'auteur l'a étudiée & dessinée avec un soin rare. Cette œuvre, classée comme monument historique au moment où la fabrique allait la céder en échange de 30,000 francs & d'un reliquaire battant neuf, est des plus intéressantes pour l'iconographie. M. Caddau attire justement notre attention sur le curieux saint Pierre, imberbe & chaussé, qui en décore la petite porte. Il propose de lire *Salvatorem evangeliȝo* sur le phylactère de l'ange de l'Annonciation aux bergers, où l'abbé Dulac voyait *Gaudium evangeliȝo*.

L'ouvrage est accompagné de dix planches renfermant sept vues photographiques & vingt-quatre dessins ou croquis qui sont des merveilles : un plan, deux coupes du monument, divers détails, & surtout d'admirables & patients dessins des émaux de la châsse, qui supposent des journées entières d'un travail minutieux.

Ce nouveau volume fait le plus grand honneur à l'artiste & à l'érudit qu'est M. Caddau.

*
* *

Larreule et Parrabère.

M. l'abbé Duffourc a publié un curieux Mémoire, produit en 1708 par M. de Châtelaillon, abbé commendataire de Larreule, dans son instance contre César Alexandre, comte de Parrabère, qui devait devenir l'infortuné mari de la célèbre comtesse. L'affaire roulait sur un droit de justice, revendiqué avec fermeté & dignité par l'abbé, avec vio

Digitized by Google

lence par le comte, qui ne reculait pas, pour avoir le dernier mot, devant le meurtre de son rival. C'est du moins ce qu'affirme le libellé, qui offre, dans tous les cas, un vivant tableau des mœurs seigneuriales, ecclésiastiques & villageoises dans un petit coin de province au début du dix-huitième siècle. M. l'abbé Duffourc accompagne ce document d'une préface & de notes pour lesquelles il a puisé dans les fonds des notaires de la région. M. L.

Tarn-et-Garonne.

Société archéologique.

Le 16 octobre dernier, la Société archéologique de Tarn-&-Garonne, sous la direction de son infatigable président, visitait Francour, le Rouzet, l'Isle & Blanzac. — Peu de choses à dire de l'Isle & de Blanzac. Châteaux de construction récente, ils ne méritent d'être signalés que par leurs riches collections de bibelots des dix-septième & dix-huitième siècles. A remarquer, au château de Blanzac, de fort belles tapisseries.

Francour est un ancien prieuré de l'ordre de Grandmont. Les bâtiments qui le composent sont aujourd'hui transformés en granges & en écuries. Aussi les profanes se demandent-ils ce qu'on peut bien venir y voir. Francour est pourtant fort intéressant pour qui sait regarder, car il reproduit très exactement toutes les dispositions des maisons de Grandmont. On y retrouve d'abord l'église composée d'une seule nef & voûtée en berceau. Comme dans les édifices de Grandmont, elle n'était éclairée que par le chevet & la façade. L'abside, qui se voyait il y a soixante ans, était percée de trois fenêtres en plein cintre. La façade, encore intacte, comprend une porte en plein cintre, surmontée d'une fenêtre de même style.

Ordre sévère. Comme Cîteaux, Grandmont faisait la guerre au luxe. Aussi ne trouve-t-on à Francour que de rares décorations : un cordon en forme de tore, qui court à la naissance de la voûte, & une archivolte qui orne la porte & la fenêtre de la façade.

Digitized by Google

A signaler, près de l'abside, une crédence dont l'arc se rapproche du tiers-point.

Attenant au côté nord de l'église se trouvent, au rez-de-chaussée, la salle capitulaire & le réfectoire; au-dessus, la salle du trésor & les dortoirs. Un escalier devait mettre en communication les dortoirs avec la chapelle. La salle capitulaire est très bien conservée, quoiqu'elle ait été divisée, depuis peu de temps, en plusieurs compartiments. Des fenêtres qui l'eclairent, l'une est en plein cintre, les autres ont un arc en tiers-point. A l'une des colonnes sur iesquelles viennent aboutir les retombées de la voûte d'arêtes, on aperçoit un chapiteau de briques, à feuilles de laurier.

Ces bâtiments ne sont pas datés, mais la fondation du prieuré (1166 environ) & l'apparition de l'arc en tiers-point dans les fenêtres permettent de supposer qu'ils sont de la fin du douzième siècle ou du début du treizième.

Le Rouzet, qui est à quelques kilomètres de Francour, possède une petite église dont tout l'intérêt réside dans son clocher. A deux étages & de forme octogonale, ce clocher se termine par une flèche de briques. Chaque plan de l'octogone est percé d'une fenêtre en plein cintre. Cet édifice, comme les précédents, n'est pas non plus daté. Il paraît ancien.

Dans l'intérieur de l'église, il n'y a à remarquer que l'autel, qui provient de Francour & dont le rétable, de l'époque de Louis XIV, représente une Assomption.

*
* *

Fouilles de Moissac.

Les fouilles entreprises à Moissac par M. de Lasteyrie & donc nous avons parlé dans notre dernière chronique ont commencé le 10 novembre dernier, sous la conduite du chanoine Pottier. — Jusqu'ici on a trouvé dans le chœur, à l'endroit des stalles & à 0^m50 environ de profondeur, quatre piliers circulaires de 2^m60 de diamètre. Construits en grand appareil, ces piliers sont disposés en carré & distants de 5^m80 les uns des autres. Les deux

Digitized by Google

piliers situés le plus avant dans le chœur étaient unis par un mur de petit appareil.

Dans la nef & du côté sud, à 7m10 du dernier pilier du chœur & dans son axe, a été mis à jour un autre pilier circulaire, en grand appareil, de 2m80 de diamètre.

Enfin, à la base même de l'abside actuelle, qui est à pans coupés comme toutes celles du quinzième siècle, on en a découvert une seconde de forme demi-circulaire, & à quelques mètres de celle-ci une troisième également demi-circulaire.

Il est téméraire de vouloir se prononcer actuellement sur le résultat de ces fouilles. On peut croire cependant qu'on se trouve en présence de l'église romane du dixième siècle, édifice qui devait être à bas côtés, transept & déambulatoire autour du chœur.

Le déambulatoire nous est révélé par les deux absides concentriques de forme circulaire. Les quatre piliers du chœur semblent avoir supporté la coupole du transept. Enfin le pilier de la nef paraît indiquer l'existence de bas côtés.

Les fouilles, qui vont continuer, permettront sans doute d'élucider ces points. Nous tiendrons au courant les lecteurs de cette *Revue*. — A. G.

Roussillon.

Une cérémonie à Saint-Martin-du-Canigou.

Le 11 novembre a eu lieu à Saint-Martin-du-Canigou une grandiose cérémonie religieuse qui avait attiré un nombre considérable d'ecclésiastiques & de curieux français & espagnols. — Il faut dire que Saint-Martin est une antique abbaye bâtie sur les flancs ouest du Canigou & où l'on se rend par Vernet-les-Bains & Castell.

Construite en l'an 1009 par le comte Guifre & l'évêque d'Elne Oliva, cette abbaye est aujourd'hui un amoncellement de ruines dont M. Carsalade-du-Pont, évêque de Perpignan, a fait l'acquisition en vue d'une restauration prochaine.

Donc, le jour de la Saint-Martin, Monseigneur a organisé

Digitized by Google

une procession dont le pittoresque restera gravé dans l'esprit de tous ceux qui en furent les heureux spectateurs.

Monseigneur était revêtu de ses ornements pontificaux & était à cheval. Dans le cortège on remarquait l'oriflamme du comte Guifre, plusieurs bannières & deux mille pèlerins.

Sur des brancards des prêtres portaient les reliques de saint Martin & saint Gaudérique & la statue antique de Notre-Dame, tous trois patrons de l'abbaye.

Dans l'église abbatiale a eu lieu la cérémonie religieuse.

Puis a eu lieu la séance annuelle de la maintenance des Jeux Floraux de Barcelone & on a eu l'heur d'entendre le discours prononcé, en catalan, par la reine des Jeux Floraux, une gracieuse Mayorquaise.

***

Société agricole, scientifique et littéraire des Pyr.-Orient.

Le 43e volume du *Bulletin de la Société agricole, scientifique & littéraire des Pyrénées-Orientales* vient de paraître. — Voici les matières contenues dans cet ouvrage : — Séance publique du 29 décembre 1901. Discours de M. Delcros, sénateur. Discours de M. Léon Ferrer, président de la Société. Rapport sur les récompenses agricoles, par M. Bonaventure Cot, membre résidant. Rapport littéraire de l'année 1901, par M. Frédéric Saisset, membre résidant. Commission départementale de sériciculture. Rapport de M. Eugène Augé, secrétaire. Liste des récompenses distribuées à la séance publique de 1901. — Documents agricoles. — Rapport annuel sur la situation du vignoble des Pyrénées-Orientales, par M. Léon Ferrer. — Réponses au questionnaire de la Commission viticole de la Chambre des députés. — La statistique viticole, par M. Léon Ferrer. — Quelques chiffres de statistique agricole, par M. Gustave Cazes, vice-président de la Société. — Mélanges entomologiques, par le capitaine Xambeu. — Rayonnements visibles & invisibles, par M. Pierre Reynès, membre résidant. — La fin de la Domination française en Roussillon au quinzième

Digitized by Google

siècle, étude d'histoire diplomatique, par M. Joseph Calmette, membre résidant. — Le livre de raison d'une famille de paysans roussillonnais au dix-septième siècle, par M. l'abbé Ph. Torreilles, membre résidant. — Documents relatifs à l'histoire du département des Pyrénées-Orientales pendant le dix-neuvième siècle, par M. Pierre Vidal, membre résidant. — Enquête économique sur le Roussillon en 1775, par M. Jean Guibeaud, avec une préface de M. Ph. Torreilles. — Heureux qui poursuivant..., poésie par M. Frédéric Saisset, membre résidant. — La légende de Nuria, poésie par M. Joseph Fons, membre résidant. — Impressions de viatge (1901-1902), par Mossen Alcover, membre correspondant. — Nécrologie. Notice sur Justin Pépratz, par M. Henri Sèbe, membre résidant.

***

Une découverte géologique.

La vallée de Calce, à **Braixas** (Pyrénées-Orientales), vient de devenir célèbre, du jour au lendemain, & les savants géologues vont y affluer, de même que tous les naturalistes de grand renom vont herboriser dans la vallée d'Eyne. — M. Depéret, l'éminent doyen de la Faculté des sciences de Lyon, chargé par le ministère de l'Instruction publique du levé de la feuille géologique de Perpignan, a été en effet amené à faire d'importantes découvertes dans le massif montagneux de Raixas.

Les constatations ont révélé la présence d'un terrain dévonien & de terrains de lias.

Il a rapporté des polypiers & des hélemnites qui sont les indices de ces terrains.

Les fossiles trouvés ne manquent pas d'importance au point de vue paléontologique. — H. C.

CERCAMON

Le Secrétaire-Gérant,

Edouard PRIVAT,
Archiviste-Paléographe

Toulouse, imprimerie & librairie ÉDOUARD PRIVAT, rue des Arts, 14. — 1320

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

TOME XIV — 1902

Pages.

Histoire. — Baron Desazars : La légende de Virgile à Toulouse. *Le vrai Virgile toulousain*..... 1, 144
Georges Doublet : Un mémorialiste toulousain du dix-septième siècle. *L'abbé Jean du Ferrier.* (*Suite.*)..... 37, 174
Manuel Yrigoyen y Olondriz : Les Agotes de la vallée du Baztan..... 51
C. Barrière-Flavy : Le costume & l'armement des Wisigoths aux cinquième & sixième siècles..... 125
J. Adher : La constitution civile du clergé dans la Haute-Garonne..... 161
J. de Lahondès : Les mémoires du général Amans d'Hautpoul. *L'éducation d'un prince*..... 237
Edm. Lamouzèle : Le corps de métier toulousain des fourbisseurs d'épées au commencement du dix-septième siècle..... 284, 383, 481
Adolphe Baudouin : Montjoie, Saint-Denis !..... 619

Littérature. — Élisa Gay : *La Poudouèro*, nouvelle pyrénéenne..... 61
Henri Muchart : Coins de Catalogne..... 256
Élisa Gay : Jacinto Verdaguer..... 349, 498, 603
Pierre Fons : Diligences lointaines..... 589

Sciences. — Jules Huret : Les Pyrénées, salut de l'industrie française.... 23
E. P. : Un événement archéologique. *Les cavernes tapissées de peintures préhistoriques*..... 650

Beaux-Arts. — C. Douais : L'Art à Toulouse. Matériaux pour servir à son histoire du quinzième au dix-huitième siècle. (*Suite.*)..... 261, 631
Jules Buisson : Peintres provinciaux de la France contemporaine. *Quatre peintres toulousains : Jules Garipuy, Gilbert & Henri de Séverac, Achille de Rayssac*..... 565

Digitized by Google

Variétés. — Charles DUFFART : Le premier Congrès du Sud-Ouest navigable..... 397
J. DE LAHONDÈS : La Montagne-Noire..... 453
J.-A. BRUTAILS : Correspondance. *Lettre de M. Brutails à Monsieur B. D., collaborateur à la* Revue des Pyrénées..... 524
Henri DUMÉRIL : Le premier Congrès national des Sociétés françaises de la paix..... 594

Chronique du Midi. — TOULOUSE : L'abbé Couture..... 92
La Société méridionale de gravure..... 98, 412
Le Congrès français de médecine..... 188
Les Jeux Floraux..... 192
Benjamin Constant..... 311
Henri Filhol..... 315
La Société archéologique à Saint-Hilaire & Alet..... 318
L'Ame latine..... 323
Inauguration d'un buste de M. Larroque..... 413

ALBIGEOIS. — Archives historiques : *Extraits de registres de notaires*..... 100
Conférence archéologique à Albi..... 324
Le plancher à la française de l'ancienne Maison commune à Albi..... 326
Fours de potiers gallo-romains..... 328, 416
La maison de bois d'Albi..... 417
Diverses rues ou places d'Albi dans le *Monde illustré*..... 419
Le viaduc de Tanus & les gorges du Viaur..... 529
L'*Histoire du collège de Castres*..... 653

ARIÈGE. — Mort du Dr Le Palenc..... 534

AUDE. — Mort de M. Doinel, archiviste départemental..... 201
Syndicat d'initiative..... 201
M. Poux nommé archiviste à Carcassonne..... 333

DORDOGNE. — Mort de M. Anatole de Roumejoux..... 420

HAUTE-GARONNE. — M. Barrière-Flavy nommé correspondant du Ministère de l'Instruction publique..... 383

GERS. — Publications historiques..... 104
Concours de la Société archéologique..... 421, 663
Obsèques de M. Ditandy, à Auch..... 665

GIRONDE. — Le chanoine Allain..... 106
Archives historiques..... 107
La Garonne navigable..... 108
Ventes de bibliothèques à Bordeaux..... 202
M. Ducaunnès-Duval promu officier de l'Instruction publique..... 203
Inventaire sommaire des registres de la Jurade..... 203
Société d'archéologie de Bordeaux..... 204
Vie de Henri de Béthune, archevêque de Bordeaux..... 204
Les maîtres d'armes bordelais du dix-huitième siècle..... 205
Premier Congrès de la Garonne navigable..... 206
Revue philomatique..... 534
Congrès des Sociétés savantes à Bordeaux..... 535

HÉRAULT. — Jean Laurès..... 109
Les représentations théâtrales de Béziers..... 110
Institut Bouisson-Bertrand, à Montpellier..... 116
Le Creusot à Cette..... 207
La Sainte-Estelle à Béziers..... 334

Digitized by Google

Salon montpelliérain 337
Café tempérant à Montpellier 338
Théâtre languedocien à Poussan 339
Parysatis 422. 536
Discours de M. André Michel à la distribution des prix de l'Ecole des Beaux-Arts de Montpellier 666

Basses-Pyrénées. — Études historiques & religieuses du diocèse de Bayonne. 119
Société des Sciences, Le tres & Arts de Pau 120
Le musée Bonnat à Bayonne 209
Mort de Mgr Jauffret 424
Date de naissance de Henri IV 424
Escole Gastou-Fébus 425, 545
Mélanges Couture 425
Mort de M. le chanoine Inchauspe 545
Mort d'Alexis Peyré, poète bearnais 545
Notre-Dame de Berlane 546
Congrès de pomologie à Pau 546

Hautes-Pyrénées. — De la vallée d'Aure à Gavarnie 120
Superstitions populaires dans la région de Bagnères 121
Le Club-Alpin français à Bagnères-de-Bigorre 122, 218, 426, 547
Hôtel de montagne au Monné 210
Larcher, archiviste & paléographe, secretaire des Etats de Bigorre 216
Vieilles pierres (Bagnères-de-Bigorre) 213
Bagnères & la Révolution (*Bull. de la Soc. acad. des Hautes-Pyr.*) 219
L'ancien collège de Tarbes (*Bull. de l'Assoc. des anc. élèves du Lycée*) 341
Petits villages 341
La Tolosa à Lourdes 342
Embellissements à Cauterets 342
Dr J. Daudirac, à Cauterets 343
Archives départementales 426
Marins bigourdans 669
Sarrancolin 670
Larreule & Parrabère 671

Tarn. — Une conférence de M. Rieux à Albi 220
Marché couvert à Albi 223
Mort de Charles Escot 344

Tarn-et-Garonne.. — Société archéologique 224, 672
Archives (*Fonds d'Armagnac*) 225
Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences à Montauban 226, 550
Mort de M. Durand-Lapie 345
Sources des Pyrénées 345
Fouilles de Moissac 345, 673
Le Congrès pour l'avancement des sciences et l'avenir de Montauban, conférence de M. Cartailhac 346
Statues à Montauban 426
Musée archéologique de Montauban 427
Faits divers 428
Séance annuelle de l'Académie de Tarn-&-Garonne 558
Monument des Combattants à Montauban 560

Roussillon. — Nécrologie : *Justin Pepratx* 122
Choses & autres 347
Un *Guide aux Pyrénées* 428
L'œuvre des enfants à la montagne 429

Digitized by Google

Notes d'art 429
Le vieux Perpignan 429
Une grammaire catalane 561
Le Petit-Castillet 561
Une cérémonie à Saint-Martin-du-Canigou 674
Société agricole, scientifique & littéraire des Pyrénées-Orientales 675
Une découverte archéologique à Braixas (Pyr.-Or.) 676

NAVARRE ESPAGNOLE. — Les Etudes historiques en Navarre 123

ESPAGNE. — Funérailles de Jacinto Verdaguer à Barcelone 348
Concours archéologique à Barcelone 562
Le Congrès de Fontarabie 563

ALLEMAGNE. — La langue d'oc 228

SUISSE. — La *Revue des Pyrénées* à l'étranger 229

Bibliographie méridionale. — BARRIÈRE-FLAVY : Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule du cinquième au huitième siècle 430
Mélanges Léonce Couture : Études d'histoire méridionale dédiées à la mémoire de Léonce Couture (1832-1902) 436
J.-J. SALVERDA DE GRAVE : Le troubadour Bertran d'Alamanon 438
G. REYNIER : La vie universitaire dans l'ancienne Espagne (*Bibliothèque espagnole*, t. III) 439
Henri DE CURZON : Felipe Pedrell & les Pyrénées 442
A. DE DUFAU DE MALUQUER : Rôle des feux du comté de Foix 443
Paul LAFOND : Goya 443
R. RUMEAU : Inventaire sommaire des Archives communales de Grenade antérieures à 1790 & notices qui s'y rapportent 444
Georges BRUNET : Poésies 446
Joseph LOUBET : Les roses qui saignent 447
Armand PRATVIEL : La ronde des cygnes 448
Pierre FONS & J. ROZÈS : La double guirlande 449
Joachim MIRET Y SANS : Discurso leido en la real Academia de Buenas Letras de Barcelona en 1900 450
Joachim MIRET Y SANS : Los vescomtes de Bas en la Illa de Sardenya 450

Biographie toulousaine. — Notes au jour le jour 231

Digitized by Google

PRINCIPAUX ARTICLES
DEVANT PARAITRE PROCHAINEMENT

J. Adher. — La Révolution à Toulouse & dans la Haute-Garonne. « L'enlèvement » de Louis XVI.
A. Auriol. — L'Humanisme à Toulouse.
B. Baillaud. — Le Climat de Toulouse.
Ad. Baudouin. — Histoire critique de Jules-César Vanini.
Vte Begouen — Le général Max Caffarelli du Falga.
— Une Espionne de Richelieu : Mme d'Amalvy née Sybille des Aigues.
Cau-Durban. — Fragment des Mémoires du marquis de Thésan.
G. Clavelier. — La langue de Fourès.
Henri Courteault. — Le plus ancien cahier des états de Béarn, Marsan et Saverdan (mars 1443).
Bon Desazars. — Un assassinat passionnel à Toulouse sous Henri IV.
G. Desdevises du Dézert. — L'art catalan moderne.
Mgr Douais. — Inventaire du Trésor de Saint-Sernin de Toulouse (1246-1657).
G. Doublet. — Un mémorialiste toulousain du dix-septième siècle : l'abbé Jean du Ferrier. (Suite.)
J.-J. Dumoret. — Un salon bagnérais en 1802.
G. Galabert. — Un peu de Folklore; coutumes & veillées du Rouergue quercinois.
François de Gély. — La bataille de Toulouse.
Jean de l'Hers. — Les derniers marquis de Verdelin.
Joulin. — Fouilles de Martres-Tolosanes : La décoration sculpturale de la villa de Chiragan.
Laget. — Histoire du grand théâtre de Toulouse.
Henri Lalou. — Des Charivaris dans le Midi de la France & leur répression.
Lestrade. — Œuvres d'art exécutées à la Dalbade aux seizième et dix-septième siècles.
A. Maisonobe. — Le canal du Midi pendant la Révolution française.
Louis Maisonneuve. — Les Idées philosophiques de Fermat.
Émile Mathias. — Le Magnétisme terrestre dans la région toulousaine.
Léon-G. Pélissier. — La Mendicité à Lodève.
E. Privat & D. Cau-Durban. — L'Art français en Navarre sous Charles le Noble.
Édouard Privat. — Le Château de Lourdes pendant la guerre de Cent-Ans (1360-1407).
Un Pyrénéen. — Histoire de l'Observatoire du Pic du Midi de Bigorre.
Bon de Rivières. — Une Princesse allemande en Albigeois : La comtesse d'Isembourg.
Ernest Roschach. — L'Historien Nicolas Bertrand.
Rumeau. — Larra & son église.
Edmond Saint-Raymond. — Dupuy Dugrez & son Traité sur la Peinture.
Louis de Santi. — Les Hérétiques albigeois du Lauraguais au treizième siècle.
Louis Vergne. — La Manufacture des tabacs de Toulouse.

Nota. Tout ouvrage concernant la France méridionale & l'Espagne septentrionale, dont deux exemplaires auront été adressés à la Direction de la Revue des Pyrénées, 14, *rue des Arts, sera l'objet d'un compte rendu critique.*

Digitized by Google

Revue des Pyrénées

FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE SEPTENTRIONALE

[Fondée par MM. Julien SACAZE et le Dr F. GARRIGOU

DIRECTEUR : le Baron **DESAZARS DE MONTGAILHARD.**

Paraissant tous les deux mois par livraisons de 100 pages environ.

Abonnement annuel : 10 francs.

TOME XIV

1902 — 6e LIVRAISON

SOMMAIRE

			Page.
I.	PEINTRES PROVINCIAUX DE LA FRANCE CONTEMPORAINE. *QUATRE PEINTRES TOULOUSAINS : JULES GARIPUY, GILBERT ET HENRI DE SÉVERAC, ACHILLE DE RAYSSAC*.....	**Jules Buisson.**	565
II.	DILIGENCES LOINTAINES.....	**Pierre Fons...**	589
III.	LE PREMIER CONGRÈS NATIONAL DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES DE LA PAIX.....	**Henri Duméril**	594
IV.	JACINTO VERDAGUER (*suite et fin*). III.....	**Elisa Gay**.....	603
V.	MONTJOIE SAINT-DENIS !.....	**Adolp. Baudouin**	619
VI.	L'ART A TOULOUSE : *MATÉRIAUX POUR SERVIR A SON HISTOIRE DU XVe AU XVIIIe SIÈCLE* (*suite*).	**C. Douais**.....	631
VII.	UN ÉVÉNEMENT ARCHÉOLOGIQUE : *LES CAVERNES TAPISSÉES DE PEINTURES PRÉHISTORIQUES.*	**E. P.**.....	650
VIII.	CHRONIQUE DU MIDI. — Albigeois : *L'Histoire du collège de Castres.* — Gers : *Société archéologique du Gers; M. Ditandy.* — Hérault : *Discours de M. André Michel.* — Hautes-Pyrénées : *Marins bigourdans; Sarrancolin; Larreule et Parrabère.* — Tarn-et-Garonne : *Société archéologique; Fouilles à Moissac.* — Roussillon : *Une cérémonie à Saint-Martin-du-Canigou; Une découverte archéologique; Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*.....	**Cercamon**.....	653

TOULOUSE

BUREAUX DE LA *REVUE DES PYRÉNÉES*

14, RUE DES ARTS, 14

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

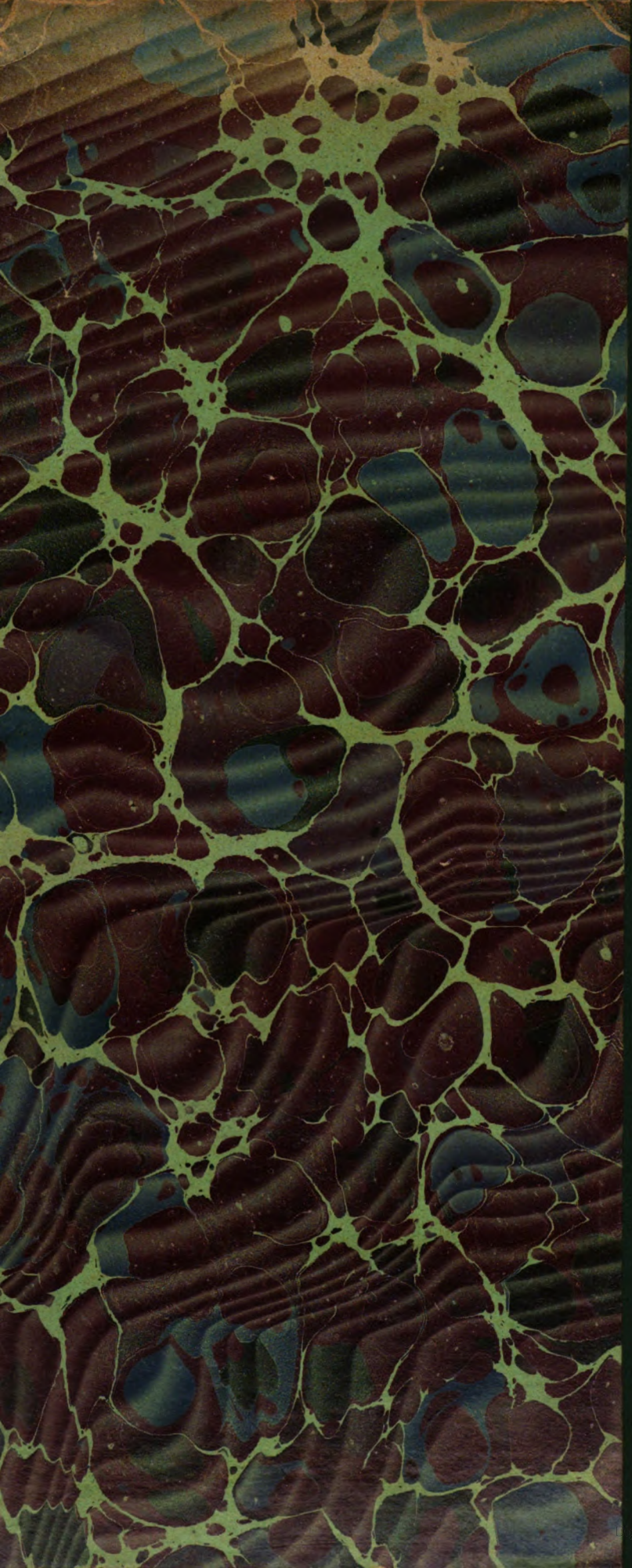
Digitized by Google